MESSAGER

DES

SCIENCES ET DES ARTS,

RECUEIL

PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ ROYALE DES BEAUX-ARTS,
ET DES LETTRES,
ET PAR CELLE D'AGRICULTURE ET DE BOTANIQUE
DE GAND.

ANNÉE 1827 - 1828.

A GAND,
CHEZ P. F. DE GOESIN-VERHAEGHE,
Imprimeur de l'Université et des deux Sociétés, rue Hautport.

ORDRE DES PLANCHES CONTENUES DANS CE VOLUME.

Pl.		*Page*
1	Moyen pour établir la résistance de différens bois.	12
2	Tableau de M. van Huffel, représentant MM. le chanoine Triest et Kervyn-de Volkaertsbeke, échevin de la ville de Gand, remettant à S. M. le Roi la requête pour faire obtenir une existence légale aux béguinages de Gand.	68
3	Antiquités déterrées dans le pays de Waes (*Flandre orientale*)	88
4	Le grand Canon placé sur le Marché du Vendredi à Gand.	101
5	Gravure de deux étalons en métal de l'an 1281. Déposés au cabinet de l'Université de Gand.	123
6	Mausolée de Palfyn dans l'église de S. Jacques à Gand, sculpté par Ch. van Poucke, né à Dixmude et mort à Gand en 1809.	131
7	Fac-simile de l'écriture de Palfyn.	149
8	Gravure de la maison qu'aurait habité Palfyn à Gand.	150
9	Antiquités romaines et gauloises, déterrées dans le pays de Waes (*Flandre orientale*); suite de la page 88.	167
10	Restes fossiles de deux cirripèdes.	227
11	Gravure au trait, d'un tableau du 15^{me} siècle, représentant S. Médard debout dans une niche.	344
12	Gravure au trait de l'entrée de N. S. à Jérusalem, tableau de M. de Loose.	391
13	La Vierge présentant l'enfant Jésus à Ste. Anne, tableau de M. J. Maes, gravure au trait.	392
14	Autre tableau de M. J. Maes, représentant la Vierge, S. Jean, et l'enfant Jésus endormi entre le bras de sa mère; gravure au trait.	393
15	Planche lithographiée, représentant les coupes d'un terrain situé dans le Brabant méridional, dans lequel on a découvert plusieurs ossemens fossiles.	440

TABLE DES MATIÈRES

DU MESSAGER DES SCIENCES ET DES ARTS.

Année 1827–1828. *Tome* V^me^.

Page

Lettre de M. Verminck, notaire à Ypres, à MM. les Président et Membres de la société royale d'agriculture et de botanique de Gand. 1

Rapport sur les résultats des opérations faites par M. Maertens, pour constater la résistance dont est susceptible le bois communément employé dans ce royaume en comparaison avec le bois de l'Erable blanc d'Amérique, introduit et cultivé par M. Verminck, et celui du Melèze d'Europe. 11

Essai historique et critique sur la phytonymie, ou nomenclature végétale; signé A. Fée. 15

Redevoering, etc. Discours prononcé à l'occasion de l'érection d'une école d'industrie à Leyde, par J. de Gelder, professeur à l'université, le 7 Décembre 1826. 40

Sur les *Tubera* des anciens, considérés comme étant les *Truffes* de nos jours, par Cornelissen. 75

Description des plantes, arbres et arbustes introduits en Belgique et répandus dans le commerce de 1800 à 1824. 85

Antiquités romaines et gauloises, déterrées dans le pays de Waes. 88

Reize seiner hoheit der herzogs Bernard von Sachsen Weimar-Eisenach, durch Nord-Amerika, in den jahren 1825 und 1826. 90

Lettre de M. A. J. L. van den Bogaerde, aux rédacteurs du Messager des sciences et des arts, sur son essai sur l'encouragement et l'extension des tisseranderies du lin. 98

Grand Canon placé sur le Marché du Vendredi à Gand, à l'endroit nommé *Mannekens-aerd*. 101

Notice sur l'anatomiste Jean Palfyn, né à Courtrai le 28 Novembre 1650 et mort à Gand le 21 Avril 1730. 131

Page

Ode flamande composée pour l'inauguration du cénotaphe de Palfyn, par Ch.-Louis-Maximilien de Brabant, médecin des armées de l'empereur Joseph II. 146

Liste des ouvrages de Palfyn. 150

Sur la multiplication effrayante de l'ivraie annuelle, ou zizanie (*Lolium temulentum*). 151

Note sur le *Nemophila phacelioïdes*, par M. J. Kickx, fils. 157

Extrait d'une lettre envoyée à la société royale d'agriculture et de botanique à Gand, par feu M. de Cubières, aîné, sur le repos des végétaux. 162

Chou-fleur. 165

Antiquités romaines et gauloises, déterrées dans le pays de Waes (*Flandre orientale*). Suite de la page 88 et du vol. précéd. 167

Histoire nationale. Quelques réflexions sur les noms propres des personnes et des lieux, en histoire. — Bataille de Roosbeke en l'an 1382. — Trois communes de ce nom dans la Flandre. — Valeur historique des traditions populaires. 195

Notice sur l'origine de la fabrique des toiles de lin dans les Pays-Bas et notamment en Flandre. 218

Botanique; description déposée à la société royale d'agriculture et de botanique à Gand, des plantes, arbres et arbustes, introduits en Belgique et repandus dans le commerce de 1800 à 1824. 224

Sur les restes fossiles de deux cirripèdes, par Ch. Morren, avec une planche lithographiée. 227

Reize seiner hoheit des herzogs Bernhard von Saxe-Weimar, durch North-Amerika (und Canada) in den jahren 1825 und 1826. 243

Sur la culture des sapins. 281

Tremblement de terre. 286

Composition des monnoyes blanches romaines, d'après l'analyse de M. Walchner. 289

Réponse aux rédacteurs du Messager des sciences et des arts, à l'article *Histoire nationale*, page 195 et suiv. 291

Mémoire sur Jean de Dadizeele. 307

Des cires végétales. 325

Culture de la garance. 329

Moyen pour découvrir la fraude employée dans le commerce de la garance. 337

Sea-kale. Sin. Tetradynamie siliculeuse, famille des crucifères; excellent legume dont on jouit en Février et en Mars. 339

Page

Description d'un tableau du XV^me^ siècle. 340

Rapport de la 6^me^ assemblée publique de la 1^re^ classe de l'Institut des Pays-Bas, « que la cause de la bonne crue » qu'on remarque dans les arbres provenus de graine, et ceux » gagnés par boutures et rejettons, n'est pas encore constatée." 345

Revue systématique des nouvelles découvertes d'ossemens fossiles, faites dans le Brabant méridional, par Ch. F. A. Morren; avec une planche lithographiée. 395

Monumens de Rhodes, dédiés à S. M. le Roi des Pays-Bas, par le colonel Rottiers. 441

Du bégaiement, par M. Alexandre Rodenbach, de Roulers. 463

Lettre à M. le Secrétaire de la société royale d'agriculture et de botanique de Gand, par M. Courtois, touchant la plante décrite par M. Le Jeune, sous le nom de *Calotheca bromoïdea*. 467

Lettre de M. Bonnet à M. Delbecq, secrétaire de la société royale d'agriculture à Gand, sur la création des pépinières de nouveaux fruits dans les jardins de M. van Mons, professeur de chimie à Louvain. 469

Ad Weimariam, carmen, ob ereptum optimum principem, mærore oppressum, auctore equite Camberlyn d'Amougies. 473

Bulletin des Académies et Sociétés savantes.

Institut royal des Pays-Bas.

Erreur glissé dans la dernière livraison du Messager page 418. 49

Quæstiones in universitate Gandavensi pro certamine literario anni 1828 propositæ. 51

Société hollandaise des sciences à Haerlem, programme des prix pour 1827. 53

Société royale d'Anvers pour l'encouragement des beaux-arts. — Concours et exposition pour l'an 1828. 103

Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles: résultat du concours de 1827. 107

Concours de 1828. 110

Récit du triomphe remporté par la Société de Ste. Cécile de Gand, au grand concours d'harmonie de Bruxelles, le 15 et 16 Juillet 1827. 116

Institut royal des Pays-Bas. 235

Rapport fait à la société royale d'agriculture et de botanique de Gand, dans la séance solennelle et publique du 29 Juin 1827, par J. B. Delbecq, secrétaire de la société. 293

Page

Programme des prix de l'académie royale de dessin, peinture, sculpture et architecture de la ville de Gand, pour le concours et le salon d'exposition de 1829. 348

Discours prononcé à la distribution solemnelle des prix de l'académie royale de dessin, peinture, sculpture et architecture de Gand, le 21 Août 1826, par M. van Hulthem, vice-président de l'académie. 354

Société royale d'agriculture et de botanique de Gand : exposition d'hiver. 363

Société d'horticulture de Tournay. 370

Société de Flore à Bruges. 371

Société d'agriculture et de botanique de Louvain. 372

Société d'agriculture, d'horticulture et de botanique de Courtrai. 373

Société d'agriculture et de botanique de S. Nicolas. 374

Société de Flore à Ypres. 375

Société de Flore à Alost. 376

Société de Flore à Cruyshautem. Ibid.

Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles. 377

Programma van prysvragen, uitgeschreven door het koninklyk Genootschap *Concordia*, ter bevordering en voortplanting der nederlandsche taal- en letterkunde te Brussel. C. à D. 380

Programme des prix proposés par la société royale *Concordia*, pour l'avancement et la propagation de la langue et littérature nationale, à Bruxelles. Ibid.

Exposition à Amsterdam d'objets de peinture, dessin, gravure et sculpture de maîtres vivans, pour l'année 1820. 384

Société des sciences naturelles de Liège; programme du concours de 1829. 474

Variétés.

Essai sur l'encouragement et l'extension des tisseranderies de lin dans la Flandre orientale, suivi d'un relevé décennal du nombre de pièces vendues aux marchés de la Flandre orientale; par M. A. J. L. van den Bogaerde. 59

Astronomie populaire, par A. Quetelet. 64

Tableau peint par M. van Huffel, à Gand. 68

Troisième édition du coup-d'œil sur l'histoire des Pays-Bas, par M. Schrant, (*Kort overzigt van de geschiedenis der Nederlanden*), et annonce d'un nouvel ouvrage intitulé: *Bloem-*

Page

lezing, etc., ou, choix des meilleures pièces de nos poëtes nationnaux depuis l'origine de la langue jusqu'au XVIII^me^ siècle inclusivement. 70

Première livraison de la *Biographie nationale*, ou, *dictionnaire historique de tous les hommes morts et vivans, nés dans le Royaume des Pays-Bas.* Ibid.

Découverte de quelques lettres inédites du comte d'Egmond, adressées au gouverneur de la ville d'Audenarde et au comte de Hoorn. 72

Publication des annales de l'université de Gand, année 1824-1825. 119

Collection d'une suite de vues de vieux chateaux et monumens historiques du moyen âge de l'Allemagne et des Pays-Bas, lithographiées par J. Cogels, et imprimées par J. Selb, à Munich. Chaque cahier contient 4 planches, format in-4. 120

Université de Gand, Palais académique: collection archéologique, zoologique, géologique, etc. 121

Arrêté par lequel les élèves sortant des Athénées et colléges, ne seront plus admis aux universités s'ils n'y ont suivi les cours de géométrie et d'algèbre. 125

La correspondance mathématique et physique, fondée par MM. les professeurs Garnier et Quetelet. Ibid.

Existence en Belgique de 117 établissemens, destinés à la garde des prévenus et à la punition des condamnés. 126

Collection de roses de M. Iweins, à Courtrai. 127

Lettre au sujet de la notice historique sur le grand canon de Gand, insérée dans le journal de Gand du 14 Septembre 1827. 128

Diplôme accordé à Madame Wyttenbach par le sénat académique de l'université de Marbourg, du grade de docteur en philosophie et lettres. 129

Des maladies rhumatoïdes. Mémoire communiqué à la société helvétique des sciences naturelles, séante à Soleure, par L. A. Gosse, M. D. 171

Concours proposé en 1818, par le bureau d'agriculture de Londres, sur les pratiques de l'agriculture flamande. 181

Contenu du programme. 183

Société d'horticulture nouvellement établi à Paris. 185

Publication du 2^d^ tome du résumé complet de botanique, par M. C. Bailly-de Merlieux. 186

Sur l'explosion des chaudières à vapeur; extrait du mémoire de Perkins. Ibid.

Page

Analyse de l'ouvrage de Mad. Boivin: recherches sur l'origine, la nature et le traitement de la môle vésiculaire. Paris, 1827. in-8. figure. 191

Reize von Z. H. den herzog Bernhard von Saxe-Weimar. 240

Tableau de M. Maes, peint à Rome, représentant une Sainte Famille. 241

Médaillon d'or, décerné à M. L. Roelandt, architecte, par l'académie royale de dessin, peinture et architecture de Gand, comme souvenir de satisfaction pour les talens qu'il a déployés dans la construction du palais de l'université de Gand. 305

Université de Londres. Médaille frappée pour consacrer la mémoire de cette institution; un bel exemplaire de cette médaille a été envoyé à l'université de Gand. 306

Fucus végétant trouvé dans l'estomac d'un cabiliau. 386

L'*Industriel*, journal principalement destiné à répandre les connaissances utiles à l'industrie générale. 388

Lettre sur les aveugles, faisant suite à celle de Diderot, ou considérations sur le goût moral, etc., par A. Rodenbach, aveugle, et membre du musée des aveugles à Paris. 389

Correspondance mathématique et physique, publiée par A. Quetelet, directeur de l'observatoire de Bruxelles. 390

Entrée de N. S. à Jérusalem, tableau de M. J. de Loose, de Zele, premier professeur de l'académie de dessin à S. Nicolas, (Flandre orientale), placé dans l'église de Hamme. 391

La Vierge présentant l'enfant Jésus à Ste. Anne; tableau de M. J. Maes, placé dans l'autel de Ste. Anne dans l'église de S. Michel à Gand. 392

Autre tableau de M. J. Maes: la Vierge, S. Jean et l'enfant Jésus endormi. 393

Genera et species orchidearum et asclepiadearum quas in itinere per insulam Java, jussu et auspiciis Guilielmi I., Belgarum Regis augustissimi, collegerunt D. G. Kulh et D. J. C. van Hasselt. Editionem et descriptiones curavit J. G. S. van Breda, in universitate professor ordinarius, horti Gandavensis præfectus. Vol. I. Fasc. I et II. Ibid.

MESSAGER

DES

SCIENCES ET DES ARTS.

LETTRE DE M.r VERMINCK,

NOTAIRE A YPRES,

A MM. les Président et Membres de la Société Royale d'Agriculture et de Botanique de Gand.

PAR ma lettre du 18 décembre 1825, j'ai eu l'honneur de vous soumettre quelques observations relativement à la culture du Mélèze d'Europe, *Pinus Larix;* culture qui a tellement mérité l'attention particulière de la société, que, pour la propager, elle a jugé utile de stimuler l'émulation des cultivateurs par des prix d'encouragement.

J'avais, d'après M. Annoot, tanneur en cette ville, avancé que l'écorce du Larix peut, aussi bien que celle du chêne, servir au tannage du cuir; mais, qu'étant plus dure, elle résiste au broiement de la meule, et que, dans son effet, elle produit un quart de force de moins que celle du chêne.

Mais alors, ce fabricant n'était encore parvenu qu'aux premiers élémens de son épreuve; ayant continué son travail, le résultat lui a prouvé que la vertu du tannin de l'écorce du Larix dépasse celle du chêne, et qu'elle opère dans un espace de tems moindre d'un quart. J'ai vu des peaux tannées d'après ce nouveau procédé; elles m'ont paru superbes.

Cette découverte, justifiée par les observations analogues publiées par MM. Deschieter de Capryck et Kannekens, augmente singulièrement le mérite de ce végétal, et promet aux agronomes une récompense future de leur application à sa culture: convaincu moi-même de cette vérité, je m'empresse de révoquer ici tout ce que ma lettre de 1825 contenait d'erroné sur le sujet dont j'ai l'honneur de vous entretenir.

Passant à un autre objet, je me souviens, Messieurs, de vous avoir soumis des observations sur la méthode de la taille et de l'élagage des arbres conifères, que je considère comme très-nuisibles à leur végétation; mais une réflexion frappante contre cet usage pernicieux, ne me revenait point en cet instant: c'est que les branches latérales portent leurs *racines* (1) assez avant en dehors du tronc de ces arbres, et que, si ces branches sont coupées dans leur vigueur, les *racines* sèchent aussitôt et se rétrécissent; la sève les entoure, s'y coagule dans les espaces vides, et, lorsque le bois mis en œuvre est soumis à l'action du rabot, les nœuds résistent et tombent; tandis que, quand les branches meurent au tronc, ces *racines* sont tellement incorporées et identifiées avec le bois de l'arbre, que les nœuds reçoivent facilement un poli dont la nuance forme même un ornement: la certitude de cette assertion est saillante dans les échantillons des bois de ces

(1) L'expression *racines des branches* est peu usitée; mais, si nous saisissons bien la pensée de M. Verminck, elle exprime avec justesse un fait auquel on donne communément trop peu d'attention: c'est que l'insertion des branches dans le tronc de l'arbre se fait au moyen de véritables racines, dont le bois, dans beaucoup d'espèces et particulièrement dans les arbres résineux, diffère très-essentiellement de celui du tronc ou corps de l'arbre. *Note du Messager.*

espèces provenus de mon crû, que j'eus l'honneur de vous adresser l'année dernière ; elle vient d'être reconnue encore dans une expérience tentée par des hommes de l'art, dont je ferai mention ci-après; les nœuds des *racines* des branches du mélèze se sont rompus par éclats comme le bois, lors de la fracture du soliveau sur lequel ils expérimentaient.

Je crois devoir appeler vos regards, Messieurs, sur une autre espèce exotique forestière, que je cultive avec intérêt, et que j'ai, le premier, introduit dans le royaume; cette espèce est l'érable blanc d'Amérique, dont j'espère un rapport satisfaisant. Elle n'offre aucune ressemblance avec les érables dont la famille a donné lieu à tant de descriptions: au moins je l'ai vainement cherchée. La rapidité de sa croissance et la qualité supérieure de son bois, n'ont point encore fixé les remarques des observateurs sur cet arbre qui devient grand, droit et robuste, et qui offre un très-bel aspect; sa feuille, découpée comme celle de la vigne, est inaccessible aux insectes; son fût s'élève en très-peu de tems, et cependant son bois, qui est presque aussi flexible que celui du mélèze, n'est ni fibreux, ni sujet à se fendre ni à se déjeter; il est très-dur, plus ferme même que celui du chêne; il est lourd, uni et sans pores; il se couvre de veines superbes et de nuances satinées.

Ma précédente lettre vous disait un mot sur cette découverte, et était accompagnée d'un bout de planche pour échantillon de son bois; mais depuis lors, le tems m'a permis d'étendre mes investigations. J'ai fait abattre sur mon terrain deux arbres de cette espèce provenant de mon semis: le premier, âgé de 15 ans, fut abattu en mars 1824; mesuré sur les lieux par

les ouvriers, il avait acquis la hauteur de 12 aunes 36 pouces, sur une circonférence de 66 pouces.

Le second âgé de 15 ans, fut abattu en mars 1826; mesuré par moi en présence de quelques amateurs, il avait, à trente pouces de la terre, une circonférence de $75\frac{1}{4}$ pouces, et à onze aunes du tronc, $20\frac{1}{4}$ pouces; la hauteur de l'arbre était de 13 aunes 63 pouces.

Afin de mieux connaître la qualité et l'utilité de cette espèce, je me suis décidé à les sacrifier à des épreuves en tout genre, et le résultat de mes essais me prouva combien est important le mérite de son bois.

Pour m'assurer s'il pouvait efficacement être employé à la construction des édifices, je l'ai soumis à l'examen de M. Maertens, conducteur du waterstaat dans l'arrondissement d'Ypres; ce fonctionnaire, doué de connaissances et de talens distingués, a bien voulu accéder à mon invitation, et fonda ses expériences sur les principes du célèbre Bélidor.

Le 6 novembre dernier, il procéda à un premier essai sur la force et la pesanteur de ce bois, comparativement avec celles du chêne, de l'orme, du peuplier blanc d'Hollande et du sapin, habituellement employés dans les constructions; il procéda au moyen d'une petite pièce de bois de chaque espèce en guise de soliveaux parallélipipèdes, longs de 48 pouces d'aune sur $2\frac{69}{100}$ pouces d'équarrissage, contenant $\frac{3}{10000}$ d'aune cubique, ayant un espacement de $42\frac{62}{100}$ pouces entre les lambourdes, et portant également sur iceux, sans être retenus par leurs bouts, de $2\frac{69}{100}$ pouces. Le soliveau de l'érable blanc d'Amérique fut pris d'une pièce de bois d'une aune 55 pouces, à la hauteur de 8 aunes du tronc: n'ayant ainsi que huit à neuf ans de croissance et ayant à peine la cinquième partie de sa ma-

turité. Cette opération a donné pour résultat que chaque soliveau, quelques minutes avant sa fracture, a supporté, outre la balance qui y pendait par le milieu et qui pesait cinq livres trois quarts des Pays-Bas, les poids ci-après, savoir :

	POIDS DES SOLIVEAUX en	
	Force.	Pesanteur.
	Liv. des P.B.	*Onces.* *gros.*
Chêne	220	2 2
Erable blanc d'Amérique	225	2 1
Orme.	195	1 9
Peuplier blanc d'Hollande . . .	145	1 3
Sapin.	195	1 7

Non content de cette première expérience, j'ai prié M. Maertens de vouloir la recommencer, et il eut la complaisance de le faire le 17 de ce mois, en présence de M. le premier capitaine De Rappard, commandant en chef du génie de la place d'Ypres, officier de la plus haute distinction et d'un mérite supérieur; et il l'étendit même à d'autres espèces de bois, parmi lesquelles se trouvait celui du mélèze, pris d'une tige n'ayant que neuf ans de graine, que j'avais fait abattre pour éclaircir un plantis; ce sujet était donc à peine parvenu à la dixième partie de sa force et de sa maturité. Cependant l'élasticité et la flexibilité de ce bois sont restées démontrées à un degré éminent: le soliveau, chargé du poids de quatrevingt-dix livres, sauta de dessus les lambourdes sans éprouver la moindre fracture, et se redressa à l'instant; ce ne fut qu'après avoir été replacé sur les lambourdes rétrécies de deux pouces, et après un intervalle de quelques minutes

qu'il éclata. Le résultat de ce second examen est indiqué ici, savoir :

	POIDS DES SOLIVEAUX en	
	Force.	Pesanteur.
	Liv. des P.B.	*Onc. gros.*
Chêne { abattu depuis 8 ans. .	215	2 0 1/2
Chêne { — — 2 ans. .	265	2 4 1/2
Erable blanc d'Amérique	245	2 1 1/4
Hêtre.	215	2 1 1/2
Mélèze	90	1 5
Orme	170	2 1 1/4
Peuplier blanc d'Hollande. . . .	150	1 5
——— du Canada.	110	1 0 1/2
Sapin.	150	1 5 1/4 (1)

(1) L'exposition décimale de la force de ces diverses espèces de bois, à côté de celle de leur poids, fait sauter aux yeux quelque chose de régulier, qui étonne, dans les rapports entre cette force et le poids ; pour le bois du hêtre et celui du peuplier blanc, cette régularité est rigoureuse : le poids du premier est à sa force comme 0,215 à 215, et celui du second comme 0,15 à 15 : donc, pour les deux, comme 1 à 1000 ; c'est-à-dire, qu'un prisme de l'un ou de l'autre de ces bois, du poids *d'une livre des P. B.* a, d'après les principes ou procédés d'essai de Bélidor, une force ou résistance de 1000 liv. des P. B. Le chêne, aux essais de novembre (*voir pag. 5*), donna, en poids 0,22, et en force 220 ; donc le rapport exact de 1 à 1000 ; ici, cette espèce, le peuplier du Canada et le sapin se rapprochent tellement de ce rapport, qu'il peut être supposé que la différence tient uniquement aux individus dont les échantillons ont été soumis aux épreuves. Cette différence est assez forte quant au bois d'orme, pour qu'il paraisse probable qu'il en existe une, dans tous les cas, au désavantage de sa force ; quant au mélèze, l'individu qui a fourni la pièce d'épreuve n'ayant que 9 ans, il n'y a rien à en préjuger. L'érable blanc dont on a pris la pièce d'épreuve n'avait que 15 ans, et il est remarquable que déjà, à cet âge, il ait offert une différence si notable en faveur de sa force. Nous vérifierons si cette remarque n'a pas été faite par d'autres ; et, s'il en était ainsi, nous y reviendrons, parce que nous croyons y entrevoir d'utiles applications. *Note du Messager.*

Cette double expérience offre déjà des certitudes sur les avantages que présente le bois de l'arbre en question, sur ceux qui lui ont été comparés ; pour le cas où il vous plairait d'en faire la vérification, j'ai cru de mon devoir, Messieurs, de vous faire parvenir une couple de pareils soliveaux de l'érable blanc et une autre du mélèze, avec le double du rapport de M. Maertens, pour l'intelligence de son opération ; je crois d'avance que vous rendrez hommage à son exactitude.

Le bois de l'érable blanc, employé dans une manufacture de rubannerie pour cylindre d'un moulin mis en mouvement par un cheval, est de plus longue durée et résiste davantage que l'accacia, le charme et le chêne: pour d'autres outils de fabrique, il ne le cède en dureté à aucun bois.

Converti en bois de chauffage, il donne une chaleur aussi mordante, et un charbon d'autant de durée que le bois d'orme, sur lequel il a d'ailleurs une supériorité marquée.

Il prend facilement toute sorte de couleurs ; un vernis au naturel le rend presque aussi beau que le nicaragua ; un vernis rouge-brun le met en parallèle avec l'accajou, et un vernis noir établit l'uniformité entre lui et l'ébène ; il est très-propre à la confection des plus jolis objets d'ameublement.

Il paraît posséder aussi, par sa densité, une qualité très-sonore et être ainsi propre à la confection des instrumens de musique ; plusieurs auteurs le mettent à cet égard, au-dessus des autres bois que l'on emploie à cette confection. A défaut de ceux-ci, un amateur de cette ville fait en ce moment construire une guitare, d'une pièce d'érable que je lui ai donnée.

Ce bois n'est point sujet à la vermoulure : j'en ai

la preuve en ce que, sur un fragment de l'arbre que j'ai fait abattre en mars 1824 et que j'ai conservé exprès pour faire cette expérience, on n'apperçoit encore, ni au bois ni à l'écorce, aucune trace de vers; une autre pièce du même arbre fut, depuis le mois de novembre 1824, alternativement et par intervalle, exposée à l'intempérie de l'air et déposée en lieu sec, et elle se trouve encore aussi saine qu'il est possible de le désirer.

Cette production gagnera à être connue; elle mérite en effet l'attention particulière des agronomes; car non-seulement elle s'élève en arbres de forte dimension, mais elle croît parfaitement en taillis susceptibles d'être réglés en coupes périodiques; son rapport est d'un tiers de plus que les taillis d'aunelles, de bouleaux et de frênes; elle produit de superbes perches à houblon, plus longues et en plus grande quantité que les autres espèces de bois destinés au même usage, et il est remarquable que ses souches ne se ressentent aucunement du dépérissement auquel sont assujeties celles des aunelles: aussi plus j'étends mes épreuves et mes observations, plus je me félicite d'avoir introduit dans le pays la culture d'un arbre aussi généralement précieux.

L'érable blanc acclimaté au premier degré, est d'une éducation facile et ne demande aucun soin particulier; toute espèce de terrein lui convient, pour peu qu'il soit substantiel; comme il a ses racines pivotantes (lesquelles ne tracent point au loin dans les terres, comme celles du frêne, de l'orme et des peupliers), il est indispensable, lors de la plantation, que les fosses soient creusées à une profondeur au moins d'une trentaine de pouces de plus que la longueur des racines, qu'il ne faut ni plier ni courber. L'excédent de profon-

deur se remplit au moyen de terres prises au-dessus du sol environnant, afin que les racines puissent y pénétrer plus facilement ; il est essentiel d'observer aussi que les tiges ne peuvent pas être plantées plus profondément dans la terre, qu'elles n'y étaient avant leur déplantation ; il importe de surveiller à cet égard les ouvriers planteurs, qui, presque tous, négligent cette salutaire précaution.

La taille ne doit s'effectuer que sur les branches latérales gourmandes et sur les fourches qui pourraient se présenter à la cîme ; elle se fait régulièrement tous les quatre à cinq ans, suivant que la nécessité l'indiquera ; les mois de décembre et de janvier sont seuls propices à cette opération ; avant ou après cette époque, la sève, dont cet arbre regorge, découlerait trop abondamment, ce qui ferait ralentir la célérité de sa croissance : je crois pouvoir attribuer à l'effet de cette abondance de sève l'éloignement des insectes à l'égard des feuilles, et la conservation du bois et de l'écorce contre la vermoulure.

Je n'ai plus, Messieurs, à vous entretenir que d'un dernier objet, sur lequel je réclame encore votre attention.

Au mois de mars dernier, décidé à continuer des expériences sur la qualité et l'utilité d'autres espèces d'arbres, j'ai fait abattre :

1° Un érable rouge de Virginie ;

2° Un faux érable à sucre ou à feuilles de frêne, de Pensylvanie ;

3° Un cerasus mahaleb ou bois de Ste Lucie des Vosges.

J'ai reconnu que leur bois est de la première beauté ; celui de Ste Lucie répand une odeur très-agréable ; il m'a paru utile, Messieurs, de vous en montrer des

échantillons ; à cette fin, je vous adresse un bout de planche de chaque espèce.

Je viens aussi de faire abattre, guidé vers le même but :

1° Un génévrier ou cèdre des Bermudes ;

2° Un pin de Jérusalem ou d'Alep ;

Lesquels, suivant l'opinion de quelques auteurs, craignent tous deux les gelées et doivent être tenus à l'orangerie ; cependant j'ai élevé ces arbres en pleine terre, et j'ai acquis la certitude que les froids les plus violens ont été, durant un espace de quatorze ans, absolument inoffensifs : depuis trois ans, le pin de Jérusalem produisait de la bonne graine, qui, semée en pleine terre et à l'exposition du nord, a parfaitement réussi ; la majeure partie du premier semis, âgé de trois ans, est déjà parvenue à la hauteur de trente-six à quarante-deux pouces.

Il me paraît que ces deux espèces, de même que l'alisier de Fontainebleau, dont j'ai aussi fait abattre un individu, ne deviendront jamais des arbres de forte dimension ; mais je présume que leur bois pourra être utilisé, et qu'un examen approfondi pourra faire découvrir en eux des propriétés particulières. En adressant à MM. du conseil de la société, des échantillons de ces bois, je joindrai une rélation succincte des remarques et des essais que j'aurai faits à cet égard.

L'exposition de mes recherches recevra la plus douce récompense, Messieurs, si elle offre quelques découvertes dignes d'obtenir de la société un accueil favorable.

VERMINCK, *Membre correspondant de la Société.*

Rapport sur les résultats des opérations faites par le soussigné, le 17 janvier 1827, en présence de M. le capitaine Rappard, *chef ingénieur de la forteresse d'Ypres, assisté du sieur* Barratto, *maître menuisier audit lieu, et dans son attelier, pour constater la résistance dont est susceptible le bois communément employé dans les constructions de tout genre dans ce royaume: en comparaison avec le bois de l'*Erable blanc *d'Amérique, introduit et cultivé par M.* Verminck, *notaire à Ypres, et celui du* Mélèze *d'Europe, aussi provenu de son crû.*

Le 6 novembre dernier, des expériences avaient déjà été faites; mais, cette fois, elles se sont étendues sur d'autres espèces de bois, et la présence de M. le capitaine Rappard, fonctionnaire aussi honorablement distingué qu'éminemment instruit, a donné à nos résultats l'autorité de la chose jugée.

Ces épreuves ont été exécutées suivant la théorie-pratique du célèbre Bélidor, établissant que la résistance du bois est, à un poids qui lui fait équilibre, comme sa force physique est à la puissance qui l'entraine ou l'anéantit, étant tiré par un plus grand poids:

Système représenté par la formule suivante:

$$P = \frac{ab^2}{c}$$

P, étant la force agissante, et se trouvant en équilibre avec la puissance d'un prisme de bois, égal aux dimensions de $\frac{ab^2}{c}$;

c, répondant à la longueur du prisme;

a, à la dimension de la base du prisme;

b^2 au carré du côté perpendiculaire sur la base.

Les soliveaux parallélipipèdes qui furent employés dans l'opération, avaient pour base le carré d'un pouce de France, ou de o. 02 $\frac{62}{100}$ pouces des P. B., sur o. 48 pouces de long ; ils étaient posés horizontalement sur deux lambourdes, placées sur deux tréteaux bien de niveau, et offrant un espacement de o. 42 $\frac{62}{100}$. Ils n'étaient aucunement retenus par leurs bouts ; le tout comme à *la planche* ci-contre.

Donc le volume de chaque prisme était de $\frac{3}{10000}$ d'aune cube, et le poids de chacun, savoir :

CHENE d'âge, abattu depuis		ERABLE blanc d'Amérique.	HETRE.	LARIX de neuf ans de croissance.	ORME.	PEUPLIER d'Hollande.	PEUPLIER du Canada.	SAPIN.
2 ans.	8 ans.							
L. O. G.								
o. 2. $2\frac{1}{4}$	o. 2. $0\frac{1}{2}$	o. 2. $1\frac{1}{4}$	o. 2. $1\frac{1}{2}$	o. 1. 5.	o. 2. $1\frac{1}{4}$	o. 1. 5.	o. 1. $0\frac{1}{2}$	o. 1. $5\frac{1}{4}$

Ils résistèrent, un moment avant de se rompre, chacun au poids suivant :

CHENE d'âge, abattu depuis		ERABLE blanc d'Amérique.	HETRE.	LARIX de neuf ans de croissance.	ORME.	PEUPLIER d'Hollande.	PEUPLIER du Canada.	SAPIN.	*Observations.*
2 ans.	8 ans.								Le prisme de l'Erable blanc était pris d'un arbre de 15 ans de graine et à la hauteur de 8 aunes 50 pouces de son pied.
Livres									
265.	215.	245.	215.	90.	170.	150.	110.	150.	

On peut donc établir : que le bois de chêne, abattu depuis huit ans, a $\frac{1}{5}$ de force de moins que celui abattu depuis deux ans ; que l'érable blanc d'Amérique,

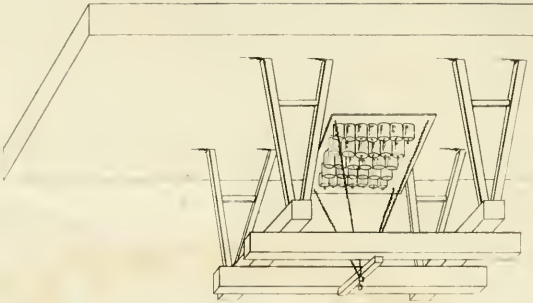

de quinze ans de croissance et dont le prisme est pris à la hauteur de 8 aunes 50 pouces au-dessus de son pied, a un $\frac{1}{13}$ de force de moins que le chêne vert, et $\frac{1}{7}$ de plus en densité que le chêne sec; de manière que déjà la force du bois de l'érable blanc se trouve en terme moyen entre le chêne vert et sec. Les autres bois qui ont le plus particulièrement attiré l'attention de MM. les observateurs, sont le hêtre, le larix et l'orme: le premier ayant offert une résistance égale à celle du chêne sec, et $\frac{1}{6}$ de moins que l'érable blanc d'Amérique.

Le soussigné, en exposant ici le bon résultat qu'a donné le bois du hêtre, sous le rapport de sa force physique comparée à celle des bois en réputation dans le commerce, doit aussi, pour que l'architecte et l'agronome ne se trompent pas dans l'usage qu'ils croiraient pouvoir en faire, signaler les défauts auxquels il est assujetti: d'abord il s'affecte de vermoulure, se déjette et est très-enclin à se fendre par l'action de l'air; il n'est donc très-propre à aucun ouvrage de menuiserie.

Le bois d'orme, moins remuant, mais aussi sujet à la vermoulure que le précédent, a $\frac{1}{5}$ de force de moins que le chêne sec, et $\frac{1}{3}$ de moins que l'érable blanc; son bois devenu absolument sec, s'emploie avec avantage dans la menue charpenterie et la charonnerie.

Le larix n'avait que neuf ans de graine; son bois était donc peu propre à servir de comparaison dans de telles expériences; mais la grande élasticité qu'il a montrée en sautant, sans fracture, de dessus les lambourdes et en se redressant à l'instant, laissa apercevoir que, parvenu à maturité, ce bois doit être d'une grande utilité; ce ne fut qu'à la seconde épreuve, et lorsque les lambourdes étaient rétrécies de deux pou-

ces, qu'il éclata, et encore était-ce au travers des nœuds de ses branches.

En résultat : ces expériences, dont les solutions s'accordent à peu de chose près avec celles que le soussigné fit le 6 novembre dernier, permettent de conclure, que le bois de l'érable blanc d'Amérique est de nature à mériter l'attention particulière des agronomes, et que la propagation peut leur en être fortement recommandée. D'abord, sa croissance est plus prompte de plus d'un tiers que celle du chêne ; sa force n'est inférieure à celle du chêne vert que de très-peu, et elle est supérieure à celle du chêne sec ; son bois est dur, ferme, serré, sans être fibreux ni poreux ; il n'est pas sujet à se déjeter, à se fendre, ni à la vermoulure.

Il suit encore de ces expériences, qu'on sera toujours à même de pouvoir déterminer les dimensions des poutres, soliveaux, lambourdes, madriers et planches de l'une des essences de bois ci-dessus indiquées : le poids qu'ils devraient porter et l'ouverture des supports étant donnés au moyen de la formule $P = \frac{ab^2}{c}$, laquelle, pour chaque espèce, peut être réduite ; pour ne point entrer dans un plus grand développement, soit par exemple, pour l'érable blanc la proportion :

$$\frac{ab^2}{c} : 245 \text{ ou } P :: \frac{de^2}{f} : x$$

ou

$$\frac{0,0269^3}{48} : 245,00 :: \frac{de^2}{f} = \frac{0,15^3}{6} : x = 3399$$

où $d = e = 0,15$ et $f = 6$; x sera le poids que supporterait, un moment avant sa rupture, un prisme d'érable blanc de la longueur de 6 aunes sur

0, 15 d'équarrissage. On trouvera $x = 3399$ livres des Pays-Bas.

Pour un prisme égal de chêne vert on trouverait 3660 00
— — — — — — de chêne sec 2914 00
— — — — — — de hêtre . . . . . le même poids.
— — — — — — d'orme 2266 00

Mais, comme il est physiquement démontré que la poutre, le soliveau etc., destinés à porter des fardeaux dans les manufactures, les arsénaux et autres constructions publiques ou particulières, lorsqu'ils sont posés sur des bases inébranlables et solidement ancrés, ont un tiers de force de plus; il s'en suit qu'on pourra sans crainte de rupture, charger une poutre du poids obtenu par la solution de la proportion précitée; puisque, dans les expériences décrites, les prismes sur lesquels on a opéré, avaient les deux bouts libres sur les supports.

Ypres, le 20 janvier 1827.

MAERTENS.

ESSAI HISTORIQUE ET CRITIQUE SUR LA PHYTONYMIE,

ou Nomenclature végétale.

» LA Botanique, disent les détracteurs de cette intéressante partie de l'histoire naturelle, est une science de mots; elle fatigue la mémoire, glace l'imagination et tue le génie. » Cette accusation, si souvent répétée, est injuste; la physiologie végétale, qui étudie les lois par lesquelles vivent les plantes, admet toute l'étendue des hautes conceptions humaines, et doit être considérée comme étant la plus importante branche de la botanique.

Les plantes naissent, vivent et meurent; la nature leur fait parcourir la série de phénomènes à laquelle les êtres les plus élevés dans l'échelle de la création sont soumis invariablement. Etudier la structure et l'organisation des végétaux, suivre leur développement successif, déterminer les causes de leur dépérissement et celles de leur mort; voilà la philosophie de la science. Elle est indépendante des systèmes et ne veut de mots que ceux qui servent à peindre les idées; sa marche est lente, mais sûre; toute entière dans la nature, elle ne demande que des observateurs attentifs qui sachent deviner ses œuvres et les célébrer dignement. Celui-là est vraiment botaniste qui apprécie convenablement la philosophie végétale. C'est elle qui éclaire de son flambeau l'agriculture, source féconde de la prospérité des états, et l'horticulture à laquelle l'homme doit ses plus innocens plaisirs; elle guide le praticien dans le choix et la récolte des substances admises dans la thérapeutique, le colon dans l'élection des terreins propres à assurer la naturalisation d'une foule de végétaux précieux. Pourrait-on nommer encore science de mots, une science fondée sur des faits, et si riche en applications importantes?

Mais après avoir étudié la structure intime des végétaux, il faut encore apprendre à les connaître et à les classer. Alors commence la partie technique de la botanique que nos savans ont peut-être un peu trop hérissée de mots.

Ce serait ici le lieu d'examiner si la botanique est, ou non, susceptible d'être mise à la portée des gens du monde; nous nous prononcerons pour la négative.

Les sciences diffèrent des arts, en ce que les premières sont le résultat des opérations de l'esprit et le

fruit de l'observation ; les arts ne sont que l'œuvre de la main ou l'application de théorèmes isolés. Les sciences se lient entr'elles par une série non interrompue de raisonnemens ; les arts sont fondés sur-tout sur des faits isolés, dont on profite sans s'inquiéter toujours des causes qui les ont produits ; ceux-là ne sont susceptibles que de perfectionnement, tandis que les autres le sont d'aggrandissement ; on peut donc savoir un art plus ou moins parfaitement, tandis qu'on ne peut connaître une science qu'après en avoir saisi l'ensemble. Si nous appliquons ces vérités à la botanique, nous verrons que l'étude d'une plante suppose celle d'un système et celle des organes qui servent à le baser : or, n'est-ce pas l'à la botanique toute entière?

C'est ce qui explique comment il arrive qu'on trouve si peu de personnes ayant de demi-connaissances sur cette matière, et ce qui a fait cesser de compter la botanique parmi les sciences faciles. Il est vrai que chaque jour, on semble ajouter à ses difficultés par les vicissitudes de systèmes, aussitôt renversés qu'imaginés. Il n'est guères aujourd'hui de botaniste qui ne soit novateur ; des genres innombrables sont créés à l'aide de genres démembrés ou détruits ; la phytonymie ou nomenclature végétale n'ayant point de règles fixes, et chaque auteur travaillant pour son compte, il en résulte une synonymie effrayante qui fera de la botanique un labyrinthe inextricable.

Les amis de cette science, vivement affligés d'un tel état de choses, peuvent prévoir l'instant où la botanique sera abandonnée par tous les bons esprits ; c'est pour retarder, autant que nos faibles moyens nous le permettent, cette décadence prochaine que nous voulons faire un examen critique de la phytonymie,

et proposer quelques règles moins arbitraires que celles qui sont suivies maintenant.

Les premières plantes que l'homme nomma, furent celles qui attirèrent son attention par des propriétés nuisibles ou des propriétés bienfaisantes. Ces mots primitifs devaient indiquer les usages auxquels ces plantes étaient appliquées, le rôle qu'elles jouaient dans l'économie civile et religieuse des nations, etc. On conçoit que ces noms doivent perdre leur origine dans celle de la langue des peuples: φηγὸς *fagus*, dérivé de φάγω *je mange*; βρόμος *avena* qui vient de βρῶμα, *aliment*, parce que ces plantes fournissaient une nourriture aux hommes avant que les céréales fussent établies en cultures régulières; voilà probablement quelques-uns des noms primitifs Grecs. Quant aux noms Hébraïques ou Egyptiens, on sait peu de chose sur la manière dont on les forma. Il est probable cependant que la marche de l'esprit humain dut être uniforme chez tous les peuples, et que les noms caractéristiques prédominèrent chez tous. On nomma d'abord Herbe, *herba*, πόα, la plupart des graminées; Champignon, *fungus*, μύκης, tous les champignons; Fougère, *filix*, πτέρις, toutes les fougères; mais aussitôt que l'on eut reconnu la flexibilité et la tenacité du *Lygeum Spartum*, il fut nommé λινόσπαρτον, *lin propre à faire des liens*; quand on se fut apperçu que le capillaire, étant plongé dans l'eau, ne s'humectait pas, il reçut la qualification d'*Adiantum*, ἀδίαντον, *qui ne peut s'humecter*, etc. etc. L'*habitat*, la durée des fleurs, des ressemblances extérieures avec certaines parties d'animaux connus, servirent principalement à établir cette nomenclature vacillante.

Malheureusement la nécessité de nommer les plantes

dut précéder la science botanique ; et, comme cette nomenclature primitive ne put être le résultat d'une convention consentie par tous les auteurs, elle se surchargea de noms qui l'embrouillèrent, et la firent ce que nous la voyons aujourd'hui.

L'Orient, si anciennement civilisé, nous offrira sans doute, dans ses divers dialectes, l'étymologie de plusieurs noms de plantes admis plus tard dans les langues grecque et latine ; mais, malgré le séjour prolongé des Anglais dans l'Inde, peu d'ouvrages sont encore traduits, et ceux qui le sont ne peuvent éclairer qu'un fort petit nombre de questions étymologiques.

La Bible a énuméré un assez grand nombre de plantes, et l'on voit que toutes celles qui s'y trouvent mentionnées sont des plantes utiles ; témoins : l'olivier, dont la colombe messagère de paix rapporta un rameau en signe de réconciliation entre le ciel et la terre ; le safran, le nard, le galbanum, le baumier, la canelle, le ladanum, le santal, le bois d'aloës, mis au rang des parfums les plus exquis et dont quelques-uns même étaient exclusivement réservés au Seigneur et brûlés devant l'Arche Sainte ; le papyrus, dont les tuniques servaient dès-lors à faire du papier et les tiges à la construction de barques légères, mais suffisantes pour la navigation intérieure ; le coton, connu sous le nom de *Byssus*, et dont les Hébreux savaient faire des étoffes moëlleuses ; le figuier, le jujubier, la vigne, l'amandier, le grenadier, le pistachier et le dattier, qui croissaient dans leurs vergers et leur donnaient des fruits ; l'orge, le froment, l'épautre, le sorgho, comptés parmi leurs céréales ; l'ail, l'oignon, l'échalotte, le *corchorus olitorius*, la lentille, la fève, le melon, la citrouille, qui composaient la presque totalité de leurs légumes ;

le *solanum insanum*, la mandragore, nommés parmi leurs poisons les plus redoutables ; le cumin, la coriandre, le *cassia lignea*, la canelle, la nielle, fort estimés comme condimens ; les narcisses, le *lawsonia*, le lys, cultivés à cause de la fragrance de leurs fleurs. Peu de noms hébreux se trouvent dans la nomenclature moderne ; on y voit cependant *Byssus* qui vient de *Butz ; Cassia* de *Ketzioth*, *Hyssopus* (1) de *Ezob*, et quelques autres que nous omettons à dessein.

Le peuple Hébreu, dont la destinée fut si singulière et chez lequel se perd le berceau de notre religion, n'a exercé cependant qu'une faible influence sur notre civilisation ; il n'en est pas de même des Musulmans, qui menacèrent plusieurs fois l'Europe de la subjuguer : les Maures, établis dans l'Espagne à laquelle ils donnèrent des maîtres, passèrent les Pyrénées, et si le bras de Charles-Martel ne les eut écrasés dans les plaines de Tours, la France fut devenue peut-être musulmane, et notre langue ainsi que nos mœurs eussent été, sinon changées, du moins modifiées et rendues méconnaissables.

Séparés des Espagnols par une barrière insurmontable, par la religion, les Maures donnèrent aux vaincus une marque de tolérance bien rare et que les soldats de Cortès et ceux de Pizarre n'imitèrent pas, lorsque la

(1) Salomon qui connaissait, dit-on, depuis le cèdre jusqu'à l'hyssope, ne nous a laissé aucun traité qui puisse justifier à nos yeux ce prétendu savoir. Les modernes, afin de chercher une opposition plus grande entre le cèdre et l'hyssope, ont prétendu que cette dernière plante était une petite mousse du genre *Gymnostomum*, nommée aujourd'hui *Gymnostomum truncatulum ;* mais des voyageurs ont, avec plus de raison, désigné le *Thymbra spicata* de Linné : labiée commune sur les murs de la cité sainte.

faiblesse des Indiens et l'imperfection de leurs armes de guerre, livrèrent un nouveau monde à l'Espagne; mais si les Arabes laissèrent le culte du Christ aux peuples de la péninsule, ils n'en modifièrent pas moins la langue, qui reçut quelques-unes des lettres gutturales des Mahométans. Avicennes, Averrhoës, Abulfadli, écrivirent plusieurs ouvrages importans sur la médecine, l'alchimie et l'histoire naturelle. L'Europe entière, plongée dans les ténèbres de la plus profonde ignorance, adopta les noms des plantes qui s'y trouvaient mentionnées, ainsi que les termes scientifiques qui y étaient employés.

L'Influence que, dans le moyen âge, les Arabes-Maures exercèrent sur l'Europe fut prodigieuse; celle que les Arabes de l'Arabie proprement dite firent sentir à la Grèce, et celle-ci à l'Italie, ne fut guères moindre. Eux seuls communiquaient avec l'Inde par la Perse; le commerce des parfums et celui des médicamens étaient en entier dans leurs mains; circonstance qui explique pourquoi les écrits de Théophraste et ceux de Dioscoride contiennent un si grand nombre de noms de substances dont l'étymologie se trouve dans les langues semitiques; tels sont: *Agalluchi*, *Azaderach*, *Balasan*, *Ban*, *Bonduc*, *Fagarah*, *Hhamamah*, *Jasmin*, *Kali*, *Kankham*, *Kharub*, *Kobebah*, *Koton*, *Mahhaleb*, *Sakhr*, *Sandal*, *Sebestan*, *Sennah*, *Tamar-hendi*, et une foule d'autres, presque tous introduits dans la langue grecque, à laquelle nous les avons empruntés Le peuple Arabe a été long-tems en possession du droit d'imposer des noms aux plantes. Les Mahométans sont dans cette croyance que Dieu parla arabe à Adam en lui faisant connaître les vertus médicinales des végétaux, qui prirent leur nom de leurs propriétés afin que l'application en devînt plus facile à l'homme.

La langue hiéroglyphique des Egyptiens est à peu près perdue ; mais si les travaux de M. Champollion-Figeac étaient suivis de succès, il est probable que l'on trouverait plusieurs noms égyptiens de plantes dans la langue des Arabes ; car ces peuples ont communiqué de tout tems avec les nations répandues sur les deux rives du Nil.

Les Grecs du tems d'Homère, n'avaient encore dans leur langue aucun nom d'origine arabe : les Homérides (Homère, Hésiode, Orphée) mentionnent beaucoup de plantes, dont les noms sont primitifs ; nous ne répondrions pas néanmoins que quelques-unes de ces plantes, originaires de l'Europe, n'aient donné leurs noms à la langue arabe.

Homère célèbre plusieurs plantes utiles et plusieurs plantes agréables ; mais peu de ces noms sont passés dans la nomenclature moderne ; on y retrouve pourtant l'*ἀσφόδελος*, qui n'est plus pour nous la fleur des tombeaux ; le *δρῦς*, chêne, qui nous donne l'étymologie de notre mot *Druide :* le *δόναξ*, grand roseau, connu des botanistes sous le nom d'*Arundo Donax*, et qui est si commun dans le midi de l'Europe ; le *λωτὸς*, sorte de rhamnée dont le fruit était si agréable qu'il éteignait le doux amour du sol natal ; le *πλατάνιστος*, platane, dont la feuille avec ses nombreux sinus, nous présente une ressemblance si exacte avec la figure du Péloponèse. Hippocrate, Théophraste, Dioscoride et Pline, sont les pères de la nomenclature du moyen âge. Parmi le très-grand nombre de plantes que décrivent leurs ouvrages, il en est dont les noms perdent leur étymologie dans la nuit des tems, et qu'on tenterait vainement d'expliquer. Quelques savans ont mis l'ancienne langue celtique à contribution. Dans le nombre des étymologies que cette langue fournit, il en est d'ingénieuses ; mais le

plus grand nombre d'entr'elles est loin d'être satisfaisant : vouloir tout expliquer est sans doute un travers de l'esprit humain ; cependant, comme on lui a dû d'importantes découvertes, ce travers doit paraître excusable.

Il existe deux nomenclatures botaniques : l'une qu'on veut avec raison rendre universelle ; l'autre particulière à chaque pays et dont la réforme est presque impossible : celle-là est la nomenclature vulgaire ; la première, la nomenclature scientifique.

Les sciences suivent tardivement les progrès de la civilisation et ne s'établissent que quand les premiers besoins sont satisfaits, et lorsque l'agriculture a donné à la société ce bien-être sans lequel tous les efforts de l'esprit humain doivent se diriger vers les arts mécaniques. Il s'ensuit que toutes les nomenclatures ont dû commencer par être des nomenclatures vulgaires ; la langue des peuples méridionaux, plus souple, plus riche ou plus harmonieuse que la nôtre, dût fournir des noms vulgaires faciles à retenir ; aussi les écrivains ne firent-ils aucune difficulté de les adopter. Ce qu'ils ont fait, nous n'eussions pas manqué de le faire ; mais le moyen de conserver à des plantes les noms de *bonnet à crapaud, bonnet à vaches, toupie à cochons, morsure du diable, crachat de lune, archée céleste*, etc. etc.? Il a donc fallu, les noms populaires donnés dans tous les pays étant aussi ridicules les uns que les autres, que les modernes cherchassent dans les langues mortes, des noms plus convenables. Le latin et notamment le grec s'offrirent d'abord ; car, après les tems de barbarie, c'était dans les manuscrits grecs et latins qu'il fallait recueillir les débris des sciences, auxquelles le fanatisme et l'anarchie la plus complette nous avaient rendus étrangers. Le latin sur-tout devint la langue des hommes

instruits ; dès lors l'Europe entière, rangée sous une même bannière et parlant la même langue scientifique, marcha à la conquête de la vérité.

Il eût été nécessaire de n'adopter comme noms botaniques que les noms anciens qui pouvaient, avec certitude, être rapportés à des plantes connues. On négligea cette sage précaution ; aussitôt une nomenclature arbitraire de noms bouleversa les traditions nominales, donna lieu à d'interminables controverses et à des dissertations sans nombre, où la vérité se perdit au milieu des opinions les plus contradictoires et des systèmes les plus extravagans.

Il est rare que les noms donnés par Théophraste et ses successeurs, et adoptés par les modernes, désignent une même plante ; ainsi l'*Onolea*, le *Crepis*, l'*Elychrysum* de Pline, de Galien et de Théocrite, ne sont ni des fougères ni des synanthérées, comme on le voit dans la nomenclature actuelle. Ce grave inconvénient ainsi que le désir mal dirigé, d'utiliser pour des genres distincts, des noms qui chez les anciens n'étaient employés que comme noms synonymes d'une seule et même plante, élevèrent entre la botanique ancienne et la botanique moderne, des difficultés insurmontables qui nuisent à l'interprétation des auteurs, et souvent même la rendent impossible.

Toutes les nomenclatures anciennes ou modernes, établies pour les diverses branches de l'histoire naturelle organique et particulièrement pour la botanique, renferment, outre les noms d'une origine inconnue ou incertaine, des noms patronymiques, des noms vulgaires nationaux auxquels on a donné des désinences latines ou grecques, des noms destinés à rappeler quelques particularités remarquables de la plante, des noms de

durée ou de localité, ou enfin qui indiquent le rôle économique, médical, etc.

Les noms patronymiques peuvent être divisés en noms dogmatiques et en noms propres historiques.

Les noms dogmatiques appartiennent presque tous à la mythologie grecque. Dans l'enfance du monde, les temples furent toujours élevés dans les lieux ombragés. Après avoir consacré aux dieux la fontaine et la grotte mystérieuse, il était naturel de mettre sous leur protection les arbres qui les ombrageaient; c'est à cette profonde vénération qu'on eut long-tems pour les forêts, qu'elles dûrent peut-être leur conservation. En attachant l'existence d'une Dryade ou d'une Hamadryade à celle d'un arbre, on empêchait sa destruction. Les premiers législateurs des hommes établissaient leurs dogmes sur de grands principes d'hygiène ou d'économie publique; pour faire aimer les plantes, ils les soumirent, avec tout le monde organisé, à l'influence des fables; elles furent associées aux mystères des cultes; en Egypte, on alla même jusqu'à en adorer plusieurs; en Grèce, on se contenta de les dédier aux dieux, et ces dédicaces étaient raisonnées. Le hêtre, *fagus* des Latins et φηγὸς des Grecs, qu'on doit regarder comme le roi des forêts, fut consacré au roi des dieux, qui reçut de là le surnom de *Phégone;* l'olivier, symbole de la paix, de la clémence, et en général de toutes les vertus paisibles, fut dédié à Minerve, déesse de la sagesse. Apollon, qui dispense l'immortalité aux poëtes et aux guerriers, fut couronné des feuilles du laurier toujours vert. Enfin on consacra le cyprès à Pluton, sans doute à cause de l'immobilité de ses rameaux qui, par leur disposition pyramidale et leur sombre couleur, paraissent

autant de monumens funèbres, élevés en l'honneur du dieu des ombres.

L'étymologie de plusieurs noms génériques rappelle des fictions mythologiques: Hyacinthe, Adonis, Narcisse, Cyparisse, Myrsiné, Daphné, Myntha, donnèrent leur nom à des plantes. Pline nous fait connaître la Mercuriale, la Centaurée, la Circée; Dioscoride parle de la Némésis.

Les modernes ont souvent puisé leurs noms de genres dans la mythologie, et le choix qu'ils ont fait annonce en général beaucoup d'esprit et de discernement. C'est ainsi qu'ils ont nommé *Cerbera*, du nom du chien des enfers dont la morsure causait la mort, une plante rangée parmi nos plus violens poisons; Danaïs, une autre plante dont les pistils, organes femelles, paraissent traiter les étamines, organes mâles, comme les Danaïdes ont traité leurs maris. Atropos, l'une des trois Parques, a donné son nom à l'*Atropa*, solanée dont les effets sont souvent mortels. C'est dans les forêts qu'il faut chercher la *Dianella* des modernes; dans les eaux qu'on trouve leur *Nymphæa* et leur *Nayas;* leur *Protea* a des feuilles satinées qui modifient leurs formes comme Protée savait modifier les siennes, etc. etc.

Dans les premiers siècles de l'église, les Chrétiens placèrent les plantes sous la protection des saints, comme les mythologues les avaient mises sous celles de leurs divinités; mais la sévérité d'un dogme de vérité interdisant toute fiction, aucun souvenir ne put s'attacher à ces noms qui, rejetés des botanistes, ne furent conservés que comme des dénominations spécifiques vulgaires; telles sont les plantes nommées *œil du Christ*, *oreille de Judas*, *boyau du diable*, *herbe de la Sainte Trinité*, *Lys de St. Bruno*, *soulier de Notre-Dame*,

traduction bizarre du *Cypripedium* des Grecs, *épine du Christ, fuite du diable*, et une foule d'autres encore plus extraordinaires, qui se ressentent de la barbarie du moyen âge. On trouve néanmoins dans la nomenclature moderne quelques-uns de ces noms : tels sont ceux de *Passiflora, Angelica, Gratiola*, etc. etc.

La nomenclature ancienne nous montre quelques noms historiques ; ce fut aux rois que l'on fit d'abord la dédicace de plantes nouvelles ; Théophraste et Dioscoride nous ont conservé les noms de l'*ἀχίλλεια*, de l'*εὐπατωριον*, de la *λυσιμάχιον*, de la *γεντσανὴ*, du *τεύκριον*, consacrés à la mémoire d'Achille, d'Eupator, de Lysimaque, de Gentius et de Teucer ; Euphorbe, médecin du roi Juba, a donné son nom à l'*ευφόρβιον*.

Clusius est le premier auteur qui, après la renaissance des lettres, offrit l'exemple d'une dédicace botanique. Cet honneur fut rendu à Cortusus, son ami ; Tournefort imita quelque temps après Clusius, et créa le genre *Bignonia*, du nom du célèbre et savant abbé Bignon. Depuis ces botanistes, les noms patronymiques se sont multipliés à l'infini ; l'adulation fit introduire dans la synonymie une foule de grands noms, et l'amitié une foule de noms obscurs.

On trouve comme génériques, plusieurs noms qui rappellent des dames : tels sont les genres *Blackwellia*, *Monsonia*, *Pommereulia*, *Meriana*, *Libertia*, etc. Ces dédicaces sont très-méritées. Lady Blackwell consacra son immense fortune à l'achèvement d'une iconographie botanique, qui est encore aujourd'hui l'un des ouvrages les plus complets que nous possédions et le plus souvent cité. Lady Monson, découvrit dans ses voyages, un grand nombre de très-belles plantes ; on lui doit, entr'autres découvertes, celle de la sensitive : singulier hasard qui

fait trouver par une femme celle de toutes les plantes qui mérita le mieux l'épithète de pudique! Mme Pommereul se distingua par plusieurs travaux botaniques estimés; Melle Mérian a acquis de la célébrité comme entomologiste; enfin Melle Libert, née Belge, a su enrichir la Flore nationale d'une foule de plantes nouvelles, appartenant toutes à des genres difficiles.

Les noms tirés des langues vivantes, et latinisés, ne peuvent donner lieu à aucune observation intéressante. Des relations plus étendues dans des pays lointains et inconnus aux anciens, ayant aggrandi considérablement le domaine de la botanique, il en est résulté dans la nomenclature l'introduction d'une foule de noms vulgaires, empruntés presque tous aux idiomes des peuples chez lesquels croissaient les nouveaux végétaux. Malheureusement ces noms durs et barbares sont difficiles à retenir et à prononcer.

Le *facies*, la couleur, l'odeur, la saveur, l'*habitat*, une ressemblance plus ou moins grande avec quelques parties d'animaux connus, la symétrie, la durée, quelques singularités remarquables et plusieurs autres considérations, ont donné naissance aux noms caractéristiques dont nous ferons connaître l'inconvénient; ce sont pour la plupart des adjectifs devenus substantifs: *asper*, *Aspera; crassus*, *Crassula; glaber*, *Glabraria; hirtus*, *Hirtella; fœtidus*, *Fœtidia; camphoratus*, *Camphorosma; moschatus*, *Moschatellina*, etc. Il est des noms qui indiquent l'usage médicinal: *Tussilago*, *Scrophularia*, qui calme la toux (*tussim*), qui guérit les scrofules (*scrophulæ*); Alcea vient de ἀλκὴ, *remedium; Lapsana*, de λάπαζω, *purgo*, etc. etc. D'autres rappellent l'emploi économique; *Theobroma* de θεὸς, dieu, et de βρῶμα, aliment, semble dire aliment des dieux.

Sapindus est syncopé de *Sapo indicus*, savon indien, etc. etc.

Il serait trop long et trop fastidieux de faire connaître toutes les données qui ont servi à établir la nomenclature botanique; il paraîtra sans doute plus intéressant de faire remarquer les divers changemens qu'elle a subis.

On peut reconnaître deux époques principales à la nomenclature: celle des noms spécifiques et celle des noms de genres. La première époque s'étend de Théophraste à Clusius, c'est-à-dire, sur un espace de plus de 18 siècles; la deuxième époque se divise naturellement en deux périodes: celle de la nomenclature des genres, qui date de Clusius et s'étend jusqu'à Linné, et celle de la nomenclature des genres et des espèces, ou la nomenclature Linnéenne.

Clusius, le premier, réunit les plantes sous un nom commun, qualifié de générique, mais sans y adjoindre d'abord d'épithète caractéristique. On accompagna bientôt ce nom de qualifications vagues; telles sont celles de *major*, *minor*, *media*, *mas*, *fœmina*, *prima*, *secunda*, *altera*; Bauhin et Tournefort, proposèrent les premiers ces innovations; ce sont elles, mais sur-tout les phrases concises qui se trouvent dans les ouvrages de ces grands botanistes, qui préparèrent l'établissement de la nomenclature linnéenne, ainsi nommée du nom de Linné qui la fonda. Ce grand homme, honoré du titre de prince des botanistes, mais qu'il serait bien plus juste de qualifier de prince des naturalistes, établit la langue méthodique que l'on parle aujourd'hui dans les sciences. Il réduisit chaque dénomination à deux noms, dont l'un est commun à toutes les espèces dénommées, et l'autre sert de signe distinctif à chacune

d'elles. Guiton-Morveau et Lavoisier ont fait l'application la plus heureuse de cette méthode à la chimie.

Le grand avantage de la nomenclature linnéenne est de soulager la mémoire, en permettant d'exprimer en deux mots ce qu'on ne pouvait rendre qu'à l'aide d'une phrase plus ou moins longue. Ainsi Linné nomma ALSINE *media*, ce que G. Bauhin appellait ALSINE *chamœdrifolia flosculis pediculis oblongis insidentibus*; CAMPANULA *media*, ce que le même auteur nommait CAMPANULA *vulgatior foliis urticæ, vel major et asperior*, etc. etc. Linné a donc, en simplifiant si prodigieusement la synonymie et en la rendant régulière, offert le plus puissant moyen de mnémonique que le génie ait jamais pu donner à l'homme. Aussi dans l'hypothèse même où le naturaliste suédois aurait borné sa carrière scientifique à la création de sa nomenclature, son nom n'en serait-il pas moins placé à côté des plus grands noms: tant une nomenclature sage et raisonnée a d'influence sur la marche des sciences.

Linné s'appropria comme noms génériques, la plupart des noms adoptés avant lui; mais s'il profita des travaux de ses devanciers, il mit tant d'habileté dans le parti qu'il en tira, tant de discernement dans le choix des matériaux déjà préparés, que personne ne peut lui refuser le titre de créateur. Il donna une grande vogue aux dédicaces botaniques, et personne n'a su mieux que lui combiner les rapports qui les motivent. En voici un exemple entre plusieurs que nous pourrions choisir: deux frères illustres qui, sans voir jamais s'altérer les nœuds d'une amitié d'autant plus sainte qu'elle était accompagnée d'une plus étroite consanguinité, et d'autant plus difficile à rendre durable qu'ils ambitionnaient une même sorte de gloire, Jean et

Gaspard Bauhin, donnèrent leur nom à un genre de légumineuse remarquable par la disposition de ses feuilles, composées de deux lobes étroitement unis et portés sur un seul pétiole. Linné n'a-t-il pas évidemment cherché à immortaliser l'amitié fraternelle, et à en présenter l'image? C'est ainsi que de nos jours on a donné le nom de *Humboldtia laurifolia* à une plante de Ceylan, dont les feuilles lancéolées et toujours vertes sont semblables à celles du laurier: comme pour avertir la postérité que les contemporains d'un grand homme n'attendent pas toujours sa mort pour lui décerner une couronne.

On a reproché à Linné d'avoir nommé *Bufonia*, une plante près de laquelle aime à se cacher le plus hideux des reptiles, afin d'outrager, par un rapprochement injurieux, celui de qui l'on a dit: *Majestati naturæ par ingenium.* Une foule d'auteurs ont répété cette assertion mensongère, que nous ne chercherions pas à réfuter si plusieurs contemporains n'avaient paru y ajouter foi, en lui donnant place dans des ouvrages qui sont entre les mains de tout le monde.

Cette imputation odieuse a pris naissance dans la différence de mérite des deux grands hommes.

Un savant aussi méthodique que Linné, ne pouvait guères apprécier le principal mérite de Buffon: celui d'avoir une imagination brillante, à laquelle il dut ce style enchanteur dont le naturaliste suédois ne pouvait goûter les charmes. De son côté, Buffon pouvait-il apprécier des travaux qui semblaient mettre des entraves au génie, et qui tendaient à faire substituer des phrases synoptiques et des méthodes, à ces expressions éloquentes qui le placèrent si haut comme écrivain. Mais, quoique suivant une route différente, trop de gloire

fut le partage de ces deux hommes pour supposer que l'un d'eux put commettre une injure grossière, et que l'autre pût croire qu'elle fut réellement commise.

Nous avons appris de M. de Rosen, vieillard octogénaire, compatriote et disciple de Linné dans les dernières années de la vie de ce grand naturaliste, qu'il s'indignait avec tout le feu de la jeunesse de ce que l'on pût croire à la possibilité d'un outrage dont Buffon aurait été l'objet. » Buffon, disait Linné, n'a point » reculé les bornes de la science, mais il sut la faire » aimer; n'est-ce donc pas aussi la servir utilement?" Il ajoutait que s'il n'avait pas cru devoir dédier une plante à l'un de ses antagonistes (1), du moins n'avait-il jamais voulu l'injurier. Le caractère honorable du vieillard de qui nous tenons cette anecdote et celui du savant illustre dont il est fait mention, disposent à croire que cette dénégation était sincère et nous l'accueillons. La gloire des grands hommes appartient à la postérité toute entière et quand il faut venger leur mémoire, il serait odieux d'entendre demander quelle fut leur patrie; en travaillant à agrandir la sphère des connaissances humaines, ils sont devenus citoyens du monde.

Les auteurs qui ont adopté la méthode linnéenne, ne sont pas d'accord sur le mode à suivre relativement à la formation des noms génériques. Adanson exigeait des noms qui ne portassent avec eux aucune signification; et l'on assure que, pour mieux suivre cette méthode, il tirait au sort les syllabes qui devaient les former. Bergeret au contraire voulait qu'un mot pût

(1) Ce n'est point *Buffonia* qu'il faut lire, mais bien *Bufonia*, comme l'a toujours ortographié Linné.

donner tous les caractères du genre ; pour parvenir à son but, il désignait chaque organe et ses principales modifications par des lettres. Il résulta de cette méthode des noms aussi difficiles à prononcer qu'à retenir ; nous n'en citerons que trois ou quatre par égard pour des oreilles françaises : ce sont les mots *alpicokamaïanteritron, ausgwagyabaeba, hoqcyabiahushez, wehfwafuanizae ;* le nom de la rose, *ῥόδον* des grecs, *rosa* des latins, si doux dans toutes les langues, se trouve être l'un de ces quatre noms.

Il nous semble nécessaire de choisir pour noms génériques, des mots d'une longueur médiocre, d'une prononciation facile, sans signification arrêtée, à moins que le genre n'offre un caractère très-remarquable qui puisse garantir jusqu'à un certain point contre la possibilité de le retrouver dans un autre genre.

Il nous serait facile de démontrer que tous les noms caractéristiques sont vicieux ; s'il fallait justifier les noms de *chenopodium*, patte d'oie ; de *myosotis*, oreille de souris ; de *saururus*, queue de lézard ; d'*andropogon*, barbe d'homme, on serait fort embarrassé.

Les noms qui rappellent la saveur ou la couleur, ne sont pas plus justes ; une foule de plantes méritent les noms de *picris* (*πικρὸς*) amer ; de *glycine* (*γλυκυς*) doux ; de *blitum* (*βλιτον*) insipide ; un grand nombre d'entr'elles peuvent se nommer *crassula, asperugo ;* il en est à peu près de même des *trifolium, crucianella*, etc. et des noms qui indiquent l'*habitat* : la *Parnassia* ne vient pas exclusivement sur le Parnasse, et se plaît sur-tout dans les terrains bas et humides de l'Europe ; le *Smyrnium* et le *Samolus* se trouvent ailleurs qu'à Smyrne et à Samos, et nos jeunes paysannes n'ont pas besoin d'aller à Colchos pour cueillir le *Colchique*.

Les noms qui rappellent les propriétés médicales, sont souvent plus dangereux, car ils consacrent les plus grossières croyances : la *pulmonaire*, l'*aristoloche*, la *scrophulaire*, l'*asplenie*, ne guérissent, ni ne soulagent les maladies indiquées par leur origine étymologique. Il est de ces noms dont l'absurdité est parfaite; ceux de *hieracium* et de *chelidonium* en sont un exemple : ils dérivent d'ἱέραξ et de χελιδών, épervier et hirondelle, parce qu'une croyance populaire voulait que le suc de ces plantes servît à ces oiseaux pour rendre la vue à leurs petits, s'il arrivait qu'ils naquissent aveugles.

Malheureusement ces noms qui ne justifient pas leur origine étymologique et ont l'inconvénient de présenter des idées fausses, sont nombreux. Comment y remédier aujourd'hui? cela n'est plus guères possible, et peut-être le bien qui en résulterait, serait-il inférieur à tous les inconvéniens; mais cette réforme, maintenant impossible ou dangereuse, peut s'effectuer plus tard avec facilité. Cinquante mille plantes sont aujourd'hui connues; ce n'est guères, d'après des supputations exactes, que le tiers environ de celles qui figureront dans nos ouvrages généraux. Commençons donc à adopter une marche régulière, afin qu'un jour les noms vicieux, formant une faible minorité relativement à la masse, puissent être changés sans qu'il en résulte un bouleversement total. Nous pardonnera-t-on d'émettre à ce sujet quelques idées que nous croyons propres à tracer la route qu'il faudrait suivre désormais?

L'absence, la présence et le nombre des cotylédons dans les plantes, les ont fait séparer en *acotylédones*, *monocotylédones* et *di-* ou *polycotylédones;* nous voudrions que toutes les désinences des noms de famille, propres à chacune de ces classes fussent régulières;

que, par exemple :

Les acotylédones eussent la terminaison en *i : fuci, fungi, musci*, etc. ;

Les monocotylédones, celle en *a : amoma, gramina, carica*, etc. ;

Les polycotylédones, celle en *æ : viticeæ, guttiferæ, myrtaceæ, cistaceæ, cruciferæ*, etc.

Peu de changemens seraient nécessaires pour arriver de ce côté à la plus grande régularité possible, et ces changemens sont faciles et sans danger.

Quant aux noms génériques, nous voudrions qu'à l'avenir on donnât aux genres acotylédons de nouvelle formation, une terminaison en *um ;* aux genres monocotylédons une désinence en *a ;* aux genres dicotylédons une désinence en *us.*

On conçoit que, par ce moyen, on ne pourrait nommer un genre, ni désigner une famille sans qu'on n'apprît en même tems à quelle grande division du règne végétal ils appartiennent.

Nous avons toujours pensé que, pour des plantes remarquables par la simplicité de leurs organes, pour les cryptogames par exemple, des noms caractéristiques étaient possibles et présentaient même de l'avantage sur les autres. C'est ce que nous avions cherché à établir dans un mémoire lu à la société de pharmacie de Paris en 1820 ; nous proposions d'adjoindre au nom du genre, celui de la famille ; mais, ayant connu plus tard que M. *A. du Petit-Thouars* avait adopté cette innovation dans une monographie des orchidées, où l'on voit qu'il nomme *cymbidorchis*, ce qu'on appellait seulement *cymbidium ; disorchis*, ce que l'on appellait *disa*, etc., nous suspendimes toute publication à ce sujet. C'était à la famille des mousses que nous avions

appliqué cette nomenclature. Il en résultait des noms qui semblaient très-propres à servir de mnémonique, ainsi qu'on pourra en juger par les exemples qui suivent : nous nommions le genre *phascum*, *atretobryum* (mousse imperforée); le *sphagnum*, *diatomobryum* (mousse à capsule coupée en travers); le *weissia*, *odontoxybryum* (mousse à dents aiguës), etc. Nous avions réservé au genre *bryum*, le nom de *bryotypus*, pour indiquer que cette mousse était le type nominal et fondamental de la famille. Cette méthode est certainement applicable à la cryptogamie, mais elle ne peut être présentée que par une personne dont l'autorité soit du plus grand poids et appuyée d'un grand ouvrage.

Ce que nous avons fait pour les mousses, et ce que M. *A. du Petit-Thouars* a fait pour les orchidées, prouve que cette dernière règle peut s'étendre à toutes les familles du règne végétal; mais la nécessité où l'on se trouverait alors de changer une foule de noms beaucoup trop longs et qu'il faudrait former péniblement d'après les lois grammaticales, arrêtera bien des gens; il devient par cela indispensable d'y renoncer pour la cryptogamie même; car il n'est pas convenable d'appliquer à l'une des parties de la botanique, une règle qu'on ne voudrait point étendre à toutes. Cependant, le moyen d'introduire peu à peu ce mode de nomenclature, serait de s'en servir dans les monographies, genre de travaux où la synonymie est souvent renouvelée en entier.

Nous avons indiqué les noms caractéristiques pour la cryptogamie, et ceux-ci pourraient devenir exclusifs; mais nous croyons qu'on doit presque se les interdire pour la phanérogamie, à cause de la multiplicité des organes et de la presque impossibilité où l'on est de trouver un

caractère saillant; les noms patronymiques sont à coup sûr les meilleurs, à moins que l'on ne puisse trouver un caractère différentiel absolu, ce qui est fort rare.

Les auteurs modernes semblent avoir adopté cette base pour leur nomenclature, et l'on peut s'en assurer dans le prodrôme de M. Decandolle et dans la partie botanique du voyage de M. de Humboldt, où l'on trouve un si grand nombre de dédicaces botaniques. Cette marche, loin de contrarier les idées philosophiques, s'accorde très-bien avec elles.

Il est digne, en effet, du siècle où nous vivons, d'attacher l'immortalité à des êtres dont la reproduction est assurée pour toute la durée du globe; on s'arrête avec intérêt devant ces homonymes des grands hommes. Qu'une plante s'appelle *polygonum, asperula, chrysanthemum,* et vous aurez seulement l'idée d'un végétal à plusieurs genouillures, à surface rude ou à fleurs jaunes: on parle seulement à vos sens; mais, si ces plantes se nomment *Hippocratia, Aristotelia, Catonia, Virgilia,* soudain des idées morales et religieuses se réveillent en vous: c'est Hippocrate, Aristote, Caton, Virgile; et, supposant un instant réels les dogmes de Pythagore, vous cherchez dans des plantes consacrées à ces hommes à jamais illustres, l'utilité, la grâce ou la beauté.

On s'est astreint de nos jours à donner aux genres de nouvelle formation, des noms de botanistes, de voyageurs, de naturalistes ou de médecins; il paraît juste sans doute de récompenser de préférence ceux qui se sont livrés à l'étude de la nature, ou qui l'ont favorisée; mais pourquoi ne pas accorder le même honneur aux hommes qui ajoutent à la gloire nationale, soit dans les lettres, soit dans les sciences, soit dans les

arts? Cependant que cet honneur si grand de donner son nom à quelques-uns des êtres de la création, ne soit accordé qu'à ceux qui en sont réellement dignes et qui développent de grands talens ou de grandes vertus. Ne tirez pas de l'oubli les noms qui ne méritent pas d'en sortir; n'oubliez pas que, dispensateurs d'une sorte d'immortalité, vous devez vous servir de ce droit pour récompenser ou pour punir; flétrissez du nom de Néron ou de Caligula, les Upas de Java ou les Euphorbes des déserts Africains, afin que leur nom seul, en inspirant l'effroi, puisse avertir le voyageur de ce qu'il doit redouter de plantes qui ont reçu des noms en horreur dans la mémoire des hommes. On peut craindre, il est vrai, en prenant des noms propres pour base de la nomenclature phanérogamique, de voir promptement s'épuiser les noms illustres; car les noms génériques se multiplient avec une telle rapidité que l'on peut porter à près de 9000 ceux qui ont été créés depuis la renaissance de la botanique jusqu'à nos jours; chaque auteur se croit l'arbitre du travail des auteurs qui l'ont précédé; comme il est possible en botanique de faire successivement de chaque organe le caractère fondamental d'un genre, on conçoit combien il devient facile d'édifier et de détruire.

Il serait bien tems de mettre un terme à tant d'innovations, et ce qui nous reste à dire sur les moyens d'arriver à ce résultat, pourra passer pour une utopie; mais on me la pardonnera en faveur d'un zèle ardent pour une science que j'aime. Je voudrais donc, et plusieurs botanistes ont exprimé le même désir, qu'il fût possible d'assembler une sorte de congrès botanique dans l'une des principales villes de l'Europe; et nous ne pensons pas qu'il fût indigne de la sollicitude des Souverains de favoriser un semblable projet;

chaque contrée y enverrait ses botanistes les plus éclairés, qui travailleraient de concert à faire un *synopsis* de toutes les plantes connues, en proposant les innovations qu'il leur paraîtrait convenable d'adopter dans l'intérêt de la science; c'est alors qu'on pourrait établir la nomenclature sur des bases durables; le travail de cette grande commission serait adopté comme un code, et les innovations subséquentes seraient repoussées comme on repousse les innovations de langage; aussi l'on ne verrait plus, comme cela arrive trop souvent, un *hypnum* devenir un *leptodon*, un *neckera*, un *octoblepharum*, un *orthotrichum*, puis un *pilotrichum*, un *polytrichum*, un *pterigynandrum*, un *pterogonium*, et enfin un *lasia;* ou bien encore un *apium* passer successivement dans les genres *cicutaria*, *pastinaca*, *peucedanum*, *seseli*, *spielmannia*, *tragoselinum*, *trinia*, pour figurer définitivement dans le genre *pimpinella*. On m'objectera peut-être la difficulté de faire recevoir ce travail comme définitif; mais, comme il deviendrait nécessairement le plus parfait que l'on possédât, il trouverait dans cette perfection même une cause suffisante d'adoption. Il serait bien entendu que ce congrès devrait se réunir d'époque en époque pour sanctionner les améliorations et les découvertes faites ou proposées dans l'intervalle du tems écoulé.

Il résulterait nécessairement d'une marche semblable, que les auteurs dont la vie s'écoule à débrouiller les synonymies, à signaler les doubles emplois, ou à rectifier les inexactitudes, dirigeraient leurs travaux vers des branches non moins importantes des connaissances humaines: certes la botanique est une science du plus haut intérêt, et cependant il est douteux qu'elle rapporte en utilité réelle tout ce qu'on y dépense d'intelligence et de tems.

A. Fée.

Redevoering, etc. — Discours prononcé à l'occasion de l'érection, à Leyde, d'une école d'industrie, par J. de Gelder, *professeur à l'université de Leyde, le 7 Décembre* 1826.

« L'Établissement de cours industriels, ordonné par » l'arrêté de Sa Majesté du 17 Juin 1826, n° 169, a » un but si utile, et promet des résultats si avantageux » à notre pays, qu'on ne saurait imaginer trop de » moyens, trop de voies pour faire connaître parfaite- » ment à toutes les classes de la société, la nature de » ces utiles institutions, leur indispensable nécessité et » les heureux fruits que peuvent en attendre ceux qui » suivront les leçons avec zèle; et aussi, pour combat- » tre, par des argumens solides, les préventions que » l'ignorance ou d'autres causes pourraient inspirer » contre elles, à quelques personnes. »

Tels sont les termes dans lesquels le célèbre professeur de Leyde annonce le sujet du discours que nous nous proposons de faire connaître à nos lecteurs, et cela avec d'autant plus de détails que les Belges du midi peuvent prendre leur part dans les salutaires conseils qu'il donne à leurs compatriotes du nord. On retrouve avec plaisir le nom honorable de M. de Gelder partout où il est question, soit d'imprimer à la culture des sciences exactes, dans notre Royaume, la marche plus philosophique et plus sévère qu'on a su lui donner ailleurs, soit de combattre avec les armes de la raison et l'ascendant de longs travaux couronnés de succès, les idées étroites qui naissent

de l'ignorance, de l'esprit de routine, et assez souvent d'injustes préventions. Les nombreux traités élémentaires qu'il a publiés, et qui ont tous été, pour lui, l'objet d'un travail long et consciencieux, déposent partout du zèle infatigable avec lequel il a suivi, jusque dans leurs derniers progrès, les diverses branches des mathématiques pures. On pourra sur-tout s'en convaincre par la lecture de la première partie de son Traité de calcul différentiel, intégral et des variations; de quelque manière qu'on envisage la marche qu'il adopte pour le développement des principes du calcul infinitésimal, on verra combien il est au-dessus de « ces mathématiciens médiocres dont les connais- » sances finissent où se terminent leur livre, et qui » par cela même sont incapables de faire en ce genre » un livre utile" (1).

Le discours ou, si l'on aime mieux, la dissertation de M. de Gelder, se divise en trois parties. Dans la première, il examine la question: si les institutions nouvelles en faveur de l'industrie sont nécessaires. Il fait jaillir la réponse affirmative à cette question, de la comparaison entre les résultats différens de

(1) *D'Alembert, Mélanges philosophiques.* Ce grand géomètre s'élève, dans ce passage cité par M. de Gelder dans la préface de son traité de calcul différentiel, contre ces écrivains sans mission, qui, parce qu'ils n'ont pas fait d'études approfondies, regardent comme très-facile la composition d'un livre élémentaire. « Ce qui rend, dit-il, la plupart des élémens si défectueux, c'est » moins encore le plan suivant lequel on les traite, que l'inca- » pacité de ceux qui l'exécutent." On sent tout le poids de cette réflexion, quand on songe à l'heureuse influence qu'a exercée sur l'étude des mathématiques, en France, la composition de livres élémentaires par les hommes supérieurs qui avaient le plus contribué à leurs progrès.

deux marches opposées, suivies dans des circonstances semblables, par les Anglais et les Hollandais. Ces derniers, selon lui, ont vu s'évanouir la prospérité de leurs manufactures, parce que leurs richesses, fruit de l'industrie, de l'application, des efforts et de l'économie de leurs pères, en se répandant dans les classes moyennes, y avaient porté le luxe et l'aisance, et celle-ci l'insouciance et l'amour du repos. Ils ne réfléchirent pas assez que les étrangers, tributaires de leur commerce et assujétis à la nécessité de consommer les produits de leurs manufactures, devaient voir d'un œil jaloux leurs richesses et leur prospérité, et s'efforcer par tous les moyens que leur offrait la nature et que leur indiquait le bon sens, de se relever de l'état de langueur où ils se voyaient comparativement à eux. On s'imaginerait à tort que le désir d'obtenir la domination des mers dans l'ancien et le nouveau monde fût la cause unique de l'immense puissance navale de l'Angleterre; cette puissance est bien plutôt la suite naturelle de l'activité infatigable avec laquelle les Anglais ont su étendre leur commerce. Qu'on nomme, si l'on veut, la politique des diplomates anglais, rusée et perfide; en admettant même qu'elle l'ait été autant qu'une imagination peut être prévenue se le figure, quels auraient été ses résultats, sans les moyens intérieurs que l'activité et le génie du peuple Britannique tiraient, pour ainsi dire, du néant? Les Anglais ont compris que le commerce ne suffit pas pour assurer la prospérité durable du commerce; que quand on ne peut pas porter sur les marchés étrangers les produits de son sol et de son industrie, il ne reste plus qu'à faire le commerce pour le compte d'autrui et à devenir dépendant des maîtres que l'on sert; ils ont sur-tout compris que le seul moyen d'assurer

aux produits de leurs manufactures et de leurs fabriques une préférence durable, était d'encourager les arts et les manufactures. Il ne s'en sont pas tenus là. La division du travail mit la dernière main à leur prépondérance manufacturière ; et, après de longs succès, toujours actifs, toujours infatigables, la prospérité ne put les éblouir jusqu'au point de leur faire penser qu'ils avaient atteint le comble de la perfection. Ils cherchèrent à fabriquer avec moins de bras et en moins de tems. Ils substituèrent, autant qu'ils le purent, des machines régulières, à l'action irrégulière de l'homme, des animaux, de l'eau et de l'air. L'Angleterre est beaucoup moins redevable de ce qu'elle est maintenant à sa politique qu'à la protection qu'elle a constamment accordée aux arts utiles et aux connaissances philosophiques. Elle a compris que la richesse d'un état ne consiste pas à posséder de l'or et de l'argent.

Les Hollandais, qui se distinguent par la constance et l'invariabilité du caractère, doivent peut-être à cette qualité, l'idée qu'il convient de se montrer ennemi de tout ce qui est nouveau, et de s'en tenir à tout ce qui est ancien. Ils ont toujours trop perdu de vue le sage principe qu'il faut essayer tous les moyens, et s'en tenir à ceux dont l'expérience a prouvé la bonté et l'utilité. Leur attachement aux choses anciennes, qui, sagement dirigé, était une de leurs premières vertus nationales, est devenu, lorsqu'on en eut fait une maxime et une règle de conduite, qu'on suivait aveuglement, la cause la plus immédiate du lent dépérissement de leurs arts, de leurs métiers et de leurs manufactures. A cette cause se joignaient le principe généralement admis qu'un enfant ne devait apprendre ni savoir rien au-dela de ce qui était strictement nécessaire pour la pratique de son

art ou de son métier (1); et cet autre principe, qu'on devait s'occuper exclusivement du commerce et de tout ce qui est en rapport immédiat avec lui, et juger le commerce seul digne d'attention.

La précieuse maxime: *l'expérience est le meilleur maître* (2) qu'ils avaient toujours à la bouche, mais qu'ils entendaient et pratiquaient mal, les porta jusqu'au point de rejeter avec mépris ces conseils de la théorie qui sont nécessaires pour diriger toute espèce de pratique, et de préférer suivre aveuglement des règles dont ils ne connaissaient ni les fondemens ni les motifs, que de se mettre en état, par l'étude des principes généraux, sur lesquels les règles pratiques reposent, d'améliorer leurs procédés et de perfectionner leurs produits. Leurs artistes et leurs ouvriers suivaient constamment l'ancienne routine; le constructeur de moulins garnissait les ailes et terminait les différentes parties de ces appareils, sans posséder la moindre notion de mécanique, d'après un modèle ou un précepte qu'il tenait de son maître; habitué à travailler en esclave, il était incapable d'apprécier un procédé meilleur ni d'apporter aux règles reçues une modification qui l'eût obligé à s'écarter de la marche pratique qu'on lui avait appris à suivre aveuglement. Les choses n'allaient pas mieux pour l'architecture civile. Il y avait, il est vrai, des écoles d'architecture; mais qu'y faisait-on? y apprenait-on les principes du dessin géométrique et sur-tout

(1) On devrait conclure du dernier rapport de Son Exc. le Ministre de l'Intérieur sur l'état de l'instruction primaire dans le Royaume, que les Belges, en général, méritent encore maintenant un reproche bien plus grave sous ce rapport, si d'autres branches de l'instruction publique ne présentaient chez eux, d'honorables compensations.

(2) *De onderwinding is de beste leermeesteresse.*

de la mécanique? Nullement! On y apprenait à faire dessin d'après dessin, et l'on se croyait fort avancé lorsqu'on savait copier, dans tel ou tel ordre d'architecture, un escalier, un comble ou une belle colonne, lavée proprement et avec goût. On n'y apprenait pas à connaître l'espèce et la nature des matériaux, leur force, leur résistance, ni leurs autres qualités.

Telle est, en substance, la première partie du discours de M. de Gelder. On voit qu'il s'est cru d'autant moins obligé de dissimuler des vérités sévères, qu'il parlait à une nation capable de les comprendre et d'en profiter. On peut se montrer exigeant à l'égard d'un peuple qui a inventé les télescopes, tiré parti du pendule pour la mesure du tems, découvert la véritable loi de la réfraction de la lumière, et imaginé les premiers procédés géodésiques et les méthodes encore usitées aujourd'hui pour déterminer les longitudes en mer.

Dans la seconde partie de son discours, M. de Gelder aborde la question de savoir si les institutions nouvelles peuvent produire le bien que l'on s'en promet. Quoique la réponse affirmative à cette question, découle immédiatement de ce qui précède, voulant convaincre les adversaires même les plus opiniâtres de l'enseignement industriel, il en appelle à l'expérience acquise par les nations voisines et sur-tout aux succès prodigieux obtenus en Angleterre, depuis que l'immortel *James Watt*, tourna de ce côté l'attention de ses compatriotes. La machine à vapeur si heureusement perfectionnée par ce célèbre mécanicien, exige, pour la confection des différentes parties qui la composent, une rigueur vraiment géométrique. Quelque habiles que fussent alors les ouvriers anglais en comparaison de ceux du continent, ils ne l'étaient pas assez pour satisfaire à

cette condition. Il fallait les instruire. *Watt* se chargea lui-même de cette tâche, pour les siens, dans son atelier à Soho près de Birmingham. Là, le soir, comme pour se délasser de ses travaux, il leur enseignait le dessin, la géométrie, la physique et la mécanique. Le succès qui couronna ses efforts, fit suivre son exemple, et il y a aujourd'hui peu de villes d'Angleterre et d'Ecosse qui n'aient des écoles d'industrie. A la voix du baron Dupin, la France, en dépit d'intérêts contraires, s'est élancée sur les pas de sa rivale en industrie, et bientôt les Pays-Bas, où le Gouvernement, loin de comprimer l'essor des lumières, stimule ceux qui n'accueillent pas avec assez d'empressement le bienfait de l'instruction, verront dans la plupart de leurs villes l'enseignement industriel en honneur. Déjà la ville de Liège, le Birmingham de la Belgique, atteste les heureux résultats que nous pouvons en attendre. Outre la nécessité pour toutes les nations modernes de tirer parti des acquisitions journalières de la science, pour ne pas perdre le rang qu'elles occupent dans le monde civilisé, il est un motif plus noble, qui doit porter les cœurs généreux à favoriser les écoles d'industrie; celui d'appeler le plus grand nombre possible d'hommes à l'exercice de leurs nobles facultés. Les résultats obtenus en Angleterre, prouvent que l'enseignement industriel rend l'ouvrier non-seulement plus habile, mais encore plus moral. Et quand on ne serait guidé que par l'espoir de fournir à la longue, à un d'*Alembert*, à un *Stone*, à un *Arkwright*, à un *Watt*, à un *Franklin*, ou à un *Evans*, tous hommes nés dans les classes inférieures de la société, l'occasion de reconnaître l'impulsion de son génie, ce motif-là ne suffirait-il pas pour appuyer par tous les moyens, les efforts dirigés vers l'instruction des ouvriers?

Dans la troisième partie de son discours, l'orateur passe à la question qu'on pourrait élever si les institutions créées en faveur de l'industrie rameneront l'état prospère des arts, des métiers et des manufactures, et par suite, du commerce? A cela, il répond que qui veut la fin, veut les moyens; que les cours établis par Sa Majesté sont le premier et le plus simple qu'on puisse et doive employer; que c'est là le premier pas à faire sur le chemin qui doit nous conduire naturellement au but, en réveillant la nation assoupie, et en la rappelant à une salutaire activité; que le moyen de l'enseignement industriel deviendra plus efficace, lorsque tous les citoyens, chacun dans le cercle de ses relations particulières, tâcheront, par la persuasion, d'obtenir de la prévention et de l'ignorance qu'elles consentent à profiter de l'occasion de s'instruire qu'on leur offre si libéralement. D'ailleurs, il serait absurde de ne pas mettre la main à l'œuvre, parce que l'on n'est pas sûr des résultats que l'on obtiendra, de même qu'il le serait de ne pas administrer les moyens de guérison à un malade dont le médecin ne répond pas. D'un autre côté, il n'est rien que nous ne puissions espérer de la patience et de l'opiniâtreté d'une nation libre, telle que la nôtre, si l'on parvient à éveiller en elle cette activité, cet esprit de recherche qui distinguent nos voisins.

Nous ne rapporterons pas les argumens connus que M. de Gelder, fait valoir en faveur de l'emploi des machines. Nous terminerons cet article, déjà un peu long, par la réponse qu'il fait à ceux qui crient aux savans: « Nous apprendrez-vous quelque chose de neuf, vous » qui, dans votre cabinet, vous livrez à des méditations » abstraites, qui n'avez jamais manié ni rabot, ni ciseau, » ni truelle, qui peut-être n'avez jamais vu un métier

» à tisser ni approché d'une chaudière de teinturier, » nous apprendrez-vous quelque chose de neuf à nous » praticiens, qui passons notre vie à exercer notre art? » Non! dit M. de Gelder, mais nous voulons nous » instruire avec vous, sans prétendre pénétrer mal-à- » propos vos secrets. Nous voulons réconcilier, unir par » des liens étroits deux ennemis qu'une haine pour ainsi » dire héréditaire a tenus constamment divisés au grand » détriment de l'industrie. Nous vous ferons connaître et » comprendre les bases théoriques de votre art, et nous » vous mettrons à même de pénétrer plus avant dans » la connaissance des faits que vous offre votre expé- » rience journalière. Nous nous empresserons de vous » faire connaître ce qui se fait à l'étranger. Vous nous » communiquerez vos réflexions, et les difficultés qui » vous arrêteront; nous tâcherons, de lever celles-ci, » s'il est possible, et ainsi, la science prêtera une main » fraternelle à l'industrie; ainsi, deux classes estima- » bles de la société réuniront leurs efforts, les diri- » geront vers un seul et même but, le bonheur de » la Patrie." L.

BULLETIN
DES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

INSTITUT ROYAL DES PAYS-BAS.

Dans la dernière livraison du *Messager,* page 418, à l'occasion du compte rendu des travaux de la 4me classe de l'Institut, pendant les années 1825 et 1826, il s'est glissé une erreur que nous nous empressons de signaler. Elle consiste à avoir accumulé sur un seul jour, celui de la séance publique où M. *de Vos*, secrétaire de la classe, lut son rapport, les lectures faites en séance ordinaire, pendant les deux années dont il analyse les travaux. Les mémoires de MM. *Humbert*, *van Os*, *Saportas*, *de Vos*, *den Tex*, ont été lus en autant de séances différentes, ainsi qu'un second mémoire de M. *de Vos*, que nous avons, à tort, attribué à M. *Klyn*, et dont le sujet était l'*Art théâtral.*

Déjà, dans une autre circonstance, M. *de Vos* n'avait pas dissimulé qu'il ne voyait pas dans Talma ce tragédien unique et incomparable, objet de l'enthousiasme exclusif des français, et que l'opinion peu favorable qu'il avait du jeu de ce célèbre acteur, lui semblait justifiée par les idées que Talma lui-même avait émises dans les réflexions qu'il avait publiées, à l'occasion de *Lekain*, dans la *collection des mémoires sur l'art dramatique.* Cette fois, M. de Vos crut devoir dire un mot sur le jeu, prétendu naturel, préconisé par *Talma;* la question, dit-il, se réduit à savoir ce qu'on entend par *jeu naturel:* expression susceptible de deux acceptions,

tout comme celle de *déclamation naturelle*. Tout art doit, sans aucun doute, être fondé sur la nature, et partant aussi l'art tragique; mais après tout, il faut de l'art. Toute divergence d'opinion sur cette matière cesserait, si on considérait la tragédie non comme la peinture fidèle d'un événement, mais comme une production sublime de l'art, comme une épopée en action. De plus, M. *de Vos* cherche à établir que la manière de Talma, quoiqu'en apparence plus naturelle, était, après tout, aussi une manière; et il compare cette manière à celle de La Rive, qui, dans l'ouvrage de Talma, n'est cité ni comme tragédien ni comme écrivain connu par des mémoires sur l'art théâtral. Dans cette comparaison, M. *de Vos* établit que *Talma*, pour avoir fait autrement que ses dévanciers, n'a pas fait mieux, et qu'à la fin de ses réflexions, il se trouve en contradiction avec ce qu'il a dit au commencement.

Quant à M. *Klyn*, son mémoire avait pour objet de montrer l'art comme le lien sublime qui unit l'homme terrestre aux cieux. Ce sentiment inné dans l'homme, qui le porte à chercher l'essence et l'origine des choses, fait que, peu satisfait de ce qui l'entoure, il aspire à quelque chose de surnaturel; quoiqu'il ne puisse se rendre compte ni du monde sensible, ni du monde moral, il reconnaît les rapports qui les lient. Il marcherait à tâtons dans l'un comme dans l'autre, et courrait à chaque instant le risque de tomber dans le doute, si ce sentiment intime qui unit les perceptions des sens et les inspirations immatérielles, n'agissait en lui. C'est ce sentiment qu'il veut répandre au dehors et faire partager aux autres, au moyen de paroles, de sons et de signes extérieurs; ses efforts répétés, renouvellés, variés dans la recherche des moyens de réussir, lui fait

trouver ces moyens; et ce sont ces efforts et le succès dont ils sont couronnés qui, en se manifestant, constituent l'art. L'art est donc plus que la nature, plus qu'un jeu de l'imagination: il est l'œuvre des nobles facultés de l'âme; il n'emploie le monde sensible que comme un moyen nécessaire et dont il ne peut se passer. C'est par là qu'il devient la source du beau et du sublime; nous cherchons à communiquer aux autres ce qui nous cause de l'étonnement ou du plaisir; nous produisons des choses qui n'ont pas de type dans le monde réel; la nature devient un langage allégorique dans lequel le sentiment des arts cherche sa réalisation; le monde qui nous entoure devient un reflet de ce monde meilleur, où nous trouverons un jour notre plus haute destination.

Tels sont les principes développés par M. *Klyn:* principes qu'il applique plus spécialement, dans son mémoire, à la poésie, à l'éloquence, à la peinture et à la musique.

QUÆSTIONES IN UNIVERSITATE GANDAVENSI

Pro certamine literario anni 1828 *propositæ.*

Ab Ordine Jurisconsultorum.

Exponatur doctrina de juribus extraneorum in Belgio.

Ab Ordine Philosophorum et Literatorum.

I. Exponantur et examinentur varia argumenta, quibus philosophi ad probandam animi immortalitatem uti solent.

II. Institutum administrandæ œconomiæ politicæ, quod systema mercuriale dici solet, quas habuit, ex

universò statu regnorum Europæ, cum publico, tum privatæ industriæ et mercatûs commercii, repetendas rationes, cur a medio seculo XVII usque ad Francici regni, exeunte seculo XVIII, eversionem, veluti fundamentum se tueretur domesticæ politices? et quatenus existimandum est, illi statui fuisse consentaneum?

III. Commentatione historico-criticâ illustretur Quintil. inst. orat. lib. X. cap. I.

Ab Ordine Medicorum.

Quid docent notiones hodiernæ ex anatomia, physiologia, pathologia chirurgica, observatione et experimentis petitæ circa lethalitatem vulnerum partium contentarum et continentium thoracis?

Ab Ordine Mathematicorum et Physicorum.

Quæruntur 1° Relationes inter segmenta trianguli cujuscumque, una vel tribus rectis transversariis (*transversales*) ex eodem plani trianguli puncto oriundis, secti.

2° Notio divisionis harmonicæ rectæ magnitudine datæ, nec non fascis harmonici: definitio et proprietates præcipuæ quadrilateri completi (*quadrilatère complet*): imprimis relationes inter segmenta cujusque trium diagonalium duabus reliquis diagonalibus sectæ: locus punctorum mediorum earumdem diagonalium, nec non punctorum concursus laterum duorum triangulorum in eodem plano sitorum, quorum vertices tribus rectis per idem punctum transeuntibus connectuntur.

3° Locus trium punctorum concursûs laterum adversorum hexagoni circulo vel sectioni conicæ inscripti; præterea demonstratio concursûs unici trium diagonalium hexagoni iisdem curvis circumscripti.

4° Enumeratio proprietatum notatu digniorum qui-

bus gaudent hexagona, pentagona, quadrilatera et triangula lineis secundi gradûs cum inscripta, tum circumscripta.

5° Notiones et proprietates insigniores Polorum et Polarium.

6° Tandem horum principiorum ejusmodi applicationes quæ solius normæ usum requirant.

II. Præcipua actionis chemicæ radiorum solarium phænomena exponere eorumque leges eruere.

III. Exponantur et inter se comparentur diversæ de origine venarum metalla, aliaque corpora fossilia continentium hucusque propositæ opiniones.

Commentationes, Latino tantum sermone conficiendæ, et aliâ, quum ipsorum auctorum, manu describendæ, ante diem 1 Junii A. 1828 auctorum sumtibus, ad Academiæ Actuarium mittantur. Præterea singulis Commentationibus inscribatur lemma, cui addatur schedula obsignata, Auctorum nomina continens, inque exteriore parte eodem lemmate conspicua. Præmia vero, e Regiâ munificentiâ victoribus decreta, distribuentur primo die lunæ mensis Octobris A. 1828.

SOCIÉTÉ HOLLANDAISE DES SCIENCES A HARLEM.

Programme pour 1827.

La société a tenu sa 74^{me} séance annuelle le 19 mai. Elle a couronné: 1° un mémoire contenant la description d'une nouvelle manière de réprimer les sources d'eau, dans les puits profonds, destinés à la construction des grandes écluses: par *A. F. Goudriaan*, conseiller d'état, inspecteur-général de l'état hydraulique du royaume; 2° un mémoire concernant les effets du froid rigoureux de 1822 sur les arbres et les plantes:

par *J. B. Oberdieek*, ministre de l'évangile à Bardewiek près Luneburg; et 3°, un mémoire sur la décadence du commerce en Hollande et les moyens d'y remédier: par *M. van Ouwerkerk de Vries*, à Amsterdam.

Elle a reçu sur les deux questions suivantes une réponse en allemand, ayant pour devise : Ζητεῖτε καὶ εὑρήσετε, *Matth.* VII. 7 :

» Quel est l'état actuel des connaissances concernant » le mouvement des sucs dans les plantes? Quelles sont » les observations et les expériences qui fournissent » quelque lumière sur la cause de ce mouvement, et » sur les vaisseaux ou organes dans lesquels il a lieu? » Qu'est-ce qu'on peut regarder comme suffisamment » prouvé, par des expériences bien vérifiées, de tout » ce que les physiciens ont écrit sur ce sujet: qu'est- » ce qu'on doit considérer encore comme moins prouvé » ou seulement hypothétique? Et quelle utilité peut-on » tirer de la connaissance acquise à cet égard pour la » culture des plantes?"

» Quelle est l'origine et la nature de ce que *Grew*, » *Duhamel* et d'autres ont nommé *cambium* dans les » troncs des arbres et des arbrisseaux? Est-ce effec- » tivement, comme plusieurs physiciens l'ont supposé, » une substance particulière bien différente des autres » sucs des plantes, et par laquelle les nouvelles cou- » ches de bois et d'écorce sont produites? Ou est-ce, » comme quelques autres physiciens le supposent, » une substance déjà organisée, qui se développe? » Quelle utilité peut-on tirer de ce que nous connais- » sons de cette substance, pour la culture des plantes » usuelles?"

La société a reconnu dans ce mémoire les talens et l'érudition de l'auteur, mais elle s'est aperçue qu'il

n'a pas eu assez de tems pour l'achever; ce qui a fait prendre la résolution de prolonger le terme du concours jusqu'au 1.er Janvier 1829.

L'auteur pourra obtenir copie des observations faites sur ce mémoire, en envoyant pour cet effet une adresse au Secrétaire de la Société.

Réglant ultérieurement son programme, la Société rappelle toutes les questions auxquelles elle a demandé des réponses *avant le* 1.er *Janvier* 1828; elles sont insérées textuellement, au nombre de vingt, dans le *Messager* de 1826, depuis la page 153 jusqu'à la page 161.

Sept questions, répétées de ses précédens programmes, sont remises au concours, et les réponses demandées *avant le* 1er *Janvier* 1829. Elles sont également insérées au *Messager* de 1826, savoir :

1° *Aux pages* 162 *et* 163, sur l'usage de la pompe pneumatique dans les fabriques et manufactures;

2° *Pag.* 164, sur les maladies connues d'après des principes certains, et sur les remèdes les plus efficaces pour les guérir;

3° *Pag.* 165, sur l'emploi de la vapeur dans les fabriques et les usages domestiques;

4° *Pag.* 165 *et* 166, sur le choix, pour l'enseignement, des branches et parties les plus utiles de l'histoire-naturelle;

5° *Pag.* 166, sur les maladies de la peau qu'on croit être causées par de très-petits insectes;

6° *Pag.* 167, sur le développement de graines surannées, par des moyens artificiels;

7° *Pag.* 168, sur la différence entre une mixtion mécanique et une union chimique, sur-tout dans les fluides aëriformes.

Les nouvelles questions suivantes sont proposées, et les réponses également demandées *avant le* 1^r *Janv.* 1829.

» Quel est l'effet et l'utilité des bains de mer par » rapport à quelques maladies? Quelles sont les mala- » dies contre lesquelles on peut s'en servir avec succès? » Y a-t-il des maladies dans lesquelles on peut attendre » avec raison, plus d'effet des bains de mer que des » autres médicamens?"

La théorie par laquelle, en chimie, on suppose que toutes les actions chimiques des corps sont l'effet de l'électricité, étant adoptée de plus en plus, on demande: » Un examen critique de tout ce que l'expérience a » prouvé à cet égard, afin qu'on en puisse conclure: » si l'électricité seule doit être considérée comme la » cause de toute action chimique, ou bien si l'on est » encore obligé de supposer une force particulière, » connue sous le nom d'affinité chimique?"

» Qu'est-ce que l'on sait actuellement à l'égard de » l'origine de ces matières vertes et autres, qui se pro- » duisent dans les eaux stagnantes ou à la surface de » de celles-ci et d'autres corps? Doit-on, d'après des » observations bien décisives, considérer ces matières » comme des productions végétales ou comme des vé- » gétaux d'une structure plus simple? Doit-on les rap- » porter à la même espèce, ou peut-on en indiquer la » différence par des caractères spécifiques? Quelles sont » les observations qui restent encore à faire, sur-tout » par le moyen d'instrumens microscopiques, pour » perfectionner la connaissance de ces êtres?"

On désire que ce sujet soit éclairci par des observations réitérées et que les objets observés soient décrits et figurés exactement (1).

(1) Voyez F. P. Schranck, *über die Priestleyische Grune ma-*

» Quelles sont, depuis la publication de l'ouvrage de » M. Decandolle : *Essai sur les propriétés médicales » des plantes, comparées avec leurs formes extérieures » et leurs classes naturelles*, (3me édition, Paris, 1816) » les observations et les expériences par lesquelles la » théorie exposée dans cet ouvrage, soit confirmée et » éclaircie ? Quelles sont les exceptions et les contradic- » tions qui restent à résoudre à l'égard de cette théorie ?"

Les arbres *conifères* différant considérablement des autres arbres, tant dans leur structure et leur manière de croître que dans les matières propres qu'ils renferment et dans d'autres propriétés, on désire : » Une comparaison exacte de la structure des arbres » conifères avec celle des autres arbres, et que, par » des recherches ultérieures, on tâche de démontrer » jusqu'à quel point cette différence de structure peut » servir soit à expliquer les autres propriétés des arbres » conifères, soit à en déduire des préceptes utiles à la » culture de ces arbres ? "

» De quelle manière la cendre de tourbe augmente- » t-elle la fertilité de quelques terres, tandis qu'on sait » qu'elle ne contient que très-peu de ces principes qui » peuvent principalement servir d'aliment aux plantes ? » De quelles qualités sont les terres dont on sait, par » l'expérience, que la fertilité peut être augmentée par » la cendre de tourbe ? — Pour quelles terres est-elle

---

terie. Denkschriften der Akademie zu Munchen 1811, 1813. -- Hornschuch, *über die entstehung und metamorphosen der niedereu vegetabilischen organismen. Nova acta Physico-medica Acad. Natur. Curios.*, tom. X. p. 513. -- P. J. F. Turpin, *Organographie végétale. Mémoires du Muséum d'Histoire-Naturelle*, tome XIV, p. 15. -- *Treviranus sur le mouvement de la matière verte. Annales des sciences naturelles, Janv.* 1827.

» nuisible? — Quelles indications utiles peut-on dé-
» duire de ce qu'on dira en réponse aux deux pre-
» mières parties de la question?"

» Quelle est l'origine des blocs de roches granitiques
» et autres primitives, de différentes dimensions, que
» l'on trouve en grande abondance, disséminés dans
» les plaines et dans quelques terrains sablonneux du
» royaume des Pays-Bas et de l'Allemagne septentrio-
» nale? Est-il possible de s'assurer, par une comparai-
» son exacte de ces blocs de granit et des cailloux des
» terreins sablonneux avec les parties composantes des
» formations géologiques observées en place, que les
» premiers faisaient auparavant partie des dernières; et
» comment peut-on, dans le cas affirmatif, rendre
» raison de leur transport vers nos plaines et vers celles
» de l'Allemagne septentrionale?"

La Société désire: que l'on indique autant que possible, quels sont les différens endroits où ces blocs ont été observés et de quelle manière ils se trouvent dispersés; que l'on décrive exactement leur nature et leur composition minéralogique; que l'on compare celle-ci avec les parties intégrantes d'autres formations, et qu'enfin l'on pèse scrupuleusement les conséquences qui peuvent, avec plus ou moins de probabilités, être déduites de tout cela.

Le prix pour une réponse bien satisfaisante à chacune des questions, est une médaille d'or de la valeur de 150 florins, et, de plus, une gratification de 150 florins. Il faut adresser les réponses, bien lisiblement écrites en hollandais, en français, en anglais, en latin ou en allemand, mais non en caractères allemands, affranchies et avec des billets, de la manière usitée, à M. *van Marum*, Secrétaire-perpétuel de la Société.

VARIÉTÉS.

Essai sur l'encouragement et l'extension des Tisseranderies de Lin dans la Flandre orientale, suivi d'un relevé décennal du nombre de pièces vendues aux marchés de la Flandre orientale; par M. A. J. L. van den Bogaerde (1).

Nous ne saurions mieux rendre compte à nos lecteurs de l'ouvrage de M. *van den Bogaerde,* commissaire du district de S. Nicolas, (Flandre orientale), qu'en leur offrant l'analyse de cette brochure, faite par un savant professeur de statistique et d'économie politique à l'Université de Leyde, M. *Wttenwaal;* cette pièce, que nous traduisons du hollandais, a paru dans le n° VI, 1.er Juillet 1827, de l'Ami de la Patrie (*Vriend des Vaderlands*), imprimé à La Haye.

» M. van den Bogaerde déjà avantageusement connu comme auteur de la statistique du district de S. Nicolas, ci-devant pays de Waes, paraît avoir un double but en écrivant cette brochure :

» 1° Celui de faire connaître, dans l'intérêt de tous les habitans du royaume, l'importance des tisseranderies de lin de la Flandre orientale.

» 2° Celui d'encourager particulièrement les habitans du district de St. Nicolas à se livrer au tissage du lin.

» Dans le district de St. Nicolas, on récolte une immense quantité de lin, et les métiers à tisser cette filasse y sont en très-petit nombre; on est surpris de voir que

(1) A Gand, chez *De Busscher et Fils*, 1827.

les cultivateurs y ont une espèce d'aversion contre le tissage du lin, tandis que les districts voisins en obtiennent un si grand bénéfice. Dans le pays de Waes, les paysans, leurs enfans et les domestiques restent dans l'inaction pendant les longues soirées et les mauvais tems, tandis que dans les autres parties de la Province, tous les instans sont utilisés au profit du tissage.

» Depuis plus de trois siècles, les tissages du lin forment la principale branche de la prospérité de la Flandre, et de nos jours ils fournissent encore la subsistance à un nombre infini de ménages.

» La fabrication de la toile occupe les gens de la campagne depuis leur enfance jusqu'à la plus haute vieillesse. La matière première est la production du sol; cette matière n'exige donc point de placement de capitaux à l'étranger; il n'y a ici ni avance d'argent ni danger de perte, mais seulement un bénéfice à obtenir par l'emploi d'un tems, sans cela absolument perdu dans l'oisiveté. Le district de St. Nicolas est formé de 28 communes, de la superficie de 49,616 bonniers; de ce nombre il y en a annuellement 3700 à 3800 semés en lin, ce qui donne, année commune, 2,000,000 livres des Pays-Bas de lin. De ce nombre on exporte ordinairement les $^3/_4$ à l'étranger, sur-tout en Angleterre.

» Dans la Flandre orientale, avec une population de 697,612 âmes, on trouve :

31,597 métiers à tisser la toile;
6,124 — à tisser le coton;
639 — à tisser la laine et les étoffes melées de lin et de chanvre.

» En comparant les districts d'Audenarde et de St. Nicolas, et eu égard à la population respective, l'auteur trouve qu'on pourrait encore établir dans ce dernier,

6400 métiers pour toile, qui, par un calcul approximatif et modéré, fourniraient un bénéfice de 320,000 florins, dans l'hypothèse, bien entendu, où l'on atteindrait au degré de perfection acquis dans le pays d'Audenarde; ce qu'on ne pourrait obtenir qu'avec de la patience, du tems et de la persévérance.

» Les petits cultivateurs, qui exploitent de 3 à 5 bonniers, sont les plus nombreux dans le district de St. Nicolas, et ils sont aussi les plus aptes pour le tissage des toiles; car il est constant que, par toute la Flandre, c'est chez ces petits cultivateurs qu'on trouve le plus de métiers en mouvement; dans les grandes métairies, on n'a guère le tems d'employer les gens de la ferme à la filature, et pour ce motif on y fait peu de toiles; car dès qu'on est obligé d'acheter le fil, il reste trop peu de bénéfice sur le tissage seulement.

» On calcule que les petits cultivateurs de la Flandre employent un quart de l'année au métier à tisser, en y comprenant les longues soirées d'hiver. Ainsi, en établissant dans le district de St. Nicolas une augmentation de 6400 métiers qui seraient en activité pendant un quart de l'année, on obtiendrait annuellement, en plus, un produit de 25,000 pièces ou 1,350,000 aunes des Pays-Bas de toiles.

» L'auteur, en désirant que les tisseranderies de lin soient encouragées, avoue qu'il est difficile de faire quelqu'innovation en dépit d'anciens préjugés; mais il fait justement observer qu'il ne s'agit pas tant d'introduire une nouveauté que de développer et d'étendre une chose qui existe déjà. Les administrations locales et sur-tout les grands propriétaires du pays de Waes pourraient contribuer beaucoup aux progrès de cette industrie.

» L'auteur classe au nombre des principaux moyens à adopter, les trois suivans :

» 1° De faire une avance aux petits cultivateurs pour se procurer les ustensils nécessaires au tissage;

» 2° D'habituer les enfans à ce travail, dès l'âge le plus tendre: les filles au rouet, les garçons au métier;

» 3° D'introduire et de proteger de nouveaux marchés.

» L'auteur fait les observations suivantes relativement aux tisseranderies des toiles en général.

» C'est à la France que nous livrons principalement nos toiles; elle les prend non-seulement pour sa propre consommation, mais encore pour les envoyer en Espagne et en Italie. Le comte *Chaptal* calcule l'importation des toiles des Pays-Bas en France, en 1789, à une somme de 12 à 15,000,000 de francs. Aujourd'hui on pourrait augmenter cette somme, sinon de moitié, au moins d'un tiers. Néanmoins, le commerce de nos toiles souffre beaucoup par l'extrême élévation des droits d'entrée en France; ces droits ont été progressivement en croissant depuis 1815, au point qu'ils sont à 20 p. %, et au double pour les toiles blanchies. Le gouvernement français n'étant pas encore content de l'énormité de ces droits, a paru s'occuper quelque tems d'un système de prohibition.

» Mais il semble que nous n'avons point à craindre sérieusement une mesure aussi désastreuse, puisque la France ne possède des fabrications de toiles que dans les départemens de la Normandie et de la Picardie, et qu'elles ne peuvent pas suffire aux besoins du Royaume. Cependant l'élévation des droits menace fortement cette branche d'industrie nationale. Quoiqu'il en soit, nous n'avons pas besoin de l'intermédiaire des

Français pour traiter en Espagne et en Italie; les routes de ces contrées nous sont aussi connues. En Espagne, nos toiles sont encore considérées comme objet de première nécessité, et nos marchands peuvent les fournir à un prix moins élevé que les français; d'abord, parce que ces derniers ne sauraient les vendre qu'avec un second bénéfice, ensuite parce que ces toiles ont déjà payé de grands droits à l'entrée en France; enfin, parce que l'expédition par mer n'augmente les frais que de très-peu de chose. Mais l'effet le plus nuisible, c'est que les toiles blanchies étant chargées d'un double droit, nos blanchisseries se sont déjà établies en France, et que nos tisserans qui habitaient la frontière, vont, pour faire le bénéfice des droits, tisser pendant toute la semaine en France, et que par là il arrive que, de tems en tems, ces tisserans finissent par se fixer sur le territoire français.

» Nous pensons que ces considérations méritent la plus grande attention : les pages de notre histoire comme de celle de toutes les nations, contiennent malheureusement trop d'exemples des coups irréparables que porte à l'industrie nationale, l'émigration des tisserans, des artistes et des ouvriers.

» Quoiqu'il en soit, nous avons encore lieu de nous applaudir de l'état de prospérité de nos fabrications de toiles: le résumé de la vente dans nos divers marchés, depuis 1816 jusqu'en 1825, offre un témoignage irrécusable de cette prospérité; il s'y en est vendu :

En 1816	164,463	pièces ;
— 1817	166,225	—
— 1818	172,598	—
— 1819	170,684	—
— 1820	173,763	—

En 1821	183,884	pièces.
— 1822	183,902	—
— 1823	185,611	—
— 1824	188,042	—
— 1825	184,686	—
	1,773,858	pièces.

» En y ajoutant toutes les toiles qui se vendent par colportage ou par commission particulière, le nombre de pièces vendues augmenterait au moins d'un dixième et se porterait à 1,951,243 ou à 195,124 par année commune.

» La valeur des pièces en général est difficile à fixer; il y en a de grosses et de fines; pour l'une on emploie une qualité de lin de 50, et pour l'autre de 155 cents la livre des Pays-Bas; néanmoins, en adoptant le prix moyen et modique de 35 florins, on trouve que cette branche produit dans notre Province une circulation de 6,829,340 florins.

» Si l'on calcule maintenant que les marchands gagnent deux florins par pièce, on obtient pour eux un bénéfice de 390,248 florins.

» On compte que deux tiers de ces pièces sont consommés dans la Flandre, tant pour l'usage du corps que pour litteries, sacs, couvertes de chariots, sarraux, etc. et que seulement le tiers restant est exporté de la Province."

Leide, Mai 1827. Signé G. Wttewaall.

Astronomie Populaire, par A. Quetelet.

Après avoir mis l'astronomie à la portée des gens du monde, M. Quetelet s'est chargé d'une tâche non moins difficile: celle de la mettre à la portée du peuple. Une

lecture attentive de son *opuscule* produira la conviction qu'il s'est approché du but autant qu'on peut le faire; car nous doutons qu'il soit possible de l'atteindre complètement. Ceux qui ont enseigné la géométrie, savent combien d'élèves se trouvent arrêtés lorsqu'ils passent des considérations de la géométrie plane à celles de la géométrie de l'espace. Or, ces dernières reviennent à tout moment dans l'explication des phénomènes les plus simples de l'astronomie. Quoiqu'il en soit, il serait à désirer que tous les livres destinés à l'instruction du peuple fussent, comme celui-ci, rédigés par des hommes qui, avant d'initier les autres à la science qu'ils cultivent, ont commencé par l'approfondir.

A propos des positions de physique de M. Quetelet, nous disions dans la dernière livraison du *Messager*, qu'on sentirait tous les jours davantage le besoin de livres conçus dans le même esprit. Depuis, nous avons appris qu'il s'est formé à Londres, sous les auspices des noms les plus recommandables (1), une société pour la propagation des connaissances utiles au moyen de livres qui, s'ils ne sont pas rédigés sous la forme de *positions*, ne renferment au moins que ce qu'il y a de substantiel et de positif dans chaque science Nous sommes sûrs de faire plaisir à nos lecteurs, en leur présentant ici la traduction des préliminaires du réglement de cette société. On y verra le but qu'elle se propose et la manière dont elle compte l'atteindre. M. Goldsmid, à l'obligeance de qui nous devons la connaissance de ce réglement, a bien voulu nous promettre un exemplaire des traités qui ont déjà paru. Nous ne manquerons pas de les faire connaître dans le *Messager*.

(1) Ceux de Brougham, Mackintosh, lord Nugent, lord Althorp, etc. etc.

Société pour la propagation des connaissances utiles.

Le but de la société est strictement limité à ce que propose son titre : savoir, la diffusion des connaissances utiles dans toutes les classes de la société, et particulièrement parmi celles qui n'ont pas le moyen de se procurer des professeurs instruits, ou qui préfèrent apprendre sans maître.

Le plan arrêté pour atteindre ce but, est la publication périodique de traités sur les différentes branches des connaissances humaines, sous la direction et avec la sanction d'un comité de surveillance.

Comme il existe déjà de nombreuses sociétés pour la propagation de l'instruction religieuse, et que le but de la société est de favoriser les progrès des connaissances générales qui peuvent se répandre dans toutes les classes de la société, aucun traité publié sous la sanction du comité, ne contiendra des matières de controverse, ni des choses relatives aux principes de la religion révélée.

Chaque traité scientifique contiendra une exposition des principes fondamentaux de quelque branche de science ; les preuves et les explications de ces principes ; leur application ; la pratique et leur usage dans l'application des faits ou des apparences.

Pour atteindre ce but, les grandes divisions de la science seront subdivisées en branches ; et si l'une de ces subdivisions ou branches ne peut être suffisamment développée dans un seul traité, elle sera continuée dans un second.

Quand quelque partie d'une subdivision sera d'une importance pratique assez grande pour exiger qu'on la suive jusque dans ses moindres détails, on publiera un traité extraordinaire ou séparé sur cette partie,

sans interrompre la série; et on aura soin, autant que possible, de publier en premier lieu les traités relatifs à des objets dont la connaissance est nécessaire pour l'intelligence de ceux qui suivent.

Ainsi, la grande division des sciences naturelles ordinairement appelée philosophie naturelle, sera subdivisée en différentes branches: telles que l'astronomie élémentaire, les puissances mécaniques et leur application aux machines, l'hydrostatique, l'hydraulique, la pneumatique, l'optique, l'électricité, le magnétisme; et des traités pratiques séparés seront publiés sur la gnomonique, la construction des moulins, les instrumens d'optique, etc. Ainsi, des traités seront publiés sur la géométrie, l'algèbre et la trigonométrie, avant qu'on étende la philosophie naturelle jusqu'à ses branches les plus élevées: la dynamique, l'hydrodynamique et l'astronomie physique. On tâchera ainsi de fournir les moyens d'acquérir graduellement la connaissance du domaine entier d'une science, à l'étude de laquelle on peut être porté par intérêt ou par goût.

On joindra à chaque traité une indication des ouvrages ou des parties d'ouvrages dans lesquels le même sujet est plus amplement développé, et des conseils propres à mettre l'étudiant qui pourrait y être disposé, sur les bonnes voies pour pousser plus loin ses études.

Chaque traité se composera d'environ 32 pages in-8°, imprimées de manière à renfermer le contenu de plus de cent pages; et il sera accompagné de belles gravures en bois, et de tables.

Tableau peint par M. van Huffel, *à Gand.*

M. le chanoine Triest et M. Kervyn de Volkaertsbeke, échevin de la ville de Gand, se présentent à l'audience de S. M. le Roi des Pays-Bas; ils lui adressent une requête en faveur de quelques institutions de bienfaisance, et notamment pour prier S. M. de bien vouloir accorder une existence légale aux Béguinages de Gand. Le Roi, avec cette bienveillance qui le caractérise, daigne leur adresser des paroles de satisfaction.

Les chefs de ces institutions, pour exprimer leur reconnaissance envers l'illustre Souverain, ont fait peindre cet épisode pour le placer dans leur salle de réunion.

L'artiste s'est attaché à rendre le sujet aussi fidèlement que possible; en faisant l'analyse du tableau, nous ne nous permettrons pas d'expressions flatteuses, parce que le caractère que nous connaissons à M. van Huffel, les repousserait.

Le Roi est debout (à la droite du spectateur), et légèrement appuyé contre une table; il exprime par son maintien et sa physionomie, qu'il accueille favorablement la demande qui lui est adressée. M. le chanoine Triest tient la supplique et la présente à S. M.; et, à côté de lui, M. Kervyn de Volkaertsbeke exprime par un mouvement simple et naturel, combien il est pénétré de l'extrême affabilité du Monarque. Le fond du tableau représente une des salles d'audience du palais du Roi, à Bruxelles; dans la glace placée sur la cheminée, se réfléchissent, à travers d'une porte ouverte, d'autres appartemens; la glace est surmontée de l'initiale W., couronnée par la renommée; au-dessous de la pendule, se voit la devise, *Je Maintiendrai.* Devant

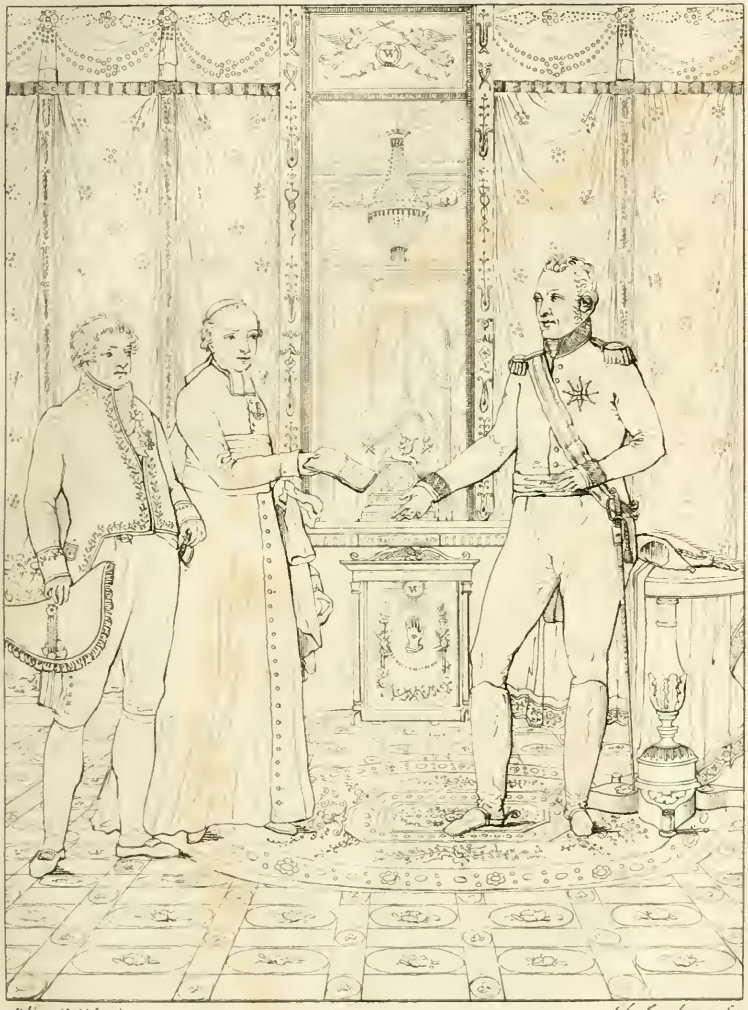

P. Van Hasselt. pinx.

Ch. Enghena Sc.

la cheminée, est placé l'écran que les filles sourdes-muettes de l'institution de Gand ont présenté à leurs Majestés; sur cet écran, richement brodé en or, une main au milieu de laquelle le peintre a placé une bouche, sert à exprimer que c'est par la main que ces intéressans enfans se communiquent leurs pensées; aux deux côtés sont des flambeaux ornés des attributs de tout ce que les sourds-muets sont en état d'apprendre; des branches d'orangers alimentent la lumière. Le tout y est surmonté d'un soleil dans lequel on voit l'initiale du nom de S. M.; à l'entour on lit: *Te mutæ celebrant, noscunt tua et munera surdæ.* Au-dessous de la main est ce vers de Racine, fils: *Le muet parle au sourd étonné de l'entendre.* Un riche tapit couvre le plancher.

Ce tableau ayant été placé dans les appartemens de la Reine, l'artiste reçut de la bouche auguste de S. M. les paroles les plus affectueuses et le témoignage le plus honorable pour son talent.

M. le professeur *Schrant*, dont les ouvrages, d'un style simple et pur, ont beaucoup contribué à propager dans nos provinces méridionales le goût et l'amour d'une littérature qui nous était à peu près inconnue il y a dix ans, vient de nous donner une troisième édition de son Coup-d'œil sur l'histoire des Pays-Bas (*Kort overzigt van de geschiedenis der Nederlanden*). Primitivement ce livre n'était destiné qu'à servir de cadre aux leçons de cet habile professeur sur l'histoire de la Patrie; mais il est déjà adopté, soit comme *leesboek*, soit comme élément d'histoire, dans presque tous nos établissemens publics d'instruction. Nous avons remarqué avec plaisir, en collationnant cette édition-ci avec la seconde, que M. Schrant y a fait de nombreuses

améliorations : qu'il y a développé davantage des passages rendus tant soit peu obscurs par sa diction serrée, retranché ce qui n'était pas d'une nécessité absolue, et donné à son style une couleur qui, sans cesser d'être hollandaise, ne laisse pas d'accommoder mieux ceux qui sont habitués à la langue française. Nous félicitons sincérèment M. Schrant de ce nouveau travail, entrepris dans l'intérêt des bonnes études. S'il nous était permis d'émettre un vœu, ce serait de voir le même savant agrandir le cadre étroit dans lequel il s'est tenu resserré jusqu'ici, et nous donner une histoire *dogmatique* plus développée. Ce serait un service de plus que M. Schrant rendrait aux bonnes études.

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur annonçant que le même écrivain va bientôt faire paraître un nouvel ouvrage qui est maintenant sous presse. Il est intitulé : *Bloemlezing*, ou, choix des meilleures pièces de nos poëtes nationaux, depuis l'origine de la langue jusqu'au XVIII^me^ siècle inclusivement. Cette espèce de galerie poétique, où M. Schrant a suivi l'ordre des tems et l'orthographe des auteurs, fera connaître aux lecteurs et aux jeunes gens qui ne peuvent souvent se procurer des ouvrages qui coûtent très-cher, les richesses de notre littérature et ses diverses époques.

Nous venons de recevoir la 1^re^ livraison de la *Biographie nationale*, ou, *dictionnaire historique de tous les hommes morts et vivans, nés dans le royaume des Pays-Bas et qui se sont rendus célèbres par leurs talens, leurs vertus ou leurs actions.* Cet ouvrage important et qui tiendra un rang distingué dans la bibliothèque de tout Belge pour qui le nom de Patrie n'est pas un mot vide de sens, est rédigé par une société de gens de

lettres du pays. Nous avons lu avec un véritable plaisir cette première livraison qui s'étend jusqu'à la lettre C. et se termine à Charles-Quint, le *Gantois*. Quelques articles, tels que ceux des deux *van Artevelde*, qui, au XIV^me^ siècle, jouèrent un si grand rôle dans l'histoire de la Flandre et sur-tout à Gand, ne m'ont paru rien contenir de nouveau; au contraire, on n'a nullement profité des recherches faites depuis une quinzaine d'années pour rendre justice à la mémoire de ces deux hommes célèbres, qui furent *factieux* si l'on veut, mais dont le caractère ne fut point tel que nous le tracèrent les écrivains de la maison de Bourgogne. M. Dewez lui-même, qui avait été trompé sur leur compte, leur a rendu justice dans l'*Histoire de la Belgique* qu'il publie maintenant et nous lui en savons très-bon gré. Mais d'un autre côté, la *Biographie* se recommande infiniement par la plupart des nouveaux articles, qui ont été rédigés avec un soin digne d'éloges et ont dû coûter à leurs rédacteurs beaucoup de recherches. Ils sont écrits avec une impartialité, une modération et un caractère calme qu'on ne rencontre guère dans ces sortes d'ouvrages.

Le savant et laborieux M. *Dewez*, inspecteur des études pour les provinces wallonnes et secrétaire de l'académie royale de Bruxelles, a déjà fait paraître trois volumes de son *Histoire de la Belgique*. Ce n'est point une seconde édition, mais un nouvel ouvrage entièrement refondu, où M. Dewez a profité habilement de toutes les recherches faites depuis plusieurs années sur des époques et des sujets particuliers d'une histoire trop long-tems négligée et qui n'attendait pour devenir intéressante, que la plume d'un écrivain judicieux et

élégant. Nous avons remarqué avec un véritable plaisir, que, pour l'honneur de notre Patrie, M. Dewez, tout en se montrant fidèle observateur de la vérité historique, avait redressé une foule de faits dénaturés et copiés ensuite, successivement et sans examen, par des auteurs étrangers, qui ne connaissaient ni nos archives ni les mœurs des Flamands. Nous nous proposons de consacrer dans ce journal littéraire quelques articles à un examen particulier de cette histoire de la Belgique, qui est assurément la meilleure que nous ayons et qui nous a paru ne laisser rien à désirer.

On nous assure que l'on vient de découvrir à la maison-de-ville d'Audenarde des lettres inédites du comte d'Egmond, adressées au Gouverneur de cette ville et au comte de Hoorn. Il semblerait par ces lettres, que l'infortunée victime de la fureur du duc d'Albe, aurait pris à notre révolution une part beaucoup plus active qu'on ne le croit communément. Dans l'intérêt de la vérité, dans celui de notre histoire nationale qu'il importe tant aux vrais Belges de connaître, il serait à désirer que les personnes qui ont connaissance de ces pièces nous donnassent quelques détails sur cette précieuse découverte et que même ils fissent publier les lettres du comte d'Egmond, qui pourraient jeter le plus de jour sur cette brillante et malheureuse époque de notre histoire.

BOTANIQUE. — LITTÉRATURE ANCIENNE.

Sur les Tubera *des Anciens, considérés comme étant les* Truffes *de nos jours.* (Lycoperdon Tuber, Linn.)(1), *et, à cette occasion, sur deux passages de la traduction de Suétone, par* La Harpe.

» Est-il bien certain que le *Tuber* des Anciens, et » sur-tout de Juvenal, de Suétone et de Pline, soit ce » végétal, produit bizarre d'une fécondation et d'une » fructification encore inconnues, qui naît, croît et » grossit sous terre, et qui, sous le nom de *Truffes*, » jouit, parmi les gastronomes de nos jours, de cette » réputation classique qu'il s'était déjà faite aux ban- » quets des Patriciens et des parvenus de la Rome des » Césars ?"

Avant de discuter la question, remarquons d'abord que les anciens avaient leurs *Tubera*, (la première longue), et leurs *Tuberes*, (la première brève), et gardons nous de les confondre, comme a fait *La Harpe*, (*Suet. in Domit.*)

(1) Les Rédacteurs du *Messager des sciences et des arts*, par amitié ou par déférence pour moi, ont accueilli dans leur avant-dernière livraison, un petit poëme, en vers latins, qui par ce seul mot :

Rasis Meleagrida fœtam *Tuberibus* ;

rentre dans le commun domaine des matières auxquelles le *Messager* est plus particulièrement consacré ; l'article suivant, s'il est accueilli, pourra être inséré sous la rubrique de la Botanique, ou sous celle de la Littérature ancienne. N. C.

Ayons sur-tout soin de distinguer le *tuber*, qui, au genre féminin, est un arbre, et, au masculin, le fruit de cet arbre, (du *tuber terræ*, celui du *Cyclamen* et autres), qui appartient au genre neutre. Pline fait mention de l'un et de l'autre. Toute racine tuberculeuse, plus ou moins sphérique et raboteuse, a pu être désignée sous le nom générique de *tubera*. Linnée a donné aux pommes-de-terre le nom spécifique de *Solanum tuberosum*.

Aussi, si ma mémoire me retrace fidèlement ce que j'appris dans ma première jeunesse, je crois me ressouvenir que mon professeur en syntaxe, lorsqu'il rencontrait le mot *tubera* dans un auteur ancien, le traduisait par *aerd-appel* ou *pomme-de-terre*, et il en concluait gravement que ces tubercules étaient connus des Romains; les élèves, à une époque où la *civilisation* n'était pas aussi avancée qu'elle l'est aujourd'hui dans quelques colléges, n'avaient pas encore contracté l'habitude de contredire leur maître sur les bancs de l'école; j'aurais donc très-pieusement juré, *in verba magistri*, que le *tuber* de la Rome des Césars était ce que je mangeais deux fois chaque jour de l'année dans la Campine brabançonne, contrée riche en bonnes volailles, mais où le *non plus ultra* de la science culinaire était une dinde farcie de chataignes; la véritable *truffe*, de nom et de fait, était inconnue dans la Campine: les prélats mêmes de Tongerloo et d'Everbode n'en avaient jamais entendu parler.

La pomme-de-terre, sans doute, est une nourriture excellente et de facile digestion; je le crois encore: mais ni mes condisciples ni moi, qui savions déjà que la Rome des Césars n'en était plus au brouet des Cincinnatus et des Curius, et qu'elle était gourmande

et friande, ne pouvions comprendre comment ni pourquoi l'Afrique lui fournissait à grands frais ce qu'on nous disait être des pommes-de-terre (1).

Les livres élémentaires dont nous nous servions, loin de pouvoir nous mettre sur la voie, ne faisaient que nous égarer davantage. Le *Tetraglotton*, au mot *tubera*, traduisait *aerd-appel;* et, au mot *tuberes*, mettait *truffes*, *zekere boom-vrucht;* ainsi la première idée que j'aie pu me former d'un tubercule qu'on nommait en français *des truffes*, c'est qu'il était le fruit d'un arbre.

Plus tard j'ai connu l'excellent dictionnaire de *J. G. Scheller*, et plus tard encore l'édition qui en a été faite par *Ruhnkenius;* les *tubera* y sont indiqués comme une espèce de *champignons* ou de *pommes-de-terre* (2).

M. *le Maire*, de Paris, un des premiers philologues de l'époque actuelle, dans son édition du Juvenal des Classiques latins, traduit: *des truffes, des champignons;* c'est ne pas décider la question; mais après tout, les *truffes*, quoiqu'appartenant à la cryptogamie, n'ont certainement rien de commun avec la famille des *Agarici* ou des *Fungi;* les uns comme les autres passaient à Rome pour un mets recherché: mais ce qui doit convaincre que les Romains ne désignaient jamais les champignons sous le nom de *Tubera*, c'est qu'ils ont soin de distinguer chaque fois les premiers, par les noms de *Boleti* ou *Fungi*.

Ecoutons Juvenal, lorsqu'il met en scène (*sat.* XIV. 7.)

---

(1) (Tubera) laudatissima Africæ. Plin. XIX. 2.

(2) Dans notre manière d'entendre les mots, on ne saurait traduire autrement: *eene soort van aardzwam, paddestoel, misschien byzondere aardappelen.*

ce fils tout jeune encore d'un père prodigue et gourmand :

— qui radere *tubera* terræ,
Boletum condire, et eodem jure natantes
Mergere ficedulas didicit, nebulone parente.....

Ce que la belle et élégante traduction de M. *L. V. Raoul*, professeur de philosophie à l'université de Gand, (édit. de 1826) rend ainsi :

Celui qui sous les yeux d'un maître en cheveux blancs,
Instruit à préparer des ragoûts succulens,
Sait joindre au *boletus*, la *truffe* et le bec-figue,
Un jour enchérira sur ce maître prodigue.

Le biographe des Césars ne confond pas non plus les *tuberes oblatos* (*in Domit. XVI*), avec le *boletus* qui empoisonna le successeur de Caligula : *veneno occisum..... per ipsam Agrippinam quæ* boletum medicatum *avidissimo ciborum talium obtulerat.* » On convient » qu'il fut empoisonné..... quelques-uns disent dans » un repas avec les Pontifes..... d'autres par la main » d'Agrippine, qui lui présenta un *champignon*, légume » qu'il aimait beaucoup."

Remarquons ici que, dans cette traduction qui est celle de *La Harpe*, l'épithète *medicatum* n'est pas même indiquée. Le traducteur a-t-il pu croire qu'en disant que Claude fut empoisonné au moyen d'un champignon, il avait clairement rendu ce que Suétone voulait dire? Je n'ai garde de le penser. L'empereur qu'on s'était proposé d'empoisonner, se connaissait en champignons, *avidissimo ciborum talium;* c'était donc un *Boletus* d'une espèce non nuisible, non vénéneuse, qu'il fallait lui présenter; il aurait ou reconnu, ou *suspecté* les autres, et, méfiant sur-tout comme il l'était, il n'en aurait pas légèrement reçu de la main d'un Augure, et moins encore de celle d'Agrippine; dès lors ne sem-

blerait-il pas que le *medicatum* devenait nécessaire pour indiquer que le champignon (d'une bonne espèce) avait été *préparé* (1) au moyen de quelques ingrédiens soit vénéneux, soit venimeux?

Remarquons en outre que ce simple mot *légume* rend bien faiblement l'énergie de *ciborum* TALIUM: c'est-à-dire, des mets de cette nature, fortement assaisonnés et propres à ranimer les sens d'un vieillard blasé par les jouissances de la table, et énervé par la débauche; ce passage concourt avec d'autres à prouver que les anciens attribuaient soit aux champignons même, soit peut-être à la manière de les assaisonner (*condire*), les mêmes vertus que les traditions de la gastronomie leur ont conservées, et sur lesquelles on n'exige sans doute pas que je m'étende (2). Ces deux nuances que je n'ai fait qu'indiquer avec réserve, n'eussent peut-être pas dû échapper à *La Harpe*, critique le plus souvent juste quand il est désintéressé, mais passionné et injuste quand il ne l'est pas. Au surplus, ces observations sont

---

(1) Et remarquons encore, sans vouloir lancer une épigramme contre les médecins et les apothicaires de Rome, dont il est bon de respecter la mémoire, que cette *préparation* est appelée *medicatio!* C'est comme si, par un bizarre renversement d'idées, on eût appelé les médecins même et les apothicaires de Rome, des *empoisonneurs*, et les drogues qu'ils prescrivaient ou préparaient, des *poisons*.

(2) Le spirituel auteur de la *Physiologie du goût, ou méditations de gastronomie transcendante*, 2 *vol. in*-8°. *Paris*, 1826, a consacré plusieurs articles aux *truffes;* il examine entr'autres si et comment elles sont un *aphrodisiaque*, si et quand elles sont indigestes. Il peut être utile de consulter cet ouvrage, dont M. *Brillat-Savarin*, conseiller à la cour de cassation à Paris, est l'auteur; il est difficile d'écrire sur des matières si légères en apparence, avec un esprit plus dégagé d'afféterie et une érudition moins chargée de pédantisme.

de moi, et » c'est non comme bonnes, mais comme » miennes que je les donne."

Cette digression, loin de m'écarter du sujet, m'y ramène naturellement.

Une troisième citation prouvera que Martial ne confondait pas non plus le champignon avec la truffe; au livre XIII, épigr. 50, il fait parler les truffes :

> Rumpimus altricem tenero quæ vertice terram
> *Tubera*, *Boletis* poma secunda sumus.

M. *le Maire* que j'ai déjà cité, et qui assaisonne avec autant d'esprit que de goût ce qu'il dit des truffes et des champignons, dès qu'il en rencontre des traces dans les classiques latins qu'il commente, observe, à l'occasion de ce distique : *non ergo Boletis anteponebantur apud veteres Tubera*, » ainsi donc les anciens ne pré- » féraient pas les *truffes* aux *champignons*"; c'est tout au plus Martial qui le dit ou qui semble le dire, et il ne faut pas disputer des goûts; M. *le Maire* qui comme M. Brillat, semble préférer les truffes aux champignons, et je partage leur avis, ajoute naïvement que cela l'étonne, » puisque, dit-il, les gastronomes de nos » jours, (*gulæ hodiernæ*) sont d'accord avec ceux de » Rome, que la truffe est le meilleur assaisonnement » du sanglier, du faisan, des pâtés de foies d'oies et » de canards", etc.

Abstenons nous de discuter si les champignons étaient plus en honneur chez les *Apicius* et les *Trimalcion* de Rome que ne l'étaient les truffes, et si ces derniers cryptogames exerçaient dans les *Epulæ* que donnaient les candidats pour remuer les Curies, cette grande influence qu'en d'autres pays, elles sont, dit-on, en possession d'exercer de nos jours, dans des diners officiels et des banquets diplomatiques.

Mais discutons un autre passage classique, qui prouve que, si les truffes n'étaient pas employées à Rome comme un moyen direct d'influence, elles eussent mérité de l'être, si des ministres tels que Sejan, ou des sénateurs moulés sur ceux de Domitien, en avaient eu besoin. Vous jugerez de la dignité des truffes par l'exclamation plaisamment hyperbolique que le satyrique met dans la bouche d'un parasite flagorneur à la table d'un parvenu :

> Anseris ante ipsum magni jecur, anseribus par
> Altilis, et flavi dignus ferro Meleagri
> Fumat aper; post huic radentur *tubera*, si ver
> Tunc erit et facient optata tonitrua cœnas
> Majores. Tibi habe frumentum, Alledius inquit,
> O Libye, disjunge boves, dum *tubera* mittas.
> *Sat. V.* 116.

» L'on met devant Virron le foie d'une oie grasse, » une volaille aussi grosse qu'une oie et un sanglier » tout fumant, que le beau Méléagre n'aurait pas dé- » daigné de percer de ses traits; ensuite on lui râclera » des truffes, si l'on est au printems et si le tonnerre, » tant désiré du gourmand (1), a permis qu'elles ser- » vent a augmenter l'éclat d'un grand festin; garde tes » bleds et laisse reposer tes charrues, ô Afrique, s'écrie » Alledius, pourvu que tu nous envoyes tes truffes."

Je préfère avec *Dusaulx* et MM. *Raoul* et *Méchin*, leur *radentur* au *tradentur* des Classiques de M. *le Maire :* ce dernier mot qui ne peint rien, est oiseux, et Juvenal aime à peindre; *radere* est ici *râcler*, ôter les parties raboteuses ou les aspérités de toute la surface extérieure; et il paraît que cette opération qui chez nous précède la cuisson, était quelquefois faite à table même

(1) On verra plus bas qu'on croyait, ou qu'on voulait bien faire semblant de croire, que le tonnerre faisait naître ou mûrir les truffes.

et probablement au moyen d'un couteau, à-peu-près comme nous ôtons les baies verruqueuses de l'ananas; le mot me porte à conjecturer que les *tubera*, confits peut-être au vin de Chio ou de Falerne, et apportés sur des plats séparés, étaient râclés soit par les convives eux-mêmes, soit par des esclaves, et ajoutés à l'assaisonnement des mets, comme nous y ajoutons des cornichons ou des câpres.

Si cependant le prénom *huic* se rapportait à *aper*, ce que, d'après l'économie même de la phrase, en changeant la ponctuation, je ne serais pas éloigné de croire, il se pourrait que le *radentur* rendit le sens du mot *râper;* qui saurait dire, en effet, si, par des procédés culinaires dont nous avons perdu la tradition, les *Very* et les *Frères provençaux* de Rome n'avaient pas l'art de sécher la truffe, sans qu'elle perdît son arome? on pourrait alors admettre qu'on la râpait sur la viande du sanglier, comme nous râperions la noix muscade sur un mets, ou le parmésan plus ou moins sec sur un plat de macaroni.

Je ne sais si, entouré comme je le suis, d'une douzaine de Classiques anciens et de leurs doctes commentateurs, la contagion du pédantisme ne me prend pas un peu; car je ne puis résister à l'envie de dire qu'il y a des manuscrits et des éditions qui portent *rodentur;* dès lors l'action de *râper*, au moyen d'un instrument en forme de râpe, semble assez naturellement indiquée, et cette variante ne serait pas de celles que les scoliastes et les commentateurs plus rapprochés de nous, appellent *insulsæ*.

Content d'aimer et de manger la truffe, râpée, raclée, ou hâchée, comme on me l'appose ou comme on voudra me l'apposer, je ne déciderai rien dans

une matière aussi grave; j'indiquerai seulement, après les autorités que j'ai déjà citées, le passage même de *Pline* qui (*Hist. nat. XIX, 2 et 3*) décrit avec les détails les plus minutieux les *tubera* et leur croissance *sous terre*, sans foliation ni racines, et cela avec des traits caractéristiques si précis et si clairs, que je ne conçois pas comment un si grand nombre de Lexicographes ont pu croire un seul instant que c'étaient des champignons; c'est probablement que dans plusieurs pays la truffe était inconnue, et qu'on avait sur sa nature des idées erronnées; les traducteurs italiens et français qui connaissent les *truffes* et les *tartuffoli*, n'ont pas commis ces erreurs.

Cependant *La Harpe* en a commis une autre; car de la même manière qu'il est facile d'établir que les *tubera* sont des *truffes*, on peut prouver par des épigrammes de Martial et d'autres passages de Pline que les *tuberes*, au masculin, comme je l'ai déjà fait observer, et avec la première syllabe brève, sont les fruits d'un arbre étranger à l'Italie, du moins à l'époque où Pline écrivait; ces fruits, d'après le passage connu de Suétone (*in Domit.*), devaient être excellens et très-rares à Rome, puisqu'on en faisait présent à l'empereur.

Suétone aime à rapporter chaque fois les présages qui, selon lui, annonçaient la mort ou l'assassinat prochain des empereurs, ou plutôt de ces monstres qui, sous le nom de Césars, opprimèrent Rome, et vengèrent les autres peuples de l'oppression que cette même Rome avait fait péser sur eux; je ne citerai pas le passage, sans dire que je ne crois pas, moi, à ces présages, tout appuyés qu'ils sont sur les assertions d'un historien, ou sur la croyance populaire; je ne pense pas que les Dieux prissent soin d'annoncer la mort

d'un Tibère, par exemple, quand Caligula, Néron, Claude, Vitellius et un peu plus tard Domitien, devaient lui succéder. C'est, selon moi, calomnier la divine Providence, puisqu'elle connaissait les successeurs.

Mais voici le passage : *pridie quam periret, cum oblatos* tuberes *servari jussisset in crastinum, adjecit : si modo uti licuerit.*

Ce que, faute d'avoir fait attention au genre et à la désinence, *La Harpe* traduit : *la veille de sa mort, on lui apporta des* truffes, *qu'il fit garder pour le lendemain, ajoutant :* si j'y suis.

Or, Domitien mourut la nuit même, et voilà le présage accompli.

Il n'entre pas dans mes vues de chercher quel était ce fruit, qui fut importé à Rome en l'an 789, sous le consulat de *Sextus Papirius;* il venait d'Afrique ; le père Hardouin et d'autres commentateurs croient que c'était une espèce de pêche, et tous semblent croire encore que c'était un fruit sphérique, et sans doute plus ou moins raboteux : mais cette conjecture ne repose sur rien de solide ; car le substantif *tuber,* avec la première brève, ne vient pas de la même source que *tuber* qui donne le dactyle *tubera ;* Pline dit qu'il y a des *tuberes* de deux espèces, l'une *blanche,* l'autre tirant sur le rouge (*sericum*) ; mais il ne parle pas de leur forme.

Quant à ceux qui se sont imaginé que les *tubera* pouvaient être une espèce de *champignons,* leur erreur n'a pas d'excuse. Le champignon aussi a bien sa gloire historique ; nous l'avons vu servir à donner la mort au farouche et imbécile Claude, et le cruel Domitien avait peur d'en manger (1) ; mais chaque fois les auteurs

(1) *Pater super cœnam* Fungis *abstinentem, palam irriserat.* Suet. in Dom. XIV.

employent le nom de *Fungus* ou celui de *Boletus*; il est évident cependant que le *Boletus* était un Agaric d'une espèce bien supérieure au *Fungus*:

> Vilibus ancipites *Fungi* ponentur amicis,
> *Boletus* domino, sed qualem Claudius edit
> Ante illum uxoris, post quem nil amplius edit (1),
> *Sat. V.*

dit le satyrique, en décrivant les avanies que le parasite a la bassesse de souffrir à la table d'un insolent parvenu.

Je prie sur-tout de remarquer ici l'épithète *ancipites*, (*suspects*, douteux) qui semble indiquer qu'il y avait des espèces de *Fungi* dangereux, et qui, par l'opposition même du *Boletus* qu'on mettait devant Virron et qu'on avait offert à Claude, prouve encore que ce dernier était d'une qualité non dangereuse; la remarque

---

(1) M. *Raoul* traduit, sinon avec la concision désespérante de Juvenal, du moins avec autant de force pour l'expression que de fidélité pour le sens des vers :

> Vous, convives obscurs et du dernier étage,
> Des champignons suspects vous tombent en partage;
> On en sert aux Virrons, de meilleurs, de plus sains:
> Tels que Claude en mangeait avant que, de ses mains,
> Sa femme, assaisonnant un mets si délectable,
> Lui servit le dernier qui parût sur sa table.

Je vois, et je m'en félicite, que je suis d'accord avec M. R. et même avec Juvenal, en ceci que ce n'est pas le *Boletus*, mais l'assaisonnement, *medicatio*, qui a tué Claude. J'eusse personnellement été fâché que le *Boletus* eût été un *Agaric* nuisible (*Agaricus nocivus*, L.); je préfère que ces mauvaises qualités restent devolues aux *Fungi*, et je m'en abstiendrai, non pas tout-à-fait comme *Domitien*, mais avec les précautions que m'indique l'observation gastronomique de l'Epicurien d'Horace :

> — Pratensibus optima Fungis
> Natura est; aliis male creditur.
> *Sat.* II. IV. 20.

que j'ai faite au sujet de l'épithète *medicatum*, subsiste ainsi, et n'en acquiert que plus de force.

Il reste à dire un mot sur l'*optata tonitrua*, qui aurait embarrassé les traducteurs de Juvenal, si des passages d'autres anciens n'avaient aidé à éclaircir les vers que j'ai cités, page 79.

Pline (*H. N. XIX*, 2 *et* 3.) dit positivement que les truffes naissent du tonnerre, *e tonitribus nasci*; le bon Plutarque, *in Sympos. IV.* 2, parle de truffes (ὕδνα, la même chose que *tubera* en latin) d'une grandeur remarquable, qu'Agemaque apposait à ses convives; ces *truffes* y sont désignées comme dignes des coups de tonnerre qu'on venait récemment d'entendre, et le bon Plutarque explique, à sa manière, » la raison, pourquoi » les *truffes* naissent de la foudre."

M. *Brillat-Savarin* paraît avoir oublié ou ne pas s'être rappelé les *Symposia* de Plutarque, ce qui est assez surprenant dans un convive si rempli d'érudition; il aurait sans doute éprouvé de la satisfaction à rendre au succulent et aromatique tubercule sa céleste origine, qui n'aurait pas manqué d'inspirer quelques pages de plus à la brillante imagination de l'auteur de la *gastronomie transcendante*.

N. Cornelissen.

Botanique.

Description déposée à la Société royale d'Agriculture et de Botanique à Gand, des Plantes, Arbres et Arbustes introduits en Belgique, et répandus dans le commerce, de 1800 *à* 1824.

Année 1807.

Classe I.

		Floraison.
Zingiber casumunar,	s. ch. ♃. Indes orientales.	*août.*
Curcuma zerumbet,	s. ch. ♃. ———	*avril, juin.*
——— æruginosa,	s. ch. ♃. ———	*avril, juin.*
Globba sessiliflora,	s. ch. ♃. ———	*août.*
Phrynium capitatum,	s. ch. ♃. ———	

Classe II.

Notelæa ligustrina,	or. ♄. Nouvelle Hollande.	*juillet, août.*
Salvia reflexa,	pl. t. ☉.	*juillet.*

Classe III.

Secale orientale,	pl. t. ♂. Levant.	*juillet.*

Classe IV.

Cissus capensis,	or. ♄. Cap de Bonne-Espérance.

Classe V.

Styphelia longifolia,	or. ♄. Nouvelle Hollande.	*mai, juin.*
Roella cernua,	pl. t. ☉. Cap de Bonne-Espér.	*juillet, sept.*
Capsicum sinense,	or. ♄. Chine.	*juillet, août.*
——— sphæricum,	s. ch. ♄. Les deux Indes.	*avril, juillet.*
Chenopodium rhomboideum,	pl. t. ☉	*juillet, septemb.*
Gentiana gelida,	pl. t. ♃. Sibérie.	
——— triflora,	pl. t. ♃. ———	*juin, juillet.*
Bupleurum exaltatum,	pl. t. ♃. Mont Caucase.	*juillet.*
Peucedanum caucasicum,	pl. t. ♃. ———	*juillet.*
Linum virginianum,	pl. t. ♂. Amérique septentrionale.	*juillet.*
——— rigidum,	pl. t. ☉. Missouri.	*juin, août.*

Classe VI.

Amaryllis advena, s. ch. ♃. Amérique méridionale. *mai, juin.*
Peliosanthes teta, s. ch. ♃. Indes orientales. *avril.*

Classe VII, VIII et IX.

.....

Classe X.

Oxylobium cordifolium, or. ♄. Nouvelle Hollande. *avril, juillet.*
Cassia chinensis, s. ch. ♄. Chine.
Arenaria altaica, pl. t. ♃. Sibérie. *juillet.*

Classe XI.

.....

Classe XII.

Eucalyptus connata, or. ♄. Nouvelle Hollande.
Rosa Banksiæ, pl. t. ♄. Chine. *juin, juillet.*
Potentilla stipularis, pl. t. ♃. Sibérie. *juillet.*

Classe XIII.

Capparis saligna, s. ch. ♄. Santa Cruz.
Aconitum barbatum, pl. t. ♃. Sibérie. *juillet.*

Classe XIV.

Mentha crispata, pl. t. ♃. Madère. *juillet, août.*
Russelia multiflora, s. ch. ♄. Mexique. *juillet, septemb.*
Selago spicata, or. ♄. Cap de Bonne-Espér. *juillet.*
Ruellia ringens, s. ch. ♄. Jamaïque. *juillet.*

Classe XV.

Erysimum virgatum, pl. t. ☉. *juillet.*

Classe XVI.

Lavatera unguiculata, or. ♄. *juillet, septembre.*
Hibiscus tubulosus, s. ch. ☉. Indes orientales.
——— tetraphyllus, or. ☉. Cap de Bonne-Espérance.
Pavonia odorata, s. ch. ♄. Indes orientales.
——— columella, s. ch. ♄. Bourbon. *juillet.*

Classe XVII.

Crotalaria paniculata, s. ch. ♄. Indes orientales.
——— rubiginosa, s. ch. ☉. ——— *juillet.*
——— sericea, s. ch. ☉. ——— *juin, juillet.*
Hedysarum auriculatum, s. ch. ♄. ———
——— sagittatum, s. ch. ♄. ———
Galega Heyniana, s. ch. ♂. ——— *juillet.*

Classe XVIII.

.....

Classe XIX.

Eupatorium fœniculaceum, pl. t. ♃. Caroline. *juin, septembre.*
——— syriacum, pl. t. ♃. Syrie. *juillet, septembre.*

Classe XX.

.....

Classe XXI.

Carex erinacea, pl. t. ♃. Amérique septentrionale. *juin, juillet.*
—— granularis, pl. t. ♃. ——— ———
—— flexuosa, pl. t. ♃. ——— ———
—— crinita, pl. t. ♃. ——— ———
Ricinus armatus, s. ch. ♂. *juillet, septembre.*

Classe XXII.

Cluytia collina, s. ch. ♄. Indes orientales

Classe XXIII et XXIV.

.....

ANTIQUITÉS ROMAINES ET GAULOISES DÉTERRÉES DANS LE PAYS DE WAES.

(*Suite : voyez vol. préc. pag.* 126, 210 *et* 363.)

1° Parmi des médailles Romaines déterrées à Moerbeke, en 1806, il en est : une d'Alexandre Sévère, grand bronze à fleur de coin ; on voit au revers, Jupiter debout, tenant de la droite une haste et une foudre de la gauche, avec la légende : *Jovi conservatori. s. c.* — Une de *Philippe, fils*, à tête couronnée, *imp. m. Jul. Philippus aug.;* au revers un cippe sur lequel est écrit : *cos.* II.; légende : *Sæculares augg. s. c.* — Une autre, parfaitement conservée mais commune, d'Antonin le pieux. — Une enfin de Gallien, représentant en face la tête radiée du Prince, avec la légende suivante, un peu effacée : *imp. c. p. lic. Gallienus aug.;* de l'autre côté, une Victoire courante, avec les mots : *Concordia aug.;* au champ : *s. c.* (v. pl. 3. fig. 1.) Toutes sont en grand bronze, module qui, à l'époque de Gallien, n'est pas commun.

En 1823, on déterra dans un champ à Lokeren, quelques médailles parmi lesquelles se distinguait un petit bronze de l'empereur Constantin le jeune. Autour du buste, plus petit qu'il n'est à l'ordinaire sur les médailles de ce Prince, on lit : *D. n. fl. cl. Constantinus nob. c.;* au revers, est Jupiter debout, tenant une petite Victoire et une haste; à ses pieds, est une branche de palmier; légende : *Providentiae caes.;* au champ : ✱B ; à l'exergue : *s. m. n.* (v. pl. 3. fig. V.)

2° Une découverte faite à Tamise, en 1822, a offert

I

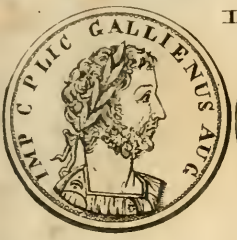

II

III

IV

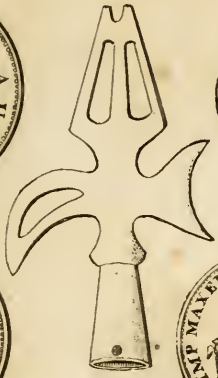

V

VI

VII

VIII

IX

X

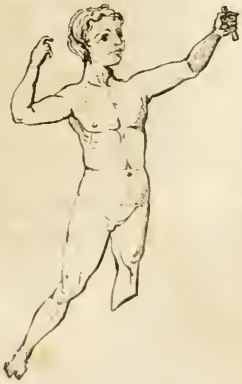

entr'autres, trois médailles de Maxence. L'une d'elles porte, en face, la tête couronnée de ce Prince, avec la légende: *Imp. Maxentius p. f. aug. cons.*; au revers, la ville de Rome casquée est assise dans un temple à six colonnes; elle tient un globe de la droite, et de la gauche une haste; légende: *Conserv. urb. suae.*; exergue: *tr. p.* — Une autre, du même type, mais portant le buste à tête couronnée du Prince, avec une haste et un bouclier; l'exergue du revers, porte les lettres: *s. m.* (v. pl. 3. fig. VII.) — Enfin la troisième, a, d'un côté, la tête couronnée, avec les mots: *Imp. Maxentius p. f. aug.*; au revers, Rome casquée, assise dans un temple à quatre colonnes seulement; un captif est à ses pieds; elle reçoit des couronnes que lui présente une Victoire; même légende que sur les précédentes; exergue: *t. t.* (v. pl. 3. fig. VI.). Toutes ces médailles sont en moyen bronze, bien conservées. D'après l'ouvrage de M. de Bast, Il ne paraît pas qu'on en eût déjà découvert de ce Prince, dans la Flandre.

3° Nous avons dit qu'entre les médailles déterrées à Beveren, en 1816, il en était une de Philippe, rappelant les spectacles des animaux que les Empereurs Romains se plaisaient quelquefois à donner au peuple. (Voyez ici pl. 3. fig. III.)

4° En 1814, on trouva à Tamise un petit vase de terre cuite, rouge, avec des ornemens en relief, de la hauteur de six pouces. (v. pl. 3. fig. II.)

5° A-peu-près à la même époque et au même endroit, on déterra deux petites lances de fer. (v. pl. 3. fig. IV). On y avait trouvé, en 1806, une figure antique de la hauteur de 4 pouces métriques; quoiqu'endommagée à la jambe gauche, on peut y reconnaître le dieu Cupidon, à son attitude légère et à la position du bras;

il a probablement tenu un petit arc que le tems lui a enlevé. (v. pl. 3. fig. x.) — Une autre jolie figure antique de la hauteur d'environ 4 pouces, représentant Pallas debout, en habits guerriers, le casque en tête, tenant son bouclier de la gauche, et de la droite une lance, fut déterrée dans un champ à Waesmunster. (v. pl. 3. fig. ix.) — Enfin deux manches de couteau en bronze, d'une composition bizarre, représentant à l'une des extrémités, le buste d'un joueur de cornemuse. On voit encore des ornemens en émail sur l'une de ces pièces, qui fut déterrée à Waesmunster dans une partie de terre de M. Coppieters; l'autre a été trouvée dans un champ qui a appartenu à l'ancienne abbaye de Roosenberg. (v. pl. 3. fig. viii.) (1).

La suite à une prochaine livraison.

REISE SEINER HOHEIT DES HERZOGS BERNHARD VON SACHSEN-WEIMAR-EISENACH,

durch Nord-Amerika, in den jahren 1825 *und* 1826 (2).

C'est sous ce titre qu'un ouvrage, vivement désiré, est à la veille de paraître à Weimar, chez l'imprimeur *W. Hoffmann*, à qui l'illustre voyageur a fait présent des notes qu'il a recueillies pendant son séjour aux Etats-Unis et au Canada. Un homme très-instruit,

(1) Les antiquités rappelées appartiennent: celles sous le N° 1, à M. *J. de Nayere;* les N^{os} 2 et 3, à M. l'avocat *Le Begue;* le N° 4, à M. *Ch. Boddaert*, et le N° 5, à M. *P. Versturme*, tous à Gand.

(2) Voyage de son Altesse le Duc Bernard de Saxe-Weimar-Eisenach, dans l'Amérique septentrionale, en 1825 et 1826.

M. *H. Luden*, s'est chargé de publier l'ouvrage dont S. A. S. elle-même a revu les épreuves.

Le prospectus qui a été publié en Allemagne, est pur de flatterie et d'encens, et ne renferme aucun de ces éloges dont les éditeurs sont si prodigues quelquefois, et que trop souvent l'auteur lui-même ne s'épargne pas dans une préface; ce prospectus contient simplement l'itinéraire du voyageur, le format, le titre et le prix de l'ouvrage, et l'indication des gravures et des cartes dont il sera enrichi.

» Un Prince, y est-il dit, d'une maison souveraine d'Allemagne, non moins respectable par son ancienneté que par les principes éclairés qui la dirigent, entreprend de faire un voyage de quinze cents lieues d'Allemagne à travers les États libres du Nouveau-Monde, avec l'intention d'y voir le sol et les habitans, la manière de vivre et les institutions, les mœurs et les usages. Pendant ce long voyage et jour par jour, il recueille par écrit tout ce qu'il a vu, observé, admiré, non pas avec l'intention de le publier, mais pour embellir sa mémoire, en s'en rappelant les circonstances les plus remarquables."

Le fils du Grand Duc de Saxe-Weimar n'a pu résister aux sollicitations de l'amitié; peut-être a-t-il déféré avec respect à la seule expression d'un désir qui devient un ordre, et le voyage paraîtra.

L'itinéraire seul suffit pour faire comprendre que les détails recueillis pourront être du plus grand intérêt.

» Arrivé à Boston, le voyageur, par l'intérieur des terres, pénètre jusqu'au lac Erië, traverse le lac Ontario et le fleuve Saint Laurent jusqu'à Quebec; puis, allant de Montréal, vers le midi, il voit successivement New-York, Philadelphie, Baltimore, Washington; faisant ensuite un grand detour dans l'intérieur du pays,

il arrive à Norfolck, parcourt les deux Carolines, visite Columbia et Charleston, tourne vers l'ouest par Augusta, et, en traversant la Géorgie, sur le fleuve Alabama, il le descend jusqu'à son embouchure, et débarque, par mer, à la Nouvelle-Orléans; il remonte les bords du Mississipi et du Missouri, parcourt la Louisiane dans tout sens, arrive à St. Louis et à St. Charles, longe ensuite l'Ohio, passe à Pittsbourg, retourne finalement à Philadelphie, et, après avoir de nouveau fait une grande incursion dans les terres, il arrive à New-Yorck, où il ira se rembarquer."

Cette nomenclature seule offre une grande variété d'intérêt, mais on concevra combien les détails y ajouteront, si on veut faire attention à la position sociale, toute particulière, du voyageur. C'est un Prince issu d'une maison souveraine de l'Europe, et le premier qui visite les États libres de l'Amérique du nord, depuis qu'ils ont proclamé leur indépendance.

Faisant le trajet sur une frégate royale, commandée par le colonel *Ryke*, l'un des officiers de notre marine les plus instruits, les plus expérimentés et les plus braves, il va aborder dans un pays où des millions d'hommes construisent aujourd'hui cent et cent villes, dans des contrées qui, lors du voyage de M. de la Rochefoucault-Liancourt, il y a trente ans, étaient sans nom et sans gloire, et qui participent aujourd'hui à la souveraineté en envoyant leurs Députés à la Chambre et au Sénat. Il ne verra pas seulement le pays et les villes, mais les hommes et les institutions. Il sera reçu, près de Boston, par le vénérable John Adams, à Monticello par Jefferson, deux octogénaires, anciens présidens de l'Union, et qui mourront bientôt l'un et l'autre, presqu'à la même heure, le 4 Juillet 1825, jour

jubilaire de la proclamation de l'indépendance américaine.

A Mount-Vernoun, il verra le tombeau du grand Washington; dans la ville fédérale, il trouvera le président de l'Union, et M. Henry Clay, aujourd'hui secrétaire-d'état, l'un et l'autre ministres au congrès de Gand; il examinera tour à tour l'école d'artillerie de West-Point, l'université de Virginie, le capitole de Washington, les prisons de Philadelphie, les institutions scientifiques de New-Yorck; il ne négligera ni les merveilles de la nature ni ceux de l'art; ainsi, il voudra voir les chûtes du Niagara, et le canal de la jonction des deux mers; il parcourra les champs de bataille de Saratoga, de Bunkers-Hill, de Brandewine, illustrés pendant la guerre de l'indépendance, et ceux de Baltimore et de la Nouvelle-Orléans, plus récemment devenus célèbres; il voudra connaître les progrès que l'art des fortifications et le génie ont faits sous la direction d'un français très-habile, dont Napoléon avait sû deviner le talent dans les chantiers d'Anvers, (le général Bernard); il visitera avec émotion nombre de colonies formées de ses compatriotes et en sera reçu avec la plus vraie cordialité; partout et toujours il recevra l'accueil que ce peuple hospitalier ne refuse jamais au mérite, et comme ce sera bien moins le Prince et son rang que l'homme et ses qualités qui seront l'objet de ces prévénances, l'hommage n'en sera que plus pur et dès-lors plus flatteur.

Mais le Prince mettra-t-il ses lecteurs dans la confidence de tout ce qu'il a vu et observé? Peindra-t-il les mœurs, les habitudes privées des habitans, les scènes fortes et touchantes dont il fut témoin, les solennités auxquelles il a assisté, les attentions dont il fut l'objet? — C'est ce que nous ne sommes à portée ni de pou-

voir juger, ni de pouvoir promettre : mais un passage du prospectus semble nous avoir permis de l'espérer.

Nous ne sommes pas à même non plus de donner des extraits de l'ouvrage, qui ne sera pas lu avec un intérêt moins avide dans les Etats-Unis que parmi les Allemands et parmi nous ; une grande preuve que le voyage du Prince et son séjour en Amérique, y ont laissé des souvenirs, c'est la traduction d'un diplôme que les feuilles de ce pays ont transcrit, et dont la noble conception et les expressions sont également honorables (1). Des diplômes conçus dans ce style et donnés dans un nouveau-monde, sont rares ici et méritent d'être conservés, même pour l'instruction de la vieille Europe.

Parmi les colonies allemandes qui se sont établies dans les provinces (alors) anglaises de l'Amérique septentrionale, on distingue celle de Charleston, dans la

(1) On voit dans le prospectus que l'ouvrage sera en 2 volumes, et qu'il sera orné de gravures en cuivre et en bois, de vignettes, d'esquisses, de plans et de cartes géographiques et topographiques; parmi les gravures, on distinguera le portrait de S. A.; des vues de Hudson et de Philadelphie; quatre plans de villes (New-Yorck, Philadelphie, Baltimore et Pittsbourg); le plan de l'université de Virginie; le plan et une vue du capitole de Washington; la carte-itinéraire de S. A.; une belle carte des Etats-Unis; trois cartes partielles; plusieurs vignettes en bois, gravées par un excellent maître anglais, *George Watts*.

L'ouvrage paraîtra vers la fin d'Octobre; il y aura deux éditions, et toutes deux, sans être, (dit l'imprimeur) des chefs-d'œuvre de typographie, seront exécutées d'une manière digne de l'auteur; le prix de la souscription de l'une, sur beau papier, est de six thalers de Saxe; l'autre sur papier vélin et les estampes coloriées, édition de luxe, est de douze thalers. On ne paye aucun argent d'avance; après l'époque de la souscription (fête de St. Michel prochain), ceux qui n'auront pas souscrit, payeront 8 et 14 thalers.

Caroline du sud, provisoirement formée en 1766, sous le nom de *German friendly Society*, et avec la devise : *Industry, Justice and Charity*. Cette société, remarquable par l'instruction et l'esprit éclairé de ses membres, s'est donné une constitution et des lois d'après lesquelles elle se gouverne; pendant la guerre de l'indépendance, elle avait créé dans son sein une compagnie de fusiliers (*German fusilier Society*), qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. S. A. le duc Bernard de Saxe-Weimar qui séjourna, pendant plusieurs jours, au milieu des enfans de ses compatriotes, vient d'en recevoir le Diplôme de membre honoraire, et un *album* relié avec un grand luxe d'exécution et contenant les lois de la société et les réglemens de ses institutions d'humanité. La lettre suivante que nous traduisons d'une feuille américaine, y était jointe :

» *à S. A. S. Bernard duc de Saxe-Weimar.*"

» *Monsieur,*

» Les membres de la société allemande de Charleston, pénétrés des sentimens du plus profond respect pour votre caractère et pour celui de l'illustre famille à laquelle vous appartenez, nous ont chargés de vous présenter ce faible témoignage de leur respect et de leur affection; les renseignemens que vous puiserez dans ces lois et *transactions* des Allemands et de leurs descendans dans cette ville, pourront, à notre avis, vous convaincre qu'ils n'ont oublié ni le patriotisme, ni l'industrie, ni l'esprit de charité et de religion de leurs ancêtres.

» Le réglement de la compagnie allemande de fusiliers, vous donnera des informations exactes sur la nature d'un corps de milice qui a montré son patrio-

tisme en plusieurs circonstances, et dont un des commandans, (*Charles Sheppard*, en 1779), fut tué au siège de Savannah.

» Le réglement de l'*École* de cette société, vous apprendra le haut prix que nous attachons à former l'éducation de la jeunesse, et pourra vous donner quelqu'idée d'une institution, destinée à fournir les moyens de donner l'éducation aux enfans des pauvres aussi bien qu'aux enfans des riches, et qui, dans très-peu d'années, étendra les bienfaits de l'instruction aux enfans de tous les membres de la société, sans la moindre dépense.

» Le réglement de la *société d'amis* et du fonds des étrangers (*strangers fund*), vous prouvera que les nobles principes d'une active charité ne sont pas engourdis dans nos cœurs; mais que la veuve et l'orphelin sont les objets de notre sollicitude, et que l'étranger, arrivant au milieu de nous d'un pays lointain, qui ne connaîtrait, ni la langue ni les institutions de ce pays, jouira de l'appui et du soutien des Allemands et de leurs descendans dans cette ville.

» Le réglement de l'*église Luthérienne allemande*, vous convaincra que la *Religion*, qui nous enseigne nos devoirs envers Dieu et envers l'Homme, est respectée et protégée parmi nous.

» Et nous sommes heureux de pouvoir ajouter que toutes ces institutions prospèrent et fleurissent.

» Nous vous prions d'agréer ce faible tribut du respect que nous vous avons voué, non pas tant en considération de votre rang et de votre renommée militaires, ni de votre affinité avec l'une des familles les plus illustres de l'Europe, qu'en raison de la haute estime que nous portons à votre caractère personnel et privé,

et parce que votre famille fut, depuis plus d'un demi-siècle, la protectrice des lettres et des arts, et que, depuis vingt ans, elle a contribué à étendre les libertés publiques en Allemagne, qu'elle a donné une constitution libre à ses sujets, et qu'elle a fondé et doté des institutions, dans la vue et dans l'esprit d'assurer les progrès de la morale et de la religion parmi le peuple."

Signé: Jn. Bachman, *Pasteur de l'église Luthérienne.*
Henry Horlbeck, *Président de la société, etc. etc.*

Le Diplôme, joint à cette lettre, était basé sur les mêmes motifs.

Ces motifs, énoncés avec non moins de dignité que de bonheur dans l'expression, honorent et la Société qui les invoque et le Prince et son illustre famille à qui elle s'adresse; il y a quelque chose de touchant de rencontrer à d'immenses distances, un grand nombre de compatriotes dont les enfans et les petits-enfans ont peut-être oublié la langue natale, mais qui se souviennent avec émotion de leur ancienne patrie; qui, professant des principes de religion fondés sur la charité et la tolérance, se souviennent que les ancêtres du Prince qu'ils saluent, protégèrent le berceau de cette reforme à laquelle ils sont attachés, et qui, citoyens du pays le plus libre qui existe sur la terre, saisissent l'occasion d'exprimer leur admiration et leur reconnaissance envers une maison souveraine d'Allemagne qui, la première, s'occupa à étendre et à assurer les libertés de ses sujets.

St. Nicolas, le 25 *Août* 1827.

A MM. LES RÉDACTEURS DU MESSAGER DES SCIENCES ET DES ARTS.

Messieurs,

Ce n'est pas sans intérêt que j'ai vu dans votre dernière livraison la traduction de l'analyse que M. *Wttewaal,* professeur de statistique et d'économie politique à l'université de Leyde, a faite de mon *Essai sur l'encouragement et l'extension des tisseranderies de lin;* l'attention que vous accordez à cette petite production, me flatte infiniment.

M. Wttewaal a parfaitement saisi la pensée qui a guidé mon travail : il en a fait une analyse exacte et succincte, et il s'est plus particulièrement étendu sur les observations que j'ai faites relativement aux tisseranderies de nos toiles en général, ainsi que sur les effets nuisibles qui, par suite des droits dont la France les frappe, restreignent le commerce des toiles et occasionne l'émigration de nos tisserands et blanchisseurs.

» Les pages de notre histoire (continue M. le pro-» fesseur) comme de celle de toutes les nations, contien-» nent malheureusement trop d'exemples de coups irré-» parables que porte à l'industrie nationale l'émigration » des tisserans, des artistes et des ouvriers." Permettez-moi, Messieurs, de revenir un instant sur cette matière importante et d'y ajouter encore quelques considérations.

Les personnes qui ont des notions de l'histoire nationale, savent comment, durant nos guerres civiles, l'avide Angleterre nous a enlevé nos ouvriers et tisse-

rans de laine, et a su fixer au milieu de sa population le siège de ces immenses fabrications qu'elle était habituée d'alimenter en Flandre, et que nous avons ensuite remplacées par la tisseranderie de lin; mais nous n'avons pas besoin de recourir si haut; voici des exemples plus modernes: au XIV^me^ siècle, pendant que le commerce fleurissait à Bruges, la Bretagne, la Champagne, la Normandie et la Picardie y avaient des entrepôts remarquables de canevas de grosses toiles, dites d'emballage, et d'autres de la même espèce; ces provinces étaient depuis lors, restées en possession de ces manufactures grossières jusqu'au moment qu'en France, l'infatigable *Colbert* vint au ministère; c'est à lui que la France doit l'établissement des toiles fines; il fit venir de la Flandre des ouvriers instruits dans cet art, pour l'enseigner et le perfectionner dans ces provinces; il donna des encouragemens à ceux qui voulaient s'adonner à la fabrique des toiles de Flandre; de là se formèrent ces tisseranderies qui sont pour ainsi dire les seules que la France possède encore aujourd'hui.

L'Angleterre a su attirer depuis peu d'années du midi de la France des manufacturiers de soieries; déjà il se fabrique en Angleterre des soies de différentes espèces: les soies unies sur-tout, pour l'usage habituel, peuvent en ce moment rivaliser avec celles qui se fabriquent dans le Lionnais.

Lorsqu'après les traités de Vienne et de Paris, la Belgique, la Hollande et les départemens de la rive gauche du Rhin furent séparés de la France, celle-ci se trouva tout à coup privée d'une foule de ressources, telles que des mines de houille, de fer, de zinc, de cuivre, et des fabriques et blanchisseries des toiles fines de la Flandre, etc.; elle employa depuis, tous

les moyens possibles pour établir sur son sol les usines et les fabriques qui pouvaient remplacer celles qu'elle possédait jadis sur le nôtre; et, pour me servir des termes de M. Ch. Dupin, *les Français sont allés à cette époque demander à tous les peuples les mystères de leur industrie pour ressusciter la leur.*

Le royaume des Pays-Bas ne resta assurément pas oisif au milieu de cette lutte active pour se disputer des établissemens prospères à l'industrie respective; les nombreuses manufactures, fabriques et usines qui se multiplient encore à l'envie, et les résultats de nos brillantes expositions des produits de l'industrie nationale, en sont autant de preuves vivantes; le Gouvernement des Pays-Bas se place au premier rang de tous ceux de l'Europe, par la constance avec laquelle il encourage et protège toutes les institutions nouvelles qui tendent à la prospérité générale; grâce en soit rendue au plus éclairé des Rois. Il appartient néanmoins au vrai patriotisme de dénoncer au Gouvernement les ruses et les menées que l'étranger met en jeu pour nous enlever quelques branches de nos richesses nationales et les établir chez lui; c'est là le seul but qui a dicté ces observations.

Recevez je vous prie, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Signé A. J. L. VAN DEN BOGAERDE.

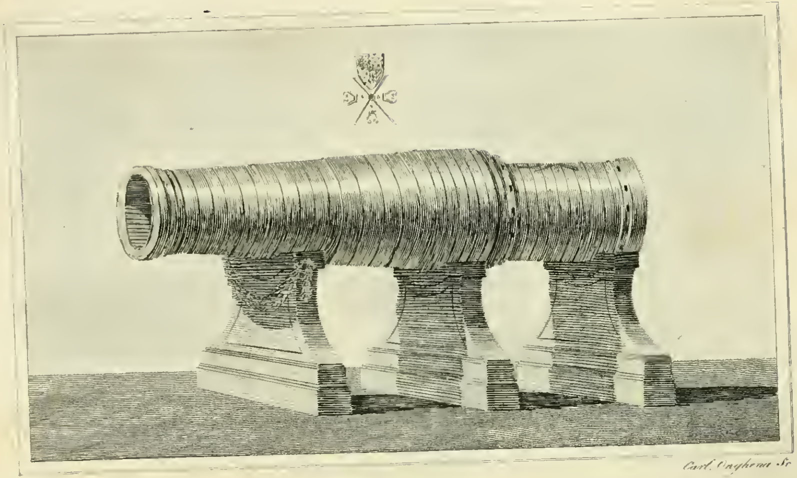

Carl. Onghena Sc

GRAND CANON,

Placé sur le Marché du Vendredi à Gand, à l'endroit nommé Mannekens-aerd.

Depuis des années on se demandait d'où vient ce canon? par qui et dans quel endroit a-t-il été fabriqué? à quel usage a-t-il servi? Diverses notions plus ou moins fausses ont été données successivement sur cette ancienne pièce d'artillerie; mais enfin, les recherches infatigables d'un ami de notre histoire nationale et surtout de celle de sa ville natale, nous ont mis à même de donner ici quelques nouveaux renseignemens qui ont été puisés dans les comptes et autres pièces, déposés aux archives de la ville d'Audenarde.

Ce canon ou ancien pierrier, est une des pièces d'artillerie les plus curieuses des XIV^me^ ou XV^me^ siècles, tant sous le rapport de ses dimensions que sous celui de sa construction qui est un chef-d'œuvre de l'art du forgeur.

Elle a 18 pieds de longueur sur 10 pieds 6 pouces de circonférence; elle est forgée de lattes de fer, et pèse 33,606 livres de Gand.

Les armoiries du Duc de Bourgogne figurées sur la lumière de ce canon, peuvent faire croire que sa construction date du règne de ce Prince; elles portent sur le tout, les armes de Flandre, ce qui peut donner lieu à supposer que la pièce a été faite pour le service de cette province, et que peut-être aussi, elle y a été fabriquée; il est en tout cas certain que les Gantois s'en sont servis à l'attaque d'Audenarde en 1452, mais que, forcés d'abandonner le siège, ils ne purent traîner

à leur suite cette grosse pièce d'artillerie, qui fut enlevée par ceux d'Audenarde commandés par *Gaspard van der Moeren.*

La ville d'Audenarde ayant été surprise par les Gantois le 25 Février 1578, sous le commandement du capitaine Rockelfing, ils s'emparèrent, d'après les ordres exprès du turbulent van Hembize, premier magistrat de Gand, de toutes les munitions de guerre: entr'autres, de cette fameuse pièce d'artillerie qui, pendant plus d'un siècle, avait été condamnée au silence dans l'arsenal de cette ville.

On la transporta à Gand, par l'Escaut, et elle y fut déchargée, le 8 Mars 1578, au quai du *kuypgat,* actuellement la plaine des récollets; le 15 Septembre de la même année on la plaça à l'endroit où on la voit encore. D'abord, cette masse pesante fut élevée sur des treteaux en bois, qui, après avoir été renouvellés plusieurs fois, furent enfin, vers l'année 1783, remplacés par les trois pieds en pierre de taille qui la supportent aujourd'hui.

Cet instrument de destruction servait à lancer des boulets de pierres ou des barils contenant une espèce de mitraille composée de morceaux de pierres, de fer, de verre, etc. Il porte aujourd'hui comme alors, le sobriquet de *Dulle Griete* (Marguerite la furieuse ou la furibonde); on la nomma aussi *den rooden duyvele* (le diable rouge). Le premier nom doit lui avoir été donné à cause du bruit que devaient faire ses détonations; le second provenait de la couleur rouge dont on l'avait peint.

La chambre de cette énorme pièce d'artillerie se sépare de la vollée, et s'y réunit de la même manière qu'aux pierriers de bronze qui défendent l'entrée des Dardanelles; ceux-ci ont à-peu-près la même forme et la même dimension que celui de Gand.

BULLETIN
DES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

SOCIÉTÉ ROYALE D'ANVERS, POUR L'ENCOURAGEMENT DES BEAUX-ARTS.

Concours et Exposition pour l'an 1828.

La société propose pour le Concours de 1828, les quatre sujets suivans :

TABLEAU DE GENRE, FIGURES.

Les adieux d'une jeune mariée en quittant la maison paternelle.

La composition ne présentera pas moins de six figures, qui auront, au moins, la proportion de 22 pouces et au plus, celle de 30 pouces, mesure des Pays-Bas (centimètres). Les dimensions du tableau, peint à l'huile, sont laissées au choix de l'artiste.

Le prix sera une médaille d'honneur et une gratification de trois cents florins, argent des Pays-Bas.

PAYSAGE.

Paysage boisé couvert de neige; sur l'avant-plan on voit quelques villageois auprès d'un feu.

La hauteur du tableau, peint à l'huile, sera de 70 à 76 pouces, mesure des Pays-Bas, (centimètres) sur 84 à 90 de largeur.

Le prix sera une médaille d'honneur et une gratification de trois cents florins, argent des Pays-Bas.

SCULPTURE.

Achille à qui on vient d'enlever Briseïs. Figure assise.

La figure aura la proportion d'une aune des Pays-Bas, (un mètre) au moins.

Le prix sera une médaille d'honneur et une gratification de trois cents florins, argent des Pays-Bas.

ARCHITECTURE.

Institut Royal des arts et sciences.

Les concurrens produiront au moins trois dessins, savoir: le plan, la façade et la coupe.

La proportion de l'échelle doit être d'un pouce par aune, mesure des Pays-Bas.

Le prix sera une médaille d'honneur et une gratification de 150 florins des Pays-Bas.

GRAVURE.

La société a voté une somme, dont le maximum pourra être de *fl.* 500, à répartir, au gré de la commission administrative et à titre d'encouragement, entre les auteurs des ouvrages gravés sur cuivre, au burin ou à l'eau-forte, qui seront envoyés à l'Exposition.

Les tableaux, statues, plans, etc. pour le Concours, seront adressés, francs de port, à l'académie royale des beaux-arts à Anvers, et doivent y être rendus au plus tard le 19 Juillet 1828.

Sont exclusivement admis au concours les artistes nés ou domiciliés dans le Royaume des Pays-Bas.

Les artistes qui ont été précédemment couronnés dans cette ville, ne peuvent plus entrer en lice pour la partie du concours dans laquelle ils ont déjà remporté le prix.

Les objets envoyés au concours, seront restitués; cependant les artistes couronnés laisseront en souvenir

à la société une esquisse de leur ouvrage, qu'ils s'engagent de produire endéans l'année, après la date du jugement du concours; ce terme expiré, l'artiste sera censé avoir fait l'abandon de son ouvrage en faveur de la société.

Les productions du concours seront jugées par des artistes d'Anvers conjointement avec ceux des villes circonvoisines : à cet effet, on invitera un tiers de juges internes et deux tiers d'externes. Les artistes qui auront concouru, ne pourront intervenir au jugement.

La société ne laissera point adjuger de prix dans la partie du concours où il y aurait moins de trois pièces concurrentes.

Le salon d'exposition sera ouvert en cette ville à l'époque où l'académie royale des beaux-arts d'Anvers exposera les ouvrages de son grand concours. On y recevra tout objet de peinture, sculpture, architecture, gravure ou dessin, exécuté par des artistes vivans, quelle que soit leur patrie ou leur résidence. On n'y admettra aucune copie (1), ni aucun objet qui, d'après l'avis de la commission, pécherait contre l'ordre, les mœurs ou la décence.

Les objets destinés à l'exposition, seront adressés à l'académie royale des beaux-arts, francs de port, avant le 20 Juillet 1828. Chaque artiste donnera avis de son expédition au secrétaire, par lettre également affranchie, où il fera connaître ses nom, prénoms, domicile et demeure; cette lettre contiendra de plus, l'explication des pièces expédiées; cependant, dans la vue de rendre aux

(1) Pour cette exposition, on entend par *copie :* tableau d'après tableau; sculpture d'après sculpture; gravure d'après gravure; ou dessin d'après dessin : et non, tableau d'après sculpture, etc.

artistes l'envoi de leurs ouvrages le moins onéreux possible, la société a établi quatre différens dépôts, d'où, à ses frais mais sans responsabilité d'accident, elle dirigera sur Anvers les tableaux, plans, gravures ou dessins, non destinés au concours, pour, après la clôture du salon, en faire le retour auxdits dépôts, savoir :

à Bruxelles, chez *J. F. C. van Dievoet*, facteur au canal;

à Gand, à l'académie royale;

à Bruges, à l'académie royale;

à Amsterdam, chez Mad.e la v.e *Roos* (1);

Pourvu que les objets soient remis, franc de port et dûment encaissés, à Gand et à Bruxelles au plus tard le 15 Juillet 1828; à Bruges le 12, et à Amsterdam le 5 du même mois; termes de rigueur.

Les artistes qui seraient portés à vendre leurs productions exposées au salon, sont priés d'en indiquer le prix dans leur lettre d'avis, afin qu'on soit à même de répondre aux demandes qui pourront s'en faire: la Commission aime à rappeler ici qu'indépendamment des avantages promis aux artistes par l'Arrêté Royal du 25 Mars 1827, la Société a résolu d'employer encore une partie de ses fonds à des acquisitions parmi les objets exposés.

L'ouverture du salon aura lieu le premier Août 1828 et la clôture en est fixée au 31 Août 1828.

Le chev. VAN ERTBORN, *Bourgmestre et Président.*

P. J. TER BRUGGEN, *Secrétaire.*

---

(1) A l'hôtel, het Huis met de Hoofden, au Keizergracht près du Leliengracht.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES DE BRUXELLES.

RÉSULTAT DU CONCOURS DE 1827.

Classe d'Histoire.

L'ACADÉMIE avait proposé pour le concours de 1827 dix questions, et elle a reçu un mémoire sur la 2^me^, deux sur la 3^me^, un sur chacune des suivantes: 4^me^, 6^me^, 8^me^ et 9^me^.

Deuxième question, relative aux *métiers*. Mémoire ayant pour épigraphe: *Portus contra infelicitatem est hominibus ars.*

Ce mémoire, divisé en trois parties, est rédigé avec soin, ordre et méthode. Si la première partie laisse quelque chose à désirer, l'Académie a considéré que, comme les deux autres, qui embrassent les points les plus importans de la question, sont traitées d'une manière satisfaisante, cet ouvrage méritait la médaille d'or. L'auteur est M. *Pycke*, avocat à Courtrai, ancien membre des États-généraux.

Troisième question, relative à *l'instruction publique depuis Marie-Thérèse*. Mémoire ayant pour épigraphe: *L'instruction publique est le principe de la splendeur et de la prospérité des empires*. L'auteur a envisagé le sujet tant sous le rapport historique que sous le rapport philosophique, et il a mis dans la manière de le traiter l'ordre et l'exactitude qu'il demande. La médaille d'or a été décernée à ce mémoire; l'auteur est M. *Raingo*, professeur au collége de Mons.

Quatrième question, relative à *l'administration sous Marie-Thérèse.* Mémoire ayant pour épigraphe : *For forms of governement, etc.* Le tableau de l'administration générale des Pays-Bas Autrichiens, telle qu'elle existait sous Marie-Thérèse, est fidèlement rendu dans le sens littéral de la question, c'est-à-dire, d'après la rédaction qui en a été présentée dans le programme de 1827. L'Académie a trouvé que les développemens très-détaillés qu'il présente sur tous les corps administratifs, judiciaires, religieux, etc. donnent une juste idée du gouvernement à cette époque, sur-tout pour les deux Flandres, et lui a en conséquence adjugé la médaille d'or. L'auteur est M. *Steur,* avocat à Courtrai.

Sixième question, relative aux *Hellénistes des Pays-Bas.* Le mémoire n'a paru répondre à la question que d'une manière très-superficielle, et aucune distinction ne lui a été accordée.

Huitième question, relative à *Jacques* et à *Philippe van Artevelde.* Mémoire ayant pour épigraphe : *Pleased to commend yet not as raid to blame.* L'auteur a divisé son mémoire en deux parties. La première, qu'il appelle généalogique, est appuyée d'un grand nombre de preuves sur l'origine et les alliances de la famille *Artevelde.* L'autre partie, qu'il intitule historique, est plus faiblement traitée. Sa critique n'est pas toujours judicieuse, ni ses réflexions toujours justes. On y rencontre même des observations hasardées, superflues, pour établir des faits qui n'ont qu'un rapport très-éloigné avec la question. Cependant, à juger ce mémoire dans son ensemble, il est le fruit de recherches nombreuses et utiles, qui tendent à atteindre le but de l'Académie; mais elles n'y parviennent pas, et elle doit se borner à faire une mention honorable du travail de

l'auteur, sur-tout de la partie généalogique (1).

La neuvième question, relative à la *nomination des évêques, etc.*, a paru à l'Académie ne pas même avoir été traitée dans le mémoire qu'elle a reçu.

Classe des Sciences.

L'Académie a décerné la médaille d'argent au mémoire sur les *dix points dans l'espace*, et elle a exprimé les regrets de ce qu'elle n'a pu accorder la médaille d'or à l'auteur, qui est M. *Théodore Olivier*, ancien

(1) Nous ne pensons pas être indiscrets en disant que ce mémoire appartient au travail et aux recherches d'un de nos concitoyens, M. *J. van Hoorebeke*, pharmacien et membre de la commission médicale de la Flandre orientale. Dans ce mémoire, et par de nouvelles preuves, non moins incontestables que multipliées à satiété, l'auteur démontre la *noble origine* de la famille des *Artevelde*, et ses alliances avec les familles les plus illustres de la Flandre, non pas pendant l'élévation de *Jacques*, (ce qui ne prouverait rien; car on a vu de tout tems, et sur-tout dans ces derniers, les illustrations les plus anciennes s'allier à des illustrations récentes, méritées ou même usurpées), mais bien avant l'époque de son pouvoir. Dès-lors, il est établi que jamais les *Artevelde* n'ont été ni pu être *brasseurs;* il était en effet déjà démontré que, selon l'usage qui prévalait ici comme en Italie et en Angleterre, ils se sont faits inscrire dans la matricule d'un métier à leur choix, pour jouir des priviléges qui y étaient attachés. C'est au fond une opinion très-indifférente en soi, que *Jacques* ait été ou gentilhomme ou brasseur : » mais, (comme il » a déjà été observé) l'idée qu'on attachait à un métier si commun, » exercé par l'homme qui devint le chef d'une grande population, » disposait les esprits à regarder comme un tribun de la popu» lace, un démagogue, un *Mas-Aniello*, ce célèbre et audacieux » Gantois, factieux sans doute et coupable envers son Prince; » mais à qui l'histoire eût dû pardonner quelques attentats en » faveur d'autres grandes qualités, qui, pendant les sept ans de » son *Protectorat (Ruwaertschap)*, ont élevé les communes de » la Flandre au plus haut degré de richesse et de force." *Origine des Rhétoriques.* N. D. R.

élève de l'école polytechnique, capitaine d'artillerie au service de Suède.

L'Académie a fait une mention très-honorable d'un autre mémoire sur la *bulle d'air*.

CONCOURS DE 1828.

L'Académie a proposé les questions suivantes :

Classe d'Histoire.

Ire QUESTION. — *Donner une notice historique et raisonnée des canaux navigables, qui existent dans les provinces tant septentrionales que méridionales des Pays-Bas, construits depuis les tems les plus reculés jusqu'à nos jours.*

II. — Les Belges étaient issus en partie des Germains, en partie des Gaulois. Les Francs, peuples formés de la réunion de plusieurs nations germaniques du Nord, sont venus repeupler la Belgique dans les 4me et 5mc siècles. Les Belges ont long-tems conservé les mœurs, les usages, les arts et les institutions de leurs ancêtres.

L'Académie demande :

Quels sont les principaux traits de ressemblance, d'identité ou d'analogie que l'on retrouve soit dans l'histoire, soit dans les usages, les cérémonies, les amusemens et les fêtes, soit dans les lois, les capitulaires, les conciles et les principales coutumes des provinces méridionales, avec ces anciennes pratiques ou habitudes?

III. — La fabrique de dentelles donne, depuis des siècles, une occupation utile à des milliers de femmes dans la Flandre, le Brabant et le Hainaut, sur tout dans les villes de Bruxelles, Malines, Gand, Anvers, Bruges, Courtrai, Binche, etc.; et il s'en débite chaque année à l'étranger pour la valeur de sommes considérables.

Quelle est l'origine de la fabrique des dentelles, et à quelle époque a-t-on commencé à en faire dans les Pays-Bas? Est-elle due à notre pays? ou cette fabrique y a-t-elle été apportée de l'étranger? C'est ce que l'on ne sait pas d'une manière certaine: ce que l'on sait, c'est que les dentelles les plus belles, les plus solides et les plus renommées se font dans ce pays.

L'Académie demande :

Vers quel tems a-t-on commencé à faire des dentelles dans les Pays-Bas? L'invention de cet art est-elle due à ce pays? Y a-t-elle été apportée de l'étranger? Et quel est l'état actuel de cette fabrique dans notre pays?

IV. — *Donner un précis historique qui fasse connaître l'état politique, administratif et judiciaire, civil, religieux et militaire des Pays-Bas Autrichiens sous le règne de Charles VI, depuis le traité d'Utrecht jusqu'à l'époque de l'inauguration de Marie-Thérèse.*

V. — *Quelle a été l'influence de la législation civile française sur celle des Pays-Bas Espagnols, depuis le commencement du seizième siècle jusqu'à la fin du dix-septième; ce qui comprend toute l'époque de la domination des rois d'Espagne et des archiducs Albert et Isabelle?*

En d'autres termes : *Quels sont les changemens et les améliorations apportés à la législation des Pays-Bas Espagnols en matière civile, dans les édits et placards généraux, et qui ont été empruntés ou imités des lois et ordonnances générales publiées en France?*

L'Académie désire que l'on transcrive les textes des deux législations, et que l'on indique les différences des dispositions des placards belgiques qui n'ont été qu'imitées des lois françaises.

VI. — L'action lente, mais inévitable du tems, les ravages des guerres et des révolutions, quelquefois la nécessité même, et plus souvent l'intérêt ou le caprice des hommes, amènent partout la destruction successive des plus anciens et des plus beaux monumens d'architecture, consacrés soit à la religion, soit à l'administration, soit à d'autres grands motifs d'utilité publique ou privée.

Dans cet état de choses, l'Académie désirant connaître et ce que les provinces méridionales du Royaume ont perdu en monumens de cette nature, et ce qu'elles possèdent encore, propose la question suivante :

Quels sont les principaux monumens d'architecture qui, dans les provinces formant actuellement le Brabant et le Hainaut, ont été construits, à commencer de la période chrétienne et pendant le moyen-âge, jusqu'au commencement du seizième siècle (l'année 1500), *et qui, ou n'existent plus, ou existent encore de nos jours?*

Si la nature du monument, soit qu'il n'existe plus, soit qu'il existe encore, le comporte, l'auteur de la réponse en fera la description succinte, et il indiquera les gravures qui en ont été faites. Il désignera, autant que possible, l'époque de la construction, avec l'usage auquel le monument est destiné, et celle de la démolition ou de la destruction, avec les motifs qui y auront donné lieu.

L'Académie ne demande ni une nomenclature aride, ni une liste minutieusement exacte de toutes les constructions anciennes. C'est au goût éclairé et au discernement des concurrens qu'elle confie le choix des monumens, dont les souvenirs et les traditions méritent d'être conservés, sur-tout lorsqu'ils se rattachent à de grands intérêts politiques ou religieux.

Cette question, lorsqu'elle aura été résolue d'une manière satisfaisante, sera continuée et étendue aux autres provinces de la division méridionale des Pays Bas.

VII. — *Quels sont les événemens qui ont amené, accompagné et suivi les troubles et les dissentions qui, en 1539, motivèrent le voyage de Charles-Quint à Gand, et furent cause qu'en 1540, il y fut construit une citadelle?*

VIII. — *En quel tems le systéme des communes a-t-il commencé à s'établir dans le comté de Flandre? Quelles sont les diverses causes qui ont amené ce systéme, et quels en ont été les principaux résultats?*

L'Académie propose pour le concours 1829, les deux questions suivantes:

I^re^. — *Quelles ont éte les espèces d'or et d'argent, ayant cours légal aux Pays-Bas, depuis le commencement du seizième siècle jusqu'au règne d'Albert et Isabelle inclusivement; leurs valeurs nominales primitives; leurs titres et leurs poids; les variations qu'elles ont éprouvées; les actes législatifs et réglemens relatifs à la matière, et les villes et places où l'on battait monnaie?*

II^me^. — *Quel sont les services rendus à la géographie par les habitans des Pays-Bas?*

Classe des Sciences.

L'Académie propose pour le concours de 1828, les questions suivantes:

I^re^. — *Quelle est la théorie qui explique de la manière la plus satisfaisante les phénomènes divers que présente l'aiguille aimantée?*

Il faudra expliquer toutes les observations dont on

pourra constater la certitude, et fournir des moyens de soumettre à une analyse rigoureuse les élémens hypothétiques que l'on jugera convenable d'employer.

II. — *Assigner la forme et toutes les circonstances du mouvement d'une bulle d'air de grandeur finie, qui s'élève dans un liquide dont la densité est supposée uniforme ?*

III. — *Décrire la constitution géologique de la province de* Limbourg, *les espèces minérales et les fossiles accidentels que les divers terrains renferment, avec l'indication des localités et la synonymie des auteurs qui en ont déjà traité.*

IV. — *On demande de démontrer, par rapport aux surfaces du deuxième degré, les analogues des théorèmes de Pascal et de Brianchon.*

V. — On demande : 1° *d'examiner d'une manière approfondie les différentes espèces de sociétés d'assurance sur la vie ;* 2° *d'établir, d'après des principes mathématiques, quelle est celle qui présente à la fois le plus d'avantage aux assurés et aux assureurs.*

VI. — *Déterminer toutes les circonstances du mouvement infiniment petit d'un système quelconque linéaire, flexible, élastique ou non, autour de sa position d'équilibre, en ayant égard à la résistance d'un fluide élastique ambiant.*

VII. — *Quelle est la raison physique qui donne à quelques-unes de nos prairies la qualité pernicieuse qui les fait désigner ordinairement sous le nom de* prairies aigres, *en flamand* suerbemden ? *Quels sont les moyens les plus simples, les plus économiques et les plus faciles pour corriger ce défaut, et favoriser le développement des plantes qui fournissent au bétail une nourriture plus avantageuse ?*

L'auteur de la réponse donnera la topographie des lieux auxquels son travail se rapporte, relativement aux lieux circonvoisins; il déterminera par analyse la constitution du sol, et par suite, indiquera les moyens de remédier à ses défauts. Il désignera aussi les plantes nuisibles qui s'y trouvent, leur proportion relative aux bonnes, et celles qui peuvent les remplacer avantageusement, eu égard à la nature du sol.

VIII. — *Faire la description géologique de la province du* Grand-Duché de Luxembourg; *indiquer les espèces minérales et les fossiles accidentels que l'on y rencontre, avec l'indication des localités et la synonymie des noms sous lesquels les substances déjà connues ont été décrites.*

IX. — *On suppose que la surface de chaque aile d'un moulin mu par la force du vent, est engendrée par une ligne droite mobile, qui s'appuie toujours, d'une part, à angles droits sur une droite fixe donnée de position, et de l'autre, sur une courbe plane dont le plan est paralléle à la droite fixe. On demande quelle doit être la courbe directrice, pour que l'impulsion du courant d'air sur les ailes du moulin produise le* maximum *d'effet.*

L'Académie propose pour le concours de 1829, les deux questions suivantes :

I^re^. — *Donner la théorie mathématique de l'homme et des animaux, considérés comme moteurs et machines.*

Les concurrens sont prévenus qu'ils doivent rapporter les mesures des forces à l'unité connue sous le nom de *dyname.*

II^me^. — *Comparer, pour les Pays-Bas, les avantages*

qui résulteraient de l'établissement des chemins de fer, avec ceux qu'offrent les canaux.

Le prix de chacune de ces questions sera une médaille d'or du poids de trente ducats. Les mémoires, écrits lisiblement en latin, français, hollandais ou flamand, seront adressés, franc de port, avant le 1er Février 1828, à M. *Dewez*, secrétaire perpétuel.

RÉCIT

Du triomphe remporté par la Société Cécilienne de l'harmonie de Gand, au grand Concours de Bruxelles, les 15 et 16 Juillet 1827 (1).

C'EST sous ce titre qu'a paru un écrit de peu d'étendue qui paraît avoir eu pour but principal de rappeler que ce fut la ville de Gand qui, la première, ouvrit de grands concours d'harmonie musicale, comme, aussi la première, elle ouvrit avec succès des salons d'exposition pour les tableaux et pour les fleurs; les circonstances du concours de Bruxelles, et celles du succès de la Société de Sainte Cécile de Gand, n'en forment que le complément.

Toutes les villes et communes du Royaume, furent appelées à venir prendre part à ce Concours public. Les prix étaient donnés par la régence de Bruxelles, et la munificence privée du Roi doubla les premiers prix.

Les villes de premier ordre, y compris celle d'Enghien, qui l'avait désiré, concoururent au nombre de huit: ce furent *Anvers, Bruges, Courtrai, Enghien, Gand, Louvain, Mons et Namur.*

---

(1) A Gand, chez de Busscher, imprimeur de la Ville.

La Société de Gand, qui exécuta ses trois morceaux, au moment où la Famille Royale et les grands Dignitaires du Royaume, étaient présens au Concours, obtint à l'unanimité des voix (1) le premier prix, consistant en deux médailles d'or d'un très-grand module, à l'effigie du Roi. Ces prix furent solennellement remis le 17 Juillet, par M. le Bourgmestre de Bruxelles, à M. d'Hollander, directeur de la Société. La présence de la Famille Royale et les acclamations d'une foule immense ajoutèrent beaucoup à ce que cette fête nationale offrait de noblesse et d'attrait.

Le deuxième prix fut décerné à la Société d'Anvers, dirigée par M. Bender; on a officiellement sû par une déclaration du Jury que le troisième, s'il avait été proclamé, eût été accordé à la société de Courtrai, dont M. Calewaert est le chef.

L'esprit public des Gantois, lors de la rentrée de la Société triomphante, s'est montré dans un beau jour. De son côté, l'honorable Régence a suivi la même impulsion en décernant un banquet et une fête aux vainqueurs.

Cette fête, à laquelle les Chefs des Autorités civiles et militaires ont assisté, a eu lieu le 27 Août au jardin de Saint-Géorge, sous une vaste tente, érigée et décorée d'après les dessins de l'architecte Roelandt. M. le Bourgmestre présida la fête; à ses côtés étaient S. E. M. le Gouverneur de la province et S. A. Mgr. le Duc de Saxe-Weimar. Une circonstance imprévue embellit cette fête: M. Braemt, sans induction de personne, et seulement mû par cet esprit de patriotisme dont il a plus d'une fois donné des preuves, avait projeté, gravé et

(1) Les membres du jury, tous compositeurs ou professeurs du premier ordre, étaient MM. *Cardon*, *Mees*, *Nuyts*, *de Muynck*, *de Windt*, *Snel* et *Spaeck*.

frappé une médaille (1) pour immortaliser le souvenir du triomphe de Sainte-Cécile. La Régence souriant à cette idée, fit frapper à ses frais un exemplaire en argent de cette médaille, pour chacun des membres de Sainte-Cécile, et d'une médaille d'or pour rester attachée à la cravatte du drapeau; la distribution de ces médailles eut lieu au milieu des applaudissemens et la généreuse munificence de M. Braemt y eut sa noble part.

M. le Bourgmestre annonça aux convives que la Régence avait également résolu que trois de ces médailles, dont une en or, seraient offertes à S. M., comme une nouvelle preuve des sentimens de respect et de reconnaissance que la ville de Gand a vouées au Prince qui, dans ses murs et autour de leur enceinte, ne cesse de répandre ses bienfaits.

Le soir, une illumination brillante éclaira le parc, et les danses se prolongèrent jusqu'au lendemain. On peut calculer que cinq mille personnes ont pû jouir de cette fête, une des plus belles et des mieux ordonnées qu'on ait encore vues en cette ville.

---

(1) Cette médaille, dont le champ sur-tout n'est pas moins ingénieux et spirituel qu'élégamment exécuté, représente huit couronnes murales, avec la syllabe initiale de chacune des villes qu'elles désignent: au milieu est une lyre couronnée, aux armes de Bruxelles; la légende porte:

CERTAMEN MUSICUM MUNIFICENTIA REGIS BELG*arum* ET URBIS BRUXELL*ensis*. M. DCCC. XXVII.

Au revers est gravée une couronne de chêne avec l'inscription:

VRBI GANDAE
CORAM REG*e*
SEN*atu* ET POP*ulo*
OMN*ibus* VOTIS
VICTRICI.

La société de Saint-Géorge a également donné une médaille, comme hommage de satisfaction et de souvenir, à la société de Ste Cécile.

VARIÉTÉS.

Nous venons de recevoir les *Annales de l'Université de Gand, année* 1824 - 1825. Elles renferment, outre les noms des Professeurs et les *series lectionum*, 1°, le discours de M. *Raoul*, recteur sortant. On sait quel effet il produisit et l'on se rappelle que MM. les Curateurs de l'Université, décidèrent que ce discours serait imprimé de suite à leurs frais et qu'un exemplaire en serait adressé à S. M. (1); 2°, la réponse à cette question de M. Bernard ten Brink, candidat en philosophie et en droit à l'université de Groningue: *Quandoquidem apud historicos scriptores perpauca reperiuntur de triginta viris, quos, devictis Atheniensibus, præfecit Lysander; quæritur accurata narratio eorum quæ Athenis, inde ab urbe capta, usque ad libertatem ope Thrasybuli restitutam, contigerunt;* 3°, La réponse de M. P. Otton van der Chys, de Delft, candidat en lettres, à l'université de Leide, à la question de la faculté de philosophie, 4°, la réponse de M. Joseph Mareska,

(1) C'est dans ce discours que se trouve une des plus brillantes et des plus adroites prosopopées que nous connaissions : l'éloge de Guillaume Ier, Roi des Pays-Bas, prononcé par Grégoire de St. Vincent, jésuite, célèbre professeur de mathématiques, enterré à l'endroit même où est élevée aujourd'hui l'*Aula Academica*. M. Raoul a conservé cette prosopopée, qui est le plus bel hommage que les lettres aient jamais rendu au Roi, dans un discours en vers, qu'il était censé devoir prononcer le jour de l'inauguration de la *salle des actes*. Ce discours se trouve dans ses œuvres complètes qui se publient maintenant à Gand, chez Melle *Mestre*.

de Gand, à la question de mathématiques; 5°, et celle de M. Hippolite Rolin, de Courtrai, à cette demande faite par la faculté de droit : *Exponatur doctrina de delictorum probatione, tam secundum rei naturam, quam secundum principia juris Romani et hodierni.* Outre la palme universitaire, cette réponse savante valut encore à son auteur une médaille d'or qui lui fut décernée par la Régence de sa ville natale. M. Hipp. Rolin qui a été reçu docteur en droit à l'université de Gand, dont il est l'un des élèves les plus distingués et qui depuis a publié, à la sollicitation de ses Professeurs, une solution intéressante du *Res mancipi et nec mancipi*, chez les Romains, vient d'être nommé par S. M. pour voyager aux frais du Gouvernement et parcourir les universités d'Allemagne.

Collection d'une suite de vues de vieux châteaux et monumens historiques du moyen-âge de l'Allemagne et des Pays-Bas. Lithographiées par J. Cogels, *et imprimées par* J. Selb, *à Munich. Chaque cahier contient* 4 *planches, format in-*4°.

Ce petit recueil, dont cinq cahiers ont déjà paru, a été reçu en Allemagne avec distinction, et l'auteur se propose d'en faire paraître encore quelques cahiers, dans lesquels il comprendra différentes vues de la Flandre et du Brabant, célèbres dans l'histoire: telles que celle du château de Maele et de l'antique *Kessel, castellum Menapiorum*, au bord de la Meuse, etc.

On souscrit à Gand, chez *P. F. de Goesin-Verhaeghe*, rue Hautport.

UNIVERSITÉ DE GAND.

Palais Académique ;

Collections Archéologique, Zoologique, Géologique, etc.

Depuis trois mois, les travaux y ont été poussés avec tant d'activité, qu'au 1er Octobre, toutes les branches de l'enseignement universitaire seront transférées et définitivement placées dans l'enceinte de ce vaste monument. La grande salle parallèle à celle de la zoologie, et destinée à recevoir les instrumens de physique, est achevée ; les laboratoires et les salles où le professeur ouvrira ses cours et fera ses démonstrations, sont construits sur une large échelle ; il en est de même de ceux de la chimie appliquée aux arts et métiers que la Régence a fait placer dans l'ancien couvent de Sainte-Agnès. Cet enseignement, confié à un Professeur de l'Université, restera confiné dans un local séparé des bâtimens académiques ; il en sera de même du cours de botanique qui continuera à être donné, en présence même des plantes et des fleurs, dans notre grand jardin.

Cet établissement, comme on peut s'en convaincre, est aussi un des monumens les plus remarquables de la ville ; il mérite toute la sollicitude du département de l'instruction publique, et les Curateurs ne l'auront pas envain invoquée, puisqu'on assure que la construction d'une grande et nouvelle Orangerie a été projetée et que l'Orangerie, actuellement intermédiaire entre les serres, serait entièrement incorporée avec ces dernières. Ce projet agrandirait les destinées du jardin, et favoriserait singulièrement l'augmentation progressive des richesses végétales qui l'encombrent de manière à nuire à l'éducation et au développement de tant de milliers de plantes, envoyées de toutes les parties de la terre

et de tous les climats. La ville de Gand, par ses relations botaniques et l'immense extension donnée à la culture des fleurs, mériterait d'avoir des serres, que, si le mot n'était pas un peu ambitieux, on appellerait volontiers *Métropolitaines* (1).

On espère aussi que la Bibliothèque aura son complément par la construction d'une vaste et commode *Salle de lecture*, qui sera parallèlement adossée au bâtiment.

Le cabinet d'Archéologie est une des collections qui ont acquis le plus de richesses; au don vraiment royal, fait par le Roi, du cabinet numismatique de feu M. le chanoine de Bast, s'est joint ensuite celui de la collection figurée et coulée en soufre, des camées et des *gemmæ* de la grande collection royale de La Haye, dont la direction est confiée au savant et laborieux M. de Jonge; notre cabinet s'est successivement enrichi de toutes les médailles que M. Braemt a frappées; de plusieurs de celles de MM. Simon, Jouvenel et d'Hondt; le Directeur, avec l'autorisation du Collége des Curateurs, en a acquis un grand nombre de très-rares, frappées en Espagne et appartenant au VI^me^ et au VII^me^ siècle, c'est-à-dire à l'époque où les Rois Goths regnaient

(1) Parmi les dons les plus récens, offerts au jardin, la reconnaissance de M. le Bourgmestre de la ville et celle des Curateurs de l'Université, a distingué celui que vient de lui faire Milady, douairière de S. G. lord Moira, marquis Hastings, ancien gouverneur-général des Indes-Orientales Britanniques. Feu lord Moira, membre de la Société de Botanique, avait été lui-même au nombre des bienfaiteurs du jardin, et sa veuve, résidant en ce moment à Gand, en nous adressant une riche et rare collection de graines des Indes, du Nepawl, etc., semble s'être fait un plaisir et un devoir d'acquiter les promesses de lord Moira, de M. Wallich, de feu M. Broager, et de M. R. de Vos, M. D. à Middelbourg et actuellement fixé à l'établissement national de Chinsurah.

I

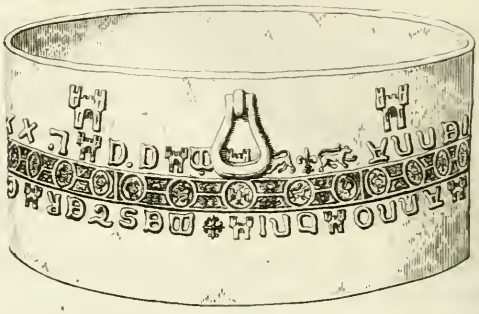

✠MASTER.GILIS.VAN.S.PIETERS.

MAKEDE.MI.ANNO.DNI.M.CC.LXXXI

PRO.MARIA.AS.MIANNA.

II

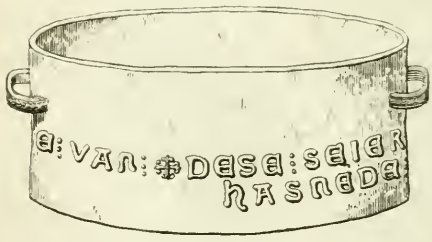

✠DASA:SAIERS:DEDE:CHISTEN:BROEDER

:HVCHA:VAN :HASNEDE:MARIA:

L.A.M.DB. sc.

dans quelques parties de la Péninsule (1). Un don bien non moins précieux, est celui que l'honorable M. Huyttens-Kerremans, membre de la 2me chambre des Etats-généraux, vient de faire à l'Université. Dans le grand nombre des médailles que nous devons à sa générosité, il s'en trouve une de Vitellius, en or, des plus rares, et une suite de médailles en argent, des Empereurs et des familles Consulaires de Rome.

La Régence de la ville a également voulu contribuer à enrichir la collection, en autorisant le dépôt des médailles en or, en argent et en bronze, de très-grand et de moyen module, que le gouvernement français, aux époques remarquables du règne de Napoléon, avait l'usage d'envoyer, en présent, à quelques villes qui, par droit ou par faveur, avaient mérité le nom de *Bonnes Villes*.

Les poinçons aux armes de la Flandre, ou de la ville de Gand, qui servaient à marquer les dimensions des toiles de lin, vendues et mesurées au marché dans le XIVme et XVme siècles, s'y trouvent également, ainsi que les étalons en bronze des mesures de capacité, dont quelques-uns appartiennent au XIIIme siècle (2); ces types primitifs, remarquables sous le rapport de l'art et du fondeur et du graveur, donnent par leur masse et

(1) Ces médailles, très-intéressantes en effet, sont une série à peu près complète des monnaies de ces Rois à commencer de Liuvanus I, qui régna l'an 567, et finissant à Rudericus qui vivait en 711.

(2) M. le chevalier Diericx, dans son ouvrage: *Mémoires sur la ville de Gand*, a fait graver deux de ces étalons, voyez la planche ci-jointe; l'une porte l'inscription suivante: ✠ MESTER GILIS VAN S. PIETERS MAKEDE MI ANNO DNI MCCLXXXI PMO. MARIA ES MIENNA. (*Maître Gilles de Saint Pierre faisait moi l'an du Seigneur* 1281 *Marie est mon nom.*); l'autre: DESE SEIERS DEDE GHIETEN BROEDER HUGHE VAN ASNEDE, MARIA.

leur poids, une haute idée de la richesse de cette ville dans ces siècles reculés. Nous doutons que, même à Paris et à Londres, les types des mesures qui y sont conservés, soient aussi beaux et d'un aussi grand style.

Une des médailles les plus remarquables par son objet nouvellement déposée dans cette collection, (car l'exécution n'en est rien moins que belle) est celle qui a été frappée aux Etats-Unis, pour consacrer l'ouverture du canal de la jonction des deux-mers, en 1825. Elle est renfermée dans une boîte faite du bois d'un des arbres que transportait le premier bâtiment qui navigua par cet immense canal. Cette médaille est un don de M. le Duc Bernard de Saxe-Weimar, à son retour de l'Amérique.

Le cabinet d'histoire-naturelle a fait l'acquisition de la collection des coquilles et de celles des fossiles de feu M. le conseiller Burtin. Cette collection est d'autant plus intéressante qu'un grand nombre des objets qui la composent, a été trouvé dans nos provinces, et que la plupart sont gravés et décrits par l'auteur dans l'*Oryctographie de Bruxelles.*

Plusieurs présens ont été faits au cabinet ; dans le nombre on distingue plusieurs individus de la famille des Lézards, parmi lesquels se trouve le *Lacerta Monitor,* de près de sept pieds de longueur, le *Crocodilus Sclerops*, et un grand nombre de Serpens très-rares et bien conservés. L'Université les doit à S. A. M. le Duc Bernard de Saxe-Weimar, dont nous avons déjà rappelé d'autres bienfaits.

M. le baron Baut de Rasmon, ancien membre des Etats-généraux, bourgmestre à Wanneghem, avait recueilli une immense quantité d'insectes et de papillons ; cette collection est dans son genre la plus riche et la plus intéressante qui existe en Flandre, et non-seulement

les papillons, mais encore les chenilles, les larves et les chrysalides sont dans le plus bel état de conservation. Mu par un sentiment de générosité et dans la noble vue de contribuer à l'augmentation de nos richesses académiques, il vient d'en adresser la collection entière, en cadeau, à l'Université.

Depuis quelques années l'étude des mathématiques a fait des progrès très-sensibles dans nos provinces, grâces aux soins constans du Gouvernement pour répandre cette science, par lequel les Grecs entendaient l'universalité des connaissances humaines. Il vient d'être porté un arrêté par laquelle les élèves sortans des athénées et colléges ne seront plus admis aux Universités s'ils ne possèdent la géométrie et l'algèbre. On ne peut qu'applaudir à cette sage mesure, et l'on ne verra plus dans nos Universités des Professeurs être obligés de passer, à enseigner les élémens des mathématiques, des heures précieuses qui ne doivent être consacrées qu'aux mathématiques transcendantes et appliquées.

Outre les cours universitaires, la *Correspondance mathématique et physique,* fondée il y a trois ans, par MM. les professeurs Garnier et Quetelet, a beaucoup contribué chez nous à étendre le domaine de cette science. Ce recueil périodique, ouvert aux discussions de nos jeunes savans ainsi qu'aux découvertes des maîtres, et en relation avec les hommes instruits des pays voisins, a donné à l'étude des mathématiques la plus heureuse impulsion. Ce recueil offre des articles extrêmement intéressants, et nous nous faisons un plaisir de communiquer à nos lecteurs l'extrait suivant de l'aperçu sur l'état des prisons en Belgique, en 1821, par M. Quetelet, inséré dans la 3^{me} livraison du 3^{me} vol.

» Au 1^er^ mars 1821, il existait en Belgique 117 établissemens destinés, soit à la garde des prévenus, soit à la punition des condamnés. Ces établissemens pouvaient être classés de la manière suivante :

96 Prisons Civiles :
- 54 Maisons d'arrêt ;
- 9 — de justice ;
- 3 — de correction ;
- 26 — de force ;
- 4 — de dépôt, servant quelquefois de maison de punition.

21 Prisons Militaires :
- 17 Maisons prévôtales ;
- 4 — de détention milit.

» Le nombre des détenus, dans toute l'étendue du Royaume, s'élevait à cette époque à 10557 âmes. En comparant ce nombre à celui des années précédentes, on trouve une diminution sensible dans la population des prisons civiles. Voici les résultats obtenus à trois époques différentes :

En. .	1817	1819	1821
Prisonniers. . . Civils . .	9791	8959	8618
Militaires	1938	2414	1939
Total .	11729	11343	10557

» En 1821, on comptait, parmi les prisonniers civils, 6337 hommes, 2030 femmes et 251 enfans des deux sexes. Le nombre des hommes était donc plus que triple de celui des femmes, et égalait environ 25 fois celui des enfans. Si l'on observe que la population du Royaume était estimée à près de 5,700,000 âmes, on en conclura que l'on comptait un détenu par 540 âmes, en ayant égard au nombre des prisonniers civils et militaires. Il se trouvait aussi que sur 4 condamnés, il y en avait au moins un dans le cas de récidive ; et que sur 41, il s'en trouvait au moins un qui avait été gracié précédemment.

» Voici un état plus circonstancié de la population des prisons, au 1er mars 1821 ;

			Pris.	Civ.	Mil.
Non Jugés.		Prévenus.	642	142	
		Accusés	393	189	
Condamnés.		Correctionnellement.	3393	174	
	Crim.	A la réclusion.	2763	165	
		Aux travaux forcés. . .	1389	1260	
		Total des détenus.	8580	1930	

» En comparant le nombre des individus non jugés à celui des individus condamnés, on trouve à peu près le rapport de 10 à 67. Ainsi les prisonniers non jugés forment un peu moins du septième de la population des prisons. La valeur de ce rapport pourrait donner une idée assez juste de la promptitude avec laquelle la justice est administrée dans un Royaume.

Une des collections des Roses les plus belles et des mieux entretenues du pays, est celle que M. Iweins l'aîné, receveur municipal et président de la société d'agriculture et de botanique de Courtrai, a réuni, depuis 35 ans, ou obtenu par semis, 1342 variétés de cette reine des fleurs, immortalisée par les chants d'Anacréon. On sait que la plus complète des collections de Paris, n'en possède que 1600 variétés ; encore en est-il un grand nombre qu'il faut voir *avec les yeux de la foi*, tant leur différence est peu sensible. On se fera une idée de la richesse de la collection de M. Iweins, quand on saura qu'il possède seize variétés de Roses-mousseuses. Celles, qui cette année-ci, ont le plus attiré l'admiration des amateurs, sont peut-être l'*unique de Provence panachée, une nouvelle variété* de la *Rose-Marguérite*, qui a à-peu-près la grandeur de la *Pœonia* et que M. Iweins a dédié à Mad. la comtesse de Baillet, épouse

de S. Ex. M. le Gouverneur de la Flandre occidentale. Cet amateur a écrit sur la culture et sur le classement des roses un traité remarquable, que sa modestie a empêché de livrer à l'impression, mais qu'avec une obligeance rare, il se fait un plaisir de communiquer à ses amis et aux connaisseurs.

La Notice historique sur le Grand Canon de Gand, insérée dans le Journal de Gand du 14 *Septembre, n°* 257, *et* extraite d'une des premières épreuves de ce cahier, *a donné lieu à une lettre adressée audit Journal par M.* J. V. H.....e; *nous nous empressons de la donner ici textuellement.*

» Monsieur, Marguerite la furibonde me paraît plus âgée que votre notice le porte; selon toute probabilité, elle a été forgée pendant que Philippe van Artevelde, Ruwart de la Flandre, assiégeait Audenarde, en 1382. Les armoiries de Bourgogne peuvent y avoir été ciselées postérieurement. Je crois la reconnaître à la description de Froissart, édition in-8°. Paris, 1824, tome 8me, page 226 et 227, où se trouve :

« Encore le rechef, pour plus ebahir ceux de la garnison » d'Audenarde, ils (les Gantois) firent faire et ouvrer une bom- » barde merveilleusement grande, laquelle avait cinquante-trois » pouces de bec, et jetoit carreaux merveilleusement grands et gros » et pesans; et quand cette bombarde descliquait (déchargeait) on » l'ouioit (entendait), par jour, bien de cinq lieues loin, et par » nuit de dix, et menoit si grand noise (bruit), au descliquer, » que il sembloit que tous les diables d'enfer fussent en chemin. » Encore firent faire ceux de Gand un engin et asseoir devant la ville » qui jetoit croisseaux (creusets) de cuivre tout bouillant." J. V. H.

Nous admettons facilement l'opinion de M. *J. V. H.*, d'autant plus que le canon étant forgé, et par conséquent les armoiries ciselées dans l'épaisseur du fer, il est impossible de voir si elles l'y ont été du tems de sa construction ou postérieurement. Il peut y avoir de la probabilité que ceux d'Audenarde, qui tenaient le parti du Duc de Bourgogne, y ont fait ciseler les armoiries de ce Prince, dont les troupes, en 1452, ont le plus contribué à forcer les Gantois de lever le siège et par conséquent à leur faire perdre cette grosse pièce d'artillerie.

Nouvelle Littéraire.

Le Sénat Académique de l'Université de Marbourg, reconnaissant les tîtres littéraires de Mad. Wyttenbach, veuve du célèbre Professeur de ce nom, et voulant non-seulement lui en donner un témoignage, mais encore lui prouver combien elle révère la mémoire de cet illustre savant, qu'elle a eu le bonheur de compter au nombre de ses élèves et dont le père a été pendant plus de vingt ans l'un de ses professeurs en théologie les plus recommandables, afin de remplir ce double but, a résolu d'offrir à sa veuve, le grade de *Docteur en Philosophie et Lettres*, et de lui en délivrer le Diplôme conçu dans des termes qui rappellent ces deux circonstances.

Quelques journaux du royaume ayant diversement rapporté ce fait, nous avons jugé convenable, pour le rétablir dans toute son exactitude, de mettre sous les yeux de nos lecteurs, le diplôme de Mad. Wyttenbach, tel qu'il nous a été communiqué par un ami, et de l'insérer ici comme un monument digne d'être conservé.

Diplôme accordé à Mad. veuve Wyttenbach, par le Sénat Académique de l'Université de Marbourg.

Q. D. B. V

Auctoritate.

ac. sub. auspiciis.

Augustissimi. ac. potentissimi. principis. ac. domini. domini.

GVILIELMI. II.

ELECTORIS. ET LANDGRAVII. HASSIAE. MAGNI DVCIS. FVLDAE. PRINCIPIS. HERSFELDIAE. HANOVIAE. FRIDESLARIAE. YSENBVRGI. COMITIS. CATTIMELIBOCI. DECIAE. ZIEGENHAINAE. NIDDAE. SCHAVMBVRGI. REL.

Prorectore.

DIETERICO. GVILIELMO. HENRICO. BVSCH.

Medicinae. doctore. ejusque. et. artis. obstetriciae. professore. publico. ordinario. xenodochii. obstetricii. directore. rel.

Procancellario.

GEORGIO. FRIDERICO. CAROLO. ROBERT.

ordinis. leonis. aurei. hassiaci. equite. augustissimo. ac. potentissimo. principi. electori. ab. intimis. in. regimine. consiliis. jurisscientiae. doctore. et. professore. publico. ordinario.

promotor. rite. constitutus.

CHRISTOPHORUS. ANDREAS. LEONHARDVS. CREVZER.

Theologiae. atque. philosophiae. doctor. hujusque. professor. publicus. ordinarius. augustissimo. ac. potentissimo. electori. in. senatu. ecclesiastico. a. consiliis. et ad. aedem. parochialem. ecclesiastes.

Joannae. Wyttenbach.

genere. Gallien.

Hanoviensi – hassae.

DANIELIS. WYTTENBACHII. VIDVAE.

immortali. viro. dignae.

ob. doctrinae. elegantiam. scriptis. probatam. antiquae. urbanitatis. odorem. spirantibus.

jura. et. ornamenta.

Doctoris. philosophiae. artiumque. liberalium. magistri. ex. philosophorum. ordinis. decreto.

hoc. ipso. die. saeculari. tribuit.

reique. factae. veritatem. hujus. diplomatis. documento. confirmat.

P. P. in. Universitate. Marburgensi.

DIE. XXVIII. M. JULII. A. cIↃIↃCCCXXVII.

sub. sigillo. Academiae. majore.

(L. S.)

Typis. Kriegeri. typographi. Academici.

D. O. M.
ET IMMORTALI
PALFINI GENIO
CURA
COLLEGII MEDICI HUIUS URBIS
ÆRE ET MUNIFICENTIA
PLURIUM
BONARUM ARTIUM REMUNERATORUM
ERECTUM ANNO 1784.

NOTICE SUR L'ANATOMISTE JEAN PALFYN,

Né à Courtrai le 28 *Novembre* 1650 *et mort à Gand le* 21 *Avril* 1730.

Les hommes méconnaissent presque toujours leurs contemporains; c'est ce qu'attestent des exemples de tous les tems et de toutes les nations. *L'envie* qui, selon l'expression d'un ancien, *est l'ombre de la gloire*, s'attache partout aux pas du savant utile à l'humanité, et ne se repose que sur son tombeau. Là, ses persécutions cessent et l'incorruptible vérité, dissipant les nuages qui l'enveloppaient, s'élance à travers l'océan des âges et rend enfin justice au mérite ignoré. Le grand homme qui vécut pauvre dans sa terre natale, y reçoit quelquefois après sa mort de tardifs honneurs, et l'on élève à sa cendre un marbre funèbre, triste monument d'une tardive reconnaissance et de regrets superflus.

Telles étaient mes réflexions, lorsque, l'âme brisée par un sentiment douloureux, je m'arrêtai devant le cénotaphe de Jean Palfyn. Je me sentis dès lors le besoin de faire connaître davantage un des hommes qui ont le plus honoré notre belle et chère Patrie, et auquel on n'a point encore payé le tribut de justice qu'il méritait.

J. Palfyn n'eut pour toute fortune en naissant que les caresses et les baisers d'une tendre mère (1). Ses parens étaient pauvres, mais ils avaient ces vertus et

(1) Il naquit à Courtrai, d'*Egide Palfyn* et de *Marguerite de Rore*, le 28 Novembre 1650, et fut baptisé dans l'église de St. Martin; ce dont les registres de l'état-civil, consultés sur les lieux, font foi. Si j'appuie sur ce point, assez indifférent en lui-même,

ces mœurs honnêtes qui valent mieux que les richesses. Son père exerçait la profession de chirurgien, qui, dans la Flandre, était à cette époque, environnée de peu de considération, et nous rappelle involontairement la trousse du barbier *Figaro*.

Doté par la nature de cette conception et de cette activité qui annoncent d'heureux talens, Palfyn, à peine échappé du berceau, lisait déjà et écrivait le flamand; ce fut à ces connaissances élémentaires que se borna toute son éducation; le reste, il se le dut à lui-même. Il n'apprit que plus tard, sans l'aide d'aucun maître, la langue française, qu'il ne sut jamais qu'imparfaitement, et celle de Cicéron, dont le secours lui était indispensable pour lire les seuls ouvrages modernes qui traitassent alors de l'anatomie : le livre de *Vesal* (1) et

---

c'est parce que la plupart des biographes font naître Palfyn à Gand. — Sa maison paternelle était très-petite et située rue des *Capucins;* on l'a rebatie depuis quelques années; elle porte aujourd'hui le n° 3 et se trouve à droite de l'ancienne église des Capucins. Quelques personnes nomment encore cette rue, *Palfyns-straet;* l'on peut espérer que la Régence lui conservera cette dénomination, et consacrera ainsi le souvenir d'un des hommes qui ont le plus honoré la ville de Courtrai.

(1) *Vésal* (André) naquit à Bruxelles, et fit une étude particulière de l'anatomie qu'il enseigna en France, en Italie et en Belgique. Il devint médecin de Charles V et de Philippe II. Ayant fait l'ouverture du corps d'un gentilhomme espagnol, mort d'une maladie qui lui parut singulière et dont il désirait connaître les causes, des assistans crurent avoir vu des mouvemens du cœur, et le dénoncèrent à la justice, mais le Roi d'Espagne le délivra du danger qu'il courait, à condition qu'il ferait un voyage à la Terre-Sainte. Il alla à Jérusalem; à son retour, son vaisseau ayant fait naufrage, il fut jeté dans l'île de Zante, où il mourut de faim et de misère, le 15 Octobre 1564, à l'âge de 58 ans. On a de lui un cours d'anatomie en latin, très-estimé; il porte pour titre: *De corporis humani fabrica, L. VII.* Basileæ, 1555. in-fol.; Leyde; 1725. 2 vol. in-fol. édition donnée par Boerhaave.

celui de *Verheyen* (1). Dès ses plus jeunes ans, la piété et la probité présidèrent à son éducation et gravèrent dans son âme tendre et ouverte aux fortes impressions, des sentimens de vertu qui ne l'abandonnèrent qu'avec la vie. Trop peu favorisé de la fortune pour pouvoir aller faire chez des étrangers l'apprentissage d'un état, la nécessité décida sans doute sa vocation, et il devint, pour ainsi dire sans s'en apercevoir, l'élève de son père. Le jeune Palfyn reçut ainsi, à la fois, sous le toit paternel, les principes de chirurgie et des exemples de vertu.

Entraîné par un ascendant irrésistible vers l'étude de cette science, tourmenté par une activité inquiète, il y consacra, dans un âge où l'on cède trop souvent à l'empire des passions, tous les momens que la frivole jeunesse consume d'ordinaire dans la dissipation et les plaisirs. Aussi passa-t-il avec rapidité par tous les degrés où s'arrêtent la faiblesse et la médiocrité. Le travail joint à d'heureuses dispositions, développa en peu de tems des talens que la nature n'accorde qu'à certains êtres privilégiés.

Trop pauvre pour se procurer les livres qui enseignent la théorie de son art, et ne pouvant pas la puiser dans ce que les autres ont écrit, Palfyn va la chercher dans un livre admirable qui, dans tous les lieux et dans tous les instans, est ouvert à nos yeux et dont le témoignage ne

(1) *Verheyen* (Philippe) était fils d'un laboureur du village de Verrebroek, au pays de Waes. Le curé du lieu lui trouvant beaucoup d'esprit, lui enseigna le latin à l'âge de 22 ans, et lui procura une place dans le collège de la Trinité à Louvain. Verheyen y fit tant de progrès qu'il y devint docteur en médecine et professeur en anatomie et en chirurgie. Il mourut à Louvain le 18 Février 1710, à l'âge de 62 ans. On a de lui un excellent traité : *De corporis humani anatomia.*

trompe jamais: je veux dire dans le livre de la nature. C'est en disséquant des corps qu'il apprenait à connaître ces machines si admirablement organisées, ces mécaniques humaines dont les ressorts secrets sont dérobés à l'œil.

Mais à cette époque, un obstacle invincible s'opposait encore aux progrès de l'anatomie. Dans quelques parties de l'Europe, on continuait à regarder comme impur et sacrilège quiconque osait porter la main sur le cadavre d'un de ses semblables; de sorte que Palfyn ne parvenait que très-difficilement à se procurer des sujets pour ses études anatomiques. Un jour qu'il se voyait ainsi arrêté dans ses observations, il déroba un corps mort dans un cimetière; mais, découvert par la police, il n'eut de parti à prendre pour se dérober aux poursuites de la justice, que d'abandonner sa ville natale et de se refugier à Gand. Il fut accueilli chez un des professeurs de cette ville et trouva moyen de s'adonner dorénavant sans entraves à ses doctes investigations (1).

A peine reçu élève en chirurgie, il éclipsa son maître, ce qui peut-être n'était pas bien difficile alors; mais

(1) Cette anecdote peu connue, m'a été racontée par M. le doct. *de Boeye*, qui la tenait de son père. Ce médecin estimable, qui, le premier et depuis près de trente ans, a le plus contribué à répandre à Courtrai et dans les campagnes d'alentour le bienfait de la vaccine, m'a encore communiqué, touchant Palfyn, d'autres renseignemens dont j'ai fait usage dans cette notice; qu'il me soit permis de lui en témoigner ici ma reconnaissance. Je m'estime également heureux de pouvoir remercier à ce sujet, le savant M. *Goethals-Vercruysse*, membre de l'institut des Pays-Bas. M. G. possède une collection nombreuse de tous les ouvrages qui ont rapport à l'histoire de notre pays: il se fait un plaisir de l'ouvrir aux amis des lettres, et cet avantage est précieux dans une ville qui n'a point encore de bibliothèque publique.

il étonnait encore ses professeurs par l'adresse avec laquelle il faisait les dissections et par la manière lucide et savante dont il revélait l'admirable structure du corps humain.

A cette époque (1670), la chirurgie semblait sur le point de succomber sous l'ignorance des barbiers et des charlatans; dénués des connaissances les plus nécessaires, ils exploitaient impunément à leur profit, cet art utile et dangereux. Un élève d'Hippocrate nous avoue ingénument qu'alors: » *on ne voyait que fautes grossières, que cruels sacrifices: on taillait, on tuait, on assassinait, on assommait.*"

Louis XIV, *dont la gloire s'éclipse à mesure qu'elle s'avance dans la postérité,* avait formé le projet d'être le potentat le plus puissant de l'Europe. Prétextant de prétendus droits de son épouse, il déclara la guerre à l'Espagne, et, secondé par les esprits supérieurs dont il avait eu le talent de s'entourer, il porta ses armes ambitieuses dans les Pays-Bas, et s'empara de plusieurs places de la Flandre, au nombre desquelles se trouvait Courtrai. Déifié par la flatterie dans les premières années de sa brillante carrière, ce prince, dont le peuple insulta plus tard le cercueil, sut toutefois profiter des circonstances dans lesquelles la fortune l'avait fait naître. Avide de toutes les espèces de gloire, il savait que rien n'est plus propre à immortaliser un règne que les encouragemens accordés aux sciences, aux lettres et aux arts. La chirurgie obtint aussi sa part dans les faveurs qu'il prodiguait à pleines mains aux institutions scientifiques, comme aux hommes qui entouraient d'un concert de flatteries délicates le trône du *grand roi*. Il réforma l'académie de chirurgie de Paris; les hôpitaux s'ouvrirent pour les élèves en médecine et en chirurgie,

et des expériences accélérèrent le développement des sciences chargées de veiller sur la vie de l'homme. Louis XIV créa aussi des chaires de chirurgie et d'anatomie; des hommes savans et habiles furent chargés d'y donner des leçons publiques.

A mesure que le génie de Palfyn s'élançait plus avant dans la science qui était l'unique objet de ses études et de ses travaux, l'état d'abjection dans lequel il trouvait la chirurgie, le révoltait davantage. Indigné de ce que l'existence de ses semblables fut abandonnée à l'impéritie de quelques intrigans, effrayé des accidens qu'il voyait produire par l'ignorance et l'incapacité: il résolut de se rendre à Paris pour y puiser des connaissances utiles à l'humanité.

A peine y fut-il arrivé que d'élève qu'il était, il devint l'ami de ses professeurs. Il fréquenta leurs leçons avec une assiduité qui ne se démentit pas un seul instant, et des succès brillans furent sa récompense. Environné des hommes les plus célèbres dans l'art de guérir, et respirant avec délices cette atmosphère de science et de gloire, Palfyn n'oublia pas toutefois qu'il était Belge; l'amour de la patrie le rappela bientôt en Flandre, et il vint faire hommage à la ville de Gand, des trésors scientifiques amassés à l'étranger. Il revint habiter le toit qui avait été le témoin de ses premiers pas dans la science; il aimait son patron, il le révérait toujours comme un tendre père et lui fit généreusement part des fruits de son voyage.

Cependant à cette époque, Palfyn ne put trouver de quoi subsister à Gand, et il alla se fixer à Ypres où il fut bientôt reçu maître chirurgien-barbier (*meester in de chirurgie en barbierie*). Il épousa, le 7 Novembre 1676, *Marguérite Wallaert*, comme lui de Courtrai et

appartenant à une famille qui jouissait d'une honnête aisance. Regrettant plus tard une ville qui lui offrait plus de ressources et dans laquelle, tout en servant l'humanité, il pouvait acquérir plus facilement de nouvelles connaissances dans son art, il revint à Gand dans l'année 1695. Cette grande ville, où dans tous les tems les arts et les sciences ont été favorisés et cultivés, accueillit Palfyn avec distinction. De concert avec le Gouvernement, elle lui accorda par acte du 26 Novembre 1697, le droit de bourgeoisie (*poorterye*), bien que depuis son retour, il n'eut pas encore habité la ville pendant un an entier sans interruption, espace de tems fixé par la *Concession Caroline* pour jouir de tous les privilèges et avantages attachés au titre de bourgeois (*poorter*) de Gand. Ayant également obtenu du Gouvernement et de l'école de médecine l'exemption de suivre pendant le tems requis (trois ans), les leçons d'un maître chirurgien et de fréquenter sa maison, il fut reçu en 1698 maître chirurgien-Barbier, après avoir passé les examens préalables. Il parait qu'il était alors loin d'avoir de la fortune; car il avoue lui-même, dans une requête adressée au Roi, qu'il lui était impossible de soutenir sa famille, s'il n'obtenait dans le courant de l'année la faculté d'exercer son état (1).

---

(1) Ende dat hy met syne familie niet en sonde connen subsisteren by aldyen hy in den cours van het voorseyt jaer niet en sonde vermogen te doen de exercitie ende functie van eenen chirurgyn-barbier, tot daer toe dat hy in de onmacht zoude wesen van de voorts wooninge voor den tyd van een jaer te connen continueren, als elders syne subsistentie moetende gaen soeken, etc.

Je dois ces détails à l'obligeance de M. *Ilye-Schoutheer*, membre de l'institut, secrétaire de la Régence et archiviste de la ville. M. *Ilye*, qui est très-versé dans notre histoire nationale, s'est empressé de me communiquer tout ce que renfermaient touchant Palfyn, les archives confiées à ses soins.

Palfyn, frappé du manque ou de la nullité des livres classiques sur l'art qu'il honorait déjà par ses talens, et jaloux d'en hâter les progrès parmi ses compatriotes, ne tarda pas à composer pour leur usage, en flamand, une *Ostéologie complète.* Cet ouvrage, qui ne parut qu'en 1701, fut accueilli avec reconnaissance. Palfyn mit ensuite au jour un *Traité des opérations chirurgicales et anatomiques:* ouvrage rempli de raisonnemens savans et d'expériences nouvelles. On ne sera pas faché, je pense, de connaître le jugement que porta sur cet ouvrage, un homme dont le génie rare embrassa des connaissances immenses, Boerhaave, le chef des médecins modernes.

» *A la réquisition de M. Jean Palfyn, très-célèbre professeur en anatomie et en chirurgie de la ville de Gand, j'ai lu un livre de sa composition, dans lequel il a su allier avec beaucoup d'esprit et d'intelligence l'anatomie avec la chirurgie; ce qui me fait espérer que la nouvelle édition de cet ouvrage sera d'une grande utilité à tous ceux qui veulent savoir à fond et exercer avec habilité ces deux arts si nécessaires; la nature des maladies chirurgicales sur-tout, leur siège, leur prognostic et leur cure s'y trouvent expliqués conformément à l'exacte structure des organes. Cette matière, toute importante qu'elle est, n'a été avant lui traitée aussi méthodiquement et aussi clairement par aucun autre auteur. C'est le jugement que je porte de cet excellent livre.*"

A Leyde, le 15 Juillet 1716. H. BOERHAAVE.

C'est ainsi que l'anatomie, créée par Hippocrate, cultivée par Aristote, mise en pratique par les travaux d'Erasistrate et par ceux d'Hérophile qui avait obtenu

de Ptolémée Lagus la permission de disséquer des cadavres humains ; rassemblée en corps d'ouvrage par Gallien, et presque anéantie pendant douze siècles de barbarie et de léthargie, se ranima enfin en Belgique et fit de grands pas vers la perfection par les ouvrages de deux Belges célèbres : Vésal et Palfyn, qui consacrèrent leur vie entière à l'humanité.

Si Palfyn, dans les ouvrages où il a mis à contribution tous les devanciers, n'a pas fait de découvertes très-remarquables en anatomie, il perfectionna du moins plusieurs points de chirurgie. Ce grand praticien donna d'excellens préceptes, fruits de son expérience, sur le traitement et l'opération du cancer au sein ; il reforma le premier le mode vicieux de suture dont on s'était servi jusqu'alors dans les plaies des intestins, traça des règles judicieuses sur l'opération de l'empyème, sur l'époque la plus convenable pour pratiquer la paracenthèse, dont il détermina le lieu d'élection. Ce fut lui qui le premier décrivit les cavités où le *mucus* se forme, et la route qu'il parcourt pour parvenir au nez. Il est encore une autre découverte (en 1722) qui seule suffirait pour immortaliser un homme, et qui place Palfyn parmi les bienfaiteurs de l'humanité : on a déjà deviné que je voulais parler de l'invention des *forceps* (1). Le premier, il en introduisit l'usage dans la célèbre université de Paris et le fit connaître au professeur *Levret*, qui reçut des lettres de remercîment et de félicitation de presque toutes les sociétés savantes : mais cet habile

(1) L'anglais *Chamberlayne* voulut révendiquer pour sa nation l'invention des *forceps ;* mais la gloire n'en resta pas moins à Palfyn. Plus tard, *Levret* et *Smellie* perfectionnèrent ce qu'on appelait alors les *tenailles* ou *tire-tête de Palfyn* et leur donnèrent des formes plus gracieuses.

chirurgien se plaisait à rendre publiquement hommage au génie de Palfyn et à lui attribuer tout l'honneur d'avoir inventé cet utile instrument.

Les ouvrages de Palfyn avaient à peine paru, que non-seulement ils se répandirent en peu de tems en Belgique, mais ils furent encore traduits et commentés par plusieurs mains habiles, en France et en Allemagne. La réputation de leur auteur parcourut l'Europe savante et le nom du *célèbre anatomiste Gantois*, comme on l'appelait alors, retentit dans toutes les écoles de chirurgie. Tout autre que Palfyn aurait sans doute cru qu'il n'avait plus qu'à jouir des douceurs du repos et de l'éclat de sa renommée; mais il n'en sentit que plus impérieusement le besoin de s'instruire encore. Il voulut voyager, recueillir de nouvelles leçons et, pour ainsi dire, saisir le génie des grands hommes dans leurs conversations. Il arrive à Leide et se rend chez Boerhaave. Introduit d'abord auprès de ses élèves, il lie conversation avec eux et leur demande s'il avait paru quelques nouveaux ouvrages sur la chirurgie: » *Nous étudions avec ardeur,* lui répondirent-ils, *les traités d'anatomie de Palfyn; ils ont tellement charmé notre maître, qu'il les relit pour la troisième fois*" — *Eh bien*, leur répondit le modeste voyageur, *allez lui dire que Jean Palfyn l'attend ici.* Boerhaave n'eut pas plutôt entendu prononcer ce nom, qu'il accourt, serre tendrement Palfyn dans ses bras et lui dit avec cette simplicité connue chez les Hollandais sous le nom de *rondheid* (rondeur): » *Il y a long-tems que je désirais vous voir, vos ouvrages me plaisent beaucoup et j'approuve toutes vos opinions. Vous prendrez votre logement ici et vous resterez désormais auprès de moi.*" Boerhaave essaya inutilement de l'attacher à l'université de Leide.

Palfyn visita ensuite l'université de Louvain, où le professeur *Verheyen*, son ami intime et dont il avait beaucoup étudié les ouvrages, lui donna publiquement les marques de la plus haute estime. Outre les médecins de Paris, ceux qui à cette époque jouissaient de la plus grande réputation en Allemagne, entr'autres, *Ruisch*, *Heister* et l'immortel *Haller*, s'honorèrent de partager son amitié. Il parcourut ensuite à pied, les universités les plus renommées de l'Angleterre, et revint avec une prédilection toute particulière à celle de Paris.

Palfyn était aussi simple dans ses manières que dans ses habillemens. Lorsqu'à la demande de ses amis, il sollicita la place de professeur à l'école de médecine de Gand, il se présenta avec une lettre de Boerhaave à l'audience du baron de Koningsegg, ministre plénipotentiaire de l'Autriche dans les Pays-Bas. Le maître de cérémonie, jugeant de Palfyn d'après sa mise modeste, lui refusa l'entrée du cabinet du ministre et le fit éconduire sans espoir d'obtenir audience. Mais aussitôt que le baron de Koningsegg eut été instruit, par la lettre de Boerhaave, des talens que cachait un habillement aussi simple, il manda chez lui l'habile médecin, et lui rendant la justice qui lui était due, le nomma, en 1708, professeur de chirurgie et d'anatomie.

Palfyn, revêtu enfin d'un titre qu'il regardait comme la plus douce récompense de ses travaux, vit ses cours fréquentés par de nombreux élèves qui propagèrent dans la Belgique l'amour et la connaissance de la chirurgie. Comme un grand homme dont il était contemporain, il semblait avoir dit à la patrie: » *Je n'ai à t'offrir que ce que m'a donné la nature, une vie courte et passagère; mais j'en déposerai dans ton sein tous les instans: je ne veux vivre que pour toi.*" Pénétré

de l'étendue des devoirs que lui imposait sa place, il lui consacrait tous ses momens, et sa journée se trouvait partagée entre l'école de médecine, ses devoirs de religion et sa bibliothèque. La science n'est pas compatible avec le tumulte; elle a besoin du calme de la retraite, et, pour l'acquérir, il faut avoir le courage de se séquestrer de la société des hommes. Palfyn chérissait la solitude; aussi semblait-il avoir le talent d'allonger le tems. Quoique toujours très-occupé et déjà d'un âge avancé, car il avait alors 68 ans, il fit encore, de 1718 à 1726, cinq voyages à Paris pour donner ses soins à l'impression et aux gravures d'une édition française de son Traité des opérations chirurgicales et anatomiques. » *Par cette traduction*, dit-il lui-même dans sa préface, *je veux m'acquitter d'une ancienne dette envers la nation française; je veux lui faire part du fruit de mes études aux écoles de Paris que j'ai fréquentées longtems et assidûment dans ma jeunesse.*"

Palfyn jouissait d'un traitement annuel de 200 florins. Mais il méprisait les richesses et consacrait soit à l'humanité souffrante, soit à l'impression de ses ouvrages, tout le produit de son travail. Il fit notifier, en 1711, au corps des chirurgiens-barbiers qu'il cessait d'en faire partie et ne voulait plus en supporter les frais qui montaient annuellement à la somme de deux livres de gros (12 fl.); quelques années plus tard, en 1720, outre son traitement, il reçut de la munificence du souverain, et à la récommandation du collége de médecine de Gand, une pension de 200 florins, sa vie durante, à condition qu'il rendrait compte tous les trois mois audit collége des matières qu'il comptait traiter dans les leçons de chirurgie, qu'il donnerait des démonstrations d'anatomie, au moins une fois l'an, sur des cadavres achetés

à ses propres frais. Il obtint encore en outre la charge de *pest-meester* de la ville, charge qui à cette époque était devenue une véritable sinécure.

Il était éloigné de sa ville natale depuis nombre d'années; cependant il lui avait conservé un attachement que ni le tems ni l'absence ne purent altérer. En 1726, il adressa aux bourgmestre et échevins de Courtrai un bel exemplaire de son Traité sur l'anatomie; cet ouvrage est conservé aux archives de cette ville. Je donne ici la lettre qu'il joignit à son cadeau (1).

---

(1) Gent, den 18 Juny 1726.

Edele Heeren!

Het boek dat ik my de eer geve van aen haer Edel^den^ te presenteren, is de vrugt van mynen langdurigen arbeyd in de oeffening van de Konsten der Anatomie ende Chirurgye, tot welken ik eertydts opgewekt ben geweest door eene uitmuntende spreuk van den Prins der Romeynsche welsprekentheyd Cicero: den welken zegt dat 'er niets is onder alle de menschelyke zaken, dat eerlyker, treffelyker en loffelyker is, als alles doen wat mogelyk is, tot deugt, eere en welstand van de republyke. Den zelfden zegt ook, op eene andere plaets, dat men de republyke noyt kragtiger kan obligeren, noyt geen grooter dienst doen aen zyn vaderland, als met de jongelingen t'onderwyzen; voornamelyk in een konste, die de aldernuttigste en noodzakelykste is van alle de konsten, voor het menschelyk geslagt, gelyk als is Anatomie ende Chirurgye. Dit is het gene ik hebbe gedaen van over vele jaren; wanneer de Edele Heeren van het weerdig Magistraat van onze wydvermaerde stad Gend, de hoofdplaets van myn Vaderland, my de eer gedaen hebben van te stellen om de jongelingen van de chirurgye daer in te onderwyzen. En het gene ik hun in die konsten publykelyk hebbe geleert, heb ik van tyd tot tyd door schryften wereldkundig gemaekt, waer van het hier nevens komende en laetste werk eene vaste preuve is: het gene aen haer Edelheden word vereerd, tot eene gedagtenis dat den auteur die 't heeft in 't ligt gebragt, geboortig is van Kortryk; tegenwoordig in den ouderdom van zes-en-zeventig jaren, en den

La vieillesse, cette maladie incurable, l'attaquait insensiblement et cette belle âme n'habitait déjà plus que parmi des ruines. Sentant s'approcher le moment où il allait quitter les épreuves de cette vie, il ne s'adonna plus qu'aux sentimens religieux qui l'avaient toujours guidé dans toutes les circonstances de sa longue carrière. Il vit venir la mort sans crainte et sans faiblesse et l'on put appliquer à ce vertueux chirurgien ces deux vers du fabuliste français :

Approche-t-il du but, quitte-t-il ce séjour,
Rien ne trouble sa fin; c'est le soir d'un beau jour.

Palfyn avait alors 80 ans. Après avoir dépensé de fortes sommes à l'impression de ses ouvrages, il mourut dans un état voisin de l'indigence, le 21 Avril 1730, (1).

---

geneu, die met een diepe eerbieding, en alle mogelyke agting uyt gansch zyn herte altyd zal blyven,

Haer Edeledens,

Zeer ootmoedigen en onderdanigen dienaer,
J. Palfyn.

(1) Palfyn mourut dans une maison incorporée à celle qui porte aujourd'hui le n° 21, rue Basse (*Onderstraet*) et est occupée par l'imprimeur *van der Haeghe*. La date précise de la mort de Palfyn a été long-tems incertaine, la pièce suivante fixe tous les doutes à cet égard :

Extract der stads rekeninge van den jaere 1731, *overgegeven door den baron* De Reylof *als Tresorier, op* 11 *Maerte* 1734, *waer onder andere fol.* 133 *staet het volgende :*

» Betaelt aen Jan Palfyn, geswoornen meester chirurgien, de » somme van sesthien ponden 13 schellingen 4 grooten, over een » jaer pensioen ter causen van gegeven 't hebben de lesse van » anatomie, ende de selve anatomie te doen d'occasie voorval- » lende, verschenen den 30ⁿ Augusty 1730, ende mids zyn over- » lyden op den 21 April 1730, comt alhier alleenelyk over de » raete de somme van thien ponden 16 sch. 2 grooten, op de » quittantie van den procureur Jacques de Smedt, als procuratie » hebbende." £ 10 - 16 - 2.

Les restes d'un homme qui exerça avec gloire son art pendant plus de 50 ans et dont les talens avaient illustré la patrie, furent déposés, d'après les dernières volontés du défunt, au cimetière qui entourait alors l'église de S. Jacques, dans la partie située du côté du Marché au lin.

La vérité, dont la voix se fait entendre tôt ou tard, fit revivre bientôt avec éclat le souvenir des services rendus à l'humanité par ce savant chirurgien. L'école de médecine de Gand s'honora en votant l'exécution, à ses frais, d'un cénotaphe à la mémoire de Jean Palfyn, dans l'église paroissiale de S. Jacques.

L'inauguration en eut lieu le 11 Février 1783, qui était à peu près le cinquantième anniversaire de sa mort. Jamais ce grand chirurgien ne fut plus apprécié; l'élite des hommes instruits se pressa à l'envi autour de son mausolée et lui prodigua des honneurs bien mérités. Un éloge funèbre fut prononcé (1) par un orateur qui,

(1) Cette oraison funèbre imprimée en 1783 chez *J. F. van der Schueren*, fut prononcée par *Adr. van Dueren*, licencié en médecine à Gand. Ecrite à une époque où le souvenir de Palfyn vivait encore par tradition, j'ai cru pouvoir y puiser quelques détails historiques dont la véracité ne saurait être revoquée en doute. L'auteur, dans ses louanges hyperboliques, affuble son héros de toutes les qualités des grands hommes de l'antiquité. C'est ainsi qu'il lui attribue la *vertu d'Epaminondas*, *le génie d'Aristote et d'Isocrate*, *l'éloquence de Cicéron*, *la sagesse de Platon*, *le désintéressement d'Aristide*, *la prudence de Caton*, *etc.* Palfyn, dont la modestie constituait le fonds du caractère, n'eut pû que s'affliger en entendant de tels éloges, relevés encore par un luxe de citations aussi ridicules que puériles. Il a paru, la même année, une critique assez piquante de cette oraison funèbre, sous le titre suivant: *Opheldering der welluidende en aanbelangende lofspraak van J. Palfyn, berugten outleedkundigen, in het licht gegeven door den zeer geleerden en welgevoeffend heer M. A. van Dueren, geneesheer, etc. tot Gend.*

dans l'enthousiasme de son admiration pour Palfyn, consulta plutôt les sentimens de son cœur que les règles du bon goût. L'habile médecin, dont les efforts et les soins particuliers avaient le plus contribué à honorer la mémoire de Palfyn et à lui faire ériger ce cénotaphe, releva encore l'éclat de cette solennelle et imposante cérémonie funèbre par la lecture d'une ode flamande, empreinte des sentimens les plus nobles et les plus touchans (1).

Le mausolée élevé à Palfyn, fut placé contre le der-

---

(1) *Ch. Louis Maximilien de Brabant*, né à Gand, en 1740. Il avait fait à l'université de Louvain des études très-brillantes. Doué d'une rare facilité pour la poésie, il improvisait, pour ainsi dire, des comédies très-spirituelles, qui étaient représentées par les élèves de cette ancienne université. Médecin des armées de l'Empereur, il mourut en 1790, victime de son dévouement, atteint d'une maladie qu'il avait contractée dans l'hôpital militaire autrichien à Luxembourg. Je transcris ici l'ode flamande qu'il composa pour l'inauguration du cénotaphe de Palfyn: d'abord, parce qu'elle est un beau tribut payé à la mémoire de cet habile anatomiste; ensuite, parce qu'elle donne une idée du talent poétique d'un homme dont la ville de Gand regrettera long-tems la perte prématurée.

O gy! voor d'evenmensch gewoon uw brein te kwellen,
En voor zyn heil, tyd, rust en gaven te besteên,
Die voor al uwe zorg van land- en tyd-gezellen
Niet tot belooning krygt, als onregtvaardigheên:
Staat aan dit Praalgraf stil... Hier zultge in tegenwinden
De vraak die u betaamt, en uw vertroosting vinden.

Hier leidt uw Lotgenoot! Hier leidt PALFYN begraven!
Geoeffend, handig, groot in d'Heelkund voor zyn tyd,
En by uitmuntendheid Ontleder, Letterbraven,
Die dengdzaam, zedig, zacht, met zorg en werkzaamheid,
Al dat natuur hem ooit heeft in 't gedacht gegeven,
De Konst en Land te nut, zeer duid'lyk heeft beschreven.

nier pilier à gauche de la grande nef de l'église de S. Jacques. C'est un simple cippe de marbre noir, au

---

Gewis: elk een besluit uit deês hoedanigheden,
Dat hy milddadiglyk by ons begiftigt wierd;
Bemind, geacht, geëerd, als eenen God aenbeden,
En dat elk konstgenoot hem als een baaklicht viert.
O neen... Hy stierf op stroo! en onbeloond, vergeten,
Hy moest zyn boekzaal zelfs verkoopen, wild' hy eten.

Terwyl zyn Schriften lof in and're landen krygen,
En dat men overal die leert, en overstelt,
Waar door zyn naam en roem tot aan de sterren stygen,
Word hy by ons alleen ter nauwer nood gemeld:
Een domme slaapzucht, schier in al, ons wedervaren
Dooft zyn gedachtenis een lange rei van jaren.

Ziet na een halve eeuw zyn vonnis uitgesproken!
Nu heeft zyn deugd en konst ons in het hart geraakt:
Nu is den grooten man van nyd en smaad gevroken:
Nu wordt zyn lof en naam onstervelyk gemaakt:
Nu word hem regt gedaan: nu word hem eerst gegeven,
Dat Konst en Vaderland hem moest van in zyn leven.

Dus is het overal en t'allen tyd gelegen.
De stont' onwetendheid, die nooit geleerden spaart,
Maar staag van stap tot stap hem dwaarsboomt in zyn wegen;
Den nyd, den lagen nyd, die schimp en laster baart,
Van d'eventydigen te dikwils ingespannen,
Dooft de verdiensten uit van d'aldergrootste mannen.

Maar 't nageslacht ontdaan van alle vooroordeelen
Ten opzigt van de doôn: van d'inzigten bevryd,
Die baatzucht, afgunst, haat en ander oorzaak teelen,
Herziet doorgaans de zaak met min eenzydigheid,
En is hierom gewoon zich gunstiger te toonen
Om Konst en Wetenschap der dooden te beloonen.

Homeer het hoogste top van Pindus opgeklommen;
Aan wien de God der maat zyn g'heim had toebetrouwd;
Wiens weerga nooit misschien in heldenzang zal komen,
Sterft dit onaangezien behoeftig, blind en oud:
Genoodzaakt zelfs, tot in het krankste zyner dagen,
Zyn brood van stad tot stad, van huis tot huis te vragen.

milieu duquel sont suspendus en trophée, environnés de deux rameaux de chêne, les *forceps* et les autres

---

Maar nauwlyks was zyn schim in *Caron's* schuit getreden,
Of 't Vaderland erkent zyn godentaal en konst.
Daar pronkt zyn beeldtenis. En die een wyl geleden
Onwaardig scheen te zyn hun aandacht en hun konst,
Wordt nu zoo hoog geacht, dat zeven Grieksche steden
Veel eeuwen lang om d'eer van zyn geboorte streden.

Ziet Milton martelaar der zelv' omstandigheden;
Styfzoon, verworpeling van 't wispelturig lot,
Van d'eventydige schier met den voet getreden,
De Klugmans van zyn eeuw tot laster en tot spot,
Is nu de toeverlaat van al die vaarzen minnen;
Den engelsche Homeer, de telg der zanggodinnen.

Dus draagt den gryzen tyd de waarheid op zyn ved'ren.
Dit trooste Galilé, als hem d'onkundigheid
En trotsen hoogmoed wilt verliezen of verned'ren.
Dit troost Vesal, daar hy op 't treurig sterfbed leidt,
Onaangezien zyn Konst, uyt 't Vaderland gebannen.
Dit troost in tegenspoed de aldergrootste mannen.

Wat kan 'er inderdaad meer tot vertroosting strekken
In onverdiende smaad, als datge zeker zyt,
Dat 't nageslacht wel eens een vreker op zal wekken?
Wat kan meer troostig zyn, als peizen, dat den tyd
Gewoon is regt te doen, verdiensten te beloonen,
En list, hoe zeer vermomd, in zynen dag te toonen?

Dat dan den bitsen nyd op u zyn gal uitbrake;
Dat eene lastertong uw woorden, uwe zeên;
Uw schriften, peizingwys, zelfs uwen godsdienst lake,
En dat u niet geschiedt als onregtvaardigheên:
Gerust in uw gewiss', verduldig in uw lyden,
Veracht den nyd, en voorts beklaagt die u benyden.

Gelyk een steile klip het slagen, bruissen, woeden
Der golven niet en acht; maar onberoerd blyft staan,
Terwyl zy 't schuimig nat van zich terug doet spoeden:
Zoo moet uw kloeke ziel altyd onaangedaan,
Gerust in haar gedeen, en innerlyk te vreden
Verachten, wederstaan al ongestuimigheden.

Ick onderschreven certifieere dat Jacobus de Klerck geduerende de tyd van zyne drye leerjaeren, myne lessen neerstelyk gefrequenteert, en daar aan voldaan heeft,

Actum den 6. Septembre 1713.

J. Palfyn.

instrumens de chirurgie, inventés par Palfyn. Au-dessous se trouvait cette inscription :

D. O. M.

Et piis manibus Joannis Palfyn scriptis anatomicis et chirurgicis per Europam clari. Obiit die 7 Febr. 1733. Ætatis suæ 78. Posuit Collegium Medicum Gandavense 1783 (1).

L'année suivante, le même Collége de Médecine, ne trouvant pas sans doute ce monument digne du grand homme à la mémoire duquel il était destiné, fit ériger contre le pilier en face, celui dont nous donnons ici la gravure et qui est dû au ciseau d'un artiste belge, *Ch. van Poucke*, né à Dixmude et mort à Gand en 1809. Le style en est simple et reproduit les grâces de l'antiquité. La statue est une des belles productions de l'auteur, sur-tout par la manière dont elle est drapée. L'inscription qui lui est consacrée, IMMORTALI GENIO PALFINI, est une imitation peut-être trop servile de celle qui est gravée sur le monument de Boerhaave.

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur donnant aussi un *fac-simile* de l'écriture de Palfyn.

Quelques personnes prétendent, que parmi les maisons que Palfyn habita pendant son séjour à Gand, on croit reconnaître celle qui dans la rue du Vieuxbourg,

---

Dat 't voorbeeld van PALFYN in al dat voor kan komen
Voornamelyk u steun', en is 't dat u den nyd
Van uw verdiensten iet of luister heeft ontnomen;
In allen tegenspoed en wisselvalligheid,
Komt naar dit Praalgraaf heên!... Gy zult in tegenwinden
De vraak, die u betaamt, en uw vertroosting vinden.

(1) Les monumens historiques que j'ai consultés avec soin et que je cite dans le cours de cette notice, prouvent que dans cette inscription, la date de la mort et l'âge de Palfyn, sont erronés.

(*Oudburg*), se fait remarquer par ses sculptures et la netteté de la batise; la façade d'un style assez bizarre nous a engagé à en donner ici la gravure.

Liste des ouvrages de Palfyn :

I. *Nieuwe osteologie, ofte waere en zeer nauwkeurige beschryving der beenderen, enz.* Nouvelle ostéologie, ou description exacte et curieuse des os du corps humain, avec des planches fort-exactes qui les représentent, etc. Gand, Jean Danckaert, 1701, in-12; 418 p. Leyde, Jean vander Deyster, 1702; in-12. 494 p. trad. en allemand : Breslau, 1730, in-8. trad. en français par l'auteur; Paris, Guil. Cavelier, 1731, in-12.

Ce qu'il y a de mieux dans ce traité, c'est la partie consacrée à la description des os de la tête, dont plusieurs, le sphénoïde et les nasaux entr'autres, sont assez bien figurés. La description des fosses et des trous de la base du crane est remarquable. La traduction française contient des additions qu'on ne trouve pas dans l'original.

II. *Heelkonstige ontleeding des menschelyk lichaems, enz.* Anatomie chirurgicale, ou description exacte des parties du corps humain, avec des remarques utiles aux chirurgiens. Leyde, 1710, in-8; fig. Ibid., Jean vander Deyster, 1718; grand in-8, 563 p.; fig. Il s'en est encore fait une ou deux autres éditions flamandes. Trad. en allemand : Leipzig, 1717, in-8. Trad. en français et augmentée par l'auteur : Paris, 1726; fig. Jean Devaux, savant et habile chirurgien de Paris, a beaucoup travaillé à cette édition. Ibid., 1734; 2 vol. gr. in-8; fig. Cette édition est due aux soins de Baudon, qui augmenta l'ouvrage de notes, des observations chirurgicales de Ruysch, et de celles de Brisseau. Ibid., 1753; 2 vol. in-8; fig. On doit cette troisième édition à Antoine Petit, qui y joignit un grand nombre de figures, tirées de Verheyen, et un traité d'ostéologie de sa façon. Cette édition devenue rare est encore estimée et recherchée. Palfyn a eu le mérite d'unir, dans cet ouvrage, la pathologie des parties à la description anatomique. On trouve dans ce livre la description des instrumens inventés par Palfyn, et parmi ceux-ci, un bistouri pour les hernies, dont Ledran s'est plus tard approprié l'invention. Trad. en italien : Venise, 1759; 3 vol. in-4. Cette dernière traduction a été faite d'après l'édition de Petit.

III. *Description anatomique des parties de la femme qui servent à la génération;* avec un traité des monstres de Fortunio Liceti,

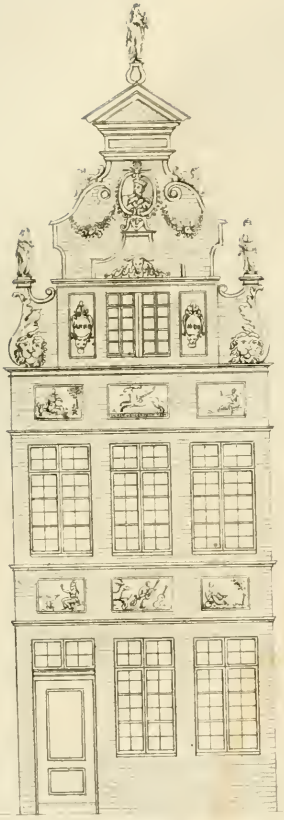

et une description anatomique de deux enfans monstrueux, nés à Gand, en 1703. Leyde, veuve Schouten, 1708; gros vol. in-4; 366 p. et 72 fig. Trad. en hollandais: Ibid., 1714. in-8. Ibid., Jean vander Deyster, 1724; in-12. Réimprimé en français: Leyde, veuve Schouten, 1730. — La troisième partie de ce livre, qui renferme l'histoire d'un double fœtus, fut aussi imprimée à part à Gand, en langue flamande, 1703; in-8.

IV. *De besondere heel- en genèes-const der oog-siekten, enz.* Traité des maladies des yeux, traduit du français de M. Ant. Petit. Leyde, Chrétien Vermey, 1714. 2 vol. in-4. et 96 fig. Cet ouvrage renferme diverses observations savantes du traducteur, dans l'une des quelles il constate le premier que la cataracte est réellement due à l'opacité du cristallin.

J'ai taché de rendre cette liste des ouvrages de Palfyn, et de leurs différentes éditions, plus exacte qu'aucune de celles qui ont paru jusqu'à ce jour; on peut consulter: *Paquot*, mémoire pour servir à l'histoire litt. des Pays-Bas, édit. de 1770, tom. XVIII, p. 276. — *Haller*, bibl. medicinæ practicae, tom. IV, p. 335. — *Michaud*, biographie universelle, ancienne et moderne, tom. XXXII, p. 408; cet article est écrit avec soin et impartialité. — *Biographie médicale*; Paris, Panckoucke, 1824. tom. VI, p. 349. — L'auteur de cet article traite Palfyn avec beaucoup de sévérité.

Aug. Voisin,
Régent de Rhétorique au Collége de Courtrai.

SUR LA MULTIPLICATION EFFRAYANTE DE L'IVRAIE ANNUELLE, OU ZIZANIE. (*Lolium temulentum*, Lin.)

Ce n'est que depuis peu d'années que cette graminée, connue sous le nom de *sotterie*, s'est multipliée dans quelques cantons de la Hesbaye, province de Liège, avec une telle abondance qu'elle y est devenue nuisible.

Je crois que la suppression des jachères dans la Hesbaye, la culture des céréales sans y intercaler les plantes légumineuses, les prairies artificielles, etc., etc., sont la cause qui produit cette quantité de plantes nuisibles, dont depuis quelques années les champs sont

infectés au détriment des récoltes, ainsi que j'ai eu occasion d'en juger dans mes courses de cette année.

Je suis loin de blamer la suppression des jachères, mais je n'approuve pas la rotation des assolemens actuels. Car, quel moyen de nettoyer ou de purger les champs infectés de plantes nuisibles, lorsque les céréales s'y succèdent sans interruption pendant trois ans?

L'ivraie ou zizanie a été connue des anciens; le laboureur la faisait séparer de ses bons grains par ses ouvriers, soit par le sarclage soit lors de la moisson, et les plantes en étaient jettées au feu.

» Si, de toutes les plantes qui croissent dans les blés, » l'ivraie est la plus dangereuse, si elle agit non-seule- » ment sur l'homme, mais sur les bestiaux et les vo- » lailles, lorsqu'on leur en donne de force, car les » animaux n'en mangent pas volontairement; elle est » aussi la plus facile à extirper, soit des grains soit des » champs." (*Nouveau cours complet d'agricult.* 1809.)

Les anciens s'en plaignaient beaucoup, et cependant elle était pour ainsi dire inconnue dans ce pays; ce n'est que depuis 2 à 3 ans qu'elle s'y est tellement multipliée qu'il existe cette année (1827), peu de champs de seigle qui n'en soient infectés.

Déjà en 1826, plusieurs cultivateurs, dont les champs en étaient infectés et qui n'avaient pas pris les précautions nécessaires pour en séparer la graine lors du criblage des seigles, ont éprouvé, ainsi que leurs domestiques et leurs ouvriers, les mauvais effets de cette graine pernicieuse: elle avait été moulue avec le seigle, et les personnes qui mangeaient du pain fait avec cette farine, éprouvaient des vertiges, (origine du nom de *sotterie*) et de l'assoupissement; elles avaient des nausées, des faiblesses et des engourdissemens qui les empêchaient de travailler pendant quelque temps.

Dans les premiers momens, on ne savait à quoi attribuer ces dérangemens ; l'expérience seule en a dévoilé la cause.

Il paraît cependant que l'habitude rend l'usage de cette farine moins dangereuse : car il est à ma connaissance que les cultivateurs qui ont continué de consommer leurs seigles mêlés de cette graine, n'en ressentaient presque plus les mauvais effets.

Mais d'où provient la multiplication effrayante de cette plante pernicieuse ?

En 1826, quelques champs de seigle seulement en étaient infectés, et cette année, 1827, elle est répandue dans plusieurs cantons.

J'ai observé dans les champs que j'ai parcourus, qu'elle était abondante dans les seigles, tandis qu'il ne s'en trouve pas dans les froments.

C'est une question que je voudrais voir résoudre, ainsi que celle de la production de cette plante dans les cantons où elle était inconnue.

Voici ce que je trouve dans la *Nouvelle maison rustique*, 9^me^ édit. 2 vol. in-4. Paris, 1768. 1^er^ vol. p. 558.

» Elle s'y engendre (la zizanie) de grains de froment » et d'orge, sémés dans des lieux trop humides, ou que » de trop grandes pluies putrifient et corrompent ; il y » a long-tems qu'on a remarqué que ce changement » n'arrive que dans les années pluvieuses, principale- » ment quand c'est dans le mois de Mai qu'il pleut » trop, parce que, comme c'est alors que le grain se » forme dans les épis, la grande humidité qui survient, » le saisit et le change en ivraie, etc. Par la raison » contraire, quand une année est sèche et principale- » ment quand la sécheresse dure tout le mois de Mai...., » l'ivraie qui aura été semée dans une pareille année,

» se convertira en bon froment. C'est une expérience » que j'ai faite bien des fois, etc." (1).

Après avoir consulté plusieurs ouvrages, celui-ci est le seul qui établisse ce principe. Il ne m'est pas permis de contester à l'auteur le résultat de ses expériences; cependant j'ai des raisons pour en douter.

Voici mes motifs :

I°. D'abord j'ai dit que ce n'est qu'en 1826 et dans quelques champs de seigle seulement que l'ivraie a été trouvée en abondance. Cette année là, c'est le 4 Juin que les seigles ont commencé à fleurir. Pendant les quinze premiers jours du mois, le tems a été très-variable. Le thermomètre de Réaumur marquait à 6 heures du matin de 8 à 14 degrés: des pluies froides, des orages, des vents du sud et du nord ont signalé cette inconstance, tandis que pendant la dernière quinzaine, on s'est plaint de sécheresse occasionnée par des vents du nord-est.

II°. En 1827, ils ont commencé à fleurir le 30 Mai. Dans la première quinzaine de Juin, le tems a été très-froid. Le thermomètre marquait à 6 heures du matin de 5 à 11 degrés. Le vent dominant du nord-ouest a arrêté la végétation qui a repris son cours dans la dernière semaine par un tems très-favorable. Ces observations paraissent d'accord avec le résultat des expériences de l'auteur de la *Nouvelle maison rustique*, quant à l'influence

(1) Dans les éditions postérieures de la *Nouvelle maison rustique*, ce passage a été supprimé; il a été bien reconnu que, ni dans les végétaux ni dans les animaux, ces transmutations de genres ou d'espèces en d'autres genres ou d'autres espèces, que, pendant long-tems, on a cru avoir lieu par des moyens naturels ou artificiels ou par des circonstances quelconques, ne sont et n'ont jamais été que des jeux de l'imagination séduite quelquefois par d'illusoires observations. *Note du Messager.*

atmosphérique; mais, dans ce cas, tous nos champs de froment et de seigle auraient dû être infectés d'ivraie, tandis qu'en 1826, on n'en observait que dans quelques champs de seigle et pas dans les froments. Il est vrai qu'en 1827, le mal est plus général; car, d'après des renseignemens certains, je ne connais dans cette partie de la Hesbaye, que les champs de seigle de la campagne de Fréloux qui en soient exempts; et cependant, dans une étendue de 4 à 5 lieues, la culture est la même. Ainsi, puisque c'est dans le seigle, et dans le seigle seul que l'ivraie s'est multipliée de la sorte, le système de la *Nouvelle maison rustique* est ici sans application.

Mais, si je ne me trompe, la circonstance même que cette plante annuelle se propage ainsi dans les seigles et non dans les froments, amène une solution toute autre de la question.

Ici, le froment succède régulièrement à une récolte de trèfles ou de féveroles, dites fèves des chevaux; la graine d'ivraie qui a pu se trouver dans la récolte qui a précédé le trèfle, aura pu y germer simultanément avec le trèfle, mais non y prospérer ni produire de la nouvelle graine mûre; ainsi elle n'aura pas pu s'y reproduire. Le champ destiné à la récolte de féveroles qui doit précéder le froment, reçoit des engrais abondans qui donnent tant de force aux tiges de cette plante, que par le défaut d'air, les mauvaises herbes y sont étouffées.

Mais il n'en est pas de même de la culture du seigle; il est semé dans des jachères ou après d'autres céréales qui ont reçu des fumiers infectés de graines de plantes nuisibles et qui, étant de même nature, y prospèrent et s'y multiplient. Il y a plus: la graine de l'ivraie parvenue à maturité, est à-peu-près de la même grosseur et du même poids que le grain de seigle, et il est très-

difficile, pour ne pas dire impossible, de l'en séparer après le battage. Ainsi un champ de seigle infecté d'ivraie, suffit pour la répandre dans tout un labour, si le cultivateur se sert pour ses semailles du seigle récolté dans ce champ. Mais, me dit-on, quels moyens employer pour purger les champs de cette plante si pernicieuse, et pour en séparer la graine de celle du seigle récolté dans un champ qui en a produit en abondance ?

J'ai conseillé cette année un moyen que je crois bon et qui me paraît bien facile : c'est de ne pas attendre la parfaite maturité du seigle pour le faucher; dans ce cas la graine de l'ivraie n'étant pas non plus parvenue à maturité, est plus légère et ainsi plus facile à séparer du bon grain par le bluttage. Mais il est un autre moyen de détruire cette plante et d'en purger les champs qui en sont infectés : c'est, comme le dit l'auteur de l'article *ivraie* du *Nouveau cours complet d'agriculture*, la rotation des assolements pratiquée en Flandre, en Angleterre, etc. » Ainsi, dit-il, l'ivraie étant une plante » annuelle et de terres labourées, ne repoussera pas » dans un champ qu'on aura mis en trèfle ou en lu- » zerne; elle sera étouffée avant sa floraison dans un » champ qu'on aura semé en vesce ou en pois gris; » elle sera arrachée par suite des binages qu'exigent les » pommes-de-terre, les haricots, le maïs, etc. qu'on » aura fait succéder au froment. Voilà de grands et » efficaces procédés pour faire, en 2 ou 3 ans au plus, » disparaître pour toujours l'ivraie d'une ferme, d'un » canton entier.

» Pourquoi donc ne les employe-t-on pas partout? » Parce que l'ignorance et les préjugés règnent encore » dans le monde et dominent même sur l'intérêt per- » sonnel, ce puissant mobile des hommes."

La rotation de nos assolemens devient si vicieuse, qu'elle tend à multiplier chaque année davantage les plantes nuisibles au détriment des récoltes. Mais ce n'est pas ici le lieu d'entrer, à ce sujet, dans des détails : un jour peut-être, je publierai mes notes et observations sur la culture de la Hesbaye.

Je signalerai cependant une cause qui tend à multiplier cette plante pernicieuse et, en général, toutes les plantes nuisibles aux récoltes. C'est que le cultivateur, par une économie mal entendue, donne à sa volaille les déchets des vannages et des criblages, au lieu de les brûler, seul moyen de les détruire.

Les poules mangent la plupart des graines de ces déchets, mais elles ne touchent pas à celles de l'ivraie que l'instinct leur indique comme nuisibles, et qui sont ensuite portées dans les champs avec les fumiers.

Fréloux lez-Liège, 1^r^ *Octobre* 1827.

Bellefroid van Hove,
Membre de la société royale d'Agriculture et de Botanique de Gand, etc., etc.

NOTE SUR LE NEMOPHILA PHACELIOIDES,

Par M. J. Kickx, fils, membre de la société royale d'Agriculture et de Botanique de Gand.

Le Nemophila *phacelioides*, découvert en 1821, dans les forêts de l'Amérique septentrionale, par Nuttall, dénommé et décrit d'abord par ce botaniste dans le journal de l'académie de Philadelphie, et ensuite par Barton dans sa flore d'Amérique, fut introduit en Angleterre en 1822 et figuré dans le *Botanical Magazine*

de Sims, sous le n° 2373, publié en Janvier 1823. L'Angleterre ne fut pas long-tems seule à posséder cette rare espèce : des semences envoyées de l'Amérique, levèrent en 1824, dans le magnifique établissement de M. Colla, à Rivoli près de Turin, et, peu de tems après, en 1825, un envoi adressé de Philadelphie au jardin botanique de l'université de Louvain, introduisit cette plante dans notre pays; aujourd'hui, graces aux soins éclairés de M. van Donckelaer, dont tout le monde connaît assez le zèle et la perspicacité en fait de culture, elle croît vigoureusement et porte beaucoup de semences.

Dans l'état actuel de la science, il est assez rare de rencontrer parmi la foule des nouvelles créations génériques, quelques genres basés sur des caractères qui ne soient ni trop minutieux ni trop vacillants : il semble même que, plus la recherche d'un caractère est pénible, que, plus on l'emmaillotte d'ambiguités et de nuances qui s'entre-détruisent, plus il devient important et exclusif aux yeux de quelques auteurs. Le genre *Nemophila* n'est point de ce nombre; il jouit de ces caractères distinctifs qu'on aimerait à pouvoir trouver toujours, de ces caractères qui établissent une ligne de démarcation bien tranchée entre lui et les genres voisins. En effet, les genres qui ont le plus d'affinité avec notre plante sont, d'après Nuttall, l'*Hydrophyllum* et le *Phacelia :* Colla y ajoute l'*Ellisia;* on pourrait y joindre encore le *Polemonium;* mais un calice à dix segments dont cinq réfléchis et cinq autres dressés, un stigmate bifide, une capsule uniloculaire, isolent complètement l'espèce qui nous occupe. Elle pousse des tiges herbacées, procombantes, anguleuses, rameuses, garnies de feuilles alternes, pinnatifides, à découpures obtuses, scabres, simples ou irrégulièrement lobées : la dernière

paire de ces découpures est ordinairement plus distante que les autres. Les fleurs sont solitaires, portées par des pédoncules axillaires plus longs que les feuilles. Le calice est, comme nous l'avons dit, découpé en dix segments qui sont inégaux, lancéolés et velus. La corolle est monopétale, campanulée, a cinq divisions échancrées au sommet : son tube est court et porte cinq étamines. Nuttall dit qu'au point d'insertion de ces étamines se trouvent cinq fovéoles nectarifères à bords velus : Barton porte à dix le nombre de ces fovéoles, que Sims avoue n'avoir pas observés : Colla (1) au contraire indique cinq nectaires tubuleux qui entourent les filets des étamines. Pour nous, après une analyse scrupuleuse plusieurs fois répétée, il nous a été impossible de ne pas voir dans notre plante un organe identique avec celui qui existe dans la corolle du *Polemonium;* en effet dans ce dernier genre, il y a cinq écailles velues portant chacune une des étamines insérée à son sommet, tandis que dans le *Nemophila* on voit cinq paires de ces écailles et l'étamine insérée au milieu de chaque paire. D'où il suit que la même proportion qui existe entre le nombre de découpures du calice dans les deux genres, existe également entre le nombre d'écailles nectarifères.

La floraison de cette espèce commence sous notre climat, dès la fin du mois de Mai, et continue d'être en pleine vigueur jusqu'à la fin d'Août. Aux fleurs succèdent des capsules velues légèrement ovales, surmontées du style et renfermant quatre graines arrondies. Dans quelques capsules on ne trouve que trois semences, alors on observe manifestement la place que devait

(1) Memorie della Reale Academia delle Scienze di Torino, tom. XXXI, pag. 116 et suivantes.

occuper la quatrième. Une autre remarque que j'ai été à même de faire, c'est que la plupart des capsules provenant de fleurs épanouies après le mois d'Août, c'est-à-dire, hors de l'époque où la plante est en pleine vigueur, ne contiennent que deux et quelquefois qu'une seule semence, circonstance d'où naît peut-être la diversité qui règne, relativement au nombre des semences, entre Nuttall et Colla, puisque le premier de ces auteurs décrit une capsule tetrasperme et que l'autre ne lui donne qu'une ou rarement deux graines.

Cette description faite sur la plante vivante, coïncide parfaitement avec celle donnée par Nuttall et par Sims, mais elle s'éloigne en plusieurs points de la description et de la figure que nous donne M. Colla. La plante de ce botaniste constitue-t-elle avec la nôtre une seule et même espèce? Cette question, facile à résoudre si l'on avait sous les yeux le *Nemophila* qui a servi de type à la description du botaniste de Turin, ne peut certainement l'être ici d'une manière positive. M. Colla dit avoir reçu sa plante de M. Reuben-Haines, secrétaire de l'académie des sciences de Philadelphie, sous le nom de *Nemophila nemorosa:* il ajoute qu'elle a été nommée par Nuttall *Nemophila phacelioides,* et rejette le nom spécifique *nemorosa* par la raison qu'il y voit une redondance inutile de l'idée déjà exprimée dans la dénomination générique dérivée de νεμος, *nemus* et φιλεω, *amo.* Quant au nom spécifique *phacelioides,* que Thom. Nuttall avait donné déjà antérieurement à notre espèce, M. Colla ne l'admet point, parce que, dit-il, la plante se rapproche également, de l'aveu même de Nuttall, de l'*Hydrophyllum,* et il propose de l'appeler plutôt *Nemophila Nuttallii,* dénomination sous laquelle il décrit et figure la plante.

Avant de passer aux différences caractéristiques qui existent entre la plante de M. Colla et celle de Nuttall, il ne sera pas inutile d'observer que le nom de *Nemophila nemorosa* n'a paru jusqu'ici dans aucun ouvrage: ne serait-il pas possible que cette dénomination appartienne à une seconde espèce du même genre plus récemment découverte? Pour ce qui est de l'épithète *phacelioides* donnée par Nuttall, tandis que lui-même indique le rapprochement de la plante dont il s'agit avec l'*Hydrophyllum*, je ne puis voir en cela aucune espèce de contradiction; car par son port, le *Nemophila* peut très-bien se rapprocher du *Phacelia*, quoique par ses caractères génériques il offre une liaison naturelle avec le genre *Hydrophyllum*. Il ne paraît donc point qu'il existait un motif réel pour changer le nom spécifique *Phacelioides* primitivement adopté.

Nous avons vu par ce qui précède que l'identité du *Nemophila Nuttallii* avec le *Nemophila phacelioides* est établie par M. Colla lui-même; cependant si l'on consulte sa description, on s'étonne que l'auteur décrive des *tiges droites, simples, quelquefois divisées vers leur sommet en deux ou trois rameaux*, des *feuilles radicales fasciculées*, des *caulinaires éparses:* il appelle ces feuilles *pinnées*. Dans ma plante je trouve une *tige procumbante, bien décidément rameuse* puisqu'elle forme de grosses touffes: *toutes les feuilles* y sont *alternes* et *pinnatifides*, comme je l'ai dit plus haut. La figure dont M. Colla appuie sa description, offre un *habitus* fort différent de celui de notre plante: la tige y est également dépeinte droite et pour ainsi dire simple, les segments des feuilles y sont beaucoup trop aigus.

Il faut donc nécessairement ou que la plante figurée et décrite par M. Colla soit une espèce différente de

la nôtre, ou que sa figure et sa description soient inexactes; car la plante introduite chez nous sous la dénomination de *Nemophila phacelioides*, et que j'ai observée pendant deux ans, s'accorde scrupuleusement avec tout ce que Nuttall, Barton et Sims nous ont fait connaître de cette espèce.

EXTRAIT D'UNE LETTRE

Envoyée à la Société royale d'Agriculture et de Botanique à Gand, par feu M. De Cubières, aîné, *membre de la société.*

Il est un repos pour les végétaux comme il en est un nécessairement pour les hommes et les animaux : les fleurs des uns s'épanouissent par l'influence du soleil, celles d'autres s'ouvrent le matin et se ferment le soir et puis il est des fleurs qui s'épanouissent tous les jours à des heures fixes.

Les différentes modifications de ce phénomène ont fait fixer avec une certaine régularité les époques du jour qui exercent leur influence sur diverses floraisons.

En proposant annuellement un prix d'honneur pour celui des membres de la société qui, à jour et à heure fixes, expose telle plante ou tel arbuste en fleurs, on agit par des motifs qu'on ne peut ne pas respecter sans manquer de respect à une aimable institution ; je me permettrai seulement de signaler quelques plantes dont l'épanouissement naturel des fleurs vers l'époque des expositions d'hiver de la société, répond aux désirs des amateurs-fleuristes qui concourent à ces expositions.

Je n'ai pas consulté le cadran végétal de Linnée,

auquel il a donné le joli nom d'horloge de Flore; j'ai confondu les fleurs solaires, c'est-à-dire, celles qui s'ouvrent à l'aspect du soleil, les fleurs diurnes qui s'ouvrent le matin et se ferment le soir, et les fleurs équinoxiales qui s'ouvrent tous les jours à des heures fixes, avec celles que nous voyons régulièrement paraître, afin que l'horticulteur-fleuriste ait sous les yeux la collection des plantes qu'il pourrait offrir épanouies aux expositions d'hiver.

Voici donc la liste des plantes dont la floraison naturelle appartient aux mois de Janvier, Février et Mars:

Parmi les plantes d'orangerie: le *Cydonia speciosa;* le *Corchorus japonicus;* les *Magnolia conspicua* et *tomentosa;* le *Prenanthes spinosa;* le *Salvia dentata;* l'*Azalea indica;* le *Daphne odora, fl. purp.;* les *Kamelia; Geranium; Erica,* et leurs variétés; les *Hypericum creticum; Pogonia glabra; Cluytia alaternoides; Phylica ericoides* et *erubescens; Banksia paludosa* et *marcescens; Protea mellifera, pendula* et *amplexicaulis,* et l'*Isopogon anethifolius;*

Parmi les plantes bulbeuses: l'*Antholyza cunonia;* les *Cyclamen;* les *Gladiolus;* l'*Iris sisyrinchium;* les *Ixia aulica* et *bulbifera;* le *Lachenalia flava;* les *Massonia angustifolia, latifolia, scabra* et *violacea;* l'*Oxalis laburnifolia,* et le *Tulipa clusiana;*

Parmi les plantes de serre: les *Aotus; Mahernia pinnata; Phylica plumosa;* les *Antidesma alexiteria* et *paniculata;* le *Bocconia frutescens;* les *Crotolaria paniculata* et *pulchra;* le *cylista villosa;* les *Eugenia uniflora* et *zeylanica;* le *Ficus bengalensis:* les *Gardenia radicans* et *tubiflora;* le *Melastoma rubra;* le *Ruizia variabilis* et le *Solandra grandiflora;*

Parmi les plantes grasses : les *Aloe glauca* et *reticulata ;* le *Cactus flagelliformis ;* l'*Euphorbia canariensis ;* les *Mesembryanthemum aureum* et *fissum ;* les *Xanthorrhœa hastilis* et *minor ;* les *Piper magnoliæfolium* et *nigrum ,* et le *Pitcairnia bracteata ;*

Parmi les plantes bulbeuses cultivées dans les serres : les *Albuca ; Anthericum canaliculatum ; Babiana ; Drimia pusilla ;* les *Eucomis bifolia* et *nana ;* les *Ferraria antherosa* et *undulata ;*

Parmi les herbacées : le *Canarina campanula ;* le *Bletia tankervilliæ ;* les *Neottia elata , orchioides* et *picta ,* et le *Pothos cordata ;*

Parmi les arbustes : le *Brucea ferruginea ;* le *Cassia bicapsularis ;* les *Cordia geraschanthus* et *monoica ;* l'*Elate sylvestris ;* les *Erythrina carnea , cristagalli* et *rosea ;* les *Eugenia jambos* et *uniflora ;* l'*Euphorbia punica ;* le *Hillia longiflora ,* et le *Myrtus biflora.*

Les *Amaryllis ;* les *Hœmanthus ;* les *Pancratium ;* les *Amomum ;* les *Kœmpferia ;* les *Strelitzia reginæ , ovata* et *farinosa ,* et l'*Urania speciosa ,* ont fleuri pareillement pendant les trois premiers mois de l'année.

Les plantes ou les oignons qui ne sont pas désignés dans cette liste et dont les fleurs sont offertes épanouies à cette époque, sont autant de preuves du talent et des soins des cultivateurs qui les présentent aux expositions.

CHOU-FLEUR.

Il est plusieurs espèces ou races de choux-fleurs ; les plus renommés sont : les choux-fleurs de Malthe, de Chypre, de Hollande et d'Angleterre. Le chou-brocoli ressemble au chou-fleur, et n'en diffère que par ses feuilles ondulées, par ses dimensions en tout plus grandes, et par ses couleurs.

Les cultivateurs-jardiniers flamands qui fournissent les marchés de choux-fleurs pendant neuf à dix mois de l'année, savent règler avec une parfaite connaissance leurs semis pour les diverses saisons, et les soins particuliers qu'ils donnent à cette culture leur fait obtenir les résultats les plus désirables.

Mais ce n'est pas d'eux que je me propose de parler ici, mais bien de quelques opinions d'horticulteurs anglais, sur cette intéressante culture.

D'abord ils affirment que c'est de la culture du chou-fleur et de la récolte de sa graine, qu'il dépend que l'on distingue trois variétés principales : le *tendre*, le *demi-dur* et le *dur* ; que c'est la semence du chou-fleur le plus dur qui est la meilleure et qui n'offre point de dégénération dans son espèce si la culture en est bien soignée.

» Avant la révolution française, disent-ils ensuite, de » grandes quantités de choux-fleurs anglais furent en- » voyés régulièrement en Hollande ; et les Pays-Bas et » même la France dépendaient de nous pour la graine » du chou-fleur. Aujourd'hui encore la graine anglaise » est préférée à toute autre.

» Cette supériorité en bonne graine de choux-fleurs » ne nous est pas disputée : les grands soins que nous » donnons à la culture de cet excellent légume, nous » promettent la continuation des grands envois de grai- » nes que nous faisons sur le continent."

Parmi ces grands soins on remarque celui qu'ils prennent pour écarter les insectes de leurs choux-fleurs.

Ce sont d'ordinaire les choux-fleurs plantés les premiers qui sont attaqués par les insectes ailés ou leurs larves: pour les en préserver, ils sèment communément un peu de raves dans le terrain destiné à la culture des choux-fleurs, une quinzaine de jours avant de les planter; les insectes préférant les feuilles tendres des raves à celles des choux-fleurs, ne manquent point de quitter celles-ci.

Pour se procurer des choux-fleurs de primeur supérieurement bien pommés, ils employent les procédés suivans: pendant la saison de l'hiver, ils mettent chaque plante dans un petit pot à fleurs; ils les placent dans une orangerie jusqu'au commencement de Mars, puis ils les dépotent avec toute leur terre et leurs racines pour les planter en plein champ. Pour les garantir des premières gelées qui se font sentir même en Avril, ils les couvrent de cloches ou lanternes.

A la vue de champs couverts de pareilles cloches, l'on peut se faire une idée du luxe de la métropole de l'Angleterre et quel prix l'on met à la culture de ce légume.

Nous joignons le prix que coûtent année commune, les choux-fleurs de la plus belle qualité au marché de Covent-garden à Londres :

En Mai, le prix des choux-fleurs est de 8 fl. 80 c. la douzaine.
En Juin, de 2 fl. 75 c.
En Juillet, de 1 fl. 65 c.
En Août, de 1 fl. 10 c.
En Septembre, de 82 cents.
En Octobre, de 55 cents.
En Novembre, de 2 fl. 47 c.
En Décembre, de 2 fl. 75 c.

I

II

III

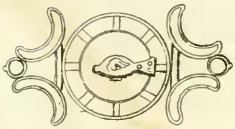

IV

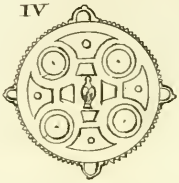

V

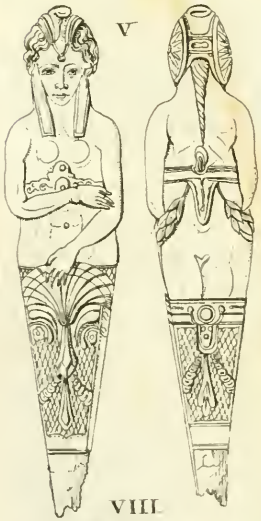

VI

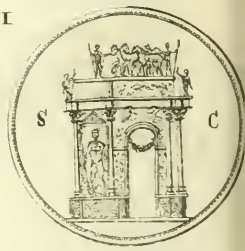

VII

VIII

IX

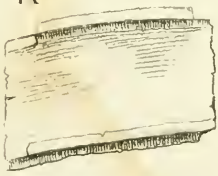

X

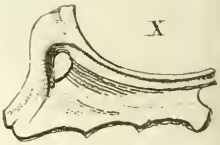

ANTIQUITÉS ROMAINES ET GAULOISES DÉTERRÉES DANS LE PAYS DE WAES (Flandre orientale.)

(*Suite : voyez pag.* 88, *ainsi que le préc. vol.)*

1°. Il y a près de quatre ans qu'on trouva à l'endroit *steenakker*, à Pontrave (Waesmunster), une médaille d'argent de Gordien Pie, avec les mots au revers : *Virtus Aug.* : une de moyen bronze de l'empereur Claude; une semblable de Néron et trois d'Hadrien ; ainsi qu'une, en grand bronze de Marc-Aurèle. Toutes ces médailles sont plus ou moins frustes.

2°. Ce même champ a encore fourni, depuis cette époque, une vingtaine d'autres médailles romaines communes et usées.

3°. En 1804, on déterra à Waesmunster une petite statue de bronze, très-bien conservée, haute de 7 pouces des Pays-Bas; elle semble appartenir au 16^{me} siècle, et est représentée ici sous le n°. v. de la pl. IV.

4°. Plusieurs médailles de Tibère, de Caligula, de Claude, une de Maxime, une de Pupienus, et des Empereurs du Bas-Empire, ont encore été déterrées à Waesmunster pendant les années 1810 et 1811. Celle de Maxime, en grand bronze, représente d'un côté la tête nue de ce prince, avec la légende : *Maximus caes. germ.* Au revers, le prince debout, en cotte d'armes; derrière lui deux enseignes militaires, avec le titre de Prince de la Jeunesse : *Principi juventutis.*

Celle de Pupienus, aussi en grand bronze, porte au revers une Victoire, avec les mots : *Victoria augg.* (1).

(1) On n'a pas tenu note des autres médailles.

5°. Une médaille de Trajan, petit bronze, en partie fruste, fut trouvée dans une urne de terre cuite, malheureusement brisée lors de sa découverte, en 1806, dans un champ derrière la ferme de Tenryen, à Waesmunster. Cette urne contenait encore trois agraffes anciennes, dont deux étaient pareilles et émaillées; voyez pl. 4. fig. III et IV. — Un peu plus avant, dans la même terre, on a trouvé une très-belle médaille de l'empereur Galba, en grand bronze; d'un côté se voit la tête couronnée, avec la légende: *Serv. sulp. Galba imp. caesar aug. p. m. tr. p.* Au revers, l'empereur debout sur une estrade, accompagné d'un chef de l'armée et harangant les soldats armés de leurs lances et boucliers. Cet usage était familier aux Empereurs Romains en diverses occasions, sur-tout au moment des combats. (Voyez pl. 4. fig. I.) Médaille rare.

Au commencement de ce siècle, on trouva à Pontrave un Marc-Aurèle, moyen bronze; et dans le bois de Tenryen, plusieurs urnes cinéraires, en terre noire morne; la plupart ont été brisées.

6°. On trouva encore à Pontrave, en 1816, un pot de terre noire de la hauteur d'environ une palme, contenant trois médailles de moyen bronze: une de Tibère, une de Claude et une de Domitien; un plat de terre cuite rouge, ayant les bords chargés de feuillages, pareil à ceux que M. le chan. de Bast a fait graver dans son recueil, pl. VII. fig. IV. et pl. XI. fig. IV; il a plus de six palmes de diamètre; un petit vase de terre noire, travaillé avec le plus grand soin et orné de basreliefs représentant une chasse, de la hauteur d'une demi-palme. (V. pl. 4. fig. VIII.) — On y déterra en même tems quatre urnes romaines sans ornemens, et un grand vase, bien conservé, uni, d'une terre rou-

geatre, de la hauteur de deux palmes. (V. pl. 4. fig. II.) — Enfin une de ces tuiles dont nous avons fait mention au vol. précédent, page 127, et qui ont servi à couvrir les tentes dans les camps rétranchés des Romains. (V. pl. 4. fig. IX.)

7°. Enfin, voici l'énumération des autres médailles, déterrées dans le territoire de Waesmunster, depuis 1785 jusqu'à ce jour. Le grand nombre d'antiquités romaines que fournit cette commune, contribue sans doute à l'opinion où l'on est que les Romains y ont eu un camp rétranché.

Grands bronzes, savoir: une de Néron, avec le colosse d'Athènes au revers. (V. pl. 4. fig. VI.) — Deux de Trajan, l'une représentant une victoire, l'autre un temple à huit colonnes. — Trois d'Hadrien; deux d'Antonin le pieux; deux de Marc-Aurèle, dont l'une offre au revers Jupiter assis, l'autre une femme tenant un serpent entre les mains, avec la tête de Marc-Aurèle, très-jeune; deux médailles de l'une et de l'autre Faustine; deux de Commode, dont l'une montre au revers une Victoire assise sur un monceau d'armes; enfin, deux de Postume, avec un navire au revers.

Moyens bronzes: deux d'Hadrien, dont l'une porte un navire; une de Vespasien, ayant un aigle sur un globe, emblême de son apothéose; une d'Antonin le pieux; on voit au revers le caducée entrelacé dans deux cornes d'abondance; une d'*Antonia*, fille de Marc-Antonin et d'Octavie, et femme de Drusus: elle offre la tête de la Princesse, avec les mots *Antonia augusta;* au revers, l'empereur Claude, son fils, debout, couvert d'une toge, légende: *Ti. Claudius caesar aug. p. m. tr. p. imp.* Au champ: *s. c.* (V. pl. 4. fig. VII.)

Petits bronzes: quatre de Licinius; trois de Constantin

le grand, une de sa femme Hélène; une de Constance; une de Constantin le jeune, ainsi qu'une de Gallien. Toutes communes.

Argent: une de Domitien, avec les titres de sa puissance; une d'Antonin, ayant rapport à la victoire remportée sur les Parthes; deux de Sévère; deux de Julia Mæsa; une d'Alexandre Sévère; une de Philippe, fils; une de Postume et une de Constantius.

8°. On a trouvé en 1824 à Sinay, un certain nombre de médailles gauloises, dont une en or; elle ressemble beaucoup à celle représentée sous le n° X. de la pl. 1. (1).

---

(1) Les antiquités sous le n° 1, appartiennent à M. *Van Doorselaere*, à Waesmunster; le n° 2, au peintre *Pharazyn*, à Lokeren; le n° 3, à M. l'avocat *Le Begue*, à Gand; le n° 4, se trouvait dans le cabinet de feu M. *Coppenolle*, à Gand; le n° 5, est entre les mains de M. *Ed. van Doorselaere de Tenryen*, à Hamme; celles sous le n° 6, sont maintenant dans le cabinet de l'Université de Gand et proviennent de la collection de M. *Van den Bogaerde de Terbrugge*, à Waesmunster, qui possède aussi toutes celles sous le n° 7; enfin le n° 8, appartient à M. *Delrée*, inspecteur de la Province pour l'enrégistrement, etc.

VARIÉTÉS.

Des Maladies Rhumatoïdes. Mémoire communiqué à la Société Helvétique des Sciences Naturelles, séante à Soleure, par L. A. Gosse, *M. D.*

L'esprit philosophique et investigateur qui anime aujourd'hui un grand nombre de médecins récommandables par leurs lumières et leur expérience, semble hâter chaque jour davantage l'accomplissement d'une grande révolution dans les sciences médicales: résultat heureux et nécessaire de travaux multipliés et dirigés vers le même but, c'est-à-dire, le perfectionnement général des connaissances humaines, parmi lesquelles la médecine occupera toujours un rang distingué malgré les déclamations de ses détracteurs. Ainsi le XIX^me^ siècle, déjà si fécond en découvertes de tout genre, fournira aussi à l'histoire de l'art de guérir, des pages intéressantes qui attesteront à la postérité que cet art bienfaisant et consolateur de l'humanité souffrante, n'est pas resté en arrière, mais qu'au contraire, il a suivi pas à pas les progrès immenses qu'ont faits les sciences d'observation.

Le mémoire dont nous nous proposons de parler ici, est au nombre des écrits qui font naître ces réflexions. En traitant particulièrement des maladies rhumatoïdes, c'est-à-dire, de celles qui sont produites par le froid, l'auteur prouve partout qu'il est au niveau de toutes les découvertes actuelles en anatomie, en anatomie pathologique, en physiologie, en nosographie, en thérapeutique, etc.; il propose son opinion avec ce doute

modeste qui caractérise le médecin éclairé ; il saisit avec empressement et bonne foi les résultats heureux obtenus par ses devanciers et ses contemporains, et, fort de ses nombreuses expériences, il offre sa théorie à la discussion du monde médical, sans avoir la prétention de croire qu'elle est infaillible.

L'auteur a divisé son ouvrage en huit chapitres : dans le premier, il traite de la nature et des causes des maladies rhumatoïdes ; dans le 2^d^, des symptômes, de la marche, de la durée et de la terminaison de ces affections ; dans le 3^me^, de leur diagnostic ; dans le 4^me^, de leur prognostic ; dans le 5^me^, de leurs effets pathologiques observés dans les différens organes où elles ont ordinairement leur siège ; dans le 6^me^, de leur traitement curatif et prophylactique ; le 7^me^ renferme un exposé succinct des principales maladies rhumatoïdes ; le 8^me^ est consacré à la théorie des épidémies.

Nous allons successivement parcourir ces chapitres en fixant spécialement notre attention sur le 1^r^, le 2^me^, le 6^me^ et le 8^me^, où l'auteur établit sa doctrine et en fait l'application au traitement des maladies qu'il expose dans son mémoire. Au premier chapitre, M. Gosse admet l'existence d'un fluide nerveux qui préside à toutes les fonctions, et en particulier à la caloricité ; un grand nombre de causes morbifiques et surtout le passage rapide du chaud au froid, sont capables d'en déranger la distribution normale, et de produire, suivant son opinion, une accumulation ou congestion anomale sur quelques portions du système nerveux, où celle-ci détermine une irritation morbide et une douleur proportionnelle à sa violence, à l'excitabilité des parties et peut-être à la quantité du fluide accumulé. Ceux qui ont attentivement étudié la structure du système ner-

veux, et approfondi les divers résultats obtenus par les travaux soutenus des physiologistes anciens et modernes, parmi lesquels les Italiens occupent un rang distingué, ceux-là dis-je, doivent à la vérité de dire que l'existence du fluide en question est encore un problème, et que par conséquent nous ignorons absolument sa manière d'agir; car toutes les expériences faites sur les animaux vivans au moyen d'appareils galvaniques, semblent uniquement prouver, que le fluide qui se développe par le contact de différens métaux mis en communication avec le système nerveux de l'animal sacrifié à ces sortes d'expériences, est un puissant excitateur dudit système, mais elles ne prouvent nullement l'existence d'un fluide particulier secrété par la substance médullaire et transmis aux différens organes par les prolongemens de l'appareil cérébro-spinal, que nous appellons *nerfs;* ensuite l'anatomie nous prouve d'une manière évidente que la pulpe nerveuse qui compose ces cordons blanchâtres, va se perdre dans la substance propre des parties auxquelles ils se distribuent; ce qui me semble rendre encore plus douteuse l'existence du fluide nerveux.

Ainsi la congestion anomale de cet agent capable de produire les maladies rhumatoïdes, ne me paraît pas admissible pour expliquer l'origine de ces sortes d'affections, d'autant plus qu'aucun phénomène morbide n'en prouve l'existence; car la douleur, qui selon l'opinion de M. G., est l'effet immédiat de l'accumulation anomale du fluide nerveux, ne doit, suivant les connaissances que nous avons relativement aux fonctions de l'encéphale, être envisagée que comme une sensation ingrate, dont la perception suppose l'exercice plus ou moins libre de l'instrument de nos pensées;

puisque dans un grand nombre de maladies où l'exercice de cette fonction est enchaîné, les malades n'accusent aucune souffrance, quoique la nature et la violence de celles-là semblent nous faire supposer le contraire ; il faut cependant avouer avec franchise que les médecins négligent trop aujourd'hui l'influence du système nerveux dans la production des maladies aigues en général, et que sous ce point de vue le mémoire de M. G., en rappellant leur attention vers un objet aussi essentiel, a bien mérité de la science.

Le second chapitre nous trace les symptômes, la marche, la durée et la terminaison. — Ici l'auteur établit une distinction essentielle entre *la congestion périodique et continue du sang dans les vaisseaux capillaires*, et l'inflammation proprement dite, qu'on a confondues si souvent ; la première est une suite de la congestion nerveuse ; elle diffère de la phlogose parce qu'elle est périodique, temporaire, et se resout naturellement en tout ou en partie dans l'intervalle, à moins de rupture des vaisseaux, d'épanchemens, ou d'une répétition d'accès ; la continue simule la phlogose et est entretenue par l'excitation nerveuse des capillaires, etc.

Je suis parfaitement d'accord avec l'auteur sur les préceptes développés dans cette partie de son ouvrage, et j'avoue que, théoriquement parlant, cette distinction est nécessaire ; seulement j'observerai que les symptômes auxquels on peut distinguer la congestion vasculaire continue de la phlegmasie, nous manquent dans un grand nombre de cas, et que l'observation m'a appris que la première affection se change facilement dans la seconde, lorsqu'on ne parvient pas à dissiper celle-là par les moyens convenables, dont le choix est quelquefois

très-embarrassant pour le praticien; c'est dans ces circonstances sur-tout qu'il a besoin d'un tact extrêmement délicat, acquis par des observations multipliées et continues, qui supposent presque toujours l'exercice de sa profession dans un hôpital très-peuplé, où les maladies se présentent sous toutes les phases et avec toutes les modifications qui peuvent si facilement déconcerter des médecins moins expérimentés.

Les 3me et 4me chapitres traitent du diagnostic ainsi que du prognostic des maladies rhumatoïdes; quant au premier point de doctrine, nous pensons qu'il n'est pas aussi facile au praticien éclairé de confondre les maladies en question avec les névralgies, sur-tout lorsqu'on considère les causes qui précèdent celles-ci, leurs symptômes et leur siége exclusif; quand on compare leur traitement et leurs terminaisons avec le traitement et la terminaison des affections rhumatismales.

Le prognostic est basé sur les évacuations critiques qui peuvent avoir lieu à une certaine époque de ces maladies, sur la constitution et la prédisposition héréditaire du sujet actuellement atteint; les causes, autres que le froid relatif, qui ont pu contribuer à rendre le système nerveux plus ou moins impressionable au froid, telles que les habitations froides et humides, la mauvaise nourriture, le chagrin, etc.; tous les préceptes renfermés dans ce dernier chapitre sont conformes à l'observation et à l'expérience; néanmoins nous croyons pouvoir assurer sans crainte d'être démentis, que l'hémophthysie, même lorsqu'elle serait modérée, ne peut jamais, ou du moins très-rarement, être considérée comme une évacuation critique salutaire dans les congestions sanguines des poumons, pour des raisons physiologiques que saisissent sans difficulté ceux qui con-

naissent l'importance des organes en question et leur grande prédisposition à contracter des phlegmasies de toute espèce.

Au 5me chapitre, l'auteur passe en revue tous les effets morbides qui peuvent naître dans les divers organes qui ont été tour à tour le siége des maladies rhumatoïdes; ainsi le ramollissement du cerveau ou de la moëlle épinière, les épanchemens séreux non coagulables dans leurs enveloppes, l'hydrocéphale et l'hydrencéphale, les atrophies de certains nerfs, les fausses membranes dans le larynx, la trachée-artère et le pharynx, les ulcérations de la muqueuse pulmonaire et intestinale, des épanchemens séreux dans les cavités des deux plèvres, des dépôts albumino-fibreux, des tubercules au sommet des poumons, des adhérences entre le cœur et ses enveloppes, etc., voilà des effets que les nécropsies nous montrent tous les jours; l'auteur nous fait, à l'égard de diverses dégénérescences de tissus, soit dans les glandes mésentériques, soit dans la muqueuse gastro-intestinale, des réflexions très-judicieuses; il prétend, et nous sommes à cet égard parfaitement d'accord avec lui, que ces derniers effets dépendent uniquement *des congestions sanguines continues*, et nullement des phlegmasies qui offrent toujours une marche plus franche et des symptômes plus évidens.

La thérapeutique des maladies rhumatoïdes est tracée dans le 6me chapitre; l'auteur la divise en deux parties, savoir : *le traitement des causes et celui des accidens:* 1° *lorsque les symptômes annoncent la congestion*, et 2e *lorsqu'ils annoncent l'inflammation*, et en conséquence il propose, pour satisfaire au premier chef de la thérapeutique dont il s'agit, des boissons aqueuses chaudes, légèrement aromatisées et combinées avec des acides végétaux, comme l'infusion du camphre acidulé,

l'acétate d'ammoniaque, etc.; si la réaction tarde à s'établir, ou que l'excitation vasculaire dans le paroxysme s'accompagne de fièvre, de céphalalgie frontale et de chaleur sèche à la peau, il faut avoir recours promptement aux émétiques, tels que le tartre stibié, combiné en petites doses à une forte proportion d'ipécacuanha, ou le remplacer par l'émétine, le sulfate de zinc, etc.; on entretient ensuite la transpiration par des médications qui agissent directement sur la peau, telles que les bains chauds, tiédes, simples ou aromatiques, les fomentations, fumigations, synapismes, etc.; il recommande tous les sudorifiques stimulans à doses refracturées, tels que les antimoniaux combinés avec le phosphore, l'opium, les alcalis, certains sels neutres, et plusieurs préparations métalliques; ensuite il vante, sous le nom de médicamens anticongestifs, tous les oxides et sels métalliques d'or, d'argent, de cuivre, d'antimoine, de zinc, de mercure, etc.; des produits végétaux, comme le quinquina, la cascarille, les poivres, les gommes résines, etc., c'est-à-dire des substances plus ou moins excitantes, auxquelles néanmoins il attribue la faculté de faire cesser les congestions qu'il s'agit de combattre. Nous sommes arrivés ici à un point de théorie très-délicat et dont l'application à la pratique offre souvent de grandes difficultés: certes dans le traitement des maladies, la connaissance des causes est de la plus haute importance; mais tout praticien éclairé est obligé de convenir que, dans un grand nombre de cas, il se trouve forcé de considérer uniquement l'effet de ces causes, c'est-à-dire la maladie, son siége et son caractère, pour la combattre ensuite par tous les moyens que l'observation et l'expérience ont appris à connaître; d'autant plus que ces causes agissent quelquefois d'une

manière très-énergique et développent très-rapidement des affections extrêmement graves, qui réclament des secours actifs et promptement appliqués ; la pratique journalière nous offre un grand nombre de cas qui prouvent la vérité de cette assertion. En admettant la suppression de la transpiration comme cause commune des maladies qui nous occupent, opinion que je ne partage aucunement, puisque je regarde le trouble de cette fonction plutôt comme l'effet d'une réaction morbide produite par le *froid relatif*, je pense qu'il faut être très-reservé a l'égard de l'usage des stimulans préconisés pour rétablir l'équilibre de cette fonction de la peau ; 1° parce que nous n'avons pas de règle fixe pour bien mesurer le degré d'irritation ou de congestion que le froid a produites ; 2° parce que les vomitifs en général, et sur-tout les métalliques, exercent une action plus ou moins violente sur le système capillaire sanguin, laquelle, jointe à l'irritation déjà existante, produit souvent une congestion inflammatoire et même une inflammation proprement dite ; 3° parce qu'une fois que l'émétique produit son effet, nous n'avons pas à notre disposition des moyens capables de maîtriser son action, ou au moins de la ralentir ; d'ailleurs il faut toujours se rappeller que les secousses imprimées ainsi au système nerveux se communiquent au capillaire sanguin, lequel éprouve souvent, dans l'une ou l'autre de ses parties, une irritation assez vive pour produire l'affection dont on a voulu prévenir le développement ; c'est ainsi que nous avons vu bien souvent après l'usage des émétiques survenir dans l'estomac et les intestins des phénomènes qui annonçaient d'une manière évidente l'irritation inflammatoire à laquelle ces organes étaient en proie, et nous en avons conclu qu'il est prudent de s'en

abstenir, sur-tout lorsqu'il y a fièvre, céphalalgie, etc. Dans les cas que nous supposons ici, nous avons toujours obtenu beaucoup de succès en employant les boissons délayantes tièdes, les sudorifiques sine stimulo, la diète, ainsi qu'une température modérée.

Quant à l'usage des médicamens *anticongestifs*, parmi lesquels l'auteur range des substances très-dangereuses, telles que les oxides d'arsenic, de zinc, de bismuth, de mercure, de cuivre, ainsi que les sels composés avec ces mêmes bases, le quinquina et ses préparations, la quinine et ses combinaisons, la valériana, le café, les gommes-résines, etc., il me semble que leur emploi devrait être borné aux seules maladies rhumatoïdes intermittentes, et encore faut-il agir avec beaucoup de circonspection, puisque l'auteur avoue lui-même (p. 66) que les congestions *nerveuses* et *vasculaires* ne diffèrent pas essentiellement l'une de l'autre; et dans cette supposition, je demanderai quels sont les signes certains auxquels on peut les distinguer entr'elles: distinction théorique si importante pour le médecin praticien? car il nous semble, quand on considère attentivement la connexion intime qui existe entre le système capillaire sanguin et le système cérébro-spinal, que les congestions qui ont lieu dans celui-ci, sont presque toujours accompagnées de la même affection qui se manifeste dans celui-là, puisque le dernier est le régulateur du premier; ainsi nous sommes loin de partager l'opinion de M. G. qui prétend (page 69) que pendant la congestion vasculaire avec fièvre, les remèdes internes propres à combattre les causes, doivent être plutôt choisis parmi les minéraux que dans le règne végétal, etc.; nous croyons au contraire, que s'il convient de les employer, c'est plutôt dans l'intention de prévenir la

formation de ces affections, que dans celle de les détruire quand déjà elles existent. Cette règle trouve surtout son application aux cas de congestion vasculaire continue, que, selon notre observation, la nerveuse simule bien souvent, puisque nous avons vu des céphalalgies périodiques et continues s'exaspérer par l'usage des stimulans et disparaître comme par miracle au moyen des antiphlogistiques.

Quant au traitement des accidens, etc., M. G. propose les saignées générales et locales, les révulsifs, etc.; tout ce qu'il recommande à cet égard est très-rationel; nous nous permettrons cependant d'observer encore une fois, que dans le cas de congestions vasculaires continues, l'usage des émétiques nous paraît avoir de graves inconveniens pour les raisons déjà indiquées plus haut, et surtout parce que les nuances qui forment le point de transition de la congestion vasculaire continue à l'état inflammatoire, sont si imperceptibles, que la phlegmasie se développe quelquefois très-rapidement à la suite de leur application, toujours accompagnée d'une irritation assez vive, qui se manifeste dans les viscères gastro-intestinaux.

Le 7^{me} chapitre offre un résumé des principales maladies rhumatoïdes.

Dans le 8^{me} chapitre, M. G. expose son opinion relative à l'origine, au mode de propagation et à la nature des maladies épidémiques. Les réflexions qu'il fait à l'égard de cette théorie, sont souvent très-judicieuses et pleines de vues neuves qui méritent l'attention des médecins; il croit, appuyé sur l'autorité de Baltz et d'Adams, que l'*ophthalmie d'Egypte* est contagieuse, etc.; nous ne pouvons adopter cette dernière opinion, parce que les médecins français les plus célèbres qui ont accompagné l'expédition d'Egypte, dans les des-

criptions qu'ils nous ont laissées de la maladie en question, ne parlent aucunement de sa nature contagieuse, malgré trois années de séjour et d'observations consécutives faites avec beaucoup de soin; par conséquent il nous paraît inadmissible que la même affection ait été apportée en Angleterre, et ensuite dans l'armée prussienne, qui l'aurait transmise à la nôtre; tandis que des officiers-de-santé belges, recommandables par leurs lumières et leur zèle pour le bien-être des défenseurs de la patrie, ont clairement prouvé que l'ophthalmie à laquelle le soldat belge est encore en proie aujourd'hui, doit être attribuée en partie à la composition vicieuse des habillemens, qui produit sur la tête et le col une compression violente, à la suite de laquelle le sang s'accumule dans les vaisseaux cérébraux et dans leurs branches anastomosantes; congestion qui prédispose d'une manière très-efficace la conjonctive oculaire à contracter la phlegmasie qui a déjà donné lieu à tant de discussions.

Concours proposé, en 1818, *par le Bureau d'Agriculture de Londres, sur les pratiques de l'Agriculture Flamande.*

On se souvient qu'en 1818, le Bureau d'Agriculture de Londres ouvrit un concours pour obtenir des mémoires qui lui fissent connaître, le plus exactement possible, les pratiques de l'Agriculture Flamande; que, dans le tems, des mémoires ont été envoyés à ce concours par des agronomes flamands, et que, ni au tems fixé par le programme ni depuis, on n'a pas eu connaissance des résultats de ce concours. On savait, il est vrai, que le Bureau d'Agriculture avait été sup-

primé, mais on avait jusqu'ici ignoré le sort des mémoires envoyés et dont, à ce qu'il parait, on avait exagéré le nombre; on avait même témoigné quelque mécontentement de ce que la Société Royale d'Agriculture et de Botanique de Gand, avait, en faisant publier et distribuer le programme, contribué à provoquer l'attention sur ce concours, que quelques personnes ont qualifié de *déception*. Un voyage que le Secrétaire vient de faire à Londres, nous met à même de fournir à ce sujet des renseignemens directs, que nous ferons précéder de la correspondance qui engagea dans le tems la société à s'intéresser à ce concours, et à s'y intéresser d'autant plus, que jusques-là les relations du Bureau d'Agriculture de Londres avec elle, avaient toujours été empreintes d'une franche et noble libéralité, et imposaient à la société le devoir d'une cordiale reciprocité.

BUREAU D'AGRICULTURE,
Sackville street.
Juin 1818.

Monsieur,

Le Bureau d'Agriculture établi à Londres, dont j'ai l'honneur d'être Président, m'a prié de communiquer son désir d'obtenir une relation satisfaisante de la pratique de l'agriculture particulièrement suivie dans les Pays-Bas et sur-tout dans les provinces de Flandre et de Brabant, et comme la situation de votre société doit nécessairement en mettre les membres en état de posséder parfaitement une pareille science, nous regarderions comme une faveur particulière que vous voulussiez donner l'attention nécessaire aux prospectus des prix proposés, que j'ai l'honneur d'insérer dans la présente, et

permettez-moi d'ajouter que ce Bureau s'estimera heureux de pouvoir vous communiquer des informations que vous pourriez être disposé à lui demander relativement à la pratique suivie dans ce Royaume.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
(était signé)
(lord) MACCLESFIELD, Président.

Au Président de la Société d'Agriculture de Gand.

CONTENU DU PROGRAMME.

Le Bureau d'Agriculture de Londres propose un prix de 200 guinées ou une pièce d'argenterie, pour celui qui enverra un mémoire satisfaisant sur l'Agriculture de la Flandre, dans lequel seront détaillés la méthode de culture, l'éducation du bétail, l'emploi des engrais, celui du laitage et tous les autres objets mis en pratique dans la tenue d'une ferme.

Pour le mémoire qui aura le mieux traité ce sujet après celui couronné, l'on propose cent guinées, et cinquante pour le suivant en mérite. L'envoi des mémoires pour ce concours est fixé au 1r Mai 1820.

Les conditions générales portent:

1° Que le Bureau se réserve le droit de retenir tous les prix lorsque la communication ou les communications ne sont pas jugées suffisamment importantes pour mériter cette récompense;

2° Que le manuscrit envoyé pour prétendre à ces prix reste la propriété du Bureau;

3° Que les mémoires, etc., envoyés au concours, ne peuvent point porter le nom de l'auteur ou quelque signification par laquelle il se fait communément con-

naître, mais bien une marque ou un chiffre, qui, enfermé dans une lettre d'accompagnement, donne à connaître le nom et l'adresse de l'auteur. La lettre cachetée ne sera point ouverte, à moins que le prix ne soit adjugé au manuscrit portant la même marque ou chiffre.

Si un concurrent n'avait point observé les conditions prescrites, le Bureau ne pourra pas voter le prix à son manuscrit envoyé au concours.

Les personnes qui enverraient des mémoires, sont invitées de charger quelqu'un de s'informer quelle est la détermination du Bureau, après les douze mois que leur manuscrit sera envoyé. Dans le cas que le prix ne soit pas adjugé, la lettre contenant le nom et l'adresse du concurrent, sera brulée.

L'Ambassadeur Britannique fera passer en Angleterre tous les papiers relatifs à ce concours.

Bureau d'Agriculture, n° 32, sackville-street London, 1818.

S. G. lord Clancarty, Ambassadeur de S. M. Britannique près de S. M. le Roi des Pays-Bas, a accusé réception au Secrétaire de la Société royale d'Agriculture et de Botanique de Gand, d'un mémoire qu'il avait été chargé de lui remettre pour le Bureau d'Agriculture de Londres; d'autres concurrens y ont fait passer leurs mémoires par d'autres voies.

Le Bureau avait promis de faire connaître ses résolutions douze mois après que les mémoires lui auraient éte envoyés, et rien n'a transpiré à ce sujet jusqu'à ce jour, qui soit exactement vrai.

Je dois, dit M. Delbecq dans son rapport, à l'obligeance de M. van Hulthem, Président de la Société royale d'Agriculture, etc., l'accès facile que j'ai eu,

pendant quelques momens de séjour à Londres, aux archives de cette ville, ainsi que l'accueil le plus aimable que j'ai reçu de M. Petrie qui en est le conservateur; voici la lettre qui me fut remise quelques jours après que je m'étais rendu à la tour de Londres, pour obtenir des notions exactes au sujet des mémoires sur l'Agriculture Flamande, envoyés au Bureau d'Agriculture de Londres.

Monsieur DELBECQ, etc. Tower of London,
à Londres. 19 Sept. 1827.

Monsieur,

Je regrette qu'il ne me soit pas possible de vous donner des notices exactes au sujet des mémoires sur l'Agriculture Flamande; tout ce que je puis vous dire, après avoir consulté le registre de la Société pour l'Agriculture, c'est, qu'en 1820, *trois de ses Membres furent chargés de faire un rapport là dessus : que le rapport apparemment ne se fit pas, et par conséquent, qu'il n'y eut point de prix décerné, et que, quand la Société a été supprimée en* 1822, *tous les mémoires inédits ont été remis à M. Hall, le secrétaire, dans l'intention d'en faire imprimer tout ce qui paraîtrait de quelque utilité, mais dont, à ce que je sache, rien n'a encore paru.*

Agréez, Monsieur, le respect de votre dévoué serviteur, H. PETRIE.

Une *société d'horticulture* vient de se former à Paris. Elle a informé de son existence, les Présidens des sociétés savantes, nationales et étrangères, s'occupant d'horticulture, d'agriculture et de botanique.

Le prospectus inséré dans le premier numéro de ses annales, fait connaître la nature et l'objet des travaux auxquels cette nouvelle société va se livrer.

A l'instar des sociétés établies en Angleterre et dans le royaume des Pays-Bas, la société d'horticulture de Paris proposera des sujets de prix et décernera des médailles d'encouragement. Elle provoquera des expositions de plantes, arbustes, fleurs et fruits remarquables par leur nouveauté, leur rareté ou leur beauté.

Le prix de la souscription des annales de la société d'horticulture est de 30 francs par an.

Le bureau est situé rue Taranne, n° 12.

M. C. Bailly-De Merlieux, vient de publier le tome second du résumé complet de botanique. Cet ouvrage intéressant contient la physiologie et la pathologie végétales, et la géographie botanique, et se termine par la biographie des botanistes, une bibliographie et un vocabulaire.

Ce volume fait partie de l'encyclopédie portative, qui se trouve à Paris, rue du Jardinet-St.-André-des-Arts, n° 8, et chez tous les libraires de ce royaume.

Sur l'explosion des Chaudières à Vapeur.

Extrait du mémoire de Perkins.

Le mémoire de J. Perkins, que nous avons sous les yeux, contient, sur les causes de la plupart des explosions des chaudières à vapeur, des notions si évidentes et qui démontrent si complettement que l'opinion généralement reçue sur ces causes, est une erreur, que nous croyons remplir un devoir en contribuant à propager ces notions qui intéressent la fortune et la vie de tant de personnes.

» On a généralement considéré comme un fait bien établi, que le calorique de la vapeur, à un degré donné d'élasticité, est invariable quand il est en contact avec

l'eau; *mais il s'en faut de beaucoup qu'il en soit ainsi.* Souvent la vapeur peut indiquer un haut degré de température, sans qu'il y ait une augmentation proportionnée de sa force; en sorte que l'on ne peut pas s'en rapporter à la température seule comme indicateur de la force élastique de la vapeur; c'est indubitablement en celà que, dans tant d'expériences, on s'est laissé induire en erreur chaque fois qu'il s'ést agi de degrés élevés de température. Si, par défaut d'une quantité d'eau suffisante, des parties de la chaudière qui contient la vapeur, acquièrent une chaleur plus élevée que celle de l'eau, la vapeur se surchargera de calorique sans acquérir une augmentation proportionnée d'élasticité. Dans des expériences très-récentes, j'ai chauffé la vapeur au degré qui, s'il y eut eu une quantité d'eau suffisante, eut dû lui donner sa plus grande puissance possible: celle de 56,000 livres au pouce carré; cependant l'indicateur ne marquait que 5 atmosphères.

» Lorsque j'eus constaté ce fait par des expériences souvent répétées, l'idée me vint que, si de l'eau chaude était subitement injectée dans la vapeur surchargée de calorique, il en résulterait la formation d'une vapeur très-élastique, dont la force dépendrait de la température de la vapeur surchargée et de la quantité de l'eau injectée. Pour m'assurer de la vérité de cette théorie, j'ai fait les expériences suivantes :

» Je fis remplir d'eau le générateur, et la fis chauffer à près de 500 degrés, et par conséquent jusqu'à lui faire produire une force d'à-peu-près 50 atmosphères; mais la soupape de pression étant chargée d'environ 60 atmosphères, elle empêchait l'expansion de l'eau en vapeur. Le récipient, qui ne contenait ni eau ni vapeur, fut chauffé à 1200 degrés; alors une petite quantité d'eau fut injectée dans le générateur au moyen de la

pompe de force, qui, en forçant la soupape de pression de s'ouvrir par le bas, fit entrer dans le récipient une quantité correspondante d'eau chauffée, et cette eau se convertit instantanément en vapeur, laquelle, puisqu'elle fit prendre feu à la corde de chanvre qui, à dix pieds de distance du générateur, couvrait le tuyau à vapeur, devait être au moins à une température de 800 degrés, qui suppose une force égale à 80 atmosphères; mais faute d'eau pour lui donner la densité nécessaire, l'indicateur ne marquait qu'une pression d'environ 5 atmosphères, et, soit que la pression de la vapeur, en traversant le tuyau, fut de 5 ou bien de 100 atmosphères, ou même plus, le tuyau conserva toujours la haute température ci-dessus mentionnée; ce que j'attribuai à ce que la vapeur était surchargée de calorique. J'introduisis ensuite par la pompe une plus grande quantité d'eau chauffée dans le générateur, et l'indicateur marqua de suite une pression de 50 à 80 atmosphères; l'expansion eut bientôt lieu en ouvrant un peu la soupape régulatrice, et la pression se réduisit comme ci-devant, à 5 atmosphères. De l'eau fut encore introduite à plusieurs reprises, et l'oscillation de l'indicateur eut lieu à chaque coup de pompe, depuis 5, jusqu'entre 40 et 100 atmosphères, suivant la quantité d'eau injectée; ce qui faisait voir clairement qu'à cette pression réduite, il y avait une grande surabondance de calorique et peu de force élastique. Ceci me fit bientôt concevoir que ce pouvait être là la vraie cause de ces terribles explosions qui ont lieu subitement dans les chaudières de basse comme de haute pression.

» Dans bien des cas, avant que les explosions ont lieu, la machine à vapeur marche péniblement et l'on s'aperçoit évidemment d'une diminution de sa puissance. Lions ce fait à la démonstration de cette théorie des ex-

plosions subites, et supposons que le tuyau alimentaire ou la pompe se trouvent bouchés par une cause quelconque; l'eau baissera dans la chaudière au-dessous de son niveau nécessaire et laissera à découvert des parties de la chaudière qui, étant en contact avec le feu sans la protection de l'eau, deviendront plus échauffées que l'eau; la vapeur étant ainsi en contact avec le métal surchauffé, s'emparera de la chaleur et en deviendra surchargée; et, puisque le calorique ne peut pas descendre dans l'eau, la partie supérieure de la chaudière se trouvera en contact avec cette vapeur surchargée et s'échauffera quelquefois au point de rougir et d'allumer du charbon ou d'autres matières combustibles. Cela étant, si, par une circonstance quelconque, l'eau, qui est au-dessous de la vapeur ainsi surchargée et qui y est maintenue par la pression de celle-ci, s'élève et absorbe l'excès du calorique tant de la vapeur que des parties supérieures surchauffées de la chaudière, cette eau se transformera subitement en vapeur d'une excessive élasticité, et une explosion aura lieu malgré toutes les soupapes de sûreté imaginables.

» Demontrons comment il arrive qu'en effet l'eau se met ainsi subitement en communication avec les parties surchauffées de la chaudière aussi bien qu'avec la vapeur surchargée de calorique.

» Aussi longtems que l'eau n'est pas chauffée au-delà de 212 degrés, F., elle ne fait que bouillir et il ne s'en dégage que de la vapeur atmosphérique sans que l'eau ait la moindre tendance à s'élever avec elle; mais, à mesure que la température s'en élève, sa tendance à s'élever avec la vapeur augmente aussi progressivement; tant que la pression de la vapeur à la surface de l'eau continue de se proportionner à l'augmentation de chaleur

que l'eau subit, celle-ci continue de bouillir sans s'élever, de même que sous une pression atmosphérique; mais, s'il arrive que la vapeur s'échappe plus vîte qu'il ne s'en produit de nouvelle pour la remplacer, la pression diminuera de force, et l'eau s'élevera avec la vapeur en raison proportionnée de l'instantanéité, de la rapidité avec laquelle celle-ci s'échappera. L'eau et la vapeur, dans cet état de mixtion, rempliront ainsi toute la capacité de la chaudière; l'eau absorbera subitement la chaleur excessive de la chaudière et celle de la vapeur, et deviendra assez dense, assez puissante pour produire les fatals accidens que font trop souvent éprouver les chaudières à vapeur: celles de basse pression tout autant que celles de haute pression. Expliquons-nous encore par un exemple: que, dans les circonstances que nous avons dites, c'est-à-dire, l'eau n'étant plus en quantité suffisante et laissant à découvert et en contact avec le feu des parties de la chaudière, ces parties étant chauffées à l'excès et la vapeur s'étant en conséquence surchargée d'un excès de calorique: que, dans ces circonstances, disons-nous, le poids de la soupape de sûreté soit soulevé, ou qu'une petite crevasse soit produite dans le corps de la chaudière par l'excessive-pression de la vapeur qui cherche à s'échapper, une explosion aura certainement lieu tout aussitôt.

» Le remède contre cette espèce d'explosions, qu'on peut regarder comme les seules importantes, est donc simplement de veiller à ce que jamais l'eau ne soit assez basse dans la chaudière, pour que des parties quelconques de celle-ci soyent exposées à nu à l'action du feu.

Dans des notes qui accompagnent le mémoire, l'auteur cite des faits et des accidens qui donnent à chaque partie de sa théorie le mérite d'autant de vérités bien démontrées. COLLIER.

Analyse de l'ouvrage de Mad. Boivin : *Recherches sur l'origine, la nature et le traitement de la Môle Vésiculaire. Paris*, 1827; 8°. *avec figure.*

Ce qui contribue le plus aux progrès des connaissances humaines, c'est lorsque des hommes doués d'un esprit supérieur joint à une profonde érudition, et se trouvant placés dans une situation favorable à leurs études, consacrent avec une louable persévérance toutes leurs veilles à reculer les bornes de la science qu'ils cultivent avec prédilection, et qu'un concours heureux de circonstances particulières encourage le noble besoin dont ils se sentent pressés, soit d'agrandir la sphère des connaissances déjà acquises, soit de soulager leurs semblables. Cette vérité s'applique particulièrement à ceux qui, ayant embrassé la pénible carrière de l'art de guérir, renoncent volontairement à tous les plaisirs de la vie, et s'enferment en quelque sorte avec l'homme souffrant pour mieux découvrir les maladies qui l'affligent et inventer de nouveaux moyens pour les combattre ou les adoucir; aussi il nous semble qu'on doit toujonrs accepter avec reconnaissance l'heureux résultat des utiles travaux de ces hommes de bien, surtout lorsqu'on considère combien d'efforts, de méditations et de patience il a fallu pour arriver à un résultat tel, qu'il vienne ajouter un nouvel anneau à la chaine des connaissances qu'on a déjà acquises, et dissiper des erreurs appuyées sur des autorités respectables.

Le mémoire dont nous allons donner une analyse succincte, est récommandable par le genre de mérite que nous venons de signaler; il est le fruit de beaucoup de recherches faites avec sagacité et pendant un grand nombre d'années, dans un des plus vastes établissemens

de Paris, par *Mad. veuve Boivin, maîtresse sage-femme, surveillante en chef de la maison royale de santé de ladite ville.* Dans ce mémoire on découvre partout un esprit judicieux, pénétrant et libre de toute espèce de préjugé; un jugement sain, une érudition très-étendue sans pédantisme, une logique sévère, un stile clair et concis. L'auteur a divisé son ouvrage en quatorze paragraphes. Dans le premier, Mad. B. recherche l'origine de la môle vésiculaire; appuyée sur les observations de ses dévanciers et de ses contemporains et sur celles qui lui sont propres, elle prouve que ce corps organique doit son origine à la dégénérescence du produit de la conception, soit que l'action morbide, qui préside à cette production, se manifeste sur les radicules du placenta, soit qu'elle fixe son siége dans les membranes de l'œuf fécondé; ce qui nous conduit à la conséquence naturelle, que l'existence de la môle chez la femme suppose toujours qu'un commerce sexuel a devancé sa formation.

Dans le second, l'auteur, en traitant de la nature de cette production anormale, confirme par des observations puisées dans les ouvrages de médecine tant anciens que modernes, que les vésicules dont la réunion constitue la môle hydatique, se développent sous l'influence d'une cause morbifique inconnue, laquelle, en changeant l'action des séreuses fœtales, produit les *hydatides en grappes;* d'autant plus que ces corpuscules ne sont pas exclusivement affectés à l'utérus, mais qu'on les voit se développer également sur les autres tuniques séreuses qui recouvrent les viscères renfermés dans le crâne, dans le thorax et dans l'abdomen; d'ailleurs les expériences comparatives faites à cet égard ne semblent plus laisser aucun doute sur ce point.

Dans le 3^me^ §, l'analogie bien fondée semble convaincre Mad. B. que la môle vésiculaire est le produit

d'un commerce sexuel et en même tems le résultat de la dégénérescence de l'œuf fécondé; puisque l'enveloppe de ce corps étranger offre des propriétés de tissu, de couleur, de densité et de mollesse analogues à celles de l'épichorion ou décidua; du reste les rapports de la première à l'égard des hydatides, sont absolument semblables à ceux de la seconde relativement aux membranes fœtales.

Le quatrième explique les causes de la différence extérieure que présentent les môles; elle paraît dépendre de la partie élémentaire organique de l'œuf fécondé primitivement affectée; ainsi *la môle rouge, charnue, vasculeuse* ferait supposer que le système sanguin de l'embryon a été primitivement atteint par la maladie; tandis que l'origine de *la môle blanche, hydatoïde,* ou *vasculaire,* devrait être attribuée à l'état pathologique de la coque de l'œuf, qui a préexisté au développement du système sanguifère, etc.

Dans le 5^{me}, l'auteur aborde une question dont la solution offre de grandes difficultés; savoir, si les corpuscules vésiculaires en question sont doués de la vie? On croit devoir répondre négativement, parce que les expériences faites sur eux n'ont pas indiqué le moindre phénomène qui atteste que ces corpuscules sont des êtres vivans. Je dois cependant à la vérité de dire que ces expériences sont loin d'être concluantes, puisque l'observation prouve à l'évidence que tous les entozoaires trouvés jusqu'aujourd'hui chez l'homme, et dont la vie est bien constatée, meurent aussitôt qu'ils sont exposés au contact de l'air atmosphérique.

Le sixième expose les raisons probables pour lesquelles certaines femmes mariées n'ont pu produire que des môles. — Le septième traite des causes prédisposantes qui favorisent le développement des vésicules utérines;

telles sont assez souvent la faiblesse constitutionnelle, l'atonie de la matrice, etc. Cette maladie se montre d'ailleurs toujours à l'âge de 20 à 46 ans, et nullement à l'époque critique, comme la plupart des médecins anciens avaient prétendu.

Le huitième est consacré à l'énumération des signes qui établissent le diagnostic de la grossesse hydatique. De l'aveu de l'auteur, ils sont très-incertains et on peut facilement la confondre avec la fœtale, ou avec une autre maladie du col de la matrice; néanmoins, parmi ces signes, celui qui offre le plus de certitude, c'est que l'utérus ne renferme *ni fœtus ni fluide;* qu'il est compact, plus ou moins compressible, occupé par une masse qui en remplit toute la capacité, etc.

Le prognostic fait le sujet du 13^{me} §; il est généralement dangereux, et les femmes atteintes de la maladie en question, succombent très-souvent à l'épuisement produit par des hémorrhagies réitérées; la première perte de sang se montre fréquemment vers le 3^{me} mois de la grossesse hydatique, qui peut s'étendre jusqu'au 8^{me}.

Le quatorzième ou dernier, indique les moyens thérapeutiques convénables pour pallier la maladie et faciliter l'expulsion du corps étranger. Au total, le mémoire de Mad. B. mérite d'être médité par tous les médecins qui s'occupent de pareilles recherches.

Enfin, Mad. Boivin a dédié le fruit de ses veilles à Mad. Wyttenbach, veuve de l'illustre professeur de Leyde; ce témoignage public d'amitié honore à la fois ces deux femmes distinguées, qui ont scu détruire le préjugé trop légèrement accrédité parmi nous que les femmes ne sont pas capables de fixer assez long-tems leur attention sur un seul objet, et qu'elles ont peu d'aptitude pour les sciences qui réclament une méditation forte et soutenue. V. C.

HISTOIRE NATIONALE.

Quelques réflexions sur les noms propres des Personnes et des Lieux, en histoire. — Bataille de Roosbeke, en l'an 1382. *— Trois communes de ce nom dans la Flandre. — Valeur historique des traditions populaires.*

Jusqu'au sortir du moyen âge, la littérature historique fut, en général, très-bornée; peu de personnes s'occupèrent alors d'écrire les *gesta* de leurs contemporains, moins encore les événemens arrivés avant leurs tems; si ce ne fut pour les accompagner de circonstances merveilleuses, qui éblouirent le narrateur au point de lui faire négliger les vrais détails des faits.

A ces époques, les monastères furent presque les seuls lieux où l'on s'appliqua à consigner quelque chose par écrit. Dans beaucoup de ces asyles pieux, un moine faisait les fonctions d'annaliste et, jour par jour, prenait note de tout ce qui, à ses yeux, arrivait d'intéressant: on pense bien que souvent la vérité se trouva noyée dans l'exagération et le fabuleux, mais au moins la postérité put hériter de quelques documens contemporains. Les couvens de filles même eurent leur lettrée qui annota, tant bien que mal, les événemens importans parvenus à leur connaissance, ou arrivés autour de leur cloître. Nous avons vu le vieux regître de la communauté de *Sion*, à Audenarde; il s'y trouve des annotations historiques qui remontent avant l'établissement de ce couvent dans la ville, en 1482; la naïve simplicité du récit, dispose souvent le lecteur à y ajouter une entière croyance.

Mais ces asyles du repos ne furent pas toujours exempts des troubles du dehors; et, plus d'une fois, la mutinerie d'un peuple turbulent lui fit porter des mains dévastatrices sur ce qui naguère lui avait paru sacré et inviolable. Peut-on douter qu'en de pareilles conjonctures, la chère chronique ne subît fréquemment le sort de tant d'autres objets précieux pour les arts ou l'histoire, mais insignifians aux yeux de l'ignorance? Delà, la rareté ou le peu de choix des documens historiques sur la période qui précéda celle du règne de Philippe-le-bon; celle-ci fut moins stérile en productions de cette nature, mais les mêmes causes de destruction agirent encore, quoique l'esprit humain, en suivant la marche des siècles, commençat à renverser les barrières, où il fut long-tems enfermé.

L'invention de l'imprimerie ajouta d'abord fort peu à la publicité de ces amas indigestes de faits et d'événemens recueillis successivement par les annalistes des monastères. Il eût fallu en régulariser la rédaction, mais, probablement, on recula devant un travail d'aussi longue haleine, qui d'ailleurs ne cessa de s'aggrandir journellement; et le peuple peu instruit, aima mieux entendre conter ces événemens, ornés du prestige du merveilleux, que de s'appliquer à les lire: l'impression en fut plus durable, et les traditions populaires, dont plusieurs sont parvenues jusqu'à nous, plus attrayantes et plus respectées.

Une des chroniques les plus anciennes, dont l'imprimerie répandit la connaissance dans le public, et que les historiens postérieurs ont dû consulter à chaque instant, est celle de *Jehan Froissart*, chanoine de Chimai en Hainaut. Elle n'embrasse qu'une seule époque de notre histoire, dont les détails sont très-intéressans:

l'auteur étant contemporain des événemens qu'il raconte (1326 à 1400.).

La critique a sur-tout remarqué dans ce travail laborieux, des négligences nombreuses dans l'expression des noms propres des personnes; on en rencontre moins fréquemment dans ceux des lieux, par la raison toute simple qu'ils sont généralement plus connus. Ces négligences, provenant en partie de l'ignorance de l'idiôme du peuple dont on écrit l'histoire, a été la cause de beaucoup d'incorrections, que les auteurs postérieurs, obligés de puiser à ces sources, n'ont pas toujours pu éviter; et il n'est que trop vrai que mainte incorrection de ce genre dépare, encore aujourd'hui, les plus beaux travaux qui paraissent sur notre histoire. Nous sommes cependant loin de dire qu'il n'appartient qu'à un *Flamand* d'écrire les événemens de sa province: cette proposition n'est-elle pas un peu *ultra-patriotique?* En se hâtant lentement; en comparant différens textes; en consultant des personnes qui connaissent la langue et l'histoire des Flamands, on ferait aisément disparaître ce qui, à nos yeux, paraît une faute grossière.

Une autre cause de beaucoup d'erreurs dans l'expression des noms propres, est leur latinisation. Les auteurs, à quelque nation qu'ils appartiennent, se trouvent souvent dans la nécessité de puiser, pour quelque partie de notre histoire, dans des ouvrages écrits en latin. Or, on sait que tous les noms propres, ou reçurent une terminaison en *us*, ou furent traduits d'une manière parfois bisarre, qui les rendit souvent méconnaissables: c'était l'usage du tems; usage qui n'est pas encore universellement abandonné, quelque pédantesque qu'il nous paraisse aujourd'hui. Ainsi, notre historien *Meyer* traduit le nom propre de *François Ackerman* en *Francis-*

cus Agricola (1). Nous demandons si un auteur étranger qui ignore qu'en notre langue la signification soit identique, puisse toujours redresser de pareilles licences; ou s'il ne se trouve pas arrêté devant les différens textes, hésitant auquel donner la préférence?

Les exemples de ces travestissemens sont trop nombreux pour y insister d'avantage; les auteurs flamands mêmes y ont fait plus d'une méprise (2).

---

(1) Le nom de ce personnage célèbre de l'époque, est rendu dans la chronique de Froissart, (édit. in-fol. Lyon, 1559.) par celui d'*Attremen*, que Paul Emile a traduit par *Atremus :* et c'est là, chez nos voisins, le nom de notre capitaine *Ackerman !* Marchant avait déjà dénoncé cette dénomination vicieuse en 1596. — La mer des histoires et chroniques de France, (in-fol. Paris, 1518.) ouvrage anonyme, diversement apprécié par les auteurs, renchérit peut-être encore sur des incorrections et des fautes semblables. Le nom de la ville d'*Ypre* ou *Hypre*, s'y trouve chaque fois sous celui de *Pypre*.

(2) Nous nous faisons un plaisir d'ajouter à ces remarques, celles que vient de faire, sur le même sujet, M. J. van H..... dans une note insérée dans le *Journal de Gand* du 28 Septembre 1827. Comme fruit d'une lecture attentive et judicieuse, il nous paraît utile de les réproduire ici. Nous avons lieu de croire que l'auteur ne bornera point là ses productions; attendons-en, entr'autres, une notice intéressante sur les deux *Van Artevelde*, trop et trop peu connus dans nos annales (*a*). Son début est fait; il ne s'arrêtera pas dans le chemin qu'il vient de se tracer.

» .... Quelle confusion, dit M. van H., dans les noms propres, dans Froissart, dans De Barante! On y lit: *Nuitre*, *Alterman*, *Pruniaux*, etc., au lieu de *Pierre de Winter*, *François Ackerman*, *Jean Bruneel*. Quelles erreurs grossières ne rencontre-t-on pas dans la désignation des localités! Snikers et Verburg, (algem. geschied., t. III. p. 571.) font naître Louis de Maele, à Malines. Froissart, (tome I. in-8°. p. 195.) nomme l'île de Cadsant une ville; Dacier dans une note (même vol. p. 201.), faute de connaître la langue flamande, ignore que *Leuven* et *Louvain* sont une et même ville; il la cherche à

(*a*) La chronique manuscrite d'Audenarde dit que Philippe van Artevelde était fils d'un brasseur, de Menin. (*eenen brouwers zoon* van Meenen.)

Mais il est, pour notre histoire, une autre source d'erreurs, qui, ce nous semble, mérite d'être signalée avec scrupule, puisque des historiens qui habitent la Flandre ne l'ont pas toujours évitée: c'est l'identité grammaticale de quelques noms propres des lieux; elle peut faire tomber dans d'étranges méprises, et transporter le théâtre d'un événement important, à une grande distance de l'endroit où il eut véritablement lieu.

Appliquons nos remarques à l'homonymie de trois communes de la Flandre, dans l'une desquelles se donna, en 1382, une sanglante bataille entre l'armée française

---

Leeuwe, sur les frontières du pays de Liége. — Buchon cherche *Termonde* à *Termuide* en Zélande. — A la lecture de la page 256 et suiv. du tome III. de l'hist. générale de la Belgique de M. Dewez, (éd. 1826.) je ne reconnais rien de la bataille de Beverhoute (3 Mai 1382): je vois seulement, au *dénouement du stratagème* (*a*), que Louis de Maele finit par sortir de Bruges et se sauva à Lecluse (*b*), au lieu de Lille; au tome V. p. 226, qu'après la bataille de Nieuport (2 Juillet 1600), l'archiduc Albert retrouva heureusement un cheval dans les environs d'Audenarde. — L'édition de M. de Barante, publiée en France, est accompagnée de cartes et de plans; j'y vois celui de Gand de 1400. Comme je n'en connais pas de plus ancien que celui de M. Goetghebuer, je saisis avidement celui de Barante, et le premier objet sur lequel mes yeux se fixent, est la citadelle de Charles V, qui n'a été construite qu'en 1540. J'y vois le cloitre des pénitentes, rue basse des champs, et cet ordre religieux ne vint d'Eecloo (v. Diericx) s'y établir, qu'en 1627. Deux portes de Bruges s'y présentent. Je m'égare dans ma ville natale et je jette mon plan. — Lingard, (history of England, 4 vol. p. 38.) confond les murs de Cambray avec ceux de Tournay; et d'après le même auteur, (même vol. p. 48.) Louis de Maele se tint, après l'assassinat de Jacques van Artevelde, à Ruremonde (en Gueldre), au lieu de Termonde (en Flandre), etc."

(*a*) L'auteur démontre, dans une note étendue, l'inconvenance de cette expression.

(*b*) M. Dewez aura sans doute copié ici *La mer des histoires*, qui dit la même chose, sans être plus véridique.

et les flamands. Il se trouve dans la Flandre trois communes nommées *Roosbeke*: l'une, à 2 ¾ lieues d'Ypre vers Roulers, sur le chemin de Bruges; une autre, à 3 lieues de Courtrai, vers Thielt; et une troisième, dans l'ancien pays d'Alost, à 2 lieues d'Audenarde, vers Ninove (1). Cette identité de noms a donné plus d'une fois le change sur le lieu où le Ruwaert *Philippe van Artevelde* trouva la mort avec l'élite de ses braves.

On s'étonnera peut-être de l'exemple que nous produisons, attendu que personne ne doute que cette bataille n'ait eu lieu à Roosbeke près d'Ypre. Ouvrez les chroniques de Froissart, et même, sans carte ni plan il est impossible de s'y méprendre.

» Le roy de France est à Ypre.... nouvelles vindrent au roy que Philippe d'Artevelle approchoit durement: et disoit on qu'il amenoit en sa compagnie bien 60,000 hommes. Adoncques se partit l'avantgarde...., le conestable et les marechaux de France, et vindrent à une lieuë et demie d'Ypre entre Rolers et Rosebecque: et puis au lendemain le roy et tous les seigneurs vindrent là loger et la bataille (l'armée) et l'arrièregarde et le tout." (Chap. 121.)

» Le mercredi au soir, dont la bataille fut le lendemain, s'en vint Philippe d'Artevelle et toute sa puissance loger en une belle place assez forte.... entre le mont et la ville de Rosebecque, où le roy estoit logé.... Environ minuit (si comme je fu informé) il advint en leur ost (*armée*) une merveilleuse chose.... quand les capitaines flamens se furent retirés à part.... il sembla

(1) Dans les écritures administratives et locales, le nom des deux premières communes s'écrit *Roosebeke*, et celui de la troisième *Roosbeke*. Cette différence est si peu importante que nous n'y avons pas eu égard dans les corrections. *Note du Messager.*

à ceux du guet qu'ils ouïrent un grand bruit vers le mont d'or.... et sembloyent bien à aucuns que leurs ennemis estoyent au mont, à une lieuë près d'eux.... entre eux et Rosebecque...."

» Environ une heure devant le jour.... tous.... issirent de leur logis et s'en vindrent dans une bruyère.... et avoyent au devant d'eux une fosse large assez.... et par derrière eux grand foison de ronces de genistres et de menus bois : et là en ce fort lieu s'ordonnèrent tous à leur aise : et se meirent en une grosse bataille.... et se trouvoyent.... environ cinquante mille, tous gens d'élite.... et avoyent environ soixante archers anglois qui s'estoyent emblés de leurs gens de Calais, pour venir prendre plus grand proffit de Philippe...."

» Jeudy au matin.... les Flamens.... après qu'ils se furent tenus là jusques environ huit heures, et ils virent qu'ils n'oyoyent nulles nouvelles des François.... commencèrent les capitaines à parler l'un l'autre.... en disant.... que n'allons avant, de grand courage.... jamais les François ici quérir ne nous viendront? allons.... jusques sur le mont d'or: et prendrons l'avantage de la montagne.... tous s'accordèrent à passer outre.... et se meirent en une bataille forte et espaisse...." (Chap. 124.)

» Adonc se departirent d'avec le roy les trois chevaliers.... le sire de Clisson, messire Jehan de Vienne et messire Guillaume de Langres: et s'en vindrent en l'avantgarde.... assez tost après fust développée l'oriflambe.... or approchèrent les Flamens et commencèrent à traire et à getter canons, barreaux et carreaux empennés d'airain. Ainsi se commença la bataille de Philippe et de ses gens contre les François de la bataille du roy...."

» .... Là fut un mont et un tas de Flamens occis moult long et moult haut.... quand ceux de derrière

virent que ceux de devant fondoyent.... et qu'ils estoyent deconfits.... si ebahirent et commencèrent à getter leurs planchons.... et tourner en fuite vers Courtray.... si y en eust grand' foison d'occis en la chace entre la bataille et Courtray, où ils se retiroyent pour aller à Gand. Ceste bataille fust sur le mont d'or entre Courtray et Rosebecque, en l'an de grace MCCCLXXXII.... en Novembre le 27me jour. Et pour lors estoit le roy Charles de France au 14me an de son aage." (Chap. 125).

Nous avons fait à dessein une citation assez longue du texte de Froissart, pour des raisons qui s'expliqueront plus bas. Maintenant l'on voit, à l'évidence, que l'auteur parle de Roosbeke près d'Ypre, quoique la dernière phrase puisse faire prendre facilement l'une de ces communes pour l'autre, et induire en erreur un écrivain qui ne connaît pas les localités. Mais comment s'est-il fait qu'un auteur flamand d'une histoire de la Belgique et d'une géographie élémentaire ait pu nous dire que cette bataille se soit donnée à *oost*-Roosbeke, village considérable, dit-il en note, à 3 lieues de Courtrai? (1) On pardonne volontiers à Oudiette de l'avoir devancé en cette méprise, dans son dictionnaire topographique des treize départemens réunis : sa qualité d'ingénieur-géographe pouvait le dispenser d'être historien exact; et ce ne sera pas dans son ouvrage que l'on cherchera un bon choix de citations historiques.

Les principaux auteurs du seizième siècle n'ont pas

---

(1) Histoire de la Belgique, par J. J. de Smet, 2de édit. 1822. tome I. page 182. — M. Dewez, hist. génér. de la Belgique, 1re éd. 1806. tome III. chap. 24, se borne à dire : » village à 3 lieues de Courtray", sans y ajouter l'épithète *oost*, ce qui d'abord paraît moins erroné; mais l'indication de la distance ne laisse guères de doute sur l'endroit qu'il a en vue.

non plus négligé de nous donner l'indication précise du lieu où se passa cette scène sanglante. *Meyer* dit: *Galli ex Hypris moverunt ut Brugas peterent: apud Rosebecam pernoctant* (fol. 189.). *Gaguin* fait mention à ce sujet de *Passchendaele*, village avoisinant Roosbeke. *Marchant* place cette commune dans la châtellenie d'Ypre: *ad Rosebecæ tractus Yprensis collem nomine aureum, circa quem pugnatum est.* (p. 355.) *Grammaye*, *Sanderus*, *Paquot*, (*Flaud. generos.*), etc. ne précisent pas moins clairement cet endroit célèbre dans nos fastes.

Les traditions populaires, quelque peu de croyance qu'on y ajoute, lorsqu'il s'agit d'établir l'authenticité d'un fait contesté ou douteux, ne sont pas toujours tellement insignifiantes, qu'elles ne puissent offrir quelqu'intérêt. Ce mode de conserver la mémoire des événemens importans dont on avait été témoin, fut religieusement conservé par nos bons ayeux, sur-tout à la campagne où l'art de lire et d'écrire fut long-tems peu connu; mais ces traditions, en passant de l'une génération à l'autre, se chargèrent peu à peu de faux détails et de circonstances merveilleuses, qui dénaturèrent tellement les faits que souvent il n'en reste plus, pour nous, que le fond qui puisse mettre sur les traces de la vérité. C'est ce fond que nous avons cherché à découvrir, en consultant les traditions populaires sur l'événement historique qui nous occupe.

Un amateur de l'histoire de notre patrie, Mr. *R.*, de Roulers, a eu la complaisance, sur l'invitation d'un de nos amis et des siens, de nous aider à ce sujet. Voici quelques renseignemens traditionnels qu'il recueillit, au mois d'Octobre passé, à Roosbeke près d'Ypre, et qu'il envoya ensuite à M. Lang, conservateur des hypothéques à Audenarde.

» .... Tout le monde y sait quelque chose de cet ancien événement, dont la mémoire est perpétué encore par plusieurs noms d'endroits situés à l'entour....; arrivé sur un terrain élevé, le Bourgmestre, qui m'accompagna, me dit: voici le champ de bataille; preuve de cela, c'est qu'à dix minutes de cette hauteur se trouve le *goudberg* (mont d'or). Là est un champ appellé *Engelsch kerkhof* (cimetière anglais), où sans doute on aura enterré les soldats anglais au service d'Artevelde. Un peu plus loin se voit l'*Engelsch veld* (champ anglais).... A un quart de lieue du *goudberg* est une vieille auberge nommée *'s Graventafel* (table du Comte); on prétend que c'est là que le Roi de France, le Comte de Flandre et toute la noblesse ont pris le repas la veille de la bataille.... La tradition dit aussi qu'Artevelde a été tué au *Kaeyaertberg*, à dix minutes du village, sur l'ancienne route de Bruges. Sans nul doute, le combat a eu lieu entre Passchendaele et Roosbeke; mais le fort de l'affaire se passa sur cette hauteur. On y voit encore un petit moulin à vent, dont l'arbre indique une grande vétusté. La tradition locale dit que ce vieux monument fut témoin de la bataille...."

» Puisqu'il est historiquement prouvé, poursuit M. R., que les Français voulurent se rendre d'Ypre à Bruges, il est ridicule de croire qu'ils se soient arrêtés à Roosbeke près de Courtrai....; d'ailleurs, les historiens parlent de Passchendaele. Tout ceci paraît une preuve irrécusable.... Voici encore une particularité: il existe entre *Langhemark* et *Capelle-ten-poele* un vieux tilleul isolé nommé le *schreiboom* (l'arbre des cris); l'on prétend dans l'endroit, que les habitans des environs se rendirent sous cet arbre pour entendre le bruit des armes et les cris des combattans....; ajoutons encore que, chaque

année au 3me dimanche de Juillet, les habitans de divers villages environnans vont porter des offrandes à la Vierge de Roosbeke, où une chapelle particulière lui est consacrée dans l'église.... Il n'y a pas plus de 40 ans, que des villageois français, sur-tout ceux de *Bourbourg*, se rendaient annuellement, avec des prêtres, dans cette commune pour rendre à la Ste. Vierge des actions de grâce et de reconnaissance. Les habitans de Menin y vont encore, avec tambour, trompette et drapeau déployé.... D'après toutes ces raisons et ces faits, on peut, avec assurance, revendiquer pour *west*-Roosbeke le triste honneur d'avoir été le lieu de la bataille...." (1).

Nous avons la même opinion que l'auteur de la lettre qui nous a appris ces détails, quoique plusieurs dénominations d'endroits rapportés ne nous eussent nullement convaincus, sans d'autres documens plus décisifs. On verra bientôt des preuves traditionnelles tout aussi expressives en apparence, et qui sont cependant bien loin d'être confirmées par l'histoire.

Les savans français, qui ont écrit sur nos guerres civiles du XIVme siècle, ont été presque tous obligés d'emprunter leurs récits à la chronique de Froissart, le plus ancien auteur et le contemporain des choses qu'il décrit. Gaguin, Paul Emile, l'auteur anonyme de la *Mer des histoires et chronique de France*, sont venus successivement après lui et l'ont souvent copié. Il

(1) *West-Roosebeke*. Depuis quelque tems, on est convenu, pour éviter les méprises administratives et autres, de distinguer ces deux communes de la Flandre occidentale, par une épithète qui désigne leur situation respective. Ainsi, Oost-Roosbeke est située vers l'orient et West-Roosbeke plus à l'ouest de la Province. Ces distinctions ne se trouvent point dans les anciens écrits. Leur distance l'une de l'autre est, en ligne droite, de cinq lieues.

n'en a pas été de même des chroniqueurs flamands des XVI^me^ siècle et suivans. Ceux-ci eurent la faculté de fouiller, en outre, dans les annales manuscrites des monastères de la Flandre, où quelquefois les choses se trouvaient exposées sous une toute autre face. De-là, une narration diverse qui, peut-être, n'est pas plus exempte de partialité ni d'erreurs.

C'est ce qui est arrivé à l'égard du grand événement qui nous occupe: la chronique manuscrite de la maison-de-ville d'Audenarde, document historique de la fin du XVI^me^ siècle, en contient aussi une mention: » Cette bataille, y est-il dit, eut lieu le 27 Novembre 1381, (comme le rapportent Paul Emile et Gaguin), mais nos chroniques affirment que ce fut en 1382, sur le mont d'or à Roosbeke, où l'on déploya l'oriflamme, sur l'élevation du moulin...." etc. Le reste du récit ressemble assez à celui de Froissart; mais voici ce qu'on y ajoute: » Les mêmes (chroniques) disent que le roi fut puni, parce que, étant arrivé près du corps inanimé d'Artevelde, dépouillé de ses vêtemens, et voyant que ses bas étaient fourrés d'une peau molle, pour se préserver du frottement de son armure, il le foula aux pieds, s'écriant que c'était un *vilain*, qui ne pouvait souffrir cette légère incommodité, et ce disant, il devint enragé. J'ai entendu racouter cette particularité par plusieurs personnes, mais je n'en ai rien trouvé de certain, en écrit, sinon quelques mots dans Meyer." (1).

(1) .... » Voorts segghen de voorseyde (chronyken) dat desen Coninck daerom gheplaecht wiert, als Artevelde voor hem doot lach gheel ontcleet; siende dat syn caussen ghenoert waeren met vellekens om te bet het arnasch te verdragene, heeft hem met den voete ghestekene, roupende dat het een vilain was die teghen het wryuen van wapen niet en mochte en ditte doende en roupende wiert verhoet. Dit hebbe ick sommeghe andere met den monde

La chronique manuscrite de l'abbaye d'Eename (1), qui finit à l'an 1489, en parle également; elle dit que »Cette bataille se donna à Passchendaele, au mont d'or près de Roosbeke." Les détails qu'elle en donne fort succinctement, sont d'ailleurs peu différens de ceux que l'on trouve dans nos ouvrages imprimés.

Mais voici une autre version, qui est pour le moins singulière. Nous avons eu sous les yeux un recueil indigeste d'une foule de matériaux historiques sur la Flandre, en 4 gros volumes in-fol., compilés des auteurs connus et de vieilles chroniques (2). L'infatigable auteur, *Jacques van den Broucke*, qui fut conseiller-pensionnaire de la ville d'Audenarde, au commencement du XVII^me^ siècle, en parlant de cette bataille, abandonne l'opinion commune, et place le lieu de l'action à *Roosbeke* près d'Audenarde »..... Peu de tems après, dit-il, se passa la bataille de Roosbeke. Vers le 1^r^ Novembre 1382, Charles VI, roi de France, vint à Ypre, avec toute son armée, qui consistait en plus de 40,000 hommes d'élite, dont la plupart étaient des nobles. Ayant séjourné en

---

hooren segghene, maer ick en vinde daer af niets sekers ghescreuen dan een wat by Meyerum".... — L'adjectif *Verhoet* est une expression populaire en Flandre, pour dire *enragé*. Kiliaan et Meyer passent ce mot sous silence.

(1) M. le conseiller-d'état Raepsaet est possesseur de ce beau document historique.

(2) Ces manuscrits, intéressans sous bien des rapports, mais dont la lecture est fort rebutante, à cause du grand nombre de ratures et de renvois, appartiennent à M. van Meldert, d'Audenarde, actuellement établi à Malines. L'auteur s'y est servi indistinctement des langues flamande, française et latine; il leur avait destiné une rédaction plus régulière, mais la mort le surprit pendant son travail. M. B. de Rantere en a extrait, avec une patience étonnante, tout ce qui a quelque rapport à l'histoire d'Audenarde et de ses environs. Nous lui devons ce passage singulier.

cette ville pendant seize jours, il leva son camp et se mit en marche vers Courtrai, où il ne resta que peu de tems. Passant ensuite les rivières la Lys et l'Escaut, il vint prendre position à *Boucle St. Dénis*, dans une plaine élevée nommée *Fransch-cautere* (champ français), non loin d'un moulin, et s'étendit jusqu'au *Schottynks cautere*, ainsi appellé d'après les Ecossais, alliés des Flamands révoltés."

» Philippe van Artevelde ayant laissé le blocus devant Audenarde, arriva bientôt avec une armée formidable dans les villages de *Roosbeke* et *Rooborst*, et s'établit à l'endroit, où se trouve actuellement le *peerde-cautere* (champ des chevaux), nom qui rappelle le camp de la cavalerie des Flamands."

» Les deux armées se trouvant ainsi en présence, l'on s'occupa d'abord, pendant quelques jours, à négocier la paix, ce qui ayant été sans résultat, l'ordre fut donné d'en venir aux mains. Le 27 Novembre, eut lieu le premier engagement, sur la hauteur nommée *Gautberg* près de *Passchendaele*."

» A cette action, les Français furent vigoureusement battus, avec grande perte de monde; mais, secourus à l'instant, par la seconde ligne, aux ordres du Comte de Flandre qui fit déployer l'oriflamme, leur courage se ranima. Alors, les Flamands, ne pouvant plus résister à l'impétuosité de leurs ennemis, reculèrent vers le *Hoogwycks cautere*, et de là vers le *Neerwycks cautere*, où ils tentèrent une nouvelle résistance, qui leur devint fatale; car ils furent si violemment assaillis que la plupart y trouvèrent la mort, ainsi que leur chef Artevelde."

» Cette action sanglante se passa auprès d'un chemin creux et profond, que l'on nomme, jusqu'à ce jour, *het gat der dooden* (le trou des morts). Un petit nombre

de révoltés échappa à ce carnage, pour en porter la désastreuse nouvelle à leurs confrères de Gand."

Voilà donc encore cette bataille de Roosbeke, mais sur un terrain et avec des détails tout différens. Une réfutation sérieuse est ici inutile; cependant *van den Broucke* n'a rien inventé; il écrit de conviction, et il donne des preuves qu'il connait les écrits des auteurs qui l'ont dévancé. Quoique doué d'un jugement droit, aura-t-il toutefois accordé une croyance entière à des traditions locales? Chose singulière, en effet! les traditions sur cet événement existent, en ce moment encore, sur les lieux, presqu'avec autant de vraisemblance qu'à Roosbeke près d'Ypre. Consultez les habitans des communes mentionnées dans le récit, sur-tout les vieillards, plus attachés aux anciens souvenirs qu'ils ont hérités de leurs pères, et ils se feront un plaisir de vous raconter, avec toute la bonhommie de leur âge, l'action mémorable dont, selon eux, leur sol fut jadis le théâtre; ils montreront obligeamment les champs et les endroits divers, dénommés plus haut, et sur-tout le *Fransch-cauter* et le *gat der dooden;* seulement le *Gautberg* y est moins connu. Un vieux meûnier, possesseur du moulin de *Fransch-cauter*, me parla de cet évènement, à-peu-près comme *van den Broucke* le raconte.

Ces récits sont, du reste, assaisonnés d'anachronismes et de particularités insignifiantes, qui démontrent et l'ignorance de l'histoire et l'ancienneté de ces traditions. Il est à remarquer que l'église de Roosbeke est, comme celle de west-Roosbeke, dédiée à la Vierge; mais il ne s'y fait point de pélérinage.

Quelle est la cause de cette similitude de traditions dans un endroit de la Flandre si éloigné de celui où l'histoire nous montre presqu'au doigt le lieu de l'ac-

tion? L'ignorance aurait-elle pu parvenir à un tel point qu'après un laps de tems, on ait pu faire accroire à ces bons villageois, à cause de la seule identité des noms, que la bataille de *west*-Roosbeke a eu lieu près de leurs foyers? C'est ce que nous ignorons; l'histoire ne nous a pas même appris qu'aucune autre bataille ait jamais eu lieu dans ces environs.

Mais nous croyons avoir démontré combien peu de foi l'on peut ajouter aux traditions orales, quand elles ne sont point appuyées sur des rapports bien faits d'annalistes contemporains (1).

D. J. VAN DER MEERSCH.

---

(1) Nous allions terminer cet article, lorsque M. R., de R. fit paraître ses renseignemens historiques dans le *Journal de Gand*, du 7 Novembre dernier. Sa note, à quelques légers changemens près, est semblable à celle qu'il eut la complaisance d'envoyer en réponse à notre ami M. Lang. Nous regrettons que M. R. ait ignoré que notre désir de connaître les traditions locales de west-Roosbeke ne nous était pas inspiré par des motifs de controverse, mais bien par une simple curiosité et parce qu'il nous paraissait intéressant de pouvoir mettre en regard deux traditions de lieux différens, à côté du texte d'un auteur contemporain généralement admis. Si nous nous sommes permis de relever, à cette occasion, une erreur chez deux de nos estimables et savans historiens, nous croyons avoir rempli leur propre intention : celle de ne laisser rien subsister d'inexact, même dans les faits subalternes de l'histoire de notre patrie.

La bataille de Roosbeke est aussi mentionnée dans d'anciens manuscrits que possède M. DELBECQ, *secrétaire de la société royale d'agriculture et de botanique à Gand. Quant au fait principal, ces mentions sont d'accord entr'elles et avec les notions historiques généralement adoptées; mais deux d'entre elles contiennent quelques variantes dans les détails et nommément quant*

à la mort de Philippe van Artevelde. Il s'y trouve de plus quelques renseignemens sur les suites et les résultats de cet évènement; ce qui nous a paru leur donner un intérêt historique suffisant pour qu'elles aient ici une place à la suite de la notice de M. V. D. M.

Extrait d'un manuscrit provenant de la vente des livres de Sanderus, et attribué á Ph. de L'Epinoy.

Le roy Charles dict le sixiesme lors josne d'age et nouvellement couronne vint en Flandres a grant puissance o mois de Octobre. Et passant par devant Ypre la ville tourna pour le conte aussi feist apres Courtray et tout le quartier et ainsi quil entendeit tirer vers Gand. Phīle de Artevelde le vint rencontrer a grant puissance de Flamengs a Roosbeque ou eut grant bataille le 14 de Novēbre audict an 82 et les Flamengs eusrent le pire et feusrent mis en desroy non pas sans grāt perte des Franchois et la demourerent Phīle de Artevelde Jacques de Ryque Jehan Herman et plusieurs aultres capitaines des Flamengs et bien 20000 Flamengs cōme dict lhistoire. Et tantost toutte Flandres retourna a lobeyssance du conte. Reserve Gand seullemēt qui demoura en sa rebelliō sur le confort du Roy Richart Dengleterre ausquelz ilz sestoient alliez et le roy victorieu tira a Tournay et manda ceulx de Gand quilz lui envoyassent trois cens mille francs. Quilz se departissent de laliance Dengleterre. Quilz obeyssent au Pape Clement. Quilz satisfissent au conte de leurs mesfaictz et baillassent ostagiers pour a tout fournir et ilz auroient paix ou sinon il les cōstraindroit ad ce faire. Mais ceulx de Gand ny vouldrent entendre eulx fians sur le secours quilz actendoient Dengleterre. Parquoy et quil faisoit yver le roy retourna en France. Delaissant en Flandres une partie de ses gens soubz la conduycte du signeur de Ghistelle. Et luy parti ceulx de Gād saillirent et bruslerent Ardembourg et feisrent des grans desroys au quartier de Bruges.

Extrait d'un manuscrit du commencement du XV^me^ siècle.

Op de 27 dach v̄ Novēb^e^ gheviel de wiich te Roesbebe, daer quā de Cō vā Vranck wel met 20000 māne vā wapeñ te Paessche dale op de Goutb̄ch by Roesbeke, eñ op dander syde Phūs vā Aertvelde met eeñ groote heercrachte vā Vlamīghe, eñ hy trat de Conīck te ghemoete op dē Goudb̄ch. De Cō hadde ghemaect drie schare eñ ghestelt ī goed ordinātie. Eñ int v̄gadēn was zē ghevochte, eñ wōne de Vlamīghe de eerste batelgie eñ v̄sloughe meest al dat jeghē hēliedē cōme was. De Franssoyse siende dat sy nalincx tderde vā hare edele v̄lore hadde sy toechde de oliflāme van de welker de Vlamīghe als syse saghē worddē v̄saecht v̄vaet eñ gheschoffiert. Eñ ī dat toelope wert Phūs van Aertvelde ghevelt ter eerde scē ghequetst eñ ghevāghe eñ was b̄cht voor de Cō vā Vrankē eñ de Grave Lodewyc gheleet eñ hē ghepsentheert, eñ Phūs causse ware voor de knien ghevoedert met grauwe rugghe eñ mē wist noyt hoe hy sterf oft waer hy bevoer, eñ de Cō eñ de Grave Lodewyck hadde de victorie eñ bleve d̄ groote menichte der Vlamīghe v̄slaghe. Die vā Gendt die te Goudb̄ghe ter bataelgie niet gheweest en hadde eñ al noch meer dan een halve myle vā daer warē hooreñ dat Phūs van Aertvelde zē ghequetst was eñ ghevāghe sy liepe wech te Oudenaerde w̄t tot hare gheselle die Oudenaerde beleyt hadde, sy dadense opbreke eñ met hēlied te Ghendt w̄t keere. Eñ doē corē sy eeñ nieuwe capiteyn ceñ Franssoys Ackmā de welke by rade van die van Ghendt screef aen de Conīck vā Inghelandt om hulpe eñ bystant vā hē te hebben.

Traduction :

Le 27 Novembre eut lieu la bataille à Roosbeke. Le Roi de France vint avec au moins 20000 hommes-d'armes, à Paesschedale, sur le Mont-d'or, près de Roosbeke; de l'autre côté, Philippe van Artevelde venait avec une grande armée de Flamands, à la rencontre du Roi, sur le Mont-d'or. Le Roi avait formé trois *escadrons* (corps d'armée) en bon ordre. Dans la première rencontre on se battit très-fort et les Flamands gagnèrent la première bataille et tuèrent presque tous ceux qui leur étaient opposés. Les Français, voyant qu'ils avaient perdu le tiers de leur noblesse, déployèrent l'oriflamme qui jetta l'étonnement et la frayeur parmi les Flamands, qui furent défaits. Dans cette charge Philippe van Artevelde tomba blessé et fut conduit devant le Roi de France et le

Comte Louis; et les chausses (bas) de Philippe étaient doublées de peaux grises, et on n'a jamais su comment il mourut ni ce qu'il devint (1). Le Roi et le Comte Louis obtinrent la victoire et un grand nombre de Flamands fut tué dans cette bataille. Ceux des Gantois qui n'avaient pas été au Mont-d'or et s'en trouvaient à une distance de plus d'une demi-lieue, lorsqu'ils entendirent que Philippe van Artevelde était blessé et prisonnier, s'enfuirent vers Audenarde, près de leurs compagnons qui assiégeaient cette ville, et les firent partir avec eux vers Gand. Ils se choisirent alors un nouveau capitaine, nommé François Ackerman, qui, d'après le conseil de ceux de Gand, écrivit au Roi d'Angleterre, pour en obtenir de l'appui et des secours.

NOTICE

SUR L'ORIGINE DE LA FABRIQUE DES TOILES DE LIN DANS LES PAYS-BAS ET NOTAMMENT EN FLANDRE.

La Fabrication des Toiles de Lin est-elle d'origine indigène en Belgique ou y a-t-elle été importée d'ailleurs?

Voilà la seule question que je me propose d'examiner; je ne parlerai pas même de celle des draps, ni de celle des tapis, bien que Pline nous apprenne que nos tapis différaient de ceux des Parthes.

M. *van den Bogaerde*, commissaire du Roi pour le district de St. Nicolas, autrefois pays de Waes, a pu-

---

(1) M. Delbecq et d'autres personnes se souviennent d'avoir lu dans un manuscrit que les recherches n'ont pu jusqu'ici faire tomber sous la main, que Philippe van Artevelde, conduit devant le Roi de France, refusa de s'agenouiller devant lui et résista même aux violences qu'on employa pour l'y contraindre, et que, dans sa colère, le Roi ordonna de le tuer. Les chroniqueurs qui, ont dit que le Roi devint enragé ou furieux (*verhoet*) en s'appercevant que les bas ou chausses de van Artevelde étaient doublées de peau, n'auraient-ils pas voulu faire une allusion à cet acte de fureur, tout en le palliant? *Note du Messager.*

blié en 1825 (1), sur l'état actuel de cette branche précieuse de notre industrie nationale, un petit ouvrage très-intéressant, qui a été supérieurement bien accueilli par le public, et qui m'a donné l'idée de rechercher l'origine de cette source de la richesse flamande, de ce soutien indispensable de notre incomparable agriculture et de notre étonnante population.

Si M. *van den Bogaerde* se propose de donner une nouvelle édition de son ouvrage, peut-être trouvera-t-il que la présente notice y pourra servir d'introduction.

M. v. d. B. ne rapporte, comme la preuve la plus ancienne de l'existence de cette fabrique, qu'une ordonnance de l'année 1459; les ordonnances que rapporte Ducange sont du même siècle; dom Carpentier, dans son supplément à Ducange, en rapporte une du XIV^me^ siècle pour la ville de Valencienne, au mot *Celarius*.

Ces ordonnances présupposent des fabriques existantes; cependant M. v. d. B. dit n'avoir trouvé aucun octroi pour l'érection de ces fabriques, ni à cette époque ni à des époques antérieures.

Il n'y a pas là de quoi s'étonner; car il n'y a pas eu d'octrois pour l'érection des corps de métier avant l'érection des villes en *communes royales;* et celles-ci ne datent, en Belgique, tout au plus que du XIII^me^ siècle (2).

Avant cette époque, les artisans n'étaient réunis qu'en associations, sans priviléges et sans droits exclusifs; il y avait même plusieurs associations du même art ou métier dans une même ville, toutes connues sous le nom de *gelde* ou *gilde*, du nom de *geld*, c'est-à-dire de la redevance que chacune devait au seigneur de la ville ou bourg.

---

(1) A Gand, chez Busscher et Fils.

(2) Raepsaet, analyse de l'origine des droits des Belges. Liv. VII.

Mais une raison spéciale qui fait qu'il ne se trouve pas d'octrois du corps du métier des tisserands de lin, c'est qu'ils n'ont jamais, pas même encore en ce moment, formé un corps de métier; ce qui prouve que le tissage a été toujours envisagé dans ce pays comme un emploi ou mise en œuvre du produit de son champ, et qu'il n'a fallu que des ordonnances de police contre les abus.

Mais cette considération même nous autorise à soupçonner que cette fabrique existe dans notre Patrie depuis des époques de beaucoup antérieures au XIII^me^ siècle; et si, ensuite, nous la rencontrons sous la domination Romaine, comme une branche de commerce très-importante pour la Belgique, nous pouvons rapporter son existence en Belgique à la période Germanique.

En effet: nous n'avons besoin que de consulter les mémoires couronnés par l'Académie des sciences et belles-lettres de Bruxelles, et principalement celui de M. du Rondeau, qui le fut en 1773, pour voir que, sous la période Romaine, toute la Belgique était remplie de fabriques de toiles de lin; l'auteur s'y appuye sur ce témoignage de Plautus : » *linnæ cooperta est textrino Gallia*". Rome et toute l'Italie en recherchèrent les toiles avec tant d'empressement, que Tribellius Pollio leur en fait un reproche en demandant : » si donc le salut de la » République dépend des Sarrauts d'Arras?" *Non sine atrebaticis sagis Respublica tuta est?*

Les Artésiens ne fabriquaient pas seulement des *saga* ou *sarrauts*, mais encore des *burri* ou draps de grosse laine. Je n'examinerai point ici, si Strabon a confondu la matière première de ces deux étoffes en faisant entrer dans le tissage des *burri* la grosse laine, et la fine dans les *saga;* il n'en est pas moins certain que les

Morins tissaient des *voiles;* que les Druides, aussi bien que les femmes, se servaient de *linœis amictibus*, et que les Romains les appelaient *lænas*, mot que, dans leur accent, ils prononçaient *lainas*, comme ils prononçaient *kaisar* pour *cæsar* et *mensai* pour *mensæ;* de sorte que le nom de *lænas* était le même que celui de *lynnen*, *linnen*, *lynwaaden*, que nous donnons encore à nos toiles de lin. On voit par là que le mot *læna* est originairement un nom tudesque ou germanique que les Romains avaient latinisé, *interpretatione Romana*, comme ils étaient accoutumés de faire, dit Tacite, lorsqu'ils ne trouvaient pas un mot propre dans leur langue pour exprimer le mot étranger.

Voilà donc déjà la fabrique des toiles de lin amenée à la période Germanique. Mais les Germains sont venus s'établir dans la Belgique à plus d'une époque; car, sans compter celle des Normands du V^me^ siècle, ni celle des Francs, ni celle du Déluge Cimbrique, la domination des Gaulois s'était, à une époque indéterminée, étendue jusqu'au Danube; mais plutard, à une autre époque pareillement indéterminée dont Tacite fait mention, ils en avaient été chassés par les Germains jusqu'en deçà du Rhin, et ceux-ci étaient venus s'établir sur la rive gauche du fleuve, et de là s'étaient répandus dans la Belgique sous les noms de *Ménapiens*, *Eburons*, *Nerviens*, etc. après avoir rejetté les Gaulois jusque dans la Gaule Celtique.

Ce sont là les Belges que Cæsar y a trouvés lorsque, 54 ans avant l'ère vulgaire, il vint conquérir cette partie de la Gaule. Tous ces Belges se vantaient d'être issus des Germains, et à juste titre, puisqu'ils étaient issus de ces premiers Ménapiens, Eburons et Nerviens.

Mais d'où ceux-ci étaient-ils donc originairement venus?

J'ai envoyé, en 1810, à l'Institut de Hollande, un mémoire sur l'origine de ces premiers Germano-Belges, que j'ai fait imprimer, en 1811, chez *Houdin* à Gand; et je n'ai pas eu seulement le plaisir d'apprendre que mon opinion a été bien accueillie de cette savante Compagnie, mais j'ai vu encore, deux ans plus tard, qu'elle est conforme pour le fond, à l'histoire des voyages et découvertes des Normans ou Scandinaves, que le célèbre géographe Malte-Brun a donnée dans le liv. 17 de son *Précis de la Géographie universelle*, au 1^er^ vol. édit. de 1812.

C'est dans le pays d'où ils sont originaires, et sur la route que ces premiers Germano-Belges ont suivie, depuis la Mer Noire en descendant la Dwina jusqu'à Riga, et de là, en côtoyant la Mer Baltique, jusqu'en Belgique, que nous allons présentement trouver l'origine de notre fabrique de toiles de lin; et cela d'une manière aussi probable qu'il est permis de l'espérer de recherches qui remontent à plus de trois siècles avant J. C.

En effet, ces premiers transmigrans, partis de la Mer Noire et ayant suivi le cours de la Dwina, tout en peuplant les pays riverains de ce fleuve, étaient parvenus jusqu'à Riga, port de mer qui sert encore aujourd'hui d'entrepôt de tous les produits de la Russie pour les expéditions par la Baltique, et particulièrement des toiles et des graines de lin. De là, en côtoyant la Mer Baltique, ils sont arrivés dans le cercle de la Basse-Saxe, qui touchait à celui du haut Rhin; et ne trouvons-nous pas, sur toute cette route, la culture du lin et la fabrique des toiles en pleine activité et même progressivement croissante comme nous les montre entr'autres la Silésie?

Que ces colonies transmigrantes se soient plus ou moins détournées des côtes de la Baltique, lorsqu'elles

rencontrèrent de grands fleuves, tels que la Vistule, l'Oder et l'Elbe, et qu'elles aient introduit dans des pays riverains de ces fleuves la culture du lin et la tisseranderie des toiles, cela se conçoit aisement: car, en s'avançant dans le seul but de trouver des pays plus fertiles, et les rives des grands fleuves étant toujours peuplées les premières, ces transmigrans auront naturellement remonté chacun de ces grands fleuves à des distances qui ne les éloignassent pas trop de la Baltique, pour reconnaître le pays que ces fleuves traversaient; et des hordes se seront fixées dans ces parties de l'intérieur, les préférant aux éventuelles et incertaines qu'une transmigration ultérieure eut pû leur faire trouver.

Les têtes de toutes ces colonnes de petits Tartares, en s'avançant lentement et successivement, (*non uno neque perpetuo impetu, verum quoquò anno semper porro progredientes*, dit Plutarque), étant arrivées à l'Elbe, ont été obligées de s'y répandre entre cette rivière et le Rhin dont on leur disputa le passage. Il faut bien qu'elles y aient été arrêtées pendant des siècles, puisque ceux qui les composaient y acquirent le nom national de *Saxons*, qu'ils ont conservé dans la suite.

Ces têtes de colonnes de transmigrans une fois arrêtées, et chacune des hordes étant obligée de rester dans le pays où elle se trouvait, il a bien fallu qu'elles y reprissent leurs travaux habituels de culture et d'industrie nationale pour se procurer leur subsistance; et lorsqu'après un long séjour elles eurent réussi à franchir le Rhin et à s'établir dans la Belgique à perpétuité, quels autres travaux ruraux et industriels y eussent elles repris, si ce n'est la culture du lin et la tisseranderie des toiles qui étaient ceux de leur pays natal?

Ce n'est pas là une simple conjecture : pendant leur long séjour entre le Rhin et l'Elbe, ces Saxons infestaient les côtes de la Mer du Nord, de la Manche et de l'Océan, et s'y établirent même en dépit des Romains; la côte maritime de la Belgique, depuis Boulogne jusqu'à l'embouchure du Rhin, s'appelait le *Littus Saxonicum;* et, plus bas vers l'Océan, nous avons encore la Normandie, du nom général des *Noordmannen;* comme, selon Malte-Brun, on appelait la Norwege *Nortmannaland* ou *pays des hommes du Nord.*

Ce sont ces Saxons, soit remarqué en passant, qui occupaient les côtes maritimes de la Flandre et y vivaient sous leurs chefs particuliers, que nos chroniques fabuleuses ont travestis en nos prétendus *Forestiers de la Flandre,* comme je l'ai prouvé dans le *Précis topographique* que j'ai mis en tête de mon *Analyse*, etc.

Or, examinez cette position des Saxons maritimes de la Belgique et de la France, et vous reconnaîtrez qu'aujourd'hui la culture du lin et la tisseranderie des toiles de lin y sont encore en pleine vigueur, tandis qu'elles sont à peine connues dans les autres provinces de l'intérieur de la France et de la Belgique.

Dirai-je encore que ces mêmes *Noordmannen* ont, de très-bonne heure, découvert l'Irlande, comme nous l'apprend Malte-Brun. Qui ignore combien la fabrique de toiles y est étendue, tandis qu'elle ne s'exerce point en Angleterre, qui n'a soumis l'Irlande qu'en 1171?

Au reste, je ne scais si je me trompe, mais une considération indépendante de toute conjecture, parce qu'elle dérive d'un fait constant, m'a toujours paru indiquer dans le sens de ce qui précède, la patrie du lin et de l'art de le tisser. C'est qu'encore aujourd'hui, les Flamands continuent de tirer de Riga leur graine de

lin, et que ce port est l'entrepôt et le débouché du commerce des produits de la Russie par la Baltique; d'où je deduis que, bien que les Flamands passent généralement pour les meilleurs cultivateurs du monde, ils doivent avoir appris par l'expérience de tant de siècles, ou qu'ils ne savent pas cultiver le lin aussi bien que les Russes, ou que notre sol n'y est pas aussi propre que celui des provinces Russes sur la Dwina et le Wolga, c'est-à-dire, que celui de la petite Tartarie; d'ailleurs, nos relations commerciales avec la Russie et la Moscovie et avec tous ces pays lointains du Nord, ne datent guères, dans les tems modernes, que de l'époque du commerce anséatique à Bruges, au XII^me^ siècle, tandis que la culture du lin et l'art de le tisser dans notre pays, datent au moins du commencement de l'ère vulgaire; il ne paraît donc pas que la connaissance de cette fabrique puisse nous être parvenue d'ailleurs ni autrement que par la voie de ces petits Tartares, de ces émigrans du Pont-Euxin qui sont venus s'établir dans la Belgique, dont nous parlons encore la langue, dont nous conservons encore la taille, le caractère, les mœurs, les superstitions, les vices et les vertus, dont enfin nous avons emprunté même les noms de nos villes et lieux, comme je l'ai prouvé dans mon mémoire de l'année 1810, *Sur l'origine des Belges.*

Une heureuse découverte que les journaux du mois d'Octobre viennent d'annoncer et qui m'a donné l'idée de rédiger la présente notice, résulte des fouilles qui ont été faites cette année sur les rives de l'Elster noire en Lusace par le docteur Wagner et l'instituteur Schmidt, dans une contrée qui comprend environ 700 collines sépulcrales, qui ont servi de tombeaux, y est-il dit, *aux anciens Germains.*

» On a trouvé des instrumens pour filer, des aiguilles » d'or et de bronze non forées, etc."

Ces vestiges donnent, sans doute, de grandes probabilités que la connaissance de tisser le lin a existé parmi les anciens Germains de ces contrées; peut-être nous en offriraient-ils des preuves certaines si les journaux nous avaient donné une nomenclature et une description détaillées de ces instrumens qui ont servi pour filer; peut-être aussi ces aiguilles avaient-elles servi pour broder sur leurs *saga*, des dessins de fleurs en or ou en argent, comme l'attestent les écrivains romains rapportés par Du Rondeau.

On m'opposera peut-être l'autorité de Cæsar et de Tacite, qui nous peignent les anciens Germains comme ennemis de toute agriculture. Mais je répondrai que Cæsar et Tacite parlent des Germains en général; et, certainement, leurs assertions sont applicables aux Germains de l'intérieur de l'Allemagne, qui menaient plus au moins une vie Nomade dans leurs vastes et impénétrables forêts; eux-mêmes, comme pour prévenir leurs lecteurs de ne pas en faire des applications individuelles, nous préviennent en même tems, que toutes ces nations différaient entr'elles de mœurs, d'habitudes et d'institutions; ce serait donc une erreur que d'appliquer ce qu'ils disent des Germains en général, tant à ceux qui vivaient encore au-delà du Rhin qu'à ceux qui avaient déjà peuplé la Belgique et habitaient les côtes de la mer et les bords des grandes rivières; d'après Cæsar et Tacite mêmes, d'accord en cela avec tous les historiens grecs et romains qui en ont écrit, ces Germains étaient, au contraire, très-adonnés à la culture et au commerce; les preuves en sont fournies par M. Du Jardin, dans la 4me partie de son mémoire qui

fut couronné avec celui de M. Du Rondeau ; il y établit très-bien cette distinction entre les Germains et Belges riverains et ceux de l'intérieur.

Cette distinction est d'ailleurs clairement marquée dans Tacite, puisqu' il ne dit point que tous les Germains sont venus indistinctement et à la fois s'établir en Belgique, mais bien que les Germains de la colonne qui la première a franchi le Rhin, après avoir rejetté les Gaulois dans la Celtique, et s'être établis dans la Belgique, s'appelaient, de son tems, au IIme siècle, *Tungri* (1), et qu'ils consistaient en plusieurs peuplades diversement nommées : *variis nominibus* (dit Pline). Or j'ai trouvé et établi dans mon *Précis topographique* déjà mentionné, que ces *Tungri* sont les mêmes que l'on a appelés dans la suite *Saxons*, et plus tard *Frisons*.

Mais, parmi ces premiers *Tungri*, se trouvaient la peuplade des *Ménapiens*, celle des *Morins* et peut-être les autres peuplades de nos côtes maritimes ; toutefois il est certain que les Ménapiens se fixèrent entre le Waal et l'Escaut, et que, plus tard, ils ont été chassés delà par de nouvelles colonnes de Germains, et se sont refugiés dans la Flandre où ils se sont fixés à perpétuité. Ce sont là nos ayeux.

Ainsi, en me résumant : la grande émigration des petits Tartares de la mer noire, date d'une époque qui est encore couverte du voile des siècles, bien que des historiens croient pouvoir la fixer à trois siècles avant J. C.

Vaincus par les grands Tartares de la Chine, mais continuant d'en être sans cesse harcelés, ils se sont partagés en diverses colonnes, dont les unes sont allées

(1) » Quoniam, qui *primi* Rhenum transgressi Gallos expulerint, *nunc* Tungri, *tunc* Germani vocati sunt. Tacite de moribus Germanorum. C. 2.

s'établir en Russie, les autres, par la Turquie, en Asie, en Egypte et jusqu'aux sources du Gange; les autres, en longeant le Danube, dans l'intérieur des pays Allemands; les autres encore, en suivant la Dwina, vers la mer Baltique; celles-ci, en cotoyant cette mer, sont enfin venues s'établir en Belgique, ainsi qu'on peut le voir par l'histoire de cette longue et étonnante transmigration, dans *mon mémoire sur l'origine des Belges.*

Sur toute cette route que les dernières de ces colonnes ont suivie, c'est-à-dire, depuis le Pont-Euxin et le long des côtes de la mer Baltique, jusque dans les Pays-Bas, nous trouvons la culture et la tisseranderie des toiles de lin en pleine activité dès les tems les plus reculés et présentement encore; nous en tirons encore présentement la graine, et nous n'avons aucun indice que, depuis tant de siècles, les Flamands l'aient tirée ou pu tirer d'ailleurs, ni qu'ils puissent avoir appris d'un autre pays ou d'un autre peuple la tisseranderie des toiles de lin, si ce n'est de ces premiers Ménapiens qui sont venus se fixer en Flandre.

Il y a donc tout lieu de croire que notre culture de lin et notre fabrique de toiles nous ont été originairement importées de la Mer Noire, par la colonne de petits Tartares qui est venue, par les côtes de la Baltique, jusque dans la Flandre.

Je pourrais ajouter, peut-être, que cette culture et cette fabrique ont été probablement introduites en Egypte par la colonne qui a pris sa direction vers ce pays; peut-être l'ont-elles été pareillement dans l'Inde, par celle qui a poussé jusqu'au Gange; mais je dépasserais le but de ma *notice* si je voulais m'enfoncer aussi loin dans mes recherches. RAEPSAET.

Botanique.

Description déposée à la Société royale d'Agriculture et de Botanique à Gand, des Plantes, Arbres et Arbustes introduits en Belgique, et répandus dans le commerce, de 1800 *à* 1824.

Année 1808.

Classe I.

		Floraison.
Mantisia saltatoria,	s. ch. ♃. Indes orientales.	*juin.*

Classe II.

.....

Classe III.

Hesperantha graminifolia, or. ♃. Cap de Bonne Esp. *août, sept.*

Classe IV.

Zieria Smithii, or. ♄. Nouv. Hollande. *avril, juill.*
Callicarpa macrophylla, s. ch. ♄. Inde.

Classe V.

Heliotropium corymbosum, or. ♄. Pérou. *mai, août.*
Convolvulus pentanthus, s. ch. ♄. Indes orientales. *juillet, sept.*
Ipomœa pendula, or. ♃. Nouvelle Hollande. *juillet.*
Cordia angustifolia, s. ch. ♄. Indes orientales.
Lasiopetalum solanaceum, or. ♄. Nouvelle Hollande. *mai, juill.*
Impatiens coccinea, pl. t. ☉. Indes orientales. *juin, juillet.*
Apocynum cordatum, or. ♄. Cap de Bonne Espérance.
Gentiana algida, pl. t. ♃. Sibérie.
Commersonia dasyphylla, or. ♄. Nouvelle Hollande.

Classe VI.

Pitcairnia integrifolia, s. ch. ♃. Indes occidentales. *août.*
Tillandsia stricta, s. ch. ♃. Brésil. *novembre.*

Ornithogalum juncifolium, or. ♃. Cap de Bonne Esp. *juill., août.*
Asphodelus clavosus, s. ch. ☉. Indes orientales. *juillet, août.*
Asparagus racemosus, s. ch. ♄. —— ——
Uropetalum fulvum, Mogador. *juin, août.*
Yucca serrulata, or. ♄. Caroline.
Aloë spirella, or. ♄. Cap de Bonne Espér. *août.*
—— imbricata, or. ♄. —— —— *août.*
Alstroëmeria salsilla, s. ch. ♃. Amérique méridion. *octobre.*

Classe VII.

Septas globiflora, or. ♃. Cap de Bonne Esp. *août, sept.*

Classe VIII.

Erica concava, or. ♄. Cap de Bonne Esp. *fév., mai.*
—— coventryana, or. ♄. —— —— *mai.*
—— cliffortia, or. ♄. —— —— *mai, nov.*
—— humeana, or. ♄. —— —— *mai, juin.*

Classe IX.

.....

Classe X.

Pultenæa obcordata, or. ♄. Nouv. Hollande. *juin, juillet.*
Bauhinia parviflora, s. ch. ♄. Indes orientales.
—— tomentosa, s. ch. ♄. —— ——
—— acuminata, s. ch. ♄. —— ——
Hymenæa verrucosa, s. ch. ♄. Madagascar.
Garuga pinnata, s. ch. ♄. Indes orientales.
Limonia crenulata, s. ch. ♄. —— ——
Jussiæa suffruticosa, s. ch. ♃. Inde. *août, septembre.*
Banisteria chrysophylla, s. ch. ♄. Caraccas.

Classe XI.

Euphorbia Lamarckii, or. ♄. Afrique.
—— pendula, s. t. ♄.
—— repanda, s. ch. ♂. Indes orientales. *août.*
—— biglandulosa, s. ch. ♄. Ile Bourbon. *septembre.*
—— rosea, s. ch. ☉. Indes orientales. *août.*
—— genistoides, or. ♄. Cap de Bonne Esp. *juill., août.*

Classe XII.

Cactus gibbosus, s. t. ♄. *juillet, août.*
——— longispinus, s. ch. ♄. Amérique méridionale.

Classe XIII.

Nuphar kalmiana, pl. t. ♃. Canada. *juin, juillet.*

Classe XIV.

Plectranthus forskælei, s. ch. ♄. Indes orientales. *juillet, août.*
Prostanthera lasianthos, or. ♄. Nouvelle Hollande. *juin, juill.*
Anthocercis littorea, or. ♄. ——— ——— *juillet, sept.*
Ruellia formosa, s. ch. ♄. Brésil. *juin, septembre.*

Classe XV.

Arabis Marschallianus, pl. t. ♃. Mont Caucase. *juillet.*

Classe XVI.

Pelargonium discipes, s. ch. ♄. Afrique.
——— abrotanifolium, or. ♄. Cap de Bonne Espér. *juillet.*
Malope trifida, pl. t. ☉. Barbarie. *juillet.*
Hibiscus quinquefolius, s. ch. ♄. Indes orientales.
——— simplex, s. ch. ♄. ——— ———
——— tortuosus, s. ch. ♃. Cap de Bonne Espérance
Careya herbacea, s. ch. ♃. Indes orientales. *juillet, août.*

Classe XVII.

Hedysarum biarticulatum, s. ch. ♄. Indes orientales.

Classe XVIII.

.....

Classe XIX.

Elichrysum stæhelina, or. ♄. Cap de Bonne Espér. *juillet.*
Pyrethrum petræum, pl. t. ♃. *juillet.*

Classe XX.

Epidendrum cuspidatum, s. ch. ♃. Indes occidentales. *juin.*
Cypripedium arietinum, pl. t. ♃. Canada. *mai.*

Tab. 1

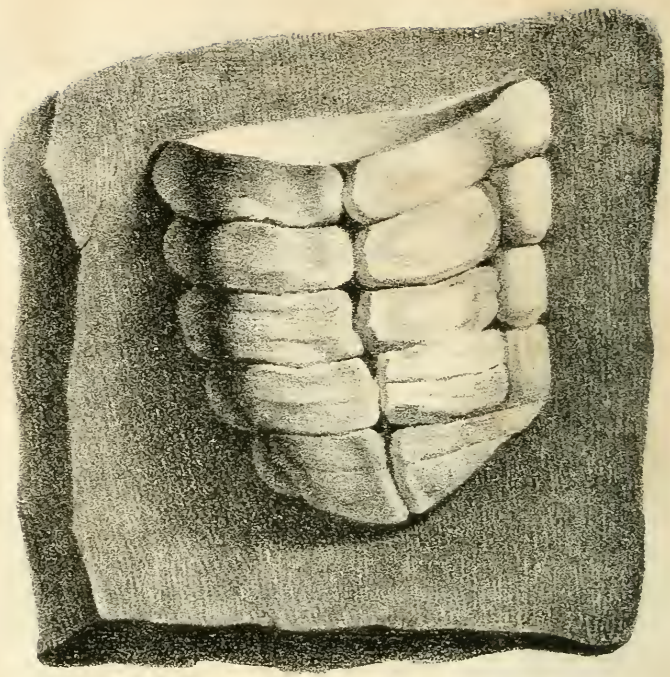

Tab. 2.

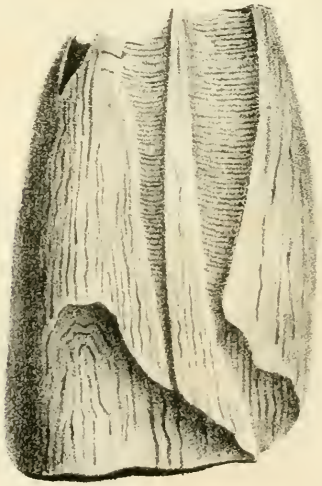

Classe XXI.

Carex fraseri, pl. t. ♃. Amérique septentr. *juin, juill.*

Classe XXII.

Brucea sumatrana, s. ch. ♄. Indes orientales. *juillet, août.*

Classe XXIII.

Chloris curtipendula, pl. t. ♃. Illinois. *juin, août.*
Acacia melanoxylon, or. ♄. Nouv. Hollande *avril, juin.*

Classe XXIV.

Acrostichum alcicorne, or. ♃. Afrique. *août, octobre.*
Doodia aspera, or. ♃. Ile de Galles. *juin, septemb.*
Davallia pyxidata, or. ♃. Nouv. Hollande. *juin, sept.*

SUR LES RESTES FOSSILES DE DEUX CIRRIPEDES.

PARMI les restes fossiles d'animaux que nous offre l'assise moyenne du terrain crayeux des environs de Bruxelles, il en est plusieurs qui n'ont pas été décrits ni mentionnés dans les ouvrages oryctographiques de cette formation. Quelques excursions géologiques faites à Saventhem, à Melsbroek, à Steenokerzeel, m'ont fourni des fossiles dont j'ai cherché envain la description dans l'ouvrage de Burtin. Depuis le recueil qu'a publié ce savant, on n'a pas fait de nouveaux ouvrages dignes de remarques sur les environs de notre capitale, quoique la *craie tufeau* ou *grossière* grénue et friable, qui les constitue, offre une ample moisson de fossiles dont quelques-uns sont tout-à-fait inédits. Parmi les localités qui présentent le plus de fossiles, on doit re-

marquer les environs de Vilvorde qui s'étendent vers Louvain. C'est dans cette région que Burtin a fait la plupart de ses découvertes; et il m'a été agréable de retrouver dans les lieux qu'il cite, les mêmes fossiles que ceux qu'il y avait lui-même trouvés, quoique le plus grand nombre de carrières ouvertes de son tems aient été comblées depuis. Néanmoins les *tarets* agglomérés en longs et gros cylindres creux, de 2 à 4 pieds de longueur sur un pied environ de diamètre, les *nautilites* de 8 à 9 pouces de diamètre, les moules intérieurs de *buccins* et beaucoup d'autres pétrifications se rencontrent fréquemment dans les lieux environnans. Ce qui prouve l'exactitude de ce naturaliste, d'autant plus que, dans les autres carrières des environs de Bruxelles, on ne rencontre que rarement les fossiles propres à celles de Melsbroek et de Saventhem.

Toutes ces carrières font voir à nu, et sur des coupes verticales de 40 à 50 pieds de haut, l'assise moyenne de la craie ou la *craie tufeau*, alternant régulièrement avec des lits parfaitement horizontaux de *silex corné* mamellonnés. Quelque soit la profondeur de ces carrières, on n'a point jusqu'à ce jour découvert en dessous de cette *craie tufeau* grénue et fort friable, l'assise inférieure, dite *craie chloritée*, ou mieux *glauconie crayeuse* de M. Brongniart. La *craie blanche* ou l'assise supérieure ne se rencontre pas non plus dans cette contrée. Les couches superposées à la *craie tufeau* sont de marne ou d'argile, et celles qui, en quelques endroits, lui deviennent inférieures, sont de sable siliceux en grains assez gros, variant d'un à cinq millimètres d'épaisseur. En général, on peut dire que, plus la *craie tufeau* devient calcaire, plus on y trouve de fossiles, comme le prouve l'examen comparatif des carrières de

Saventhem avec celles de St. Gilles. Beaucoup de fossiles, et notamment les *échinites*, se rencontrent cependant sur les *silex cornés* ou même confondus dans leur masse, comme j'en ai des exemples pour des *ostracites* changées en calcédoine qui proviennent de St. Josse-ten-Noode. Il est à remarquer que ce changement en calcédoine est beaucoup plus commun pour les fossiles des environs de Louvain.

Parmi les corps fossiles attachés aux rognons de silex corné des carrières de Steenokerzeel, il en est un qui n'a pas encore été décrit et que j'ai eu le bonheur de rencontrer deux fois au lieu indiqué. Malheureusement le premier que je vis était si fortement attaché à la pierre que, par les efforts que je fis pour réduire celle-ci en masse capable d'être transportée, il se brisa par morceaux et se détacha du silex. Je fus plus prudent pour le second: je le dessinai d'abord sur place, puis je le détachai.

Ce fossile se présente sous la forme d'un tube conique, tronqué à ses deux extrémités, composé d'anneaux superposés les uns sur les autres et imitant des varices fort grosses. De larges sillons fendent perpendiculairement ces anneaux et convergent un peu vers la base du tube, base qui est son extrémité la moins évasée, ou le sommet du cône. Ce fossile était attaché par sa moitié latérale, au silex et se trouvait en partie fortement enclavé dans sa masse, comme je l'ai représenté *pl. I. fig.* 1. Cet état me fit croire au premier abord que les varices provenaient d'une spire dont ils auraient été les tours, et qu'ainsi je pouvais rapporter ce fossile à une coquille univalve en spirale; mais l'examen attentif de ces parties me fit découvrir bientôt mon erreur. Je reconnus de véritables anneaux apposés les uns sur les

autres, quelquefois divisés par d'autres lignes circulaires, mais plus faibles que les intervalles des varices et toujours parallèles à celles-ci et entr'elles. Ce caractère suffit pour éloigner l'animal qui a formé ce fossile, des *mollusques* à coquille univalve en spirale.

Parmi les autres divisions de *mollusques* établies par M. le baron Cuvier (regn. anim.), il y en a une où vient se ranger d'elle-même la coquille fossile dont je parle. C'est la division des *mollusques cirrhopodes* qui nous offrent les *anatifes* et les *balanes* ou *glands de mer*. J'étais d'autant plus porté à croire que je pouvais classer ma coquille fossile parmi ces genres, que des trouvailles antécédentes m'avaient appris que les *balanes* ne sont pas étrangères à notre terrain. M. Kickx qui m'honore de son amitié, avait fait cette découverte, il y a long-tems. Presque tous les caractères donnés aux *balanes* par M. Cuvier, conviennent à notre fossile ; cependant je n'aurais osé en décider la place, si les travaux de M. de Lamark ne m'avaient pleinement convaincu. En effet, M. Cuvier dit que les parois du tube des *balanes* sont creusés de pores et de chambres, ce que je ne voyais nullement sur notre individu, et j'étais plus incertain encore, parce que les pièces mobiles de l'ouverture supérieure de la coquille vivante ou les battans manquaient, comme dans la *balane tintinnabulum* qui fut trouvée, aussi sous l'état fossile, dans les environs de Bruxelles. Les expressions de M. de Lamark me mirent enfin sur la véritable voie. Ce naturaliste divisa les *balanes* de M. Cuvier en trois genres distincts : 1° les *balanes* proprement dites, 2° les *coronules*, et 3° les *tubicinelles*. Les caractères donnés à ce dernier genre, conviennent très-bien à notre fossile. » *Testa univalvis, regularis, non spiralis, tubulosa,*

versus basim attenuata, utrinque truncata, apertura orbiculari terminali; operculo quadrivalvi (1). L'opercule seul excepté, toutes les parties de notre coquille sont décrites dans cette phrase. C'est donc une véritable *tubicinelle*. Ce genre a depuis été séparé des *mollusques* et rangé parmi les *cirripèdes dibranches* et dans la famille des *quadriformes*, par M. Latreille (2). On connaît deux espèces de *tubicinelles* vivantes; toutes deux établissent leur habitation dans l'enveloppe cutanée des baleines, comme le montrent les individus conservés par Hunter. Ces deux espèces sont les *tubicinella major* et *tubicinella minor* (Lam.) La nôtre est beaucoup plus grande; sa longueur surpasse trois fois celle des deux espèces mentionnées et sa largeur est en proportion. Je propose de la nommer :

TUBICINELLA MAXIMA. Nobis.

Tab. I. individuum magnitudinis naturalis.

Testa rugosa, large striata, costis transversis variciformibus maximis, crassis, semicylindricis, aliquando costulis minoribus prioribus parallelis, sulcatis, æqualibus, maxime remotis; sulcis verticalibus distantibus, paucioribus, ad basim paulo convergentibus.

Habitat . . . . . .

Invenitur fossilis in siliceo-cretancis montibus prope Bruxellas.

Cette espèce diffère des précédentes par ses dimensions, par l'absence de stries verticales régulières et fines, par celle des petites côtes qui ornent la *T. major*. La *T. minor* a les stries et les côtes encore plus petites et plus serrées. La nôtre n'a point, à proprement parler, de côtes; ce sont de véritables varices circulaires,

(1) Ann. du mus., tom. I. 1802.

(2) Fam. du regn. an., p. 251.

au nombre de 5 à 7 qui indiquent les divers états d'âge de l'animal. On ne peut guère appeler stries, les larges sillons verticaux qui semblent être au nombre de 6 à 7 et qui coupent perpendiculairement toutes les varices transverses. L'ensemble de toutes ces varices forme un corps conique, peu aigu, terminé brusquement par deux extrémités tronquées qui laissent une ouverture circulaire, bordée d'un bourrelet, qui n'est autre chose que la varice terminale, soit supérieure soit inférieure. On sait, par l'étude des animaux vivans, que la première est la plus large, de sorte que la coquille de ce *corripède* est un cône renversé.

L'absence de toute spirale dans le corps de cette coquille l'éloigne facilement de toutes les autres univalves. Les varices circulairement appliquées les unes sur les autres, par leurs bords supérieur et inférieur, forment des étages qui sont les restes des bourrelets qui bordaient l'extrémité antérieure de la coquille. Elles indiquent l'âge de l'animal; et si l'on savait quel tems il faut à un bourrelet pour se développer, on saurait l'âge complet de l'animal par le nombre des varices, en supposant d'ailleurs que le tems du développement fût le même pour chacune d'elles.

On ne peut rien dire de certain pour l'habitation de ce fossile; on ne peut rien conclure de la place où il fut trouvé; on ne saurait dire, si, semblable à ceux qui vivent encore dans les mers, il s'était fixé aussi dans la peau de quelque cétacée ou autre animal marin. Son adhérence au *silex corné* ne le semble pas indiquer.

L'autre *cirripède dibranche*, dont les restes fossiles ont été trouvés aux environs de Bruxelles, est une vraie *balane*. M. Kickx en fit le premier la découverte. Depuis elle a été retrouvée non loin du lieu où on la

rencontra pour la première fois; c'est dans les carrières de St. Gilles, au débouché du chemin de Forest. Cette *balane* ressemble tellement à l'espèce décrite par les auteurs sous le nom de *Balanus tintinnabulum* (*Lepas tintinnabulum*, Linn. Chemn. VIII. XCVII. 828-831), qu'on ne saurait douter un moment de leur parfaite identité. Je ne l'ai figurée que pour mieux faire voir cette frappante analogie. *Tab. II.*

Cette *balane* fossile est rare. Elle manque de valves ou battans qui forment l'opercule de l'ouverture supérieure. Il est singulier que, jusqu'à ce tems, on n'ait pas trouvé fossile dans nos environs, le *Lepas balanus* de Linné, espèce si commune sur toutes les matières qui séjournent dans nos mers. Cette trouvaille serait moins extraordinaire que celle de la *balane tintinnabulum*; car on peut juger de ces animaux par d'autres mollusques, dont les restes sont à la fois très-communs sur nos côtes et dans nos strates crayeuses. De ce nombre sont les *ostracites* ou *huîtres*.

CHARLES MORREN.

BULLETIN
DES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

INSTITUT ROYAL DES PAYS-BAS.

La première classe de l'Institut royal des Pays-Bas, dans sa séance publique du 12 Octobre 1827, a proclamé ses jugemens sur les questions précédemment proposées, et a reglé ses prochains concours, de la manière suivante :

Elle avait mis au concours de 1821 et rappelé dans les programmes de 1823 et 1825, cette question :

» Comme le laitage est un produit très-remarquable de quelques-unes des provinces des Pays-Bas, et que sa quantité et sa qualité dépendent en grande partie des prairies, lesquelles néanmoins se trouvent dans un état si différent que l'on rencontre souvent, dans le voisinage des pâturages les plus excellens, de grandes étendues de terrains, sur-tout des prés à foin, qui ne produisent que peu d'herbe propre à la nourriture des bestiaux ; elle avait demandé :"

» Quelle est la cause de ce singulier phénomène, et » de quelle manière pourrait-on améliorer avec avantage » les mauvais prés, afin qu'ils puissent nourrir un plus » grand nombre de bestiaux, et fournir du lait en plus » grande abondance et de meilleure qualité ?"

De cinq réponses parvenues à la classe, quatre ont été écartées, comme ne donnant aucun droit au prix.

» La cinquième, portant la devise : *Natuur door konst en vlijt geleid, enz.*, et renfermant des données sur les principaux pâturages de notre Royaume sous forme d'itinéraire, indique que l'auteur est un cultivateur instruit et expérimenté ; mais il pèche par la forme, qui n'est pas scientifique, et il contient beaucoup de superfluités. Cependant les indications contenues dans ce mémoire étant dignes de la publication, la classe, quoique ne pouvant lui adjuger le prix, a cru devoir offrir à l'auteur, une gratification de cent florins, à condition qu'à dater d'un an de la publication de ce programme, il se déterminera à publier sa réponse, en la modifiant de la manière qui lui paraîtra le plus convenable."

» La classe avait proposé les deux questions suivantes dans le programme de l'an 1825 :

» 1°. La chimie a-t-elle, par l'analyse et l'examen des élémens des produits de la nature, fourni des lumières sur l'essence et les propriétés des différentes classes de remèdes, et sur la manière dont ils affectent les parties solides et fluides du corps humain? et quels sont les avantages que les sciences médicales ont retirés de ces connaissances? "

» 2°. Est-il vrai, comme il paraît d'après les observations du célèbre *S. J. Brugmans*, et comme l'ont remarqué plusieurs naturalistes, que les racines des plantes produisent une substance qui, dans quelques espèces, est nuisible aux autres plantes? Et cela étant, ce phénomène ne doit-il pas être regardé comme la cause principale de ce que plusieurs espèces de plantes ne croissent qu'avec peine, soit simultanément, soit même successivement avec d'autres espèces sur le même terrain, et ne faut-il pas y avoir égard dans les assolemens? "

» Quelles sont les expériences et les preuves qui confirment suffisamment cette hypothèse, si elle est fondée? Quelle est l'explication de ces mêmes phénomènes, si cette hypothèse doit être rejetée? (1).

» N'ayant pas reçu de réponses, elle a résolu de continuer ces questions, et demande les réponses avant le premier Mars 1829."

» La classe avait proposé par le même programme, cette question :

» Vu que les produits des arbres fruitiers sont d'un grand intérêt pour la nourriture, la santé et l'agrément des habitans; que la nature du sol peut avoir quelque

(1) Voyez les observations de S. J. Brugmans dans sa dissertation : *De lolio ejusdemque varia specie, noxa et usu A°.* 1785; et J. Vitringa Coulon, *Dissert. de mutata humorum in regno organico indole a vi vitali vasorum derivanda.* L. B. 1789. p. 77 in not.

influence sur la qualité des fruits, mais qu'il n'est pas moins vrai, que celle-ci dépend principalement du choix des pieds d'arbres, des greffes et de la culture : que, par conséquent, les moyens d'améliorer les espèces sont à la portée des propriétaires ou cultivateurs, et dépendent sur-tout de leurs connaissances et de l'attention qu'ils y portent; considérant, qu'aux campagnes nombreuses de nos provinces, bien des jardiniers ont l'habitude d'exercer une influence salutaire sur la quantité et la qualité des fruits, comme l'expérience le prouve; mais que, par contre, les fruits qui se vendent dans les marchés publics du pays, sont bien souvent des espèces les moins bonnes; déduisant de là, que le talent requis pour cultiver cette branche importante de l'économie rurale, n'est pas suffisamment répandu, et dans la vue d'en mieux fixer les bases et d'en étendre la connaissance, la classe demande : "

» Un exposé clair, raisonné et suffisamment dévelo» loppé, de tout ce qui tient à la plantation, la greffe, » la taille et la culture générale des arbres fruitiers les » plus intéressans pour ces provinces, et des moyens » pour en obtenir les meilleures espèces."

» Les mémoires devaient être écrits *dans la langue du Pays*, non-seulement parce que le sujet exige des connaissances locales qu'on ne peut supposer chez ceux qui ne savent pas cette langue, mais encore parce que les termes techniques, qu'on trouve dans les ouvrages de pomologie en différentes langues, n'étant souvent pris que dans des acceptions vagues et indéterminées, il est essentiel qu'on se borne à une seule langue, et que les auteurs n'employent aucun terme technique, sans en donner une définition, ou une description exacte.

» Il a été envoyé une réponse sous la devise : *Nisi*

quod facis, utile sit, vana est gloria; mais, étant écrite en langue française, elle ne remplissait pas la condition requise et ainsi ne pouvait être prise en considération. C'est pourquoi la classe a décidé de réexposer la question, en fixant le terme de la réponse au premier Mars 1829.

» La classe y ajoute encore les questions suivantes, dont les réponses sont fixées au même terme.

» I. Puisqu'il existe beaucoup d'opinions diverses et même de préjugés, concernant la bonne qualité du fer de liège, en comparaison de celui de Suède, la classe désire que l'on fasse des expériences réïtérées avec des lames d'espèce identique de fer de Liège et de fer de Suède, à marques égales, de divers calibres, et qu'on les confirme par des témoignages authentiques, pour qu'il soit irrévocablement prouvé, s'il existe, quant à la force de ténacité, quelque différence entre le fer de Liège et celui de Suède.

» II. A-t-on fait des observations et des expériences qui nous apprennent avec certitude, qu'il se produit quelquefois, tant par voie sèche que par voie humide, des corps qui ressemblent aux minéraux naturels? En quoi leur conformité dans la forme des crystaux et dans les élémens est-elle reconnue? Peut-on s'attendre à voir s'augmenter le nombre de ces minéraux artificiels? Quels moyens et quelles expériences devra-t-on en ce cas mettre en usage pour remplir ce but; et, en quoi ces observations et ces expériences désignent elles l'origine et la formation des minéraux?

» La solution des problèmes suivans est demandée avant le dernier Décembre 1830.

» III. Dans les grandes opérations géodésiques qui comprennent un très-grand nombre de triangles, les

erreurs inévitables de la mesure des angles, exécutée même avec les meilleurs instrumens, peuvent s'accumuler au point d'avoir une influence fautive sur les résultats définitifs. Aussi les savans célèbres qui ont établi la base du système métrique décimal adopté dans ce Royaume, ont jugé avec raison, qu'une base unique mesurée dans les environs de Paris, était insuffisante pour fixer avec sécurité la chaine entière des triangles, qui s'étend de Dunkerque aux îles Baléares, et qu'il devenait indispensable d'en établir une seconde plus près de l'extrémité méridionale de la méridienne, et destinée à vérifier et à confirmer les résultats obtenus au moyen de la première.

» Un géomètre des Pays-Bas a continué les travaux de la méridienne de France, par une chaine de plus de 180 triangles qui s'étend sur le Royaume des Pays-Bas: l'exactitude de ces travaux ne laisse rien à désirer, mais on pourrait craindre encore qu'une accumulation d'erreurs, qui paraît inévitable sur un aussi grand nombre de triangles, n'eût un effet sensible sur les derniers résultats, ensorte qu'il serait utile d'en vérifier l'exactitude par la mesure d'une base près de la partie septentrionale de la chaine:

» En conséquence, la première classe de l'Institut royal des Pays-Bas propose pour sujet de prix:

» *De mesurer une* base *dans une situation convenable des provinces de* Frise, *de* Groningue, *ou du* Pays d'Ost-Frise, *de dix à douze mille mètres au moins, et de la rattacher à un des triangles du général* Krayenhoff, *le tout avec une exactitude qui ne soit point inférieure à celle des travaux les plus récens du même genre exécutés par les savans tant Anglais que Français.*

» La classe décerne une médaille d'or de la valeur de

cinq cents florins, à qui répondra d'une manière satisfaisante à une de ces questions.

» La classe décerne en outre, une médaille d'or de la valeur intrinsèque de trois cents florins, aux érudits qui avant le mois de Décembre 1828, auront fait, à son jugement, les découvertes les plus intéressantes, ou auront publié le meilleur ouvrage sur quelque branche des sciences naturelles.

» Les pièces présentées au concours pourront être écrites, (à moins qu'il ne soit statué autrement), en neêrlandais, en français, en latin, en anglais, ou en allemand (mais en caractères italiques), et devront être envoyées, franches de port, au Secrétaire-perpétuel de la première classe.

» Tous les savans, sans distinction, sont invités au concours, excepté les Membres de la Classe : mais sous cette dénomination ne sont compris ni les associés étrangers, ni les correspondans.

» Les pièces que l'on enverra au concours, seront écrites par une autre main que celle de l'auteur et sans nom. Un billet cacheté, portant la même devise ou la même marque que la pièce, contiendra les noms, les qualités et la demeure de l'auteur.

» On proclamera les prix dans la séance publique que la classe tiendra dans le courant de l'année où les pièces doivent être envoyées au concours. Cette proclamation sera annoncée.

» Les pièces couronnées sont une propriété de la classe; il est interdit aux auteurs d'en faire aucun usage par la voie de l'impression, à moins qu'ils n'aient obtenu le consentement de la classe.

» Les pièces non couronnées, accompagnées des billets contenant les noms des auteurs, seront rendues à

telles personnes ou à telles adresses que l'on indiquera, pourvu que cette demande soit faite sans frais pour la classe, dans le courant de l'année, à dater de la promulgation du jugement, et qu'elle soit accompagnée des preuves qui constatent le droit du demandeur.

G. VROLIK, *Secrétaire-perpétuel.*

VARIÉTÉS.

Reize von Z. H. den Herzog BERNHARD VON SAXE-WEIMAR (1).

Quelques parties détachées du voyage que S. A. le Duc de Saxe-Weimar a fait aux Etats-Unis et au Canada, en 1825 et 1826, nous ont été communiquées, et l'ouvrage entier ne tardera sans doute pas à paraître en langue allemande.

Dans les deux cahiers prochains, dont l'un est sous presse et ne tardera pas à paraître, nous donnerons à nos lecteurs un apperçu et plusieurs extraits de ce voyage; nous choisirons, pour les premiers extraits, l'époque intéressante, pendant laquelle l'illustre voyageur a rencontré M. Quincy-Adams, président des Etats-Unis, dans plusieurs réunions à Philadelphie, et a été le voir ensuite dans la ville fédérale de Washington.

(1) L'ouvrage en deux gros volumes in-8°., avec des gravures, vignettes, esquisses, plans et cartes géographiques, etc. est imprimé chez *Hoffmann*, à Weimar. Le papier en est beau et les caractères n'ont pas la forme allemande. Nous croyons que le *prospectus* de l'éditeur est déposé à la librairie allemande chez M. *Franck*, près de la Putterie à Bruxelles.

SOCIÉTÉ ROYALE DES BEAUX-ARTS A GAND.

Tableau de M. Maes.

La Société royale des Beaux-Arts et de la littérature a tenu le 10 Janvier 1828, dans son local ordinaire, sa séance générale, à laquelle ont assisté M. le gouverneur de la Province et M. le bourgmestre de Gand, ainsi qu'un grand nombre de membres résidens et non résidens.

M. van Huffel, président de la Société, a ouvert la séance par un discours élégant et très-bien écrit en langue nationale, dans lequel il a développé les événemens heureux pour les arts dont la Société peut se réjouir; il a fait connaître les dons de plusieurs ouvrages précieux faits à la Société par ses membres et ses correspondans; les pertes douloureuses que la Société a faites pendant le courant de l'année, et les nouveaux membres qu'elle vient de s'associer, parmi lesquels on compte comme membres honoraires MM. Goldsmit et Otley, à Londres, et le marquis De Croix, à Paris, et parmi les membres effectifs, MM. Ch. John Fahlcrantz, peintre de S. M. le Roi de Suéde, à Stokholm, et A. Voisin, professeur au collége de Courtrai.

Le tableau peint à Rome par notre compatriote M. Maes, représentant une *Sainte-Famille*, où la Vierge, accompagnée de St. Joseph, présente l'enfant Jésus à Ste. Anne et à St. Joachim, était exposé dans la salle de réunion. Ce tableau qui réunit toutes sortes de mérite, se distingue par la beauté du dessin, par un coloris naturel, suave et harmonieux, par l'expression des têtes et un sentiment affectueux dont toutes les figures sont animées. On voit que l'auteur a beaucoup étudié les chefs-d'œuvre de Raphaël, qu'il s'est pénétré de

son esprit et qu'il est parvenu à rendre avec beaucoup de talent, les principales beautés de ce grand maître. Aussi nous ne craignons pas d'avancer que ce dernier tableau de M. Maes surpasse en perfection tous les ouvrages sortis de sa main, quoique déjà il nous ait accoutumés depuis long-tems à admirer ses belles productions.

On voit avec plaisir dans le même salon un portrait d'une grande ressemblance, peint de souvenir par M. van Huffel, d'un de ses amis, membre des états de la Province, mort dans le courant de l'année dernière.

On y voit aussi une belle lithographie dessinée par M. Dielman, de Gand, d'après son tableau représentant *Hébé* qui présente une coupe à l'aigle de Jupiter, tableau qui a concouru pour le prix à la dernière exposition de Gand.

Le salon de la Société a été ouvert au public pendant quinze jours. Dans le nombre des tableaux exposés pendant cette intervalle, on distinguait les productions de MM. Geirnaert, De Noter, van der Steene, le colonel Groenia, Donselaer, etc. Un beau buste en marbre fait par M. Kessels, actuellement à Rome, a excité l'admiration des connaisseurs.

M. le professeur Lemaire a ensuite lu un discours, écrit en français avec le talent qu'on lui connaît, sur les nouvelles leçons de la mécanique et de la chimie appliquées aux arts, leçons que l'on doit à la sollicitude et à la bienveillance de S. M., et que M. Lemaire et son collègue M. le professeur Bergsma sont chargés de donner. Il a aussi fait connaître les nouvelles leçons du dessin linéaire, de la géométrie et de la perspective qu'on a commencé à introduire dans l'enseignement de l'Académie royale de dessin, peinture et architecture de cette ville.

Reise seiner Hoheit des Herzogs BERNHARD VON SAXE-WEIMAR-EISENACH, *durch North-Amerika, (und Canada) in den jahren* 1825 *und* 1826 (1).

Nous avons sous les yeux quelques parties détachées de cet ouvrage, que nous avons annoncé dans la 6me *livraison du Messager*, 1827.

C'est, ainsi que nos conjectures nous l'avaient suggéré, un de ces voyages projetés et écrits dans une forme plus ou moins dramatique, où l'auteur se plaçant lui-même, à poste fixe, sur le premier plan du tableau, ne disparaît jamais pendant tout le cours d'une longue et instructive représentation, où chaque jour d'autres scènes et d'autres personnages succèdent aux personnages et aux scènes de la veille. C'était la marche qu'avait suivie M. le duc de la Rochefoucault-Liancourt; mais une description des Etats-Unis, faite il y a trente ans, devait naturellement contenir une foule de détails statistiques et de recherches qui, absolument neuves à cette époque, avaient un intérêt réel et positif pour l'Europe, où l'on avait à peine quelques idées vagues et informes, non-seulement sur les constitutions et les lois de ces nouveaux Etats, mais encore sur l'étendue et sur la nature de leur sol, et sur sa position topographique; l'Europe, alors, ne soupçonnait pas même

(1) Deux gros volumes in-8°., avec gravures, vignettes, esquisses, plans, cartes géographiques, etc. chez *W. Hoffmann*, à Weimar. (Le papier en est beau et les caractères n'ont point la forme allemande.) Le *prospectus* est déposé à la librairie étrangère chez M. *Franck*, près de la Putterie à Bruxelles.

les débouchés qui allaient graduellement s'ouvrir pour son commerce, ni les avantages qu'elle pourrait tirer de ses rélations avec ce magnifique continent, échappé aux chaînes et aux entraves dont l'avait surchargé l'avare métropole.

Depuis trente ans, tout a changé dans cette vaste République, moins les institutions fondamentales qu'elle s'est librement données et qui la régissent; disons mieux : rien n'a changé; ce sont seulement ces germes de prospérité et de force, si bien remarqués par M. de la Rochefoucault, qui successivement se sont développés, mais avec une rapidité et sur une échelle, qu'il n'était pas donné à la sagacité humaine de prévoir alors, tandis qu'on peut les soumettre aujourd'hui à des calculs mathématiques, et non pas prédire, mais établir de fait quelle sera, dans cinquante et dans cent ans, l'accroissement de la population et l'étendue des forces de cette République, et même la mesure de sa prospérité, si toutefois aucun genre d'ambition mal conçue ou imprudemment conseillée, n'arrête ou n'entrave la liberté de sa marche et n'altère la modération de ses vues.

C'est là le pays que *S. A. Bernard,* fils du Grand-Duc de *Saxe-Weimar,* et Général-commandant de la Flandre-orientale, au service du Roi des Pays-Bas, s'était, depuis sa jeunesse, proposé de visiter, et il saisit à cet effet une occasion qui lui parut favorable, l'équipement et le départ de la *Pallas,* corvette destinée à faire un voyage d'instruction, montée par les cadets de la marine royale, et commandée par un des officiers les plus instruits, le cap. *Ryk.*

Le Duc partit de Gand le 4 Avril 1825; le bâtiment ne quitta la rade de *Goeree* que le 26 suivant, et après

un séjour de six ou sept semaines en Angleterre, arriva devant Boston, le 26 Juillet; notre voyageur ne dissimule pas la satisfaction que le moment du débarquement lui fit éprouver : « deux époques mémorables avaient jusqu'à » ce jour, dit-il, signalé mon existence. La première » fut celle où, à l'âge de dix-sept ans, je reçus la croix » de la légion d'honneur après la bataille de Wagram; » l'autre se rattache à la naissance de mon fils aîné, » Wilhelm. Le jour de mon arrivée aux Etats-Unis » formera dorénavant la troisième grande époque dans » mes souvenirs."

Débarqué à Boston, le Duc *Bernard* reçoit dans cette capitale du Massachusetts, le meilleur accueil, et cette remarque ne paraîtra pas oiseuse, quand on voudra se rappeler que cet Etat, dont les premiers fondateurs étaient ces farouches puritains anglais de l'époque de Jacques et de Charles I, fut le berceau de l'indépendance américaine, et est encore, avec le Connecticut peut-être, celui où la population a conservé et conservera le plus long-tems, dans ses principes et dans ses mœurs, ce type républicain qui déjà commence à s'altérer, et même à s'effacer quelque peu dans plusieurs Etats du sud.

On pourrait donc craindre que, dans un pays où les grandes illustrations ne remontent pas au-delà d'un demi-siècle, plusieurs siècles d'illustration européenne n'eussent guères recommandé le rejeton d'une maison Princière allemande; mais cette maison était celle de *Saxe-Weimar*, et ce nom seul eût offert une garantie à celui qui le portait avec honneur, et que ne recommandaient pas moins ses qualités personnelles (1), que les services rendus par

(1) Ces lignes étaient tracées, avant que les feuilles du continent eussent transcrit du *New-York Enquirer*, un article diffamatoire

la branche Ernestine de Saxe à la réformation du XVI^me^ siècle.

Pendant le séjour du Duc à Boston, il visite non-seulement tout ce que la ville offre de remarquable en monumens et en institutions, mais il va voir encore, pendant des excursions fréquentes aux environs, la grande prison à Charlestown, l'université qui est à Cambridge et qu'on appelle *Harvard's College*, le champ de bataille de *Bunkershill*, le *lunatic-asylum* à peu de distance de la ville, l'arsenal bâti sur les bords de la Charles-*river* en 1816, et la commune toute manufacturière et bâtie dans un site romantique, de Waltham (1); il ne néglige pas non plus de faire la connais-

---

contre M. Quincy Adams, le Président actuel de l'Union. Quand des insultes aussi virulemment dirigées contre le chef d'une nation puissante et libre, sont uniquement motivées sur le séjour que, pendant ses missions diplomatiques et avant son élection à la suprême Magistrature, il avait fait en Prusse, en Russie, aux Pays-Bas, en Angleterre, — séjour pendant lequel on l'accuse d'avoir » sucé les germes des principes monarchiques", — on pouvait raisonnablement craindre qu'une farouche méfiance et des formes peu liantes n'eussent signalé, au moins dans les Etats du nord, les premières communications des Magistrats avec un Prince, allié à ces mêmes Cours où le Président devait avoir puisé tant de corruption! — Il n'en fut rien, et à New-York comme à Boston, parmi les partisans du général Jackson comme parmi les amis de M. Adams, le Prince n'eut qu'à se louer des attentions prévenantes, dont il ne cessa d'être l'objet dans ses relations avec les grands comme avec les petits; et que cette distinction, qu'on croirait échappée à un moment d'inattention, ne scandalise personne: dans cet état libre, on trouve aussi des *grands* et des *petits*, avec cette nuance cependant que ces derniers aussi bien que les autres, ont la conscience de leur dignité et le sentiment de leur égalité devant la loi. C.

(1) Il peut paraître piquant, à Gand sur-tout, de pouvoir se faire une idée d'une de ces fabriques récemment érigées à Waltham;

sance de plusieurs hommes d'un grand mérite, et un des épisodes les plus intéressans de son séjour à Boston, fut l'accueil qu'il reçut de l'ancien Président John Adams, qu'il alla voir à la maison de campagne que ce vénérable nonagénaire, père du Président actuel, occupait à dix miles de la ville.

Nous ne précisons ici ces excursions que pour donner

---

on verra en même tems dans quel esprit d'observation, l'auteur a recueilli ses notes :

» Une société de vingt-cinq membres y a établi une grande manufacture de coton, sous la direction d'un M. Jackson qui occupe une très-belle habitation où il semble mener la vie la plus heureuse au sein d'une aimable famille; environ 450 ouvriers, qui y sont occupés, demeurent dans des maisons qui appartiennent à la fabrique, et forment une colonie particulière. Ils ont deux écoles et une église, à laquelle est attaché un ecclésiastique; beaucoup d'aisance paraît regner parmi eux, ce qui est sur-tout prouvé par l'extérieur propre et décent et par l'air de santé des ouvriers. On file et on tisse le coton dans le bâtiment même de la fabrique; on teint et on imprime les pièces dans un autre établissement. Les machines sont mises en mouvement au moyen d'un courant qui ne gèle jamais, mais qui manque quelquefois de la masse d'eau nécessaire pendant l'été. On s'y sert, pour la filature, d'autres machines et d'une construction plus simple que les *mulljennys*, et les *dressing-machines* ne sont pas non plus les mêmes que celles des Pays-Bas; je ne pense pas cependant que celles de Waltham soient meilleures, puisqu'elles ne dévident qu'un cylindre à la fois (*da sie nur einen cylinder auf einmal aufwinden*); les machines à tisser sont de bois pour la plupart, et coûtent peu; je crois cependant que les nôtres qui sont en fer, valent mieux. Les ouvriers de cette fabrique, comme je l'appris plus tard, sont estimés dans tout le canton pour leurs bonnes mœurs et on se plaît à louer généralement leur honnêteté; on m'assura qu'en dix ans, on n'avait eu qu'un seul exemple qu'une ouvrière eût été séduite."

(Nous avons cru bien faire de donner la traduction de ce petit tableau de genre, — véritable tableau de famille où le dernier trait, sur-tout, pourra être remarqué à Gand.) C.

une idée du plan intégral, d'après lequel ce voyage a été conçu et décrit. Ailleurs comme à Boston, nous verrons le voyageur attentif et avide d'instruction, visiter et décrire tout ce qui lui paraît digne d'embellir ses souvenirs. Ailleurs comme à Boston, il trouvera les premiers magistrats et les personnages les plus notables se mettant en quelque sorte à sa disposition, heureux et fiers lorsqu'ils peuvent lui montrer et expliquer ce que la législation, appuyée sur la philantropie, a pu faire dans l'intérêt des mœurs et de l'humanité (1), et

(1) Le voyageur a partout visité et examiné les prisons, surtout à Philadelphie. A Genève, à Paris, à Londres, une philantropie courageuse et désintéressée s'adonne avec zèle à recueillir les moyens d'adoucir le régime intérieur des prisons; dans notre patrie, une commission dont plusieurs conseillers-d'état non moins éclairés qu'actifs, sont membres, a été instituée dans les mêmes vues, et déjà, quand on compare les constructions de la maison centrale de détention à Gand, telles qu'elles subsistent depuis 1772, avec celles que l'architecte Roelandt vient d'y ajouter pour en compléter l'achèvement, par ordre du Roi, on peut juger de l'esprit de sollicitude que le Gouvernement porte dans l'exécution et dans l'amélioration de ces travaux, et cependant le philantrope Howard avait fait graver, dans son ouvrage, le plan et la distribution de la prison centrale de Gand, avec ce qu'elle avait évidemment de défectueux, et il la citait même comme modèle, quoique dans une classe inférieure à celle de Philadelphie, et avec moins d'éloges. Dans plusieurs des pays les plus éclairés de l'Europe, on discute aussi la solution du problème proposé par Beccaria sur la possibilité et sur-tout sur l'utilité d'abolir la peine de mort; une matière aussi grave occupe en ce moment l'attention des premiers moralistes de l'Europe et de l'Amérique; dans nôtre patrie aussi, deux de nos jeunes légistes (MM. Ducpétiaux et A. Levae) viennent de publier à ce sujet des observations très-judicieuses. A Philadelphie, et dans plusieurs autres villes de l'Union, le bienfait de l'adoucissement du régime dans l'administration des prisons, est réalisé de fait et de manière à n'être surpassé dans aucune de nos prisons européennes, si ce n'est peut-être, dit-on, dans celle de Florence; d'un

ce que les impulsions de la raison, aidées par les leçons de l'expérience, ont pu suggérer, pour jeter et consolider les fondemens de l'éducation publique et privée, et répandre l'instruction, même gratuite, parmi toutes les classes du peuple.

Nous le répétons: c'est pour ajouter plus tard aux jouissances intellectuelles de sa mémoire, que l'auteur a recueilli les notes de son voyage; ainsi rien de ce qui lui a paru intéressant à voir, utile à décrire et à retenir, n'a échappé à ses observations qui, parsémées dans toutes les parties de l'ouvrage, s'étendent tour à tour sur le perfectionnement de toutes les branches théoriques et pratiques de l'agriculture et de l'industrie, sur les entreprises audacieuses du commerce, sur l'augmentation centuplée des navires de la marine

---

autre côté, la chambre législative de Pensylvanie a consacré plusieurs de ses séances à chercher un mode de punition qui, suivi d'heureux résultats, pût être substitué à la peine capitale; elle espère y parvenir au moyen de celui qu'on appelle *solitary confinement*, (séclusion du condamné dans une *celle* de la prison où il serait seul), et qu'on prolongerait pendant la vie entière du malheureux; M. le Duc de Saxe-Weimar, à qui un Quaker (M. Vaux), dont il apprécie d'ailleurs les excellentes intentions, essaia de faire l'éloge du mode à substituer, est loin d'être de son avis, et il compare ce *solitary confinement* à un des supplices les plus cruels qu'infligeait l'inquisition, comme on en peut voir les détails dans Lhorente. Cette *séclusion*, à perpétuité ou même indéfiniment prolongée, lui paraît pire que la mort; légalement infligée pour quelques jours, et sur-tout dans l'intérieur de la prison même, comme peine de discipline, elle lui paraît très-utile, et sans doute elle atteint mieux son but que ne le font ailleurs le pilori, la privation d'alimens ou toute autre peine corporelle: au surplus, ces observations contre le *solitary confinement*, n'infirment en rien celles que l'auteur fait au sujet de l'excellence du régime intérieur des prisons de Philadelphie, sur l'ordre et sur la propreté qui y règnent, sur la salubrité des alimens, etc. C.

marchande et militaire, sur la construction des canaux et la canalisation des rivières, sur les nouvelles découvertes des sciences et des arts, et sur ce que l'application progressive et raisonnée des forces mécaniques aux besoins de la société, ajoute et promet d'ajouter au développement graduel de la prospérité et des richesses nationales et domestiques.

C'est dans ce but utile autant qu'instructif que notre voyageur a passé l'atlantique; il a voulu voir par lui-même et de près, ce peuple qui *né d'hier*, et à peine sorti vainqueur des luttes sanglantes, qu'il eut à soutenir dans son berceau même (1), s'élève à la tête et au-dessus des autres peuples de l'Amérique, et déjà rival et émule de plusieurs grandes puissances de l'ancien continent, semble ne s'annoncer que par la modération de ses principes et la fermeté de son gouvernement pour la conservation ou la revendication de ses droits.

Il y a peu de nations sur lesquelles, en Europe et peut-être sur-tout parmi nous, on ait moins de notions exactes que sur les vingt-quatre Etats de la Fédération Américaine, tels qu'ils sont aujourd'hui constitués (2); tout ouvrage sur cette matière, écrit impartialement et sans prévention, par un observateur judicieux et instruit, devient de première nécessité pour quiconque,

(1) Hercule étouffant des serpens dans son berceau, avec l'épigraphe, empruntée à Horace: *non sine dis animosus infans*, est une belle et ingénieuse idée qui appartient à Franklin.

(2) Qu'on examine plusieurs livres élémentaires de géographie, on y verra encore »Les treize Etats de l'Amérique"; des villes telles que Richmond, Savannah, Albany, ni même Washington, des lacs et des bayes, tels que l'Erie, l'Ontario, la Chésapeak, des rivières comme l'Ohio, le Missouri, l'Arkansah, ne sont pas même indiqués.

parmi nous aussi, est « avide d'instruction." Les voyages de MM. de la Rochefoucoult et de Chatellux, que nous citons comme les plus connus dans ce royaume, appartiennent à un autre siècle, à un autre peuple, à d'autres mœurs ; les ouvrages que les américains ont publiés sur leur pays, ne sont guères répandus ici, et ceux du plus grand nombre d'auteurs anglais, (sans en excepter le plus récent de tous, M. Frédéric Roose, aide-de-camp de S. A. R. le Duc de Clarence), sont entichés d'absurdes préventions ; on ne peut donc les lire qu'avec précaution, sur-tout lorsqu'il s'agit de la force et de la richesse de cet état, du caractère et des mœurs des habitans, de la conduite politique et morale du Gouvernement, et des grandes destinées que l'avenir semble reserver à cette vaste République.

Ce n'est pas qu'un voyage dans l'hémisphère septentrional de l'Amérique, n'ait aussi ses difficultés, même pour l'homme qui, dégagé de préventions, se propose d'être juste et impartial ; et remarquons d'abord qu'au moral comme au physique, il se trouve dans un autre monde ; il lui faut d'autres mots pour décrire, d'autres images pour peindre ce qu'il va voir ; les mers méditerranées, les fleuves et les torrens, les sommités et les rampes des montagnes, le chêne et le magnolier des forêts, le lis et la campanule des prairies, tout ce qui tient au règne végétal et non moins ce qui tient au règne animal, sans en excepter l'homme aborigène (1), présente un aspect tout différent ; des traces d'une ancienne population, éteinte depuis des siècles, y sont cachées sous terre, et « les arts y ont leurs fossiles comme la nature" ; tandis que, sous un autre point de

(1) Les anciens Hurons et Iroquois, les Siaous, les Séminoles et ces Osages, qu'on nous a naguère montrés, etc.

vue, les habitans civilisés, quoiqu'ayant originairement appartenu à l'Europe, ont bien aussi, dans leurs mœurs et dans leur usages, des nuances très-remarquables que, dans chacun des Etats, l'observateur judicieux peut saisir et que l'écrivain doit fixer. En effet, de la même manière que le printems, l'été, et encore l'hiver, règnent simultanément sur ce pays, dans sa vaste étendue, il s'y trouve disséminées plusieurs colonies qui, pour s'être fondues en quelque sorte dans la masse de la population, n'en restent pas moins marquées du type de leur ancienne physionomie, en conservant les habitudes de leur patrie et en professant, avec plus ou moins d'austérité, des principes qu'une tradition orale ou écrite leur a légués. Cette dernière observation s'applique sur-tout aux descendans des anglais qui appartiennent à la première arrivée de W. Penn, ou à des émigrations plus récentes que les persécutions religieuses ou politiques ont motivées; les noms même des districts et des villes, et quelquefois encore l'idiôme, indiquent la présence d'anciens réfugiés Allemands, Suisses et Hollandais; ailleurs, des Français et des Italiens ont voulu s'acclimater, et sans doute déjà des Espagnols et des Portugais, si la Colombie ou don Pedro réfusent de les accueillir, y seront aussi allé chercher un azyle; ainsi partout, dans ce pays si calme aujourd'hui et si heureux, la présence des Européens semble rappeler à l'esprit du voyageur, les dissentions de la vieille-Europe (1).

(1) Un lien qui n'unit pas moins entr'elles ces diverses colonies, c'est celui des cultes religieux. Notre voyageur en désigne dans la seule Philadelphie vingt-deux qui ont leurs églises ou leurs temples; il s'en trouve bien d'autres encore ailleurs, et dans ce nombre on distingue les *Shakers*, qui croient faire chose agréable à Dieu en sautillant ou en dansant dans l'espace de quelques pieds carrés, que chacun de ces sectaires obtient à sa disposition

C'est au sein de ce peuple et à travers la vaste étendue du pays qu'il occupe et qu'il défriche, que l'auteur nous conduit, en *louvoyant*, sur une ligne qu'il évalue lui-même à 7135 milles. Observateur attentif, intéressant et varié dans ses récits, il se concilie facilement

---

dans le temple commun. Le Duc y assista au service divin, mais la cérémonie la plus essentielle, celle des gambades, n'eut pas lieu ce jour. Il faut presque s'étonner que le nombre des religions ne soit pas encore plus grand, puisque, du moment que cinq personnes, dont deux ou trois pères de famille, qui, par leur moralité et par le cens qu'ils paient, offrent quelque garantie, déclarent au juge du lieu qu'ils ont l'intention d'établir un culte particulier, ce culte est établi de fait, sauf à ses ministres futurs de répondre de leurs actions, si elles sont contraires à la législation existante.

Le Duc observe que tant de sectaires d'opinions différentes, et le plus souvent très-hétérogènes, vivent ou ne peut plus paisiblement entr'eux, et ces communications mêmes, partout, mais plus particulièrement aux Etats-Unis, tendent à user les ressorts des haines et des passions qui, naguère encore, marquaient jusqu'aux nuances dans les modes divers d'honorer la Divinité; notre voyageur cite un exemple de cette paisible union :

« J'allais rendre visite, dit-il, au curé catholique de Pensacola, » M. l'abbé Maenhout, natif de Waerschoot dans la Flandre » orientale. Ce digne ecclésiastique accompagna en 1817, Mgr. » Dubourg, évêque de la Louisiane; mais le climat ne lui avait » pas été favorable, et il ne venait que de se relever d'une ma» ladie grave. L'abbé Maenhout est généralement estimé et chéri » pour la régularité de sa conduite et pour ses connaissances, et » comme il est le seul ecclésiastique de l'endroit, tous les habi» tans, à quelque religion qu'ils appartiennent, fréquentent son » église. Il se réjouit d'autant plus de ma visite que je lui ap» portais des nouvelles de sa patrie."

Nous remarquons au sujet de ce passage, que l'auteur ne perd jamais l'occasion d'aller voir et revoir ses compatriotes, Allemands ou Belges, et de s'intéresser à leur sort. Ainsi à la Nouvelle-Orléans, il se trouve plus d'une fois avec l'évêque de la Louisiane, qui résida quelque tems à Bruges et à Gand en 1816 ou 1817, et non loin du Missouri et du pays des Osages, dans une petite

la confiance dont il a besoin; on aime à le suivre; ses lecteurs partagent les impressions qu'il éprouve, soit qu'il les arrête devant les cataractes du Niagara, à l'académie de Westpoint et à l'université de Virginie, sous la voûte de la tombe de Washington, ou devant la gigantesque construction du nouveau canal de l'Erië; soit que, dans la cabine d'un *steamboat*, il passe les écueils des lacs et les *rapides* des fleuves, ou qu'il voie, avec un sentiment de peine qu'il ne cherche pas à dissimuler, que dans plusieurs Etats du midi, et même dans des Etats tout récemment réunis au grand faisceau, l'esclavage est encore sanctionné par la législation, et que dans quelques villes la police tolère des tripôts de jeu.

Au surplus, dans un voyage de cette cathégorie, le lecteur s'attend à trouver ces détails privés qui ne concernent pas moins le voyageur que le pays; quelquefois même l'indiscrétion exigerait des aveux que la délicatesse défendrait de satisfaire; sous un point de vue général, la peinture des mœurs, même alors qu'elle offre des ridicules et des travers, est amusante et instructive; personnalisez les observations, et elle frisera la satyre. La nation américaine, heureuse et libre tant qu'on voudra,

---

église de bois, » Il rencontra un jeune curé, M. l'abbé Verhegghen, « natif de Gand, qui avait également accompagné M. Dubourg, » avec d'autres séminaristes flamands; d'après le dire de M. Ver- » hegghen, huit autres ecclésiastiques belges remplissent des fonc- » tions sacerdotales dans ces districts des Etats-Unis, ou dans » un séminaire de jésuites, à cinq miles de Sainte-Génévieve, et » non loin des villes de Saint-Charles et de Saint-Louis." — L'indication seule de ces noms indique l'origine des colons. Ce sont en effet des descendans de quelques Canadiens français, et parmi ces bonnes gens, il s'en trouva qui prirent notre voyageur lui-même pour un curé catholique; (*Welche mich für einen katholichen Pfarrer hielten.*) C.

est loin d'être la terre classique, l'*Eldorado* des vertus sociales, quoique Montesquieu ait dit que la vertu est l'essence des républiques. Nous avons déjà dit qu'il y a des *grands* et des *petits*, des hommes libres et encore des esclaves; mais si l'instruction s'y répand avec rapidité et si de belles qualités distinguent le caractère de la nation, elle a aussi ses ignorans et ses sots, elle a ses vanités et ses préventions nationales; le Prince fait un tableau attachant de plusieurs réunions au soirées qu'il cite comme modèles dans ce genre (1), mais qui dans les Etats-Unis, nous n'hésitons pas à nous le persuader, sont aussi des modèles. Il observe avec soin et décrit les mœurs et les usages du pays; il en est de très-singuliers et qui ne manquent pas de certaine naï-

(1) « Les sociétés, sur-tout celles où les dames ne manquent » pas, sont singulièrement gaies et agréables, car les personnes » de l'un et de l'autre sexe sont fort bien élevées et très-instruites; » on a tant de soin pour former l'éducation des femmes, qu'il ne » serait guère possible de faire mieux dans un autre pays; de » jeunes dames apprennent même le latin et le grec; elles savent » raisonner sur d'autres matières que les modes et les nouvelles » du jour. Ainsi chez l'épouse du général Humphrey, j'assistai à » une soirée, tout-à-fait dans le style européen, sans tables de » jeu, sans danse, sans musique, et cependant non moins ani- » mée qu'élégante."

Ailleurs, le voyageur décrit l'intérieur d'un collége, la méthode d'enseignement, la sage indulgence des maîtres, la docilité des élèves, leur moralité et leurs progrès, « Il me paraît impossible, » dit-il en terminant, que des jeunes gens qui reçoivent une édu- » cation si libérale, puissent, en grandissant, devenir méchants, » faux et dissimulés; je me sentis profondément ému en quittant » les écoles, et ne pus m'empêcher de féliciter cordialement » M. Quincy (le maire de Boston) d'une génération qui s'annon- » çait sous de pareils auspices. Le capitaine Ryk, qui nous accom- » gnait, partageait entièrement mes sentimens." (*Séjour à Boston, I. vol. chap. IV.*)

veté; il en est peut-être qu'il ne serait que trop facile d'acclimater dans la frivole Europe, si toutefois toutes les folies transatlantiques ne sont pas originairement d'origine européenne (1).

Ce n'est donc pas seulement un voyage historique et géographique, c'est un voyage-journal, écrit, comme nous l'avons déjà dit, avec exactitude et, (pourquoi ne hazarderions nous pas de l'ajouter?) avec conscience. Quand, l'auteur loue, c'est avec effusion et candeur et on sent qu'il éprouve du plaisir à le faire; quand il censure (et souvent il use de ce droit) c'est sans aigreur. Une grande impartialité paraît avoir dirigé le jugement qu'il porte sur les hommes et sur les choses, et s'il trouve que, dans les Etats du nord, par exemple, les mœurs soient plus franchement républicaines que dans certains Etats du sud, et s'il croit pouvoir en déduire quelques conséquences, il n'est ni le seul, ni le premier qui ait fait des observations dans le même sens, et il faut bien que quelquefois la ligne de démarcation soit

(1) A une première visite d'apparat chez Miss Randolph, petite-fille et élève favorite de l'ancien président Jefferson, qui venait d'épouser un M. Coolidge, à Boston, le Duc trouva une réunion très-nombreuse; il remarqua que chaque dame ou demoiselle, en prenant congé, emportait un morceau d'un gâteau préparé pour la circonstance (*Hochzeitkuchen)*, enveloppé dans un papier, « on » assure, dit le voyageur, que les demoiselles mettent ce morceau » sous leur oreiller, et qu'elles voient alors en rêve celui qui sera » leur amoureux." — L'effet de ce gâteau mériterait bien d'être essayé en deçà de l'Atlantique, et le serait très-probablement, si le Duc en avait communiqué la recette.

Ailleurs, le Duc crut remarquer que, dans un dîner les hommes choisissaient tous leurs places du même côté, et les femmes de l'autre; il ne connaissait pas, ou fit semblant de ne pas connaître cette coutume, qui pourrait bien être d'origine quelque peu iroquoise; il choisit galamment sa place entre deux dames, et ce procédé, loin de paraître choquant, fut accueilli de très-bonne part.

assez fortement prononcée, puisque, fils d'une maison souveraine, — libérale et éclairée sans doute dans la noble acception de ces mots, mais allemande et héréditaire, — il énonce avec rondeur son étonnement de ce que des principes auxquels il fait allusion, et qui semblent plus naturellement indigènes dans un sol monarchique, sont habituellement et publiquement professés dans les cercles et autres réunions familières de l'Etat républicain de Virginie (1).

---

(1) Nous traduisons le texte même, parce qu'il nous fait encore connaître un autre usage, qui pourrait bien faire sourire, à moins qu'il ne soit fondé sur des services rendus, et si c'était là le cas, nous serions loin de le trouver plaisant : « Je fis une visite (c'est » le voyageur qui parle) à M. * *, l'avocat le plus renommé de » Staunton ; il vint aussi me voir, et amena avec lui plusieurs » de ses confrères, avocats comme lui, et dans ce nombre, trois » me furent présentés en qualité de généraux (de la milice) ; » comme c'est ici l'usage d'appeler les gens par leur grade mili- » taire, on est tenté de se croire transporté dans un quartier- » général. Dans ma conversation avec ces Messieurs, j'eus lieu de » me convaincre que cet esprit aristocratique dont les Virginiens » ont la réputation d'être entichés, existe dans le fait; je fus » étonné (*ich erstaunte*) d'entendre dans leur bouche l'éloge de » la noblesse héréditaire, des majorats, etc." — Et cependant, des six Présidens qui ont administré l'Union, quatre, Washington, Jefferson, M. Madisson et M. Monroe, étaient Virginiens. Au surplus, il est peut-être de mode (*fashion*) d'énoncer la profession de ces principes parmi certaines classes de la société, sans que la conviction y entre pour beaucoup; mais c'est sur-tout dans ces Etats qu'une constitution démocratique doit redouter certaines ambitions, quelque petite d'ailleurs que soit l'échelle des services qu'on a rendus, ou des succès qu'on a obtenus; la nomination du « vainqueur de la Nouvelle-Orléans", si la nation s'avisait de proclamer, sur ce titre seul, les droits de M. Jackson à la prochaine présidence, serait un très-dangereux appât pour les ambitions militaires.

George Washington seul, dans les tems modernes, sut donner un grand exemple; mais, *Et quis fuit alter?* serait-on tenté de

Juge incompétent de la correction et de l'élégance du style et de la phraséologie en langue allemande, nous ne pouvons (et c'est encore avec réserve) que nous permettre de juger le raisonnement, la marche des idées, la méthode de les enchaîner et, si l'on peut s'exprimer ainsi, le fond même des couleurs qui servent à les peindre: tout, sous ces points de vue, nous a paru clair et concis et d'autres éloges que les nôtres attendent le travail de l'écrivain; nous ne ferons qu'une observation, c'est qu'il nous a paru qu'énonçant toujours sa pensée, sans exagération et telle qu'elle se produit dans son esprit, l'auteur a su se défendre de cette espèce d'engoûment et d'enthousiasme qui semble appartenir à la manière même de s'exprimer et de peindre bien plus qu'à celle de sentir et de raisonner; c'est là sur-tout le grand défaut de plusieurs voyageurs de s'extasier devant de petites choses et de se battre les flancs pour faire partager au lecteur des sensations que

---

demander; car Bolivar et d'autres guerriers *heureux* de l'Amérique méridionale, ne sont pas encore aux bornes de leur carrière, et déjà on leur jette à la tête la dictature, pouvoir arbitraire et temporaire qui prédispose et excite naturellement à l'usurpation ou, (ce qui revient quelquefois au même, car les mots n'y font rien,) à l'acceptation d'un pouvoir permanent. Déjà l'on essaye d'établir, dans quelques corps délibérants des Etats-Unis, que l'espace de quatre ans, et le supplément de quatre autres qu'on accorde en forme de *réjouissance*, (si ce mot dans une allusion aussi triviale est permis,) sont un terme trop court et ne suffisent pas au Président élu pour s'*ancrer* ou jeter l'ancre dans l'administration et dans la connaissance des choses: l'expression figurée ne manque pas de justesse dans un seul sens; c'est que celui qui jette cette ancre, ne la relève plus et que le plus souvent une tempête la brise; mais alors ou le navire s'engouffre, ou il est violemment poussé dans une autre direction et vers d'autres écueils. C.

souvent ils n'ont pas éprouvées eux-mêmes ; c'est pis encore lorsqu'ils veulent peindre des objets qui sont à la portée de tout le monde, par une accumulation fatigante d'images romantiques et à prétention, que l'on s'évertue à vouloir comprendre et que l'on comprend mal ou que l'on ne comprend pas du tout. M. de Châteaubriant, malgré son éloquence, n'est pas à l'abri de ce reproche, sur-tout dans ses voyages aux Etats-Unis et dans la Terre-Sainte, et nous nous trompons fort, si un passage du vol. II. chap. 17, que nous allons indiquer, renferme une plaisanterie hazardée et entièrement inoffensive. Allant de Colombie à Charleton, et arrivé plus loin dans les vastes forêts voisines du fleuve Alabama, le Duc voit partout une plante mousseuse, qui s'attachant en grandes masses aux arbres les plus majestueux, les défigure absolument; l'aspect de ces masses lui paraît hideux (*häsßlich*), comme à tous ceux qui ont le bon esprit de voir les choses telles qu'elles sont; on appelle cet informe végétal *Bartmoos*, mousse à barbe, barbe espagnole, probablement à cause de ses longs filamens. M. de Châteaubriant, dans une extase mystique, voit sous un autre aspect, « ces vieux enfans de la terre » et la plante qui se nourrit de leur sêve bienfaisante", et il les compare « à des *esprits*"; Brackenridge, (autre voyageur), les compare « à des navires sous pleines voiles » que l'air agite légèrement" ; moi, dit gaîment le Duc de Saxe-Weimar, qui n'ai jamais vu des *esprits* et qui ne possède pas l'imagination de M. de Châteaubriant, mais qui cependant ai vu l'agitation des voiles dans une mer calme, je compare *prosaïquement* ces vilains parasites, « à de longues perches auxquelles des mendiants auraient » appendu leurs guenilles à sécher."

Mais ce n'est guères en raisonnant sur un voyage, qu'on peut donner une idée exacte des motifs dans lesquels il a été entrepris et de la manière dont il a été écrit; ce sont quelques extraits du texte même, ou leur traduction que le lecteur désire avoir sous les yeux.

Ces extraits peuvent être choisis dans les passages où l'auteur voit, examine et décrit des objets qui lui paraissent intéressants, raisonne et fait des réflexions sur ce qu'il voit, et communique l'impression qu'il en a conservée; tels sont les grands phénomènes de la nature, les ouvrages de l'art, les institutions et les établissemens publics, les monumens et les lieux qui ont un intérêt local et historique, les sites pittoresques, etc.

Ces extraits peuvent également être pris dans les passages simplement narratifs, où l'auteur raconte des détails privés sur son séjour et sur les personnages qu'il a rencontrés, son départ d'une ville vers une autre et les événemens, quelquefois marquants, dont il a cru devoir tenir note pendant la route.

Il nous a paru que, dans les cahiers qui sont devant nous, les chapitres XI et XII du premier volume atteindront le but que nous nous sommes proposé; c'est le passage où le Duc rencontre, pour la première fois et par hazard, à Philadelphie, le Président des Etats-Unis, un des ministres, en 1814, au congrès de Gand et dont la première pensée fut de s'informer de ses anciens amis. Dans ce récit, l'auteur, après avoir assisté avec le chef du Gouvernement à des soirées, à une solennité civile et à un banquet républicain, partage avec lui les tribulations d'un *steamboat* américain, et est reçu chez lui dans sa maison et à sa table dans la ville fédérale.

Nous suivrons aussi notre voyageur dans son pélé-

rinage au tombeau de Washington, dans sa visite à Jefferson et à l'université de Virginie, fondée par lui; nous ferons une excursion à Baltimore, à la Nouvelle-Orléans; peut-être chez les sauvages et au Canada; notre tâche pour être plus facile, n'en aura que plus d'attrait pour le lecteur, puisque nous ne ferons que traduire et que ce sera le plus souvent l'auteur lui-même qui parlera (1).

Vers la fin d'Octobre 1825, le Duc était, depuis quelques semaines à Philadelphie lorsque, la veille de son départ projété pour Baltimore, M. Q. Adams y arriva de Boston, où il avait été revoir son vénérable père. Il s'acquittait tous les ans de ce pieux devoir, et peut-être était-ce ici pour la dernière fois, puisque la Providence avait marqué la fin de la carrière du vieillard, si plein de mérites et d'années, au 4 Juillet de l'année suivante, époque anniversaire de la cinquantième année de l'indépendance, dont John Adams avait été un des signataires et un des plus ardens promoteurs.

Le Président était descendu au même hôtel que notre voyageur, et il avait été invité, le 22 Octobre, à une réunion périodique qui cette fois allait avoir lieu chez le

---

(1) L'ouvrage est rempli de vignettes et de petites gravures très-correctement exécutées en bois et intercalées dans le texte même; parmi les plans et les gravures en cuivre, qui appartiennent aux cahiers que nous avons sous les yeux, nous avons distingué une carte enluminée des Etats-Unis et des territoires ou districts qui y sont annexés, les plans des villes de New-York, de Baltimore et de Pittsbourg; le plan du palais de l'université de Virginie, etc.: ces gravures sont d'une exécution non moins correcte qu'élégante. Le voyage du Duc et ses nombreuses excursions, sont marqués sur la carte que nous venons d'indiquer.

colonel Biddle (1), et à la satisfaction générale, il avait accepté l'invitation. « M. Quincy-Adams, dit le Prince, » est un homme de soixante ans, plutôt de petite que » de grande taille, avec le sommet de la tête chauve et » un air très-simple, mais rempli de dignité; il ne parle » pas beaucoup, mais ce qu'il dit, il le dit bien. Je » l'avouerai : rarement, pendant ma vie, je fus pénétré » d'un respect aussi vrai et aussi profond qu'au moment » où je me sentis presser la main (2) par celui que onze » millions d'hommes, ou du moins l'élite (*oder doch* » *die besten*) d'entr'eux avaient désigné comme digne » de les gouverner; il s'informa beaucoup de ses anciens » amis de Gand et particulièrement de la famille *de* » *Meulemeester*" (3).

Le Duc fit dans cette soirée d'autres connaissances qui ne furent pas sans intérêt pour lui, et dans ce nombre celle d'un Quaker, nommé Wood, qui venait de faire un long voyage en Europe dans la seule intention de s'instruire plus à fond du droit criminel qui y est en vigueur dans les différens états : « je me réjouis fort, » dit l'auteur, de rencontrer un philantrope aussi in- » struit sur ces matières; j'eus cependant à essuyer une » rude attaque sur les prisons; car il avait appris qu'au

(1) Ces réunions s'appelaient *Wistar-party*, du nom d'un Quaker qui les avait instituées; elles sont formées d'hommes d'esprit et de mérite, et se tiennent tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre habitant de Philadelphie qui en est membre.

(2) *Schutteln;* c'est le mot anglais *shake hands;* nous ne savons si le goût ou l'usage approuve le mot *secouer la main.*

(3) Les souvenirs des autres ministres américains et les nôtres se joignent à ceux de M. Q. Adams. Ce fut en effet chez M. de Meulemeester-Van Aken, que les Ministres du Congrès, pendant un séjour de sept mois, furent l'objet de l'attention la plus affectueuse, et il y eut à cet égard retour et échange complet de sentimens.

» sujet de la nouvelle *penitentiary*, dont il était un » des patrons les plus actifs, je ne partageais pas toutes » ses opinions."

L'auteur revient souvent sur cette matière, qui paraît avoir été pour lui un objet tout particulier de recherches et d'observations, et qui, en effet, est à l'ordre du jour dans les Etats-Unis comme en Europe; il y reviendra encore, lorsqu'il visitera ailleurs M. Livingston, homme d'un très-grand caractère et qui, chargé par le nouvel Etat de la Louisiane, de rédiger un *code pénal*, y a consigné l'entière abolition de la peine de mort. Le Duc remarqua que, dans cette réunion, M. Livingston et ses principes étaient élevés aux nues.

Le Général Belge fit, le lendemain, sa visite au Président, et lui remit, au nom de la société botanique de Gand, un exemplaire de la médaille de cette société, avec une inscription analogue, et un autre de celle qui, en 1823, consacra la troisième année séculaire depuis l'invention de l'imprimerie. A cette occasion, un souvenir non moins obligeant qu'honorable, lui rappella le nom de l'habile graveur M. Braemt dont il apprécie le talent.

Le même soir le Duc rencontra de nouveau le Président dans une réunion chez un M. Walsch....

« Ce fut le 24 Octobre 1683 que William Penn débarqua en Amérique; cet événement, insignifiant en lui-même, n'en eut pas moins pour suite la fondation de la province, et dès lors de l'Etat de Pensylvanie. Or, pour célébrer la mémoire sacrée de ce jour anniversaire, il a été érigé ici une société qui, le 24 Octobre de chaque année, célèbre avec solennité cet événement. Cette fois ci, la fête devait se composer d'un discours, prononcé dans le palais de l'université et d'un banquet. Vers

midi (c'est le voyageur qui parle), M. Vaux (1) vint me chercher pour assister au discours. Le vaste bâtiment où l'université de Pensylvanie est établie, fut construit aux frais de l'Etat pour être offert au président Washington. Washington cependant s'excusa d'accepter l'hommage, et le local fut destiné à l'université. Un auditoire très-nombreux s'y trouvait réuni; on m'avait réservé une place sur la tribune; le Président, M. Adams, qui vint quelques instans après moi et qui fut salué par les acclamations publiques, y prit aussi sa place. Un avocat, le Dr Ingersoll, prononça le discours. C'était plutôt un tableau statistique de l'Etat de Pensylvanie que le récit du débarquement de Penn, ce qui n'était pas tout-à-fait du goût des Quakers, quoique le discours, très-bien rédigé, méritât les suffrages du très-grand nombre d'auditeurs qui n'appartenaient pas à cette communion. L'orateur fit connaître un fait très-intéressant et qui, pour autant que je crois le savoir, n'est pas encore connu en Europe, et c'est W. Penn lui-même qui le rapporte dans un écrit que j'ai vu en original dans la bibliothèque de la société philosophique; Charles II, dans l'expédition de l'acte par lequel ce monarque fit la concession des terres au père de William (l'amiral Penn) avait, en son honneur, donné à cette contrée le nom de *Pennsylvanie;* William avait proposé le nom de *New-Wales*, mais ce nom n'ayant pas été adopté par le Roi, il avait offert au secrétaire la somme de vingt guinées, pour qu'au nom

(1) Quaker, dont nous avons déjà parlé et dont le nom aussi bien que la philantropie ne sont pas inconnus en Europe. Sa correspondance avec M. Roscoë, célèbre auteur de la vie de Léon X, au sujet du régime des prisons, de l'abolition de la peine de mort, etc., a été rendue publique dans les journaux américains.

de *Pennsylvanie* on substituât simplement celui de *Sylvanie;* mais cette proposition n'avait pas été acceptée non plus. Ce nom de *Pennsylvanie* lui fut extrêmement désagréable; car il était possible d'y chercher quelqu'intention de vanité de sa part, tandis que personne n'était aussi étranger que lui à cet ignoble défaut. L'orateur, dans ses observations, avança quelques faits, qui me paraissaient sujets à contestation. Il affirma, par exemple, que nulle part, pas même en Europe, on ne construisait de meilleures voitures qu'à Philadelphie : quand ce sont précisement les voitures de cette ville qui ne sont ni les meilleures ni les plus commodes; il présenta les établissemens d'instruction publique sous un point de vue peu favorable, et il avoua, avec un sentiment de peine, qu'ils n'étaient pas si avancés que dans les Etats du nord; l'université de Pensylvanie sur-tout était en arrière (1)..... Il nota encore avec sévérité, dans les basses classes du peuple, leur extrême penchant à l'intempérance. — On paya un grand tribut d'applaudissemens à ce discours; le public lorsque le Président se leva pour se retirer, lui témoigna aussi, par les mêmes expressions, ses sentimens d'estime."

« J'étais assis (c'est le voyageur qui continue) sur l'estrade à côté du juge plus qu'octogénaire, M. Peters qui, pendant la révolution avait été secrétaire du département de la guerre. Ce fut encore ici qu'on me présenta M. Washington, neveu du héros et juge à la cour suprême des Etats-Unis. Héritier de son oncle, il possède Mountvernon, résidence de campagne où le grand homme mourut et où reposent ses cendres...."

(1) Et il est au moins naïf d'en faire l'aveu dans le palais même de l'université, devant les professeurs et en face d'un auditoire Pensylvanien.

(Le Duc visite le cabinet d'anatomie, et désigne les objets qui lui paraissent les plus remarquables.)

« A quatre heures, la voiture de M. Vaux me conduisit à l'hôtel (*Masonic-hall*) où le banquet devait avoir lieu ; le nombre des convives était d'environ soixante-dix, et presque tous m'étaient déjà connus. M. Adams était placé à la droite du juge Peters qui, étant assis dans l'ancien fauteuil de William Penn, présidait le banquet ; j'étais placé à la gauche du vénérable vieillard, et à la mienne se trouvait l'orateur du jour, le Dr Ingersoll. Derrière le siége de M. Peters, était placé le portrait de Penn, et au-dessous de ce tableau, l'estampe connue (d'après B. West) qui représente son traité avec les Indiens. Le vice-président du banquet était un vieux français, M. du Ponceau, établi depuis quarante-sept ans dans le pays et qui, pendant la guerre de la révolution, avait été adjudant du baron Steuben, mais qui est actuellement avocat et plaide très-bien en anglais. Ce vieillard possède un rare talent pour la conversation, et témoigne une grande prédilection pour la langue allemande. Le *Faust* de Göthe est son ouvrage favori, et comme nos goûts sympathisaient, nous eûmes du plaisir à échanger quelques passages. Le premier *toast* qui fut proposé, était naturellement celui du Président ; il se leva et remercia cordialement dans un discours succinct ; quand vint mon tour, je me levai pareillement, et m'excusant en anglais de ce que je ne m'attendais pas à remercier ces messieurs dans cette langue, je demandai la faveur de pouvoir exprimer ma reconnaissance dans une langue qui m'était plus familière : j'exprimai alors de plein cœur quelques sentimens en français ; je témoignai la part intime que je prenais à la glorieuse prospérité de ce pays ; je félicitai

la société de ce noble et religieux sentiment qui la portait à célébrer la mémoire des ancêtres, et sur-tout celle de l'homme éminent qui avait jeté les fondemens de cette grande République; c'est dans ce sentiment même que répose la plus ferme garantie d'un heureux avenir. J'exprimai ma joie de ce que me trouvant, par un heureux hazard, dans les murs de Philadelphie le jour même de cette fête, j'avais été appelé à être témoin de l'esprit qui l'animait. Je remerciai avec émotion les convives de l'accueil amical dont j'étais l'objet, et je ne dissimulai pas l'impression qu'avait faite sur moi leur manière de penser et d'agir; j'ajoutai que jamais le souvenir de cette fête, dont la solennité était encore relevée et honorée par la présence du premier magistrat de ce grand peuple, ne sortirait de mon esprit, comme j'espérais aussi de mon côté qu'après mon retour dans l'ancien monde, je conserverais dans le nouveau, quelques amis qui se souviendraient de moi. Je terminai par l'expression de mes vœux pour le bonheur et la prospérité du pays; — et il parut que mes paroles, dans toute leur simplicité, ne furent pas accueillies avec défaveur. A huit heures du soir, le Président se retira; parmi les *toasts* qui se succédèrent sans ordre, on porta le suivant: « Weimar, la patrie des sciences! » je me levai, en disant: « je ne puis répondre à ce toast qu'en » gardant modestement le silence; un Weimarien, seul » pourrait, dans un discours rempli d'érudition, y ré- » pondre dignement, et, à mon grand regret, les moyens » m'en manquent; éloigné depuis ma première jeunesse » de la maison paternelle, et entré, presqu'enfant, » dans la carrière militaire, les sciences n'ont point » trouvé d'accès chez moi (1); c'est le seul motif qui

(1) La phrase ainsi traduite ne rend pas exactement la pensée de l'auteur: *seien die wissenschaften in meine thür nicht eingekehrt.*

» me porte à instituer, au lieu de faire une réponse, le *toast* suivant : « la Pensylvanie, terre de refuge pour » les Allemands dans le malheur ! » ; et ce *toast* fut accueilli avec la plus vive satisfaction ; le vieux Peters entonna même, avec une voix passablement assurée, une chanson qu'il avait composée la veille, et la plus grande gaité anima les convives.

« Cette Société avait inscrit ses statuts dans un livre en parchemin, très-richement relié, et qui fut présenté à la signature du Président et à la mienne. Nous signâmes, et le titre de membre honoraire nous fut déféré. »

Chap. XII. (après quelques détails sur ses projets de départ, le voyageur continue :) « Le 25 Octobre à midi, — je quittai Philadelphie, et m'embarquai sur le bateau à vapeur, le *Baltimore ;* quelques instans après, arriva le Président, conduit par plusieurs *gentlemen* de la ville ; devant le quai s'était réuni un grand nombre d'habitans pour voir encore une fois à son départ, le premier dignitaire du gouvernement (1). Quand le bateau se mit en mouvement, cette masse d'hommes réunis qui appartenaient aux classes aisées de la société, fit retentir ses acclamations. M. Adams demeura long-tems la tête découverte. »

---

(1) Nous abrégeons quelquefois le texte, l'auteur dit : *den, von allen gutdenkenden Menschen mit Recht so innig verehrten Chef des Gouvernements*, « le Chef du Gouvernement si justement et » si cordialement honoré de tous les hommes bien pensants. » Quelle que soit, dans tous ses jugemens sur les hommes, l'impartialité de l'auteur, il ne manque jamais de parler avec l'estime la plus profonde de M. Q. Adams ; et cela seul suffirait pour en inférer qu'en ce moment, où il s'agit déjà de la réélection d'un Président, il se rangerait plutôt dans les rangs de ceux qu'on appelle assez plaisamment les *Adamites*, que de ceux qu'on désigne comme *Jacksonians*, ou *Jackson-men*.

« Nous descendîmes la Delaware pendant quarante miles. La rivière devint très-large ; ses bords sont unis, mais bien cultivés. Le Président eut la bonté de s'entretenir long-tems avec moi. Je fis, sur le *Baltimore*, la connaissance de M. Sullivan, de Boston, pour qui M. Adams paraissait avoir beaucoup d'estime, et celle du capitaine anglais, Maclean, en garnison au Canada et qui voyageait pour son plaisir. J'eus de nouveau la satisfaction de m'y trouver avec M. de Salazar, Envoyé de la Colombie, ainsi qu'avec le Secrétaire de légation Gomez, et M. Obregon, Envoyé du Mexique ; quoique déjà je connusse ces Messieurs depuis mon séjour à New-Yorck, leur intéressante conversation et la modération de leurs principes, avaient un grand attrait pour moi."

« Entre quatre et cinq heures du soir, nous abordâmes à New-Castle, petite ville très-bien bâtie sur la rive droite du fleuve dans l'Etat de Delaware ; pour annoncer à l'entrepreneur des voitures (*stages*) à New-Castle, combien il en fallait, on avait fait monter au moyen d'une corde un pareil nombre de gros boulets ; il nous en fallait huit pour nous rendre à Frenchtown sur l'Elk, dans l'Etat de Maryland. Je pris place dans une de ces voitures avec MM. de Salazar, Obregon et Gomez, et en deux heures nous avions fait seize miles. Comme le Président se trouvait dans un des *stages*, les cochers accéléraient un peu leur marche ordinaire (1) ; la route, en grande partie sablonneuse, était tracée à travers les bois ; nous ne vîmes pas d'habitations ; bientôt l'obscurité survint, et l'intérêt de la conversation devint

(1) Ces cochers, cette marche un peu plus rapide et les motifs, semblent rappeler l'Europe, où la qualité et même quelquefois l'habit d'un personnage, peuvent singulièrement accélérer la marche d'une voiture de poste.

indépendant de ce que la vue du pays pouvait offrir d'observations; Frenchtown du reste est un petit endroit que l'amiral anglais Cockburn fit saccager et brûler pendant la dernière guerre. Nous montâmes ici à bord du bateau à vapeur, *la Constitution.* Ce bâtiment très-grand et très-commode, est pourvu de lits; malheureusement le bruit et les cahots occasionnés par la machine à feu, étaient également insupportables. La nuit offrait un beau clair de lune, et les bords boisés de la Susquehannah et ensuite de la baie de Chesapeak, se présentaient sous le plus bel aspect; je demeurai longtems sur le pont en m'entretenant avec le capitaine Maclean; m'etant mis au lit, je n'y trouvai ni le repos ni le sommeil; car au bruit que faisait le service de la machine, se joignait le trépignement continuel de six chevaux, entassés sur le pont, tout juste au-dessus de ma tête, pendant qu'un ouvrier allemand, qui probablement n'avait pas envie de dormir, assourdissait tout l'équipage de ses monologues nocturnes (1). — Vers le matin de très-bonne heure, nous abordâmes à Baltimore".....

Ici, le Président qui, à ce qu'il paraît, ne voyageait qu'avec M. Sullivan et un seul domestique, prend une voiture particulière et retourne directement à sa résidence. Le Prince séjourne quelque tems à Baltimore, et fait une description très-animée de cette belle et grande ville et de l'accueil qu'il y reçoit. Le fils de M. Bangeman-Huygens, Ministre des Pays-Bas à

(1) *Hielt Nachtmonologuen.* Un étranger qui, pendant toute une nuit, assourdit les passagers par ses déclamations sur une barque publique, où se trouve le Chef du Gouvernement! — Ce dernier trait n'est pas tout-à-fait dans les usages européens.

Washington, était venu au-devant de lui, et lui prodigua les attentions les plus empressées. C'est à Baltimore, que se trouve le plus grand nombre de catholiques, et le Maryland est le seul Etat, avec celui de la Louisiane et la Floride, où, par le nombre et encore par la richesse, ils exercent une influence marquée. Baltimore a un archevêque et une cathédrale très-riche. Le Prince y assista au service le jour de la Toussaint; c'était justement la solennité du sacre d'un Dr Fenwick, nommé évêque de Boston, et le même, à ce que nous croyons, qui reçut sa première éducation au collége de Bornhem, en Flandre; cette cérémonie se fit avec une gravité toute particulière; notre voyageur, dans une tribune en face du chœur, demeura à église pendant quatre heures, et le service qui en dura cinq, ne fut fini qu'à trois heures après midi. Pendant ce long espace de tems, il cût pu profiter du sermon de l'évêque de Charleton qui, dans un discours prononcé avec grande véhémence, établissait, d'après les principes de son église, un parallèle entre le citoyen d'une république, et un bon catholique; malheureusement l'auditeur protestant n'avait rien de commun avec ce parallèle, et le dialecte fortement irlandais de l'orateur, lui permit encore moins de suivre les raisonnemens; on est tenté de croire qu'il se consola en entendant une musique vraiment délicieuse; c'était une messe de Cimarosa; les dames chantent et touchent l'orgue dans les églises catholiques de Baltimore; notre auteur se plait à payer un tribut de satisfaction et de reconnaissance aux plus belles voix de ces virtuoses en les nommant: c'étaient une mistriss French, une madame Gilles et une miss Olivia Donaldson.

Le Prince visite, non loin de Baltimore, le champ-de-bataille où furent battus les anglais et où périt leur

général Ross ; cette bataille, avec une autre issue, eût peut-être causé l'incendie de Baltimore et de ses beaux monumens. La victoire fut remportée par la milice, et dans la ville même, est érigé un monument à la mémoire des citoyens qui « moururent le 12 Septembre 1814, pour » la défense de Baltimore" ; c'est une colonne de marbre, en forme de faisceau, surmontée d'une statue de la Victoire; les noms de ceux qui versèrent leur sang, sont gravés sur des tables de bronze; aux quatre coins on a mis des griffons ; — des griffons ! et pourquoi pas des aigles, serait-on tenté de demander, puisque l'aigle est l'emblème de la République ?

Nous rappellerons à l'occasion de cette mémorable bataille, que les miliciens de Baltimore étaient commandés par le général Smith, beau-père de M. Christophe Hughes, l'ancien secrétaire au congrès de Gand et qui, grâces à un bienveillant souvenir du Président, représente son Gouvernement à la Cour des Pays-Bas, après avoir résidé quelque tems à celle de Stockholm.

Le voyageur a l'avantage de trouver à Baltimore trois hommes d'un grand mérite qui lui servent de *Ciceroni ;* l'un est M. de Valenilla, attaché à la Légation de la République de Colombie; l'autre est le Dr Macauly, et le troisième M. Thomas, philantrope-Quaker de cette noble cathégorie à laquelle appartient M. Vaux à Philadelphie.

Le Dr Macauly le conduisit dans l'école médicale, superbe bâtiment, orné d'un portique, et construit aux frais de l'Etat de Maryland. L'auditoire des leçons pratiques d'anatomie est une vaste rotonde, en amphithéatre, éclairée par une lucarne comme la salle du palais universitaire de Gand ; dans les salles attenantes sont d'autres auditoires, des cabinets d'anatomie, d'ostéolo-

gie, de physique, etc. Huit professeurs, mais seulement pendant les quatre mois d'hiver, sont attachés à l'institution; en face est construit un hôpital pour les pauvres, qui est un annexe de l'école et est déservi par des sœurs de charité.

Le Dr Macauly le conduisit également au muséum. Cet établissement comme celui de Philadelphie, a été fondé par un vieux peintre, M. Peal, grand enthousiaste de son art, s'il est permis de l'inférer des noms de baptême qu'il a donnés à ses trois fils, qui s'appellent Rubens, Rembrandt et Titien; c'est Rembrandt qui lui a succédé dans la direction du muséum. Le Prince nous laisse ignorer si, du moins sous le rapport du coloris, ces trois artistes rappellent quelque peu le talent de leurs illustres patrons. Le muséum des objets d'histoire naturelle et sur-tout de minéralogie, paraît riche et intéressant; mais le cabinet des *raretés* mérite moins d'attention, comme renfermant une foule de ces brimborions ou de ces riens que « les Hollandais, d'après » l'observation de l'auteur, appellent très-bien du nom » technique de *prullen.*"

La ville a également une bibliothèque publique qui s'enrichit au moyen de souscriptions.

L'autre *Cicérone*, le créole de la Colombie, l'avait conduit dans les principales églises; le troisième, M. Thomas, lui fit voir les fabriques. En voyant un moulin à blé, mû par la vapeur, « ces moulins, dit avec raison » l'observateur, mériteraient de servir d'exemple, sur- » tout en Flandre, où l'on manque de courants d'eau." La machine construite par Bolton et Watt, à Soho en Angleterre, a la force de soixante chevaux, et fait presque à elle seule tout le service du moulin, tant les accessoires que le principal. La description de cette

usine, faite avec une exactitude détaillée et même minutieuse, prouve que l'auteur traite ces matières avec connaissance et *avec amour;* il en est de même des détails sur la maison des pauvres, (*Armenhaus*) autre institution projetée et achevée aux frais de l'Etat de Maryland. Le Prince fait le plus grand éloge de l'organisation intérieure ; la peine de dicipline est le *solitary confinement* pour plus ou moins de jours, et elle le confirme dans l'idée que de cette manière, elle atteint très-bien son but.

La ville de Baltimore contient aujourd'hui 75,000 habitans, et le nombre de ses monumens publics et de ses institutions consacrées aux sciences, aux arts, aux lettres, est en harmonie avec une population toujours croissante, heureuse et éclairée; « de quelle époque » date donc sa fondation?" demandera l'étranger; — « le père de M. Thomas, vieillard de 88 ans, plein » encore de vivacité et d'impressions, me raconta, ré- » pond notre voyageur, qu'il se souvenait très-bien » d'avoir vu une forêt, habitée par des Indiens, à la » place même qu'occupe Baltimore."

Le Duc avant de quitter la ville, qu'il appelle *das freundliche Baltimore*, prend congé de M. de Valenilla, qui lui montre une médaille d'or et un beau portrait en miniature de Washington. « La médaille avait primitivement été offerte au Président par la ville de Williamsburg, et l'un et l'autre de ces objets étaient destinés par la famille Washington, à être donnés en présent au libérateur Bolivar. La médaille était dans une boîte, faite du bois même d'un des arbres qui ombragent la tombe de Washington. M. de Valenilla était à la veille de retourner à Carraccas pour offrir ce précieux présent à son protecteur."

Si la description de Baltimore et les détails sur l'accueil que le Duc y reçoit, nous paraissent intéressants, cet intérêt s'accroît dans la Cité fédérale, supposé toutefois qu'on puisse appeler de ce nom, un enclos, percé et tracé sur une immense étendue, pour une population future égale à celle de Londres, tandis qu'il est jusqu'à présent, moins peuplé que nos grands bourgs de Flandre: tels que Lokeren et Saint-Nicolas (1).

Ici nous laisserons parler l'auteur : « accompagné à Washington du Ministre des Pays-Bas, je me rendis d'abord au département des affaires étrangères chez le secrétaire-d'état M. Clay, un des orateurs les plus célèbres des Etats-Unis; c'est un homme de grande taille et maigre; nous le trouvâmes en deuil d'une de ses filles, dont il avait eu le malheur d'en perdre trois en peu de tems (2); de là, nous nous rendîmes chez le Président qui nous reçut très-bien, et qui m'accueillit personnellement « comme une connaissance déjà faite". La maison du Président est construite en marbre blanc; l'intérieur contient un grand portique à colonnes; nous fumes introduits dans un salon meublé avec élégance et tapissé d'étoffes de soie rouge; de beaux bronzes ornaient la cheminée et les consoles. Un portrait en pied de Washington complétait l'embellissement....

« Les quatre maisons qui servent aux départemens (ministères) des Rélations Extérieures, de l'Intérieur,

(1) Il n'est pas certain qu'on n'en revienne pas au projet de laisser là cet immense enclos, et de reculer la cité fédérale vers l'*Ohio* dans l'intérieur du pays. Le Duc explique les raisons qui militent en faveur de cette dislocation.

(2) M. Henry Clay, de l'Etat de Kentucky, un des ministres au congrès de Gand; c'est cette circonstance qui nous a porté à choisir ces détails privés et quelques autres, qui, sans cette observation, pourraient paraître oiseux.

de la Justice et de la Guerre (ce dernier comprend la Marine), sont placées chacune à une petite distance et à un des angles de la maison du Président.... Leur construction en briques est uniforme et très-simple; les escaliers sont en bois; l'intérieur présente en quelque sorte l'aspect d'autant de pensionnats (*Schulgebäuden*); on n'y trouve ni sentinelles ni concierges et au-dessous du bureau de la Marine, une fruitière étalait ses denrées; le Président lui-même n'a, ordinairement, pas de garde, et, seulement pendant la nuit, un piquet de soldats de marine lui est envoyé du chantier...." (1).

(On trouve quelques autres détails sur la maison du Président dans le passage suivant.)

« A un diner auquel le Président m'avait fait l'honneur de m'inviter, se trouvaient réunies quarante personnes. Le corps diplomatique, les secrétaires-d'état, quelques généraux et d'autres personnages de distinction, étaient au nombre des convives.... Mistriss Adams étant indisposée, il ne s'y trouvait pas de dames. Le service de table était très-riche; j'admirai particulièrement un *surtout* en vermeil. Outre la salle à manger qui est très-grande, on voyait ouverts deux autres salons richement meublés. Je remarquai plusieurs vases de porcelaine de Sèvres, et un buste en marbre du grand Washington: ouvrage du statuaire italien, Ceracchi, le même qui, compris plus tard dans une conspiration contre la vie du Premier Consul, périt du dernier supplice à Paris. Un des lustres était d'une grande magnificence; il avait été fait pour l'empereur Napoléon, et acheté

(1) Tout cela, dira-t-on, est bien simple; et c'est justement par ce motif qu'il fallait le décrire. Le Président des Etats-Unis n'a que 25000 dollars, (moins de fl. 58000 des P. B.) de revenu.

en 1815, par l'Ambassadeur des Etats-Unis (M. Gallatin); l'Aigle impériale représentait actuellement l'Aigle américaine."

(Les bornes du *Messager* ne permettent guères d'étendre cette analyse; cependant nous demanderons encore la faveur d'y transcrire, en le resserrant, le passage suivant:)

« Mountvernon est à seize miles du capitole de la ville fédérale, sur la rive droite du Potowmack, dans l'Etat de Virginie; pour nous y rendre (1), nous avions loué un bâtiment à vapeur.... A huit miles de Washington et devant Alexandrie, nous nous arrêtames pour prendre un canot.... Nous découvrîmes Mountvernon dans une très-belle situation; mais, comme l'eau est très-basse aux bords, le bâtiment fut forcé de rester au milieu du fleuve, et le canot nous mit à terre.

« Nous montâmes, par un défilé et une très-mauvaise route, à un endroit où nous vîmes paître du bétail, et j'appris que là était autrefois le jardin de Washington. Entre trois chênes et quelques cyprès, nous découvrîmes une porte de bois très-mesquine et à peine élevée de quatre pieds au-dessus du sol. Je m'imaginais que j'allais voir un puits ou quelque chose de semblable, et ma surprise n'en fut que plus grande, quand j'appris que c'était là l'entrée du caveau qui renfermait les cendres du plus grand homme de son tems, de celui qui fut l'ornement de son siècle, de Washington! (2).

« Je ramassai des glands, tombés des arbres qui

(1) L'Ambassadeur de France et le Ministre des Pays-Bas, leurs familles, et les personnes attachées aux Légations, accompagnaient le Duc.

(2) *Der Eingang zum Grabgewölbe der grossten Mannes seiner Zeit, der Zierde seines Jahrhunderts, Washington's!*

prêtaient leur ombrage à cette voûte. Mon intention était de les planter chez moi; j'emportai aussi une branche de cyprès de cet enclos sacré. L'on n'ouvre plus le caveau, depuis que les étrangers ont enlevé tout le drap qui couvrait le sarcophage, pour en garder les morceaux comme autant de reliques; on venait cependant de l'ouvrir récemment et une seule fois, lorsque le général Lafayette avait visité le tombeau."

« Delà, nous nous dirigeâmes vers la maison, bâtie sur une colline et à une distance d'environ trois cents pas. On y jouit d'une vue extrêmement belle sur le Potowmack. Cette propriété appartient au juge Washington, qui, éloigné la plus grande partie de l'année par ses fonctions, laisse dépérir ce précieux héritage. La maison a deux étages; elle est de bois et a été construite dans un très-mauvais goût. Elle a, du côté de l'eau, (ce qu'on appelle aux Etats-Unis) une *Piazza*, et du côté de l'entrée, un perron de pierre, presqu'entièrement délabré. La maison, au moyen de deux colonnades de bois, est, à droite et à gauche, en communication avec les cuisines et les appartemens d'étrangers. Plus loin, sont les maisons des nègres-esclaves (1), dont

(1) Des nègres-esclaves dans la maison de Washington, (et il en avait de son vivant)! On se fait difficilement en Europe à l'expression; mais l'esclavage, quoique partiellement adouci par la législation, n'en subsiste pas moins encore dans l'Etat de Virginie, et, avec tout ce qu'il offre de révoltant et de barbare, dans plusieurs autres Etats. Il est vrai que le caractère personnel du maître contribue très-souvent à améliorer le sort des esclaves, mais il en était de même à St. Domingue, à la Havane et aux Colonies Hollandaises. La maison du Président des Etats-Unis est desservie par des domestiques (on répugne à dire par des esclaves) nègres.... Au surplus, cette petite monographie de Mountvernon est fidèle; la propriété est réellement dans un état de délabrement progressif; la faute en est aux héritiers, dira-t on; soit: mais pourquoi

nous vîmes courir çà et là une foule d'enfans, sales, hideux et déguenillés. Comme c'était un dimanche, nous eûmes beaucoup de peine à voir l'intérieur de la maison (1); à la fin cependant, nous parvinmes à entrer au rez-de-chaussée. Tout s'y trouve encore, en grande partie, dans le même état qu'au moment du décès de Washington; cependant la bibliothèque a été augmentée par le propriétaire actuel; on y voit plusieurs gravures, entr'autres un très-beau portrait de Louis XVI, que le Président reçut en présent de cet infortuné monarque; le cadre doré présente au-dessus, les armes de France, et au-dessous, celles de la famille Washington; aux quatre coins, sont les chiffres du Roi et le monogramme G. W. (George Washington); plus loin, il y a deux bonnes épreuves des gravures représentant la bataille de Bunkershill et la mort du général Montgommery; quatre vues de l'attaque et de la défense de Gibraltar; une des clefs de la bastille, envoyée en 1789 par le

---

le monument que l'Etat de Maryland a voté à la mémoire de Washington, n'est-il pas encore achevé depuis si long-tems? Cette négligence qu'on s'explique difficilement, lorsqu'on voit s'élever tant de grands établissemens dans le Maryland même, tend à modifier singulièrement, sinon à faire disparaître, les illusions qu'on s'est habitué à se faire, en Europe, sur le respect qu'on garde à la mémoire du grand homme dans le pays même qu'il sut affranchir et défendre; que Washington, pendant les dernières années de sa glorieuse administration, ait vacillé dans les idées qu'il s'était originairement faites sur ce qui pouvait contribuer aux élémens de la prospérité de la République, c'est chose possible: mais ses intentions étaient nobles, pures et désintéressées; et, après tout, un monument voté après sa mort par l'administration d'un Etat, ne devrait pas, par son *inachèvement* prolongé, offrir le scandale d'un legs que des administrateurs qui ont succédé, semblent n'avoir accepté que sous bénéfice d'inventaire! C.

(1) Le juge Washington était absent; son épouse, toujours malade, occupait le premier étage.

général Lafayette à Washington, et exposée sous une vitrine; au-dessous se trouve un dessin *à la sepia* de la démolition de cette prison d'état. L'ameublement et la disposition entière de la chambre sont très-simples; mais dans la salle à manger, je remarquai une cheminée très-riche de marbre italien avec de beaux bas-reliefs et deux colonnes de jaune antique."

(Le Prince et sa société retournent le même jour; il fait la connaissance du comte Miot qui, sous Joseph Bonaparte, fut ministre de l'intérieur, d'abord à Naples et ensuite en Espagne, et qui avait fait ce voyage pour voir son ancien maître; il rencontre successivement le général du génie, Bernard, ancien aide-de-camp de Napoléon; les généraux américains Brown et Macomb; le commodore Porter, etc. Il assiste à plusieurs fêtes et bals; mais dans aucune de ces réunions, il ne rencontre le Chef du Gouvernement, qui n'accepte aucune invitation dans la résidence. (1).

25 Mars 1828.

N. Cornelissen.

---

(1) Le lecteur ne perdra pas de vue que les passages qui précèdent, n'ont été extraits que du petit nombre de cahiers que M. C. avait sous les yeux. Depuis cette époque, l'ouvrage entier est à la veille de paraitre et d'être repandu; il est assez naturel de croire que d'autres extraits, par cela même qu'on préférera lire l'ouvrage original, présenteront moins d'intérêt; cependant M. C. croit faire plaisir à nos lecteurs, en s'engageant à nous donner la continuation et la fin de cet article, qui sera inseré dans le N° prochain du *Messager*. *N. des R.*

Errata. Dans le titre: aux mots *von Saxe* et *North*, substituez *zu Sachsen* et *Nord*.

On nous a fait observer encore que le nom propre, dans la note au bas de la page 254, doit être écrit *Verhaghen*.

SUR LA CULTURE DES SAPINS.

Extrait d'une dissertation de Don Fornaïni, de Vallombreuse, lue à la Société royale d'Agriculture et de Botanique de Gand.

Le climat et le sol sont les deux objets principaux qui doivent fixer l'attention de celui qui s'occupe de la culture des plantes.

Le sapin aime les lieux sombres, froids et humides ; il préfère l'exposition du nord à toute autre et brave les rigueurs de l'hiver. Quant au sol, il ne diffère point des autres plantes qui aiment en général une terre profonde, humide et grasse, et, quoiqu'il puisse prospérer dans un terrain sablonneux pourvu que ce terrain ait un fond assez étendu, c'est néanmoins vers le milieu des montagnes, dans les lieux où les eaux apportent la meilleure terre, qu'on le voit croître avec le plus de force.

Cet arbre peut être compté parmi les plantes parasites qui absorbent tous les sucs de la terre au détriment des végétaux qui les avoisinent. Mais sa voracité ne cause ni dépense au cultivateur, ni dommage au propriétaire, puisqu'il ne détruit que les plantes nuisibles pour se nourrir de leur substance.

Attaché au sol qui l'a vu naître, le sapin aime à végéter dans le lieu même où est mort son vieux père. Ce qui prouve qu'il est différent de la plupart des autres arbres qui, après avoir absorbé la substance du terrain qui leur est propre, ne laissent en héritage à leurs rejetons qu'un sol appauvri, incapable de les nourrir. En effet, tandis qu'on voit dépérir le cérisier et le

mûrier qui croissent à côté d'un vieil arbre de leur espèce, le sapin s'élève heureusement près de la souche antique qui lui a donné la vie, et dont les racines réduites en terreau sont devenues un engrais profond.

La graine de sapin mûrit en hiver et tombe au printems; elle se sême d'elle-même, et l'on voit aux extrémités et même au centre des sapinières, s'élever une foule innombrable de rejetons qui servent aux plantations futures.

S'il est inutile de s'occuper de la semence des sapins, il est au contraire d'un grand avantage de former de petites plantations de réserve ou pépinières, que l'on employe avec succès pour les renouvellement des sapinières.

On a soin de planter les rejetons qu'on a choisis pour cet usage, à environ deux pieds de distance les uns des autres, afin de pouvoir ensuite les enlever avec un peu de terre, sans faire tort aux plantes voisines.

Il faut sur-tout ne pas négliger d'entourer ces pépinières de palissades pour en défendre l'approche aux animaux.

Les sapins n'ont qu'un petit nombre de racines, qui s'étendent à la superficie du terrain. Si on laissait croître ensemble tous les sapins qui naissent spontanément, cette multitude nuirait à son tour à la végétation, et l'on obtiendrait rarement des arbres propres à la marine. Il est donc nécessaire d'en arracher une certaine quantité, et de n'en laisser subsister qu'un seul dans un cercle de sept pied de rayon.

On a remarqué, et cette observation est exactement vraie, que les sapins ne viennent jamais mieux que dans les endroits où d'autres sapins ont existé avant eux : aussi, il n'est pas de meilleure méthode à suivre pour

replanter les sapinières, que de marcher sur les traces de nos anciens agriculteurs qui en ont fait l'expérience.

Dès que la coupe des vieux sapins est faite, on a recours à la pépinière; on choisit les plus jeunes arbres et autant que possible ceux de même âge, pourvu qu'ils aient poussé leurs premières branches et qu'ils portent le germe nommé vulgairement *le guide*, d'où doit sortir la pousse de l'année suivante: on enlève ces jeunes arbres avec une quantité suffisante de terre autour de leurs racines, et l'on se hâte de les replanter afin qu'ils reprennent plus sûrement; on a soin de remuer la terre autour de leur pied et on les environne d'une palissade pour les préserver de l'atteinte des animaux, qui arracheraient l'herbe qui croît autour des jeunes sapins et leur est absolument nécessaire pour les garantir du soleil.

On veut que l'époque à laquelle on doit faire les plantations de sapins, soit aux mois d'Avril ou Mai; en Italie, on préfère de faire les plantations en automne, parce que les chaleurs de l'été qui succèdent au printems, et qui sont quelquefois trop fortes, ne sont pas toujours tempérées par les pluies, et pourraient ainsi être nuisibles aux jeunes arbres, tandis que le froid ne leur fait aucun tort, que les neiges qui tombent au commencement de l'hiver, resserrent la terre autour de leurs racines, garantissent leur pied de l'attaque des animaux et leur font acquérir peu-à-peu pendant le printems, de nouveaux degrés de force qui les mettent en état de supporter ensuite avec moins de danger les plus fortes chaleurs de l'été auxquelles il est impossible de rémedier par des arrosemens.

Dès que les neiges sont fondues, on s'en retourne à la nouvelle sapinière et l'on remplace de suite les jeunes

arbres qui ont péri par d'autres ; on en fait de même après les grandes chaleurs. Il importe beaucoup de ne pas négliger ces remplacemens dans les sapinières : car sans cette attention, elles se détérioreraient, et il serait presque impossible plutard de les repeupler.

Tout meurt à l'ombre du sapin, et le sapin lui-même meurt quand son accroissement est gêné par celui d'un arbre voisin ; c'est pour cette raison que l'on choisit dans les pépinières les jeunes plantes à peu près du même âge, afin que, poussant en même tems et avec les mêmes progrès, ceux de l'intérieur de la sapinière ne soient pas étouffés et ne laissent point de vuides par lesquels les vents puissent s'introduire.

Au retour du printems, on voit la nouvelle sapinière se couvrir de milliers de plantes et arbustes étrangers qui croissent parmi les sapins et les protègent contre les ardeurs du soleil. Les arbustes s'élèvent dès la première année jusqu'à la hauteur d'un homme ; les palissades ne sont plus nécessaires ; une touffe immense de buissons empêche de distinguer les sapins. Cet état dure environ dix ou douze ans, au bout desquels les sapins sortent de cette minorité et croissent ensuite si rapidement, qu'ils acquièrent chaque année environ deux pieds en hauteur. A mesure qu'ils grandissent, ils étouffent les arbustes qui les avaient protégés, et tous ces végétaux, en mourant, engraissent le terrain où le sapin se nourrit de la substance même des protecteurs de son enfance ; ses propres pousses, dans l'intérieur de la sapinière, se trouvant également privées d'air, se dessèchent, meurent et tombent au pied de l'arbre auquel elles fournissent un nouvel engrais.

Arbustes, ronces, branches mortes disparaissent de suite de la sapinière, et, au bout d'une trentaine d'années,

cette plantation offre un tableau digne de la plus grande admiration.

On aura soin d'abattre les sapins morts ou malades, si l'on ne veut pas que la sapinière soit infestée de diverses sortes d'insectes malfaisans et nommément de scarabées.

L'accroissement du sapin se ralentit par degrés et cesse enfin tout-à-fait quand le sapin commence à vieillir; il passe ensuite par les degrés rétrogrades jusqu'à sa décrépitude. Alors, le *guide*, ou la pousse annuelle, change sa direction verticale et forme à la cime de l'arbre une espèce de couronne. A cette époque, il est tems de mettre la coignée à la sapinière; car, lorsque les sapins commencent à se couronner, ils dépérissent de jour en jour et ne tardent guère à mourir.

Les terres où le seigle a été cultivé ne peuvent pas être destinées pour des sapinières; l'expérience a démontré que, sur vingt-trois mille pieds d'arbres plantés dans un terrain livré depuis plusieurs années à la culture du seigle, à peine mille ont échappé à la mort.

Le bois de sapin s'emploie, plus que tout autre bois, à la fabrication des objets qui servent aux commodités de la vie; si cet arbre a une végétation lente, nos enfans le couperont dans sa maturité.

Il est de la plus grande utilité de multiplier les sapinières; n'oublions point que nous recueillons le fruit de l'industrie et des soins de nos pères, et qu'il est juste que celui de nos travaux appartienne à nos enfans.

TREMBLEMENT DE TERRE.

Le tremblement de terre que nous venons d'éprouver, a été à la fois ondulatoire, oscillatoire et vibratoire. J'ai distinctement observé ces trois sortes de mouvement. Les meubles ont d'abord été balancés, ensuite secoués et ont fini par sauter. J'ai moi-même, étant assis, éprouvé ces trois agitations. La dernière produisit une commotion si vive du cerveau, qu'à l'instant, nous eumes tous des vertiges et des nausées. Il est vrai de dire que ma demeure est accolée à une église où la secousse est toujours plus vive. Le haut des maisons a été beaucoup plus ébranlé que le bas. Le roulement souterrain a été si intense, que tout le monde courait voir quel énorme chariot pouvait passer dans la rue; ce bruit et les secousses durèrent au-dela d'une minute. Les chiens avaient hurlé toute la nuit; et, au moment du phénomène, l'air, parcouru de noirs et épais nuages, montra dans sa partie découverte, un ciel plus intensement bleu qu'on ne le voit sur les plus hautes montagnes. On sait que cette forte coloration du firmament est un signe précurseur des tremblemens de terre; les nuages orageux sont aussi dans l'habitude de les accompagner, et ordinairement une saison relachée, humide, les précéde. On dit qu'ils sont suivis d'un changement de tems, qui, presque toujours, se prolonge jusqu'à leur retour. Nous acceptons volontiers l'augure de ce changement, qui ne saurait être en pire, mais devra être en mieux. Qu'il nous rende ces printems si agréables, si réguliers, ces passages si prononcés d'une saison à une autre et

tous marqués par un orage largement éclatant ; enfin, et bien sur-tout, l'avantage de pouvoir compter sur un tems conforme à la saison. A ce prix nous bénirons la catastrophe qui a pu inspirer à quelques personnes un moment de frayeur.

Depuis six ou sept jours, par le tems le plus calme, le baromètre marquait ouragans et tempêtes. L'air était le plus souvent serein, quelquefois un peu nébuleux ; il y avait tantôt une gelée douce et tantôt une température chaude, toujours le plus grand repos dans l'air. On aurait dit que la terre s'était élevée, avec nous et nos appareils, jusqu'à la région de l'atmosphère où le baromètre ne s'élève habituellement qu'à 27 pouces et plus ou moins de lignes. Le manomètre qui, dans les grands relachemens de l'air, marque toujours une densité extrême pendant toute la grande baisse du baromètre, a toujours marqué en rareté extrême ; l'aiguille se soutenait, sans varier, au plus haut de l'échelle et, si le globe aérométrique avait pu descendre d'avantage, je suis sûr qu'il l'aurait fait ; mais tout était parcouru, et pour l'aiguille et pour le globe. L'appareil n'aurait pas donné des indications d'une si grande légéreté à une élévation considérable dans l'air. Il y a eu, pendant ce tems, deux rosées bien caractérisées, dont une de glace. — La secousse, tout en suivant une direction donnée, a eu différentes ramifications et des interruptions ; elle s'est faite par bonds et sauts, ou sans la moindre continuité d'action. L'heure et la durée ont, l'une et l'autre, singulièrement varié, et le baromètre, qui, ici, était en ascension depuis cinq heures du matin et a, depuis, continué de monter, est encore descendu ailleurs, après la secousse. Les eaux communicantes, si sensibles aux pressions diminuées de l'air, n'en ont été, cette fois, affectées en la

moindre chose. Leur élévation a été moindre que d'ordinaire: je parle des eaux qu'une pression, subitement et considérablement accrue, refoule vers leurs sources. De ce nombre est l'eau de la Senne, qui, lors de la dernière grande inondation, baissa de 6 à 7 pieds en une heure, le baromètre montant brusquement de plus d'un pouce en ce court espace de tems. Le cours de l'eau, d'extrêmement rapide qu'il était, devint nul: on crut à une stagnation par engorgement, et déjà on prévoyait les plus grands malheurs lorsque, deux heures après, il ne se trouvait plus une goutte d'eau dans la ville.

Tout prouve que la secousse que nous venons d'éprouver est un tremblement local, circonscrit à notre pays et dont la cause est renfermée sous le sol que nous foulons. Les conséquences d'un tel tremblement sont un peu différentes de celles d'une secousse par communication.

Le caractère local du phénomène, résulte du roulement souterain, si effrayant, qui l'a accompagné. La plus forte secousse a eu lieu entre Huy et Tirlemont. Maestricht a été vivement secouée; cette ville a éprouvé la commotion une demi-heure plus tard que Charleroi, où elle s'est fait sentir faiblement et où elle paraît avoir pris origine.

Je ne doute pas qu'on ne soit encore une fois tenté de chercher la cause du tremblement de notre sol dans une réaction de l'électricité ou de l'électro-magnétisme, comme on l'a fait pour tant d'autres phénomènes analogues; mais quels indices avons-nous eus que ces agens se soient mis en mouvement? Quelle possibilité entrevoit-on qu'ils pourraient s'y mettre, ou par quelle cause leur équilibre pourrait-il être rompu sur une surface communicante et extérieure? A l'intérieur, il est connu

qu'ils ne sauraient exister hors d'équilibre et en application, ainsi que les expériences de M. Nelis (1) l'ont si évidemment prouvé. Il n'y a que dans l'air, qui est non conducteur du fluide électrique, qu'une rupture d'équilibre peut avoir lieu, que la foudre peut se former du fluide électrique ou peut-être de la chaleur convertie en ce fluide, que l'eau des nuages dépose en se condensant et que la force cohibente de l'air empêche d'être conduite. Ce n'est que là que peuvent se former et circuler, aussi long-tems qu'ils restent hors de distance d'explosion, ces bolides ignés qui, en éclatant sur un sol non pavé ou sur d'autres surfaces qui puissent en recevoir en application et conduire le fluide, mettent en fusion la terre qu'ils touchent et pourraient bien former ces aërolithes qu'on fait si commodément descendre du firmament et se détacher, tantôt, seulement d'un satellite, et, tantôt même, d'une planète. Il est vrai que la cause du tremblement que nous venons d'éprouver, doit être placée hors de notre planète, mais une manifestation extraordinaire de fluide électrique détaché, aurait été l'effet et non la cause du phénomène.

V. M.

---

(1) M. Nelis, professeur de physique, est le dernier des trois frères, qui, tous ont honoré les sciences dans les Pays-Bas. M. le docteur Dominique Nelis, décédé en Février 1828, savant professeur en droit, a été le dernier des anciens docteurs de Louvain, il était le frère cadet de l'ancien évêque d'Anvers. Feu M. Corneille-François Nelis, évêque d'Anvers, nous a laissé le *Prodromus belgicarum rerum*, qui sert de prospectus et de préface générale à la collection nouvelle des historieus des Pays-Bas. La mort nous a ravi ce savant et a empêché que cet ouvrage n'ait été continué.

COMPOSITION DES MONNAIES BLANCHES ROMAINES D'APRÈS L'ANALYSE DE M. WALCHNER.

Dans un pays où la découverte de monnaies romaines est fréquente, il doit être intéressant de connaître, d'après une analyse sur les résultats de laquelle on puisse compter, la variation que ces monnaies ont successivement subie dans l'alliage du cuivre et de l'argent. Les monnaies analysées par M. Walchner comprennent les trois premiers siècles de l'empire, et appartiennent aux règnes de Domitianus, de Trajanus, d'Hadrianus, d'Antoninus Pius, de Marcus Aurelius, de Commodus, de Septimius Séverus, de Caracalla et de Eleogabalus. La monnaie du premier règne consistait en 86,184 d'argent et 13,816 de cuivre; du second, en 89,016 d'argent et 10,984 de cuivre; du troisième, en 88,235 d'argent et 11,765 de cuivre; du quatrième, en 91,331 d'argent et 8,699 de cuivre, du cinquième, en 63,259 d'argent et 36,741 de cuivre; du sixième, en 79,726 d'argent et 20,274 de cuivre; du septième, en 54,698 d'argent et 45,302 de cuivre; du huitième, en 51,258 d'argent et 48,742 de cuivre; et du neuvième, en 50,566 d'argent et 49,434 de cuivre. Ces diverses monnaies contenaient, en rapport variable, de très-petites quantités d'or. Celles des 5^{me}, 7^{me} et 9^{me} règnes contenaient en outre un peu d'étain, et celles des 1^{r}, 2^{d}, 6^{me} et 8^{me} règnes, des traces de plomb; ces metaux s'y sont accidentellement introduits.

A MESSIEURS LES RÉDACTEURS DU MESSAGER DES SCIENCES ET DES ARTS.

Bruxelles, le 1er Avril 1828.

Messieurs,

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt dans la 6me livraison du *Messager des sciences et des arts*, l'article HISTOIRE NATIONALE, p. 195 et suiv. J'y ai vu avec plaisir ce que l'on ne voit pas toujours dans les journaux, une critique aussi sage qu'honnête, et je ne réponds qu'à celles-là. Je n'aurai ici que deux mots à répondre: je reconnais dans ma première édition les fautes que l'on signale, et je les ai corrigées dans mon nouvel ouvrage; car c'est plutôt en effet un ouvrage entièrement refait qu'une édition simplement revue et corrigée. Mais ce n'est pas ici une réponse, c'est une adhésion de bonne foi aux observations qui me concernent. A la page 199, on dit en note, qu'à la lecture de la page 236 et suiv. du tome 3me de mon *Histoire générale*, (édit. de 1806) on ne reconnaît rien de la bataille de *Beverhoute*. Cela est très-vrai; et moi-même, depuis que j'ai fait de nouvelles recherches et de nouvelles études, je ne la reconnais guère plus que les autres. Dans mon édition de 1806, je n'avais consulté et suivi qu'Oudegherst et Meyer; et si j'ai cité Froissard à la marge, ce n'est que pour en rapporter un mot sur la conduite hypocrite de Philippe d'Artevelde, quand il feignit de refuser le gouvernement que les Gantois lui offraient. Mais depuis, lorsque je fus parvenu à l'époque que traite Froissard (1326 à 1400), j'ai fait une étude particulière de cet

intéressant historien, et j'en ai emprunté les traits les plus remarquables. C'est ainsi que tout ce qui a rapport à l'administration de Philippe d'Artevelde, à la bataille de Beverhoute, à la fuite du comte Louis, a été entièrement refondu. Je ne dis plus qu'il se sauva à *l'Ecluse*, comme je l'avais avancé d'après Oudegherst (et non d'après la *Mer des historiens*, que je n'ai pas consultée), mais à Lille.

Le *stratagéme* dont j'ai parlé (le mot est peut-être impropre), a été rapporté par Oudegherst, et je n'avais dans mon premier ouvrage, suivi que le récit de cet historien ; dans le nouvel ouvrage, je me suis contenté de le donner en note. Toute cette partie, qui, dans l'un, était resserrée en une page, est développée dans l'autre en huit, de 31 à 46, tome IV, ch. 21.

Quant au champ de bataille où Philippe van Artevelde trouva la mort, je vois évidemment que je me suis trompé, en le plaçant dans mes deux ouvrages à *Roosebeke*, à trois lieues un quart de Courtrai. Je suis maintenant convaincu d'après les citations que rapporte M. *Van der Meersch*, que c'est à Roosbeke, ou plutôt entre Passchendaele et Roosbeke, à *West-Roosbeke* enfin, à deux lieues trois quarts d'Ypres, que se donna cette fameuse bataille.

Au tome 5me de mon ancien ouvrage, p. 226, j'ai écrit en effet, comme on le dit dans la même note, p. 199, qu'après la bataille de Nieuport, l'archiduc Albert retrouva heureusement un cheval dans les environs d'*Audenarde*. C'est, j'en conviens, une méprise assez forte; car il suffit d'avoir une idée des localités pour savoir qu'Audenarde n'est pas sur la route de Nieuport à Bruges. Mais j'avais sous les yeux la traduction française de Van Meteren, qui porte, fol. 482, col. 2, *Oudenarde*. Je pense qu'il est évident qu'il faut

lire *Oudenbourg*. J'avais depuis long-tems remarqué aussi cette faute, et je l'ai rectifiée dans mon nouvel ouvrage, en me contentant de dire qu'après la bataille, l'Archiduc arriva de nuit à Bruges, sans parler d'Oudenbourg, n'étant pas sûr de cette circonstance qui d'ailleurs est peu importante.

Je me fais un plaisir et un devoir de déclarer ici que le savant critique a rempli réellement mon intention en relevant ces erreurs, dont la dernière ne peut être regardée que comme une inadvertance, et je l'en remercie bien sincèrement.

Agréez, je vous prie, Messieurs, l'expression de ma considération la plus distinguée.

DEWEZ.

BULLETIN
DES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

Rapport fait à la Société royale d'Agriculture et de Botanique de Gand, dans la séance solennelle et publique du 29 *Juin* 1827, *par* J. B. Delbecq, *Secrétaire de la Société.*

Veneficia mea, Quirites, hæc sunt.
PLIN.

MESSIEURS,

LA tâche m'est imposée de faire, dans cette assemblée générale, le Rapport des principaux travaux de la Société (1), depuis la séance du 29 Juin de l'année

(1) Ce rapport est la traduction de celui fait en langue nationale par le secrétaire de la société.

passée, qui fut tenue dans notre ancienne Salle d'Exposition.

Permettez-moi, très-estimables Auditeurs, de fixer, en cette solennité, votre attention sur les utiles occupations de notre Société et de réclamer de vous cette indulgence à laquelle peut avoir droit mon inexpérience comme Orateur.

Il ne manque rien dans notre belle Flandre à la connaissance pratique de l'Agriculture ni au traitement de toutes sortes de végétaux. Le laboureur, par son art et son travail, sait rendre fertile le terrain qu'il cultive; il connaît et pratique ces judicieuses alternations de plantes qui font conserver aux champs leur fertilité; et, quoiqu'assailli, depuis quelques années, par de fréquens dérèglemens de saisons, jamais ce contretems ne lui fit perdre courage, et rarement son industrie manque de ressources pour en réparer ou en compenser les effets; néanmoins les dérèglemens atmosphériques qui ont signalé le cours de l'année 1826 furent bien funestes à l'agriculture, et les suites s'en font encore sentir.

Avant d'aborder l'exposé des différens travaux qui occupent notre Société, qu'il me soit permis de donner un aperçu de la moisson de cette année.

Les pommes-de-terre n'ont pas bien réussi; la récolte en a été défavorable, autant pour la qualité que pour la quantité de son produit.

La moisson du froment blanc, à petits grains, a été moins satisfaisante que celle du seigle; celle de l'orge n'a pas été aussi abondante que l'année passée, et celle de l'avoine a été très-défavorable.

La récolte des féverolles ou fèves de cheval, celle des pois des champs et des fèves blanches dites romaines a été mauvaise.

Les graines fines, y compris celles des herbages, n'ont pas réussi. Si, en général, les productions des champs ont laissé beaucoup à désirer, le produit des arbres fruitiers a été à-peu-près nul dans toute notre province.

La Société a reçu de plusieurs de ses membres des observations sur des irrégularités de l'atmosphère et du tems, qui font ressortir quelques circonstances particulières à notre climat, dont l'influence sur l'agriculture était peu ou n'était point connue. Le *Messager* publié pour les Sociétés royales d'agriculture de botanique et des beaux-arts, pourra donner à cet égard, lorsque le sujet aura été mûri et rendu plus complet par des études et des observations qu'on désire encore, des détails dans lesquels il n'est pas permis d'entrer aujourd'hui.

Nous avons bien souvent exprimé dans nos rapports des souhaits pour que, dans notre Université, l'enseignement de la science agricole et de la botanique appliquée, soit ajouté à celui des autres connaissances humaines; non pour faire valoir des théories étrangères, non pour échanger les pratiques de notre excellente agriculture contre d'autres manières de cultiver, mais afin que le laboureur trouve des protecteurs équitables et qui sachent évaluer l'importance de l'agriculture et des travaux pénibles de ceux qui l'exercent.

Ces propositions, la Société ose l'espérer, ne resteront pas toujours sans accueil; elles sont sur-tout recommandées au zèle des hommes honorables à qui Sa Majesté a confié la surveillance tutélaire de notre Université.

Depuis l'année 1818, la Société offre, entr'autres prix d'encouragement, des médailles d'argent pour l'amélioration de la culture des arbres fruitiers et celle du choix des espèces.

Le vœu de ce programme n'a pas été rempli : l'inconstance du tems et l'intempérie des saisons ont été la cause que ni les six espèces de pommes ni les douze espèces de poires de premier choix parmi les espèces pour dessert, n'ont été envoyées au concours, et la médaille n'a pas été décernée.

La Société n'a pu également décerner la médaille d'honneur pour l'introduction et la culture dans notre province, de nouvelles herbes potagères et de bons fruits des pays plus chauds; et, en Février dernier, la médaille pour la plante à forcer, l'*Asclepias tuberosa*, n'a pas, non plus, été méritée.

Mais l'Exposition des Fleurs qui eut lieu l'hiver, a en quelque sorte effacé tous ces résultats défavorables.

Un assemblage de plantes admirablement cultivées a enrichi le Salon de Fleurs : aucun ami de Flore n'a pu le quitter qu'en applaudissant aux efforts de la Société et en emportant le désir de contribuer à propager la culture et l'introduction de belles plantes.

La médaille d'honneur pour l'envoi à l'Exposition d'hiver de la plus belle collection de plantes en fleurs, a été adjugée à *Pierre Verleeuwen*, fils, cultivateur à Gand; et l'on a fait une mention très-honorable des plantes de M. *Aug. vande Woestyne*, envoyées de sa campagne à Wondelghem.

Il a été fait aussi une mention honorable des belles collections de plantes choisies qui y ont été envoyées par M. *N. de Cock*, par M. *Joseph de Cock* et par MM. les cultivateurs *Corneille Lanckman* et *Alexandre Verschaffelt*, fils, à Gand.

Le *Mimosa decurrens*, envoyé à l'exposition par M. le baron *Du Bois-De Vroeylande*, de sa campagne à Maria-Leerne, a été décoré de la médaille d'honneur pour la belle culture.

L'*Amaryllis rutilans* de M. *N. de Cock*, obtint le premier accessit, et le second fut voté au *Strelitzia reginæ nana*, de M. *Joseph de Cock*.

Quelles que soient les difficultés attachées à la culture des plantes et à l'épanouissement de leurs fleurs au tems prescrit, qui, souvent, est plus ou moins éloigné de celui de leur floraison naturelle, ces difficultés ne rebutent pas nos amateurs: tous s'empressent avec le plus grand zèle d'enrichir notre Salon de productions nouvellement importées en Europe; la Société croit avoir atteint son but à cet égard.

Les pièces envoyées à la Société dans l'intérêt de ses travaux d'étude sont très-nombreuses.

M. *Kickx*, père, membre de l'académie des sciences à Bruxelles, nous a envoyé la description d'une espèce de *Verbascum*, qu'il nomme le *Bracteatum*, découvert à Heyndonk, près du confluent de la Senne et de la Dyle, dans le Brabant méridional.

Une réfutation sur des dénominations botaniques de M. le docteur *Lejeune*, à Verviers, nous est parvenue de la part de M. Dumortier-Rutteau, de Tournay.

M. *Kickx*, fils, a donné la description de l'*Arakatscha*, fruit plus nourrissant que la pomme-de-terre.

M. le docteur *Sommé*, directeur du jardin botanique à Anvers, nous a envoyé la traduction en français du discours du docteur Samuel L. Mitchill, prononcé à l'ouverture de la séance annuelle de la société d'horticulture à New-York.

M. le docteur *Vander Woestyne* a donné quelques observations remarquables sur la sympathie et l'antipathie particulières de quelques plantes, et a indiqué les difficultés qui en résultent dans leur culture.

M. *P. de Grave*, ancien secrétaire de la Commission

d'Agriculture, a fait des lectures d'une série d'études qu'il a faites de concert avec notre confrère M. le vétérinaire *Milliau*, sur des maladies qui, offrant des apparences de contagion, ont détruit, en totalité ou en grande partie les troupeaux de bêtes à cornes dans deux fermes; études dont le but était d'établir, par la description de l'état des organes internes des animaux atteints ou morts de la maladie, la similitude, si ce n'est l'identité de celle-ci avec l'épizootie qui, deux fois dans l'intervalle de 1770 à 1800, exerça de si grands ravages dans les deux Flandres; d'où il résulterait qu'on peut raisonnablement espérer que dorénavant la médecine vétérinaire maîtriserait ces épizooties si elles menaçaient de faire de nouvelles invasions.

M. le notaire *Verminck*, à Ypres, a envoyé un mémoire intéressant sur la culture de plusieurs de ses arbres exotiques et sur l'introduction utile de plusieurs espèces d'arbres forestiers.

M. *P. de Cock* a fait un rapport sur l'état des productions dont les champs sont couverts maintenant; en y ajoutant de judicieuses et intéressantes remarques sur l'influence qu'exerce le commerce agricole pour faire varier les quotités respectives de chaque production, ou, ce qui est la même chose, pour faire varier les modes et les rotations des assolemens.

C'est un devoir qui m'est spécialement imposé par la Société de voter ici publiquement des remercimens en son nom, à ces membres zèlés et à tous nos confrères, qui, par leurs communications verbales et écrites, par la part active qu'ils ont prise à ses délibérations, ou par toute autre coopération, ont secondé les succès de ses travaux et de ses études.

Il m'est encore, et même plus spécialement, recom-

mandé, d'exprimer la profonde reconnaissance de la Société envers ses protecteurs, ses membres étrangers ou absens et les autres amis des sciences botanique et agricole, qui par leur correspondance, l'envoi d'ouvrages, de notices ou mémoires, d'objets d'histoire naturelle, ou de toute autre manière, ont bien voulu enrichir nos collections, animer et éclairer nos efforts ou nous honorer de témoignages d'estime, de souvenir et d'attachement; dans cette cathégorie je dois citer nommément:

Son Exc. le Ministre de l'Intérieur, pour l'envoi de la suite de la *Flora Batava* de M. Kops, notre respectable confrère;

L'académie royale des sciences de Bruxelles, pour l'envoi de ses mémoires, et le rédacteur du journal d'agriculture de la même ville, qui nous envoye la continuation de cet ouvrage périodique;

M. le conseiller-d'état *Stratenus*, pour l'envoi de l'ouvrage de M. Nagell, secrétaire de la commission d'agriculture de la Gueldre; le professeur *Van Hall*, pour son discours inaugural à l'université de Groeningen; le professeur *Nees-von-Esenbeck*, à Bonn, pour le présent de chaque partie de son excellent ouvrage sur la beauté et la rareté de plusieurs plantes; M. l'artiste vétérinaire-amateur *Hurtrel*, à Montreuil en France, pour son ouvrage intéressant sur l'art qu'il cultive; M. le professeur *Numan*, directeur de l'école vétérinaire à Utrecht, pour son excellent traité par lequel il rend usuelles et populaires les connaissances et pratiques de l'art vétérinaire, dans l'intérêt de l'agriculture;

M. *Cornelissen*, secrétaire-inspecteur de l'université de Gand, pour son zèle et sa coopération à enrichir la bibliothèque;

M. *Christophorus Hughes* qui a envoyé une partie

de l'*American Farmer* (le Fermier Américain), publié à Baltimore, chez M. Skinner, et une partie du mémoire publié par la société d'agriculture de Pensylvanie;

M. le professeur *C. G. Nees-von-Esenbeck* qui lui a encore fait parvenir un ouvrage sur des aperçus d'histoire naturelle, publié à Bonn;

M. le baron *Silvestre*, secrétaire-général de la société d'agriculture à Paris, qui nous a envoyé un mémoire publié depuis peu par cette société royale;

M. *Huzard* pour l'envoi d'un traité sur la pousse et l'engourdissement des chevaux;

M. *Thiebaut*, qui nous a envoyé de même les *Annales Linnéennes*, publiées par la société de ce nom à Paris;

La société d'économie d'Harlem, qui ne nous oublie jamais et nous donne communication de tous ses écrits;

M. *Th. Beale*, notre confrère, à Macao, en Chine, pour les riches et belles plantes dont il a fait présent à la société, et pour le bel *Ornithorynchus* (bec d'oiseau), placé dans le cabinet de l'Université et dont M. le professeur *Van Breda* a bien voulu donner la description;

M. *Séraphin van Caneghem*, pour un envoi pareil de plantes de Canton et du sceau de la société, éxécuté en nacre de perle dans cette province de la Chine;

M. *Verminck*, d'Ypres, pour son envoi d'échantillons de bois exotiques cultivés par lui; M. le professeur *Van Mons*, à Louvain, et M. *Braconnier*, bourguemaître à Lessine, pour leurs envois de belles pommes et poires à notre Exposition d'hiver;

M. le chevalier *Rottiers*, pour l'envoi qu'il nous a fait dans le cours de ses voyages dans l'Archipel grec, et le zélé cultivateur *Ch. de Potter*, à Rumbeke, pour le beau et riche froment et orge cultivés chez lui.

Notre gratitude nous offre encore bien des noms à

citer, mais la brièveté du tems qui m'est accordé m'oblige de voter cumulativement des remercimens à tous ceux qui d'une manière quelconque ont bien voulu aider la Société à atteindre son but et concourir à son illustration.

Je dois maintenant vous rendre compte du résultat de nos divers programmes :

Les abattis de chênes hors de proportion avec les remplacemens, faisaient généralement prévoir dans un avenir peu éloigné, de grands déficits, tant en matière à tan pour nos tanneries et le commerce, qu'en bois de chêne si éminemment utile dans les divers genres de constructions; le Larix, déjà cultivé dans nos provinces, fut, par une succession d'essais et d'expériences, reconnu propre à combler l'un et l'autre déficits, tout en offrant l'avantage d'utiliser les terrains d'une très-médiocre qualité.

La Société s'appliqua à en faire propager la culture et, ses vues ayant été approuvées et encouragées par le gouvernement, elle proposa, pour l'année 1827, une médaille d'or et 20 ducats, en faveur du propriétaire qui aurait cultivé avec le plus de succès et sur un terrain de quelqu'étendue, un semis de Larix exécuté en 1824, et, pour l'année 1832, une médaille et une rémunération semblables, en faveur du propriétaire dont les semis en Larix auraient excellé en étendue et en bons résultats, parmi tous ceux qui auraient été exécutés depuis la date du programme, dans les provinces méridionales du royaume.

Deux propriétaires-cultivateurs se sont annoncés par écrit, et l'un d'eux, M. l'avocat Goossens, s'est conformé exactement aux conditions du programme; mais la Société, jugeant que son but n'était pas atteint et

que les succès obtenus par ce concurrent étaient encore trop douteux, a dû se borner à faire publiquement le plus grand éloge des soins et du zèle avec lesquels il a dirigé le semis et la culture du Larix sur ses propriétés à Wingene, tout en lui votant des remercimens pour les utiles renseignemens qui ont été fournis par sa correspondance.

Ces renseignemens et d'autres que la Société a recueillis de diverses parts, lui font éprouver de la satisfaction d'avoir fixé son attention sur ce sujet; elle a un espoir très-fondé que, moyennant quelques développemens de son programme, ce concours produira de beaux et heureux résultats.

Deux des concours institués par la Société et qui ont, l'un et l'autre, pour but d'obtenir des améliorations dans les races des animaux qu'élève l'agriculture, produisent des résultats qui récompensent bien agréablement ses soins et sa sollicitude; le zèle et l'émulation pour obtenir ces améliorations s'accroissent et s'étendent chaque année, parmi les cultivateurs de la province avec une rapidité qui étonne; les croisemens de races ou variétés indigènes se comprennent et s'exécutent d'après les combinaisons les mieux raisonnées; et, lorsqu'il s'agit de corriger des défauts des races indigènes ou de leur donner des bonnes qualités qui leur manquent, on se fait déjà une gloire de n'épargner ni soins ni dépenses pour se procurer, même au loin, les individus les plus propres à en obtenir ces améliorations.

A la foire de Gand, dite du 9 Mai, où une commission de la Société décerne deux montres d'or, l'une au propriétaire de la plus belle et meilleure jument de labour, de l'âge de 3 à 6 ans, l'autre au propriétaire de la meilleure vache à lait de 3 à 5 ans, les résultats dont nous

venons de parler ont été évidens et rendus plus saillans encore par les observations des nombreux connaisseurs qui étaient présens au jugement de ce concours; le cultivateur *Jacques Bernard Cattoir,* de Bassevelde, y obtint la montre d'or comme possesseur de la meilleure jument; et la veuve *De Poorter,* à Everghem, la montre d'or pour la meilleure vache à lait.

A l'autre de ces deux concours, c'est-à-dire, à la distribution des prix que la Société fait annuellement adjuger dans les deux boucheries de la ville, le jeudi avant Pâques, il a été reconnu par la commission déléguée par elle, que ses intentions, celles de faire s'étendre partout les connaissances nécessaires pour choisir, élever et engraisser les animaux pour en obtenir la viande la plus belle et de la meilleure qualité, étaient bien près d'être complettement remplies.

La montre d'or a été décernée à *Guillaume van Geert,* agriculteur-jardinier à Gand, faubourg du Sas de Gand, pour avoir élevé et engraissé la genisse dont la chair avait été couronnée, comme étant la plus belle et la meilleure de toutes celles de l'exposition; la tabatière d'argent doré, à *Pierre Heye,* à Exaerde, pour avoir élevé et engraissé le veau dont la chair avait obtenu la couronne, et la houlette d'argent à *Jean Cornelis,* à Wondelghem, pour l'agneau couronné.

MM. les Membres de la commission chargés de rechercher, dans toute la Flandre Orientale, et de couronner le jardinier qui a le mieux entretenu dans l'intérêt de son maître les plantes d'agrément, de serre et de pleine terre, les arbres fruitiers et le jardin potager confiés à ses soins, ont dans leur rapport, donné des renseignemens étendus sur l'état où se trouvent maintenant toutes ces cultures dans la province: elle a adjugé

la médaille de ce concours à l'excellent jardinier de la campagne de M. le comte Dellafaille, à Everghem, *J. Huysse*, qui a obtenu cette distinction pour la 2me fois.

Ainsi que les autres années, la Société avait nommé une commission pour visiter les pépinières d'arbres à fruit des membres de la Société, qui s'occupent de cette culture; mais elle a jugé qu'elle ne pouvait pas accorder la médaille d'honneur destinée à cette culture qui, cette fois, n'offrait ni augmentations ni améliorations.

A défaut de rapport sur la mise en culture de terres encore incultes ou l'amélioration par la culture de terrains de mauvaise qualité aux environs de cette ville, la médaille qu'on y avait destinée, n'est pas remise.

Mon rapport touche à sa fin. Un lugubre devoir me conduit maintenant au triste cypres, pour vous y rappeler le souvenir de nos défunts confrères, et rendre un hommage pieux à leur mémoire. Depuis la séance générale de l'année dernière, la Société a perdu: en 1826, MM. Ch. van Aken et Vander Linden, de Gand, et le premier président des Etats-Unis d'Amérique, M. Th. Jefferson; et, en 1827, lord Moira, marquis Hastings, gouverneur-général à Malthe, le très-respectable chevalier conseiller-d'état De Coninck, et notre zélé, notre assidu confrère et ami M. Ph. Fermondt.

La Société s'acquitte d'un devoir envers la mémoire de ces confrères, en rendant ici publiquement hommage à leur zèle, à leur savoir et à leurs vertus.

Notre institution, qui est en relation avec les sociétés les plus rénommées de l'Europe, et avec plusieurs de celles qui fleurissent dans les autres parties du monde, continue ainsi, comme j'espère l'avoir prouvé par ce rapport, à se maintenir honorablement au rang qui lui est assigné parmi elles.

Prions Son Exc. M. Van Doorn, gouverneur de la

province, et M. le conseiller-d'état Van Crombrugge, bourguemaître, nos honorables confrères, ainsi que MM. les présidens Van Hulthem et Van Toers, de déposer l'expression respectueuse de notre gratitude et de nos vœux au pied du trône et de recommander notre institution à l'auguste bienveillance de notre Roi bien-aimé, protecteur de tout ce qui est bon et utile.

VARIÉTÉS.

L'Académie royale de dessin, peinture et architecture de Gand, avait décerné, dans une de ses séances, un médaillon d'or à M. L. Roelandt, membre de l'institut des Pays-Bas, comme un souvenir de satisfaction pour les talens qu'il a déployés dans la construction du palais de l'université ; et habile architecte, comme on sait, fut successivement élève de l'académie, y remporta les grands prix, continua ses études à Paris, sous MM. Percier et Fontaine, et remplit aujourd'hui avec distinction, les fonctions de professeur dans cette même classe d'architecture, où il puisa les premiers principes de l'art qui le reconnait aujourd'hui pour l'un de ses maîtres.

Le médaillon porte d'un côté les emblêmes de l'architecture, etc.

La *légende :* ARCHITECTO LUD. ROELANDT, SUO QUONDAM ALUMNO, NUNC SCHOLARUM PROFESSORI.

L'exergue :

BONAR. ARTIUM
ACADEMIA REG. GAND.
M DCCC XXVII.

Sur le *revers* on lit :

QUOD
SUMPTU URBIS GANDAE
SCIENTIAR. ET LITERAR. CULTURAE
PALATIUM AEDIFICANDO
INTER ARCHITECTOS PRINCIPES
ADNUMERARI
MERUIT
D. D.

Université de Londres.

Plusieurs anglais, non moins recommandables par la libéralité de leurs principes et de leurs vues, que par le noble usage qu'ils font de leur fortune, se sont réunis à Londres pour y fonder une Université, destinée à répandre toutes les branches des connaissances humaines, et à en marquer, sur la plus large échelle, les progrès.

Une médaille du plus grand module a été frappée pour consacrer la mémoire de cette institution ; elle représente d'un côté le palais de l'université, tel qu'on est occupé à le construire sur le plan de l'architecte W. Wilkins (1).

La *légende* porte en anglais : *Dessin adopté par le Conseil pour l'Université de Londres*, 1826.

Sur le *revers* on lit les noms des vingt-quatre membres qui forment le conseil et à qui l'on doit l'idée primitive de cette institution.

A l'entour on a gravé les noms des sciences : *Langues, Mathématiques, Physique, Sciences Intellectuelles, Sciences Morales, Histoire, Economie Politique, Sciences médicales.*

M. S. L. Goldsmid, membre de la société instituée à Londres, dans la vue de répandre les connaissances utiles, fait partie du conseil de l'université de Londres, et il s'est souvenu du plaisir qu'il a éprouvé à visiter les collections de l'Université de Gand et sur-tout le cabinet d'archéologie, en envoyant un bel exemplaire de la médaille de Londres, pour être déposé dans ce cabinet.

(1) On a une idée de ce vaste bâtiment si l'on veut se représenter le Palais des Etats-Généraux à Bruxelles, avec ses deux ailes, mais beaucoup plus grand et avec un péristyle, où on monte par plusieurs degrés et qui est couronné d'un dôme. Deux dômes de moindre dimension, surmontent chacune des ailes à l'extrémité où elles s'emboîtent dans le bâtiment central.

MÉMOIRES DE JEAN DE DADIZEELE (1).

E instinto di natura,
L'amor del patrio nido.
PETR.

» *L'Amour du nid paternel est un instinct de la nature*" C'est cet amour qui m'entraîne par un ascendant irrésistible, à des études historiques, dans lesquelles j'ai trouvé un charme particulier, et qui souvent adoucissent les amertumes dont il plaît à la Providence de semer les rapides instans de notre passage sur la terre. Je jouis du bonheur d'y puiser ces connaissances vraies qui fortifient et agrandissent l'âme, nous apprennent à juger sainement les hommes et nous donnent cette expérience de la vie qui est un des privilèges de notre époque. Je n'ai d'autre désir, en communiquant à mes concitoyens les fruits de mes loisirs, que de réhabiliter la mémoire de quelques-uns de nos ancêtres, de mieux faire connaître certains points de nos annales, et de fournir ainsi quelques matériaux à la véritable histoire nationale, attendue avec impatience par la Patrie.

Tous les amis des études historiques ont accueilli avec reconnaissance la grande pensée du Gouvernement, qui ordonne l'impression de nos anciennes chroniques ; c'est là en effet qu'existe notre histoire ; c'est là qu'on la trouve, plus attrayante, plus vraie, et par conséquent plus instructive, que dans toutes ces compilations modernes, dont les auteurs adoptèrent sans critique

(1) Je dois la communication de ce manuscrit à l'obligeance de M. *G. V.*

des faits radicalement faux, ou du moins entâchés d'inexactitude, se contentant seulement de surpasser leurs devanciers par un style plus pur et plus harmonieux. Combien d'erreurs propagées par des écrivains de mérite, n'ont pas ainsi obtenu créance à force d'être répétées, par cela seul que les premiers d'entr'eux ont dédaigné ou négligé d'étudier les causes et la nature véritable des événemens historiques, dans les écrits contemporains et qu'ils n'ont pas remué cette *poussière des tems passés*, sous laquelle, dit un auteur aussi spirituel que profond (1), *on sent qu'il y a quelque chose de vivant!* L'expérience journalière nous prouve que le public est désormais disposé à accueillir favorablement l'écrivain qui, doué d'une âme ardente et capable de s'affranchir des systêmes compassés, au gré desquels les historiens modernes ont façonné les événemens du moyen âge, puiserait les matériaux d'une histoire vraiment nationale et digne de devenir populaire, dans ces textes originaux, dans ces compilations volumineuses, fruits des veilles de quelques laborieux solitaires; dans ces chartres, monumens éternels de cette liberté que nos pères ont acquise au prix de tant de sacrifices et de sang, et qu'ils nous ont léguée pleine et entière; dans ces mémoires naïfs et ces chroniques qui nous conservent si fidèlement les tableaux des mœurs anciennes,

(1) *Augustin Thierry: lettres sur l'histoire de France, pour servir d'introduction à l'étude de cette histoire. Gand*, 1827. Cet excellent livre, l'un des plus remarquables qui aient paru depuis long-tems sur l'étude de l'histoire, prouve, par de nombreux exemples de critique, combien il est urgent de remonter à nos chroniques pour faire disparaître, des ouvrages modernes, une foule de graves erreurs. Les observations de ce spirituel écrivain, peuvent s'appliquer en tout point à notre histoire des Pays-Bas, et j'y renvoie le lecteur, ami des vraies études historiques.

et où l'écrivain, se bornant au rôle de simple narrateur, raconte, sans les interpréter, sans les dénaturer, les événemens dont il a été le témoin oculaire.

Ces courtes réflexions, qu'il m'eut été bien facile de développer, m'ont été suggérées par la lecture des *Mémoires* inédits, en flamand, *de Messire Jean de Dadizeele*, grand-bailli de Gand, chevalier, conseiller et chambellan de l'archiduc Maximilien, époux de Marie de Bourgogne.

Ce manuscrit, qui contient jour par jour toutes les actions de ce seigneur, nous le représente sans aucun commentaire, comme un courageux guerrier qui servit fidèlement de son bras, Charles-le-téméraire, Marie de Bourgogne et Maximilien, et qui nommé enfin, pour prix de ses services, à la place de grand-bailli de Gand, sut comprimer les excès d'une liberté dont un peuple fier et jouissant abondamment de toutes les douceurs de la vie, usait quelquefois avec peu de mesure.

Qu'on juge de mon étonnement, je dirai plus, de mon indignation, lorsqu'ouvrant un auteur généralement cité, *Pontus Heuterus* (1), j'y lus que le seigneur de Dadizeele, était un *homme turbulent, séditieux, ennemi de Maximilien, un des plus ardents à limiter le pouvoir du Prince*, et enfin le *chef de la dernière*

(1) .... Dimisso milite, Maximilianus Antwerpiam venit, ubi ab ignotis aliquot sicariis circa vesperam occiditur Dudzellæ (Dadizellæ) dominus, summus Gandavensium Ballivus, vir turbulentus, seditiosus, Maximiliano hostis, ac postremæ Gandavensis seditionis caput, circumscribendique Principis auctor acerrimus, eâque de causâ plebi gratus; quæ, ejus morte intellectâ, alium seditionis ducem animis circumspicit, causamque quæreus mox urbe ac Flandria exulare jubet Gasbecæ dominum, multosque alios clarosque nobiles viros. *Pontus Heuterus, rerum austr.* L. 1. pag. 63. a°. 1481.

révolution de Gand! En voyant la vie politique d'un homme estimable, présentée sous un jour aussi odieux, aussi contraire à toute espèce de vérité, et honteux d'avoir été dupe depuis si long-tems et avec tant d'autres, de la partialité, de la légéreté ou de l'ignorance avec lesquelles un auteur à-peu-près contemporain a traité un fait d'une si grande notoriété, je me suis confirmé de plus en plus dans l'idée qu'on ne devait adopter qu'avec défiance les jugemens d'un grand nombre d'auteurs que nous regardons comme nos maîtres; que, pour parvenir à une connaissance exacte et impartiale de notre histoire, il faut, comme l'essor en est donné depuis quelque tems, surmonter les fatigues d'une longue étude et avoir le courage de quitter les livres modernes pour lire, étudier et comparer les contemporains.

Les extraits suivans, fournis par le manuscrit même, sont, d'un bout à l'autre une réfutation de l'insertion d'*Heuterus.*

Jean, sire de DADIZEELE, naquit en 1431, dans le château de ce nom, situé à deux lieues de Courtrai, entre cette ville et Ypres. Il reçut son éducation à Lille et à Arras, chez des maîtres particuliers. A l'âge de 18 ans, il alla en qualité d'écuyer faire l'apprentissage du métier des armes, sous Simon de Lalaing (1), seigneur de Montigny, chevalier de l'ordre de la toison-d'or (2).

---

(1) Ou *Lalain*, qu'on écrit des deux manières. V. *Pontus Heuterus*, p. 210. — Supplément de *Butkens*, t. 1. p. 342. — Nob. des Pays-Bas, t. 1. p. 24. — Le chev. sans reproche Jacques de Lalain, par d'*Ennetieres;* Tournai, 1633. in-8°.

(2) Jusqu'à présent, presque tous nos auteurs diffèrent d'opinion sur l'institution de l'ordre célèbre de la toison-d'or; la plupart s'accordent cependant à nous dire que le Duc de Bourgogne érigea cet ordre pour donner à l'Europe une idée de la richesse de la

Trois ans après, lors de cette guerre cruelle et meurtrière qui éclata entre les Gantois et le duc Philippe-le-Bon, à cause de l'impôt de dix-huit sous parisis que ce Prince voulut mettre sur chaque sac de sel, il se trouva, le 14 Avril 1452, renfermé avec son chef dans la ville d'Audenarde par une armée gantoise. Cette armée était de 30,000 hommes, selon Olivier de la Marche, et, après une héroique défense de la part des assiégés, elle fut obligée de lever le siège et battue par ce fameux *chevalier sans peur et sans doute, Jacques de la Laing,* dont les exploits nous ont été transmis par un écrivain compatriote (1). Les assiégeans avaient perdu plus de

---

Flandre. Est-ce ceux-ci qu'il faut croire? ou est-ce *Tavin* et *la Colombière,* qui donnent à cet ordre une origine encore moins noble que celle des ordres de la Jarretière et du Bain. Des traditions orales qui ne sont pas encore éteintes, mais dont la source est jusqu'ici ignorée, donnent encore une autre version sur cette origine; elles rapportent : que des marchands et des tisserands de Bruges s'étaient concertés pour convertir une certaine quantité de toisons de laine, en une étoffe qui était très-recherchée dans le Levant, et la firent fabriquer à un degré de finesse extraordinaire; que cette étoffe fut échangée dans le Levant contre d'autres marchandises, qui, vendues à Bruges, avaient rapporté un prix qui équivalait en poids d'or, au poids des toisons de laine mises en œuvre; qu'à cette occasion, le commerce de Bruges donna une fête splendide à laquelle le Duc s'empressa d'assister, et que ce fut à cette fête que lui naquit l'idée d'instituer l'ordre de la toison d'or. Quelle opinion peut résulter de tout cela, si ce n'est celle que cette partie de notre histoire, qui pourtant est fort intéressante, est, comme tant d'autres, restée jusqu'ici telle qu'elle est sortie de l'imagination des premiers qui en ont entretenu le public, et qui ignoraient peut-être, comme il est très-permis de le supposer, qu'avant le fait qu'ils racontent, que dans l'antiquité, il avait déjà été question de *la toison d'or.*

(1) *George Chastelain* (Castellanus), né à Gand en 1404 et mort en 1474. La première édition de son *Histoire du bon chevalier messire Jacques de Lalain,* parut en 1634. L'infatigable

quatre mille hommes (1).

Jean de Dadizeele accompagna ensuite Simon de Lalain à l'attaque du château de Schendelbeke, grand village situé près de Grammont. Les Gantois qui s'y étaient réfugiés, furent obligés de se rendre à discrétion, après s'être défendus opiniâtrement. Le Duc, avec une cruauté assez commune dans cette guerre, les fit tous pendre aux arbres des environs. L'aumônier seul obtint la vie. Jean de Dadizeele était aussi au siège du château de Poucke, lorsque Jacques de Lalaing, élevant la tête au-dessus du mantelet d'une pièce d'artillerie, afin de mieux reconnaître la place, eut le front

---

M. *Buchon*, à Paris, éditeur des *chroniques françaises*, vient de donner une nouvelle édition de ce livre extrêmement intéressant pour les Belges et qui mérite d'être placé à côté de Froissart et de Monstrelet. Quoique Chastelain ait écrit dans un tems où la langue française était encore barbare, sa prose rappelle quelquefois la naïve simplicité de Montaigne et d'Amiot. On vient de lui attribuer, mais à tort, *Le nouveau chevalier délibéré, contenant la mort du duc Charles de Bourgogne, qui trépassa devant Nancy en Lorraine.* Charles-Quint traduisit en espagnol le *chevalier délibéré* et le donna à mettre en vers à don Fernand d'Acuna, ainsi que nous l'apprennent les lettres inédites de *G. Molinæus*, de Bruges. Cette traduction parut à Anvers en 1555. — V. *Les archives litt., par M. le baron De Reiffenberg*, v. 1. p. 39. et v. 2. p. 30.

(1) A la rentrée des Gantois dans leur ville, un boucher nommé *Corneille Sneyssone*, poursuivi par les cavaliers du Duc de Bourgogne, fit un trait de courage qui fut renouvelé à Waterloo par un de ces vieux grenadiers de la garde qui avaient fait trembler l'Europe. Sneyssone, couvert de sang et de blessures et ne pouvant plus se soutenir, se met à genoux, saisit son épée d'une main, de l'autre il s'enveloppe le corps avec le drapeau de sa corporation, comme d'un linceuil, et reçoit la mort dans cette attitude, en vendant chèrement sa vie.

M. *Dewez*, dans son *Histoire de la Belgique*, édit. de 1827, a parfaitement développé cette partie des annales de la Flandre.

emporté par un boulet de canon. C'était un des officiers les plus redoutables de l'armée de Bourgogne ; aussi sa perte fut-elle très-sensible au Duc, qui n'en devint que plus furieux contre les Gantois.

Il combattit à côté du Duc à la désastreuse bataille de Gavre, le 23 Juillet 1452. On sait que le résultat de cette journée fut l'entière soumission des Gantois. Pendant cette guerre, qui dura environ deux ans et demi, le territoire de Gand fut le théâtre de la plus affreuse dévastation : tous les châteaux des nobles et des riches, trois cents villages et huit cents fermes furent livrés au pillage et aux flammes. Les Gantois, sans compter ceux qui furent livrés au bourreau, et il ne se passa pas de jour qu'il n'y en eût quelques-uns, perdirent, d'après les rapports les plus modérés des contemporains, 29,400 de leurs concitoyens. Il n'y avait pas à Gand une seule famille qui n'eût à pleurer un père, un fils ou un frère.

Le sire de Dadizeele avait épousé, en 1455, une demoiselle de Bruges, nommé *Catherine Breydel;* dix ans après, il entra au service du Duc Charles de Bourgogne, sous les ordres du chevalier *Josse de Lalaing,* fils de Simon. Il était à la suite de ce Prince, lorsque celui-ci fit sa première entrée dans la malheureuse ville de Liège, dans laquelle, dit *Chastelain,* ou bien son continuateur Molinet :

Loys d'un coup d'espée
Digne évesque et Duc Graut
Eut la gorge coppée
Par un mauvais tyrant ;
Mais Liege en fut punie
Par glaive et par arsin (feu)
Et la barbe bonnie
Qui brassa ce brassin.

J'ay veu, continue le même poëte dans le couplet suivant :

J'ay veu la fière barbe
Qui tant se rebarba,
Doux comme Sainte-Barbe,
Quand on le débarba,
Sans couvre-chief qui *bue*
Atrecht fut débarbé
De sa barbe barbue,
Car il vint à jubé (1).

Tout le monde connaît la catastrophe du chancelier

(1) *Recollections de merveilleuses* (merveilles) *advennes en nostre tems, commencée par très-élégant orateur Messire George Chastelain et continuée par Maistre Jean Molinet.* — Cette chronique se trouve dans les *Faits, contenant plusieurs beaux traités, oraisons et chants royaux*. Paris, 1531. in-fol. M. Buchon vient de la réimprimer dans son édition de G. Chastelain, ainsi que M. de Barante, à la fin du règne de Marie de Bourgogne. — Louis de Bourbon, évêque de Liège, fut tué d'un coup de hache et son corps jeté dans la Meuse, en 1482, par Guillaume d'Aremberg, dit la longue barbe et plus connu sous le nom de Sanglier des Ardennes; qui *bue*, c'est-à-dire, *propre: buer*, nettoyer. Il faut lire *A Trecht* en deux mots. On sait que le mot *Trecht*, qui signifiait *passage*, fut souvent employé pour nommer Maestrecht. *Arch. phil.*, t. 3. p. 49. — C'est en effet dans cette ville que fut décapité, en 1482, ce fameux Guillaume de la Marck. Le premier des romanciers de notre époque, l'inimitable *Walter Scott*, a fait une incursion sur notre territoire, en nous donnant son *Quentin Durward*. Ce charmant ouvrage, dans lequel l'auteur d'Ivanhoé se montre si grand peintre de mœurs, nous retrace une épisode de notre histoire sous Charles-le-téméraire. Le *sanglier des Ardennes* y joue une très-grand rôle. On a reproché avec raison à *Walter Scott* d'avoir exagéré la férocité naturelle de ce guerrier; mais il ne l'a fait, je pense, que pour nous intéresser d'avantage au sort du vénérable évêque de Liège. Malgré quelques anachronismes, quelques réflexions qui prouvent que l'auteur ne connait guère le caractère flamand ni l'histoire de la ville de Liège, *Quentin Durward* est un des ouvrages qui seront lus avec un vif plaisir par tous les Belges.

Hugonet et du seigneur d'Imbercourt, malheureuses victimes de la trahison la plus odieuse qui ait flétri le règne et le caractère de Louis XI. Ce Prince perfide, ayant fait servir ces deux conseillers de Marie à ses projets d'ambition et d'agrandissement, sans qu'ils s'en doutassent peut-être, les livra lâchement à la vengeance des Gantois. Notre manuscrit remarque qu'avec eux fut arrêté le protonotaire, *Guillaume de Clugny*. Hugonet, Imbercourt, et un troisième que je n'ai jamais vu nommer que par le témoin oculaire dont j'analyse les mémoires, le chevalier *Jean van Melle*, furent décapités sur un échafaud dressé au milieu du marché du Vendredi (1). Envain la Princesse, pour obtenir leur grâce, était accourue à la *Maison-Haute* (2); ses prières furent inutiles: elle n'arriva que pour voir tomber la tête *de ses deux amis*, de ses *deux fidèles serviteurs*, comme elle les appelait. Je suis faché que l'académicien *Gaillard*, qui publia en 1757 une *Histoire de Marie de Bourgogne*, prétende prouver: d'un côté, que les conseillers de Marie étaient entièrement innocens, et de l'autre, que *les Gantois étaient des tigres inflexibles*. On croirait vraiment lire le dénouement d'un de nos drames modernes. L'allemand *Schiller* en traitant quelques épisodes de notre révolution contre l'Espagne, lui a aussi donné la forme large du roman historique. Toutefois, sans parler de la magie du style, *Schiller* se

(1) C'est sur cette place qu'ils furent décapités et non pas sur celle de l'hôtel-de-ville, comme le dit *Gaillard*, ni sur la place de Ste Pharaïlde, ainsi que d'autres auteurs l'ont écrit.

(2) *Het hooge huis*, au marché du vendredi. Elle porte aujourd'hui le n° 20. Les Gantois prêtaient sur ce marché, serment de fidélité aux Comtes de Flandre, le jour de leur inauguration, et y reçurent le serment de leur Souverain. *Diericx, mém. sur la ville de Gand*, v. 4. page 142.

plaisait à rendre hommage au caractère généreux, mais fier, des Flamands ; *Gaillard* au contraire semble avoir pris à tâche de les calomnier.

Malgré les intrigues d'un homme que la Flandre ne doit pas s'empresser de réclamer, d'*Olivier-le-Daim*, né à Thielt, barbier de Louis XI et qu'on surnommait *Olivier-le-Diable* ou *le méchant* (1) à cause de la fausseté qui le rendait cher à son maître, le mariage de la riche héritière de Bourgogne avec Maximilien d'Autriche avait été décidé. Le père de ce prince, l'empereur Frédéric, étala à cette occasion, aux yeux de toute l'Europe, la plus sordide avarice ; *c'était* bien, dit Commine, *le plus parfaitement chiche homme que prince ou particulier ait été de son tems.* Il ne voulut pas même fournir aux frais du voyage de son fils, qui fut obligé d'accepter l'argent que lui offrirent les officiers de la Princesse envoyés pour le complimenter à Cologne. Jean de Dadizeele alla, avec une garde d'honneur, le recevoir à une certaine distance de Gand, et assista le lendemain matin, 19 Août 1477, à son mariage avec Marie, qui fut célébré par les trois évêques de Metz, de Trèves et de Tournai, dans la petite chapelle de la cour des Princes (*ter-walle*) (2) où l'on a établi de nos jours une filature de coton. La Princesse, précédée de deux jeunes enfans portant des cierges, fut conduite à l'autel par le comte de Chimai et le seigneur de la Gruthuse ; et voilà, remarque *Olivier de la Marche*, toute la pompe qui fut faite pour le mariage du fils d'un empereur avec la plus grande héritière du monde ; cependant on doit observer que des fêtes brillantes se donnèrent quelques jours après à Bruges. Les Flamands

(1) Voyez son portrait dans *Quentin Durward.*

(2) Voyez aussi l'excellente *Chronycke van Vlaenderen.*

virent ce mariage avec indifférence. Le soir, il y eut à la cour des Princes, un souper d'étiquette, auquel assista le seigneur de Dadizeele avec quelques-uns des officiers de la Princesse.

De ce jour date l'époque mémorable de l'élévation de la Maison d'Autriche, qui, par de grandes alliances habilement menagées, sut mettre sur sa tête presque toutes les couronnes de l'Europe. Ce qui donna lieu à ce distique connu :

Bella gerant alii : tu, felix Austria, nube ;
Nam quæ Mars aliis, dat tibi regna Venus.

dont le sens principal a été rendu par les vers français suivants :

De myrte et d'olivier que l'hymen te couronne :
Triomphe heureuse Autriche ! au sein d'un doux loisir ;
Les sceptres à ta main vont eux-mêmes s'offrir ;
Mars les vend aux guerriers et Vénus te les donne.

Jean Sire de Dadizeele avait, pour prix de ses services, été nommé par Marie, le 29 Février 1476, Grand-Bailli de Gand (1), capitaine des troupes et de

(1) L'institution des Baillages de Flandre ne remonte pas au-delà du règne de Philippe d'Alsace.

Le grand-bailli était le premier ministre des Comtes de Flandre en matière de justice et de police. Il agissait au nom de son souverain contre tout individu prévenu de crime ou de délit ; il sémonçait les juges et faisait exécuter leurs sentences ; il veillait, en général, à ce que les prérogatives du Prince fussent maintenues, aussi-bien que les libertés de ses administrés. Il avait, dans chacune des ses quatre jurisdictions, un officier, nommé *sous-bailli*, qui l'aidait dans ses fonctions. Comme les grands-baillis abusaient souvent de leur autorité dans ces tems malheureux de féodalité et d'anarchie, où tout seigneur était obligé d'épouser les querelles sanglantes de ses proches et de ses amis, le comte Ferdinand et son épouse Jeanne, accordèrent en 1228, aux Gantois, un privilège par lequel cette charge importante ne pouvait plus désormais

la châtellenie de Gand, et, en outre, chef-doyen de la confrérie de St. George. En 1478, il éclata dans cette ville une sédition au sujet d'un nouvel impôt sur la bière. Comme cet épisode de l'histoire de la ville de Charles-Quint, ne nous a été conservé, autant que je sache, par aucun autre écrivain, je préviens le lecteur que je traduis littéralement mon manuscrit.

« Le 1r jeudi du carême, 25 Février 1478, la Collace (1) se réunit à Gand pour mettre, à décharche de la ville, un impôt de deux *myten* (2) sur chaque *stoop*

être conférée à un individu né dans leur commune ou qui aurait épousé une gantoise. Nous avons déjà vu précédemment que Jean de Dadizeele avait reçu le jour au château de son nom et qu'il s'était marié à une brugeoise. V. *Meyer. ann. ad an.* 1241, et *Diericx, mém. sur la ville de Gand,* t. 1. p. 50 et seqq.

(1) La *Collace* était le corps représentatif de la commune de Gand. Elle était composée des échevins qui avaient été en fonctions l'année précédente, auxquels on ajoutait 42 nobles ou bourgeois des plus notables, savoir : six de chacune des sept paroisses de la ville, au choix du grand-bailli et des échevins de l'année courante. Cette collace tumultueuse que Charles-Quint réforma, se réunissait dans un édifice nommé autrefois le Grenier de la Collace (*den Collacie-solder*), situé au marché du vendredi, en face de la rue *saey-stege*, et qui porte aujourd'hui le N° 1. On y gardait, sous plusieurs clés, les archives de la commune, telles que les priviléges, traités de paix, de confédération, etc. *Voyez la note dans les mémoires de Jean d'Hollander,* p. 85. La Haye, 1747.

(2) Moins du quart d'un liard de Flandre, qui valait 9 *myten*. Deux *myten* de Flandre en faisaient trois de Braband. V. *Brabands recht, dat is generale costumen van Braband, deel I. fol.* 240. *Antw.*, 1682. Cet impôt, qui, au premier abord, parait fort peu de chose, était énorme pour ce tems où il parait qu'on consommait beaucoup plus de bière que de nos jours. Les cinq huitièmes des accises, qui pour la ville de Bruxelles montaient à environ 250,000 florins, étaient payés par les droits sur cette boisson.

(environ deux litres) de bière. Le jour suivant, lorsque les trois membres de la ville apportèrent leur réponse, la plupart des corporations acquiescèrent; quelques-unes cependant firent entendre des murmures, et le magistrat fut d'avis d'ajourner cet impôt."

« Néanmoins, quelques esprits turbulens qui avaient médité et résolu de se défaire du magistrat, ne furent point encore satisfaits de cette concession. Un certain nombre de *tyc-wevers* (tisserands en coutil), se rendirent à la maison de leur métier (1) et y sonnèrent la cloche pour rassembler leurs compagnons. Le seigneur de Dadizeele, grand-bailli de Gand, le magistrat et les deux doyens se trouvaient alors assemblés dans la chambre échevinale; ils furent saisis en entendant cette cloche, et sur-tout en apprenant que les *smeders* (les maréchaux), les *coordewanniers* (les cordiers), les *legghewerkers* (les porte-faix?) et les autres corporations, se rassemblaient en armes dans les maisons de leurs métiers. Le magistrat et les deux doyens prièrent le grand-bailli, *Josse de Wichhuus*, échevin de la *Keure*, et *Jean Heyman*, échevin des *Parchons* (2), et maître *Mathys*

(1) Ils avaient leur maison et leur chapelle dans la rue de Marjorlaine; on y entrait par la porte marquée aujourd'hui N° 13. La chapelle a servi, pendant quelque tems, de salle de spectacle.

(2) Afin de faciliter l'intelligence de ce passage, il n'est pas inutile, je pense, de dire un mot touchant la constitution de la commune de Gand, pendant les XV^me^ et XVI^me^ siècles.

Le magistrat était renouvelé tous les ans la veille de l'Assomption, c'est-à-dire, le 14 Août. Le Prince ou ses députés, choisissaient quatre bourgeois de Gand; la commune en désignait un même nombre. Ces huit *électeurs* choisissaient vingt-six conseillers, qui étaient divisés en deux *bancs* ou colléges, dont chacun était de treize membres. Les premiers se nommaient *Echevins du premier banc*, dits de la *Keure;* les treize autres, *Schepenen van Gedeele*, ou échevins du deuxième banc, dits *Parchons*. Les

de Quicke, pensionnaire, de vouloir bien se rendre dans ces maisons ou chambres, afin d'empêcher à l'amiable, que les rassemblemens qui s'y formaient, ne se joignissent aux tisserands en coutil. Ils y consentirent et allèrent d'abord à la maison des maréchaux, où ils obtinrent peu de chose; de là, ils se rendirent chez les porte-faix, qui ne leur donnèrent que des réponses insolentes. A l'instant où ils les quittaient, ils apprirent que les

---

échevins de la *keure* connaissaient de toutes les causes criminelles et des affaires civiles, qui n'étaient pas rangées dans les attributions du second banc. L'Espinoy, *recherch. des antiq. de Flandre*, *L.* 2. *p.* 334, *in fine :* « Ledit magistrat a de tems immémorial esté de » telle authorité, que devant les eschevins d'iceluy ont comparu » des plus nobles seigneurs de ce Pays-Bas, et de divers autres » pays et royaumes, pour y passer les contrats de leurs mariages, » testaments, partages et autres divers achats de justice, mêsmes » y sont comparus en leurs personnes les Connestables de France, » les Comtes de Bar, d'Arensberghe, et autres barons et illustres » personnes, comme le tout appert par les registres de la dicte ville."

Les échevins du second banc ou *Gedeele*, connaissaient des matières de successions et de *partages*. Ces échevins, dit encore l'Espinoy: « avaient l'administration et cognaissance des maisons » mortuaires, des orphelins et d'appoincter les parties qui seraient » en querelles les unes avec les autres."

Le président de ces deux colléges portait le nom de *premier Echevin* de la ville Gand (*Voorschepen van Gent.)*.

Vers l'année 1540, par suite des troubles qui éclataient souvent à cause des nominations aux places vacantes, on divisa toute la commune en trois classes: les bourgeois, les métiers, et les tisserands, et on repartit toute l'autorité entre ces trois classes, qu'on nomma *les trois membres de la ville*; les bourgeois étaient représentés par le magistrat, les tisserands par leur doyen et les 50 à 52 autres métiers, qui avaient chacun leur doyen particulier, par un *sur-doyen* ou *grand doyen* (ouver-deken) qui ne votait ordinairement qu'après avoir recueilli les suffrages de tous les métiers. Le vote de chacun des trois membres était parfaitement égal, et il était bien rare qu'une résolution passât, lorsqu'un des votes resta en dissidence avec les deux autres.

tisserands en coutil sortaient, armés et *embastionnés*, de leur maison. A cette nouvelle, ils retournent vers la chambre échevinale, où ils croyaient trouver encore le magistrat; mais celui-ci en était déjà sorti, accompagné des habitans de la rue Hauteporte et d'autres bons bourgeois qui voulaient bien les aider à résister à l'entreprise des tisserands en coutil, auxquels venaient de se joindre les meûniers. Ils les rencontrèrent sur le *veebrug* (1); quelques tisserands en coutil furent tués, ainsi que plusieurs meûniers; d'autres furent blessés, et le reste prit la fuite (2). Entretems le bailli arriva avec la députation sur la place de sainte Pharaïlde (*St. Verlen-plaats*), où il trouva le magistrat et sa troupe. Ils se rendirent de là ensemble au marché du vendredi; un petit nombre de citoyens, amis de l'ordre, vint les y réjoindre. Le grand-bailli, remarquant le peu de monde

(1) Aujourd'hui le pont aux herbes (*de gers-brugge*). Il était autrefois nommé *veebrugge*.

(2) Ces deux métiers, ainsi que les *parmentiers* et les *mareschaulx*, se distinguaient parmi les autres, par leur esprit séditieux; pendant les troubles qui eurent lieu à Gand, en 1540, au sujet des subsides demandés par Charles-Quint. Ils avaient pris pour cris de ralliement *cres*, *cres*, et ensuite *crescat*, *crescat*, d'où leur est venu très-probablement le nom de *Crescers* ou *Cresers*. On sait que seulement cinquante d'entr'eux, et non le magistrat de Gand, furent condamnés à venir *la corde au cou*, demander pardon à l'Empereur. Je remarque que trois de nos auteurs contemporains, qui d'ailleurs ont écrit notre histoire avec soin, se sont trompés au sujet des *crescers*. M. De Smet, *Hist. de la Belgique*, 2de édit., les appelle *la lie du peuple;* M. Dewez, *Hist. de la Belgique*, édition de 1827, t. 5., les nomme *crocheteurs*. M. le baron De Reiffenberg, dans son *Résumé de l'histoire des Pays-Bas*, paraît les avoir mieux connus, en nous disant, quoique sans les désigner, qu'ils étaient *les plus séditieux*. On peut consulter les *Mémoires de d'Hollander*, nº 473 et 480, ainsi que l'Espinoy, p. 860.

qu'il avait pour occuper un marché aussi vaste, désirait parcourir la ville, afin de combattre et de disperser les séditieux, mais il fut obligé de renoncer à ce projet, par le peu d'empressement que l'on mettait à lui donner assistance; il avait fait traîner quelqu'artillerie sur le marché et sonner la trompette pour appeler tous les bons bourgeois à prêter main-forte au magistrat, et il ne s'en présenta que fort peu."

« Le seigneur de Dadizeele sentit la position critique dans laquelle il se trouvait; ayant connaissance des rassemblemens nombreux formés par les corporations, et jugeant qu'avec le peu de monde qu'il avait sous ses ordres, il ne pouvait espérer de rester maître d'une place d'une aussi vaste étendue, il résolut de prendre l'initiative. Vers minuit, il se rendit à la place de S^te^ Pharaïlde, avec le sous-bailli, ses officiers, les échevins, les deux doyens et sa troupe, traînant l'artillerie qui avait été braquée au marché. Il y rangea tous ses gens en ordre de bataille, et se porta, suivi de quelques hommes avec deux serpentines, en face de la maison des maréchaux, où les membres de plusieurs métiers s'étaient rassemblés en armes; ceux-ci ne tardèrent pas à se rendre, et il les fit conduire à la place de S^te^ Pharaïlde. Il fit de même à la maison des *huiliers* et ensuite à celle des *Bogardes* (1)

(1) Les *Bogaerden* ou *Bigarden* étaient des religieux de l'ordre de S. François, qui parurent à Gand vers le commencement du XIV^me^ siècle, et y élevèrent un couvent dans l'angle formé par la *rue Onderbergen* et la *rue aux Violettes*. On donna plus tard leur habitation aux tisserands en laine, qui la convertirent en hospice pour les malades de leur métier. La plaine nommée le *Bogaert*, qui existait autrefois devant cette maison, servit souvent, pendant les tems de troubles, de rendez-vous et de place d'armes aux suppots de ce métier; en 1539, ils s'y étaient rassemblés au nombre de plus de huits cents.

dans laquelle s'étaient rassemblés beaucoup de tisserands ; il les conduisit également tous à la même place."

« Il était parvenu de cette manière à se rendre maître d'un grand nombre de séditieux et à les réunir dans un même endroit. Cependant, il craignait que, lorsque le jour viendrait à paraître, ils ne voulussent faire résistance en reconnaissant qu'ils étaient les plus forts. Il ordonna donc à tous les tisserands en coutil qui ne s'étaient pas joints au magistrat pour lui prêter main-forte, de déposer les armes à l'instant et de se rendre chacun chez eux, ce qu'ils firent; il donna les mêmes ordres aux autres métiers, qui lui obéirent également. Le magistrat et ses gens restèrent ainsi maîtres de cette position."

« Le jour suivant, le grand-bailli reconnut *Lièvin van Lent*, qu'il arrêta parce que, la veille dans la maison des porte-faix, il lui avait répondu insolemment ainsi qu'aux autres députés. Il arrêta encore lui-même *Jean van Nieuweweghe*, maréchal, qu'il avait vu le jour précédent, entrer dans la maison de son métier portant des armes cachées sous ses vêtemens. Les échevins furent informés que *Cornelis van Belle*, doyen des maréchaux, avait été l'un des principaux fauteurs de la sédition; ils donnèrent à leur gens l'ordre de l'arrêter, mais on ne put le trouver. Jean van Nieuweweghe ayant témoigné le désir de présenter sa défense avec l'aide de son doyen, le grand-bailli consentit à ce qu'il allât le chercher pour l'amener devant les échevins, ce qu'il fit sur-le-champ; un des gens du bailli avait reçu ordre de le suivre, pour l'empêcher de s'échapper. Le même Jean van Nieuweweghe, son doyen, Cornelis van Belle, avec l'aide duquel il avait essayé de se disculper, et Lièvin van Lent, ayant été tous trois convaincus

d'avoir été les principaux moteurs des troubles, furent condamnés à mort et décapités le même jour."

« Peu de tems après, plusieurs autres individus convaincus d'avoir soulevé le peuple à cause du même impôt, furent exécutés tant à Gand qu'à Bruxelles et à Tirlemont; d'autres en très-grand nombre, furent bannis de la capitale de la Flandre."

« Le magistrat et ses gens restèrent en armes sur la place de Ste Pharaïlde jusqu'au 2 Mars, jour où la Collace s'étant réunie, chacun, comme on le pense bien, consentit à cet impôt de deux *myten* sur chaque *stoop* de bière"

La conduite de Jean de Dadizeele pendant le cours de cette émeute, n'a pas besoin de commentaire et prouve à l'évidence que ce seigneur n'était pas plus un magistrat turbulent qu'un chef de révolutions, comme nous le dit *Pontus Heuterus*, je ne sais d'après quels documens.

Si ce récit, qui porte le caractère simple de la vérité, ne suffit pas encore pour réhabiliter la mémoire du grand-bailli de Gand, je puis donner ici une copie d'une lettre que lui écrivit Marie, l'illustre héritière de Bourgogne, et qui fait voir toute la confiance qu'elle avait en ce seigneur :

« *Bailli mon amy, j'envoye mestre Jan mon médecin vers ceulx de Gant, et l'y ai chergié* (chargé) *de parler à vous. S'il le vœuilliez croire de ce qu'il vous dira, et me monstrer ung tour d'amy, come j'en ai bien la fiance* (confiance), *vous ferez grant s̄vice à Monsg̃r et à Moy, que je ne mettray pas en oubly.*

Escript à Bruxelles de ma main.

MARIE.

A Monsg̃r. de Dadizeele, grant-bailli de Gant."

La fin au cahier prochain.

A. VOISIN.

DES CIRES VÉGÉTALES.

Les végétaux que l'on sait donner de la cire, sont : le *Urtica galactodendrum ;* le *Rhus vernix ;* les *Myrica cerifera, pensylvanica, cordifolia* et *quercifolia ;* le *Coroxylon andicola ;* les *Croton sebiferum* et *moluccanum.*

M. Hensmans y ajoute encore une autre espèce de cire végétale arrivée du Japon à Batavia, et de là, depuis peu à Anvers. M. le baron de Serret, avait envoyé à M. van Hulthem, président de la société royale d'agriculture et de botanique à Gand, un échantillon de cire végétale qu'il avait récoltée de ses *Myrica*, cultivés à Beernem, près de Bruges.

Nous croyons devoir, dans l'intérêt de la culture et de l'introduction de nouveaux produits qui pourraient intéresser notre industrie nationale, donner ici une place aux renseignemens sur les cires végétales, que M. Vrancken, chimiste très-habile à Anvers, a fournis à M. Hensmans, docteur en sciences physiques et mathématiques et en pharmacie à Louvain, de qui nous les tenons par l'intéressant journal qu'il publie, sous le titre de *Répertoire de chimie, pharmacie, matière pharmaceutique et chimie industrielle ;* en voici un extrait:

« Il est arrivé dernièrement à Anvers une partie de cire végétale, formée en gâteaux de différentes épaisseurs et portant à sa face convexe les empreintes du vase dans lequel elle avait été coulée. Sa couleur était celle de la cire blanche ordinaire ; elle était moins dure, moins cohérente et moins pétrissable que cette cire ; son odeur était celle du cérat rance ; tout ce que j'ai

pu savoir, c'est que cette cire avait été expédiée du Japon à Batavia, et delà en Belgique.

On ignorait la source d'où elle était provenue, et on prétendait que les abeilles la déposaient sur certains arbres du Japon. C'est avec la cire de l'arbre à vache, *Urtica galactodendrum*, que cette cire nouvellement introduite, a le plus de rapport.

La cire provenue de l'*Urtica galactodendrum*, est d'un blanc jaunâtre; à 40° centigrades, elle est assez molle pour être pétrie; à 60° c., sa fusion est complète. L'alcohol bouillant la dissout, mais, par le refroidissement, toute la cire se dépose. Les alcalis la réduisent en savon. On en fait des chandelles qui brûlent très-bien.

Nous ne connaissons pas assez la description des qualités de la cire produite par le *Rhus succedaneum*, de Thunberg, pour pouvoir la comparer avec la cire arrivée à Anvers.

La cire de Myrthe, (*Myrica cerifera*, *Pensylvanica*, *cordifolia* et *quercifolia*) est plus dure que la cire des abeilles et se laisse pulvériser; elle est peu malaxable à chaud, et se fond à 46° c.; traitée avec vingt parties d'alcohol bouillant, elle se partage en 87 parties de cerin qui se dissolvent, et en 13 parties de myricin qui restent indissous. Cette solution, lorsqu'elle est saturée, devient une gelée par le refroidissement. A froid, l'éther exerce peu d'action sur cette cire, mais à chaud il en dissout le quart de son poids; par le refroidissement, la plus grande partie de la cire se précipite. L'huile de térébenthine la ramollit à froid et, au degré de l'ébullition, elle en dissout le 17^{me} de son poids. Sa couleur, avant d'avoir été blanchie par insolation, est verdâtre. Sa liquefaction avec l'eau diminue cette couleur. Elle se forme en savon par les alcalis.

La cire de Palmier, *Coroxylon andicola*, est de couleur jaune-pâle; elle est cassante et se laisse pulvériser. A froid, l'alcohol la dissout à peine, mais au degré de l'ébullition, il en reprend depuis le 5me jusqu'au 6me de son poids; la solution se concrète en refroidissant. Elle se dissout dans l'éther et forme des savons avec les alcalis. On l'allie à du suif pour en faire des chandelles. L'analyse de cette cire faite par Vauquelin, indique, comme ses composans, de la cire véritable et une résine jaune.

Le *Croton sebiferum* ou arbre à suif de Chine, lequel est cultivé dans le midi de l'Europe, contient dans ses semences une sorte de cire végétale dont on fait des chandelles.

Le *Croton moluccanum*, fournit la même substance.

La graine des *Myrica* donne la cire par l'ébullition dans l'eau. La cire de Palme est fournie par l'écorce, qu'on râpe, qu'on échauffe avec de l'eau, et puis, qu'on exprime à la presse.

La cire de *Galactodendron* ou *Palo de vacca*, est fournie par le lait extrait de l'arbre, qu'on fait bouillir afin de faire coaguler l'albumine végétale et déterminer par là l'isolement de la cire.

La cire du Japon est malaxable sous les dents et entre les doigts; sa consistance est moindre que celle de la cire blanche ordinaire; son odeur rappelait un peu le cérat vieux à l'huile; elle se fondit à un degré moindre de près de la moitié que pour fondre la cire blanche ordinaire, savoir, à 40; à 30, elle commence à être coulante. Toutes les autres cires végétales sont plus difficilement fusibles que la cire d'abeilles.

M. Vrancken fit confectionner, pour les brûler comparativement, des chandelles de même poids et de même

longueur : 1° de cire de Japon; 2° de cire blanche d'abeilles; 3° de suif; 4° de $\frac{3}{4}$ de cire de Japon et $\frac{1}{4}$ de suif; 5° de $\frac{3}{4}$ de la même cire et $\frac{1}{4}$ de cire d'abeilles.

Ces cinq chandelles furent allumées en même tems; quand elles étaient réduites au quart de leur longueur, on les éteignit pour comparer leur diminution, et on trouva que les bouts de celles de cire de Japon, de suif et de ces deux substances réunies, avaient conservé la même longueur; que celle de cire d'abeilles s'était raccourcie de deux neuvièmes de moins, et que la chandelle des deux cires alliées était d'une longueur intermédiaire.

La flamme de la chandelle de suif était de beaucoup la plus brillante; celle des autres chandelles avait un éclat à-peu-près égal, hors celle mêlée de suif, qui suivait, toutefois un peu de loin, l'éclat de la flamme de la chandelle de suif. L'odeur de la combustion des deux cires était la même. Il est résulté des expériences que la cire nouvellement arrivée à Anvers n'est identique, par l'ensemble de ses propriétés, à aucune cire végétale connue, et qu'elle est propre à pouvoir être confectionnée en bougies coulées.

La cire que fournissent les *Myrica* est verte; les bougies qu'on en fabrique donnent une lumière très-triste et il n'y a que les nègres qui en récoltent dans la Caroline pour cet usage; mettant seulement de cette cire dans un vase avec une mèche de coton, ils en usent pour des lampions. M. *Vrancken* n'a pas cru utile de faire la comparaison de la cire des *Myrica* avec celles susmentionnées.

Quoique les *Myrica cerifera* et *pensylvanica* croissent naturellement dans les marais, sur le bord des rivières dans l'Amérique septentrionale, et qu'il ne coûte à

qui en veut, que la peine d'en ramasser la graine, les bougies qu'on en fait reviennent plus cher à Charleston que les chandelles de suif, et l'expérience a prouvé qu'il n'est pas avantageux, comme on l'a prétendu, de le multiplier en France même dans les Pays-Bas pour en tirer parti sous ce rapport, si on ne trouve à donner à cette cire un emploi autre que celui d'éclairer.

Dans le royaume des Pays-Bas, où l'on ne cherche que les moyens d'augmenter l'industrie et les ressources des hommes et d'assainir le sol, il serait à désirer que l'on introduisit la culture en grand de ces *Myrica*, pour améliorer l'air et en tirer seulement parti pour le chauffage; les *Myrica* améliorent l'air des marais; tous deux exhalent, par la chaleur, une odeur forte et aromatique qui porte à la tête mais ne fait aucun mal. Combien il serait louable de faire des essais de plantations des *Myrica*, qui ont cette propriété d'absorber l'air impur qu'exhalent les marais et les cimetières, dans les contrées des Provinces septentrionales du royaume, où la mort a frappé si cruellement les habitans!

CULTURE DE LA GARANCE.

Extrait du procès-verbal de la séance du 22 Février 1828, de la société d'agriculture et de botanique du district de St. Nicolas, sous la présidence de M. *Munck-de Moerman*.

« Le secrétaire, au nom du conseil d'administration, fait lecture d'un mémoire sur la culture et la manipulation de la *Garance*, et les moyens d'introduire cette branche intéressante de l'agriculture dans le district de

St. Nicolas, rédigé par M. *van den Bogaerde*, commissaire royal de ce district et membre honoraire de la société.

« La société, pénétrée des vues utiles et intéressantes pour l'agriculture, que renferme ce mémoire, et votant des remercimens à son auteur pour cette communication, arrête que, conformément à l'art. XI de son réglement, ce mémoire sera renvoyé à une commission spéciale, à nommer par M. le Président, pour en faire son rapport par écrit dans une séance suivante; charge son Secrétaire d'en envoyer une copie aux *Rédacteurs du Messager des sciences et des arts*, avec invitation de l'insérer dans un prochain cahier de ce recueil; et, voulant dès à présent coopérer avec son auteur à l'introduction de cette culture dans la Flandre, l'assemblée prend, à l'unanimité, la résolution suivante:

« La société décernera en 1832, à titre d'encouragement et dans l'intérêt de l'agriculture, *une montre d'or* à celui des cultivateurs, habitans depuis trois ans au moins du district de St. Nicolas, qui aura cultivé sur une pièce de terre située dans ce district, d'au moins vingt-deux perches et demi (*roeden*) des Pays-Bas, la meilleure qualité de Garance, récoltée en 1831.

« Le conseil d'administration présentera incessamment un projet d'arrêté, pour l'exécution de la présente résolution."

Pour extrait conforme,
L. LEBEGUE, *Secrétaire*.

St. Nicolas, le 20 Février 1828.

A MM. les Membres de la Société d'Agriculture et de Botanique à St. Nicolas.

Messieurs et chers Collègues,

Dans les nombreuses tournées que j'ai faites depuis huit années, dans les Poldres du district de St. Nicolas, j'ai souvent remarqué qu'on n'y cultivait point de Garance, tandis qu'à une distance de quelques minutes plus loin, sur le territoire de la Zélande, cette culture se pratiquait régulièrement et semblait même occuper particulièrement les exploiteurs et les fermiers; plus d'une fois j'ai causé avec les cultivateurs, afin d'approfondir les motifs de cette différence de culture à une distance si rapprochée et dans la même qualité de terrain. La chose au premier abord, paraît d'autant plus surprénante, que grand nombre de propriétaires de la Flandre orientale stipulent par leurs baux, que les fermiers ne pourront, sous peine de résiliation, cultiver la garance, par la raison que cette plante appauvrit la terre. Peu satisfait du résultat de mes recherches, je proposai dans une circulaire aux administrations des communes où il y a des Poldres, des questions qui se rapportent à la culture de la garance et aux moyens de la propager dans la province; toutes les réponses que j'ai obtenues m'ont paru également insuffisantes, et semblent d'autant moins fondées que chaque administration, en suivant l'avis du cultivateur qu'elle a consulté, va puiser la cause de la négligence de cette culture dans une source différente et l'appuye de motifs spécieux d'après les préjugés qui lui ont été transmis.

Dans cet état de choses et voyant mon but manqué,

comme je venais de lire quelque part que des propriétaires et des cultivateurs de la Flandre (1), avaient essaié avec succès la culture de la garance dans des terres plus légères que celles des Poldres, j'appris par hazard, (je dis par hazard, car aucune des feuilles agricoles ou manufacturières de la province n'en avait fait la moindre mention), que M. Verplancke, un des plus notables négocians de Gand, avait, depuis trois ou quatre ans, établi dans le local de l'ancienne abbaye de Tronchiennes, une étuve à sécher et à piler la garance. Je m'abouchai donc avec cet homme instruit, et lui ayant soumis les questions qui m'occupaient dans l'intérêt du district de St. Nicolas, non seulement je remarquai bientôt qu'il possédait des connaissances profondes sur-tout ce qui concerne l'art de préparer cet objet pour le livrer à la consommation du teinturier, mais encore il entra avec moi dans les plus grands détails sur la culture de cette précieuse racine, au sujet de laquelle il possède des annotations très-curieuses; M. Verplancke eut l'obligeance de me montrer, dans toutes ses parties, l'établissement qu'il a créé à grands frais, et le seul de ce genre que nous possédions dans les deux Flandres; la simple inspection de sa fabrique, aux yeux de quiconque a vu celles de la Zélande, suffit pour en reconnaître l'extrême supériorité.

L'établissement de Tronchiennes est pourvu d'une machine à vapeur de la force de dix chevaux et qui fait tout mouvoir pour la manipulation de la garance. Les séchoirs y sont d'une longueur prodigieuse, et con-

(1) M. *Van Caneghem*, à Bellem; *Driessens*, *Stockman*, *Ilye*, etc. à Tronchiennes, ont obtenu par des soins particuliers, des récoltes de Garance d'un produit extraordinaire et qui ont été manufacturées à Tronchiennes.

tiennent plus du double de l'étendue de ceux qui se trouvent à Zierikzee et aux environs de Hulst; les magasins sont assez vastes pour contenir trois mille bariques, de la capacité de cinq cents livres des Pays-Bas; M. Verplancke prépare environ dix mille livres des Pays-Bas de garance par semaine, et pour la prochaine récolte sa fabrication sera encore augmentée d'un tiers; les racines qu'il emploie, lui arrivent pour la plupart de l'établissement breveté qu'il a formé en 1824 dans la ville de Zierikzee, et des autres garanceries de la Zélande; néanmoins, il a eu l'heureuse pensée d'en essaier la culture à Tronchiennes, tant par lui-même que par quelques cultivateurs entendus. L'essai a été couronné du succès le plus complet; la qualité qui y a été recueillie, est infiniment supérieure à celle qui nous vient ordinairement des provinces du nord; j'ai examiné le terrain préparé pour la culture prochaine; celle faite en 1827, a été excessivement productive: elle a rendu le double de celle de la Zélande; il résulte des pièces comptables que j'ai eues sous les yeux, que le produit brut pour deux années, égalait à-peu-près la valeur du fond. Sans vouloir cependant offrir ce produit comme base générale, il me semble qu'on peut en inférer que la culture de la garance présente des avantages très-marquans.

Le patriotisme de M. Verplancke est sans bornes à ce sujet; il paie à nos cultivateurs qui lui apportent la garance à la fabrique, 15 p. °/₀ au-dessus des prix d'achat à Zierikzee; on ne peut se dissimuler que le service que M. Verplancke rend à ses concitoyens est immense et qu'il mérite d'être éminemment signalé à leur reconnaissance, pour plusieurs raisons. En effet: 1° il a établi dans la Flandre une fabrication qui y était inconnue

et qui dans tous les cas y sera très-utile; 2° il propage une nouvelle branche de culture, dont le produit peut être très-élevé, et qui, si elle peut être introduite dans l'assolement de nos terres, présentera des résultats très-heureux (1); car je n'hésite point à le dire, la garance peut être comparée au lin; nous la produisons sans avance de fonds à l'étranger; nous la fabriquons chez nous; nous en faisons usage dans les teintureries, et le surplus peut finalement s'exporter (2); 3° la garance

(1) Dans le rapport fait par M. Doudart à la séance de la chambre des Etats-Généraux du 16 Novembre 1824, sur une petition signée par cinq mandataires, et dans lequel on voit que chacun d'eux emploie collectivement seize actionnaires dans les divers établissemens de garance de l'arrondissement de Breda, province du Brabant septentrional, on trouve le fait suivant: *Ja deze belangryke tak van landbouw welke, volgens oirkonde van* 1765, *een inkomen van drie maal honderd duizend ponden sterlings, en nog in den jare* 1804, *vier en een halve milloen guldens, aan Nederland verzekerde.* Ces Messieurs ont obtenu du Gouvernement l'abolition du droit de sortie sur les garances, ce qui était l'objet de leur réclamation.

(2) Nous prouverons plus tard que la garance fut pendant plusieurs siècles, une branche d'industrie presque exclusive dans les Pays-Bas, notamment pendant que nos manufactures de draps y fleurissaient; depuis, nos voisins du midi nous l'ont enlevée, comme ils travaillent encore à nous enlever nos manufactures de toiles, nos blanchisseries de toiles fines, la culture du houblon, etc. Les provinces du nord possédaient la culture et la fabrication de la garance, bien long-tems avant qu'elles ne fussent connues en France. Les français n'ont cessé de porter de grandes améliorations tant dans la culture que dans la fabrication de cette racine, tandis que nos confrères du nord sont restés stationnaires et n'y ont porté aucun changement depuis le 15^{me} siècle; il en est résulté que la garance du midi de la France a généralement obtenu la préférence sur celle de Zélande. C'est de là que proviennent les diminutions sensibles de l'exportation de nos garances, sur-tout pour l'Angleterre, l'Allemagne et la Suisse. Cependant la qualité de nos garances indigènes ne doit céder en rien à celle du midi de la France; de

fabriquée à Tronchiennes a exclu des fabriques de Gand et de plusieurs fabriques de Bruxelles, celle qui nous venait de France, et qui jusques là avait été indispensable à nos teinturiers en rouge d'Andrinople et à nos manufactures d'indiennes. On n'apprendra pas sans intérêt, que les villes de Gand, de Bruxelles et de St. Nicolas consommaient plus de 300,000 livres (kilos) de garance française.

Mais qu'on veuille ne pas perdre de vue que notre but ici n'est nullement de réduire la culture et les établissemens de garance de la Zélande; loin de là, c'est une branche de commerce d'un besoin européen, dont l'augmentation ne peut être poussée trop loin; il entrerait même dans un plan général d'en perfectionner et la culture et la manipulation. M. Verplancke a réussi dans l'un et dans l'autre perfectionnement; il en a

---

sorte que tout dépend de la manière de sécher la racine et du procédé de la fabrication; mais nos confrères du nord, attachés aux vieux principes de leurs prédécesseurs, resteront long-tems encore, il y a tout lieu de le craindre, simples spectateurs des nouveaux perfectionnemens. Il est visible que la France en profite d'après l'immense progrès qu'a fait leur culture de garance, autrefois trop peu importante pour nuire à celle de la Zélande, mais qui, depuis quelques années, est devenue si considérable dans le midi de la France, qu'elle y produit annuellement environ quatre cent mille quintaux fabriqués, équivalant à 32,650 bariques de 500 ℔ des Pays-Bas: le double du produit de la récolte des provinces du nord de ce royaume. « M. Peuchet, dit qu'en 1803 à 1804, on » trouvait à peine en France une douzaine de moulins à garance » qui ne suffisaient pas à beaucoup près aux fabriques de toiles » peintes et aux teintures, mais que la masse venait de la Hol- » lande. La garance y était seulement fournie par les départemens » du Bas-Rhin, de Vaucluse, de la Loire, et de la Vienne, le » premier de ces départemens qui s'y adonnait le plus ne culti- « vait que 800 arpens." On cultive aussi de la garance en Alsace, dans les environs de Strasbourg, et la récolte annuelle en est évaluée à environ 48,000 ℔ ou 960 bariques de 500 des P. B.

la preuve matérielle en main, et en voici un exemple : Rotterdam, qui forme aujourd'hui le principal entrepôt des garances pour les provinces du nord, a aussi des manufacturiers et des teinturiers, et ceux-ci tirent leurs marchandises de la fabrique de Tronchiennes, par le seul motif de la supériorité de leur qualité.

Je reviendrai une autre fois plus au long sur cette matière. Je pense même qu'il conviendrait de faire en langue nationale, sur la meilleure manière de cultiver la garance, un petit imprimé qui serait envoyé dans les campagnes, tant aux propriétaires qu'aux cultivateurs. Je serais assurément très-heureux de contribuer à étendre cette nouvelle culture, mais dans tous les cas, si j'ai eu le faible mérite de donner plus de publicité à la chose, c'est sur-tout au zèle philantropique et aux connaissances étendues de M. Verplancke, que le public en est redevable.

Recevez Messieurs et chers collègues bien affectueusement les assurances de ma considération très-distinguée.

Signé A. J. L. VAN DEN BOGAERDE.

MOYEN POUR DÉCOUVRIR LA FRAUDE EMPLOYÉE DANS LE COMMERCE DE LA GARANCE (1).

La société économique à Harlem avait demandé en 1821, comment l'on parviendrait à découvrir, par des moyens simples et faciles, la fraude ou la falsification de la garance? Voici le moyen proposé, en réponse à cette intéressante question, par M. Beets, pharmacien-chimiste à Harlem.

Pour découvrir la falsification faite dans la garance, on se sert d'une bouteille de verre blanc, qu'on emplit au tiers d'esprit de vin; l'on remue la bouteille bien bouchée pendant deux à trois minutes, puis on y met la garance dont on veut faire l'épreuve ou découvrir la fraude. Après avoir remué le mélange pendant deux à trois minutes, on remplit entièrement la bouteille d'esprit de savon; on la remue encore, et on la laisse reposer debout pendant quelques minutes. L'esprit de savon occupera le fond de la bouteille, et l'esprit de vin, dans le cas que la garance soit pure, sera colorée et en occupera la partie supérieure.

Les matières étrangères que l'on emploie dans la falsification de la garance, sont: l'ocre, les briques et les tuiles ou pannes reduites en poudre et d'autres pareils objets sans valeur, dont la couleur peut se marier avec celle de la garance et empêcher d'appercevoir la fraude.

M. Beets a vérifié que quatre différens échantillons de garance contenaient comme suit: le 1r, 5 pour °/₀ en

(1) Par une coïncidence assez singulière et qui ne tient aucunement à l'intéressante communication de la société de St. Nicolas, l'impression de cet article était déjà arrêtée par les rédacteurs du Messager, lorsqu'ils reçurent la lettre de M. Lebegue.

poudre de pannes; le 2d, 10 pour °/₀ en poudre de briques; le 3me, 10 pour °/₀ en ocre brun, et le 4me, 15 pour °/₀ en ocre jaune.

Toutes ces parties étrangères à la poudre de la garance, descendent au fond de la bouteille, et elles ont démontré à M. Beets, que la fraude sur la garance pouvait s'élever, même, de 15 à 20 pour cent.

La société économique à Harlem, en proposant ce concours, a eu certainement en vue les intérêts des cultivateurs de la garance tant de la Zélande que des autres provinces, et elle a fourni l'occasion à l'auteur du mémoire couronné d'exprimer ses regrets sur l'existence de ces déplorables fraudes dans le commerce de la garance.

Autrefois les commerçans mâchaient la garance et jugaient, par la présence de la terre qui y était entremêlée, de sa qualité et de sa valeur; il n'est pas possible en effet que la garance soit entièrement nette et qu'un peu de terre n'y reste attachée. Par son arrêté du 28 Octobre 1819, S. M. le Roi des Pays-Bas a permis que les grappes pussent être admises dans le commerce avec tolérance de deux ℔ de terre sur 100 ℔ de garance, poids des Pays-Bas; la garance non robée avec 8, et la garance commune avec 12 ℔.

Les fraudes ont nui et nuiront toujours à la prospérité de l'économie rurale des nations; nous terminerons ce petit article en en donnant un exemple: la culture du pastel paye, d'après *Miller* et *Schrebers*, au centuple les soins du cultivateur; elle a valu autrefois à la France plus de 40 millions de fl.; mais les fraudes ou les falsifications employées dans le commerce du pastel, y ont obligé les cultivateurs d'abandonner cette culture. A ce propos, ne serait-il pas désirable que la culture du pastel soit introduite dans les Pays-Bas, et y soit faite avec le même soin que l'on donne à la culture de la garance?

SEA-KALE.

Lin. Tedradynamie siliculeuse, famille des Crucifères.

Excellent légume dont on jouit en Février et Mars. On le sème en place en Mai ou Août, dans une planche de cinq pieds, ameublie et profondément labourée. On y trace deux rangs à deux pieds et demi de distance, dans lesquels on fait des petits creux ou pots, à égale distance, dans chacun desquels on met une poignée de terreau et trois ou quatre graines pour ne laisser après la levée que le pied le mieux venant; on arrose au besoin, mais sur-tout on bassine fréquemment pour éloigner le tiquet. Lorsque le plant a changé de feuilles, il suffit de biner, de sarcler et de le laisser deux ans en place. Si on fait un semis pour repiquer, il doit être clair et par rayons d'environ un pied; on y donne les mêmes soins, et, au mois de Février, on le met en place à la distance et dans une planche disposée comme ci dessus; on peut, en repiquant les plantes, casser quelques morceaux des racines de la longueur du doigt; en les replantant ils produiront des plantes plus fortes.

A la fin de la seconde année depuis le semis, c'est-à-dire, de Décembre en Mars, on pose successivement sur les plantes, des pots, des petites caisses renversées, ou une vieille ruche, et on garnit les intervalles de litière, précaution dont on se dispense si c'est en Février et Mars, et qu'on ne veuille pas forcer; on peut se contenter, au lieu de pots, d'une couche épaisse de litière. Les pousses privées d'air blanchissent à mesure qu'elles

sortent de terre, et on les coupe près du collet quand elles ont 5 à 8 pouces de haut; elles forment une sorte de pommes allongées qui sont tendres et se préparent cuites de diverses manières. La plante dure long-tems, et se remplace par des œilletons qui naissent successivement à l'entour, et qui perpétuent le produit. On peut se servir de ces œilletons, et même de tronçons de racines, pour multiplier la plante.

J. D. L.

BEAUX-ARTS. — PEINTURE.

L'un des tableaux du 15.me siècle les plus remarquables qui soient parvenus jusqu'à nous, est celui qui est maintenant dans l'une des chapelles de la cathédrale de Cologne. Les figures sont de grandeur naturelle sur fond d'or, et le sujet représente l'adoration des rois; sur les volets, on voit d'un côté St. Gédéon à la tête de sa légion, et de l'autre Ste. Ursule avec ses compagnes. M. le professeur Schlegel a fait une description de ce tableau, dans son ouvrage publié sous le titre de *Europa;* il en est aussi fait mention dans le *taschenbuch für freunde altdeutscher zeit; Köln,* 1816. L'auteur y a joint une petite gravure de ce tableau, qui depuis a été souvent reproduite par la lithographie.

On sait que l'école de Cologne avait un caractère à part; la collection de M. le chanoine Walraff, qui maintenant appartient à la ville de Cologne, en offre des témoignages nombreux. Cette école a eu ses périodes fort distinctes, et la première remonte à une haute antiquité, puisque l'on voit encore dans les églises de

Cologne des peintures sur murs, qui datent de l'an mille. A la seconde époque semblent appartenir les tableaux dont celui de l'église de Cologne offre un si bel échantillon ; il diffère de la précédente, en ce que l'on avait abandonné alors le style bysantin : les figures ont du mouvement ; elles sont groupées comme il convient au sujet et ne rappellent plus les statues, bien que l'école de Cologne ait toujours conservé une certaine simétrie dans la disposition de ses personnages ; pour le dessin, elle s'est long-tems distinguée de l'école flamande par le défaut de largeur aux épaules, par des bras excessivement minces vers le poignet, et sur-tout par ses figures qui n'avaient pas toujours les mêmes proportions : celles de maître Guillaume sont longues ; celles de maître Etienne trop courtes ; il y eut aussi un tems où les yeux étaient, par leurs angles extérieurs, tournés vers le bas. Cependant les couleurs sont belles, les tons vigoureux et bien nuancés ; on n'y apperçoit pas encore l'emploi de l'huile.

La troisième époque pourrait être celle qui commence à l'introduction de la peinture à l'huile, et où vécut Israël van Mekenem. Une quatrième serait celle où l'on a tout-à-fait abandonné l'usage de l'or dans les tableaux. Cologne produisit encore alors des peintres excellens, sur-tout en portraits ; il y en a qui ne le cèdent point à Holbein, et auxquels il n'a manqué que les circonstances qui attachèrent cet artiste à la cour d'Angleterre, pour jouir d'une renommée égale à la sienne ; mais on ne connaît pas leurs noms, et bien peu leurs ouvrages. Si un jour l'on parvient à acquérir des notions plus précises sur les peintres de Cologne, cette classification, que nous ne pouvons que présenter avec méfiance dans l'état actuel de nos connaissances, éprouvera

peut-être des modifications que nous adopterons volontiers ; en attendant nous aurons placé quelques jalons, qui pourront faciliter les études encore à faire.

Les tableaux de la seconde époque sont en petit nombre, et jusqu'ici on n'est point encore d'accord sur le nom du peintre auquel on doit le chef-d'œuvre de la cathédrale ; on a cru d'abord que son nom se trouvait écrit sur le fourreau du sabre d'un guerrier : on y lisait *Philippe Kalf;* mais cette opinion a été ensuite abandonnée : ce qu'on avait pris pour des lettres, ne parut plus que des ornemens. On connaissait une chronique de 1380, où il est dit qu'à cette époque, vivait à Cologne le *célèbre peintre qui n'avait pas de pareil dans la chretienneté, qui peignait l'homme comme s'il vivait ; son nom était Guillaume.* Dès-lors on crut pouvoir lui attribuer ce tableau, puisqu'on n'en connaissait aucun de ce tems, auquel un aussi grand éloge aurait pu s'appliquer ; toutefois on n'avait pas réfléchi que l'auteur de la chronique ne parlait que selon la comparaison qu'il pouvait faire des tableaux plus anciens, et sans doute plus mauvais que ceux que faisait maître Guillaume, mais que ceux-ci pouvaient avoir surpassés ensuite ; et effectivement il résulte de recherches faites dans les archives de Cologne, qu'on y a trouvé qu'en l'an 1370, vivait un peintre nommé *Guillaume* d'Herle, village près de Cologne, et Jutta son épouse ; en calculant d'après ce document, qu'il se soit marié à l'âge de 30 ans, il serait né vers 1340, et ne saurait être l'auteur d'un tableau qu'on croit peint en 1410. Mais Albert Durer parle de ce tableau : il dit, dans son voyage fait en 1520, avoir payé deux blancs pour le voir ; il était alors dans la chapelle des senateurs, et Albert Durer dit que ce tableau est d'un nommé Etienne. Or il est

facile de voir que ce tableau doit être d'une époque moins ancienne que beaucoup d'autres peintures, qui cependant appartiennent au même faire. Celles-ci, moins belles et moins parfaites sous le rapport technique, et se rapprochant du style statuaire, pourraient donc être de la main de Guillaume, et, pour le surplus, on peut supposer Albert Durer bien informé du nom d'un peintre qui ne vivait pas cent ans avant lui. Tenons-nous donc à cette version, jusqu'à ce que de nouvelles recherches nous en apprennent davantage.

J'ai dit qu'on croyait que ce tableau fut de 1410. On se fonde pour établir cette date, sur quatre lettres, M N O X, placées isolément sur autant de pierres du parvis d'un des volets. La première fait mille, la seconde serait le chiffre I suivi d'un V, la troisième un C trop fermé, la quatrième est clairement exprimée dans les archives de Cologne. Il y a effectivement des exemples de cette manière de dater l'année M. IV. C. X. pour 1410.

L'auteur du *Taschenbuch* dit que ce tableau est à l'huile, ce qui ôterait aux van Eyck la priorité de la découverte de ce procédé; mais il se fonde seulement sur la perfection de l'emploi des couleurs; et en effet, on ne saurait refuser à maître Etienne qu'il n'ait su donner beaucoup de relief à ses figures, de la vigueur et de la vivacité à ses couleurs et bien fondre les teintes; mais cependant ses tons de chairs ne sont pas toujours vrais ni également clairs; ses figures de femmes sont un peu blanches, et celles de ses guerriers ont généralement un ton brun peu naturel. Ainsi les van Eyck auraient toujours sur lui l'avantage d'avoir mieux imité la nature, s'il était prouvé qu'ils eussent employé le même procédé; mais cela ne l'est aucunement: *nous*

donnons ici le trait d'une petite figure de St. Médard, qu'on ne saurait attribuer à personne si ce n'est au peintre du tableau de la cathédrale de Cologne, et qui n'est point à l'huile. Ce tableau, sur fond d'or uni, fait partie de la collection de M. van Ertborn à Anvers; il a été acheté à Cologne, et comparé sur les lieux avec le tableau de la cathédrale, en 1827. En réparant le tableau dont il s'agit, on a pu se convaincre qu'il n'était point à l'huile, puisque les couleurs s'effaçaient à la moindre humidité qu'on passait dessus. J'ai aussi remarqué qu'il y avait une grosse toile entre le panneau et l'apprêt, comme il s'en trouve aux tableaux italiens du 14.me siècle, ce qui a été vérifié aux tableaux de Giotto, qui sont aussi dans la collection de M. van Ertborn, et qui ont appartenu à M. Denon. L'école de Cologne a aussi abandonné cet usage dès qu'elle a commencé à peindre à l'huile, et dès-lors ses apprêts sont beaucoup plus minces qu'aux tableaux de l'école flamande, notamment des van Eyck.

Cette question se rattachant immédiatement à celles qui ont été traitées déjà dans le *Messager*, j'ai cru que les détails ci-dessus ne seraient pas sans intérêt, et j'ai saisi cette occasion de faire usage des renseignemens sur les peintres de Cologne (Guillaume et Etienne), que je dois à l'obligeance de M. de Noël, occupé en ce moment à classer et à arranger le musée Walraff, et dont le zèle éclairé peut un jour jetter quelques lumières sur les peintres de cette école, dignes en tout d'être plus connus et mieux appréciés. (1)

(1) Il existe dans la sacristie d'une des églises à Bruges, au-dessus de la porte, un tableau sur fond d'or, fort médiocre à la vérité, mais qui appartient à la seconde époque de l'école de Cologne; de plus, chez un particulier, un assez grand tableau représentant plusieurs saintes, que je regarde comme étant de la même école, mais d'un tems postérieur.

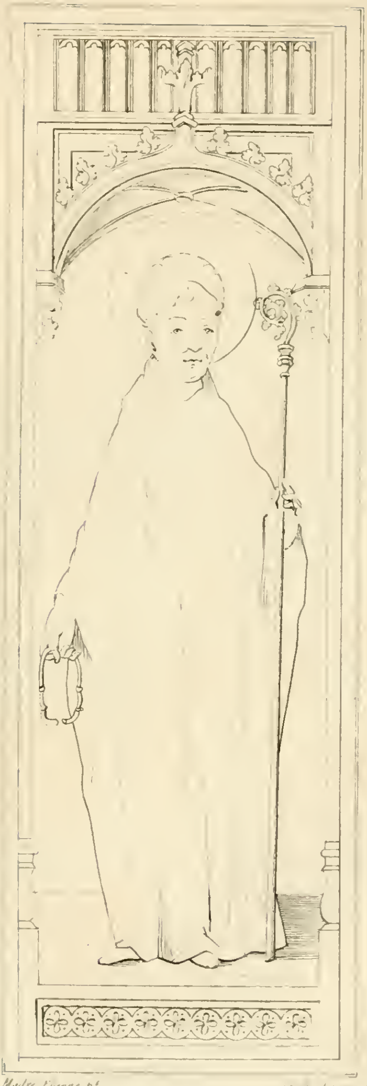

Maître Etienne p.t — …nghena s.

S.T MEDARD

BOTANIQUE.

Je lis dans le rapport de la sixième assemblée publique de la première classe de l'Institut belgique, pag. 23, « que la cause de la bonne crûe qu'on remarque dans les » arbres provenus de graine, et ceux gagnés par boutu- » res et rejettons, n'est pas encore constatée. »

Voici ce qu'entr'autres je crois pouvoir répondre :

Il ne faut pas s'étonner que le *zaaling* ou l'individu produit de graine, devienne un plus bel arbre que ceux qu'on gagne par boutures et rejettons; parce que la graine contient bien certainement l'embryon ou plutôt un petit arbre déjà tout formé. Il n'a donc, comme le germe dans l'œuf des oiseaux, qu'à grandir, qu'à se développer graduellement. Toutes ses parties sont complètes : tronc, branches, racines, la pivotante surtout qui, droite et longue, est destinée à s'enfoncer perpendiculairement en terre et à faire monter de même le tronc dans les airs; car il est connu que tout arbre, dans son tronc, ses pousses ou ses branches, suit l'impulsion et l'action des formes que prennent les racines; l'expérience l'a démontré constamment.

Ainsi le petit chêne ou l'embryon renfermé dans le gland, en sort et se développe à l'air dans sa perfection native, pourvu toutefois qu'il ne rencontre pas d'obstacles à s'étendre dans ce nouvel élément.

La bouture au contraire (stek), bien qu'ayant dans quelques espèces d'arbres la faculté de pousser des racines, et puis, par suite de leur action, des feuilles et des branches, n'a pas néanmoins en soi ce petit

être tout formé, cet arbuscule complet. En outre, ne pouvant produire que des racines latérales, souvent contournées, mais pas de racine droite pivotante, elle ne peut aussi, par l'influence de ces mêmes racines, agir dans l'air que d'une façon analogue à ce qu'elle a produit sous terre ; car, je le repète, il est bien prouvé que la conformation des racines influe grandement, je dirais presqu'entièrement, sur la conformation de l'arbre et de ses branches. On ne saurait donc douter que l'individu gagné de bouture, moyen artificiel, ne soit toujours inférieur à celui provenu naturellement de graines.

Quand au rejetton, *uytlooper*, celui-ci n'est pas, à la vérité, le produit de l'art. C'est aussi un moyen naturel de propagation, propre à un certain nombre de plantes ligneuses et autres. Toutefois, ces plantes, ces arbres ont aussi leurs graines pour se propager. *Dat uytloopen*, ce rejettonage (qu'on me passe le mot), quoique naturel à quelques arbres, est un moyen beaucoup moins parfait pour les reproduire, et ne donne presque jamais de beaux individus. On ne doit pas en être surpris : ces rejettons, d'après ce que j'ai dit de l'influence constatée des racines, doivent nécessairement se ressentir plus ou moins de leur origine, et de la conformation, souvent défectueuse, des racines qui les ont produites, et dont ils ne sont qu'un prolongement à l'air libre. L'arbre qui en provient, ne saurait donc avoir ni la beauté ni la perfection de celui venu d'une bonne graine, dans laquelle l'arbuscule est tout formé, et n'a qu'à développer au-dehors ses parties parfaitement constituées d'avance dans le moule primitif; au lieu que le rejetton ne développe et ne fait grandir que la racine elle-même, très-mal conformée souvent,

et qui par le contact de l'air pousse des feuilles, devient arbre comme elle peut, et doit se prolonger au dehors sous des formes à-peu-près semblables à celles qu'elle avait sous terre. Si, comme c'est presque toujours le cas, cet arbre, ainsi gagné par rejetton, a des défauts, l'art du cultivateur, un élagage exercé avec intelligence (ce qui est encore rare), peuvent quelques fois les diminuer, les corriger en partie, mais jamais tout-à-fait.

Ce qu'on cite dans ce rapport du *Laurier*, du *Sassafras* et des *Robinias*, confirmerait plutôt qu'il n'affaiblirait mon opinion. Les deux premiers sont des espèces de buissons, ou tout au plus des arbustes et non de véritables arbres dignes de ce nom; les *Robinias*, qui, à la vérité, sont des arbres mais non des premières grandeurs, poussent et tracent leurs racines souvent à fleur de terre, dans une direction ou entièrement ou presque droite; mais toujours, comme il m'a paru, beaucoup plus droite que ne le font les autres arbres à rejettons; de manière que le principe de la concordance des racines, des branches et du tronc, peut encore ici expliquer tout seul la chose.

BULLETIN
DES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

PROGRAMME DES PRIX.

L'Académie royale de Dessin, Peinture, Sculpture et Architecture de la ville de GAND, *propose pour le Concours et le Salon d'Exposition de* 1829, *les sujets suivans :*

PEINTURE.

HISTOIRE.

Flore reçoit des mains d'un Génie une corbeille de fleurs.

Les figures seront de grandeur naturelle. Le prix sera une médaille d'honneur et une indemnité de trois cents florins des Pays-Bas.

PRIX POUR LES DAMES.

*Comme, depuis quelque tems, nombre de Dames et de Demoiselles, s'adonnent à la culture des Arts du Dessin, et que même plusieurs, sur les traces d'*Angelica Kauffmann *et de Madame* Le Brun, *cultivent, avec succès, la Peinture historique, l'Académie a cru devoir encourager leurs efforts; elle propose un concours, auquel elles sont spécialement et exclusivement appelées,*

sans néanmoins qu'aucune d'elles soit exclue de la faveur de concourir pour les autres prix.

Sainte Cécile chante les louanges du Seigneur, en s'accompagnant de sa harpe.

La figure sera de grandeur naturelle.

Le prix sera une médaille d'honneur, une couronne de myrte et de roses, et une indemnité de deux cents florins des Pays-Bas.

TABLEAU DE GENRE. — FÊTE DE FAMILLE.

Des enfans présentent les prémices de leur jeune talent à leur grand-père et à leur grand'-mère, le jour de leur fête.

Sept figures sont de rigueur, ainsi que l'indication des quatre âges de la vie humaine. Le Peintre peut, à son choix, augmenter le nombre des figures.

Le prix est une médaille d'honneur et une indemnité de deux cents florins des Pays-Bas.

BAS-RELIEF.

Un sujet de composition, à la volonté de l'Artiste, imitant le marbre ou le bronze.

Le tableau aura la largeur de quatre-vingt pouces des Pays-Bas (80 centimètres) au moins.

Le prix est une médaille d'honneur et une indemnité de cent florins des Pays-Bas.

PAYSAGE.

Partie d'une sombre forêt, percée de lumière; à droite, une pièce d'eau.

Le tableau aura une demi-aune des Pays-Bas (un demi-mètre) en largeur.

Le prix est une médaille d'honneur et une indemnité de cent cinquante florins des Pays-Bas.

MARINE.

Une mer calme ou agitée, quelques navires.

La grandeur du tableau au choix de l'Artiste.

Une médaille d'honneur et une indemnité de cent cinquante florins des Pays-Bas.

FLEURS ET FRUITS.

Quelques fleurs et fruits grouppés ou disposés au choix de l'Artiste.

La grandeur du tableau à la volonté du Peintre.

Une médaille d'honneur et une indemnité de cent florins des Pays-Bas.

SCULPTURE.

Modèle d'une statue du vice-amiral Michel de Ruyter, qui pourrait embellir une place publique de sa ville natale.

Figure de demi-nature en terre cuite ou en plâtre.

Une médaille d'honneur et une indemnité de deux cents florins.

ARCHITECTURE.

Un Entrepôt de Commerce, pour être construit près du bassin du nouveau canal à Gand.

Il y aura, outre de vastes magasins, des bureaux pour l'administration et pour la douane, un logement pour concierge et un corps-de-garde.

Le terrain n'excédera pas 30,000 aunes en superficie, on sera libre de donner toute forme ou

dimension au bâtiment et de l'embellir soit par des soubassements, escaliers et phares.

La grandeur de l'échelle sera de cinq lignes par aune au moins.

On demande le plan du rez-de-chaussée, l'élévation principale et la coupe.

Une médaille d'honneur et une indemnité de deux cents florins des Pays-Bas.

DESSIN.

La Direction donnera une médaille d'honneur à celui des élèves ou anciens élèves de l'Académie qui fera le meilleur Dessin d'après le *Gladiateur*, statue qui est à la salle des antiques de l'Académie.

Le prix sera une médaille d'honneur de grand module en argent.

LITHOGRAPHIE.

Une médaille d'honneur pour la meilleure Lithographie faite dans le Royaume, depuis la date du présent programme.

GRAVURE AU TRAIT.

Même médaille pour la meilleure Gravure au trait, d'après un tableau d'un Maître vivant.

GRAVURE EN BOIS.

Même médaille pour la plus belle Gravure en bois, ou en matière métallique, soit figure soit vignette, faite d'après les mêmes principes; le choix du sujet à la volonté de l'Artiste.

Conditions générales du Concours.

1°. Sont exclusivement admis au Concours, les Artistes nés ou domiciliés dans le Royaume des Pays-Bas. Ceux qui ont déjà remporté des prix aux Concours précédens, tant à Gand, à Bruxelles, à Anvers, que dans les Provinces septentrionales, sont particulièrement invités à s'illustrer par de nouveaux succès.

2°. Tous les Tableaux, morceaux de Sculpture, Dessins et Plans d'Architecture, seront remis, francs de port, avant le 20 Juillet 1829, au Sr. *Verplancke*, concierge de l'Académie, rue Sainte-Marguerite; ce terme est de rigueur pour les pièces du Concours.

3°. Aucun Artiste ne mettra son nom aux objets envoyés aux Concours; mais il fera sur un morceau de papier collé sur les pièces, une marque quelconque, qu'il aura soin de répéter sur un billet cacheté, contenant son nom et sa demeure, et joint à son envoi.

4°. La Direction se réserve le droit de ne pas accorder des Prix, si elle juge que les pièces envoyées au Concours, ne répondent point d'une manière satisfaisante à son attente.

5°. La Direction rendra tous les morceaux envoyés au Concours, à l'exception de ceux qui remporteront les Prix. Ceux-ci resteront à la disposition de l'Académie, et seront placés au Musée comme des monumens qui rappelleront à jamais le mérite et la gloire de leurs auteurs.

SALON D'EXPOSITION. — *Conditions générales.*

ART. I. L'ouverture du *Salon d'Exposition* se fera le premier Lundi du mois d'Août 1829, à 9 heures du matin, dans la grande Salle du Muséum de l'Académie,

sous les auspices de S. Exc. M. le Gouverneur de la Province de la Flandre orientale, et de MM. le Bourguemaître et Membres de la Régence de la ville.

II. Le Salon sera ouvert pendant un mois entier, le matin depuis neuf heures jusqu'à midi, et après-midi depuis trois heures jusqu'à six.

III. On y recevra toute espèce de productions des Arts du Dessin, de Peinture, Sculpture, Gravure et Architecture, faites par des Artistes vivans.

IV. Les Tableaux, morceaux de Sculpture, Dessins et Plans d'Architecture, envoyés au Concours, y seront également exposés.

V. Les tableaux ou autres productions qui blesseraient les mœurs ou les convenances sociales, ne seront pas admis.

VI. Le jugement sera prononcé le Dimanche qui suivra l'ouverture du Salon; les Vainqueurs seront solennellement proclamés, et les Prix distribués le jour suivant à la grande salle de l'Université, en présence des Autorités constituées et des Juges du Concours.

VII. Toutes les pièces envoyées, soit pour le Concours, soit pour l'Exposition, resteront au Salon jusqu'à la fin de l'Exposition.

VIII. Les Artistes qui veulent faire exposer des productions de l'art au Salon, sont invités d'écrire, franc de port, au moins quinze jours avant l'ouverture, à M. *P. F. de Goesin-Verhaeghe*, Imprimeur de l'Université et ancien Professeur de l'Académie, rue Hautport n° 37, et de lui envoyer une note contenant leur nom et leur demeure, le nom de leur maître, s'ils désirent qu'il en soit fait mention dans la Notice, les dimensions de leurs Tableaux, une description succincte de ce que ceux-ci représentent, et le prix, si leur intention est de s'en défaire.

IX. Toutes les pièces devront être envoyées à l'adresse du Sr. *Verplancke*, concierge de l'Académie, au moins huit jours avant l'ouverture de l'exposition. Cette époque est de rigueur.

X. On aura tout le soin possible pour la conservation des pièces, envoyées au Salon; à cette fin un des Directeurs de l'Académie, à tour de rôle, se trouvera toujours au Salon, pendant le tems de l'Exposition. On donnera à cet égard toute assurance aux Artistes, sans pouvoir cependant répondre des événemens imprévus.

XI. Tous les frais de transport restent à charge de ceux qui enverront au Salon.

XII. Chaque Artiste fera connaître de quelle manière il désire que ses Tableaux ou autres productions lui soient renvoyés.

Fait en Séance de la Direction, le 22 Mars 1828.

Signé CH. VAN HULTHEM, *vice-président.*

Signé N. CORNELISSEN, *secrétaire honoraire.*

DISCOURS

Prononcé à la distribution solemnelle des prix de l'Académie royale de Dessin, Peinture, Sculpture et Architecture de Gand, le 21 *Août* 1826, *par M.* VAN HULTHEM, *vice-président de l'Académie.*

MESSIEURS,

En portant un regard en arrière sur les institutions littéraires et scientifiques, et sur-tout sur celles des arts, établies dans cette ville, nous ne pouvons contempler qu'avec satisfaction et avec

une espèce de surprise, les progrès successifs qu'elles ont faits, les améliorations qu'elles ont reçues, et l'influence qu'elles ont exercée sur un grand nombre de villes voisines. Nées de faibles commencemens, soutenues avec courage et fermeté par leurs administrateurs, elles ont traversé des temps difficiles; encouragées et protégées par les magistrats, elles sont parvenues à ce degré de splendeur où vous les voyez aujourd'hui.

Qu'il me soit permis d'entrer à ce sujet dans quelques développemens.

Les productions des peintres vivans étaient peu connues; dispersées dans les temples, dans les palais des princes et dans quelques cabinets particuliers, souvent d'un difficile accès, il leur manquait un point central de réunion, où l'amateur des arts pût les examiner à son aise, et où l'artiste fût à portée d'établir des comparaisons, qui sont toujours dans les arts une source de perfectionnement. L'Académie voulant remplir ce vide, ouvrit, il y a 34 ans (1), un Salon d'Exposition aux productions des artistes vivans, et proposa au concours une médaille pour une tête d'expression. Cette exposition générale et ce concours dont on n'avait pas encore vu d'exemple dans notre pays, eurent d'abord des préjugés à vaincre, des obstacles à surmonter, et cette première tentative n'eut qu'un faible succès. A peine 126 pro-

(1) Au mois de Mai 1792.

ductions d'artistes vivans, dont la plupart n'étaient que des dessins, furent placées au Salon.

Cependant on commença à en sentir l'utilité, et une seconde exposition fut plus heureuse. Le nombre des sujets exposés y fut plus que doublé, et plusieurs tableaux furent envoyés au concours pour un sujet historique que l'Académie avait proposé.

Aux prix pour un tableau d'histoire, on en joignit successivement pour un paysage, pour un sujet de genre, pour un dessin, pour la sculpture et pour l'architecture. Les expositions devinrent chaque fois et plus belles et plus nombreuses. La ville de Bruxelles, en remarquant l'heureux succès de ces expositions, voulut imiter l'exemple donné par l'Académie de Gand, et ouvrit pour la première fois, en 1811, un Salon aux productions des maîtres vivans. La ville d'Anvers demanda ensuite à entrer en société avec ces deux villes, et ainsi les expositions, de biennales devinrent triennales.

On avait observé cependant que les concours des élèves devenaient chaque fois moins nombreux et plus faibles. Désirant obtenir un plus haut degré de perfection, l'Académie fit un appel aux maîtres de l'art, en proposant un sujet plus difficile à traiter, et en accordant une indemnité plus considérable qu'on ne l'avait fait jusqu'alors. *La belle Anthia se rendant au temple d'Ephèse avec deux de ses compagnes* fut le sujet du concours de 1817; mais aucun des trois tableaux qui avaient

concouru n'obtint le prix. Le même sujet fut proposé une seconde fois pour 1820. Ce concours fut nombreux ; il y eut plusieurs tableaux d'un vrai mérite, et M. Paelinck obtint le grand prix à la presque unanimité des suffrages. Ce fut dans ce même concours que M. Suys, aujourd'hui architecte du roi, obtint le prix d'architecture, par cet inimitable dessin, représentant un palais pour la société des *Beaux-Arts*, placé actuellement à la salle de la direction, et qu'on ne cessera jamais d'admirer.

Le but que l'Académie se propose dans ce concours de maîtres, est le perfectionnement de l'art ; elle exige la plus grande beauté dans les formes, la perfection dans l'exécution et dans toutes les parties de l'art. Malgré le génie et le grand talent des peintres qui ont fleuri en Europe depuis la renaissance des arts, c'est-à-dire depuis près de trois siècles et demi, on a des raisons pour croire que la peinture actuelle est loin de la perfection de celle des anciens, et que les tableaux d'Apelles, de Xeuxis et de Protogènes, n'ont point été égalés par nos peintres modernes. Les Grecs, qui seront toujours dans les arts et dans la littérature, nos maîtres et nos modèles, avaient des concours de peinture, où les premiers artistes disputaient le prix devant toute la Grèce assemblée. Pline a conservé l'époque du premier concours, et le nom de celui qui y remporta la première palme (1). Vainqueurs, ils s'apprêtaient à remporter de nou-

(1) Hist. nat. l. 35. c. 9.

velles victoires; vaincus, ils fesaient de nouveaux efforts pour surpasser leurs rivaux, et ainsi dans ces combats continuels, dans ces victoires alternatives, l'art parvint à sa perfection. Ces grands hommes pensaient plus noblement que plusieurs de nos artistes modernes; ils ne considéraient que la beauté intrinsèque de leurs productions, et ne se décourageaient pas, si, par hasard ou par malheur, ils n'obtenaient pas la palme; et je vous le demanderai, Messieurs, les odes de Pindare, sont-elles moins estimées parce que leur auteur, le premier des poètes lyriques, fut cinq fois vaincu par Corinne? Les tragédies de Sophocle, d'Æschile et d'Euripide, sont-elles moins lues, font-elles moins les délices des savans, parce que dans les concours publics, ces poètes furent alternativement vainqueurs et vaincus? Et pour nous rapprocher de nos temps, le magnifique tableau des Sabines, sera-t-il moins considéré comme une des plus belles productions de l'art? fera-t-il moins d'honneur à David, parce que, je ne sais par quel hasard inconcevable, on lui a préfére au concours décennal, le fragment du déluge?

Et pourquoi les arts n'auraient-ils pas de concours comme les sciences, comme la littérature, comme l'histoire? Un tableau ou une statue proposée, est un problème à résoudre. Il y a dans chaque figure, il y a pour chaque partie du corps, mille études à faire, mille difficultés à vaincre, et ce n'est qu'en étudiant la nature, et en faisant

un choix heureux de ses plus belles parties, qu'on est parvenu à faire la Vénus de Médicis et l'Apollon du Belvédère.

Le Jardin Botanique fut créé en 1797; les plus beaux végétaux de toutes les parties de la terre y arrivèrent successivement; les premières serres-chaudes et l'orangerie furent construites presque sans argent. Le jardin fut cultivé avec soin, conservé et défendu avec courage; car il eut plus d'un assaut à soutenir. Il parvint en peu d'années à surpasser, par le nombre, la richesse et la beauté des plantes, les anciens jardins de Hollande, à juste titre si renommés.

La Bibliothèque publique fut établie en même temps; formée des débris de celles des abbayes et couvens supprimés, elle fit bientôt de nombreuses acquisitions, et présente dans ce moment une source abondante d'instruction.

A l'Académie de dessin fut ajouté un Muséum de tableaux et une grande galerie de statues moulées sur l'antique.

Le succès que l'exposition et le concours des productions des arts avaient obtenu, engagea (1) quelques amateurs de plantes, et des jardiniers à former une Société de Botanique et d'Agriculture, et à faire, chaque année, deux expositions de plantes en pleine floraison, l'une en hiver et l'autre en été. Ces expositions attirèrent un grand

(1) En 1808.

concours de monde, et furent successivement imitées par les villes de Harlem, Tournay, Louvain, Courtrai, Bruxelles, Bruges et Utrecht.

En même temps se forma la Société des Beaux-Arts, qui donne des récompenses aux artistes, et dont le Salon présente une réunion remarquable de productions modernes en peinture et en sculpture.

Une ancienne Société, connue sous le nom de *Chambre de Rhétorique*, formée depuis des siècles, prit une nouvelle vie, étendit le cercle de ses occupations, et à la culture de la littérature nationale et de la déclamation théâtrale, ajouta plusieurs branches, dont l'utilité fut généralement reconnue.

La Société de Musique, connue sous le nom de *S.te-Cécile*, se forma également (1); faible d'abord, comme le sont la plupart des institutions à leur naissance, elle fit en peu d'années de rapides progrès, repandit le goût de cet art céleste, et ouvrit des concours aux Sociétés qui, à son exemple, s'étaient établies dans les villes et les villages de la Flandre. Présidée par un amateur zélé (2), conduite par un homme (3) qui semble né pour diriger ses divines inspirations, elle est parvenue, par ses études et des efforts assidus, à remporter des palmes dans tous les concours où elle se présente, et forme, dans ce moment, un corps de musique à grands talens, dont il serait difficile

(1) En 1810.
(2) M. J. F. de Meulemeester.
(3) M. d'Hollander.

de trouver le semblable dans aucune ville de notre royaume.

Des institutions aussi utiles, formées par des habitans de cette ville, successivement agrandies et perfectionnées, méritaient une récompense.

Lorsque le meilleur et le plus sage des Rois, voulant procurer au peuple de grands moyens d'instruction, eut arrêté dans sa sagesse d'établir dans les provinces méridionales trois Universités, comme déjà il y en avait trois dans les provinces du nord, la ville de Gand en obtint une. Le Jardin des Plantes et la Bibliothèque publique furent cédés à l'Université, et la Régence avec une libéralité peu commune, résolut de faire construire, aux frais de la ville, un grand palais consacré à la haute instruction et à l'enseignement des sciences. Les cabinets d'histoire naturelle, de médailles et d'antiquités, le théâtre anatomique sont construits, les écoles sont ouvertes depuis plusieurs années, et de savans professeurs y expliquent chaque jour avec une profonde érudition et un rare talent, toutes les branches des connaissances humaines. La ville trouva, dans un jeune architecte (1), ancien élève de l'Académie, le génie pour concevoir, les ressources et le talent nécessaire pour exécuter le vaste plan du palais de l'Université. Un magnifique péristyle s'éleva, de belles galeries, de vastes corridors, un grand

(1) M. Louis Roelants.

vestibule, un superbe escalier annoncèrent dignement le temple de Minerve. Cependant les travaux languissaient, plusieurs années se seraient encore écoulées avant qu'on eût pu achever la construction des différentes parties de ce bâtiment, lorsque, après la perte douloureuse que nous eûmes le malheur de faire, vers la fin de l'année précédente, de M. Piers de Rayeschoot, bourgmestre de Gand, notre bien-aimé Monarque nomma à cette place un magistrat plein d'activité, animé de l'amour du bien public, et né pour consolider toutes nos institutions. M. van Crombrugghe voulut bien abdiquer une partie de ses hautes fonctions pour se rendre encore plus utile à sa ville natale, et nous ne pouvons que lui en témoigner ici toute notre reconnaissance.

Ce magistrat, à son arrivée, saisit d'une main ferme les rênes flottantes de l'administration, anima tout par sa présence, fit réparer les bâtimens publics, trouva des ressources pour faire achever le palais académique et cette magnifique rotonde que vous contemplez avec admiration. Que la reconnaissance publique soit la récompense de ses travaux !

Pendant que l'on songeait à établir dans notre ville les institutions littéraires et scientifiques, dont je viens de vous faire une courte énumération, une autre source de prospérité publique s'y éleva. Un jeune homme (1) d'un caractère

(1) Liévin Bauwens.

actif et ardent, après avoir acquis par son industrie, au printemps de sa vie, de grandes richesses, voulut les rendre utiles à sa ville natale, en portant dans son sein les mécaniques et les fabriques de coton qui fleurissaient alors dans l'empire britannique. Il entreprit vingt-huit voyages en Angleterre, y étudia toutes les branches de l'industrie manufacturière, engagea, au péril de ses jours, de nombreux ouvriers et mécaniciens à le suivre, fit transporter des métiers et des instrumens pour en construire de nouveaux, et établit à Gand différentes fabriques. Son exemple fut suivi par plusieurs particuliers, et cette branche de l'industrie est dans cette ville plus florissante que dans aucune autre des Pays-Bas. Déjà en 1803, lors de l'arrivée du premier consul, Napoléon Bonaparte, le ministre de l'intérieur, M. Chaptal, observa qu'il n'avait trouvé dans la Belgique, aucune ville supérieure en industrie à celle de Gand, et envoya à son retour à Paris, au nom du premier consul, comme une marque de satisfaction, trois grandes médailles de l'industrie nationale en or, en argent et en bronze, déposées aujourd'hui dans les archives de la ville.

Lorsque, en 1820, notre Roi bien-aimé voulut réunir tous les produits de l'industrie nationale de son royaume, S. M. en fixa la première exposition à Gand, pensant qu'aucune ville n'était plus propre à la faire réussir; le succès surpassa même l'espérance; et lorsque cinq ans après, on voulut

en établir une seconde à Harlem, on ne crut pouvoir rien faire de mieux que d'adopter en entier le mode et les réglemens suivis précédemment à Gand.

Ce sont encore les mêmes motifs qui ont engagé le Roi à établir la première école des arts et métiers dans cette ville. Espérons que le succès répondra à l'attente de S. M. Gloire donc à la ville de Gand, qui a su établir, conserver, agrandir et perfectionner tant d'utiles institutions! Qui renferme dans son sein tant d'établissemens d'instruction publique, tant de belles fabriques et manufactures, sources de bonheur, d'abondance et de richesse! Qu'elle soit à jamais heureuse et florissante! Mais je m'apperçois, artistes et élèves, que je vous fais trop long-temps attendre les récompenses dues à vos efforts et les prix que vous avez mérités. Les premiers magistrats de la province et de la ville, les chefs de l'église, les premiers artistes du royaume, les juges du Concours, se sont réunis dans cette enceinte pour encourager vos travaux et applaudir à vos succès. Que vous allez être heureux! c'est sous les yeux de vos parens que vous serez couronnés. Venez, venez recevoir les palmes et les prix qui vous sont destinés.

SOCIÉTÉ ROYALE D'AGRICULTURE ET DE BOTANIQUE DE GAND.

Exposition d'hiver.

La société, dans sa séance du 7 Janvier 1828, a décidé que toutes les dispositions prises les années antérieuses seraient continuées :

Dans la séance du 14 Janvier, M. van Hulthem, président de la société, s'est fait donner lecture des différens programmes publiés : il a exprimé les regrets de la société, de ne pouvoir adjuger les médailles du concours annuel pour la collection de poires et de pommes de dessert, cultivées en cette province ; pour l'introduction dans les provinces méridionales de plantes potagères et d'arbres fruitiers de bonnes espèces, originaires d'un climat plus chaud, et dont on pourrait s'assurer la jouissance annuelle en notre royaume.

M. le président, au nom de la société, vote pour M. le docteur Sommé, directeur du jardin des plantes à Anvers, la mention honorable pour les fruits du *Psidium montanum*, (Gouyavier du Brésil), qu'il avait envoyés au concours.

En remplacement des membres démissionnaires ou décédés et pour compléter les différentes sections, le titre de membre correspondant a été déféré, dans la séance du 21 Janvier, à M. M. C. Bailly de Merlieux, avocat à Paris, auteur de divers traités sur la Physiologie et la Pathologie végétales.

La société a admis encore au nombre de ses membres regnicoles, les cultivateurs-botanistes et amis de la

science dont les noms suivent : M. Eg. van Laerebeke, M. F. Heyndericx, M. l'avoué J. D'Huyvetter, M. de Smet-Vandercruyssen, amis de la science et amateurs d'horticulture à Gand.

MM. F. Coene, F. Spae, fils; François Myncke, Lièvin de Kneef et J. B. Cardon, cultivateurs, pépinièristes et fleuristes de ladite ville.

La séance du 28 Janvier s'est terminée par des dispositions dictées par l'amitié et par la reconnaissance; la société a ordonné que des arbustes ou des fleurs seraient exposés pour les savantes institutions étrangères, qui honorent la société de leurs communications bienveillantes; ainsi qu'en l'honneur des salons de fleurs de Harlem, d'Utrecht, Tournay, Louvain, Bruxelles, Bruges, Courtrai, Ypres, St. Nicolas et Cruyshautem.

Les mêmes motifs lui ont fait arrêter qu'elle exposerait aussi des plantes pour M. Aug. Pyrame de Candolle, botanographe, directeur du jardin botanique à Genève; pour M. le baron Bory de St. Vincent, botanographe à Paris; ainsi que pour S. E. M. Van Doorn, conseiller-d'état, gouverneur de la Flandre orientale, et M. Ch. Pieters, un des anciens directeurs du jardin des plantes de Gand, et membre de la direction de la société de commerce des Pays-Bas, à La Haye.

Enfin, elle a ordonné qu'un arbre funéraire serait exposé en mémoire de M. Frédéric Pursh de Londres, auteur de la Flore de l'Amérique septentrionale; de M. Jean Thouin, jardinier en chef au jardin des plantes à Paris, et de M. J. B. Rosseel, fabricant à Beveren; qu'une inscription exprimerait les regrets de la société pour la perte de ces membres si distingués sous le rapport des sciences et des liens d'affection.

La plante désignée pour être en fleurs épanouies au 6 Février, à neuf heures du matin, était, depuis 1825, l'*Asclepias tuberosa;* la médaille pour ce concours a été adjugée à M. P. de Sweemer, jardinier-fleuriste de MM. Bossaert, fabricans à Gand.

La médaille d'honneur pour le contingent le plus riche en belles plantes et arbustes en fleurs, remarquables par leur culture et leur diversité, a été adjugée au cultivateur-fleuriste et pépinièriste M. Pierre Verleeuwen; le contingent, qui lui a mérité cette honorable distinction, offrait un ensemble de trente-trois plantes, dont voici les noms, d'après l'ordre qu'elles tiennent dans la notice des plantes exposées au salon :

1006 Azalea indica, fl. alb. simp.
1007 Banksia attenuata.
1008 Pæonia papaveracea.
1009 - - - - Moutan, rubra.
1010 - - - - suffruticosa.
1011 - - - - - - - - - -
1012 Epacris purpurascens.
1013 - - - - attenuata.
1014 - - - - rosea.
1015 Protea mellifera.
1016 Kamelia japonica, *Lanckmani.*
1017 Acacia Dodonæifolia.
1018 Acacia verticillaat.
1019 Correa speciosa.
1020 Diosma serrata.
1021 - - - - ambigua.
1022 Amaryllis rutilans.
1023 - - - - - coccinea.
1024 Primula sertulosa, fl. alb.
1025 - - - - linifolia.
1026 Erica Linneoïdes.
1027 - - - Penea.
1028 - - - barbata, major.
1029 Anemone arborea.
1030 Metrosideros semperflorens
1031 Kennedia bimaculata.
1144 Protea longifolia.
1145 Kamellia japonica, *Lankmani.*
1146 Elichrysum fasciculatum, rubrum.
1147 Azalea indica, fl. alb. simp.
1148 Polygala Heisteria.
1149 Citrus nanus, chinensis.
1150 Azalea chinensis.

La collection exposée par M. Aug. van de Woestyne, a obtenu le premier accessit, et celle de M. N. de Cock, le deuxième.

La mention honorable a été unanimement votée pour les belles collections envoyées par MM. Burggraeve, Joseph de Cock, P. de Sweemer, De Smet-Vandercruyssen, l'avocat F. D'Hoop, F. Heyndrickx, Hoste,

J. van Geert, Van Tieghem-Vandermeersch, Verschaffelt, père et fils; Vilain XIIII à Wetteren, et M. F. Voortman.

Le prix de la belle culture a été adjugé au *Crinum amabile*, n.° 230, de la collection de M. Joseph de Cock, à Melle.

Le premier accessit au n.° 908, *Cypripedium spectabile*, de la collection de M. J. van Geert, cultivateur-fleuriste, à Gand.

Le deuxième accessit au n.° 229, *Strelitzia juncea*, de la collection de M. J. de Cock.

Les plantes ou arbustes qui ont disputé les honneurs du prix de belle culture, et qui, par cette distinction ont mérité la mention honorable, sont :

N° 13 *Chamærops humilis*, de la collection de M. Van Crombrugge, bourguemaitre de la ville.

185 *Dracœna viridis, brasiliensis*, de la collection de M. de Caters, à Anvers.

335 *Kamellia japonica*, *Knight*, de la collection de M. de Smet-Vander Cruyssen.

386 *Musa coccinea*, de la collection de M. Eug. d'Hane.

414 *Alstroemeria ligtu*, de la collection de M. le baron Du Bois de Vroeylande.

859 *Strelitzia rutilans*,
861-bis *Kamellia japonica*, *Woodsi*,
867 *Epacris grandiflora*,
874 *Eriostemon dentatum*,
} de la collection de M. A. vande Woestyne.

904 *Pœonia rubra*, de la collection de M. van Geert.

1006 *Azalea indica, fl. alb. simp.*
1007 *Banksia attenuata*,
1008 *Pœonia papaveracea*,
1012 *Epacris purpurascens*,
} de la collection de M. P. Verleeuwen.

1084 *Banksia ericifolia*, de la collection de M. le Vicomte Vilain XIIII, à Wetteren.

L'ensemble de ce salon d'hiver, qui réunissait au-delà de 1200 plantes bien cultivées, a offert un coup-d'œil si ravissant dans ce majestueux salon de l'Hôtel-

de-Ville, qu'il est permis de dire que l'exposition des plantes a été plus riche et plus belle que celles des années précédentes.

M. le président, qui dans toutes les circonstances se fait distinguer par son zèle pour encourager les beaux-arts et la culture des sciences, a saisi le moment de l'ouverture du salon, pour adresser à tous les amis des fleurs et de la botanique, au nom *de la Société*, les expressions de sa reconnaissance.

La séance du 6 Février a été suivie du banquet d'usage.

Il est d'usage de voir tous les états confondus dans cette réunion d'amis de l'horticulture et de la botanique; cette fois encore les magistrats et les citoyens les plus honorables, se trouvaient assis à côté des plus modestes cultivateurs. Cette fête, si touchante par la remise des différens prix des concours, peut donner aux étrangers une idée de l'estime et de la considération que l'on accorde à ces hommes laborieux, qui honorent la belle Flandre par leur industrie.

Après le toast porté à S. M. notre Roi, protecteur de la société, M. le président a fait connaître que la société avait résolu d'envoyer une députation au Roi, pour exprimer à S. M. ses sentimens de reconnaissance pour avoir, en faisant exécuter le canal de Terneuzen à Gand, facilité les moyens de faire circuler les produits de notre sol et de notre industrie agricole et manufacturière.

Cette députation a été nommée par acclamation; elle est composée de M. van Hulthem, président, de M. van Toers, conseiller- d'état, vice-président de la société; de M. le conseiller-d'état J. van Crombrugge, bourguemaître de Gand; de MM. le comte de Lens, le vicomte

de Vaernewyck-d'Angist, et Huyttens-Kerremans, membres des états-généraux et de la société royale d'agriculture et de botanique; elle est chargée d'offrir à S. M. une médaille en or, et de La prier de vouloir l'agréer comme une faible marque des sentimens de reconnaissance dont tous les membres de cette institution sont animés.

M. le président a prié M. le bourguemaître, présent au banquet, de vouloir accepter une des médailles en argent, que la société avait votées pour M. le gouverneur de la province et pour lui, en reconnaissance des soins qu'ils se sont donnés pour surveiller les travaux du canal et en hâter l'exécution. MM. Noël et van Digelen, ingénieurs en chef, qui ont conduit et dirigé les travaux du canal, ont reçu de la part de la société le même témoignage de sa considération particulière.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE TOURNAY.

La 19.me exposition publique a eu lieu les 6, 7, 8, 9 et 10 Février 1828. La médaille d'honneur destinée à celui qui aurait gagné dans l'arrondissement de Tournay une nouvelle espèce de poire fondante, digne de cette distinction, n'a pas été adjugée. Celle accordée à celui qui aurait présenté à cette exposition les plus belles poires et les plus belles pommes de dessert, et de préférence de nouvelles espèces de poires fondantes, n'a pas été décernée.

La société avait désigné en 1825 la Rose des Dames (*Rosa centifolia Pomponia*), pour plante de concours d'hiver; elle a eu la satisfaction de pouvoir accorder la médaille d'honneur de ce concours en 1828, à M. Dumon-Dumortier, et l'accessit à M. Oakers.

M. Garin, fils, et M. L. Derasse, ont obtenu la mention honorable de ce concours.

Le prix de culture a été décerné à l'*Astrapæa Wallichii*, n.° 183, cultivé par M. Dumortier-Rutteau.

Le *Bletia Tankervilliæ*, n.° 188, de M. Dumon-Dumortier a obtenu le premier accessit, et l'*Epacris rosea*, n.° 296, de M. B. Neve, le deuxième.

La société a accordé la mention honorable à onze plantes et arbustes qui ont été admis à concourir pour le prix de belle culture. Elle a voté des remercimens à M. Dumon-Dumortier, qui avait exposé le beau *Azalea indica*, fl. alb., n.° 190; à M. Dumortier-Rutteau, pour le *Pœonia moutan*, n.° 193, et à M. B. Neve, pour l'*Ixora coccinea*, n.° 294.

SOCIÉTÉ DE FLORE A BRUGES.

Extrait de la notice de l'exposition publique du 6, 7, 8 et 9 Février 1828.

La société avait mis en concours l'*Asclepias tuberosa*, le *Mimosa paradoxa* et l'*Amaryllis vittata*. Plusieurs *Mimosa* et *Amaryllis* ont été présentés en fleurs épanouies; on a regretté de ne pas y voir l'*Asclepias*.

Le *Mimosa paradoxa* de M. Malaise, receveur des contributions directes à Bruges, a obtenu le prix.

Le premier accessit a été adjugé à l'*Amaryllis vittata*, de la collection de M. Roels-Bertram; le deuxième au *Mimosa*, de celle de M. de Crombrugghe-Custis.

Le prix de la belle culture a été décerné à l'*Epacris grandiflora*, n.° 113, de la collection de M. Callebert.

Le *Pœonia moutan*, n.° 556, de la collection de M. Roels-Bertram, a obtenu le premier accessit, et

l'*Azalea sinensis* de M. Malaise, n.° 443, le deuxième.

Douze plantes qui avaient été admises à concourir pour ce prix, ont été mentionnées honorablement.

La médaille d'honneur pour le contingent le plus riche en plantes et en belle culture, fut adjugée à M. Naert, et la mention honorable aux contingens de M. Chantrell-Destappens et de M. Roels-Bertram.

La société a accordé une médaille d'honneur à M. Callebert, pour la meilleure culture des plantes exposées mensuellement dans le local de ses assemblées ; elle a encore remis le prix d'encouragement à Laurent van Pottelberghe, jardinier-fleuriste, qui durant la bonne saison de l'année a exposé au marché-aux-fleurs de cette ville, les collections les plus belles et les plus riches pendant 1827.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE ET DE BOTANIQUE DE LOUVAIN (1).

L'exposition publique des plantes en fleurs a eu lieu les 6, 7, 8 et 9 Février 1828.

La société avait arrêté en Février 1827, qu'elle aurait accordé une médaille d'honneur au *Chrysanthemum*

---

(1) La société vient de faire une perte sensible dans la personne de son président, M. le comte Ph. Vanderstegen, l'un de ses premiers fondateurs, décédé en Janvier 1828. Les amis de la science ont à regretter que la mort n'a pas permis à M. le comte Vanderstegen de publier le *Cours d'histoire naturelle* de feu son savant frère, traducteur de Linnée, et auteur d'un nouveau travail de botanique, dans lequel les systèmes de Linnée et de Tournefort sont confondus.

M. le chevalier de Maugeer, beau-frère du défunt président de la société de Louvain, amateur en botanique et cultivateur distingué, a été choisi pour le remplacer.

indicum, ou variétés de cette plante; ce prix n'a pas été adjugé et ce concours est continué.

La floraison peu avancée des *Lilium candidum* et *tigrinum*, et de la *Pœonia officinalis*, a engagé la société à continuer le concours de ces plantes pour les voir épanouies à l'exposition d'hiver en 1829. La société y ajoute encore, comme plante de ce concours, la *Rosa muscosa*.

Le prix de belle culture a été adjugé au *Primula sertulosa*, n.° 68, exposé par M. le chevalier de Maugeer (1).

Le premier accessit a été accordé au *Kamellia japonica, fl. incar.*, n.° 229, exposé par M. Paschal-d'Onyn.

Le deuxième accessit au *Sophora tetraptera*, n.° 26, exposé par M. Deschrynmaker de Dormael.

Vingt-neuf plantes qui avaient été admises pour le concours de belle culture, ont été mentionnées honorablement.

La société a exprimé des regrets pour ne pas être à même de pouvoir accorder au *Kamellia japonica aitonia*, de M. Digneffe, une médaille d'honneur, comme étant un arbuste rare et recemment introduit dans les collections de botanique.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, D'HORTICULTURE ET DE BOTANIQUE DE COURTRAI.

Cette société a ouvert sa première exposition le 10 Février 1828.

Elle a décerné une médaille d'honneur au *Kamellia*

(1) Cette plante avait près de deux pieds de diamètre et une élévation proportionnée.

knight, de M. de Ryckere-Baes, amateur-fleuriste à Courtrai, comme la plante la plus rare parmi celles envoyées au salon.

Le premier accessit à l'*Amaryllis sorrorea*, de M. Calewaert-Vermeulen, et le deuxième à la *Pœonia suffruticosa*, à M. Urb. de Vriesere, jardinier-fleuriste à Courtrai.

Le prix de belle culture a été décerné au *Syringa vulgaris, fl. alb.* de M. Pierre de Vriesere. Le premier accessit au *Pyrus japonica* de M. Henri de Vriesere, jardiniers-fleuristes à Courtrai.

Le deuxième accessit au *Magnolia yulan* de M. Sloovere-vanden Berghe, amateur-fleuriste en cette ville.

Le prix accordé au plus riche contingent des plantes envoyées au salon, a été décerné à M. Callewaert-Vermeulen. Le premier accessit à M. P. de Vriesere, et le deuxième à M. de Ryckere-Baes.

La société a décerné à M. L. Dathis le premier prix pour les fruits de dessert qu'il a envoyés à ce concours, et le deuxième à M. le notaire Ghellynck, amateurs d'horticulture à Courtrai.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE ET DE BOTANIQUE DE ST. NICOLAS.

La deuxième exposition publique a eu lieu les 25, 26, 27 et 28 Février 1828.

La médaille d'honneur pour le contingent le plus riche en belles plantes et arbustes en fleurs, remarquables par la culture et la diversité des individus, a été adjugée à M. F. van Damme, cultivateur-fleuriste et pépiniériste à Gand. Le premier accessit à la collec-

tion de M. G. Moens, cultivateur-fleuriste et pépiniériste à Anvers; et le deuxième à celle de M. Lanckman, cultivateur-fleuriste et pépiniériste à Gand.

Le prix de belle culture a été adjugé au *Kamellia japonica, fl. pl. str.*, de la collection de M. G. Moens d'Anvers. Le premier accessit à l'*Epacris grandifl.* de M. F. van Damme, et le deuxième à l'*Amaryllis pulverulenta, var.* de M. C. Lanckman, de Gand.

Quinze plantes qui avaient été admises à concourir pour le prix de belle culture, ont été mentionnées honorablement.

La *Rosa muscosa, fl. rub.* avait été désignée en concours pour être épanouie au 24 Février avant 11 heures du matin; le prix de ce concours a été adjugé à la plante en fleurs de M. J. van Geert, cultivateur-fleuriste et pépiniériste à Gand.

Le prix proposé pour la plante ou l'arbuste en fleurs le plus rare, n'a pas été adjugé.

SOCIÉTÉ DE FLORE A YPRES.

La société de Flore à Ypres, a ouvert son salon d'exposition des plantes le 6 Février 1828; elle a décerné deux prix : celui pour la plus belle plante en fleurs envoyée au salon, à M. Debrier-Legraverand; l'autre pour le contingent le plus riche en plantes, à M. Cardinael-Hange, amateurs-fleuristes de la société (1).

(1) Nous regrettons de n'avoir pas été mis à même d'insérer dans le *Messager*, quelles ont été les plantes ou les arbustes qui ont obtenu ces honneurs du salon, à l'exposition d'Ypres.

Privés aussi de la notice des plantes de l'exposition d'hiver de la société de Flore de Bruxelles, nous sommes fachés de n'en pouvoir pas faire connaître le resultat aux amis de la belle culture et de la botanique. *Note du Messager.*

SOCIÉTÉ DE FLORE A ALOST.

La première exposition de cette société nouvellement érigée, a eu lieu les 16, 17, 18 et 19 Février 1828.

Le prix de la belle culture a été décerné à l'*Amaryllis pulverulenta, fol. var.*, exposé par M. C. Lanckman; le premier accessit à l'*Azalea indica, fl. alb. simp.*, exposé par M. J. van Geert, et le deuxième accessit au *Pœonia suffruticosa* de M. Lanckman susdit, cultivateurs-fleuristes à Gand.

Quatre plantes admises à ce concours, ont été mentionnées honorablement.

La médaille d'honneur pour la plus riche collection de plantes envoyées au salon, a été décernée à M. Steleman, amateur-fleuriste à Alost; le premier accessit à M. J. van Geert, et le deuxième à M. P. Verleeuwen, cultivateurs-fleuristes et pépinièristes à Gand.

SOCIÉTÉ DE FLORE A CRUYSHAUTEM.

L'exposition d'hiver de la société de Flore de la commune de Cruyshautem, a eu lieu les 23, 24 et 25 de Mars 1828. La plante proposée au concours, était le *Fritillaria imperialis;* le prix de ce concours a été adjugé à M. Joseph D'hondt, amateur-fleuriste à Cruyshautem.

Le prix de belle culture a été accordé au *Pancratium caribœum*, exposé par M. le baron Baut de Rasmon, à Wanneghem-Lede. Le premier accessit à l'*Epacris grandiflora*, de la collection de M.me de Ketele, à Oudenaerde, et le deuxième au *Kamellia japonica, anemone fl.*, exposé par M. D'hondt susdit.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES DE BRUXELLES.

Dans sa séance générale du 8 du mois de Mai, l'académie a proposé les questions suivantes, pour 1829 :

CLASSE D'HISTOIRE.

I. QUESTION. Vers quel tems a-t-on commencé à faire des dentelles dans les Pays-Bas? L'invention de cet art est-elle due à ce pays? Y a-t-elle été apportée de l'étranger? Et quel est l'état actuel de cette fabrique dans notre pays?

II. Quelle a été l'influence de la législation civile française sur celle des Pays-Bas espagnols, depuis le commencement du seizième siècle jusqu'à la fin du dix-septième; ce qui comprend toute l'époque de la domination des rois d'Espagne et des archiducs Albert et Isabelle?

En d'autres termes? Quels sont les changemens et les améliorations apportés à la législation des Pays-Bas espagnols en matière civile, dans les édits et placards généraux, et qui ont été empruntés ou imités des lois et ordonnances générales publiées en France?

III. Quels sont les principaux monumens d'architecture qui, dans les provinces formant actuellement le Brabant méridional et le Hainaut, ont été construits, à commencer de la période chrétienne et pendant le moyen-âge, jusqu'au commencement du seizième siècle (*l'année* 1690), et qui, ou n'existent plus, ou existent encore de nos jours?

IV. Quels sont les événemens qui ont amené, accompagné et suivi les troubles et les dissentions qui, en 1539, motivèrent le voyage de Charles-Quint à Gand, et furent cause qu'en 1540, il y fut construit une citadelle.

V. En quels tems le système des communes a-t-il commencé à s'établir dans le comté de Flandre? Quelles sont les diverses causes qui ont amené ce système; et quels en ont été les principaux résultats?

VI. Quelles ont été les espèces d'or et d'argent, ayant cours légal aux Pays-Bas, depuis le commencement du seizième siècle jusqu'au règne d'Albert et Isabelle inclusivement; leurs valeurs nominales primitives; leurs titres et leurs poids; les variations qu'elles ont éprouvées; les actes législatifs et réglemens relatifs à la matière, et les villes et places où l'on battait monnaie?

VII. Quels sont les services rendus à la géographie par les habitans des Pays-Bas?

VIII. *On demande* un tableau raisonné des principales erreurs de faits ou d'omissions, lorsqu'elles ont une importance historique, qu'on rencontre dans *Froissart* et *Monstrelet*, relativement à des passages qui ont directement rapport à l'histoire générale ou particulière de nos provinces ou de leurs souverains.

IX. Déterminer quel fut l'état de la poésie flamande depuis le commencement du 13.me siècle jusqu'au 16.me inclusivement, et quels genres furent les plus cultivés.

POUR 1830.

Recueillir, coordonner et expliquer les fragmens d'*Ammonius Saccas*, philosophe de l'école d'Alexandrie et chef des *Néo-Platoniciens*, en ayant soin d'indiquer ce qu'il dut à ses dévanciers, et de montrer l'influence qu'il exerça sur ses contemporains ainsi que sur ses successeurs.

POUR 1829. — CLASSE DES SCIENCES.

I. QUESTION. Décrire la constitution géologique de la province de *Limbourg*, les espèces minérales et les fossiles accidentels que les divers terrains renferment, avec l'indication des localités et la synonymie des auteurs qui en ont déjà traité.

II. On demande de démontrer, par rapport aux surfaces du deuxième degré, les analogues des théorèmes de Pascal et de Brianchon.

III. *On demande* 1.° d'examiner d'une manière approfondie les différentes espèces de sociétés d'assurance sur la vie; 2.° d'établir, d'après des principes mathématiques, quelle est celle qui présente à la fois le plus d'avantage aux assurés et aux assureurs.

IV. On suppose que la surface de chaque aile d'un moulin mu par la force du vent, est engendrée par une ligne droite mobile, qui s'appuie toujours, d'une part, à angles droits, sur une droite fixe donnée de position, et de l'autre, sur une courbe plane dont le plan est parallèle à la droite fixe. On demande quelle doit être la courbe directrice, pour que l'impulsion du courant d'air sur les ailes du moulin produise le *maximum* d'effet.

V. Donner la théorie mathématique de l'homme et des animaux, considérés comme moteurs et machines.

Les concurrens sont prévenus qu'ils doivent rapporter les mesures des forces à l'unité connue sous le nom de dyname.

VI. Comparer, pour les Pays-Bas, les avantages qui résulteraient de l'établissement des chemins en fer, avec ceux qu'offrent les canaux.

VII. *On demande* quel serait le mode le plus expé-

ditif et le plus sûr de faire le dénombrement de la population du royaume des Pays-Bas.

POUR 1830.

Faire la description géologique de la province de Liège ; indiquer les espèces minérales et les fossiles accidentels que l'on y rencontre, avec l'indication des localités et la synonymie des noms sous lesquels les substances déjà connues ont été décrites.

Le 7 Mai, l'académie de Bruxelles avait, dans sa séance générale, jugé les mémoires et décerné les prix du concours pour 1827 ; celui d'histoire a été remporté par M. Steurs, avocat à Bruxelles ; un mémoire sur les prairies aigres, envoyé par M. van Aelbroek, a obtenu la médaille d'argent ; on a reçu sur la question de la description géologique du Luxembourg, si majeure dans les circonstances actuelles, trois mémoires, dont deux seulement ont mérité les suffrages de l'académie : l'un d'eux appartenant à M. Stainінger, déjà connu par d'importans ouvrages sur la géologie, a obtenu la médaille d'or ; l'autre de M. Engelspach-Larivière, a obtenu le second prix, avec les honneurs de l'impression.

PROGRAMMA

Van prijsvragen, uitgeschreven door het koninklijk genootschap Concordia, ter bevordering en voortplanting der nederlandsche taal- en letterkunde, te Brussel.

IN HET VAK VAN TAALKUNDE.

Het genootschap had, bij deszelfs programma van 5 October 1826, de volgende drieledige prijsvraag uitgeschreven :

1.° *Wat is in de algemeene nederlandsche taal, het kenmerkende van het vlaamsch in onderscheiding van het hollandsch, met betrekking tot het gebruik van woorden, zoo wel van die, welke in het vlaamsch gebezigd, doch in het hollandsch buiten gebruik zijn, als van de zoodanige, welke in het vlaamsch gebezigd worden in eene beteekenis, verschillende van die, welke in het hollandsch plaats vindt?*

2.° *Wat is het kenmerkende van het vlaamsch, in onderscheiding van het hollandsch, ten aanzien van de spelling en de hiermede verbondene uitspraak der woorden?*

3.° *Wat is het kenmerkende van het vlaamsch, in onderscheiding van het hollandsch, ten aanzien van de* geslachten, *de* verbuiging, *en de* vervoeging *der woorden; mitsgaders van de* woordschikking (syntaxis), *in het algemeen?*

Op deze prijsvraag waren drie antwoorden ingezonden.

Aan de eerste dezer verhandelingen, schoon hier en daar blijken dragende dat dezelve met overhaasting was opgesteld, werden echter door heeren beoordeelaren vele verdiensten toegekend. Uit aanmerking van deze verdiensten, heeft de raad des genootschaps den kundigen schrijver in de gelegenheid willen stellen, van zynen arbeid nog eens te overzien, en alzoo zijn antwoord meer volledig te maken, vooral met betrekking tot het laatste lid der prijsvraag, hetwelk door gebrek aan tijd al te oppervlakkig door hem behandeld is. De raad derhalve stelt nogmaals deze prijsvraag voor, om beantwoord te worden *voor den* 31 *December* 1828; zullende de boven vermelde verhandelingen door de schrijvers die de zelve ingezonden

hebben, tegen voldoende bewijzen, bij den secretaris van het genootschap kunnen teruggevraagd worden.

Het genootschap looft eenen gouden eerepenning of de waarde *van drie honderd gulden*, uit, aan den schrijver van het der bekrooning waardig en best gekeurde stuk, waarin het geheele onderwerp, in de drieledige prijsvraag vervat, behandeld is; terwijl een voldoend en goedgekeurd antwoord op elk afzonderlijk deel der prijsvraag aanspraak hebben zal op het *accessit*, bestaande in eenen gouden eerepenning of de waarde *van honderd gulden.*

De volgende prijsvragen zijn tevens voorgesteld om beantwoord te worden voor den 31 *December* 1828.

IN HET VAK VAN TAALKUNDE.

Daar onze rijke en schoone taal, zonder noodzakelijkheid, met vreemde of dus genoemde bastaard woorden menigwerf ontsierd, en daerdoor maar al te veel voedsel gegeven wordt aan het vooroordeel van sommigen, als of onze taal niet rijk genoeg ware, om in plaats van zoodanige bastaardwoorden oorspronkelijke en echt nederlandsche woorden te kunnen bezigen, zoo wordt door den raad des genootschaps een eereprijs, ter waarde van *f* 200 *gulden*, uitgeloofd aan den schrijver van de best gekeurde en voldoende verhandeling, behelzende eene beredeneerde, en zoo veel mogelijk volledige opgave van de meest in gebruik zijnde bastaardwoorden, met aanwijzing van echt nederlandsche woorden, die dezelve zouden kunnen vervangen, en die niet alleen met de gewone regelen van afleiding in onze taal overeenkomstig, maar ook, zoo verre de aard der zaak zulks toelaat, uit bekende en geachte schrijvers zullen moeten ontleend zijn.

Aan den schrijver van het der bekroonde verhandeling naast bijkomende stuk zal een eereprijs van 100 *gulden* toegekend worden.

IN HET VAK VAN DICHTKUNDE.

Ter aanmoediging van de beoefening der nederlandsche dichtkunde, in de zuidelijke gewesten van het koninkrijk, looft de raad des genootschaps eenen gouden eerepenning ter waarde van 100 *gulden* uit, aan het der bekrooning waardig, en best gekeurde lofdicht op den algemeen bekenden en van ouds geliefden volksdichter CATS, van niet minder dan 200 en niet meer dan 500 verzen.

Daar het doel des genootschaps is, aanmoediging van zuid-nederlandsche dichters, zullen geene andere tot de mededinging worden toegelaten.

De beoordeeling der ingekomene verhandelingen is aan den raad van het genootschap opgedragen, die daarbij zoodanige geleerden of taalkundigen zal kunnen raadplegen, als aan denzelven oorbaar zal voorkomen.

Alle stukken, welke naar den prijs dingen, zullen leesbaar en naauwkeurig, doch met eene andere hand dan die des opstellers, moeten geschreven zijn, zoo wel wat den tekst en de aanmerkingen, als wat de verbeteringen en veranderingen aangaat. De stukken zullen met eene zinspreuk, en niet met den naam des opstellers onderteekend moeten zijn; maar in een bijgevoegd verzegeld briefje, hetwelk dezelfde zinspreuk tot opschrift heeft, zullen de naam en woonplaats des schrijvers gemeld moeten worden.

De naambriefjes der niet bekroonde stukken zullen ongeopend verbrand worden.

De schrijvers der ingezondene verhandelingen, welke

zich als zoodanig bij de leden van den raad, of bij beoordeelaren, vóór het toewijzen van den eereprijs hebben bekend gemaakt, zullen van denzelven verstoken zijn, schoon zij dien ook anders zouden verdiend hebben.

De bekroonde stukken zijn de eigendom van het genootschap.

Alle stukken moeten in de nederlandsche taal (om het even, of zulks in den vlaamschen of hollandschen tongval geschiede) opgesteld zijn, en vrachtvrij vóór of uiterlijk op den bepaalden tijd ingezonden worden aan den secretaris van het genootschap.

In de boekerij van het genootschap zullen de leden vele werken vinden, welke zij voor de beantwoording der prijsvragen kunnen raadplegen.

EXPOSITION A AMSTERDAM

De peinture, dessin, gravure et sculpture de Maîtres vivans, pour l'année 1828.

Le bourgmestre et échevins de la ville d'Amsterdam, d'accord avec MM. les membres de la quatrième classe de l'Institut royal des Pays-Bas, des sciences, lettres et arts, ainsi que du conseil d'administration de l'académie royale des beaux-arts, ont résolu qu'il y aurait cette année à Amsterdam une exposition d'objets d'arts de maîtres vivans.

La commission nommée à cet effet porte les dispositions suivantes à la connaissance des administrations, sociétés, artistes, amateurs, etc. et de tous ceux qui ont à cœur la prospérité des arts dans leur patrie :

1° L'exposition de tableaux, dessins, gravures, d'ob-

jets de sculpture et d'architecture, de maîtres vivans, se tiendra dans le local de l'académie royale des beaux-arts, au-dessus de la grande bourse.

2° Elle s'ouvrira lundi 15 Septembre, et sera fermée définitivement samedi 11 Octobre prochain, sans prolongation quelconque.

3° Tous les tableaux, dessins, gravures et objets de sculpture, doivent être adressés franc de port avant lundi 8 Septembre audit local, les premiers encadrés convenablement; ces objets seront accompagnés d'une lettre adressée à la commission, contenant le nom et le domicile de l'auteur.

4° Toutes les pièces envoyées et admises, resteront jusqu'à la clôture de l'exposition sous la surveillance de la commission, qui veillera, autant que possible, à leur conservation.

5° On n'admettra ni les pièces qui ont été déjà exposées à Amsterdam, ni celles qui de l'avis de la commission ne seront pas jugées dignes de l'exposition; la commission se réservant entièrement de prononcer à ce sujet, et, en cas de renvoi, le secret le plus profond sera gardé.

6° Un catalogue imprimé fera connaître les noms et domiciles des artistes.

7° Dans la semaine qui suivra la clôture de l'exposition, les objets seront restitués.

La commission invite chacun des artistes à contribuer de tous ses moyens et redoubler d'efforts pour le perfectionnement de l'art, l'honneur de la capitale et l'illustration du pays, en prenant pour guide l'intention de S. M. qui, par arrêté du 25 Mars 1827, a ordonné l'achat d'objets d'art, de maîtres vivans, lors des expositions publiques, au nombre desquelles l'exposition d'Amsterdam est comprise.

VARIÉTÉS.

Fucus végétant, trouvé dans l'estomac d'un Cabiliau.

Un marchand poissonnier, ancien doyen de sa corporation, m'apporta, il y a quelques jours, trois pierres longitudinales en forme de cailloux roulés, et de la grosseur de la première phalange d'un fort pouce, sur lesquelles étaient implantés, par empâtement, des plants et des rudimens de plants d'un fucus, que M. Kickx, fils, a reconnu être le *fucus confervoides*, décrit par Bertoloni dans ses *Amœnitates Italicæ*. Sur l'une des trois pierres, se trouvait un plant unique, considérable et ayant près de deux pieds de longueur. Il était en végétation active. Sa couleur était le vert de bouteille foncé, hormis dans une partie qui en formait le sommet ramifié, et qui s'avançait par l'arrière-bouche de l'animal; cette partie, longue de près de deux pouces, était transparente, d'un rouge-violet pâle, gelatineuse, cassante et plus gonflée que les rameaux du bas, qui sont verts, flexibles et même assez tenaces.

De dessus une seconde pierre, s'élevait un plant plus court de deux troisièmes que celui de la première pierre. Cette plante n'avait, pas plus que celle du troisième caillou, de prolongement en végétation actuelle.

Sur la troisième pierre, se trouvait implanté un plant de trois pouces, au plus, de longueur, aux deux côtés de laquelle et à une et demie à deux lignes de distance, on remarquait deux empâtemens pas beaucoup moins larges que celui de la plante principale, et d'où sortaient, en forme de pointes repliées en crochet et

longues de deux lignes, les rudimens, à ce qu'il paraît, de deux nouvelles plantes. Un autre empâtement, placé latéralement et moins étendu, portait, comme germe d'un troisième plant, une pointe droite et longue d'une ligne et quart. A l'opposé du plant développé et dans le sens longitudinal de la pierre, se voyait un quatrième germe de plant, long de deux lignes et aussi replié en crochet. Les deux autres pierres ne portaient point de pareils germes de nouvelles plantes; mais il pouvait s'en être détachés sans laisser de traces d'y avoir existé; le desséchement procurait la séparation spontanée des autres, et le plant lui-même s'en détachait alors au moindre attouchement : on ne pouvait plus ensuite distinguer la place qu'il avait occupée. L'attache ressemblait à une adhérence par exclusion d'air. L'une des pierres était du gneiss avec amphibole, *granatus fossilis*, de Kickx, *tent. mineral.;* une seconde était du gneiss simple, *tent. mineral.:* la troisième du quartz agathe pyromaque, H., *Chalcedonius pyromachus*, Kickx. L'une d'elles se trouvait dans la géniculation de l'estomac (krop *en flamand*); les deux autres dans son grand diamètre. Toutes trois étaient adhérentes, par forte incrustation, dans la substance du viscère et ont dû être excisées. Ce fucus doit donc pouvoir croître et lever de sa graine quelconque dans l'estomac du cabiliau; de plus, sa force de végétation a dû être victorieuse de celle de digestion de l'animal, à moins d'admettre, qu'entièrement carnivore, le poisson ne digère point d'herbes. Une seule fois, au témoignage du corps entier de nos poissonniers, un morceau de bois, gros d'un tiers de poing, a été trouvé incrusté dans la substance de l'estomac d'un cabiliau. V. M.

L'INDUSTRIEL.

Journal principalement destiné à répandre les connaissances utiles à l'industrie générale.

Ce journal fondé dans l'intérêt de l'industrie, sous le patronage spécial de MM. *Lafitte*, *Ternaux*, *Delessert*, etc. en est à la fin du quatrième volume. Le cahier de Mars contient, entre autres articles intéressans : des notices sur les divers systèmes de roues hydrauliques, sur le chauffage par l'air chaud, sur les chemins et les canaux. Dans cette dernière se trouvent discutés avec clarté les avantages relatifs des transports par terre et par eau. Nous croyons être utiles à la classe nombreuse de nos concitoyens qui s'occupe d'industrie, en signalant à son attention un recueil qui se distingue, dans la foule des ouvrages de ce genre, par les soins et la conscience avec lesquels il est rédigé, et par la garantie qu'offrent les connaissances profondes de M. *Christian*, directeur du conservatoire des arts et métiers, qui en est le rédacteur principal. M. *Christian*, notre compatriote, puisqu'il est né à Verviers, a contribué au moins autant que M. *Charles Dupin*, à répandre, dans ces derniers tems, le goût de la mécanique industrielle, par la publication de son beau traité sur cette science, traité où on la vit pour la première fois renfermée dans ses limites naturelles, et séparée par une ligne de démarcation habilement tracée, et de l'art de construire les machines et de la mécanique purement rationelle. Nous nous proposons de revenir plustard sur cet ouvrage important, qui devrait se trouver dans les mains de tous ceux qui veulent, en connaisance de cause, parler des machines, c'est-à-dire, de ces ad-

mirables inventions du génie de l'homme, dans lesquelles l'économiste et le philosophe voient, pour les peuples, non-seulement une source de prospérité, mais encore un des plus puissans moyens de civilisation.

Lettre sur les aveugles, faisant suite à celle de Diderot, ou considérations sur leur état moral, etc. par A. Rodenbach, *aveugle et membre du Musée des aveugles de Paris.*

Cette lettre, adressée à un de nos plus honorables concitoyens, M. le baron *Beyts*, qui jouit, loin de affaires, de cet *otium cum dignitate* que si peu d'hommes savent, comme lui, embellir par la culture des sciences et des lettres, renferme, dans un petit nombre de pages, plus de choses intéressantes qu'on n'en trouve communément dans les gros volumes dont nous sommes inondés. L'opuscule de M. *Rodenbach*, destiné à détruire une foule de préjugés et d'exagérations répandus sur le compte des aveugles, se distingue par un style à la fois élégant et naturel, et par une foule de détails piquans sur les aveugles les plus célèbres qui ont vécu depuis Homère jusqu'à nos jours. Il est difficile de lire sans émotion la peinture fidèle de cette classe d'infortunés, à qui la privation de la vue enlève plus de la moitié des jouissances de la vie ; cette émotion devient plus vive lorsque la pensée se reporte sur M. *Rodenbach*, qui partage le sort de ceux qu'il a voulu, et que personne ne pouvait mieux que lui juger sans illusion et apprécier à leur juste valeur.

Correspondance mathématique et physique, publiée par A. Quetelet, *Directeur de l'Observatoire de Bruxelles.*

On doit savoir gré à M. *Quetelet*, du zèle avec lequel il continue une entreprise qui, par sa nature, ne peut rapporter autant de profit que de gloire, puisqu'elle est consacrée aux progrès de sciences dont l'importance doit croître, il est vrai, avec la civilisation, mais qui ne compteront jamais qu'un petit nombre de véritables adeptes. Le seul mérite de la *Correspondance mathématique* n'est pas d'avoir attiré sur la Belgique l'attention des savans étrangers, trop long-tems accoutumés à la regarder comme une terre stérile pour les sciences; aux yeux du philosophe, elle a l'avantage bien plus précieux d'attester l'heureuse influence qu'un gouvernement généreux et ami des lumières, peut exercer sur le développement de nos connaissances. Le tems n'est pas encore loin, où les sciences mathématiques étaient concentrées chez nous dans ce petit nombre de Belges qui avaient eu le bonheur de recevoir à l'Ecole Polytechnique les leçons des Laplace, des Lagrange, des Monge et de leurs successeurs, et qui servent maintenant avec honneur le prince et la patrie dans les importantes fonctions d'ingénieur civil et militaire (1). Aujourd'hui grâce à un système libéral d'enseignement public, d'habiles professeurs initient de bonne heure la jeunesse de nos athénées et de nos principaux colléges, aux vérités de l'analyse et de la géométrie, et chaque année on voit sortir de ces établissemens des élèves, qui, bien qu'ils ne se destinent pas à des professions

(1) MM. Dubois, Urban, Dandelin, Goblet, Behr, Noël, Vifquin, Wilmar, etc., etc.

qui supposent des connaissances mathématiques approfondies, subissent avec honneur l'examen, même le plus rigoureux, sur des parties assez élevées de la science. La Correspondance mathématique a déjà fait et peut faire encore beaucoup pour seconder le mouvement qui porte un grand nombre de jeunes gens vers l'étude des sciences exactes, en stimulant en eux une noble émulation. Les dernières livraisons qui ont paru, présentent, comme celles qui les ont précédées, à côté de noms de professeurs distingués, ceux d'élèves qui promettent le plus bel avenir à la science, et, ce qui n'est pas moins important, des articles du plus grand intérêt, dûs à des savans étrangers connus par d'honorables travaux. On peut citer parmi ces derniers, M. *Bobillier*, professeur à l'école royale des arts et métiers de Châlons. Puissent les amis des sciences encourager assez efficacement la publication de la *Correspondance mathématique*, pour que les Pays-bas ne cessent pas d'avoir un recueil à mettre à côté des Annales mathématiques que M. *Gergonne* publie à Nismes, et du Journal que M. *Crelle* rédige à Berlin (1). L.

Entrée de N. S. à Jérusalem, tableau de M. J. de Loose.

M. *de Loose* de Zele, actuellement premier professeur de l'Académie de Dessin à St.-Nicolas (Flandre orientale), vient d'ajouter encore à la réputation méritée dont il jouit comme peintre d'histoire, par le tableau qu'il a placé récemment dans l'église de Hamme. Cette pièce représente l'entrée de N. S. à Jérusalem. Les figures sont groupées avec art, et de manière à

(1) Journal für die reine und angewandte mathematik.

faire ressortir les principaux personnages. La vérité du coloris, la correction du dessin, l'entente du clair-obscur et de la perspective, assurent à ce tableau l'éloge des connaisseurs.

Ce tableau a 17 pieds de largeur sur 14 de hauteur.

Un autre tableau de pareille dimension, représentant *les Vendeurs chassés du Temple*, et placé dans la même église, ne mérite pas moins d'éloges à M. *de Loose*.

La Vierge présentant l'Enfant Jésus à Ste. Anne; tableau de M. J. Maes.

Nous avons donné dans un des derniers numéros du *Messager* la description de ce tableau, qui fut exposé pendant quelques jours au Salon de la société royale des Beaux-Arts, et qui est un des plus beaux ouvrages du peintre. Nous en donnons ici le trait, pour qu'on puisse juger plus facilement de la composition et même de l'expression des figures, rendue avec beaucoup de vérité par le jeune graveur M. *Ch. Onghena*, qui fait de grands progrès dans ce genre de gravure. M. *Maes* vient de terminer une répétition en petit de ce beau tableau; on peut la voir dans son atelier établi dans les vastes bâtimens de l'ancien couvent de Ste.-Agnès; il y reçoit des élèves et leur enseigne l'art qu'il exerce avec tant de talent.

Il vient de commencer deux autres tableaux, l'un spécialement destiné pour l'exposition de Gand, de 1829, l'autre pour l'église de St.-Jacques en cette ville.

M. *Maes* se propose de faire réproduire par un de nos plus habiles lithographes son tableau de la Vierge; si le dessinateur parvient à rendre cette composition avec toute la perfection de l'original, les amateurs lui en sau-

J. Maes pinx. Ch. Onghena Sc.

ront gré, et le lithographe n'aura pas fait une mauvaise spéculation.

Nous donnons ici également le trait d'un autre tableau de M. *Maes*, et dont nous avons aussi fait mention dans un de nos précédens numéros; il représente la Vierge, St. Jean et l'Enfant Jésus. C'est un don fait par le peintre à l'église de St.-Bavon à Gand.

Genera et species Orchidearum et Asclepiadearum quas in itinere per insulam Java, jussu et auspiciis Guilielmi I, Belgarum Regis augustissimi, collegerunt D.r G. Kulh *et D.r* J. C. van Hasselt. *Editionem et descriptiones curavit* J. G. S. van Breda, *in universitate professor ordinarius, Horti Gandavensis præfectus. Vol. I. Fasc. I et II.*

Dans l'état actuel de la botanique, dont le domaine déjà immense s'accroît encore tous les jours, la monographie soignée d'une famille ou d'un genre, ou celle des espèces d'une famille ou d'un genre qu'on trouve dans une région déterminée du globe, est plus utile à la science que tous les ouvrages inspirés par le seul désir d'innover et de voir son nom figurer dans la synonymie botanique, à côté des noms des *Jussieu* et des *Linné*. La monographie des *Orchidées* et des *Asclepiadées* recueillies dans l'île de Java, par ordre et sous les auspices du Roi des Pays-Bas, par MM. *Kuhl* et *van Hasselt*, trouvera une place distinguée parmi les publications de ce genre, et restera comme un monument de la protection que notre gouvernement accorde aux sciences, et de la perfection où sont parvenus chez nous les arts du dessin et de la typographie. La partie importante de cet ouvrage, c'est-à-dire la descrip-

tion scientifique des végétaux auxquels il est consacré, ne pouvait être mieux confiée qu'aux mains habiles de M. *van Breda*, membre de l'institut royal des Pays-Bas, si avantageusement connu comme professeur et comme naturaliste. Les dessins originaux exécutés par MM. *Bik*, et *van Raalten*, ne laissent rien à désirer, et l'exécution typographique fait le plus grand honneur à M. *Hypp. vande Kerckhove*. Deux fascicules de ce beau recueil ont paru. Le premier renferme les espèces *Polychilos cornu cervi*, *Macrostylis disticha*, *Sestochilos uniflorum*, *Odontostylis triflora*, *Octomeria vaginata*; le second, les espèces *Armodorum distichum*, *Styloglossum nervosum*, *Cionisaccus lanceolatus*, *Psychechilos gracile*, *Orchipedum plantaginifolium*.

Les planches exécutées sous la direction de M. *van Breda*, par MM. *de Keghel* et *Steyaert* fils à Gand, imitent les dessins originaux avec une telle perfection qu'on pourrait facilement s'y méprendre.

Nous nous proposons de donner dans une livraison prochaine du *Messager*, de plus amples détails sur cet ouvrage si digne de fixer l'attention non-seulement des Belges, mais encore des amis des sciences dans tous les pays.

REVUE SYSTÉMATIQUE DES NOUVELLES DÉCOUVERTES D'OSSEMENS FOSSILES, FAITES DANS LE BRABANT MÉRIDIONAL,

par Charles F. A. Morren.

Depuis que la géologie, cette branche si importante de nos connaissances philosophiques, a compté parmi ses prosélytes, des hommes d'un génie transcendant, depuis que la science de *Werner* s'est illustrée des noms des *Humboldt*, des *Cuvier*, des *Blumenbach*, des *Sœmmerring*, des *De Buch*, des *Buckland* et de tant d'autres savans célèbres, l'étude des ossemens fossiles a fait d'immenses progrès. A l'impulsion que donnait l'Allemagne, ont bientôt obéi la France et l'Angleterre, et, de toutes parts, des entrailles de la terre, on a vu surgir d'innombrables espèces d'animaux gigantesques qui, comme le disait un homme illustre dont le nom honore la France, venaient, à la voix d'une trompette de résurrection que la science faisait retentir, attester la puissance de la Nature, dans les premiers tems de sa faculté productrice. Placée au milieu de ces trois états, la Belgique n'est point restée en arrière : elle a participé aux découvertes que nos voisins venaient de faire; elle aussi a compté des géologues et des oryctognostes célèbres. A peine l'histoire du monde et celle des révolutions du globe furent-elles basées sur des observations précises, à peine furent-elles élevées au rang des sciences exactes, que les *De Launay*, les *Burtin*, les *Rozin*, les *d'Omalius-d'Halloy*, les *Dekin*, etc., fournirent leur contingent aux archives des nouvelles doctrines. Depuis, le zèle de nos savans ne s'est pas

ralenti, et, de nos jours encore, on voit Mrs *d'Omalius-d'Halloy*, *Van Breda*, *Steininger*, *Cauchy*, *Kickx*, *Drapiez*, *Engelspath la Rivière*, etc., perfectionner les travaux de leurs devanciers et augmenter nos richesses géologiques par leurs importans écrits. Bientôt, le sol des Pays-Bas sera mieux connu que celui de la France, et nos cartes pourront rivaliser avec celles de l'Allemagne et de l'Angleterre, les meilleurs modèles en ce genre.

Il faut l'avouer cependant, c'est plutôt la géognosie proprement dite qui a fixé l'attention des hommes instruits; ils se sont plus spécialement attachés à l'étude des terrains et des formations diverses dont nos provinces méridionales offrent les couches. L'histoire des animaux que les cataclysmes ont enfouis dans le sol, et que les matières lapidifiées nous ont conservés, semble avoir eu moins d'attraits pour eux. *Burtin*, *Dekin*, Mrs *De la Jonckaire* et *Drapiez*, etc., sont les seuls qui ont exercé leur savoir sur les vestiges des êtres organisés que le terrain meuble et crétacé des provinces du Brabant méridional, d'Anvers et du Hainaut avait mis au jour. Notre pays, en général, et sur-tout les provinces du Limbourg, du Hainaut, de la Flandre orientale et du Brabant méridional donnent cependant de très-grandes chances pour les nouvelles découvertes; et les reptiles de grandeur colossale de Maestricht avaient donné une lueur d'espérance dont on était en droit d'attendre de plus nombreux effets. Peut-être, la constance avec laquelle on doit rechercher les momens où des restes de grands animaux sont mis au jour, a-t-elle pu décourager quelques personnes: mais, le plaisir est d'autant plus doux que l'attente fut plus longue. Guidé par les conseils de feu mon professeur *Dekin*, je n'ai

cessé, depuis huit ans, de faire des recherches dans le Brabant méridional; et déjà, je me plais à le dire, les plus heureux succès ont couronné mes faibles efforts. La possession d'ossemens fossiles des animaux de chaque classe de vertèbres que j'ai moi-même déterrés hors des couches où ils gisaient, a surpassé mon espoir. La connaissance générale de leurs rapports avec les pièces correspondantes des animaux qui ressemblent le plus à ceux dont ils ont fait partie, jointe à l'indication des pièces que d'autres personnes se sont procurées, fera le sujet de cette notice.

Mes propres recherches et celles dont je me propose de parler ici, ne s'étendent que sur le Brabant méridional, et déjà, quelle série d'animaux ! Croirait-on que le sol que nous foulons aux pieds, renferme tant de prodiges ! Croirait-on qu'il doive nous dévoiler l'antique état de la terre, lorsque nos contrées, de nos jours si froides et si sujettes aux variations brusques de température, étaient habitées par des animaux analogues à ceux qui vivent maintenant sous le ciel brûlant des Tropiques! L'imagination la plus hardie s'effraie en songeant aux bouleversemens qui ont ravagé des contrées entières, et aux intervalles si disparates, où une nature plus paisible et plus calme laissait vivre des espèces d'animaux qui, après quelques siècles sans doute, étaient remplacés par une série de nouvelles espèces dont l'organisation toute différente était subordonnée à un autre état de choses : car les excavations de nos collines ont fait voir, par les vestiges d'animaux qu'elles renferment, que non-seulement il y avait eu, dans nos contrées, des animaux semblables à ceux des régions équatoriales, mais aussi d'autres dont les analogues vivent, encore de notre tems, près des pôles.

Elles ont fait voir que tour à tour la surface des couches aujourd'hui recouvertes par des séries de couches plus nouvelles, a servi d'habitation à des animaux marins, puis à des amphibies, auxquels succédèrent des animaux d'eau douce, des animaux terrestres et enfin, des volatiles. Le contenu de cette notice démontrera cette vérité, sans que je sois obligé de la mettre ici en évidence par des exemples dont on verra plus loin l'énumération.

Là, où la capitale de la Belgique élève aujourd'hui ses superbes édifices, était jadis et long-tems avant que l'homme fût sorti des mains de la Nature, le fond d'un océan immense dont les flots étaient sillonnés par des colosses animés non moins formidables que les Cétacés des mers boréales, et analogues, pour la structure générale, à celui qu'Ostende a vu dernièrement échouer sur ses côtes. A Woluwe, à peu de distance des portes de notre ville, ces animaux gigantesques ont laissé des preuves irréfragables de leur existence. Alors aussi d'énormes Squales, de nombreux Requins, des Scies, des Diodons, des poissons aujourd'hui inconnus, partageaient avec ces mammifères marins, l'empire de cet antique océan. Mais peu-à-peu, la superposition toujours croissante des couches de sable et de terrains marins, et peut-être, la perte ou la retraite progressive des eaux, laissèrent à nu le dos de quelques collines que baignèrent bientôt les eaux douces des fleuves descendus des régions supérieures, et servirent ainsi de demeure à des reptiles amphibies, à des Emydes ou Tortues d'eau douce dont une espèce semble avoir été, dans nos contrées, extrêmement commune à cette époque. La quantité d'eau douce devenant insensiblement plus grande, et prenant enfin une prédominance exclu-

sive, il fut permis aux animaux dont le genre de vie et l'organisation s'accordaient avec la présence de ce liquide, de s'y établir. Alors, des Serpents qui semblent avoir tenu le milieu entre ceux qui habitent, de nos jours, nos contrées, et ceux des Indes orientales, se partageaient le sol couvert sans doute d'une végétation naissante, avec d'immondes Crapauds dont le nombre était prodigieux, et qui, de même que les Ophidiens dont nous avons parlé, avaient beaucoup de rapport avec ceux des contrées indiennes, asiatiques et africaines. Des mammifères carnivores et ruminans, de petites espèces d'Ours avaient établi leurs repaires dans ce même pays, et y vivaient en société au milieu de ces reptiles; des oiseaux commencèrent aussi à laisser leurs dépouilles sur cette terre qui bientôt allait devenir, de nouveau, tributaire de l'océan. Il semble, en effet, pour autant que par les observations géologiques, c'est-à-dire par les inductions que fournit l'étude des couches telles qu'elles se montrent aujourd'hui, nous pouvons juger du passé, il semble, dis-je, que la mer ait de nouveau empiété sur son ancien domaine, et soit revenue, à plusieurs reprises, déposer ses sables et les débris de ses animaux sur les couches marines et d'eau douce déjà formées antérieurement. Toujours est-il constant que l'ordre des choses, après la seconde irruption de l'océan, était le même qu'avant sa retraite: car, les effets qu'il produisit dans la seconde période ne peuvent être distingués, à part la différence de la superposition des couches, de ceux auxquels il avait donné lieu dans la première.

L'océan retiré de nouveau, abandonna à jamais la surface des terres dont nous traçons ici l'histoire; une température plus élevée et plus égale que celle d'au-

jourd'hui permettait à des animaux peu différens de ceux des zones brûlantes de l'équateur, de vivre et de se propager là, où ils périraient infailliblement dans les circonstances actuelles. Alors, des Eléphants et des Hippopotames dont les espèces sont éteintes, paraissent avoir habité nos contrées, du moins leurs débris, déposés dans nos strates, portent-ils à le supposer. Peut-être, comme les vestiges de ces énormes pachydermes sont épars et très-clair semés dans notre sol, est-il permis de croire que le cataclisme diluvien, dernière opération que la nature ait mis en œuvre, avant la création de l'espèce humaine ou peu de tems après les premières institutions sociales, ait dispersé les ossemens de ces animaux dont les habitations pouvaient être loin de nos régions, et les ait laissés dans les débris de roches et les terrains meubles qui, dans la dernière débâcle, ont couvert le sol entier de la Belgique et d'une grande partie du globe.

Le rapide coup-d'œil que nous venons de jeter sur l'état antédiluvien du sol du Brabant, découle, comme on est en droit de l'attendre, des conséquences fournies par l'observation et l'inspection des choses. La superposition des terrains et sur-tout l'étude des animaux qu'ils renferment, sont les seules bases d'une théorie qui a reçu des applications aussi nombreuses qu'irrécusables, par-tout où il a été permis de voir à nu une partie de l'épaisseur de l'écorce terrestre. On ne regardera pas sans doute comme des faits qui lui seraient défavorables, les observations que M. *Prevost* a faites en 1827, sur les couches du terrain de Paris, puisque ce savant, quoique sans admettre que la mer ait, à différentes reprises, étendu ses eaux sur les continens en laissant, entre les époques de ses envahisse-

mens, des intervalles assez longs où la surface des terres devenue sèche nourrissait des animaux terrestres et des plantes continentales, reconnait néanmoins que les eaux marines se sont trouvées tantôt sur le prolongement de l'océan et réunies en golfe, tantôt séparées et formant un lac salé, et qu'elles ont reçu, dans un certain tems, une quantité d'eau douce qui amena avec elle les productions organisées capables d'y vivre. La manière dont le terrain d'eau douce git entre les strates de formation marine aux environs de Bruxelles, et sur laquelle je ne puis m'étendre ici, vient à l'appui des opinions de M. *Prevost* en ce que, selon lui, il s'est fait, par exemple dans le bassin de Paris, un transport d'eau douce au milieu d'un lac d'eau salée qui alors s'est changée en eau saumâtre, et a permis, en partie, aux mollusques marins de continuer à se propager, de sorte qu'ils déposaient leurs coquilles pêle-mêle avec les coquilles d'eau douce. Il semble que ce soit un fait analogue qui fut cause du séjour sur l'emplacement où est aujourd'hui Melsbroek, d'une petite espèce de Bulime fluviatile au milieu d'ostracites marines, et de celui des Emydes au milieu des poissons d'eau salée.

Il ne me reste plus avant de passer à l'indication des ossemens fossiles, qu'à donner une idée de la série des terrains dont se compose le Brabant.

Considéré d'une manière générale, le sol du Brabant appartiendrait, suivant le dernier ouvrage de M. *d'Omalius-d'Halloy* (1), aux terrains *mastozootiques* ou postérieurs à la craie, et dont l'origine aqueuse n'est pas contestée. Ces terrains s'étendraient ensuite sur toute

(1) Mém. pour servir à la description géologique des Pays-Bas, de la France et de quelques contrées voisines. Namur, 1828.

la Hollande. Outre que la craie et toutes ses assises ne sont pas exclues du Brabant, que même presque toute son étendue n'est formée que d'une fraction de la grande formation crayeuse (dans le sens que M. *De Humboldt* attache à ce mot), où percent plusieurs espèces de terrains intermédiaires, il est encore impossible d'admettre cette identité de terrains sur toute la partie ouest et nord de notre pays : car, il est de fait que les calcaires grénus et à couches de silex horizontales, c'est-à-dire les *craies tuffeaux*, finissent au nord et nord-ouest de Gand, même sous la ville, pour être remplacés par un terrain uniquement d'eau douce et de formation lacustre très-récente, jusque sur les côtes de la mer. Toutes les coupes, faites pour le creusement des nouveaux canaux, ont mis cette vérité en évidence. Ce terrain lacustre, formé de couches de sable où git une grande quantité de fer phosphaté, et d'autres bancs de coquilles fluviatiles actuellement encore existantes à la surface du globe et dans notre patrie, s'étend au nord, et forme la majeure partie du terrain de nos provinces septentrionales, passe même à l'est pour se superposer aux calcaires et grés de formation secondaire.

Rapporter le terrain du Brabant à la grande formation crayeuse est sans doute le meilleur moyen d'éviter de graves erreurs ; mais quand on en vient à la spécification, on éprouve de grandes difficultés. Le ramène-t-on aux assises les plus anciennes, déterminées par M^rs^ *d'Omalius* et *Brongniart*, on le confond avec la craie grossière de Maestricht dont, sous maint rapport, celle de Bruxelles est très-distincte et avec laquelle elle ne peut être réunie. La constitution du terrain, le grain de la pâte, l'aspect des couches, les matières hétérogènes qu'elles renferment, et par dessus tout cela, la différence

des fossiles tant d'animaux invertébrés que de vertébrés, sont autant de caractères infaillibles qui s'opposent à cette confusion. Réunir le terrain du Brabant au calcaire grossier tel qu'est celui des environs de Paris, et le classer ainsi dans la série des terrains tertiaires, à l'exemple de Mrs *Cuvier* et *Brongniart*, est dans l'état actuel de nos connaissances ce qu'il y a de mieux à faire, quoiqu'une foule de faits très-importans et basés sur la présence et les caractères des animaux enfouis, ne semble guère s'accorder avec cette manière de voir. Cependant on sait combien diffèrent entre eux les dépôts coquilliers du calcaire grossier, leur composition et leur aspect, lorsqu'on vient à les examiner sur toute l'étendue de l'Europe; et d'après cela, on regarderait le terrain du Brabant comme une variété locale du calcaire grossier: ce qui, je le répète, semble être le parti le plus sage et le plus conforme aux progrès actuels des sciences géologiques.

Ce serait une bien grande erreur de croire que le sol du Brabant n'est constitué que par cette seule espèce de terrain. Les terrains de transition, les secondaires et les tertiaires y sont visibles en plusieurs endroits. Sur un point de la province, à Quenast, se montre sous la forme d'un sommet d'une énorme montagne que les terrains déposés par les eaux auraient enclavée jusqu'au faîte, une formation porphyrique que *Dekin* rapportait au porphyre primitif, et dont la place n'est pas encore définitivement fixée dans la série géognostique des roches. Nommée *Argilophyre porphyroïde* par quelques-uns, cette roche, la plus ancienne de toutes celles du Brabant, a donné lieu à un double emploi dans l'ouvrage de M. *Brongniart* sur la classification et les caractères minéralogiques des roches; ce savant l'appelle

d'abord *Eurite granitoïde* et ensuite *Porphyre violatre*, désignant ainsi comme deux espèces distinctes ce qui n'en fait qu'une dans la nature. En résumé, on ignore la juste place que doit occuper cette roche dans la série par ordre de dates rélatives de formation; mais tous ses caractères tendent à la faire regarder comme un porphyre de transition (*Rother porphyr* des Allemands).

Le *Thonschiefer* de transition avec les phyllades et les grès intermédiaires suivent le porphyre de Quenast, ou se placent sur la même ligne que lui pour leur ancienneté. Ils se rencontrent depuis Halle et se dirigent vers Tubise, c'est-à-dire au sud et sud-est, sous la forme d'un triangle dont le côté méridional s'applique contre le calcaire de transition (*Uebergangskalk* des Allemands) précédant, vers le nord, les bassins houilliers de Charleroy et de Mons. Le calcaire de transition ayant à son versant boréal, près de Nivelles, de Sart et de Villers la Ville, du thonschiefer intermédiaire, se montre à l'extrémité SSE de la province, à Marbaix. En général, on voit que les terrains intermédiaires se dirigent de l'ouest à l'est en s'inclinant un peu vers ce dernier côté, et traversent ainsi la province dans ses parties méridionales. Quelques pointes de thonschiefer qui s'avancent vers le nord, à partir de cette barrière transverse, se perdent sous les terrains secondaires qui prédominent dans tout le reste de la province.

Trois points de la province sont remarquables par une roche de quarz qui y perce au travers et au-dessus des terrains de dépôts marins, et qu'on a beaucoup de peine à classer parmi les roches, lorsqu'on a égard à leur âge rélatif. Ce ne peut être le quarz secondaire qui, constituant une formation parallèle aux grès houilliers, n'existe pas, selon M. *De Humboldt*, en Europe. On ne

lui reconnait pas non plus les caractères qui le placeraient parmi les grès qui précèdent immédiatement la craie. M. *d'Omalius* rapporte ces roches quarzeuses à la variété désignée sous le nom de *quarz grénu* par *De Saussure*, et croit qu'elles se lient aux schistes : ce serait donc un grès intermédiaire, espèce de variété du *Grauwacke* qui, comme on le sait, accompagne presque constamment le tonschiefer de transition. Ce savant appuie son opinion sur le passage de cette roche quarzeuse au Phtanite (*Kieselschiefer* des Allemands) qui passerait à son tour, par la présence de cristaux feldsphatiques, aux roches porphyroïdes, comme on en voit un exemple, dit-il, dans la province même, à Glabbeck. Les lieux où la roche quarzeuse existe sans mélange sont Tourneppe, Nilpierreux et la Chapelle-St.-Laurent. Cette dernière localité est extrêmement mémorable en ce qu'elle donne des preuves irréfragables de l'existence en place de la roche quarzeuse, lors de la déposition du calcaire grossier, et de cet autre fait que le dos de la colline formée par les sommets arrondis de cette même roche, fut, dans ces tems là, couvert d'une riche végétation dont on trouve de nos jours, les débris lapidifiés et enclavés dans les terrains crétacés environnans.

Voilà la série des roches qui ont précédé les dépôts marins des terrains crayeux, et qui ont limité la forme du bassin que ceux-ci ont rempli. Car, il est notoire que, si nous avons des preuves directes de la préexistence des roches siliceuses à la formation des terrains crayeux, nous devrons également admettre que la mise en place des terrains intermédiaires ardoisiers et calcaires a de long-tems précédé le dépôt des terrains de sédiment; et l'existence de ces roches intermédiaires

nous dénotera la circonscription de leur bassin. Ce bassin ne peut être justement limité qu'au midi et à l'est où s'offre la barrière des terrains de transition se dirigeant sous la forme d'une chaine semi-circulaire de montagnes, depuis Tournay jusqu'au comté de la Lippe, après être ainsi remontée vers le nord. En plusieurs endroits et notamment en Brabant, la figure semi-circulaire du bassin est interrompue brusquement par des récifs de thonschiefer qui s'avancent, comme des caps ou des promontoires, vers le nord et vers le milieu du bassin. Au nord-ouest, la craie formait déjà une espèce de digue mais beaucoup moins élevée que les montagnes des terrains intermédiaires de formation antérieure. Vers l'ouest, les limites du bassin doivent se chercher en Angleterre, à partir de Guildfort jusqu'au-delà de Cambridge, car le Pas-de-Calais et une partie de la mer du nord le traversent du NO au SE. Au nord enfin, on ignore ses confins, puisque l'océan nous les dérobe.

C'est dans cet énorme bassin que se sont déposés les terrains de sédiment calcaires et arénacés. Par ci, par là, des pointes de terrains plus anciens formaient comme autant d'ilots sur cette vaste mer; et dans la partie qui aujourd'hui forme le Brabant, s'élevaient ainsi des monticules là où se trouvent maintenant Chapelle-St.-Laurent, Tourneppe, Nilpierreux, Quenast, etc., toutes formées de roches pierreuses; et à Grez, il y en avait d'autres de craie: car, la *craie blanche* se montre près de ce village. Il s'en faut de beaucoup néanmoins que la mer qui, à cette époque, déposait les sédimens constituant aujourd'hui le calcaire grossier, et, avec eux, les débris des animaux qu'elle nourissait, ait formé dans toute l'étendue du bassin, un terrain de composition constante. La silice et la chaux se sont mutuellement

partagé la prédominance; et pour ne parler que du Brabant, il est de fait que la première substance, répandue en trop grande quantité, a donné lieu aux plaines arénacées et aux collines sablonneuses peu fertiles de la partie SE et S de la province; la seconde au contraire, s'étendant au NE, au nord et à l'ouest y a formé les plateaux plus féconds, circonscrits par la Dyle et l'Escaut, et dont la fertilité est encore augmentée par quelques rivières qui en traversent l'étendue.

La limitation du bassin, et la spécification des variétés arénacée et calcarifère du calcaire grossier deviennent importantes pour la connaissance du gisement des ossemens fossiles; car on les chercherait en vain dans le terrain où la silice est très-répandue: les sables n'en contiennent pas, tandis que les parties où prédomine la chaux, en fourmillent. C'est ce que chacun observera, s'il compare les trouvailles faites à Melsbroek, Steenokerzeel, Saventhem, Woluwe, St. Gilles, etc., avec l'absence totale de productions d'êtres organisés qui caractérise les environs d'Alzemberg, de Tourneppe, Sart-Moulins, Wavre, etc. Il semble donc que les animaux marins aient, comme de nos jours, affectionné certaines demeures plus favorables sans doute, que d'autres, à leur manière de vivre. Alors aussi, les Huîtres formaient des bancs très-considérables; et il semble qu'une espèce ait choisi l'emplacement d'Uccle et de St. Gilles où beaucoup de poissons les accompagnaient; qu'une autre s'est particulièrement propagée près de Groenendael et de Grez. Les Squales, les Scies, les Diodons, etc., préféraient l'endroit où est aujourd'hui Calevoot; les Emydes se tenaient exclusivement là où sont les villages de Melsbroek et de Steenokerzeel, sans doute, parce que les eaux douces, nécessaires à leur

existence, étaient charriées vers ces endroits; les Baleines se tenaient de préférence près de l'emplacement de Woluwe, de St. Gilles, etc. Lorsque les animaux terrestres commencèrent à établir leur demeure sur la surface dessechée de quelques collines, il semble que les Ratons, les Serpens, les Batraciens choisirent les monticules mêmes de Bruxelles et de ses environs; les oiseaux, favorisés par la facilité de leur transport, établirent leurs demeures sur plusieurs points à la fois; c'est ce que du moins paraît prouver la diversité des lieux où l'on trouve leurs débris. Quant aux animaux qui ont suivi ceux-ci dans l'ordre de date, on ne peut rien en dire de certain: la rareté de leurs débris et sur-tout l'isolement dans lequel on les trouve, ne permettent aucune conjecture à leur égard.

Après avoir ainsi désigné et limité les emplacemens spéciaux pour chaque ordre d'animaux fossiles, je vais donner l'énumération des pièces qu'on a trouvées depuis la publication de l'oryctographie des environs de Bruxelles par *Burtin*, et dont la connaissance, lorsque je ne les avais pas trouvées moi-même, est venue jusqu'à moi.

OSSEMENS FOSSILES DE MAMMIFÈRES.

Mammifères carnassiers; famille des *Carnivores;* tribu des *Plantigrades;* genre des *Méles.*

On sait que jusqu'à ce jour, la majeure partie des ossemens de carnassiers a été trouvée dans des cavernes, et que l'établissement des animaux dans ces lieux excavés, est de beaucoup postérieur à l'époque où ont été formées leurs couches. Cette observation avait déjà, dans notre pays, été le sujet d'une contestation occa-

sionnée par la trouvaille d'une tête d'ours dans le terrain crayeux de Ciply; elle le devient de nouveau, par les faits qui ont été remarqués aux environs de Bruxelles. J'avais trouvé dans une carrière, à peu de distance de la ville, une immense quantité d'ossemens d'Ophidiens, de Batraciens et d'oiseaux, tous enfouis sous les bancs de silex cornés, et enclavés au milieu des strates de calcaire grossier où des dents de Squales et des ostracites les accompagnaient. Ils y formaient une véritable brèche osseuse qui pénétrait jusqu'au dessous du sixième banc de silex. La pâte qui les enclavait, était absolument semblable à celle du terrain inférieur, et ne s'en distinguait nullement: elle était uniquement formée de calcaire grossier. Parmi ces débris, M. *Jacques Morren* (mon oncle) et moi nous remarquâmes deux grandes vertèbres que nous reconnûmes avoir appartenu à quelque espèce de carnivore. Peu de tems après, je me rendis à la carrière, et je trouvai de nouveau trois vertèbres de la même espèce d'animal; quelques minutes avant mon arrivée, on avait déterré un crâne entier; j'en voyai encore l'emplacement. M. *Fayder* qui le possédait, me le remit sur-le-champ avec une loyauté digne de toute louange, et y joignit toutes les pièces qui avaient été trouvées avec lui. Il gisait au milieu d'une couche de calcaire grossier, sous le troisième lit horizontal de silex; sous le second, j'avais trouvé les vertèbres, et tout semblait faire soupçonner que les vertèbres et le crâne avaient appartenu au même animal: les recherches ultérieures ont confirmé cette manière de voir. Sous le quatrième banc, je découvris une côte également du même animal, quoique le crâne eût été déterré à plus de dix pieds de distance. Enfin, un mois après cette découverte, M. *Van Breda*, professeur d'histoire natu-

relle à l'université de Gand, que je conduisis sur les lieux, trouva lui-même un os astragale dans le calcaire grossier, mais plus près des couches supérieures. Cet os était encore d'un animal semblable à celui dont nous avions le crâne, les vertèbres et une côte. J'ose même dire plus, tous ces os sont du même individu. Ainsi il conste par ces observations répétées, que les os d'un mammifère carnivore gisaient dans le calcaire grossier, et qu'ils étaient épars sous et entre plusieurs bancs de silex.

Les diverses pièces qui sont en ma possession, sont :

1° Une pièce principale qui est la tête presqu'entière. Elle montre la partie supérieure du crâne avec l'arcade zygomatique droite, entière ; celle du côté gauche est brisée, ainsi qu'une partie de la face inférieure du crâne ; la face est entière. Il y a huit dents enclavées dans leurs alvéoles ; les autres alvéoles sont vides.

2° L'occipital avec la crête sagittale brisée suivant sa longueur (c'est un accident qui arrive souvent à l'animal vivant, analogue à notre fossile).

3° Un condyle occipital avec les portions environnantes de l'os.

4° L'apophyse mastoïde avec la caisse vésiculaire gauches, et autres portions environnantes de l'os.

5° Le temporal gauche avec l'apophyse zygomatique.

6° Deux petites portions des pariétaux.

7° La machoire inférieure séparée en avant, mais avec les condyles entiers.

8° Quelques dents détachées.

9° Cinq vertèbres.

10° Une côte.

11° Un os astragale.

Ces pièces sont plus que suffisantes pour classer l'animal. Leur conservation est assez bonne pour pouvoir procéder, avec sûreté, à l'examen des détails; les os sont émoussés à leurs bords, et leur aspect indique une fossilité complète. Ils sont blanchâtres, crayeux, tachent les doigts et le drap, comme le fait la craie, happent à la langue; leur tissu alvéolaire est conservé et distinct; à l'intérieur ils sont aussi crayeux qu'à l'extérieur. Les dents ont encore un peu du brillant de leur émail; elles sont passées au jaune clair. Les os, soumis à l'action de l'acide nitrique, font une vive effervescence. Les sutures peu distinctes du crâne font présumer que l'individu devait être fort âgé.

Quelques dents étaient détachées et éparses dans le sol, quoique pour le plus grand nombre, elles adhéraient encore aux mâchoires; les canines manquent totalement; leurs alvéoles seules sont bien conservées. On compte à la mâchoire supérieure huit molaires, les alvéoles de deux canines, celles de quatre incisives, deux incisives elles-mêmes. A l'inférieure, il y a dix molaires, les alvéoles de deux canines, deux incisives avec les alvéoles d'autres dents du même ordre, mais en trop mauvais état pour pouvoir en spécifier le nombre avec précision. Ces observations et quelques inductions que des recherches ultérieures ont fait naître pour le nombre des incisives, donnent pour formule dentaire : incisives $\frac{3-3}{3-3}$, canines $\frac{1}{1}$, molaires $\frac{4-4}{5-5}$ ou $\frac{4-4}{6-6}$.

Si les dents seules ne nous eussent permis de distinguer tout de suite notre animal, la forme de la tête, la brièveté du museau, et l'ensemble des particularités ostéologiques nous auraient déjà fait présumer qu'il devait être voisin des Ours, et, en effet, *Linné* classa

parmi ces derniers, l'animal vivant, analogue à celui dont nous parlons. La structure des dents me fit découvrir que c'est une espèce du genre Blaireau : je comparai le crâne fossile avec la tête du *Meles vulgaris* (URSUS MELES, *Linn.*), et je fus convaincu que notre fossile appartient à ce genre et à une espèce voisine de celle qui vit encore aujourd'hui. Les différences paraissent être peu grandes, mais il semble qu'il y en ait pour plusieurs parties. Les crêtes sagittale et occipitale, pour autant qu'on peut juger d'après ce qui en reste, paraissent avoir été plus fortes; l'espace transversal entre les trous sous-orbitaires en haut et la convexité externe des alvéoles pour les canines en bas, paraît être plus large; enfin, ce qu'il y a de plus caractéristique, c'est le développement des bosses temporales qui se trouvent postérieurement à la crête qui part de l'apophyse post-orbitaire du frontal, pour se joindre à la crête sagittale. Sur le Meles vivant, c'est une simple bosse, sur le Meles fossile, c'est une dilatation très-développée, avec une ligne saillante presque parallèle à la crête dont nous avons parlé, mais s'inclinant à ses extrémités en sens inverse de celle-ci, de manière à ce qu'elle aboutisse, d'une part à l'apophyse post-orbitaire, et de l'autre à l'angle de jonction de la crête sagittale avec les deux frontales.

J'ai restitué le crâne pour autant que les os l'ont permis, et alors l'analogie avec les Meles devenait encore plus frappante; elle était d'ailleurs consolidée par une foule de rapports. Parmi ceux-ci, je noterai la forme de la cavité articulaire pour recevoir les condyles de la mâchoire inférieure, forme particulière aux Blaireaux. On sait, en effet, que, chez ces animaux, la lame osseuse qui borde en arrière cette cavité, se replie en

dessous du condyle, et empêche qu'il ne sorte de la cavité, c'est-à-dire qu'il y ait luxation. Sur les pièces fossiles, la mâchoire inférieure, quoique entière, était disjointe du reste de la tête; la lame osseuse devait donc être brisée: c'est aussi ce que l'observation confirme (1).

Les vertèbres et l'os astragale confirment les résultats que l'étude de la tête a fournis.

Les animaux avec lesquels le Meles a le plus de rapport, les Ours et les Gloutons, ont été trouvés sous l'état fossile, les premiers dans beaucoup de cavernes, les seconds à Gaylenreuth où Mr *De Sœmmering* les a découverts. Les Meles fossiles étaient inconnus jusqu'à ce jour (2).

Mammifères pachydermes; famille des *Proboscidiens;* genre intermédiaire entre les *Eléphans* et les *Mastodontes.*

A la liste d'ossemens d'Eléphans fossiles trouvés en Belgique, donnée par Mr le baron *Cuvier* (pag. 111. tom. I. rech. sur les ossem. foss. 1821), il faut joindre la découverte faite par *Dekin,* d'une dent qu'il croyait,

(1) Plusieurs passages de cet écrit, et entr'autres celui-ci, sont empruntés d'une notice sur les nouvelles découvertes d'ossemens fossiles, faites en Brabant, que j'ai eu l'honneur d'adresser à Mr le baron *G. Cuvier,* avec une collection des pièces dont j'ai pu disposer.

(2) Au moment où j'écris ceci, je viens d'apprendre que dans la séance du 13 Octobre, il a été communiqué à l'Institut de France, un mémoire sur les cavernes de Luneviel et les ossemens qu'on y trouve, par Mrs *Marcel de Serres, Dubreuil* et *Jeanjean.* Ces Messieurs citent aussi des ossemens de Blaireaux trouvés avec ceux de Castor et de trois espèces d'Hyénes; ils s'accordent à dire que les premiers sont très-rares.

quoique avec doute, avoir appartenu à une espèce intermédiaire entre l'Eléphant fossile et le Mastodonte (Ann. gén. des scienc. phys. t. I. p. 28). Elle venait de Melsbroek, et se trouve aujourd'hui au cabinet de l'université de Liège. Il est extrêmement probable qu'elle a appartenu à quelque Eléphant. Le caractère sur lequel *Dekin* se fondait pour la croire d'un animal intermédiaire entre les deux genres de mammifères pachydermes proboscidiens, consiste dans la forme des impressions qui sont sur la couronne, mais il est sujet à contestations; car, je me rappelle que cette dent a les lames séparées et en si mauvais état qu'on fut obligé de les retenir par une corde. Du reste, on ferait bien d'éclaircir ce point de doute. J'ai vu la dent d'Eléphant fossile que *Burtin* a dit, dans sa dissertation sur les révolutions de la surface du globe (1787), provenir du Brabant. Elle appartient à l'*Eléphant fossile* de Mr *Cuvier* ou l'*Elephas primigenius* de Mr *Blumenbach.*

Mammifères pachydermes; famille des *Proboscidiens;* genre des *Hippopotames.*

L'Italie, la France et l'Angleterre ont jusqu'aujourd'hui fourni presque tous les ossemens d'Hippopotames connus. Mr le conseiller *De Burtin*, fils de l'auteur de l'oryctographie des environs de Bruxelles, a trouvé depuis la publication de cet ouvrage, dans les carrières de Melsbroek, une vertèbre qui, quoiqu'un peu différente de celles figurées par Mr *Cuvier*, semble cependant avoir appartenu à l'Hippopotame fossile. Elle gisait dans l'argile supérieure.

C'est une vertèbre lombaire qui a près de 6 pouces de hauteur, elle ressemble assez bien à celle figurée, fig. 13, pl. V, tom. I, de l'ouvrage de Mr *Cuvier* sur

les ossemens fossiles, section des Hippopotames. Son apophyse épineuse est plus large proportionnellement et beaucoup plus couchée en arrière. Les facettes articulaires sont aussi plus étendues et d'une forme cordée plus distincte: ce qui la fait rapprocher de la vertèbre dessinée, fig. 14, même planche, et qui est la première sacrée, à apophyse épineuse plus droite. On ne peut ainsi supposer que celle dont je parle, soit la dernière lombaire, quoique le corps vertébral puisse le faire croire. Ses apophyses transverses sont plus aplaties et plus dilatées que sur les pièces décrites par M^r *Cuvier;* les articulaires paraissent d'ailleurs être les mêmes. Quoiqu'il en soit, l'existence des ossemens d'Hippopotames, dans nos contrées, est un fait géologique très-important.

Mammifères ruminans; genre indéterminé.

Parmi les ossemens fossiles qui accompagnaient le Meles, les Ornitholithes, les Ophidiens et Batraciens, j'ai trouvé la portion médiane d'un os long dont la forme particulière indique qu'il appartient à quelque mammifère ruminant, puisqu'il présente la figure de l'os du métatarse ou os canon propre aux animaux de cet ordre. Il est allongé, dilaté vers ses extrémités, comprimé, bombé d'un côté, plan de l'autre, avec une arête obtuse, longitudinale, qui se dirige vers un tiers de la largeur. Une division longitudinale sur le côté convexe indique le trait correspondant à celui qui caractérise l'os canon des ruminans. Il rappelle à la fois cet os des Cerfs, des Chèvres et des *Ovis,* mais il est loin de suffir à caractériser une espèce. Tout ce qu'il nous démontre de certain, c'est l'existence des mammifères ruminans, du tems du Meles fossile et des autres

animaux de la même localité. Comme ces derniers il était enfoui sous la 4me ou 5me couche de silex cornés, dans le calcaire grossier.

Mammifères cétacés, famille des *Cétacés ordinaires*; genre des *Ziphius* ou des *Balæna*.

Deux pièces remarquables ayant appartenu à quelque grand Cétacé, ont été trouvées aux environs de Bruxelles.

L'une est provenue des carrières de Woluwe où l'on exploite le sable le plus blanc de toute la province; le calcaire grossier y devient éminemment siliceux, et renferme peu de fossiles. Quelques ostracites et dents de Squales disséminés sont les plus abondans. Il y a long-tems qu'on y a découvert, à quinze toises de profondeur, un os long et courbé qui passa au cabinet de feu S. A. R. le prince Charles de Lorraine et se trouve actuellement dans celui de Mr *Poot*. Cet os est une côte, mais il est impossible par la pénurie d'objets de comparaison où nous nous trouvons de décider à quelle espèce d'animal elle a appartenu. Le lieu où elle gisait semblerait indiquer quelque rapprochement avec les cétacés trouvés à Anvers, et dont Mr le baron *Cuvier* a distingué deux espèces les *Ziphius planirostris* et *Ziphius longirostris*. Ils étaient aussi enfouis dans un terrain que Mr *De la Jonckaire* (1) regarde comme le correspondant du calcaire grossier parisien. Il est fâcheux que nous n'ayons que des têtes de ces espèces.

Toute comparaison pour les côtes devenant impossible, nous jugerons seulement, par la grandeur de notre pièce fossile, qu'il est improbable qu'elle ait appartenu à un Ziphius.

(1) Mém. de la soc. d'hist. nat. de Paris, t. I, part. I, p. 110.

La longueur de la tête du Ziphius planirostris est, d'après les figures de Mr *Cuvier* = 0 m, 54.

Celle de la tête du Ziphius longirostris = 0 m, 5.

Ce qui donnerait pour longueur, prise d'un bout à l'autre, d'une côte moyenne 0, m 6 à 0 m, 8, en tant qu'on admette, pour ces animaux, des côtes proportionnées à celles des Cachalots, des Dauphins et des Hyperoodons dont les Ziphius approchent le plus.

Or, notre côte a pour longueur, prise sur le corps de l'os, d'un bout à l'autre 2, m 46; pour longueur du grand axe qui mesure la distance des deux extrémités 1 m, 68, et pour celle de l'axe transversal, tombant un peu plus bas que l'angle et donnant ainsi l'excentricité de la côte, 0 m, 85.

Ces mesures trop considérables pour un cétacé du genre Ziphius, ramènent notre pièce vers un genre voisin: celui des Baleines ou des Baleinoptères.

L'individu qui échoua le 4 Novembre 1827, à l'est du port d'Ostende, et qui est le plus grand connu, appartient à l'espèce nommée *Balænoptera rostrata* ou *Rorqual à bec.* La longueur de sa seconde côte est = 2 m, 73, et la longeur moyenne de toutes 3 m, 00. Ainsi, l'individu auquel a appartenu la côte fossile de Woluwe, ne devait guère être inférieur en volume à celui d'Ostende dont la longueur totale était de 26 m, 60 selon Mr *Dubar.* La côte fossile paraît être une côte moyenne, c'est-à-dire la 6me ou la 7me: c'est du moins ce qu'indiquent sa courbure, la position et le volume de son angle, la configuration de sa tête articulaire et la manière dont son corps est aplati.

Ayant fait des dessins, d'après nature, de toutes les côtes de la Balænoptera rostrata d'Ostende, et les ayant comparés avec celles de deux individus de la même

espèce conservés tous deux à Leyde, l'un au Muséum royal et l'autre au théâtre anatomique où il est depuis environ deux siècles, j'ai été à même de m'assurer que notre côte fossile est d'un animal qui tenait le milieu pour la grandeur, entre ces trois individus et qu'il s'en rapprochait beaucoup pour la structure (1). La différence la plus notable est celle de la tête qui, sur les individus vivans, est plus ou moins arrondie, tandis que sur la pièce fossile, elle est conique; la tubérosité qui est d'une forme ovale, se trouve entre l'angle de la côte et ce cone terminal dont l'extrémité s'articule avec l'apophyse transverse des vertèbres. En général, on lui trouve à-peu-près la forme de la 8me vertèbre du Dauphin fossile du département de l'Orne, et qui avait aussi été trouvé dans le calcaire grossier par Mr *Renou*. On en voit la figure pl. XXIII, fig. I, dans les recherches de Mr *Cuvier* (tom. 5, 1re partie).

La seconde pièce d'un cétacé fossile, trouvée aux environs de Bruxelles, vient aussi du calcaire grossier, et gisait dans les carrières de St. Gilles; elle fut donnée par *Dekin* au Muséum de notre ville. Elle consiste en un moule externe d'une partie que je pris d'abord pour une des branches de la mâchoire inférieure, mais que je crois maintenant avoir été la première côte, par l'observation que j'ai faite de l'existence d'une bifurcation à l'une des extrémités et qui semble correspondre à celle de la première côte des Baleines par laquelle elle s'articule à deux vertèbres. La détermination de cette pièce n'est pas sans difficultés, parce qu'elle ne consiste,

(1) Je saisis avec empressement cette occasion, pour témoigner ma réconnaissance à Mrs *Sandifort* et *Vanderhoeve*, pour les facilités qu'ils m'ont données, le premier, au théâtre anatomique, et, le second, au Muséum royal de Leyde.

comme je l'ai déjà dit, qu'en un moule externe et vide, percé dans trois énormes dalles de silex cornés, calcarifères, brisées et disjointes.

OSSEMENS FOSSILES D'OISEAUX.

On a long-tems nié l'existence des Ornitholithes, et après les recherches de Mr le baron *Cuvier* sur leur spécification, recherches qui ont dissipé tout le doute qui pouvait rester encore sur leur fossilité et leur nombre, il conste qu'elles sont fort rares. Depuis la publication du grand ouvrage de Mr *Cuvier*, on en a découvert encore quelques-unes. Nos fouilles et celles de Mrs *Vanden Ende* fils, et *Vanderlinden* ont déjà fait connaître quatre espèces d'oiseaux fossiles dans nos environs seulement, et il y a d'autant plus de probabilité d'en augmenter le nombre, que chaque groupe d'os qu'on a déterré offre une espèce particulière. J'ai deux espèces dont les débris gisaient avec ceux des Meles, Batraciens et Ophidiens fossiles; les deux autres se trouvaient dans des terrains identiques. L'une d'elles était même à moitié enclavée dans un silex corné: circonstance d'autant plus digne de remarque que celle-là seule appartient à l'ordre des Palmipèdes ou oiseaux nageurs. Toutes ont été trouvées dans le calcaire grossier, et la date de leur âge relatif coïncide avec celle des animaux que je viens de mentionner, c'est-à-dire qu'elle suit immédiatement le tems où les poissons et les Cétacés vivaient dans nos contrées. Les oiseaux sont donc contemporains des mammifères terrestres et des reptiles amphibies.

Ordre des Passereaux.

Les ossemens des deux espèces que je possède, se ramènent à cet ordre, ainsi que ceux de l'espèce trouvée

par Mr *Vanderlinden.* Cette dernière est la plus grande; les os égalent le double des miens; cependant les os longs que Mr *Vanderlinden* a eu la complaisance de me communiquer, ne semblent pas indiquer pour l'animal auquel ils ont appartenu, un volume supérieur à celui de nos Bouvreuils, de sorte que les ossemens que j'ai trouvés, devaient avoir été de quelques fort petits oiseaux.

J'ai deux tibias fort différens et qui ne peuvent être que de deux espèces distinctes; tous deux ont encore le vestige du péroné enté sur leur partie supérieure: ce qui dénote, en toute évidence, que ces os sont bien des os d'oiseaux. L'un d'eux, fracturé à l'une des extrémités, devait avoir été de 14 millimètres; il est fort grêle. L'autre est plus fort et plus petit.

Un radius d'un centimètre de longueur, a beaucoup de rapport avec celui gravé, fig. 6, pl. LXXV, tom. III des recherches de Mr *Cuvier;* mais, quelques caractères et le gisement démontrent qu'il est d'une autre espèce. Sa tête supérieure est plutôt aplatie que ronde; l'extrémité inférieure est excavée en forme de spatule ou de cuiller; elle est peu élargie. Si cet os n'est de l'espèce à laquelle appartiendrait l'un des tibias ci-dessus mentionnés, il y aurait cinq espèces d'oiseaux fossiles, déjà connus, aux environs de Bruxelles.

J'ai deux os métacarpiens d'oiseaux, analogues aux mêmes os chez les Passereaux. L'un a onze millimètres de longueur, l'autre dix seulement.

Les os qui sont en la possession de Mr *Vanderlinden* sont aussi des os longs de membres. Il est à espérer que ce savant les fera connaître.

Ordre des Palmipèdes.

Il y a quelques années que la découverte d'os fossiles d'oiseaux Palmipèdes fut faite dans les carrières St. Gilles près de Bruxelles par Mr *Vanden Ende*, fils, qui eut la bonté de me les montrer lors de mon passage à Harlem. L'Ornitholithe en question est constituée par l'aggrégation de quelques vertèbres dorsales et os longs, tant de la partie postérieure du corps que des membres. Ils sont encore tous groupés ensemble par l'intercalation du calcaire grossier et des parties de silex: car, le squelette est à fleur d'un silex corné très-calcarifère. De plus, Mr *Vanden Ende* possède une suite d'os libres du même animal, parmi lesquels est une omoplate. La tête et le sternum manquent. Une exacte comparaison que fit Mr *Vanden Ende*, lui prouva que l'Ornitholithe a les plus grands rapports de structure avec les espèces du genre *Anas*. Ainsi, ces ossemens fossiles dont il serait à désirer d'avoir une description détaillée, rentrent dans l'ordre général des faits que nous ont suscité l'étude des ossemens d'autres animaux trouvés dans un terrain identique, et leur comparaison avec les espèces vivantes: tous ces fossiles, en effet, font voir qu'il y avait peu de différence entre les animaux de ce tems là et ceux du monde actuel; circonstance d'autant plus digne de remarque que le calcaire grossier est un terrain déjà très-ancien, par rapport à celui qu'a produit la dernière débâcle.

Aucun auteur ne parle d'ossemens d'oiseaux de ce terrain.

OSSEMENS FOSSILES DE REPTILES.

C'est un fait incontestable que les Reptiles étaient de tous les animaux qui existèrent jadis dans l'empla-

cement où est aujourd'hui le Brabant méridional, les plus nombreux et les plus variés. On y trouve, en effet, les vestiges de chacun de leurs ordres; mais, une loi constante, c'est qu'il n'y a point eu, dans ces parages, de Reptiles marins: tous les ossemens se ramènent à des Reptiles d'eau douce et terrestres, et, ce qui plus est, à ceux qui habitent alternativement l'eau douce et la terre. La parfaite conservation des os de Batraciens, et sur-tout leur grand nombre prouvent que les animaux ont vécu sur place: ce qui suppose, immédiatement après la formation du calcaire grossier des couches inférieures, et avant celle des couches supérieures, la présence de lacs ou de marais d'eau douce où les Grenouilles, les Crapauds, les Serpens passaient une partie de leur vie, et les premiers tout leur jeune âge. Leur gisement démontre donc l'existence simultanée de terre ferme et d'eaux douces; ce qui nécessita un intervalle entre les dépôts du calcaire grossier; et, comme celui-ci surmonte encore le gîte des ossemens de Batraciens, on doit supposer un retour des mêmes circonstances qui avaient produit les couches inférieures. Les circonstances donc qui présidaient à la formation du calcaire grossier, ont été suspendues, du moins localement, et ont été remplacées, pour un tems, par celles qui donnaient lieu à la précipitation de couches d'un terrain d'eau douce. Nous reviendrons du reste sur les attributions de ces dépôts, en parlant des Batraciens fossiles.

Reptiles Chéloniens; genre des *Tortues;* sous-genre des *Emydes* ou *Tortues d'eau douce.*

Toutes les Tortues d'eau douce fossiles ont été trouvées dans les environs de Vilvorde et dans le calcaire grossier. Cependant la fixation de leur gisement est encore un

problême pour moi, sur-tout depuis que j'ai reconnu qu'un terrain d'eau douce n'est pas étranger aux formations des environs de Bruxelles. J'ai même des soupçons qui me portent à croire qu'on ne trouve jamais des Emydes que dans certaines couches, et que ces couches sont éminemment distinctes de celles des terrains inférieurs et supérieurs; mon pressentiment à cet égard, suscité par plusieurs faits géologiques observés sur les lieux, a reçu un nouveau témoignage par l'inspection des silex (et notez que c'est toujours dans des silex soit quarzeux, soit calcarifères, que gisent les Emydes), que *Burtin* avait envoyés au muséum Teylerien, à Harlem. La constante sollicitude du savant Mr *Van Marum* pour l'avancement des sciences m'a fourni l'occasion de vérifier que les coquilles nombreuses qui recouvrent la surface de ces silex, sont des Bulimes d'eau douce. Or leur nombre, leur arrangement, leur conservation, leur empatement démontrent que le terrain qui les contient, s'est formé sur place et qu'elles y vivaient; et pourquoi donc n'admettrions-nous pas que des Emydes aient pu vivre conjointement avec ces animaux qui, demandant le même milieu qu'elles pour soutenir leur existence, se trouvaient au même endroit que ces Tortues, comme l'indique leur gisement? La manière dont le terrain d'eau douce s'est placé par rapport au calcaire grossier, tend à prouver que c'est par irruption que les eaux douces se sont étendues sur les dépôts marins, et que même pendant que ceux-ci se formaient, il y avait des cours d'eau non salée, traversant la mer en différens sens : ce qui est conforme aux idées de Mr *Prevost*. Je ne puis en dire davantage dans cette notice. Je vais donner, pour faire connaître les Tortues d'eau douce fossiles nouvellement découvertes, l'extrait d'un travail inédit sur les Emydes des environs de Bruxelles.

« Tous les restes de Tortues fossiles qu'on ait trouvés aux environs de Bruxelles appartiennent à des espèces d'Emydes. On compte neuf carapaces venues des carrières de Melsbroek, et une de celles de Steenokerzeel. Il y a quelques différences entr'elles, et, par conséquent, il n'est pas certain que toutes appartiennent à la même espèce ».

« On a peu de bonnes figures de ces pièces fossiles. Mr *Cuvier* a fait voir l'erreur de celle donnée par *Burtin* dans son oryctographie de Bruxelles, et a suppléé au défaut absolu de dessins exacts, en publiant lui-même une excellente figure d'une carapace trouvée à Melsbroek, comme on peut le voir dans le grand ouvrage sur les ossemens fossiles, tom. V, 2me partie, pag. 236, pl. XV, fig. 16. Elle est reduite au 1/4 ».

« Depuis, Mr *De Burtin* fils, a trouvé lui-même une nouvelle carapace dans les carrières de Steenokerzeel. Elle est très-belle et la pierre qui la contenait, s'est fendue de manière à faire boîte. On voit sur un morceau le côté concave, et sur l'autre le côté convexe, mais, le premier est plus nettement conservé que le second »....

« Le diamètre antéro-postérieur de la carapace, pris avec exactitude, donne pour longueur 0,m 365. Le diamètre transversal pris dans sa plus grande étendue, c'est-à-dire entre la troisième et la quatrième côte, est de 0,m 335. Ces dimensions diffèrent fort peu de celles, données par Mr *Cuvier* pour la carapace qu'il fit dessiner en 1811; car, il trouva 0,m 37 pour la longueur, et 0,m 33 pour la plus grande largeur. Je ferai remarquer ici que le côté gauche de la pièce concave est de 0,m 158 ou de 0,m 049 moins grand que le droit. La pièce convexe a 0,m 365 de longueur ou exactement

la même dimension que la concave, hormis pour le diamètre transversal qui varie un peu. Ces différences de mesures, outre le déplacement de quelques pièces du squelette, font voir que les restes de cet animal ont éprouvé de légers dérangemens »……

« …… La carapace a une forme ovale, plus large vers la partie antérieure, mais avec l'extrémité rétrécie, moins cependant que la postérieure. Celle-ci forme un angle fort obtus et mousse dont les côtés courbes formant le pourtour de toute la pièce, vont en s'éloignant peu-à-peu jusques entre la 3^{me} et la 4^{me} côte où la carapace a le plus de largeur, et s'approchent de nouveau au-delà jusqu'à la première pièce vertébrale. Cette forme ne s'éloigne de la circulaire qu'aux extrémités antérieure et postérieure, et sur-tout, à cette dernière. Comme sur tous les individus observés par *Burtin*, *Faujas* et M^{r} *Cuvier*, les pièces marginales sont unies sans interruption aux côtes ».

« Sur la ligne médiane et au milieu de la première pièce vertébrale, on voit un enfoncement triangulaire, un peu allongé postérieurement, que *Burtin* ne figure pas et que M^{r} *Cuvier* indique; cet enfoncement conduit à une légère ligne rugueuse qui descend perpendiculairement le long de la première pièce vertébrale, s'étend sur la seconde et les suivantes, en s'élargissant un peu au milieu de chacune d'elles, et se perd sur le rudiment de la huitième. Sur l'avant-dernière plaque, il y a un point circulaire qui fait suite à la ligne précitée, mais s'en trouve détaché. De ce point partent en rayonnant des fibres osseuses. Cette ligne est sans doute l'analogue de celle mentionnée par *Lamanon* dans sa description des restes fossiles de tortues terrestres trouvés près d'Aix (journal de phys. tom. XVI, p. 868, pl. III),

et que Mr *Cuvier* dit avoir été tracée par la saillie du corps des vertèbres qui s'est imprimé en creux sur les noyaux. Sur la pièce convexe que nous décrirons plus bas, cette ligne est en relief et beaucoup mieux prononcée ».

« Dans les Emydes, il y a huit paires de côtes (neuf selon *Burtin* pour celle des environs de Bruxelles : ce qui, selon Mr *Cuvier*, est une inexactitude (1)) qui aboutissent toutes au milieu du bouclier dorsal et sont interceptées par une suite de plaques longitudinales qui sont les vertébrales. Ces plaques offrent un caractère fort tranché sur les Emydes fossiles de Bruxelles, et qui les éloignent de toutes leurs congénères vivantes ou de race perdue : c'est leur peu de largeur. Elles sont très-étroites et beaucoup plus, proportion gardée, que dans aucune autre espèce. Mr *Cuvier* en figure 10 en tout. Dans les Emydes vivantes, il en compte 14, mais la onzième et la douzième y sont petites. Du reste, le nombre de ces plaques n'est pas constant, même dans une espèce donnée, comme l'a prouvé Mr *Bojanus*. Sur l'individu de Steenokerzeel, il y en a dix bien développées et le rudiment d'une onzième qui serait la neuvième : circonstance qui influe ici sur la structure des côtes, comme nous le verrons. La première plaque est la plus large et forme en s'épanouissant en avant, l'extrémité antérieure un peu échancrée de la carapace. Elle présente dans son milieu, un enfoncement triangulaire dont le plus petit côté est en avant. La seconde

(1) J'ai vu deux Emydes chez Mr *De Burtin*, une au muséum de l'université de Gand, une autre du cabinet de *Camper*, aujourd'hui au cabinet de l'université de Groningue, et une cinquième du cabinet de Mr *Steenmacher*, aujourd'hui en la possession de Mr *Poot*, toutes venaient de Melsbroek, et avaient huit paires de côtes.

est presque invisible sur notre fossile et y est probablement détruite. Les troisième, quatrième, cinquième, sixième et septième sont à-peu-près de même forme, très-prononcées et diminuent de dimension à mesure qu'elles s'avancent postérieurement. La huitième est très-petite, presque carrée ou pentagone, tandis que les précédentes sont un peu alongées longitudinalement, hexagones, et présentent latéralement deux angles sortans qui communiquent tantôt aux côtes, tantôt aux intervalles qui les séparent, selon la partie du bouclier qu'on examine. Ces angles correspondent directement au milieu des côtes, à la troisième paire des élargies qui est réellement la quatrième. Sur les individus de Melsbroek, il n'existe point de neuvième pièce vertébrale interceptant la septième côte de sa correspondante, de sorte que chez eux, comme l'a remarqué M^r *Cuvier*, la septième et la huitième côte s'unissent chacune à son opposée: caractère qui rapproche ces individus de l'*Emys expansa*. Or, sur celui venant de Steenokerzeel, il existe un rudiment de neuvième plaque ou mieux une neuvième plaque très-petite, de même que le sont quelquefois sur certaines Emydes vivantes, la onzième et la douzième. L'existence de cette neuvième plaque fait donc que la septième côte ne s'unit pas immédiatement à son opposée; et quoique la huitième le fasse en partie, cependant la neuvième plaque se prolonge encore au point de s'intercaler un peu entre cette dernière paire. Notre individu aurait donc un point de ressemblance avec l'*Emys centrata*. Si les parties du fossile ne sont peut-être pas assez bien conservées sur ce côté concave, pour qu'on puisse se permettre d'établir comme certain ce point douteux d'anatomie comparée, le côté convexe est à cet égard plus décisif

et nous montre les plaques vertébrales ne disparaissant nulle part. Quoiqu'il en soit, au-delà de la huitième paire ou dernière paire de côtes, vient une dixième plaque vertébrale (neuvième ou pénultième de Mr *Cuvier*) plus grande que les précédentes, triangulaire, à bords latéraux courbés et avec l'angle aigu tourné en avant. Enfin une dernière plaque très-grande termine la carapace, mais malheureusement elle est toute brisée à sa partie postérieure sur l'individu que nous décrivons ici ».

« On distingue sur l'individu de Steenokerzeel, comme sur tous ceux de Melsbroek, huit paires de côtes toutes élargies »……

« Telles sont les particularités ostéologiques qu'il a été possible de vérifier sur la portion concave de cette carapace fossile. Entrons maintenant dans quelques détails sur l'autre portion ou la convexe ».

« …… Le sillon longitudinal que nous avons remarqué sur le côté concave est ici une ligne saillante extrêmement bien prononcée, parcourant toute l'étendue de la carapace, jusqu'à l'antépénultième plaque vertébrale, et se renflant au milieu de chacune de ces pièces. On compte huit de ces renflemens, c'est-à-dire depuis la première plaque vertébrale jusqu'à la huitième inclusivement ».

« Il y a sur cette pièce manifestement onze plaques vertébrales en tout et placées à la suite l'une et l'autre sans interruption bien visible, de manière qu'ici, la septième, pas plus que la huitième côte, ne semblent être réunies immédiatement chacune à son opposée : ce qui n'était pas aussi caractérisé sur l'autre pièce, comme je l'ai déjà dit. *Burtin* fit graver une carapace du côté concave, et cependant sur ce dessin, on voit aussi les plaques vertébrales continuer, sans être interrompues,

tout le long du bouclier. Mr *Cuvier* qui fit copier et réduire ce dessin, ne parle pas de cette particularité, sans doute parce qu'il la croyait fautive comme l'observation du même auteur sur les côtes. Il me semble donc que la réunion de la septième et huitième côtes à leurs opposées, quoique parfaitement exprimée sur la carapace que Mr *Cuvier* fit dessiner en 1811, est une particularité qui ne s'étend pas à toutes les carapaces fossiles trouvées dans les environs de Bruxelles. Ce fait est d'autant plus digne d'être observé ultérieurement qu'à lui seul il rapproche les Tortues fossiles d'autres espèces connues : car, si la réunion des septièmes côtes est effective, ces Tortues ont une analogie avec l'*Emys expansa;* si au contraire cette réunion n'existe que pour les huitièmes, c'est avec l'*Emys centrata* qu'elles ont des rapports. Enfin, si les plaques vertébrales continuent, sans interruption, jusqu'à la partie postérieure du bouclier, comme la pièce convexe que nous examinons paraît le démontrer, elles ressemblent à d'autres espèces et notamment à celle dont on voit la face interne de la carapace fig. 2, pl. XIII, tom. 5, 2me partie des Recherches sur les ossemens fossiles de Mr *Cuvier* ».

« ..... Tel est l'ensemble des caractères que nous offre l'Emyde de Steenokerzeel et qui semble l'éloigner de celle de Melsbroek, si l'on peut prendre pour considérations suffisantes et capables de servir de caractères spécifiques le nombre des plaques vertébrales, leur interruption et par suite la séparation ou la réunion des côtes paire à paire. Si de telles variétés dependent de l'âge ou d'autres particularités individuelles, l'Emyde de Steenokerzeel est bien certainement de la même espèce que celle de Melsbroek; sinon, c'est une espèce distincte, mais voisine ».

Reptiles Sauriens; genre des *Lezards.*

Je crois avoir quelques os de Lezards : ils ont été trouvés dans les mêmes couches que les Meles, les oiseaux, les Ophidiens et les Batraciens fossiles. On sait que les restes de grands Sauriens sont assez communs aux environs de Maestricht. Ainsi si le terrain de Bruxelles était semblable à celui de cette ville, comme le prétendent beaucoup de personnes, il me semble qu'il devrait en fournir aussi.

Reptiles Ophidiens; genres indéterminés, mais voisins des *Crotalus*, *Dendropsis* et *Natrix.*

Les ossemens d'Ophidiens fossiles que j'ai pu déterminer, semblent démontrer qu'il y a deux espèces de Serpens dont on a découvert les vestiges dans les environs de Bruxelles; peut-être trois. Ils sont rares, et je ne les ai découvert qu'en 1827. J'avais trouvé cinq vertèbres dont une est passée à M^r^ le baron *Cuvier* et une autre à M^r^ *Van Breda*, quatorze côtes et trois dents. Tous ces os ont été déterrés d'entre les 2, 3, 4 et 5^me^ couches de silex cornés : ainsi, ils gisaient dans le calcaire grossier.

Les dents fossiles sont semblables à celles qui expriment le venin chez les Crotales; or, les vertèbres et les côtes sont trop ressemblantes aux pièces analogues des espèces non venimeuses, qu'il serait, je crois, absurde de classer parmi les Serpens à venin, les espèces dont elles proviennent. Il est donc permis de soupçonner que les dents sont d'une autre espèce. Ces dents sont coniques, arquées, aigues, caves, enduites d'émail. Elles ont de 4 à 10 millimètres de longueur, encore sont elles brisées à leur base. Elles font donc supposer un animal

un peu moindre en grandeur que le *Crotalus durissus* qui vit en Guiane.

Les vertèbres ont une structure qui les rapproche à la fois des espèces des Indes orientales et du Cap de Bonne-Espérance, et de celles qui vivent encore en Europe, comme du *Natrix torquatus* ou *Coluber natrix* de Linné (1). Aux musées de Leyde et d'Utrecht, je me suis assuré des rapports qu'avaient les vertèbres fossiles avec celles des animaux vivans. Je noterai principalement les espèces qui leur ressemblent le plus et dont j'ai vu les squelettes à Leyde : ce sont les *Chrysopelea colubrina* (Schleg) du Cap de Bonne-Espérance, *Dendropsis ahœtullo* (Boié) de Surinam, *D. prasina* (Rwdt) de Java, *Coluber pethola* de Linné, *Hurria irregularis*, *Dipsas dendrophila*, *D. irbon*, etc., et principalement le *Dendropsis picta* (Boié) de Java. Les vertèbres de cette dernière espèce ont les plus grands rapports avec les nôtres. Les individus devaient beaucoup varier de grandeur, à moins que l'âge seul ait déterminé celles des vertèbres; car, j'en possède une qui n'a que 3 millimètres et demi, et d'autres de 8 millimètres de hauteur sur un centimètre de largeur, elles sont toutes d'une parfaite conservation.

Les côtes varient aussi en grandeur depuis six millimètres jusqu'à 0^{m}, 023. Elles ressemblent à celles des espèces que je viens de noter et sur-tout à celles de notre *Coluber natrix*. Les grandes sont arquées, à corps un peu aplati, à tête articulaire triangulaire avec trois tubérosités distinctes.

---

(1) Je dois la faculté d'avoir pu comparer mes vertèbres fossiles avec celles de cette espèce, à M^r *W. Vrolik*, d'Amsterdam. Ce savant anatomiste connu par un grand nombre de recherches scientifiques, eut la complaisance de me communiquer plusieurs individus de Coluber.

Reptiles Batraciens; genre des *Bufo.*

L'un des faits les plus curieux que nous donne l'observation du gisement des ossemens fossiles dans le calcaire grossier, est fourni par ceux des Batraciens. En effet, il n'est peut-être pas de contrée, pas de terrain où un plus grand nombre d'os, quoique de très-petite dimension, ait été enfoui sur un moindre espace. J'ai recueilli par milliers, je crois, de ces ossemens et il en reste encore une assez bonne moisson à faire, quoique la partie de l'exploitation qui en contenait le plus, ait été abandonnée depuis quelques tems. Ce nombre prodigieux est d'autant plus remarquable que jusqu'à ce jour, les ossemens de Batraciens n'ont été découverts que dans les carrières d'OEningen, si problématiques, comme le dit Mr *Cuvier.* Aux environs de Bruxelles, les os de ces reptiles l'emportent sur ceux des animaux vertébrés des autres classes, par leur nombre et leur petitesse. Le calcaire grossier qui les enclave, offre une substance si conservatrice que non-seulement les plus petits os sont demeurés intègres, mais que même les plus fines arètes, les apophyses les plus subtiles, les éminences les plus légères comme les plus saillantes n'ont souffert aucun dommage: ce qui fait que les os sont capables de la plus rigoureuse détermination. Leur conservation, leur entassement, le mode de leur gisement démontrent, sans qu'il y ait le moindre doute à cet égard, que les animanx ont vécu là où l'on découvre aujourd'hui leurs débris. On ne les trouve mêlés qu'avec les os d'Ophydiens, de Sauriens et d'oiseaux; ce n'est qu'à quelques pas de leur gîte que fut déterré le Meles fossile. « Tous ces os gisent dans le calcaire grossier et manquent dans l'argile supérieure, ce dont Mr *Van Breda*

s'est lui-même assuré sur les lieux. En Mars 1827, époque où je découvris les os, la coupe de la carrière présentait entre le second et le troisième banc de silex, des taches rondes, un peu plus foncées en couleur que le reste de la roche, toutes formées d'ossemens de Batraciens réunis par un sable jaunâtre, siliceux. Les coupes ultérieures firent voir que ces taches continuaient dans l'intérieur, et formaient ainsi des espèces de lits particuliers allant tantôt en se rétrécissant, tantôt en s'épanouissant, et traversaient le calcaire grossier par les issues que laissent entre elles les énormes dalles de silex. Aussi, vit-on les coupes de ces lits depuis la première jusqu'à la cinquième ou la sixième couche de silex. En Juillet 1827, les lits avaient presque disparu et on ne les reconnaissait qu'à peine; mais les nouveaux travaux ayant mis à nu de nouvelles portions de terrain, je reconnus bientôt qu'ils n'étaient point perdus. Leurs coupes verticales devenaient de plus en plus grandes, et en Août, je vis reparaître les taches rondes, comme je les avais vues d'abord. En 1828, je les vis s'élargir, et en Mai elles formaient déjà par leur réunion, un banc distinct, irrégulier, entrecoupé de diverses couches horizontales de silex, et se réunissant d'une part aux couches supérieures du calcaire grossier, de l'autre au sixième banc de silex » (1).

La manière dont les os de Batraciens sont empâtés et réunis, de façon à donner lieu quelquefois à une brèche osseuse assez solide, démontre que ces animaux sont morts sur place, qu'ils sont morts tout à coup et que l'agent de leur destruction a porté sur plusieurs points à la fois. Les couches de calcaire grossier au milieu duquel gisent les dépôts de ces os, dénotent que les

(1) Extrait de la notice citée plus haut. Voyez la planche ci-jointe pour la coupe du terrain décrit.

Batraciens vivaient déjà du tems de la formation de ce calcaire, qu'une partie de ce calcaire avait été mise à sec et qu'elle s'est recouverte ensuite d'une autre portion de terrain semblable; de sorte qu'entre l'intervalle qui a séparé ces deux formations diverses quant au tems où elles ont été produites, analogues et identiques quant à la nature de leurs dépôts, s'est manifestée la cause qui a frappé de mort les Batraciens et les animaux vivant avec eux. Voilà des résultats positifs, tirés de la seule observation. On ne peut soutenir, en effet, que ces animaux soient venus d'en haut dans le calcaire grossier, c'est-à-dire qu'ils y aient pénétré par l'argile, et qu'ainsi ils soient de beaucoup moins anciens que le calcaire. Je refute cette opinion par les observations suivantes: 1° le terrain qui enclave immédiatement les os est du calcaire grossier, sans aucune parcelle d'argile; 2° le terrain qui surmonte les dépôts osseux est encore du calcaire sans argile; 3° les os sont eux-mêmes en partie changés en carbonate calcaire; 4° ils tachent les doigts, la laine, le drap comme la craie; 5° on ne les trouve pas dans l'argile supérieure; 6° l'argile supérieure ne pénètre pas dans le calcaire grossier; et quand ces pénétrations ont lieu, elles sont visibles et ne sont pas accompagnées d'ossemens de Batraciens.

Les mêmes motifs m'empêchent de croire que les ossemens de Batraciens auraient été entraînés par des parties d'argile qui, se frayant un chemin au travers du calcaire, imiteraient les *orgues géologiques* que M^r *Bory de St. Vincent* a observées à la montagne St. Pierre près de Maestricht.

Le gisement des ossemens de Batraciens n'a donc rien de commun avec les dépôts de vestiges d'êtres organisés dans les cavernes; il est donc de fait qu'ils ont été

enclavés par le terrain environnant, et que le cataclisme qui les a enfoui, a été subit.

La comparaison des os trouvés fossiles, avec ceux des espèces vivantes prouve que presque tous, je dirais même tous, appartiennent au genre Crapaud, et démontre ainsi que les Grenouilles et les Rainettes sont de création plus récente. Ce fait que ces os appartiennent à des Crapauds suscitera peut-être chez quelques personnes le souvenir d'un phénomène encore si peu éclairci de nos jours et qui mérite de plus en plus de l'être: je veux parler de la présence des Crapauds vivans dans les pierres. Sans doute, on a crié à la fable, au mensonge! Mais si le fait est vrai, il faut l'admettre; et, comme me le disait dernièrement une personne fort instruite, il se pourrait bien qu'il en fut de l'ensevelissement de ces Crapauds comme de la chute des aéréolithes; long-tems on nia; long-tems on ridiculisa; mais, après les démonstrations de *Chladni* et les calculs de *Laplace*, force fut d'en convenir, et ceux qui avaient le plus ardemment nié la proposition, admirèrent bientôt le plus la force des volcans de la lune. Je le repète, s'il est démontré qu'il se trouve des Crapauds enclavés dans des pierres, et si même de ces pierres gisent au milieu des terrains fort anciens, comme il semble que la chose a eu lieu en plusieurs endroits, et pour n'en citer qu'un, à Maestricht, alors, dis-je, ce phénomène aura le plus grand rapport avec l'existence de nos ossemens aux environs de Bruxelles, parce qu'il portera et sur des animaux analogues et sur des terrains peu dissemblables.

La spécification des ossemens que j'ai en ma possession, n'est pas des plus faciles. Je doute qu'il y en ait de plusieurs espèces; mais ce que je puis dire de certain, c'est qu'ayant examiné les squelettes des Crapauds des Indes

orientales qui se trouvent aux musées de Leyde et de Groningue, et que j'ai pu étudier dans cette dernière ville par la complaisance de Mr le professeur *Van Swienderen*, je leur ai trouvé quelques ressemblances avec nos ossemens, quoique ceux-ci en aient aussi avec nos grands Crapauds indigènes.

Du reste cette comparaison a besoin de plus ample élucidation; je ne ferai donc ici qu'énumérer les pièces que j'ai recueillies. On verra qu'il en manque peu pour la composition d'un squelette entier.

1° Des sphénoïdes.
2° Des éthmoïdes ossifiés.
3° Des palatins.
4° Des rochers réunis aux occipitaux latéraux.
5° Des os tympaniques.
6° Des pterygoïdiens.
7° Des jugaux.
8° Des maxillaires supérieurs.
9° Des frontaux postérieurs.
10° Des os principaux de la mâchoire inférieure.
11° Des os dentaires.
12° Des parties osseuses de l'os hyoïde.
13° Des atlas.
14° Toutes les vertèbres.
15° Des os terminaux du tronc, ou des coccyx.
16° Des os iliaques.
17° Des disques verticaux représentant les os Pubis et Ischions réunis.
18° Des parties spinales de l'omoplate.
19° Des parties coraco-claviculaires de l'omoplate.
20° Des clavicules.
21° Des coracoïdiens.
22° La partie postérieure d'un sternum.

23° Des humerus.

24° Des radius et cubitus réunis en un seul os, ou os de l'avant-bras.

25° Des phalanges.

26° Des femurs.

27° Des os de la jambe ou tibias et peronés soudés ensemble.

28° Des os longs du métatarse.

29° Des phalanges et autres os du tarse.

Plusieurs de ces os sont d'une forme très-caractéristique, et parmi ceux qui serviront le plus à la distinction des espèces, devront être comptés le sphénoïde, la partie spinale de l'omoplate et le disque vertical du bassin. Ces derniers os offrent des différences de structure qui feraient croire que plusieurs espèces ont été enfouies. Je me propose de le vérifier dans la suite. Tous ces os sont libres quand ils ne forment pas brèche, et quand ils ne portent pas les signes de l'empâtement auquel ils ont été soumis; car, dans ce cas, ayant été comprimés, ils sont plus ou moins aplatis et brisés. Ils sont entiers pour le plus grand nombre, mais les os longs manquent, pour la plupart, de leurs épiphyses que l'on retrouve d'ailleurs séparées. Ce fait semblerait indiquer que ces animaux étaient encore jeunes quand ils ont été enfouis, si l'on ne savait que chez les Batraciens, les épiphyses restent très-distinctes et facilement séparables dans toute la durée de leur vie.

OSSEMENS FOSSILES DE POISSONS.

Les vestiges de poissons fossiles sont assez communs aux environs de Bruxelles; le calcaire grossier en renferme de marins, et les tourbières des environs d'Issche en montrent d'eau douce. Il est même extrêmement probable que ceux de ce dernier endroit vivent encore

de nos jours, comme je le crois pouvoir prouver par la comparaison d'os pharyngiens inférieurs armés des dents que Mr *Boone* a recueillis dans les tourbières d'Issche, avec des os analogues du *Cyprinus carpio* et espèces voisines. Ce fait est notable en ce qu'il prouve indubitablement que nos tourbières doivent leur origine à des dépôts de plantes aquatiques que nourrissaient jadis des étangs d'eau douce. D'autres pharyngiens inférieurs trouvés par Mr *Boone* dans la même localité se rapportent au *Cyprinus rutilus*.

Poissons condroptérygiens; genre des *Roussettes* et des *Carcharias* ou *Requins*.

On continue de trouver de jour en jour des dents de Roussettes et de Carcharias déjà mentionnés comme étant propres à nos environs. Celles de Requins deviennent rares; on les reconnait, comme on le sait, aux dentelures qu'elles ont sur leurs bords et à l'absence de petites dents latérales: ce dernier caractère est propre aux dents de Roussettes.

Poissons condroptérygiens; genre des *Scies* (Pristis. Lath).

Les ossemens de Scies que l'on trouve aux environs de Bruxelles se réduisent aux épines osseuses qui s'implantent latéralement sur le long museau déprimé de ces animaux. Ces épines triangulaires, pointues et tranchantes d'un côté sont du reste assez rares; elles se ramènent toutes à la même espèce.

Poissons condroptérygiens; genre des *Raies*.

Les dents de Raies, formées en petits pavés plats, se

trouvent très-communément aux environs de Bruxelles, et même il y en a de différentes espèces. Toutes se trouvent dans le calcaire grossier, et sont ordinairement mêlées à celles de Squales, constituant ainsi des espèces de dépôts particuliers.

Poissons plectognates; genre voisin des *Diodons.*

En 1824, je trouvai à Calevoot près d'Uccle, un petit os très-particulier, trilobé, à lobes mousses, plat et discoïde; il est formé de six plaques ou lames parallèles, distinctes, appliquées les unes contre les autres de manière à adhérer intimement ensemble. Leurs bords sont tranchans ou aplatis. L'os lui-même a l'une des surfaces raboteuse, âpre, toute couverte de petites pointes irrégulières, l'autre au contraire lisse, plane et polie. Il a deux centimètres à-peu-près d'étendue transversale. Sa substance est la même que celle des dents de Squales, au milieu desquelles je l'ai trouvé. Quelques Diodons présentent une structure analogue dans leurs dents palatines, et les Diodons eux-mêmes ne sont pas étrangers aux couches inférieures au calcaire grossier, c'est-à-dire à la craie chlorité, comme le prouve une dent de Diodon fossile trouvée près de Mons en Hainaut, et que m'a communiquée M^r *Gossart.*

Poissons indéterminés.

Outre ces ossemens fossiles de poissons, on en trouve encore plusieurs autres qui dénotent des genres et des espèces différentes; j'ai plusieurs vertèbres qui viennent des carrières de St. Gilles, et M^r *De Burtin* m'en a communiquées trois autres d'espèces différentes et de grandeur remarquable. Au muséum Teylérien à Harlem,

on conserve une partie de colonne vertébrale de poisson enclavée au milieu d'un silex très-calcarifère et qui vient de Melsbroek. On y voit six vertèbres avec les espaces intervertébraux montrant le vide biconique qui sépare les vertèbres, et figurant autant de lozanges sur la pierre.

Telle est la liste des pièces que les nouvelles recherches dont j'ai eu connaissance, ont fait connaître. Leur nombre promet des résultats de la plus haute importance pour la géologie positive; aussi, nous osons espérer que cette légère esquisse de nos découvertes fera naître chez les amis des sciences le goût des recherches, et le plaisir qu'ils goûteront de les voir couronner du plus heureux succès, fera notre plus chère récompense.

Bruxelles, ce 2 Novembre 1828.

Explication de la Planche.

Les deux figures représentent les coupes du terrain où les Meles, les Oiseaux, les Ophidiens et les Batraciens fossiles ont été trouvés, prises en Mars 1827, *lorsque les amas paraissaient le moins grands.*

La figure supérieure représente une coupe perpendiculaire à l'inférieure, prise au versant latéral de la montagne. L'espace qui les sépare et qui, sur la planche, se trouve entre les deux extrémités gauches des coupes, est occupé par une grande route.

MONUMENS DE RHODES.

Dédié à S. M. le Roi des Pays-Bas, par le Colonel Rottiers, *etc.*, (1).

DEUX belges, nés à Anvers à moins de dix années de distance, ont écrit, l'un et l'autre, un ouvrage original et très-remarquable.

Le premier, feu M. Balthazar Solvyns, ancien officier de génie, capitaine du Fort-Lillo, et très-habile peintre de marine, avant les troubles de la Belgique en 1789, se trouva déterminé, par la force des circonstances et peut-être mieux encore par la nature de ses goûts et de son instruction, à se rendre, il y a plus de quarante ans, dans l'empire du Mogol et des Mahrattes et dans les terres qui formaient alors les Indes anglaises. Né peintre et observateur, il y étudia les habitudes physiques et morales des aborigènes dont plusieurs peu-

(1) L'ouvrage sera divisé en 15 livraisons ou cahiers contenant chacun 5 planches in-folio oblongo, et une, deux, quelquefois trois feuilles in-4° de texte explicatif, très-soigneusement imprimé sur papier vélin superfin, et confié aux soins de M.rs TENCÉ, frères. Tout l'ouvrage sera publié au plus tard dans l'espace de 15 mois.

Le prix de chaque livraison a été annoncé par les feuilles publiques et des annonces particulières auxquelles nous sommes forcés de renvoyer ceux qui désireraient le connaître.

L'auteur n'ayant pour but que de mettre au jour un résultat de la mission dont il a été honoré, ne fera tirer son ouvrage qu'à un nombre d'exemplaires suffisant pour couvrir ses frais.

La liste des souscripteurs sera imprimée à la fin de l'ouvrage.

plades n'étaient pas encore subjuguées par les armes de la compagnie des Indes, et conservaient fidèlement cette physionomie primitive que la religion et l'éducation essentiellement stationnaires en Asie, leur impriment malgré les invasions successives des Musulmans, des Tartares, et des Européens, et de retour en France, il consacra sa plume et ses crayons à décrire et à peindre la nation *Hindoue* (1).

L'autre, cultivant aussi avec succès les arts du dessin, est M. *Rottiers;* entraîné, lors de la première époque de la révolution de France, au service de la Hollande, quand le plus grand nombre de ses compagnons d'armes, Belges comme lui, avaient cherché un azyle et le complément de leurs destinées dans le sein de ce qu'on appelait la république française, d'autres événemens politiques l'attirèrent sous les drapeaux de la Russie, où son mérite et ses services l'élevèrent rapidement au grade de Colonel.

Dans cette position, assez délicate, il dût à une attention toute particulière de l'empereur Alexandre et de ses chefs militaires, de ne jamais avoir porté les armes contre la France, dont l'ancienne Belgique faisait alors partie intégrante. Ses talens et son activité, joints à la facilité avec laquelle il s'exprimait dans les langues orientales, lui procurèrent la faveur d'être envoyé dans les stations militaires, dirigées contre les Turcs et les Persans; il fit les campagnes dans ces mêmes provinces que plus tard le bonheur des armes russes incorpora

(1) Quelques exemplaires de ce bel ouvrage, (4 volumes in-fol. avec plusieurs centaines de figures coloriées), pourront encore être cédés aux établissemens publics et aux amateurs, à un prix très-raisonnable; le dépôt en sera indiqué par la voie ordinaire des annonces.

parmi les domaines de l'empire, et lorsqu'en 1812, la paix fut signée entre la Russie et les Puissances Mahométanes, et plus tard entre l'Europe armée et la France, paisible explorateur de l'antiquité et des sciences naturelles, il séjourna long-tems sur les bords de la Propontide, et dans ce royaume que ni le génie de Mithridate, ni la valeur de ses lieutenants ne sut défendre contre Sylla et Pompée; il ramassa des anneaux romains dans le lit même de l'Araxe qu'un seul hémistiche de Virgile a rendu classique (1), et enrichit son herbier de ces mêmes Rhododendrons, dont les nectaires fournirent aux abeilles le miel qui enivra les Dix-mille de Xénophon (2). Il gravit les anfractuosités du Caucase et du Taurus, et put examiner le terrain des opérations stratégiques de l'orateur un peu vaniteux, mais alors proconsul et *imperator*, qui croyait avoir assez fait dans la Cilicie pour demander au sénat et plus confidentiellement à Caton, les honneurs du triomphe, ou du moins d'une ovation (3); il parcourut la Bithynie où César, pour avoir connu Nicomède, fut chansonné par les *grognards* de ses légions; plus tard, il séjourna dans les villes qui furent Byzance ou Constantinople, Chalcédoine et Trébisonde, parmi les Mainottes et les Hy-

(1) Pontem indignatus Araxes. Æn. VIII.

(2) ἄφρονες, *qui les mit en délire*. J'ai dit ailleurs (*discours à la société botanique*, 1821, impr. dans les *Annal. belg.*) que ce fait était, à mon avis, un petit conte, que Xénophon (*Cyropédie L. IV*) nous décochait à la manière du bon et crédule Hérodote, et que ce qui avait pu l'induire en erreur, était qu'il aura pris le principal ingrédient d'une boisson, telle que l'hydromel ou toute autre, pour la boisson même. C'était moi qui étais dans l'erreur; le col. Rottiers ayant vérifié les propriétés nuisibles du miel.

(3) V. *M. T. Ciceronis* ad fam. lib. V. ad S. P. Q. Rom., ad Caton. et alios.

driotes, sur l'Acropolis d'Athènes et dans le stade de Pise, au milieu des caloyers du mont Athos et dans les voûtes des cloîtres où sont les tombes des derniers défenseurs de l'île de Rhodes. Notre voyageur eût aussi l'occasion de visiter une partie de l'Egypte, cette terre de l'ancienne civilisation et ses gigantesques monumens, et de toucher à plusieurs points de ce littoral du nord de l'Afrique, qui eût aussi ses siècles de grandeur à des époques éloignées, sur lesquelles l'histoire contemporaine ne nous a rien transmis.

Riche de plusieurs morceaux de sculpture grecque et égyptienne, et d'un grand nombre de *gemmes* et de camées; riche encore d'un herbier d'autant plus intéressant, que les plantes classiques pour la plupart, si on peut s'exprimer ainsi, avaient été recueillies dans la Colchide, dans le Pont, sur le mont Hymette et dans les délicieuses vallées qu'arrosent l'Eurotas et le Pénée, en un mot dans les lieux même où elles reçurent leur nom et leur illustration mythologique, le colonel de retour dans l'Europe, qu'il parcourut aussi dans tous les sens, dissémina ses richesses archéologiques et botaniques dans différentes collections; M. le comte de Blacas, possédant déjà une très-riche Dactylothèque, fit l'acquisition d'une grande partie des camées; deux archéologues, savans instruits et connaisseurs éclairés, M. de Jonge et M. le professeur Reuvens, directeurs, le premier du cabinet royal de La Haye, l'autre de la collection nationale d'antiquités à Leyde, enrichirent respectivement ces belles collections d'un certain nombre de médailles anciennes et de morceaux de sculpture grecque et égyptienne; quelques autres objets furent donnés à l'université de Gand, et l'herbier devint un hommage que notre société de botanique

s'empressa d'accueillir en inscrivant le voyageur parmi ses membres.

En faisant allusion aux différentes provinces de la Grèce et de l'Orient où le colonel Rottiers a séjourné, j'eusse peut-être dû faire remarquer que je confondais (quoiqu'à dessein, car la chose est indifférente) deux époques : la première, celle de son séjour avant et après la paix de Vienne, et celle où, déjà de retour parmi nous depuis quelques années, il y retourna de nouveau chargé d'une mission spéciale du gouvernement des Pays-Bas dans l'intérêt des arts et des sciences, et dans la vue d'explorer et de fouiller les ruines, et d'enrichir nos collections nationales des morceaux de sculpture, de médailles et d'autres objets qu'on pourrait être assez heureux de découvrir ou d'acquérir.

C'est pour ce voyage d'exploration, que le Colonel partit en 1825, avec le brick de guerre, le *Vautour*, commandé par un officier de la marine royale, le capitaine van Zon. Il était, cette deuxième fois, accompagné d'un de ses fils, lieutenant dans l'armée belge, et d'un artiste de mérite, M. P. J. Wittoeck qui s'était chargé de dessiner les vues et les monumens.

C'est plus particulièrement de ce voyage qu'aidé d'ailleurs de ce que la mémoire et les observations de l'auteur, ont en général recueilli pendant son premier séjour, qu'il va s'occuper dans l'ouvrage que nous annonçons. Son travail nous promet une monographie de l'île de Rhodes, et des monumens imposans, que nous ont laissés les arts de l'ancienne Grèce et la valeur chevaleresque de ces nobles guerriers, les derniers champions de l'Europe chrétienne et civilisée contre la barbarie et l'ignorance des Mahométans, que, déjà depuis long-tems, il ne fallait plus confondre ni avec les Arabes

sous Aaron-el-Rechyd, ni avec les Mores de l'Espagne sous les Abencerages, ni même avec ces Sarrasins que le vaillant et loyal Sahal-Eddyn conduisit si souvent à la victoire, et que notre Godefroi de Bouillon vainquit, mais ne subjugua pas.

Il est peu de parties de la Grèce qui n'aient eu leur historien ou leur poète. « Seule jusqu'à présent, l'île » de Rhodes, dans l'Archipel grec, avait échappé aux » explorations d'une si bienveillante curiosité. Cette île » n'était encore connue que d'une manière vague, con- » fuse, inexacte, et cependant quel pays est aussi riche » en souvenirs historiques et en traditions populaires..... » il est difficile d'exprimer le sentiment qui s'empare de » l'âme en présence de Rhodes, de ce séjour où, parmi » les débris de trois civilisations différentes, s'asseoit » aujourd'hui la barbarie turque."

C'est en ces mots que notre historien qui sait peindre aussi, s'exprime dans un prospectus qui sert d'introduction à son important travail; l'auteur, il est vrai, n'y laisse qu'entrevoir les obstacles qu'il eût à vaincre avant de pouvoir pénétrer dans les anciens monumens, et sur-tout dans ceux que l'Islamisme s'est appropriés pour ses usages religieux: mais l'exposé lumineux de ses observations, l'apperçu des objets, celui des doutes et des questions, qu'il s'est proposé d'examiner et d'éclaircir, et déjà le style même, rempli de clarté, d'élégance et de cette élévation, que les souvenirs d'une ancienne gloire commandent, lors même que trois siècles d'avilissement et d'oppression ont pésé sur une nation; tout ce qui peut, en un mot, servir de garantie au mérite et au succès d'un ouvrage promis, se trouve déjà réuni dans cette introduction.

J'ai parlé du style. L'écrivain, foulant les décombres

de la Grèce, avait à peindre ses émotions, ses illusions peut-être, et à les faire partager à ses lecteurs; il a pensé que, pour ajouter à la rapidité et à la force de l'expression, au charme et à la vérité des tableaux, il pouvait employer cette forme animée et toute dramatique que les anciens souvent, et parmi les modernes, l'auteur de *Télémaque* et celui d'*Anacharsis*, ont employée avec tant de bonheur; mais un objet bien plus important que le style, ne préoccupe-t-il pas un plus grand nombre de lecteurs? Je fais allusion au fond même et au thème de l'ouvrage. Conçu et rédigé au milieu de l'insurrection des Hellènes contre la longue oppression des Turcs, l'auteur sera-t-il favorable au principe de cette lutte et à ses développemens? Célébrera-t-il successivement les premiers succès de leurs efforts et des revers non moins glorieux que des victoires? En un mot, appellera-t-il de ses vœux les bénédictions du ciel sur la cause des Hellènes et ces secours de la diplomatie européenne qui ne s'étaient guères fait pressentir en 1825, ou, admis tour à tour, comme nous le voyons déjà dès le premier cahier, au prétoire des Archontes et sur le tillac des Navarques de la Grèce, comme sous la tente et à la table de Hussein-Bei et d'Ibrahim-Pacha, et dans les cabines des vaisseaux de guerre chrétiens, l'auteur adoptera-t-il, dans ses récits mesurés et timides, cette réserve, cette indifférence qui, lorsqu'elle semble se partager impartialement entre le faible qui a raison et le puissant qui a tort, devient une insultante et hypocrite dérision? En d'autres termes: arborera-t-il les couleurs de la neutralité entre la Croix et le Croissant qui sont en présence?

La question est complexe, et d'abord quant au premier point, il est naturel de penser que l'ouvrage

n'offrira et ne pourra offrir le récit historique de quelques événemens de l'insurrection grecque que pour autant que, d'un côté, ils se rattachent à l'action dramatique même qui fait le fond du voyage, ou qu'ils sont en contact avec l'île et la ville de Rhodes, véritable métropole que l'auteur s'est vu forcé de choisir comme centre de ses recherches et de ses explorations.

Et quant à l'autre point, l'auteur, dès les premiers mots de l'avant-propos, n'a-t-il pas déjà précisé avec clarté et sans réserve, dans les expressions dont il se sert, et que nous avons citées, le but final de sa noble entreprise : celui de retrouver dans l'île de Rhodes « les » vestiges de trois civilisations, celles des Grecs, des » Romains et du Christianisme, sur les débris desquels » dort la barbarie mahométane ?" Cette définition même n'est-elle pas une profession de principes ?

On le savait : M. le colonel Rottiers qui avait longtems séjourné dans la Grèce, avant que l'insurrection et même les premiers germes de l'hétairisme s'y fussent développés, n'avait rapporté ni du caractère, ni des mœurs de ses habitans actuels, ces souvenirs bienveillans que Bernardin-de-Saint-Pierre rattache à la chaumière du Pariah, et M. de Châteaubriand à la hutte du sauvage. Il faut bien l'avouer : depuis un tems immémorial, c'était, dans nos colléges, un point classique, de nous enseigner à arrondir des périodes sur le sort des descendans de Léonidas et de Thémistocle. A chaque tentative des Hellènes pour briser quelques chaînons de leurs fers, l'Europe était aux aguèts pour la saluer et l'encourager par ses acclamations. Cathérine et la Russie faisaient souvent mieux : l'inscription sur une porte de Cherson dans la Tauride, nouvellement conquise, indiquait, en grec, « le chemin de

» Byzance"; un fils de Paul reçut au baptême le nom *parlant* de Constantin; fallait-il s'étonner si des appâts aussi fallacieux, ou du moins, si l'on aime mieux, présentés avec une témérité si imprudente, poussèrent plus d'une fois les Grecs à s'insurger, et si trente mille Moréotes, il y a cinquante ans, payèrent de leur vie cette intempestive levée de boucliers? Toutes ces tentatives pour recouvrer des droits imprescriptibles, la religion d'accord avec la philosophie, les trouvait justes dans leur but, et leur déplorable résultat même ne contribuait qu'à nourrir l'illusion de l'Europe, éloignée du théatre, en faveur de cette poignée de braves, dernier reste de cette autre poignée de guerriers qui moururent aux Thermopyles et vainquirent à Salamine, ou qui plus tard, déjà subjugués eux-mêmes, se rangèrent sous la bannière du fils de Philippe et, confondus parmi les Macédoniens, vengèrent les anciennes insultes des Perses et du grand-Roi.

Cette popularité toute européenne que, par le joug qui pésait sur l'ancienne Hellade, et par leurs efforts, souvent domptés, plus souvent renouvellés, pour le secouer, les Grecs modernes s'étaient acquise, les écrivains et les voyageurs se faisaient un devoir de la propager et, s'il était possible, de s'en attirer une part, et lors même que tant de passages éloquens du voyage de M. de Choiseuil, et les beaux vers, si facilement retenus, de Delille, semblaient avant tout conjurer l'intérêt et l'attention sur la Grèce, telle qu'elle sortit de la main des Dieux et d'Homère, telle que la formèrent Minos et Lycurgue et que la défendirent Léonidas et Démosthènes; telle en un mot que l'illustrèrent Socrate et Platon, Zeuxis et Phidias, Eurypide et Ménandre, on aimait, avec une préoccupation, toute généreuse,

à reporter ces épanchemens d'une vieille admiration, sur ces Moréotes, ces Hydriotes, ces Hellènes de l'ancienne Phocide, de l'ancienne Attique qui, de nos jours, foulant les ruines du sol classique, semblent encore, squelettes vivans d'un colosse, représenter leurs grands ancêtres, et leur ressembler par les accens même de leur voix et par quelques traits épars de famille qu'on éprouvait du plaisir à reconnaître et à faire saisir, et qui étaient avidement accueillis.

Malheureusement ces rapports, faibles et en petit nombre, étaient inapperçus de ceux qui, sans partager d'anciennes illusions, n'avaient pas affaire aux descendans de Léonidas, ni même de ces derniers Homérides que l'auteur des *Martyrs* a voulu ressusciter, mais aux Grecs *modernes*, vrais descendans de ces Grecs du Bas-Empire, *fins et faux* (1) comme l'histoire du moyen âge et les traditions, dans notre Flandre peut-être plus qu'ailleurs, nous les ont très-bien conservés, à ces Rajas, Levantis-patrons, Franco-grecs, esclaves de leurs igno-

(1) *Il est fin et faux; c'est un grec du Bas-Empire.* Le dernier trait est joli et peint bien. C'est un mot qu'on prête à Napoléon sur son ancien ami, le Czar Alexandre, et je suis bien éloigné de vouloir garantir la justesse de l'application: c'est ce que l'histoire pourra faire, et avec moins de prévention; au surplus beaucoup de mots et d'apophtegmes de Napoléon courent et courront encore long-tems le monde, et peut-être une saine critique établirait bien facilement combien on en répète qu'il n'a jamais eu dans la pensée de dire, celui-ci entr'autres. Convenons d'abord comme d'une chose avérée et prouvée que l'empereur des Français a été dupe des sentimens d'Alexandre à son égard ou du moins qu'il s'y est encore mépris quand le tems de s'y méprendre était passé; or, un prince dans la position de Napoléon et avec cette conscience intime qu'il avait ou qu'il affectait d'avoir de sa sagacité, conviendra bien qu'il a été dupe « d'un homme faux", mais non pas « d'un homme fin", ni sur-tout d'un homme que l'on compare avec mépris « à un grec du Bas-Empire."

rans Caloyers et Papas, et dévots au culte de quelques Saints et de leur Panagia, jusqu'au point où la superstition dégrade l'homme, et où même, si cela était possible, elle avilirait la religion.

Mais un Grec sur la cendre duquel les siècles de Périclès et de Platon, comme ceux du Bas-Empire et des Turcs, ou, ce qui revient au même, tant d'époques de gloire, d'avilissement et d'oppression, ont rapidement passé, Homère, avec sa mâle et originale énergie, n'a-t-il pas dit que « Dieu prive l'homme de la moitié » de sa force, le jour même où la servitude va péser » sur lui" (1).

Quoiqu'il en soit, et quelle que soit d'ailleurs l'opinion que, pendant un séjour prolongé parmi les Hellènes, le colonel Rottiers s'est formée de leur caractère moral et des idées mêmes qu'ils ont de la liberté, et des dispositions où ils sont d'en goûter les fruits, s'ils l'obtiennent, il me tarde d'apprendre à ceux qui se proposent d'acquérir l'ouvrage que bien plus réservé que le capitaine de marine, M. Jourdain, et nombre d'autres français, allemands, anglais, philhellènes qui combattent ou ont combattu sous le nouveau *Labarum* des insurgés, il n'a voulu considérer leur pénible position, comme sujets opprimés ou plutôt comme esclaves de fait, que sous ce point de vue moral, d'où les efforts qu'ils font pour en changer, tirent en même tems et leur justification et leur popularité, et il a bien fait.

(1) Voici les vers d'Homère :

Ἥμισυ γάρ τ' ἀρετῆς ἀποαίνυται εὐρύοπα Ζεὺς
Ἀνέρος, εὖτ' ἄν μιν κατὰ δούλιον ἦμαρ ἕλῃσιν.

Odyss. XVII. v. 322 et 323, *edit. Ernesti.*

De toutes les traductions qui ont été faites en vers, celle de Voss paraîtra la seule littérale.

Denn die Hälfte der Tugend entrückt Zeus waltende Vorsicht
Einem Mann, sobald nur des Knechtschaft Tag ihn ereilet.

Ce n'est pas cependant que, dans la conduite des Grecs, il semble disposé à louer sans choix et sans distinction, ce que la plus sainte des causes même ne saurait jamais justifier; tel est ce système de piraterie organisé et, il faut bien en convenir, exercé sous les yeux même du gouvernement grec, trop faible à la vérité pour l'empêcher et pour le punir. Je transcrirai le passage qui a rapport à ces faits; j'en transcrirai d'autres avec d'autant plus de plaisir que ce sera donner en même tems une idée du style de l'auteur, de l'effet dramatique de sa narration et de sa manière toute ingénieuse d'y mêler, sans afféterie comme sans pédantisme, des réflexions concises puisées tantôt dans l'histoire ou dans la mythologie (et celle-ci est bien aussi l'histoire de la Grèce), tantôt dans l'archéologie et dans des souvenirs plus récens; il n'en est aucune qui nous paraisse faite sans goût et sans bonheur dans l'expression.

Je transcris d'abord le récit de l'arrivée même de l'auteur sur le sol classique qu'il est chargé d'explorer, et le développement de ses premières démarches qui contiennent de la part du gouvernement grec, une disposition d'autant plus remarquable dans la circonstance qu'une commission tout récemment nommée en France pour agir dans les mêmes vues que le voyageur belge, aura besoin d'en annuler les effets, si elle veut atteindre son but, et il restera à voir comment elle s'y prendra.

L'auteur commence son début par exposer qu'en le chargeant de faire un voyage scientifique dans le Levant, le Roi des Pays-Bas lui avait laissé le choix des lieux qu'il jugerait à propos d'explorer, et il entre en matière :

« En 1826, vers le milieu de l'été, je débarquai dans

l'île de Milo, et mon attention se porta sur les ruines au pied du mont Castro à cent cinquante toises au-dessus du niveau de la mer. Au milieu de ces magnifiques débris, à quelques pas du lieu où l'on découvrit, en 1819, la célèbre Vénus de Milo, je trouvai le beau lithostrote (1), représentant un jeune Bacchus; j'y déterrai, en outre, un superbe autel de marbre, quelques vases, des lampes antiques, et plusieurs médailles très-rares portant le type de cette île.

« Mes opérations furent interrompues par l'archonte de Milo. Ce magistrat m'apprit l'existence d'un décret du gouvernement grec, par lequel il était défendu à tout individu, de quelque nation qu'il fut, d'entreprendre ou de poursuivre des fouilles et de s'approprier les débris des monumens antiques. Tous ces objets appartiennent au domaine public; les Grecs se proposent de les rassembler dès qu'ils auront accompli une tâche plus pénible et d'en former un musée hellénique; ils pourront, avec un juste orgueil montrer à l'étranger ce qui leur reste de leurs ancêtres, de ces hommes à qui l'Europe doit ses arts et sa civilisation.... J'obéis donc avec respect aux injonctions de l'archonte"....

C'était, dans l'esprit de l'auteur, renoncer à un vaste plan; son intention avait été d'abord de se rendre à Delos, où il était certain de découvrir d'immenses richesses archéologiques « je fis aux loix naissantes d'un » pays malheureux, dit-il, le sacrifice de mes justes » espérances et je ne crois point avoir à m'en répentir."

Ici sur un point délicat, l'auteur entame une discussion : il s'agit de ce prétendu droit que s'arroge l'étranger de fouiller d'une main sacrilège dans des monumens et

(1) Pavé de Mosaïque; on le voit actuellement au musée de Leyde.

dans des tombeaux où ne reposent pas les cendres de ses ancêtres; le colonel répond que la crainte d'un blâme inconsidéré et de ces invectives poétiques dont quelques autres explorateurs d'antiquités et en particulier Lord Elgin, de la part de Lord Byron, ont été si long-tems l'objet, ne l'auraient pas effrayé : naguères, quand la Grèce n'avait encore aucune chance de se soustraire à la servitude, transporter les débris de l'antiquité dans nos musées d'Europe, c'était, selon lui, les ravir à la faux du tems qui ne les épargne guères et sur-tout à la barbarie mahométane qui les employe aux plus vils usages; mais il l'avoue avec candeur : la question est changée aujourd'hui pour ce qui concerne le Péloponnèse et quelques îles et l'Attique, et le décret que l'archonte cita, prouve que déjà les Grecs aussi connaissent leurs droits; mais le même état de choses subsiste quant à la côte et aux îles de l'Asie et à toutes les provinces qui sont encore sous la domination des Turcs, et comme ceux-ci n'avaient pris de leur côté aucune mesure pareille à celle du gouvernement grec, il fit cingler le bâtiment vers l'île de Rhodes, qui n'était pas encore insurgée, et où il restait à « retrouver les vestiges de » trois civilisations", auxquels il a déjà été fait allusion.

Mais quelques beaux et légitimes que fussent ces projets, plusieurs circonstances firent naître une foule d'obstacles et les doublèrent : « Déjà l'horizon politique » se chargeait de sombres nuages. Le 1^r^ Mai, *V. S.*, » deux jours après la prise de Sphactérie par les Arabes, » j'avais dîné devant Navarin avec Ibrahim-Pacha et » Hussein-Bey; le soir en retournant à bord de notre » brick, dans la baie même de cette ville, je fus témoin » de l'incendie d'une partie de la flotte turque... Le » spectacle imposant et terrible que nous eûmes sous

» les yeux, nous fit bientôt présager que les rapports » entre les Francs et les Turcs se trouveraient bientôt » sur un pied moins amical que jamais; en effet l'exas- » pération musulmane se prononça d'une manière redou- » table; leur haine, leur soif de vengeance s'étendit » indistinctement à tous les chrétiens.....".

C'est à travers tous ces obstacles, malgré ces craintes et quoique naguères encore un voyageur français, l'abbé Desmazures, ayant voulu visiter les monumens religieux de Rhodes, eût failli devenir victime de son zèle, qu'après avoir relâché à Santorin pendant le mois de Janvier 1826, le colonel, un de ses fils et son peintre, débarquèrent à Rhodes.

Mais le bâtiment vogue encore dans l'archipel: laissons parler le voyageur, ou plutôt le jeune Dimitri, Rhodien, qui a étudié dans l'université de Padoue et que le colonel introduit comme son interlocuteur.

Entouré de toutes parts du ciel azuré et des flots de la mer carpathienne, les rochers de Simia sur lesquels le bâtiment se trouvait, ne semblaient qu'un point suspendu au firmament. « De ce rocher, commença Dimi- » tri, nous dominons tout ce groupe de petites îles dont » Rhodes est comme la Reine. — D'ici notre regard » embrasse toute la côte de la Caramanie et plonge dans » le détroit qui sépare l'île de Rhodes de l'Asie mineure. » Foulques de Villaret, dès l'an 1310, sentit tout l'avan- » tage de cette position et y fit bâtir le fort dont les » ruines nous entourent."

« Simia fut utile aux chevaliers sous plusieurs rapports; elle leur fournissait des navires légers à la voile ou à la rame, tel à peu près que les beaux mistics que l'on y construit encore; elle produit d'excellens vins et nourrit un grand nombre de chèvres; ces pêcheurs dont

les chants frappent nos oreilles, vont chercher au fond de la mer des éponges d'une excellente qualité qui se trouvent en abondance sur les rochers de ces côtes; dès la plus haute antiquité les enfans de ces îles ont toujours été exercés à plonger et à rester sous l'eau le plus long-tems possible; une loi défendait jadis aux jeunes gens de se marier à moins qu'ils ne pussent aller chercher des objets jettés dans un endroit où la profondeur de l'eau était de vingt brasses. Ce qui était alors une loi est encore aujourd'hui une coutûme."

C'est en reproduisant des faits historiques et des traditions de cette nature que l'auteur rattache le peuple de l'ancien et du moyen âge à celui de nos jours et que l'intérêt qui nous porte si naturellement en leur faveur, s'accroit à chaque trait. Aucun souvenir historique n'échappe au savant Dimitri; il montre ce qu'on appelait, avec Simia, les îles des Rhodiens: Piscopia, Tilo, Calchi qui ne sont que des écueils; l'aride Calamo qui fut peuplée et commerçante autrefois; Lero qui ne possède que des carrières d'un marbre assez beau, quoiqu'inférieur à celui de Paros et au Penthélique d'Athènes; on en voit des fragmens épars sur lesquels sont sculptées les armoiries de l'ordre; l'ancienne Nisyros où il y avait un port et un temple de Neptune, et Stanchio qui mérite le plus d'attention.

« Elle s'appelait autrefois Cos et ce nom vous rappelle celui du prince de la médecine, de l'homme qui le premier apprit à fonder la science sur l'observation: aujourd'hui le nom d'Hippocrate n'est pas plus connu à Stanchio que celui d'Apelles, né dans la même île, et vous y trouveriez à peine quelques vestiges des arts que ces deux grands maîtres y ont créés; les femmes de Cos sont d'une beauté rare, même dans ces îles où

se trouvent les plus belles femmes de la terre; car je n'hésite pas, continue avec quelqu'abandon le Rhodien Dimitri, à mettre mes compatriotes bien au-dessus de ces esclaves circassiennes ou géorgiennes que nos tyrans font venir à si grands frais. Une Stanchiote avec ses vêtemens de pourpre, est plus belle à mes yeux qu'une odalisque chargée de toutes les perles du sérail..."

« Cette pointe que vous voyez s'avancer en mer au-dessus de Cos, était la Doride; elle faisait partie de l'ancienne Carie. Là était jadis la célèbre Halicarnasse, patrie d'Hérodote et de Dénis; plus au loin, à l'endroit où vous voyez s'élever ces montagnes, était Milet où naquit Thalès et où Saint-Paul apporta des lumières autres que celles de tous les sages. Milet n'a guère été moins célèbre qu'Ephèse que l'on trouve plus haut encore en remontant la côte, et le tems n'a épargné ni l'une ni l'autre de ces deux magnifiques cités. Quand la barbarie vient péser sur un sol cher aux dieux de l'antiquité, elle y écrase les vestiges légers des muses et des arts, et les enfouit profondément dans la terre qu'elle foule: le lieu même ne reste pas toujours reconnaissable; il perd souvent son nom. N'allez point demander aux habitans de ces contrées où est Milet. Ne demandez pas non plus Melasso, car tous les géographes du XVI^me^ siècle et, permettez-moi de vous le dire, (ajoute sans la moindre réserve le judicieux Rhodien) votre compatriote Ortelius (1), lui-même, ont été

(1) On a récemment donné à Anvers le nom d'Ortelius, comme ceux de Rubens, de Van Dyck, de Jordaens, de Teniers, à quelques-uns des nouveaux quais qui bordent la rive droite de l'Escaut; l'intention était bonne et patriotique : mais cela ne suffit pas; il faut l'àpropos; ces dénominations n'ont pas pris et ne pouvaient prendre; l'ancienne rue de Rubens au contraire conserve très-naturellement son nom, parce que le public se souvient par tradition que sa maison y était et subsiste encore.

trompés par la ressemblance de noms entre deux villes que Strabon distingue parfaitement. Demandez Palatschia ; on vous montrera quelques huttes de bergers adossées à de magnifiques débris. C'est là Milet ; j'y ai vu moi-même sur un fragment de piédestal, une inscription où ces mots, ΠΟΛΙΣ ΜΙΛΗΣΙΩΝ, se trouvent plusieurs fois répétés. Ces superbes ruines sont ensévelies à moitié. Rhodes même, que nous allons visiter, n'est point depuis si long-tems abandonnée par les chevaliers : vous verrez pourtant ce que peu d'années ont su détruire. Bientôt, si les puissances chrétiennes ne songent point à rétablir, ne fut-ce que par reconnaissance, cette milice religieuse qui combattit si longtems pour elles, les notes que vous allez recueillir, seront le seul vestige de sa longue et glorieuse existence."

Le lecteur concevra que cette dernière réflexion si naturelle et si attendrissante dans la bouche du jeune Hellène, touche de très près à un point sur lequel ce qu'il est convenu d'appeler la diplomatie européenne et non pas les vœux ni même l'épée des Grecs, aura à décider.

Il continue : « Néanmoins, certains monumens vastes autant que solides, et mis, par leur isolément dans le désert, à l'abri des atteintes des hommes, peuvent avoir résisté à toutes celles du tems. Le magnifique tombeau de Mausole doit se trouver un peu à droite, dans la division de Cnide et fort avant dans les terres. Le sable a sans doute recouvert cette merveille du monde, dont les restes ont échappé jusqu'ici à toutes les recherches ; mais j'ai lieu de croire qu'elle existe encore dans son intégrité. L'honneur de l'avoir découvert sera un jour la récompense de quelqu'investigateur plus habile et mieux guidé. Je souhaiterais, ajouta le grec, avec une expres-

sion de physionomie toute nationale, que ce pût être vous, Monsieur, et je ne réclamerais que l'honneur de vous accompagner."

« J'en accepte l'augure, répondit le Colonel; mais quelque riche en souvenirs et en monumens que soit le continent voisin, Rhodes seule doit nous occuper aujourd'hui. Partons."

C'est par cette avant-scène déjà si intéressante d'un drame qui promet de l'être davantage, que l'auteur nous introduit dans l'île célèbre qui en fera le sujet; transcrivons encore un dernier passage qui nous place sur le terrain même, que nous ne quitterons plus dans le reste de l'ouvrage.

« Le nom de Rhodes lui a été sans doute donné à cause des rosiers qui, de tout tems, en ont couvert naturellement tous les champs en friche...."

« On la nommait d'abord *Ophiusa*, à cause du grand nombre des serpens qui se cachent dans ces bruyères parfumées" (1).

« L'origine de la population rhodienne, ou du moins celle de la première société régulière qui ait été établie dans l'île, nous est révelée par Homère. C'est à Homère que nous autres Grecs en revenons toujours, quand il s'agit de nos ayeux: leur poète, leur historien, leur géographe, homme versé dans tous les arts et les sciences alors connus, il a fait de ses divines rapsodies une

(1) Ce rapprochement a donné l'idée des ornemens de la lithographie qui embellit le frontispice de l'atlas. Il est tel qu'il le convient à un si bel ouvrage, et est executé avec une élégante simplicité, sur les dessins primitifs du colonel lui-même. « Il repré» sente l'écusson des chevaliers, entouré d'une guirlande de roses; » les reptiles se glissent, à peine aperçus, sous les corolles épa» nouies, sous les feuilles et les jeunes boutons."

véritable encyclopédie de l'époque et du pays : cela seul pouvait constituer un poëme épique populaire, et c'est un honneur qu'il ne partage qu'avec les livres saints : encore chacun de ceux-ci n'a-t-il fait que sa part, et même il ne l'a point faite seul !"

« Et en disant ces derniers mots Dimitri s'inclina, comme il l'avait fait en prononçant le nom d'Homère."

Déjà, dès ce premier cahier, le voyageur trouve l'occasion de dire un mot de cette déloyale piraterie qui infesta naguères tous les parages de l'Archipel.

« En parcourant du regard la mer carpathienne, vos consuls Européens, dit le Rhodien, sont témoins de bien des actions coupables, et dont le récit envoyé par eux en Europe, doit y faire grand tort à la cause de nos frères insurgés. Des pirates infestent sans cesse ces parages. Ce mistic que vous voyez devant nous ne peut appartenir qu'à quelques-uns de ces misérables. Je le reconnais pour l'avoir vu rentrer dans l'île de Séro, conduisant une riche prise.

« Maintenant sans doute il guette ici quelque navire marchand, n'importe de quelle nation. L'aspect de notre brick va épouvanter ces corsaires, et vous verrez que je ne me trompe point.

« En effet le mistic parut nous avoir reconnus ; il hissa le pavillon grec et s'enfuit à toutes voiles."

Soulageons la pénible impression que peut nous avoir laissé ce récit.

« Que n'avons-nous la mission, reprit Dimitri, de donner la chasse à ces brigands ! La Grèce ne voit plus que des bâtards dégénérés dans les malheureux qui souillent ainsi sa belle cause, et ce n'est qu'en les exterminant nous-mêmes que nous pourrions nous laver du soupçon d'avoir été leurs complices."

Ce que l'Hellène désire avec une expression si vive, le gouvernement grec n'eût sans doute ni la force, ni les moyens de le faire, et dans l'intérêt même de la cause, l'étranger se chargea du châtiment et de l'extermination de ces flibustiers.

Nous terminons ici ces extraits. L'impression qui nous est restée de la lecture de ce premier cahier et de quelques autres qui nous ont été communiqués, a du rapport avec celle que nous laissent l'auteur d'Anacharsis et M. de Châteaubriand dans quelques passages de son voyage en Grèce. Il y règne, dans le style et dans les tableaux, je ne sais quelle teinte mélancolique, qui provient d'une opposition continuelle de ce qui était à ce qui est; le lecteur saisit sans effort les contrastes; son âme sympathise avec des pensées généreuses et il associe, en espérance, ses vœux à des vœux dans le même esprit, énoncés avec clarté et avec une élégance soutenue.

Si l'on devait augurer du succès d'un ouvrage d'après le mérite, l'invention et l'àpropos du moment où il paraît, nous n'hésiterions pas à garantir à l'auteur la plus honorable récompense de son travail: mais il se recommande encore par la plus belle exécution et ces brillans accessoires qui, quelquefois seuls, suffisent pour assurer le succès d'un ouvrage, mais qui, bien plus souvent encore, exigent nécessairement le concours patriotique et libéral d'un grand nombre de souscripteurs, et sur-tout parmi ceux qui appartiennent aux classes opulentes et aisées de la société, et parmi les chefs des bibliothèques et des dépôts publics, des réunions savantes, littéraires, ou seulement consacrées à la lecture.

Nous avons sous les yeux un certain nombre de planches lithographiées, dessinées la plupart par M. Wittoeck

qui accompagnait le colonel, et d'autres par M. Boens. Les dessins ont été, en grande partie, transportés sur la pierre par M. H. Delpierre; il en est qui sont animées d'un grand nombre de figures par M. Madou, et qui ont tout l'esprit, toute la grâce, toute la vérité que le crayon original de cet ingénieux artiste sait leur donner; toutes les planches au reste, tous les titres qu'elles offrent, tous les monumens qu'elles retracent, les personnages qui les animent, leurs costumes, leurs gestes, leur inaction même, nous ont paru réunir ce même caractère local, cette même physionomie particulière qu'on aime aussi à reconnaître dans les Hindous et les Brahmes de M. B. Solvyns; ce sont bien là des Turcs, et leur insolente morgue, ici des Grecs et leur air fin et faux; ces ruines sont bien celles des anciens tems; ces autres de l'ère arabe, d'autres enfin de l'époque du Bas-Empire et de celle des chevaliers.

Le Roi des Pays-Bas a accepté la dédicace de l'ouvrage. L'auteur en le lui présentant s'exprime avec noblesse et avec un sentiment de reconnaissance qu'il éprouve envers un prince éclairé qui lui avait confié une mission qui était entièrement dans les goûts comme dans les moyens du voyageur (1).

N. Cornelissen.

Gand, 15 *Decembre* 1828.

---

(1) Le colonel, dans son avant-propos, ajoute, « comme une » garantie de plus pour le mérite des gravures, que M. Odevaere, » peintre du Roi, a bien voulu se charger de la revision des » lithographies confiées au talent des premiers artistes du royaume."

DU BÉGAIEMENT.

M. *Alexandre Rodenbach,* de Roulers, auteur de la lettre sur les aveugles, aveugle lui-même, prépare en ce moment un mémoire sur les sourds-muets; il a bien voulu nous communiquer le paragraphe dans lequel il fait connaître comment, dans quelques cas, les anciens enseignaient à parler à une certaine classe de muets et de bègues; nous croyons faire plaisir à nos lecteurs, en insérant ici ce que rapporte à ce sujet M. *Rodenbach.*

En 1663, le docteur Wallis, de Londres, fit usage d'un procédé qui consistait à connaître, avec une précision parfaite, les mouvemens des différens organes qui servent à la formation et à l'articulation des sons, afin d'enseigner aux autres à les produire par imitation. Ce savant fit l'analyse des sons de la langue anglaise et de toutes celles qu'il avait apprises. Le docteur Guillaume Holder a marché sur les traces de Wallis, et a peut-être été plus loin que lui. D'après ces Messieurs, il paraît que quand on sait exactement former par principes, les articulations que nous formons mécaniquement, ce n'est plus en quelque sorte qu'un jeu d'apprendre à parler; au moins doit-on le conclure de ce qu'en moins de deux mois, le docteur Wallis mit un élève en état de prononcer aisément tous les mots. Il s'est aussi trouvé en Silésie un autre savant qui apprit à articuler parfaitement à un enfant qui balbutait, en lui démontrant la parfaite formation des lettres distinguées en gutturales, linguales, labiales, dentales, etc., et non-seulement en lui faisant voir comment il formait lui-même les sons,

mais en lui disposant la langue et les lèvres de la manière convenable, et continuant jusqu'à ce que l'enfant eût appris à parler couramment.

Cette méthode ancienne et sur-tout celle qui suit, pourrait bien avoir quelque analogie avec celle de Mad. Leigh, exportée de l'Amérique par M. Malbouche, qui, par spéculation, est venu exploiter cette méthode parmi nous.

Dans le XVII^me^ siècle, d'autres savans ont aussi guéri certaines classes de bègues doués de capacité et d'intelligence, par des moyens intellectuels, gymnastiques, vocaux, etc. Nous n'avons pas l'ambitieuse prétention de soutenir que nous connaissons le sécret de l'inventrice Mad. Leigh, mais il nous semble que l'on ne nous saura pas mauvais gré de donner ici communication de tout ce que nous savons à ce sujet.

Le bégaiement qui dépend d'un vice organique du cerveau ou de l'appareil vocal, est, dans la plupart des cas, incurable. La méthode de Mad. Leigh est donc sur-tout applicable lorsque ce vice de la parole provient d'une cause morale, qu'avec une ferme volonté on peut parvenir à dissiper. Alors le bégaiement, affection nerveuse spasmodique, se traite en fortifiant tellement le moral du bègue qu'il se considère comme guéri; il convient sur-tout qu'il regarde fixement et sans timidité la personne à qui il parle, et qu'on l'exerce à parler lorsqu'il s'occupe d'un travail manuel qui exige quelque attention. Tout le monde sait que beaucoup de bègues chantent sans qu'on s'apperçoive de leur incommodité; on croit que cela provient de ce qu'ils respirent alors d'une autre manière que quand ils parlent, et peut-être aussi de ce qu'ils éprouvent dans ce moment une sensation agréable, qui leur procure la distraction néces-

saire pour leur faire oublier qu'ils parlent mal. Il existe aussi des bègues qui ont cette imperfection, parce que leurs idées ou perceptions viennent avec une si grande vitesse, que la langue est impuissante pour les exprimer toutes. On peut fort bien remarquer ceci quand les bègues sont en colère; alors les idées se succèdent tellement vite que la langue n'a pas le tems de les exprimer. On est convaincu que Démosthènes bégayait et qu'il vint à bout de se corriger au moyen de petits cailloux mis dans la bouche. Le docteur Andry rapporte qu'on a vu beaucoup d'acteurs se défaire du défaut de parler gras par le même expédient, et que feu M. de Bellestre, célèbre médecin de la faculté de Paris, bégayait dans le discours familier, parce qu'il s'empressait trop de dire ce qu'il voulait; mais quand il parlait en public, ce qu'il faisait quelquefois, alors, comme il considérait plus attentivement ce qu'il prononçait, il ne bégayait plus; cela est si vrai, que la plupart de ceux qui bégayent ou qui brédouillent dans la conversation, cessent de le faire dans les occasions où ils sont obligés de s'écouter parler.

Les anciens assurent qu'il existe plus de vingt manières différentes de placer la langue: pour apprendre à bien prononcer, il est important de s'exercer à parler lentement en se regardant dans une glace. Engagez sur-tout le bègue à varier sa respiration pendant qu'il parle; assujettissez-le à une accentuation lente; faites-le lire souvent à haute voix; donnez-lui l'assurance qu'il lit bien; faites-lui convenir de la vérité du fait de sa guérison; quand il se croit guéri il l'est réellement. Souvent le bégaiement provient de ce que la langue se place trop profondément dans le creux de la bouche; par conséquent, quand le bègue ne parle pas, il doit con-

stamment serrer le bout de sa langue contre le palais de la bouche, derrière les dents incisives supérieures, de sorte qu'en ouvrant la bouche il laisse appercevoir la partie inférieure de la langue; en la maintenant dans cette position, la bouche se remplit de salive, ce qui oblige de la rincer souvent avec de l'eau froide; le bègue s'accoutumera sans peine à donner tôt ou tard cette direction à sa langue et il ne bégaiera plus, à moins qu'il n'y ait vice de conformation. De tout tems on a classé les bègues: il en existe incontestablement que M. Malbouche ne saurait guérir, et nous nous permettons en certains cas de douter de cet adage: *quand l'or parle, il n'y a plus de bègues.* Quoiqu'il en soit, il est certain que Mad. Leigh et M. Malbouche en ont guéri plusieurs dans notre royaume (1), en ne communiquant même leur procédé qu'une seule fois; mais alors le bègue doit beaucoup pratiquer cet art, et sur-tout les différentes positions de la langue, objet de la plus haute importance. Par malheur, il n'y a que l'argent, le plus éloquent des orateurs, qui mette en mouvement la partie charnue et mobile de la bouche de l'américain, et sans ce métal, qu'il considère comme la langue universelle, M. Malbouche est muet quand il s'agit de guérir les maux d'autrui. On regrette que ces américains n'aient pas suivi l'honorable usage des savans de l'Europe, qui se croient assez dédommagés, lorsqu'ils ont le bonheur et la gloire de pouvoir rendre service à l'humanité, dont ils croiraient trahir la cause en cachant une heureuse découverte.

(1) On a remarqué que le bégaiement est plus commun en France que dans notre royaume, et on observe plaisamment que M. Malbouche a eu la sage prévoyance de ne guérir jusqu'à présent que les bègues du genre masculin. Les petites précautions conservent les grands sécrets.

Lorsque la composition du Messager était déjà achevée, M. *Rodenbach* nous a fait parvenir une note, dans laquelle il fait en quelque sorte l'aveu public de sa nouvelle opinion sur M. Malbouche, qui s'est enfin décidé à faire participer les pauvres aux bienfaits de la méthode de Mad. Leigh.

L'on doit cet avantage à un arrangement que M. Malbouche a pris avec le ministre de l'Intérieur, qui ne néglige aucun moyen d'être utile et de rendre service aux malheureux, toutes les fois qu'il en entrevoit la possibilité; comme il n'y a rien de caché dans le département de l'instruction publique, les amis de la science et de l'humanité forment des vœux pour que le secret de guérir les bègues soit publié promptement.

Tel doit être le but des inventeurs de méthodes utiles : en les transmettant ils survivent à leur fragile existence, et lorsqu'ils ne sont plus, ils continuent encore à bien mériter de l'humanité.

A Monsieur le Secrétaire de la société royale d'Agriculture et de Botanique de Gand.

Monsieur et honoré Collègue.

Nous vous prions, M. Lejeune et moi, de vouloir faire insérer le plutôt possible, dans l'intéressant recueil publié par la société, la note suivante.

La plante que M. Lejeune y a décrite, en 1823, sous le nom de *Calotheca bromoïdea*, et publiée ensuite dans l'Agrostologie belgique de M. Michel, dans la revue de la Flore de Spa, les actes de l'académie impériale des

curieux de la nature de Bonn, et récemment dans le Compendium Floræ Belgicæ, sous le nom de *Libertia arduennensis*, par M. Dumortier sous celui de *Michelaria bromoïdea*, et par M. Raspail sous celui de *Bromus auriculatus*, n'est rien d'autre qu'une monstruosité ou variété remarquable du *Bromus grossus* D. C. et sur-tout de sa variété γ. du Compendium Fl. Belg., ou *B. nitidus*, Dumort. Agr. Nous en sommes convaincus par les semis de cette année qui nous ont donné des pieds portant sur la même panicule des épillets de *Bromus* et d'autres de *Libertia*. Nous avons observé la même modification sur le *Bromus grossus*, etc., ou *B. velutinus*, Schrad, dans les terrains calcaires des environs de Verviers. Il est cependant remarquable que cette forme se soit retrouvée dans toutes les moissons du Condros, et qu'elle se soit perpétuée par le semis, pendant plus de quatre ans, dans différens jardins de l'Europe. Nous la caractériserons donc de la manière suivante.

B. grossus ♃., locustis trisetoso-auriculatis, glabris. *Libertia arduennensis* et tous ses synonymes.

ε *locustis velutinis, ut in var.* ♃.

Le professeur Sprengel a publié en 1825, un autre genre sous le nom de Libertia, et M. Reichenbach a publié la figure d'une de ses espèces. Hortus botanicus cent. 2. n° 157;

Il appartient à la famille des Iridées, et M. Reichenbach le regarde comme très-voisin du Rencalmia de Brown, s'il n'est pas identique. De sorte que des genres créés en l'honneur de Mᵉˡˡᵉ Libert, dont le nom est si célèbre en botanique cryptogamique sur-tout, il ne restera peut-être que l'intention d'avoir voulu rendre hommage à ses talens. Nous releverons ici une erreur

qu'a commise M. Reichenbach dans le texte qui accompagne ses beaux dessins, en attribuant à M. Bory-St.-Vincent la création d'un genre d'hépatiques en l'honneur de Mlle Libert (*Annales des sc. physiques, tome VI, p.* 372). C'est elle au contraire qui est l'auteur du mémoire, et qui a dédié ce genre à M. Lejeune.

Veuillez agréer l'assurance de la parfaite estime de votre dévoué Collègue. B. COURTOIS.

Boulogne-sur-mer, le 25 Novembre 1828.

A Monsieur DELBECQ, *secrétaire de la Société d'Agriculture à Gand.*

Monsieur,

QUOIQUE je n'aie pas l'honneur de vous connaître personnellement, je prends la confiance de vous écrire pour vous faire part des réflexions et observations que j'ai faites dans les jardins de M. van Mons, professeur de chimie à Louvain.

Attiré par la réputation européenne dont jouit à juste titre M. van Mons, enflammé à l'idée d'aller voir de nouveaux fruits, de nouvelles pépinières tenues tout-à-fait dans un genre nouveau et qu'il a créé, je partis d'ici, en Août 1826, et je n'eus qu'à me féliciter de mon voyage.

M. van Mons me reçut avec la plus franche et la plus honnête cordialité, me conduisit dans ses jardins, m'expliqua tout son système qui consiste uniquement à régénérer de père en fils les variétés successivement obtenues, voulut bien me promettre qu'il m'enverrait au printems

des greffes de ses meilleurs fruits, que j'ai reçues effectivement; enfin je quittai M. van Mons, pénétré de ses bontés pour moi, j'ose dire plus encore, de toutes les marques d'amitié, de confiance, d'abandon qu'il n'a cessé de me témoigner pendant notre courte entrevue.

Je me promis bien de revenir l'année suivante, non plus pour ses fruits qui avaient été le but de mon premier voyage, mais bien pour lui-même, pour jouir du bonheur de sa conversation, et m'instruire à l'école de l'expérience fondée sur une théorie tout-à-fait nouvelle.

J'y retournai au mois d'Août dernier, je n'eus pas l'avantage de voir M. van Mons, il était parti pour Gand et Malines; je me promenai un instant dans son jardin et comme des affaires réclamaient impérieusement ma présence à Boulogne, je dus répartir le lendemain; mais aussitôt qu'elles furent terminées et que je pus disposer d'une huitaine de jours, je retournai à Louvain et cette fois je fus plus heureux. Je passai trois jours avec M. van Mons, il voulut bien me consacrer une après-dinée toute entière dans son jardin, jouissant de sa conversation instructive et intéressante, du coup-d'œil enchanteur et unique pour un amateur de pomologie, d'une immense quantité d'arbres fruitiers, principalement de poiriers sains, droits, élancés comme des peupliers d'Italie, chargés de fruits délicieux, tous nouveaux.

Rien, Monsieur, non rien d'approchant n'existe dans le monde entier; il est même douteux, que quelque part, d'autres aient jamais fait de la même recherche un objet unique de culture.

Voilà trente-cinq ans que M. van Mons poursuit le même principe de perfectionnement qui est de semer, de père en fils, les variétés successivement obtenues. Maintenant il ne gagne plus que du beau et du bon.

Ses essais ont été faits dans toutes les espèces de fruits, et les résultats ont été pour toutes également heureux. Il est maintenant à la sixième et septième génération.

Dans ses travaux, M. van Mons n'a jamais eu d'autre but que l'utilité publique, puisqu'il ne vend pas et qu'il veut bien distribuer des greffes à tous ceux qui s'adressent à lui pour en avoir; je puis me citer pour exemple.

N'est-il pas pénible de penser que tant de richesses, une si longue suite de travaux sont à jamais perdus au premier accident qui peut arriver à M. van Mons. N'est-il pas pénible de penser que des recherches qui ont déjà produit des résultats presque incroyables, si l'on n'en avait la preuve sous les yeux et qui en promettent de plus grands encore, puisqu'on ne peut prévoir où s'arrêtera le perfectionnement, peuvent être arrêtées tout à coup, et un travail si long, exécuté avec autant de persévérance et couronné de si étonnans succès, perdu pour le monde dans ses résultats futurs.

Celui qui après M. van Mons voudrait, ou aurait l'idée peut-être unique de vouloir entreprendre de pareils travaux, une si longue série d'expériences, devrait consacrer autant d'années que lui pour n'obtenir d'abord que presque tous fruits acerbes, méprisables; il devrait être muni de sa patience, de son courage pour ne pas s'arrêter en route, et ne pas se dégouter de tant de travaux et de dépenses pour quelques fruits estimables que, de tems à autre et de loin en loin, il se procurerait dans le principe. En outre, il faudrait encore qu'il eut son esprit d'observation et de recherche, son aptitude à trouver la cause des effets.

Tout ce qui est fait maintenant, serait à refaire, pour être de nouveau détruit ou abandonné.

Il serait bien à désirer qu'un semblable établissement, unique dans le monde, fut continué par une main morte, une société pomologique soutenue par le gouvernement, ou par le gouvernement lui-même qui pourrait combiner la pépinière de recherches avec une école d'instruction sur l'ensemble de la science pomologique.

Dans les conversations que j'ai eues avec M. van Mons, je l'ai trouvé disposé à remettre, sans rien exiger, toutes ses richesses, le fruit de trente-cinq ans de travaux, de soins, d'expérience, la masse de ses beaux sauvageons, ses arbres en rapport enfin tout ce qui peut être utile, à un établissement qui perpétuerait ses recherches et sauverait du naufrage les produits d'un travail aussi long, aussi constant.

Que de richesses! Quelle précieuse et unique collection offre aujourd'hui M. van Mons!!

Elle est digne d'être offerte et acceptée par un gouvernement paternel comme celui des Pays-Bas, qui ne demande que le bonheur de ses sujets.

Si vous pensez que ma lettre puisse être utile, je vous prie de la faire insérer dans l'un des prochains numéros du *Messager*.

J'ai l'honneur, Monsieur, de vous saluer avec le plus profond respect.

C. Bonnet,

Membre de la Société d'Agriculture, de Commerce et des Arts de Boulogne-sur-mer, département du Pas-de-Calais.

AD WEIMARIAM,

Ob ereptum optimum Principem, mœrore oppressam.

INDUE funereas, Weimaria mœsta, cupressos,
Castalidesque dolete, dole, Tritonia Virgo,
Et populorum, Echo, resonâ dic voce querelas;
Occubuit Karlus.... tredecim per lustra, suorum
Karlus honos et amor! Lugubri annectere frondi
Palladias palmas, lauros par est et olivas,
Nam pace, ut bello, celeber præcelsa Minervæ
Erexit templa et numerosa altaria Musis,
Omnigenoque incedebat splendore decorus;
Mors tamen hunc feriit.... sed Principe in altero eumdem
Numina largiri, voluêre miserta patronum;
Natus io jam sceptra tenet, qui patria promptus
Ad præcepta, suos pro more beabit avito;
Afflicti Karle et Bernarde, Mariaque et Ida,
Ah vos! Qui lacrymas tot confudistis ad urnam,
Tu quoque, Turcarum domitor, Spes, Gloria Russis,
Illustrem, Nicolae, tuum qui plangis amicum,
Quæ fero mœrori, solamina sumite, posco:
A Superis missus Superûm remigravit ad aulas,
Indè et adhuc Karlus genti invigilabit amatæ;
Mox arridebit vultu Fortuna sereno,
Clara subire solet nigrantibus imbribus Iris,
Felices magnique dies cernetis amœnos,
Et Falconi Aquilæ comites fastigia scandent!

Offerebat, anno 1828,
Eques CAMBERLYN-D'AMOUGIES.

BULLETIN
DES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

SOCIÉTÉ DES SCIENCES NATURELLES DE LIÉGE.

Programme du Concours de 1829.

La Société propose, pour le concours de 1829, la question suivante :

Exposer l'histoire chimique de la matière colorante du sang, et rechercher à quels usages cette substance peut servir dans les arts.

Pour le concours de 1830, la Société propose la question suivante :

Donner une notice sur la vie et les ouvrages des hommes nés sur le sol du royaume des Pays-Bas, qui se sont fait un nom dans les sciences naturelles et mathématiques.

Le prix de chacune de ces questions sera une médaille d'or de la valeur de 50 florins. Les mémoires, écrits en français, hollandais ou latin, seront adressés franc de port, avant le 15 Juillet, à M. C. Wellekens, secrétaire général. Ils ne seront pas écrits de la main de l'auteur; ils porteront une épigraphe et seront accompagnés d'un billet cacheté, contenant la signature de l'auteur et présentant à l'extérieur la même épigraphe.

La Société est propriétaire de tous les mémoires envoyés au concours.

FIN DU TOME V^me^.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00676 5412